



**HAL**  
open science

# S'installer et vivre dans les hautes vallées alpines : des trajectoires de vie entre attractivité et capacité d'adaptation des territoires

Anne Barrioz

► **To cite this version:**

Anne Barrioz. S'installer et vivre dans les hautes vallées alpines : des trajectoires de vie entre attractivité et capacité d'adaptation des territoires. Géographie. Université Grenoble Alpes, 2019. Français. NNT : 2019GREAA010 . tel-02563101

**HAL Id: tel-02563101**

**<https://theses.hal.science/tel-02563101>**

Submitted on 5 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## THÈSE

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITE  
GRENOBLE ALPES**

Spécialité : **Géographie**

Arrêté ministériel : 25 mai 2016

Présentée par **Anne BARRIOZ**

Thèse dirigée par **Lionel LASLAZ, Maître de conférences HDR,  
Université Savoie Mont Blanc, et**  
par **Christophe GAUCHON, Professeur des Universités, Université  
Savoie Mont Blanc**  
préparée au sein du **Laboratoire EDYTEM**  
dans l'**École Doctorale SISEO** de l'**Université Savoie Mont Blanc**

# **S'installer et vivre dans les hautes vallées alpines. Des trajectoires de vie entre attractivité et capacité d'adaptation des territoires.**

Thèse soutenue publiquement le **3 juillet 2019**,  
devant le jury composé de :

**M. Philippe BOURDEAU**

Professeur des Universités, Université Grenoble-Alpes (examinateur)

**M. Pascal CHEVALIER**

Professeur des Universités, Université Paul Valéry Montpellier 3 (Président)

**M. Rodolphe DODIER**

Professeur des Universités, Université Aix-Marseille (rapporteur)

**Mme Nadine MORDANT**

Commissaire à l'Aménagement, au Développement et à la Protection du Massif  
des Alpes (2013-2018), Commissariat Général à l'Egalité des Territoires  
(invitée)

**M. Frédéric RICHARD**

Maître de conférences HDR, Université de Limoges (examinateur)

**M. François TAULELLE**

Professeur des Universités, Institut National Universitaire Champollion  
(rapporteur)

**M. Lionel LASLAZ**

Maître de conférences HDR, Université Savoie Mont Blanc (co-directeur)

**M. Christophe GAUCHON**

Professeur des Universités, Université Savoie Mont Blanc (co-directeur)





# S'INSTALLER ET VIVRE DANS LES HAUTES VALLÉES ALPINES. DES TRAJECTOIRES DE VIE ENTRE ATTRACTIVITÉ ET CAPACITÉ D'ADAPTATION DES TERRITOIRES



Thèse de doctorat en géographie préparée et soutenue à l'Université Savoie Mont Blanc,  
au sein du laboratoire EDYTEM (UMR 5204)

par **Anne BARRIOZ**

sous la direction de **Lionel LASLAZ** et **Christophe GAUCHON**

Thèse soutenue le **3 juillet 2019** devant le jury suivant :

- M. Philippe BOURDEAU**, Professeur des Universités, Université Grenoble-Alpes (examinateur)
- M. Pascal CHEVALIER**, Professeur des Universités, Université Paul Valéry Montpellier 3 (Président)
- M. Rodolphe DODIER**, Professeur des Universités, Université Aix-Marseille (rapporteur)
- Mme Nadine MORDANT**, Commissaire à l'Aménagement, au Développement et à la Protection du Massif des Alpes (2013-2018), Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) (invitée)
- M. Frédéric RICHARD**, Maître de conférences HDR, Université de Limoges (examinateur)
- M. François TAULELLE**, Professeur des Universités, Institut National Universitaire Champollion (rapporteur)
- M. Lionel LASLAZ**, Maître de conférences HDR, Université Savoie Mont Blanc (co-directeur)
- M. Christophe GAUCHON**, Professeur des Universités, Université Savoie Mont Blanc (co-directeur)





Photographie de couverture : le village de Bonneval-sur-Arc (Haute-Maurienne)  
(A. Barrioz, 8 octobre 2016)

# RESUME

L'objectif de cette thèse est de comprendre, par l'analyse des trajectoires résidentielles et des migrations vers des hautes vallées alpines françaises, l'attractivité de confins montagnards enclins à certaines formes d'isolement, voire de marginalité, et qui pourtant attirent des habitants. Entre aspirations collectives et représentations individuelles, les choix de vie questionnent les politiques publiques menées en faveur de l'accueil et du maintien des populations et interrogent le développement territorial et la recomposition de ces espaces sous influence touristique.

Questionner le fait de s'installer dans un espace isolé pourrait constituer un paradoxe mais il est ici le centre de la réflexion qui s'appuie sur quatre hypothèses. La première concerne les migrations et notamment celles d'agrément qui semblent s'étendre à ce contexte d'espaces isolés de montagne encore peu étudié. Pour valider ou non cette hypothèse, il s'agit de comprendre les trajectoires et les choix de vie de ces habitants, mais aussi les spécificités qui rendent les vallées attractives, ou finalement répulsives, pour certains. La deuxième hypothèse repose sur la place du cadre et de la qualité de vie comme éléments moteurs de l'installation. Les modes de vie actuels et les évolutions récentes de la société (mobilité, place de l'emploi, structures familiales et individualisme, etc.) permettent d'apporter de nouveaux éléments de réflexion, comme le rapport sensible à l'espace. La troisième hypothèse questionne l'existence d'un gradient d'attractivité des hautes vallées, influencées par une conjonction de dynamiques politiques et économiques multiples qui favoriseraient l'attractivité et la pérennité. Au gré de la prise en compte des difficultés démographiques et économiques locales, les terrains sélectionnés ne sont pas nécessairement comparés mais intégrés à la réflexion dans le but de dégager les spécificités, les réussites et les fragilités de chacun. La quatrième hypothèse interroge ces territoires au regard de l'influence touristique. Bien que les hautes vallées alpines sélectionnées soient plus ou moins à la marge des grands flux touristiques, l'évolution de cette économie sur laquelle elles reposent de plus en plus a dû être intégrée à la réflexion. De nouvelles formes de résidentialité tendent à se développer, ce qui amène à confronter les enjeux du tourisme et de la vie à l'année (usages de l'espace, économie, logement, accès aux services, etc.).

Cette thèse s'appuie sur un travail principalement empirique. Huit terrains d'étude ont été sélectionnés en fonction de critères précis comme le temps d'accès aux services d'usage de la vie courante. Cinq vallées ont fait l'objet d'enquêtes auprès d'un panel large d'acteurs, incluant les habitants : Haut-Giffre (Haute-Savoie), Beaufortain, Haute-Maurienne (Savoie), Queyras (Hautes-Alpes) et Haute-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence). Trois autres vallées ont permis de compléter la réflexion consacrée aux politiques publiques : Valbonnais (Isère), Valgaudemar (Hautes-Alpes) et Haute-Tinée (Alpes-Maritimes).

Les résultats de cette thèse permettent de comprendre les dynamiques résidentielles des hautes vallées alpines en considérant l'espace montagnard comme un facteur à part entière dans le processus d'installation, que ce soit en termes de motivations comme de contraintes. Il ressort néanmoins que la marginalité et l'attractivité de ces confins, tout comme la pérennité des installations, se distinguent selon une série d'éléments qui peuvent largement différer selon les vallées (accès aux services publics, de santé, aux commerces, au logement, au marché de l'emploi, mobilités, vie locale et intégration, etc.). Ainsi, l'enjeu du maintien de la population pour ces territoires dépend également de la capacité d'adaptation des acteurs (habitants, acteurs politiques, associatifs) à dynamiser ces espaces de vie à l'année.

Mots-clés : marginalité, attractivité, pérennité, Alpes, hautes vallées, trajectoires de vie, récit de vie, politiques publiques, capacité d'adaptation

# ABSTRACT

The purpose of this thesis is to understand the attractiveness of mountainous areas which have certain forms of isolation, even marginality that it represents and which attract inhabitants. The analysis of residential trajectories and migrations towards in the high French Alpine valleys makes possible to approach the life choices. Between collective aspirations and individual representations, it interrogates the importance of public policies in favor of the reception and the support of populations. The territorial development and the recomposition of these spaces under the influence of tourism is also included in the reflection.

To question the fact of settling in an isolated space could constitute a paradox but it is the center of the research which leans on four hypotheses. The first one considers migrations and especially the amenity migrations which seem to extend on this context still not much studied. To validate or not this hypothesis, the idea leans on the trajectories, the choices of inhabitants and on the specificities that make the valleys attractive, or finally repulsive, for someone. The second hypothesis is based on the importance of quality's life as driving elements of the move. Current lifestyles and recent social developments (mobility, place of employment, family structures and individualism, etc.) allow us to bring new elements of reflection, such as the sensitive relationship to space. The third hypothesis is about the existence of a gradient of attractiveness from the high valleys, influenced by a conjunction of multiple political and economic dynamics that would favor durability. Integrating the demographic and economic difficulties, the selected territories are not necessarily compared. They are understood with their specificities, successes and fragilities. Finally, the fourth hypothesis take in consideration the territories influenced by the tourist economy. The high alpine valleys were selected because they are at the margins of major tourist flows. However, the evolution of the economy, on which they are more and more relied, has had to be integrated into the reflection. New forms of residentialness tend to develop, which brings to confront the challenges of tourism and year's life in mountain valleys.

This thesis is based on a mainly empirical work. Eight study areas were selected according to specific criteria such as the access time to the services. Five valleys were surveyed by a wide panel of operators, including the inhabitants : Haut-Giffre (Haute-Savoie), Beaufortain, Haute-Maurienne (Savoie), Queyras (Hautes-Alpes) et Haute-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence). Three other valleys have completed the reflection on public policies : Valbonnais (Isère), Valgaudemar (Hautes-Alpes) and Haute-Tinée (Alpes-Maritimes).

The results of this thesis give all the elements to understand the residential dynamics of the high Alpine valleys and the impact it has. This research considers the mountain space as a factor influenced the move process, both in terms of motivations and constraints. Nevertheless, the marginality and the attractiveness of these spaces are distinguished according to a series of elements that can differ widely according to the valleys (access to public services, health, shops, accommodations, employment market, mobility, local life and integration, etc.). In this way, the issues of maintaining the population for these territories also depends on the adaptability of the operators (inhabitants, elected members, associations) to galvanize these spaces of life.

Key-words : marginality, attractiveness, durability, Alps, high valley, life's trajectory, story's life, public policies, adaptation's capacity

# REMERCIEMENTS

Si l'on m'avait dit que le temps des remerciements serait arrivé si vite...

Voilà quatre ans, à quelques jours près, que la perspective de poursuivre mon cursus universitaire dans le cadre d'un doctorat a émergé dans ma tête. Je ne saurais commencer sans remercier en premier lieu Julie Delahaye, qui avait monté ce projet de thèse que j'ai eu la chance de pouvoir reprendre. Sans directement le vouloir, tu m'as ouvert les portes d'un réel épanouissement professionnel. J'ai sans doute dévié de l'idée que tu te faisais de ce sujet mais j'espère avoir été à la hauteur de ce que tu pouvais en attendre. Pour tout le plaisir que j'ai pris au cours de ces trois années, un infini merci, belle amie.

Mes mots se dirigent évidemment vers Lionel Laslaz qui m'a vue évoluer depuis plus de dix ans maintenant. Enseignant, évaluateur de dossiers de L2, encadrant de mémoire en M1, préparateur du CAPES et de l'agrégation et finalement directeur de thèse, tu incarnes pour moi l'excellence de l'enseignant passionné. Tu as su éveiller en moi l'idée d'un avenir géographique. Même avec la distance que je t'ai imposée à deux reprises, depuis le Canada et le Beaufortain, tu as toujours été un soutien infailible, qui m'a vue passer des larmes au rire, des doutes au sourire. Devenu un peu notre "Papa" de la géographie, je te suis d'une éternelle reconnaissance pour tout le temps que tu m'as consacré et toutes les incroyables connaissances que tu m'as enseignées. Tu es sans conteste celui qui a le plus œuvré à la construction de mon parcours. J'espère être devenue une géographe à la hauteur de tout ce que tu as pu me transmettre. Merci d'avoir cru en moi plus que je ne l'ai fait.

Je réalise la chance d'avoir eu deux directeurs de thèse, et qui plus est qui se complètent aussi bien. Christophe Gauchon m'a également vue traverser la vingtaine. Je me souviens de cette sortie terrain de L1, fin octobre 2008, où tu nous as fait découvrir la Tarentaise, ma terre natale que je ne connaissais finalement pas. Je me souviens de ces voyages de licence au Pays basque et dans le Languedoc, de ces sorties de M2 ou encore de cette petite après-midi sur un des mes terrains, en Ubaye. C'est sans doute à toi que je dois le plus mon amour pour le terrain. Orateur passionnant, maître de la langue française, tout autant qu'enseignant ouvert, à l'écoute et disponible, ton humanité, la justesse de tes paroles et la pertinence de tes remarques ont largement contribué à mes progrès et à l'affirmation de mes réflexions. D'immenses mercis géographiques et spéléologiques.

Je remercie sincèrement les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer cette recherche. Merci à Philippe Bourdeau, Patrice Caro, Pascal Chevalier et François Taulelle d'avoir répondu rapidement présents et de s'être intéressés à mon travail. Je remercie chaleureusement Rodolphe Dodier et Frédéric Richard pour leur présence lors de la soutenance de thèse, pour les discussions que nous avons pu avoir lors du colloque sur la gentrification à Limoges en novembre 2018, mais aussi et surtout pour leur conseils bienveillants lors des deux comités de suivi de thèse en mars 2017 et 2018. Un grand merci à tous les deux, ainsi qu'à Christophe Quéva et Johan Milian qui m'ont grandement aidée dans ce même cadre. Françoise Cognard, qui complétait ce comité, a également nourri mes réflexions, que ce soit lors de ces journées ou lors d'échanges plus ponctuels. C'est à la lecture d'un de vos articles que j'ai eu le déclic au sujet des migrations d'agrément et je vous en remercie vivement.

Cette thèse n'aurait pas pu se réaliser sans le soutien de plusieurs acteurs des territoires. Je remercie donc l'Agence EDF " Une rivière, un territoire", et en particulier Manuel Lenas et Anne-Lise Bouvier qui se sont montrés particulièrement intéressés par ce travail. Mes remerciements vont aussi à Annick Cressens, Jean-Claude Pauly et aux élus de la Communauté de communes du Beaufortain, rattachée aujourd'hui à la Communauté d'Agglomération Arlysère. Merci également au Conseil Savoie Mont-Blanc et au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, et plus précisément au Commissariat du massif des Alpes, au travers de Nadine Mordant que je remercie chaleureusement d'avoir accepté de faire partie du jury.

Un éternel merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à faciliter mon organisation pen-

dant ces trois années : Christine Carré et Carole Didierjean pour votre réactivité et le temps que vous m'avez fait gagner dans toutes les démarches administratives ; Nathalie Deiber et Chantal Merieau qui ont été des contacts efficaces dans la constitution des dossiers annuels de financements CGET ; le laboratoire EDYTEM pour les conditions matérielles offertes aux doctorants, et notamment Yves Perrette et Erwan Messenger pour votre soutien et votre suivi annuel.

Je remercie également toutes les personnes qui ont nourri ma réflexion au cours de ces trois années : les chercheurs rencontrés et notamment Pierre Pistre pour le temps, les conseils que tu m'as accordés spontanément, les données que tu m'as envoyées. La perspective de pouvoir les exploiter rapidement me motive ; Suzy Blondin avec qui j'ai plaisir à réfléchir et à discuter de nos projets de vidéo. Merci pour la qualité de nos échanges et la facilité à travailler ensemble ; les participants réguliers ou plus ponctuels de l'atelier vidéo du laboratoire Pacte et en particulier Olivier Labussière ; Maxime Juillet et Sassia Moutalibi pour nos discussions au sujet de l'enseignement avec le numérique et la vidéo...

Je ne saurais remercier de façon exhaustive toutes les personnes que j'ai rencontrées dans le cadre de mes déplacements de terrain mais sans qui les résultats de cette thèse n'auraient pas pu voir le jour. Qu'ils soient élus, acteurs associatifs, agents immobiliers, commerçants, agents institutionnels, ils ont souvent répondu par l'affirmative pour discuter des enjeux des hautes vallées et je leur en suis pleinement reconnaissante. Merci également à tous ceux qui m'ont accompagnée sur le terrain et à ceux qui m'ont gracieusement hébergée à maintes reprises.

Un merci sans bornes à tous les habitants avec qui j'ai pu discuter de manière formelle ou informelle pendant ces trois ans de thèse. La qualité des échanges et la richesse humaine que cela m'a apportée ont sans nul doute constitué une part importante du bonheur que j'ai eu à réaliser ce travail. Cela est d'autant plus vrai dans les cas où de simples entretiens se sont transformés en véritable amitié. Un grand merci à toi, Marion M., qui a porté un intérêt régulier à ce travail, de notre rencontre jusqu'au film.

Un merci très sincère aux relecteurs ponctuels qui ont pris le temps, souvent spontanément, de se plonger dans une partie du manuscrit : Etienne pour tes remarques scrupuleuses et le temps consacré à les griffonner, bien loin, là bas ; Sylvain, Marion M., Caro, Camille, Jako, Colette, Elo, Céline et bien évidemment Papa, ultime relecteur, qui ne s'est pas seulement contenté de scruter les dernières fautes !

Même si j'ai eu tendance à ne pas m'épancher sur mon travail, je ne peux terminer ces remerciements sans avoir une pensée particulière pour ma famille. Merci à toi, Papa, qui m'a donné un patronyme m'ayant facilité la mise en confiance des interlocuteurs sur le terrain (!). Je ne te remercierai jamais assez pour tout le temps que tu m'as consacré depuis toujours, sur les routes ou à relire d'innombrables dossiers. J'espère que tu prendras plaisir à lire ce manuscrit. Merci à toi, Maman, pour ton soutien et tes conseils, pour tes petits plats et ta curiosité insatiable. Merci à mes frère et sœurs et à la famille Limon.

Je n'oublie pas les amis de géo : Manon, Delphine et Cécile, Julien et Quentin, Sandy et Sandrine, la bande des Prostate, Vianney, Jo, Antoine et Elise, et Jako, assurément. Et puis les collègues devenus copains, en particulier les doctorants : Alice, Céline, Léna, P.A., Jacques, Ana, Kim et tous les autres. Merci à la coloc' des Martinettes, à Alice, à Ana et William pour m'avoir si souvent ouvert leur canapé.

L'occasion est aussi de vous remercier, les amis, pour l'intérêt que vous avez porté à mon travail, pour votre soutien, pour les sorties en montagne, ou ailleurs, et qui m'ont accompagnée dans les indispensables moments d'évasion : Popo, Lauriane, Anaïs, Caryvan, Camiléa, Thomarina, Ronarion, Xaviana, Sarobin, Chlotin, Pat' et Yonit, les joyeuses copines du GAF, les nouveaux copains du Beaufortain, et Max pour ta sensibilité et la qualité de nos discussions. En fin de compte, j'espère que chacun trouvera ne serait-ce qu'un petit intérêt, à parcourir quelques lignes de cette thèse.

Evidemment, à celui qui a accepté cette aventure, jusque dans le Beaufortain. A celui qui me rappelle sans cesse les plaisirs simples et l'importance d'aller m'aérer. A celui qui me ramène à la vraie vie, aux rires quotidiens, au bonheur et à l'équilibre dont j'ai tant besoin. Merci, tout simplement, à toi, Sylvain.



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE 1 : ETUDIER LES DYNAMIQUES RESIDENTIELLES DES HAUTES VALLEES ALPINES</b>	<b>35</b>
CHAPITRE 1 : S'installer et vivre entre marginalité, attractivité et pérennité	39
CHAPITRE 2 : Une géographie des relations entre les territoires de montagne et ses habitants	73
CHAPITRE 3 : Du Haut-Giffre à la Haute-Tinée, sélection des terrains de recherche	109
<b>PARTIE 2 : DE LA DEMARCHE DE S'INSTALLER A CELLE DE VIVRE EN HAUTE VALLEE</b>	<b>141</b>
CHAPITRE 4 : Les nouveaux habitants des hautes vallées alpines : une géographie de l'incertain	145
CHAPITRE 5 : Des modes de vie révélateurs d'une certaine adaptabilité	191
CHAPITRE 6 : Les nouveaux habitants des hautes vallées, entre pratiques montagnardes et désirs urbains	241
<b>PARTIE 3 : PERENNISER LES INSTALLATIONS, UN DEFI POUR LES HAUTES VALLEES</b>	<b>273</b>
CHAPITRE 7 : L'enjeu du maintien de la population pour les territoires	277
CHAPITRE 8 : De la capacité d'adaptation à la construction d'un gradient d'attractivité	331
CHAPITRE 9 : Pour une relecture des hautes vallées par des scénarios de demain	365
<b>CONCLUSION</b>	<b>395</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>401</b>
<b>TABLES</b>	<b>421</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>436</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>473</b>



## **INTRODUCTION**

# INTRODUCTION

## Objectifs

**Définir les intérêts spécifiques et les enjeux contemporains du sujet :** l'introduction est envisagée comme une amorce réflexive, définissant le sujet, dégageant les principaux axes du propos qui sera précisé dans le chapitre 1. Un des objectifs est de donner les bases de la réflexion, sans risquer la redondance dans la suite du discours. C'est ainsi que les spécificités et les limites du sujet sont présentées ici. Donner le cadre de cette thèse est aussi l'occasion de présenter succinctement les terrains et la méthodologie de recherche afin de commencer à dérouler le fil directeur de ce travail.

**Poser le cadre scientifique d'une recherche :** se positionner dans la discipline géographique est un exercice délicat bien que nécessaire et souvent attendu par les pairs. Cette introduction est l'occasion d'affirmer les choix réalisés en tant que jeune géographe. Ce travail se nourrit des réflexions de plusieurs champs de la discipline (géographie sociale, géographie politique, aménagement des territoires etc.) et s'appuie sur différentes sciences humaines et sociales (économie, sociologie, démographie, anthropologie, ethnologie) pour proposer une réflexion sur les confins alpins français, espaces peu étudiés jusqu'alors.

**Analyser ce travail dans un contexte professionnel et personnel :** cette thèse de doctorat est l'aboutissement d'un cursus en géographie et l'affirmation d'un intérêt pour la discipline. Pourquoi une thèse et comment ce travail s'insère-t-il dans une démarche professionnelle et personnelle ? Il convient ici de préciser aussi le contexte dans lequel s'effectue ce travail, soutenu par des acteurs des territoires dont les champs de compétences s'établissent à plusieurs échelles. Ainsi, le lecteur comprendra que ces trois années sont à replacer dans le temps long d'un parcours qui se nourrit de réflexions spatiales marquées par un intérêt pour la montagne.

**Expliciter la structuration du propos :** l'un des objectifs de cette introduction est d'expliquer l'organisation générale du manuscrit, sans tomber dans une simplification risquée. Quelle est la pertinence de chaque élément et comment sont-ils organisés ? Quels sont les choix de mise en page réalisés de pair avec la réflexion afin de faciliter la compréhension du propos ? Dans une démarche pédagogique, il s'agit de rendre plus limpide la lecture de ce manuscrit et de présenter succinctement les éléments qui interviennent plus ou moins ponctuellement (illustrations, encadrés, références etc.).



Image 1 : Planche de la bande dessinée *Quitter Paris* (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 146)

Le récit autobiographique illustré, dont est tirée cette planche, raconte le **changement de vie** opéré par Caroline et sa famille qui ont décidé de **quitter la capitale française** pour s'installer dans le massif des Aravis (à Manigod, en Haute-Savoie). Au gré de sa découverte de la montagne, de ses habitants et de leurs modes de vie, et par un regard humoristique, parfois teinté de stéréotypes, elle révèle sa trajectoire de vie qui s'affirme au contact des dynamiques de montagne.

Ici, l'habitante au premier plan montre le **rapport de la population locale aux services** et notamment aux commerces de proximité (baguette sous le bras, présence de l'épicerie), dans un contexte villageois et alpin (montagnes en arrière-plan, petit sapin contrasté en vert, épicerie dans une maison et non un bas d'immeuble). L'ensoleillement (ombre portée), la fraîcheur du climat (pull de l'habitante, cheminée qui fume) et les aliments traditionnels vendus dans l'épicerie ("saucissons, jambon, fromages" etc., inscrits sur le mur de droite) sont des éléments qui, bien que non exclusifs à ces territoires, participent à la validation du caractère montagnard de ce lieu.

Dans ce contexte où les marqueurs d'une certaine tradition apparaissent, la phrase « *Excusez-moi, je ne trouve pas le tofu ?!* » et la réaction de l'habitante (sourire et étonnement) peuvent témoigner de l'irruption d'une forme de nouveauté dans le paysage alimentaire savoyard, le tofu étant associé à des pratiques culinaires de l'ailleurs asiatique et/ou à d'autres modes de consommation et qui prennent de l'ampleur ces dernières années (végétarisme, véganisme etc.). Cette situation est un des témoins des dynamiques socio-spatiales et de l'**arrivée de nouveaux habitants dans des vallées de montagne**.



« *Les montagnes ne divisent pas les hommes, elles les rassemblent* »

(B. Laclais in Bernier et Gauchon, 2013, p. 6).

« *Aucune perspective. Au cours des dernières décennies, la commune de Bourg-les-Alpes a décliné, lentement mais sûrement. De nombreux habitantes et habitants sont partis, les maisons sont vides, les jardins sont à l'abandon, l'épicerie du village a fermé, le centre du village est désert. Les élections municipales approchent. Trois partis se présentent et proposent différentes solutions : promotion du caractère résidentiel, le tourisme avant tout, développement durable pour le village. Qui croire ? Comment se décider ? Pauline, une des rares jeunes femmes qui soient restées au village, invite les villageoises et les villageois à une visite dans le futur* ». Proposé en 2018 par la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA), *via* une plateforme interactive en ligne<sup>1</sup>, cet exemple fictif met en scène les **dynamiques socio-spatiales** d'un village de montagne, enclin à des **bouleversements** (déprise, vieillissement, fermeture des services...) et à diverses **initiatives locales** résultant de visions contrastées du territoire. Si Bourg-les-Alpes est imaginaire et l'exemple exagéré, certains caractères du village n'en sont pas moins réalistes. Émanant d'élus et de citoyens, le **devenir** et l'**attractivité** des Alpes sont au cœur des questionnements démographiques et économiques que se pose ici la CIPRA, tout comme une série d'acteurs politiques français.

Le 25 juillet 2015, le Conseil national de la montagne s'est réuni à Chamonix autour du Premier Ministre de l'époque, Manuel Valls. Ce dernier a déclaré qu'une « *nouvelle pierre à l'édifice de la nouvelle France des territoires* » a été posée. Cette journée a fixé les trois objectifs majeurs de la politique nationale en faveur des territoires de montagne : le désenclavement de la montagne *via* l'intérêt porté aux mobilités, le soutien aux activités économiques en favorisant la pluriactivité, et l'ancrage de ces territoires dans les enjeux de transition énergétique. Deux ans plus tard, la Conférence nationale des territoires s'est réunie le 17 juillet 2017 au Sénat. Après un discours d'une heure du Président de la République Emmanuel Macron, les participants (élus, agents des territoires, acteurs associatifs, etc.) ont été invités à rejoindre cinq ateliers dont les thèmes étaient les suivants : « *vivre où on l'a choisi ; des territoires en dialogue ; imaginer et construire ensemble ; la transition écologique de la société et des territoires ; la mutation numérique de la société et des territoires* »<sup>2</sup>. Entre temps, les parlementaires ont voté la loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, dite "Loi Montagne II". Ce nouveau **pas législatif** a pour objectif d'enrayer les inégalités auxquelles font face les populations de montagne, notamment en termes de services, et de renforcer les orientations précédentes en matière de développement. D'abord décrite par ses difficultés inhérentes, la montagne s'inscrit dans des politiques nationales dont elle dépend directement. Ces exemples mettent en avant un certain nombre de **paradoxes**, tant dans la gestion des relations entre l'Homme et l'espace que dans la nature même des interactions qu'ils entretiennent avec la montagne au quotidien.

Que ce soit aux yeux d'acteurs comme la CIPRA ou d'instances gouvernementales, les territoires de montagne apparaissent ambivalents et complémentaires, attractifs et fragiles. Ils accueillent habitants et touristes, agriculture et industrie, traditions et modernités. Ils déjouent les polarités entre urbain et rural et brouillent les linéarités des politiques nationales. Loin de toute généralisation manichéenne, chaque bassin de vie, chaque commune, chaque hameau présente des spécificités propres qui repoussent mais attirent aussi des habitants. S'installant depuis des siècles dans les Alpes, ces derniers sont les **pierres angulaires sensibles** de l'évolution des sociétés et des espaces montagnards. Rassemblés et/ou dispersés, ils tentent chaque jour de s'adapter aux conditions particulières du milieu montagnard. Entre rudesse et beauté, la montagne devient alors une attache pour ces habitants qui tissent leurs **trajectoires résidentielles** au gré de diverses pratiques. Ils donnent aux géographes d'innombrables raisons d'aller y mettre les pieds.

<sup>1</sup> <https://www.cipra.org/de/alpmonitor/presentation3/amo-fr.html#/startButton>, consulté le 18 février 2019

<sup>2</sup> <https://www.cget.gouv.fr/actualites/premiere-conference-nationale-des-territoires>, consulté le 18 février 2019

## 1. ÉTUDIER DES TERRITOIRES DE VIE AU CŒUR DES ALPES SOUS INFLUENCE TOURISTIQUE

### De l'installation aux trajectoires résidentielles : éléments de définitions

« *S'installer et vivre* », deux termes éminemment humains tout autant que géographiques. Guère utilisés au sein de la discipline à en croire les dictionnaires qui ne présentent aucune entrée (Baud et *al.*, 2003 ; Brunet et *al.*, 1993 ; Lévy et Lussault, dir., 2013), ils ont néanmoins l'avantage d'être accessibles tout en permettant l'ouverture du discours au sein de la géographie et au-delà. Du latin médiéval *installare* (Larousse, 1995, p. 555), s'installer admet l'**établissement d'une résidence dans un lieu** en intégrant la notion de **pérennité**, pour un certain temps. Plus largement, le lieu et l'espace ne sont pas seulement habités (lat. *habitare*, habiter, occuper ; Gaffiot, 2011), ils sont vécus et pratiqués de façon permanente, du quotidien à l'échelle temporelle de la vie. S'installer, c'est aussi vivre, « *être vivant* », « *passer sa vie d'une certaine façon* » et « *exister durablement* » (Larousse, 1995, p. 555). S'installer et vivre, c'est envisager une **relation continue à l'espace** qui devient, au cours du temps, une **attache** où des liens parfois **affectifs** se tissent et se rompent. L'utilisation de ces deux termes s'affirme donc dans la volonté de considérer les relations intimes des femmes et des hommes avec l'espace qu'ils observent, fréquentent et parfois subissent, adoptent et s'approprient pour devenir **territoire de vie**.

Ces territoires de vie, les résidents les choisissent ou non, au gré des opportunités professionnelles, des désirs personnels et des **étapes** de leur existence. Car, pour s'installer, le premier pas est la **migration** à grande ou petite échelle. C'est un « *déplacement d'un individu ou d'un groupe d'individus, suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence principale et d'habitat, et impliquant une modification significative de l'existence sociale quotidienne* » (Poncet et Lussault in Lévy et Lussault, dir., 2013, p. 668). Migrer induit un **changement** dans le temps et dans l'espace à l'inverse de l'installation, et pourtant les deux sont liés. C'est en cela que ces deux actions impliquent des **choix**. Tout au long des processus de migration et d'installation, chaque individu oriente ses volontés et ses décisions par l'établissement physique dans un espace de vie qui lui semble propice et adapté. Quels sont ces choix et les raisons qui poussent les nouveaux résidents à migrer, à s'installer et à vivre dans un espace ? En quoi l'espace qu'est la montagne alpine est-il un territoire d'accueil de populations aux **trajectoires résidentielles** aussi linéaires que sinueuses ?

Les trajectoires résidentielles sont le reflet des parcours d'habitants s'installant, pour des durées plus ou moins longues, dans différents espaces qu'ils découvrent, quittent ou retrouvent. Tels des **files d'Ariane**, elles sont des **lignes de vie** qui retracent l'évolution d'individus au sein de territoires vécus et pratiqués. En quoi ces trajectoires informent le géographe des **choix spatiaux** réalisés tout au long d'une vie ? De quelle manière l'historique des espaces fréquentés permet de comprendre l'**itinéraire** de chacun ? Comment l'Homme se construit-il dans un lieu au cours de sa vie et comment ce lieu nourrit-il la trajectoire de l'individu ? Les trajectoires résidentielles donnent en fait de multiples indications sur les **dynamiques** migratoires et les **évolutions** de la société à l'échelle locale comme internationale.

Les raisons qui poussent à s'installer et vivre dans un espace et à renforcer sa propre trajectoire résidentielle par de nouvelles migrations sont le résultat d'un **processus** individuel ou familial souvent réfléchi. Pour O. Lazzarotti (2006, p. 5-6), les raisons qui entraînent ces changements émanent souvent de volontés personnelles : « *le fait de vivre ici ou là n'est pas un pur produit de ces « circonstances qui font que... » [...] Le fait d'être ici [...] parle bel et bien de cette part de chaque homme [à faire des choix]* ». Comment s'opèrent ces choix et quelles sont les raisons qui guident la migration puis l'installation ? Admettons donc que **s'installer et vivre** amènent à considérer une **relation réciproque entre l'être humain et l'espace, l'Homme et son environnement, les habitants et leur territoire**, au gré de paramètres **subjectifs** et parfois **sensibles**, révélés par des **trajectoires** qui participent ou non à l'**attractivité de vallées de montagne**.

## Considérer l'attractivité et la capacité d'adaptation des Alpes

Les particularités physiques des Alpes ont longtemps été envisagées, et le sont parfois encore, comme des « *handicaps significatifs entraînant des conditions de vie plus difficiles et restreignant l'exercice de certaines activités économiques* » (Loi Montagne, 1985, article 3). D'après la loi Montagne de 1985, les communes de montagne sont uniquement celles où les contraintes du milieu sont considérées comme importantes et présentant une « *limitation considérable des possibilités d'utilisation des terres et un accroissement important des coûts des travaux* ». Cette idée a continué à être renforcée au cours de la fin du XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Peut-être cela a-t-il participé à la répulsion des populations à fréquenter la montagne autrement que pour des vacances. Et là émerge un **paradoxe** : attirés par une certaine forme d'exotisme du milieu montagnard (neige, froid, paysages et nature etc.), par les opportunités d'activités de loisirs et par le plaisir procuré du "changement d'air", les Français ont commencé à fréquenter les vallées alpines pour des temps courts dès les années 1970. Suite au premier Plan Neige de 1964, les Alpes deviennent un **vivier du déplacement hivernal ponctuel**, voire hyper-ponctuel lors du mois de février, pour la plus grande joie des touristes et des acteurs économiques de ces vallées. Parallèlement, certaines de celles-ci et/ou leurs voisines directes **se vident de leurs résidents permanents** et de leur vie à l'année (services, commerces, emplois, maintien des infrastructures et des paysages etc.). Parmi soixante-deux communes de dix-huit vallées des Alpes françaises (terrains pré-sélectionnés - annexe 1), accueillant un tourisme de masse ou plus résiduel, ce sont près de la moitié (26/62) qui ont perdu des habitants entre 1968 et 1999. Sans que le phénomène se répète nécessairement dans les mêmes communes, le phénomène est légèrement plus fort entre 1999 et 2016 (28/62) (données INSEE). La montagne est-elle devenue un **espace de pratiques ponctuelles**, un lieu largement apprécié pour les vacances, mais pas au-delà ?

**Photographies 1, 2 et 3 : paysages, mobilités et résidentialité**  
*en hautes vallées, entre atouts et difficultés (A. Barrios)*



*En Haute-Maurienne (1 - 8 octobre 2016), le hameau de l'Ecot est le dernier de la vallée. Au pied du glacier du Mulinet, il vit grâce aux nombreux résidents secondaires et touristes qui l'animent en été, et en toutes saisons grâce à une famille installée à l'année. Mais les mobilités y sont réduites comme en Haute-Tinée (2 - 7 décembre 2017) où la neige ne facilite ni les déplacements personnels ni les transports en commun déjà peu efficaces. Et pourtant, les confins comme Abriès (Queyras - 3 - 27 novembre 2017) ne sont pas dénués de dynamisme et présentent, notamment aux yeux de leurs habitants, des opportunités répondant à des choix de vie.*

Si la montagne alpine attire des touristes, c'est bien qu'elle présente aussi des « *avantages comparatifs distincts* » (Brunet et al., 1993, p. 337). Comme le rappellent les députés A. Genevard et B. Laclais dans les *Avant-propos* du « Rapport sur l'acte II de la montagne » (2015, p. 3), « *si la notion de handicap est importante, celle d'opportunité l'est tout autant aujourd'hui* ». Depuis quelques années, il semble poindre une **évolution législative** dans la reconnaissance officielle des atouts de ces espaces.

La Loi Montagne de 1985 a cherché à compenser les difficultés auxquelles étaient confrontées les populations. La Loi Montagne II met davantage en avant les caractères remarquables de la montagne française. Dans le *Rapport d'information sur la mise en application de la loi*, les parlementaires argumentent en ce sens :

*« Qu'est-ce que la montagne ? Espace de rêve et de loisir pour certains, poumon écologique et cœur de la biodiversité, lieu de production agricole, vivier de l'économie blanche et de la production énergétique pour d'autres, la montagne est avant tout un lieu de vie. La montagne est une sentinelle du changement climatique et mêle ancrage des traditions et élan de l'innovation. Les territoires de montagne sont une chance pour la République, à condition que l'on tienne compte de leurs spécificités, de leurs handicaps naturels parfois, de leur richesse et de leurs aménités toujours, de leur besoin de développement et de la nécessité de les protéger »* (Battistel et Sempastous, 2017, p. 5).

**La montagne, lieu de vie.** La montagne attractive. Comment, pour qui et pourquoi ? Quelle est cette attractivité, cette « *capacité à attirer* » (Brunet et al., 1993, p. 51) ? Tout comme la migration et l'installation, cette notion revêt une part de **subjectivité** et n'a pas la même **intensité** selon les espaces (Raymond *in* Barthe et al., dir., 2007). Chaque territoire a ses propres intérêts aux yeux de chacun. L'enjeu pour le scientifique est donc de trouver les caractères objectifs de l'attractivité. Pour J.-Y. Pineau (*in* Martin et al., dir., 2012), pour être existante et pérenne, l'attractivité d'un territoire doit relier l'attractivité **économique** (offres d'emplois et activités) et l'attractivité **résidentielle** (offre de cadre et de qualité de vie). En ce sens, l'attractivité est un « *pouvoir d'attraction pour les investissements de toutes sortes, privés et publics, financiers, matériels, institutionnels* » (Boesch et al., 2011, p. 2). Elle induit la notion de **concurrence** entre différents lieux (Ansel et Frankhauser, dir., 2012). L'individu observe et analyse, ressent et oriente ses choix en fonction des autres espaces de façon rationnelle et/ou affective.

Elle nécessite donc une **capacité d'adaptation permanente** si les territoires veulent rester dans le cercle du dynamisme socio-économique établi à une échelle plus vaste. A l'inverse, elle exige des efforts de réinsertion pour les espaces plus ou moins en retrait (Chignier-Riboulon *in* Chignier-Riboulon et Semmoud, 2007, p. 10). L'attractivité demande aux territoires et à leurs acteurs d'être capables de **s'adapter aux changements de la société, aux demandes des individus, aux exigences de la montagne**. La question de l'évolution de l'économie et la prise en compte de l'activité touristique sont des défis pour les acteurs du quotidien dans les Alpes françaises. Comment devenir ou rester attractifs tout en intégrant traditions et nouveautés, résidents et touristes, dynamisme économique et cadre de vie ? L'adaptation étant un processus long, la capacité d'adaptation est une **faculté des territoires à penser leur évolution pour le bien de la communauté à l'échelle de plusieurs dizaines d'années**. Elle sollicite des jeux d'acteurs multiscales et multitemporels, incluant toute la population locale.

Dans le contexte des Alpes sous influence touristique, il s'agit donc d'intégrer le fait de s'installer et de vivre en montagne comme un facteur de dynamisme, à long terme, pour les territoires locaux et pour les Alpes. L'enjeu de ce travail est de questionner **l'attractivité de vallées alpines au regard de la pérennité de l'installation**, sans tomber dans l'écueil de la survalorisation de la montagne. Considérer les interactions entre les habitants et les Alpes représente d'ores et déjà un premier pas vers une science sociale et politique des territoires.

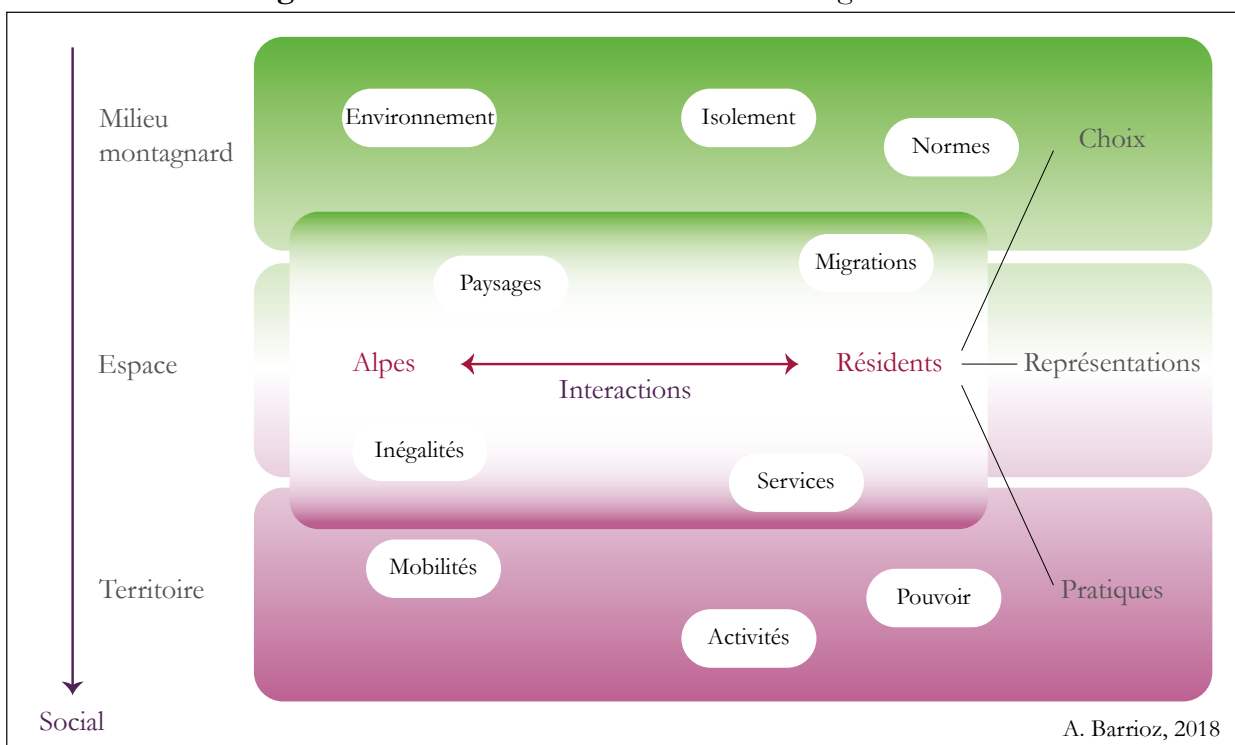


## Pour une science sociale et politique des territoires au prisme des confins

D'une part, en pensant les liens entre les habitants et les Alpes (figure 1), il s'agit de comprendre les rapports sociaux avec les espaces de montagne et d'analyser les relations entre résident permanent et territoire vécu, pratiqué et représenté. Le social est envisagé ici comme « *le système de relations que les hommes ont avec les espaces, à savoir les pratiques, les usages, les représentations, les imaginaires, les systèmes de valeurs et les stratégies que les acteurs déploient dans l'espace* » (Cailly in Lévy et Lussault, dir., 2013, p. 933). Ce travail souhaite mettre en lumière les **dynamiques sociales** (migrations, installations, activités) de vallées alpines enclines à des **difficultés collectives** (inégalités face à l'emploi, accès aux services, mobilités), tout en considérant les **atouts de ces territoires**. Il s'intéresse aux comportements des **femmes** et des **hommes** qui s'installent et vivent, souvent par choix, dans des espaces isolés, ou tout au moins à l'écart des centres urbains. Ce travail se préoccupe donc de l'habitant, influencé par des normes, des enjeux de pouvoir et de domination. Il souhaite mettre en lumière le rapport quotidien entre les populations installées et l'espace pratiqué grâce à des trajectoires individuelles reflétant une part d'attractivité de la montagne.

D'autre part, il s'agit aussi de questionner la logique induite par la géographie actuelle. La montagne ici considérée en tant qu'environnement ne joue-t-elle pas un rôle sur les migrations des habitants ? La **double influence des critères sociaux et spatiaux** est au cœur de cette réflexion qui va de pair avec le désir d'H. Gumuchian (1984, p. 10) de « *prendre en compte simultanément la société et son environnement "naturel"* ». Pour lui, la géographie s'affirme comme science sociale puisque « *le milieu naturel n'est pas considéré pour lui-même, mais au travers du regard des hommes et des femmes qui l'utilisent de façon permanente ou temporaire* » (Gumuchian, 1984, p. 10). Ce travail envisage d'intégrer l'environnement au sens large dans les choix opérés par les migrants, y compris comme un facteur d'attractivité comme peut l'être, par exemple, la situation d'isolement. La figure 1 ci-après met en avant la démarche de considérer les relations entre le milieu montagnard et le territoire, influencés par le social et le spatial.

**Figure 1** : considérer les relations entre milieu montagnard et territoire



A. Barrioz, 2018



La réflexion qui suit s'intéresse à l'espace social nourri de différentes influences. Par une approche géographique qui puise des éléments dans les sciences humaines et sociales (anthropologie, ethnologie, sociologie, économie voire psychologie), ce travail souhaite questionner différents concepts et notions plus ou moins valorisés par la géographie actuelle. D'ores et déjà, il s'agit d'assumer le postulat selon lequel l'urbain n'est pas au cœur de toutes les interactions socio-spatiales. Selon F. Moriconi-Ebrard (*in* Lévy et Lussault, dir., 2013, p. 111), le concept d'attraction est « *étroitement lié à la géographie urbaine et au problème de centralité* ». Une des postures de ce travail va à l'encontre de cette approche. Énonçons ici qu'il peut exister des **espaces attractifs indépendamment de toute influence urbaine**, à commencer par ceux où existent des formes d'isolement. « *Sentiment lié à la faiblesse des relations avec les autres, avec l'extérieur* », l'isolement est assimilé à un « *trou* » ou un « *refuge* » (Brunet et al., 1993, p. 284) et « *n'est pas toujours fondé sur des raisons objectives mais plutôt sur des représentations que l'on se fait* » (Baud et al., 2003, p. 287). Vus de l'extérieur et notamment par le regard urbain, certains espaces de montagne sont perçus de façon péjorative comme des "bouts du monde" enclins aux maux de l'isolement. En retournant ce stéréotype, comment des vallées alpines sont-elles désirées ? Et même, de quelle manière cet isolement questionne le rapport entre centralités et marges ?

Derrière la richesse du terme et les formes multiples qu'elle prend, la **marge** est souvent mise en regard d'autres espaces. Ces « *lieux du vivre autrement* » (Grésillon et al., 2016) sont souvent des limites, pas seulement géographiques, qui représentent l'Autre et l'Ailleurs. Généralement délaissées pour les centres et mal connues (Depraz, 2017-a), elles ne sont pourtant pas dénuées de vie et de dynamisme. Elles sont au cœur de l'évolution de notre monde et constituent « *des miroirs efficaces de la société. [Elles] nous parlent de la manière dont sont produites et entretenues les inégalités [...et] propagent volontiers des critiques du modèle national dominant et/ou des expérimentations socioculturelles, économiques et de mise en valeur du territoire* » (*id.*, p. 6). Néanmoins, une connotation négative est parfois attribuée au statut de "marge" et à celui qui la fréquente. Par exemple et comme le font remarquer R. Brunet et al. (1993, p. 320), « *un marginal est quelqu'un qui ne s'intègre pas* ». Pour chacun, la marge est donc relative. La marginalisation est quant à elle un processus de mise à l'écart qui se distingue de la **marginalité**. Celle-ci questionne la conformité d'une position sociale dans l'espace. Elle n'est pas exclusion puisqu'elle fait généralement « *référence à une différence acceptée* » (Chignier-Riboulon *in* Chignier-Riboulon et Semmoud, 2007, p. 14). La norme induite par le système social est questionnée par la marginalité qui « *pousse les géographes dans leurs retranchements : existe-t-il des décalages entre la vision académique des territoires et le quotidien des habitants ? Comment peut-on expliciter l'hétérogénéité des territoires et du corps social ?* » (Grésillon et al., 2016, p. 18). Même si le terme est flou (Morelle, 2016), le caractère assumé de la marginalité, qui peut être choisie, constitue une porte d'entrée de cette réflexion. Par contre, il convient de préciser le terme de marge qui est vaste (Prost, 1993) et intègre une série de sous-espaces comme les frontières, les arrière-pays et les confins (Grésillon et al., 2016).

Le terme de **confins** est assez peu utilisé dans la géographie française. Les confins sont une « *extrémité d'un pays, d'un territoire* » (Larousse, 1995, p. 257). Certains les considèrent « *« loin de tout »* » (Baud et al., 2003, p. 151). D'autres y couplent « *les idées de proximité (d'un autre territoire) et d'extrémité (par rapport au centre)* » (Brunet et al., 1993, p. 122). Il y a donc du dedans et du dehors dans les confins mais sans envisager la rupture, c'est davantage l'idée de **gradient** qui ressort (Lévy *in* Lévy et Lussault, dir., 2013, p. 222). Quand la marge est plurielle, les confins précisent les contours d'un espace tampon « *en position de frontière internationale, [...] marqué par des très faibles densités de population et des formes de mise en valeur dominées par des mesures de protection de l'environnement de type parc ou réserve* » (Antheaume et Giraut, 2002, p. 41). En prenant en compte l'environnement comme espace de vie privilégié, les confins se démarquent de la marge. Ils peuvent être des « *pôle[s] autour [desquels] se construit la représentation symbolique d'un territoire de qualité, éloigné des maux tant de la société que de la modernité* » (Dalama *in* François et al., 2013, p. 206). Les

confins sont donc physiques et sociaux, intrinsèquement géographiques et finalement politiques.

Ce travail souhaite apporter une pierre à la géographie en tant que « *science sociale du territoire* » (Gumuchian et Marois, 2000, p. 18) par le biais de l'analyse de **trajectoires résidentielles vers des confins**. Le résident et l'espace du quotidien sont donc envisagés selon le regard de l'individu, qui influence la façon dont est **aménagé** le territoire (Gumuchian, 1984). Pour certains comme B. Debarbieux (*in* Lévy et Lussault, dir., 2013), la montagne est d'ailleurs devenue un objet géographique institutionnel et le fruit de volontés plus ou moins locales d'en faire un espace attractif, au moins pour des pratiquants à court terme. La **dimension politique** du territoire ne peut être négligée dans cette approche puisque les choix qui sont opérés par les migrants dépendent aussi de la capacité des acteurs à entretenir, aménager et faire valoir leur territoire. Cependant, il ne s'agit pas de le considérer uniquement par la voie des institutions qui ont tendance à « *enfermer [le territoire] à l'intérieur de frontières trop étroites, restrictives : celles du pouvoir, de ses institutions et de ses appareils* » (Di Méo, 1998, p. 5). Un des enjeux est de comprendre le **territoire** via un aspect **opératoire** et moins théorique. A travers une géographie qui place **l'application** des résultats comme débouché social de ce travail, un des buts est notamment de mettre en exergue les verrous et les blocages de politiques et d'acteurs publics.

Peut-être de façon trop ambitieuse et sans affirmer dès à présent y parvenir, ce travail souhaite, sans envisager le monopole de la discipline, conforter le **double rôle de la géographie** (Gumuchian et Marois, 2000, p. 85), celui de **produire de la connaissance** sur les relations entre l'espace et les sociétés, dans un contexte de migrations vers des vallées alpines, et celui de s'inscrire dans les **évolutions actuelles de la société** en proposant un regard décomplexé sur le **rôle** de la discipline auprès des **acteurs des territoires** au prisme des confins de montagne. Ces orientations scientifiques s'inscrivent dans un projet de recherche qui se construit progressivement depuis plusieurs années.

## 2. NAISSANCE ET AFFIRMATION D'UN PROJET DE RECHERCHE

*« Et puis voilà que de loin nous apercevons une montagne !  
Ô la bienfaisante apparition !  
Si elle ne nous parle plus comme au sauvage de l'âge de pierre,  
du dieu méchant ou inquiétant qui l'habite, elle réveille en nous,  
sous l'homme utilitaire ou médiocre,  
l'être simple qui s'est conservé à notre insu »*  
(Schrader, 2010, p. 14).

### Genèse d'une recherche géographique

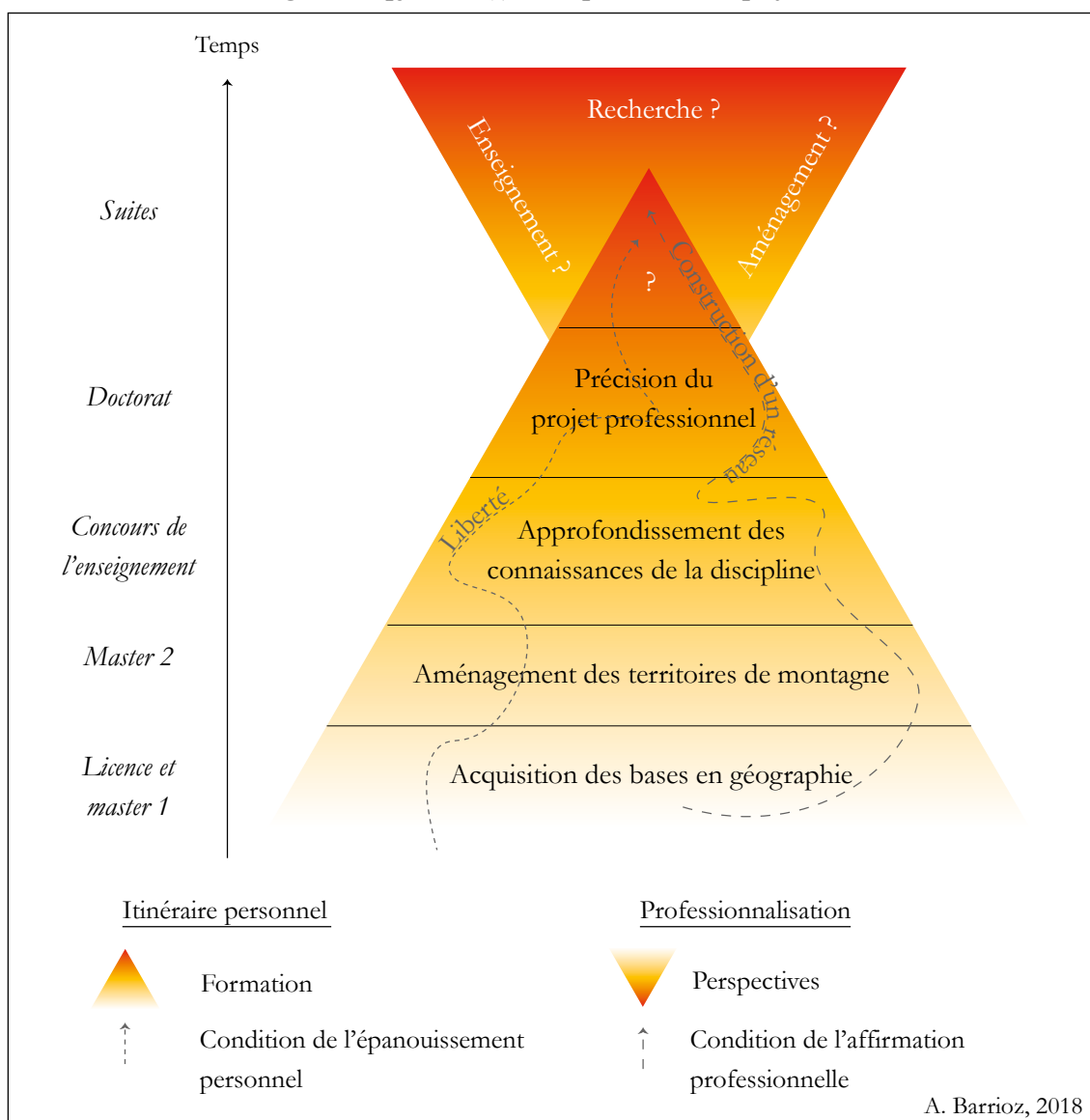
Cette recherche géographique s'ancre au sein des territoires notamment par sa volonté de mener un travail soutenu par des acteurs à plusieurs échelles. Impliqué dans la recherche, le **Conseil Savoie Mont Blanc** (ex-Assemblée des Pays de Savoie) est un support financier important. **Plusieurs acteurs plus locaux** sont également inclus dans ce travail. La Communauté de communes du Beaufortain, aujourd'hui rattachée à la **Communauté d'agglomération Arlysère**, est un soutien depuis septembre 2015. Elle est intéressée par les résultats questionnant l'ampleur du phénomène de migration dans la vallée et les possibilités d'inversion de la tendance démographique dépressionnaire. De son côté, l'**agence EdF Savoie "Une rivière, un territoire"** suit ce travail afin de réfléchir aux opportunités économiques de vallées où l'hydroélectricité prend une part importante. Enfin, le **Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)**, par l'intermédiaire du Commissariat du massif des Alpes, participe à cette

réflexion qui concerne directement un des axes de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) (CGET et al., 2015). Par l'intermédiaire des contrats de plan Etat-régions, l'axe 1 vise en effet à « améliorer l'attractivité des territoires du massif par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises » (CGET, 2015-a). Ainsi, ce travail bénéficie du **soutien** de certains acteurs des territoires, mais il convient de préciser que la liberté scientifique ne s'en est jamais trouvée altérée. En ce sens, cette indépendance a facilité l'organisation et l'appropriation du sujet.

Cette recherche géographique est un **palier professionnel épanouissant** d'un cheminement réalisé au gré d'influences, de choix, de freins et d'opportunités (figure 2). Après un parcours classique de géographie au sein de l'Université de Savoie (licence puis master professionnel), l'obtention de l'agrégation a ouvert les portes de l'enseignement. Suite à une année de titularisation enrichissante, stimulante et intense, le projet de thèse s'est finalement concrétisé.

Ainsi, entre géographie guidée par la professionnalisation et l'**aménagement des territoires de montagne**, et géographie plus **théorique et universitaire**, cette recherche apparaît aujourd'hui comme l'**affirmation logique** d'un parcours plus ou moins linéaire mais toujours ouvert sur la discipline, le monde qui nous entoure et la montagne qui berce nombre d'états d'âme. Elle est un **voyage au pays de l'intime découverte de la science géographique et le reflet de pérégrinations alpines passionnées**.

Figure 2 : *pyramide(s) d'un épanouissement professionnel*



## Des Alpes aux hautes vallées

En 1933, dans la préface de *L'homme et la montagne* de J. Blache, R. Blanchard écrivait qu'« *une définition même de la montagne qui soit claire et compréhensible, est à elle seule à peu près impossible à fournir* » (Blanchard in Blache, 1933, p. 1). Cela est d'autant plus vrai que chaque **montagne** est qualifiée ou non comme telle selon une série d'éléments culturels. En s'intéressant aux Alpes et à la montagne en général, le débat de fond est risqué : « *c'est que tenter de définir la montagne, lui reconnaître des singularités fortes, c'est souffler sur les braises d'un débat que la géographie n'a jamais véritablement tranché, en réveillant les vieux démons du déterminisme* » (Antoine et Milian, dir., 2011, p. 18). Écartons donc dès à présent les débats et controverses en suspens. Retenons l'**originalité de la montagne** comme « *ensemble spatial porteur de territorialités multiples dont l'altitude et les systèmes de pente qui le composent opèrent une discontinuité géographique et/ou climatique suffisamment franche avec les espaces voisins pour être perçu comme différent de ces derniers, à la fois par les populations qui y vivent et par celles qui n'y vivent pas* » (Sacareau, 2003, p. 14). Plus précisément, retenons la montagne vécue selon des relations avec l'humain.

### Photographies 4 et 5 : vivre en montagne en France...



... à Sixt-Fer-à-Cheval (Haut-Giffre),  
au pied de la Pointe de Sales (2497 m)  
(A. Barrioꝝ, 20 juin 2017)



... à Saint-Ours (Haute-Ubaye),  
dominé par la Tête de la Courbe (3019 m)  
(A. Barrioꝝ, 9 octobre 2017)

La « *haute et moyenne montagne résidentielle et touristique* » intègre 11 % des Français et occupe 28 % du territoire. Cette classification de la DATAR (Barczak et *al.*, 2012) sépare, de façon binaire, ce groupe en deux types de communes : les unes sont dites attractives quand leurs voisines sont caractérisées davantage par leurs difficultés.



Dans les Alpes, la littérature reconnaît une distinction entre **Alpes du Nord** (Haute-Savoie, Savoie et une partie de l'Isère) et **Alpes du Sud** (Alpes Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes et autre partie de l'Isère). Les unes seraient enclines à une économie relativement diversifiée et à une démographie dynamique. Les autres seraient plus discrètes et plus en difficulté mais non moins attractives. Tout en reconsidérant cette coupure géographique et cette généralisation manichéenne, c'est bien l'ensemble des Alpes françaises qui est composé de bassins de vie actifs. Il y a partout des activités diverses (houille blanche, aluminium, artisanat...), une agriculture qui tente de perdurer notamment par la présence de labels et d'appellations, une filière bois généralement active et un secteur touristique représentant une des premières activités économiques du massif avec un chiffre d'affaire de treize milliards d'euros en 2012 (Genevard et Laclais, 2015). Il conviendra donc de préciser dans cette réflexion la **diversité** qui fait des Alpes un espace apprécié voire parfois idolâtré, y compris par des géographes (Knafou, 1994 ; De Martonne *in* Mottet et *al.*, 2001). Il conviendra aussi de prendre la mesure des difficultés et des fragilités rencontrées par et dans ces espaces.

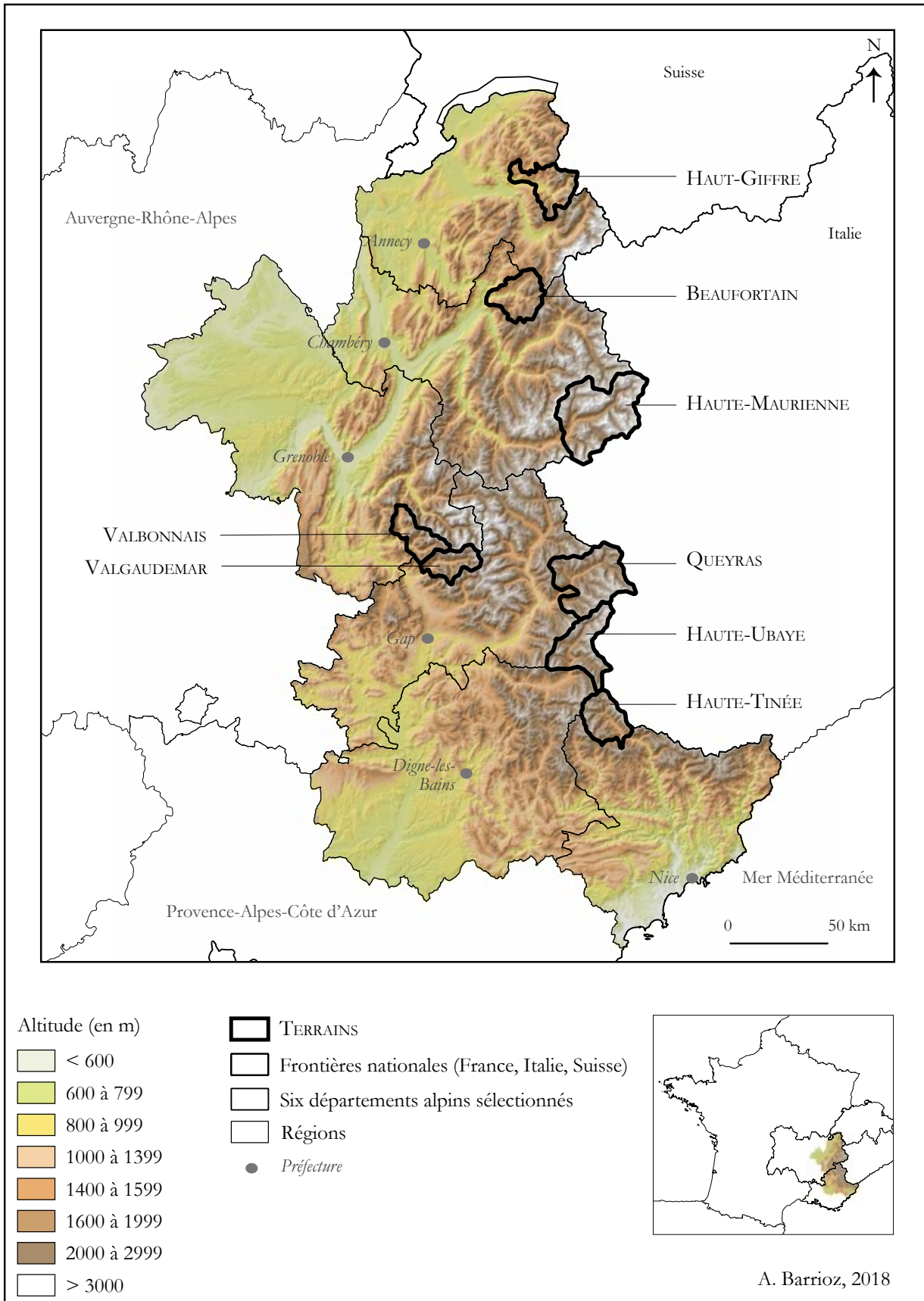
Outre ces représentations, les **Alpes** sont un des six **massifs** métropolitains délimités par la loi Montagne de 1985. D'après l'Observatoire des territoires<sup>3</sup> et le règlement n°1257/1999 du 17 mai 1999 qui reprend les éléments de la loi Montagne et de la directive 76/401/CEE du Conseil du 6 avril 1976, il existe deux zones officielles et administratives en montagne (les communes et les massifs). Au même titre que les autres, le massif des Alpes est un produit institutionnel « *construit pour promouvoir l'auto-développement des territoires de montagne* » et pour répondre aux attentes et aux besoins de la population. Toutefois, il n'a pas fallu attendre ces mesures pour que les Alpes attirent les sociétés humaines. Comme cela est le cas depuis la Préhistoire (Blanchard, 1956), le massif est un espace peuplé. Aujourd'hui, plus de **2,6 millions d'habitants** vivent dans les Alpes françaises, ce qui représente 20 % de la population de l'Arc alpin et près de 4 % des Français (Genevard et Laclais, 2015). Les densités de population les plus fortes sont dans les centres urbains, et notamment ceux du Sillon alpin (Grenoble, Chambéry, Annecy et Annemasse). A l'opposé, les confins des Alpes présentent des **densités** plus faibles et une **accessibilité** aux pôles urbains moins efficace. En quoi ces confins attirent-ils et qui accueillent-ils ?

Ces confins font référence ici à des **hautes vallées alpines**, terme qui sera défini dans la suite du propos. La bibliographie recense peu son utilisation. Il est utilisé dans un ouvrage d'H. Rougier (1980) mais l'auteur ne le définit pas. La réflexion qui suit précisera cela en présentant notamment une série d'indicateurs ayant servi à définir et choisir les terrains. Ces derniers sont au nombre de **huit**, comme en atteste la figure 3. Ils ont été sélectionnés à travers six départements des Alpes françaises. Le choix a été fait d'exclure la Drôme, où quelques éléments de réflexion sur les migrations de nouveaux habitants en montagne sont présents dans la littérature (Cognard, 2006, 2010, 2011). Afin de ne pas s'y perdre, il est apparu nécessaire et pertinent de choisir cinq hautes vallées où l'implication serait plus approfondie. Ce sont le Haut-Giffre (Haute-Savoie), le Beaufortain et la Haute-Maurienne (en Savoie), le Queyras (Hautes-Alpes) et la Haute-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence). Ces hautes vallées du Giffre, du Doron, de l'Arc, du Guil et de l'Ubaye ont été parcourues à la rencontre d'habitants et de toute une série d'acteurs des territoires (institutionnels, associatifs, économiques, etc.). Les trois autres vallées sélectionnées sont le Valbonnais (Isère), le Valgaudemar (Hautes-Alpes) et la Haute-Tinée (Alpes Maritimes). Dans ces vallées de la Bonne, de la Séveraisse et de la Tinée, l'objectif était de rencontrer des acteurs des territoires, en excluant les habitants installés récemment, afin d'apporter un complément d'analyse des politiques publiques déjà appréhendées dans les autres terrains. L'encart « *Carnet de terrain 1* » donne une première vision de ces vallées.

<sup>3</sup><http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/communes-classees-en-zone-de-montagne>, consulté le 18 février 2019.



**Figure 3 :** huit terrains à travers six départements des Alpes françaises



Carnet de terrain n°1 : premiers pas en Haute-Ubaye - 26 novembre 2016 - avec Sylvain

10h26. Nous quittons Barcelonnette direction l'amont de la vallée. Le grand bleu a remplacé les nuages bas de la veille. La route départementale D900 nous mène en direction des versants enneigés de la Haute-Ubaye. Une fois passé Jausiers, les virages parcourant les gorges de la rivière laissent entrevoir des passages taillés dans la roche et les premiers sommets recouverts de forêt. Puis La Contamine-Châtelard se présente. Encore dans l'ombre, le village dénote avec ce qui le surplombe. En plein soleil, les regards se focalisent sur le fort de Tournoux, 700 mètres au-dessus du village, et construit au XIX<sup>e</sup> siècle pour défendre la frontière avec l'Italie. Nous croisons un quad et quelques voitures avant de nous diriger vers l'est et l'Ubayette, affluent de l'Ubaye. La route longe le versant nord et domine la confluence des deux cours d'eau, la vue se dégage progressivement jusqu'à arriver à Meyronnes, ancienne commune, devenue chef-lieu à la suite de sa fusion avec Larche, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour former la commune de Val d'Oronaye. Le village-rue de Larche est installé dans un fond de vallée relativement plat, côté endroit (adret) afin de bénéficier, en hiver, de quelques furtifs rayons de soleil. Il semble n'y avoir pas l'ombre d'un habitant... Seule une voiture est stationnée sur la route principale. Sur la gauche, un champ semble être, ou avoir été, le terrain de jeu des skieurs en période hivernale. Il reste deux téléskis. Nous poursuivons. Quelques kilomètres plus loin, Maison-Méane est le village aux confins de la vallée. Sylvain s'en va admirer, depuis le ciel, ce coin calme et encore ensoleillé.

Le dernier village n'est peut-être pas le plus dénué de vie. Les volets fermés de la majorité des maisons indiquent le départ des résidents secondaires vers l'aval, parfois plus loin encore. La sciure du bois fraîchement coupé, encore entassé devant le chemin d'une maison, laisse au passant l'impression du temps qui court et qui oblige au labeur dans l'urgence, avant l'arrivée de la neige et du froid. Parfois, le bois est rangé le long d'un mur. Une voiture est garée sous un porche et marque la présence d'habitants. Les chiens aboient et sentent ma présence. Même si les militaires du 11<sup>e</sup> B.C.A. semblent avoir déserté les lieux depuis bien longtemps, d'autres foyers sont ouverts à cette période de novembre peu parcourue par les touristes. Je repars et croise un Italien, tout juste revenu d'un tour de ski de randonnée, D.V.A. au cou, skis dans le coffre. Rires et bonne humeur me font reprendre doucement la route, en direction du col de Larche. En quelques mètres, le paysage alors sec laisse place à la neige, venue recouvrir la route qui plonge du côté italien. Au col, les voitures sont nombreuses et les traces de ski de randonnée aussi. Deux gendarmes du P.G.H.M. de Jausiers regagnent la leur après une sortie matinale. Un camion de bois attend le passage du chasse-neige censé déblayer les routes italiennes. Côté français, un panneau indique une chaussée glissante en cas de neige et une route non déneigée de 20h à 7h. La neige qui reflète les doux rayons du soleil illumine le paysage. En redescendant, mon regard s'arrête vers le sud et le Val Fourane, territoire protégé du Parc national du Mercantour. La vie semble paisible ici.

Il me faut retourner à Larche pour observer et m'imprégner de ce qu'il s'y passe. Je goûte à l'ambiance du village. Sans doute à en devenir louche, je passe plus de vingt minutes à lire les dernières nouvelles déposées par la mairie sur les vitres du "Point information" : « la route départementale 900 sera totalement coupée à la circulation le lundi 12/09/2016 de 13h30 à 16h30 et le lundi 3/10/2016 de 9h au lendemain 8h », « la mairie de Jausiers recrute un(e) titulaire du CAP Petite enfance », « à vendre, terrain communal de 630 m<sup>2</sup> à Maison-Méane. Pour tout renseignement contacter la mairie »... Quelques jeux pour enfants ont été installés devant ce grand bâtiment qui accueille aussi le syndicat d'initiative du Parc, mais l'école a disparu, les enfants se rendent à plus de vingt minutes de là, à Saint-Paul-sur-Ubaye.

[...] C'est le retour de Sylvain. Nous nous dirigeons vers Saint-Ours, à 2,5 km en amont de Meyronnes. La route qui relie le hameau au chef-lieu est étroite et abrupte. Perché au-dessus de la vallée, ce petit lieu-dit habité est présenté comme une « terre d'accueil » depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Un panneau d'informations à l'attention des visiteurs suggère quelques balades et met en avant ceci : « quand la frontière constitue une barrière, on l'oublie », avant de rappeler que de nombreuses marchandises et troupeaux ont transité d'une vallée française à l'autre italienne ou inversement. A Saint-Ours, les maisons récentes aux volets ouverts et aux cheminées fumantes sont surplombées par la Tête de la Courbe et la Tête des Bréquets à plus de 3000 mètres d'altitude. Puis, à Meyronnes, un rapide tour dans le village permet d'identifier les activités : un restaurant ouvert, un jeune entrepreneur des travaux publics installé dans le village et des habitants parcourant les rues. Le froid commence à se faire sentir et la nuit à approcher... Une fois la confluence de l'Ubayette et de l'Ubaye rejointe, la route qui mène à Saint-Paul-sur-Ubaye permet de remonter la haute vallée. Protégée tantôt par des tunnels, tantôt par des ouvrages contre les crues, elle s'enfonce dans les gorges encaissées. A la sortie d'un de ceux-ci, la vallée s'ouvre de nouveau, laissant entrevoir un hameau perché de la commune. A l'entrée, un large panneau en bois accueille le visiteur : « Bienvenue à Saint Paul / Ubaye ; Les hameaux du bout du monde dans des vallées uniques !! Sites classés et espace de nature »...



## Les hautes vallées alpines comme espaces résidentiels attractifs : problématique

Questionner l'attractivité et la capacité d'adaptation des territoires par l'analyse des trajectoires résidentielles des habitants, c'est s'intéresser aux **relations entre les sociétés et les Alpes** du XXI<sup>e</sup> siècle, en intégrant tout autant les nouveaux modes de vie individuels que l'évolution des espaces montagnards à l'échelle des acteurs des hautes vallées, des territoires et des Alpes. Les **intérêts contemporains** d'une réflexion comme celle-ci recourent des questions de **société**. Après avoir été marquées par un exode rural qui a fragilisé les dynamiques économiques et démographiques, les hautes vallées alpines sont aujourd'hui enclines à un phénomène de migration. Quelle est l'**ampleur** de cette attractivité ? D'où viennent les personnes installées plus ou moins récemment ? Quel est leur rapport à la montagne et à la ville ? L'**espace urbain** peut autant être perçu par sa complémentarité avec les confins dans les pratiques des habitants que par le rejet dont il fait l'objet. En effet, quelle est la part des habitants exprimant spontanément la volonté de quitter la ville pour s'installer en haute vallée où le cadre de vie est devenu davantage en adéquation avec leurs motivations au fil du temps ? Que représente le phénomène de **migration d'agrément** face à d'autres types de raisons (familiales, économiques, professionnelles, contraintes...) ? Cette réflexion amènera à questionner le rôle des espaces d'aménités comme la montagne face à l'urbain d'aujourd'hui. Dans la lignée de travaux produits en contexte rural et/ou de moyenne montagne (Moss, dir., 2006 ; Cognard, 2010 ; Martin et *al.*, dir., 2012), cette recherche vise à apporter des éléments de réflexion dans le contexte des hautes vallées alpines faisant l'objet d'une bibliographie relativement peu étoffée (Revue de Géographie Alpine, 2011 ; Petite et Debarbieux, 2013 ; Revue de Géographie Alpine, 2014 ; Petite, 2015). Il s'agit ainsi de peser le **caractère de marginalité des confins au regard de dynamiques migratoires**. D'une part, en quoi les hautes vallées alpines sont des espaces qui attirent et repoussent ? D'autre part, pourquoi leurs caractéristiques longtemps considérées comme des contraintes qui ont fait fuir les habitants pendant un temps, participent-elles aujourd'hui à un retour depuis la ville ? Enfin, de quelle manière les politiques publiques à toutes les échelles et l'aménagement du territoire en général peut-il intégrer ces changements actuels tout en visant un équilibre, quoique utopique, du territoire ? La question de la **pérennité de l'installation** et du **maintien des populations** est au cœur de la réflexion et des enjeux contemporains, dans un contexte de mobilité et d'ouverture croissantes mais aussi de difficultés et de fragilités.

Si certains acteurs des territoires trouvent un écho dans ce travail, c'est notamment parce qu'ils font face à une série d'enjeux liés à l'évolution démographique dont il est question ici. Comment attirer des populations jeunes et des familles pouvant dynamiser le marché de l'emploi, l'économie locale et la vie sociale (associations sportives et culturelles, services d'enfance, etc.) ? La **déprise démographique** et le **vieillessement de la population** sont des réalités que les acteurs tentent de prendre en compte au gré de leurs capacités humaines, techniques et financières. De même, les **inégalités** en matière d'accès aux commerces, aux services publics et de santé, d'accessibilité en termes de transports et d'opportunités d'emploi dans tous les domaines et à tous les niveaux, sont de réels enjeux pour les hautes vallées alpines. Comment ces territoires isolés s'adaptent-ils aux **politiques nationales** dont la tendance est au regroupement des services vers l'aval ? En ce sens, L. Laslaz et *al.* s'interrogent dans le cas de la Savoie : « *les montagnes savoyardes, espaces répulsifs devenus enfants prodiges et chéris de l'élan économique depuis un demi-siècle, seraient-elles cantonnées au rang d'espaces secondaires ?* » (2015, p. 28). Dans le cas des hautes vallées alpines, le rapport à l'Ailleurs peut être source de **représentations** mais aussi de **tensions**, que ce soit entre les acteurs d'une vallée qui se sentent parfois délaissés par le pouvoir étatique ou au sein d'un territoire. En effet, l'arrivée de nouveaux habitants doit être intégrée et assimilée par l'ensemble des locaux pour s'inscrire dans un cercle vertueux. De quelle manière se réalise ce processus dans le cas des migrations dans les hautes vallées alpines françaises ? Dans le même sens, la nécessité de prendre

en compte l'ensemble des usagers de ces territoires touristiques apparaît aujourd'hui comme un enjeu majeur. Comme le rappelle la députée M.-N. Battistel (4<sup>e</sup> circonscription de l'Isère), « *il faut avant tout que la montagne soit une montagne à vivre. Ce n'est pas qu'un espace de loisirs et d'activités économiques* » (Battistel in Battistel et Sempastous, 2017, p. 43).

S'intéresser aux hautes vallées alpines en tant qu'espaces de vie nécessite de considérer les habitants, et notamment les nouveaux habitants, parfois néo-ruraux, comme des acteurs à part entière des territoires. Comme le soulignent X. Bernier et C. Gauchon en dernière phrase de conclusion de *l'Atlas des montagnes*, « *l'exercice de la montagne renvoie à sa mise en pratique : ceux qui vivent en montagne et ceux qui vivent la montagne sont les acteurs de sa réinvention permanente* » (2013, p. 91). Ces résidents jouent un rôle dans le renouvellement démographique et économique des hautes vallées alpines. De quelle manière l'installation et la pérennisation d'habitants pèsent sur le développement territorial et l'aménagement d'un territoire à plus ou moins long terme ?

L'objectif de cette thèse est de **comprendre, par l'analyse des trajectoires résidentielles et des migrations, l'attractivité de confins enclins à certaines formes d'isolement et de marginalité, et qui pourtant attirent des habitants. Entre aspirations collectives et représentations individuelles, ces choix de vie questionnent les politiques publiques menées en faveur de l'accueil et du maintien des populations et interrogent le développement territorial et la recomposition des hautes vallées alpines sous influence touristique.**

Ce qui pourrait sembler être un paradoxe, questionner le fait de s'installer dans un espace isolé, constitue le centre de la réflexion qui s'appuie sur quatre hypothèses.

La **première** concerne les migrations et notamment celles d'agrément qui semblent s'étendre à ce contexte encore peu étudié. Quelles sont les caractéristiques propres à ces hautes vallées alpines qui poussent les habitants à s'installer et vivre "là haut" ? Pour valider ou non l'hypothèse de l'existence de migrations d'agrément dans ces espaces isolés de montagne, il s'agira de comprendre les **trajectoires et les choix de vie des habitants** mais aussi les spécificités qui rendent les **vallées attractives**, ou finalement répulsives, pour certains.

La **deuxième** hypothèse repose sur la **place du cadre et de la qualité de vie comme éléments moteurs de l'installation**. Cette affirmation viendrait confirmer les motivations similaires déjà étudiées dans d'autres contextes. Ces atouts constituent-ils la seule cause de migration ou existe-t-il des facteurs déclencheurs autres, annexes voire indépendants ? Les modes de vie actuels et les évolutions récentes de la société (mobilité, place de l'emploi, structures familiales et individualisme etc.) permettront d'amener des réponses.

La **troisième** questionne l'existence d'un **gradient d'attractivité**, influencé par une **conjonction de dynamiques politiques et économiques multiples** qui favoriseraient la pérennité. Au gré de la prise en compte des difficultés démographiques et économiques locales, les terrains sélectionnés ne seront pas comparés mais intégrés à la réflexion dans le but de dégager les spécificités, les réussites et les fragilités de chacun.

La **quatrième** hypothèse interroge l'émergence d'un **phénomène de transition territoriale après-tourisme**, dans un contexte où cette activité tend à être renouvelée. Bien que les hautes vallées alpines sélectionnées soient plus ou moins à la marge des grands flux touristiques, elles questionnent l'évolution de l'activité touristique sur laquelle elles reposent en partie. En effet, de nouvelles formes de résidentialité tendent à se développer, ce qui amène à confronter les enjeux du tourisme et de la vie à l'année (usages de l'espace, économie, logement, etc.).

### 3. DESIDERATA D'UN PROPOS SCIENTIFIQUE TRANSPARENT

#### Précisions méthodologiques

Basée sur une démarche inductive où « *le raisonnement va du particulier au général, des faits aux lois* » (Gumuchian et Marois, 2000, p. 69), cette recherche s'appuie en premier lieu sur une méthodologie intégrant des techniques d'analyse déjà utilisées et issues principalement des sciences sociales. Dans le but de comprendre au plus près les migrations, les installations et les dynamiques des territoires, le choix a été fait de donner une **part importante aux terrains**, tous parcourus au moins pendant une semaine et demie. Le propos s'appuie ainsi sur dix-sept semaines de terrain réparties entre l'automne 2016 et l'été 2018. Outre l'observation directe réalisée dans les huit vallées, l'observation participante dans le Beaufortain a donné une dimension de la recherche encore plus ancrée dans le territoire puisqu'il a été l'occasion de « *particip[er] à la vie quotidienne des personnes enquêtées* » (Morange et al., 2016). Dès le début de la thèse et *via* la pratique d'une haute vallée au quotidien, l'objectif a été de comprendre les choix de vie des habitants et l'évolution d'un objet d'étude sur un temps long (trois ans). Largement utilisée en anthropologie et en ethnologie, cette approche du terrain est très peu pratiquée en géographie. Pourtant, elle a le mérite de faciliter la démarche scientifique par la rencontre quotidienne des acteurs et des problématiques des territoires. La collaboration avec des sujets d'étude, lors de réunions et d'ateliers par exemple, permet notamment d'appréhender sous différents angles les questions d'attractivité et de capacité d'adaptation des territoires. Il convient néanmoins de prendre la mesure d'une telle démarche qui doit tendre vers l'objectivité. Pour H. Gumuchian et C. Marois (2000, p. 72), « *des facteurs d'ordre politique, socio-économique ou personnel vont nécessairement interférer entre le chercheur et « l'objet observé* ». Ils ajoutent que « *l'objectivité absolue n'existe pas car l'analyse et l'interprétation des phénomènes résultent d'une démarche intégrant une multitude de facteurs [...]. En sciences sociales, il s'agit pour le chercheur de privilégier un regard sur la réalité observée, de s'interroger sur une construction de cette réalité et d'expliquer les conditions précises selon lesquelles il se livre à cet exercice* ». C'est en ce sens précis que la méthode participante a été envisagée dans le cadre de cette thèse.

Cette démarche de terrain a permis de renforcer l'alliance entre **méthodes qualitatives et quantitatives** dans le but d'obtenir un panel de données relativement large. Afin de comprendre les choix de migration et d'installation et d'analyser les pratiques des résidents, certaines méthodes quantitatives comme les statistiques ont été complétées par d'autres plus qualitatives qui puisent leurs origines dans la sociologie. C'est le cas du récit de vie utilisé lors d'entretiens semi-directifs avec les habitants installés plus ou moins récemment. Le récit de vie 1 ci-dessous présente le parcours d'une habitante, avant son installation dans le Beaufortain.

#### Récit de vie n°1 : 27-B-2017

M. est née à Dijon et y a passé son enfance et son adolescence. Elle quitte le domicile familial lors de son entrée dans un lycée situé à une petite quinzaine de kilomètres au sud de la préfecture de la Côte d'Or. Malgré la proximité des deux lieux, elle fait le choix d'y être interne. Elle obtient son baccalauréat en juin 2006 et c'est en septembre de la même année qu'elle s'installe pour la première fois à Beaune, dans un petit studio, pour y effectuer un Brevet de Technicien Supérieur en tourisme qu'elle obtient en juin 2008.

Elle profite alors des saisons d'été et d'automne pour retourner à Dijon et travailler afin de préparer un voyage en Irlande. C'est en janvier 2009 qu'elle rejoint, avec une copine, le pays du trèfle et de la Guinness dans l'optique d'y trouver un emploi temporaire. La crise qui sévit sur l'île à cette époque l'oblige finalement à rentrer en France fin mars, trois mois plus tard.



A peine dix jours après son retour, elle débute un travail à Beaune au sein de l'Office de Tourisme. Elle termine ce deuxième séjour beunois fin août de la même année et fait le choix de reprendre des études. C'est à Nîmes qu'elle s'installe alors pour cinq mois où elle apprend les techniques de l'événementiel et de gestion de projet dans le cadre d'une Licence professionnelle. A la fin de ce court séjour, elle rejoint les Coteaux du Layon près d'Angers et la commune de Saint-Aubin-de-Luigné afin d'y effectuer son stage de fin d'études. Chargée de valoriser l'œnotourisme dans une exploitation viticole, cette première expérience note le début de sa professionnalisation dans le milieu du vin. Elle séjourne dans l'Anjou de février à juin 2010 avant de rejoindre Beaune, une nouvelle fois.

Commence alors son troisième séjour dans cette petite ville de Bourgogne où elle travaille durant les deux mois d'été dans une maison de négoce. Cette expérience lui ouvre de nouvelles opportunités : grâce à son réseau de contacts, elle décroche un contrat à durée déterminée de trois mois dans un établissement qui valorise le Cassis, le Cassissium, via un musée et une mise en marché de produits dérivés du fruit. Elle habite alors toujours à Beaune, à quinze kilomètres de son travail à Nuits-Saint-Georges.

A la fin de son contrat, elle trouve un petit boulot dans la restauration de décembre 2010 à février 2011 et au premier mars 2011, elle est de nouveau embauchée dans le précédent établissement, afin notamment de participer à des salons de gastronomie à travers la France pour y faire la promotion des produits de la marque Vedrenne (liqueurs, sirops, crème de cassis). Le cassis de Bourgogne est labellisé Indication Géographique Protégée (IGP) « Cassis de Bourgogne » depuis 1997 et la crème de cassis de Bourgogne a été plus récemment reconnue également IGP. Le site de promotion du Cassis (Cassissium) est classé Site Remarquable du Goût (SRG), ce qui permet à l'entreprise d'avoir une communication supplémentaire et d'avoir accès aux différents Salons du Goût de France.

C'est dans ce cadre qu'elle vient pour la première fois, en octobre 2011, dans le Beaufortain afin de participer au Salon du Goût de Beaufort qui représentait à cette époque le premier chiffre d'affaires en termes de ventes dans un salon pour l'établissement qui l'emploie.

... Suite du récit de vie de M., p. 234 (chapitre 5)

Pour analyser les différents enjeux des territoires, ce sont la cartographie, la veille informatique et journalistique et la consultation de documents en ligne qui ont complété l'approche qualitative des entretiens semi-directifs menés avec différents acteurs des territoires (élus, associations, agents immobiliers, etc.). Il convient toutefois de préciser que, malgré un appui sur certains éléments statistiques, ce n'est pas la population migrante en entier qui constitue l'échantillon. Ce sont des cas individuels qu'il a paru intéressant de rencontrer.

Enfin, dans le but de recueillir et d'analyser des ambiances, **la photographie, le son et la vidéo** sont apparus comme des méthodes pertinentes pour comprendre les enjeux des hautes vallées alpines. Au départ, la vidéo a été envisagée sur le terrain comme une **méthode exploratoire**. Elle a permis de comprendre certains éléments comme les facteurs d'attractivité et de répulsion de ces territoires isolés. Mais elle permet surtout de **retranscrire** le propos autrement que par écrit et de manière plus **sensible**, tout en intégrant le **mouvement**. Finalement, il s'agit aussi de montrer en quoi la géographie peut facilement s'appuyer sur la vidéo pour comprendre certaines interactions socio-spatiales. L'ensemble de ces choix méthodologiques sera détaillé au cours de la réflexion bien que certains éléments apparaîtront régulièrement tout au long du manuscrit.

### Précisions de forme

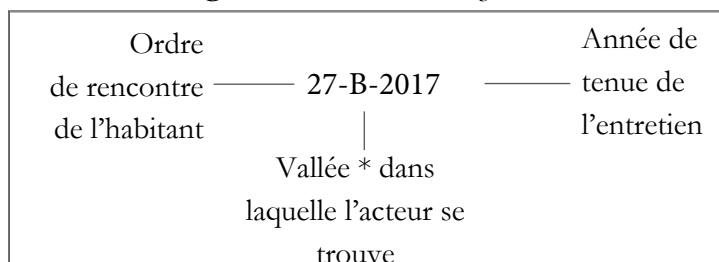
Il apparaît ici nécessaire d'expliciter succinctement la structure formelle de ce manuscrit, dans un souci de transparence de la réflexion. Plusieurs éléments interviennent régulièrement ou ponctuellement. C'est le cas des **objectifs** qui sont exposés au début de chaque partie et de chaque chapitre (Girault, 2017). Remarquons qu'au-delà de permettre une meilleure compréhension de la recherche pour le lecteur, ils aident aussi à la rédaction puisque cela fixe précisément les objectifs à atteindre. Ils découpent et facilitent ainsi l'évolution de la réflexion. Le choix de hiérarchiser les chapitres par couleur complète cette organisation afin de rendre cet écrit plus facile à lire et à parcourir.

Le recueil d'images (photographies et figures) illustre et appuie la réflexion tout au long du manuscrit.

Ponctuellement, différents **encadrés** sont proposés. D'une part, des passages de carnets de terrain (sur fond de carte en noir et blanc) permettent d'appréhender la réflexion sous un angle empirique. Un long encadré de ce type est présent précédemment. D'autre part, des encadrés ponctuels mettent en avant des passages de récits de vie (sur fond beige). Ils ont pour but d'illustrer le propos et d'appuyer la réflexion. Pour ces deux types d'encadrés, le choix est fait de leur donner une part illustrative afin d'aérer le discours. Des verbatims sont utilisés de façon plus approfondie dans le propos.

Dans ces encarts, on retrouve la méthode d'**anonymat** des acteurs rencontrés. Pour les habitants, elle se présente comme ci-dessous :

**Figure 4 : méthode d'anonymisation**



A. Barrioz, 2018

\* HG - Haut-Giffre ; B - Beaufortain ; HM - Haute-Maurienne ; Valb - Valbonnais ; Valg - Valgaudemar ; Q - Queyras ; HU - Haute-Ubaye ; HT - Haute-Tinée.

Pour les acteurs institutionnels, l'anonymisation a été utilisée pour des questions pratiques dans le manuscrit mais un tableau de présentation de ces personnes se trouve en annexe. Dans le texte, l'anonymisation est organisée de la même façon. On trouve en plus la nature de leur fonction :

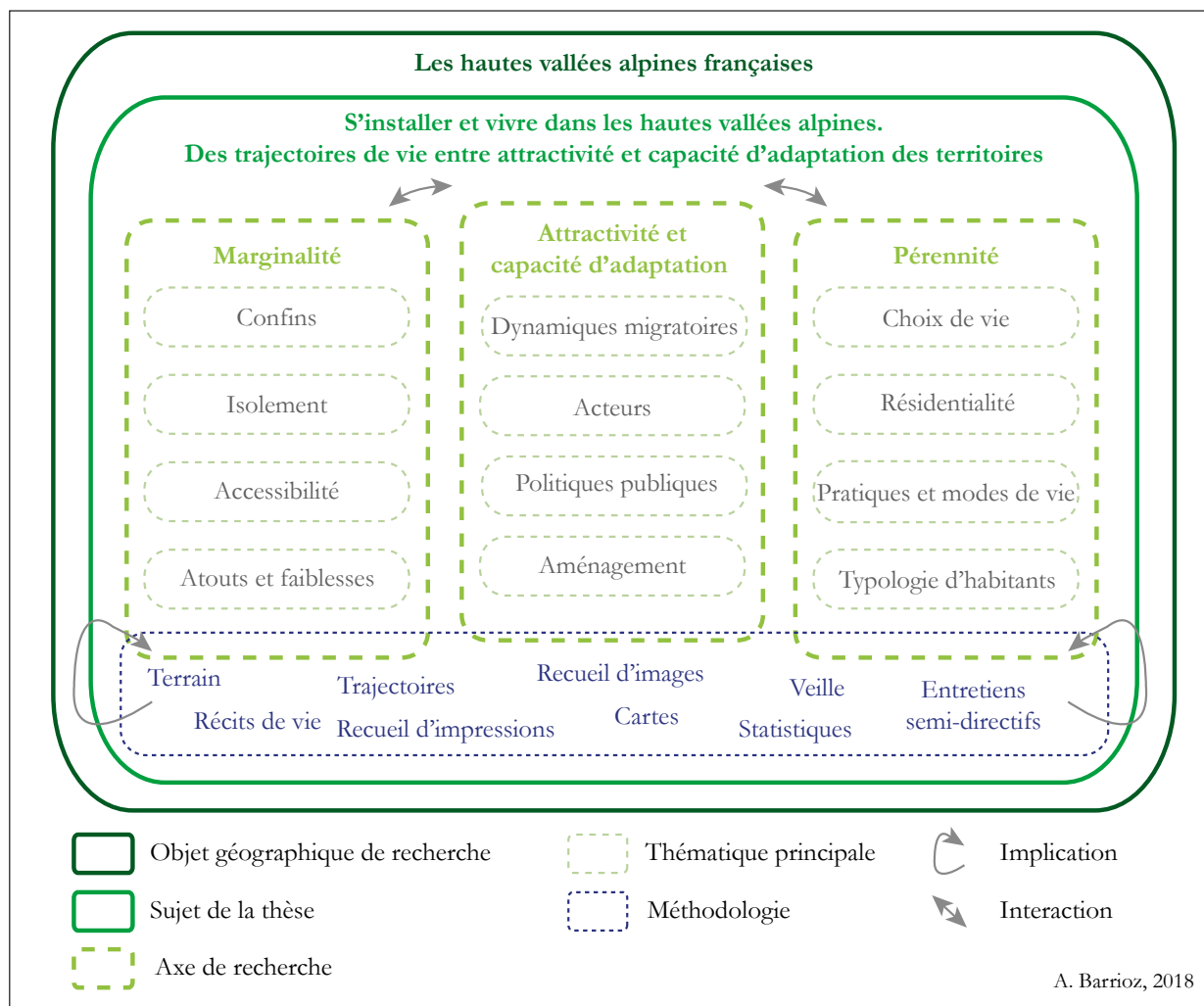
Elu - acteur politique élu ; Asso - acteur associatif ; Immo - Agent immobilier ; Eco - acteur économique (entreprise, agence de développement...) ; Inst - acteur institutionnel non élu (technicien, chargé de mission en collectivité, etc.).

### Précisions scientifiques

Loin d'être résumé à un sujet et à un titre, un travail de recherche est constitué de différents éléments qu'il convient de préciser afin de faciliter la compréhension du propos. La figure 5 ci-après présente succinctement le découpage de cette thèse entre objet, sujet, axes et thématiques de recherche.



Figure 5 : objet, sujet, axes, thématiques : des mots emboîtés pour découper la recherche



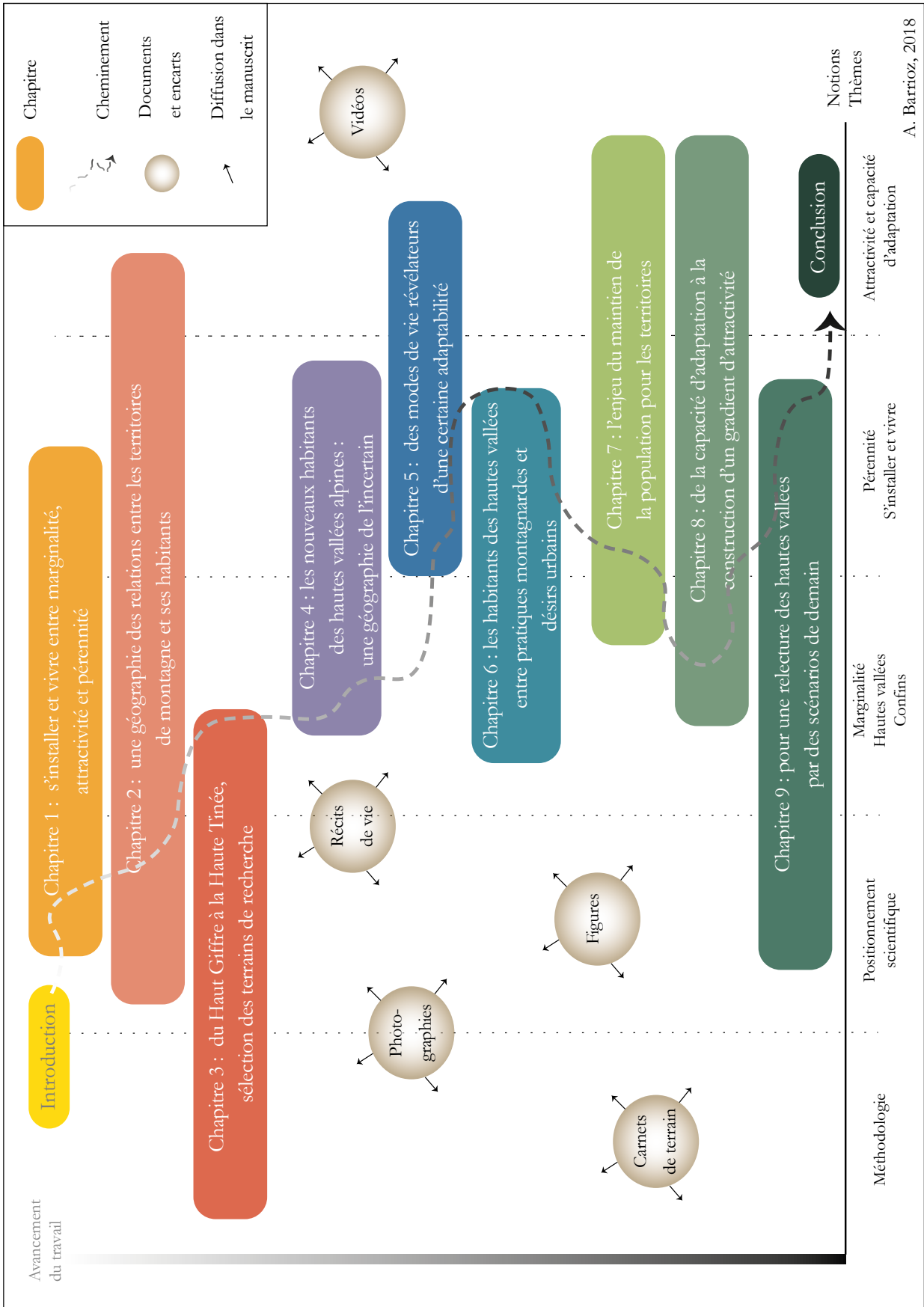
Le propos qui suit est structuré en trois parties, divisées en trois chapitres chacune (figure 6).

La **première partie** s'appuie sur des éléments bibliographiques pour dégager les axes majeurs de la réflexion. Le **chapitre 1** questionne les faits de s'installer et vivre dans les hautes vallées alpines à travers les notions de marginalité, d'attractivité et de pérennité. Le **chapitre 2** s'appuie sur une analyse des relations entre les territoires de montagne et ses habitants pour interroger la capacité d'adaptation et présenter la méthodologie de recherche. Le **chapitre 3** est consacré à la construction d'une thèse ancrée dans les territoires *via* la définition des terrains.

La **seconde partie** amorce les enjeux de s'installer et vivre dans des espaces de montagne au prisme de l'analyse des résultats. Le **chapitre 4** présente une géographie de l'incertain par la question des "nouveaux" habitants aux trajectoires résidentielles linéaires ou sinueuses et aux choix de vie bien définis. Le **chapitre 5** s'intéresse aux modes de vie des habitants dans ces contextes particuliers et révèle certaines formes d'adaptabilité au-delà des difficultés (logement, déplacements, emploi) rencontrées. Le **chapitre 6** questionne les pratiques qui s'établissent entre représentations montagnardes et désirs urbains et propose une typologie des nouveaux habitants.

La **troisième partie** interroge l'objet d'étude que sont les hautes vallées face aux défis de la pérennisation des migrations. Le **chapitre 7** est consacré à l'enjeu du maintien de la population pour ces territoires. Le **chapitre 8** apporte des compléments d'analyse en matière de politiques publiques qui se révèlent être des clés centrales de réflexions et d'actions. Il propose la construction d'un gradient d'attractivité, complété par des scénarios prospectifs dans le **chapitre 9**.

Figure 6 : progression de la réflexion et du manuscrit







## **PARTIE 1**

### **ETUDIER LES DYNAMIQUES RESIDENTIELLES DES HAUTES VALLEES ALPINES**

# PARTIE 1

## Objectifs méthodologiques de la partie

**Poser les bases théoriques de cette thèse de géographie** : les fondements théoriques font l'objet des chapitres 1 et 2 de cette première partie. Il s'agit de poser les bases de la réflexion grâce à une revue de la littérature scientifique mais aussi de se situer dans la discipline et, ce faisant, affirmer l'originalité de cette recherche. Quelles sont les connaissances de la géographie au sujet des territoires de vie dans les Alpes ? Quels sont les intérêts d'un travail comme celui-ci et les précisions qu'il peut apporter ? L'objectif est de coupler l'état de l'art avec le cadrage du sujet afin de donner au lecteur les clés pour appréhender la réflexion.

**Proposer les axes de réflexion de ce travail** : au-delà de poser le cadre de cette thèse, le but est aussi de définir les trois axes de recherche qui la composent. Pourquoi ont-ils été choisis et de quelle manière s'articulent-ils ? Ces axes sont en effet des fils conducteurs distincts qui permettent de questionner différents éléments du sujet. Ils sont considérés comme les fragments d'un tout. Mais ils constituent aussi une ligne qui donne la direction de la réflexion. A travers cette partie, le lecteur devrait pouvoir comprendre les orientations, les choix et les enjeux principaux de ce travail.

**Présenter la méthodologie de la thèse** : comme dans tout écrit scientifique, le discours s'appuie sur des résultats obtenus grâce à une réflexion globale sur les stratégies de recherche adoptées. La méthodologie se pense dès les premiers moments du travail. Elle s'affirme tout au long du parcours de thèse, au gré parfois de quelques adaptations. A l'heure de la rédaction, elle est un pendant du positionnement dans la discipline. En essayant de ne pas rendre le propos indigeste, il s'agit d'exprimer, de la façon la plus limpide possible, les liens qui unissent la méthodologie avec la réflexion.

**Présenter les terrains** : dans cette thèse, et comme souvent dans la discipline, le terrain est envisagé comme un des éléments centraux de la recherche. De par cette position, il convient de faire connaître dans les détails, les espaces qui ont été choisis comme support de la réflexion. Pourquoi et comment ont-ils été choisis ? Par cette explicitation des terrains, c'est la construction d'une recherche ancrée dans les territoires qui prend forme. Comme cela est fait généralement dans l'organisation classique d'une thèse de géographie, la présentation des terrains termine cette première partie.

## Photographies 6 et 7 : dynamiques résidentielles de deux villages de montagne...



... à Arêches (Beaufortain), carnaval des enfants de l'école, un service public qui participe au maintien de la vie du hameau (A. Barrioꝝ, 20 mars 2018)

... à La Chapelle-en-Valjouffrey (Valbonnais), des maisons aux volets fermés, un des témoins d'une désertification du village par les habitants permanents (A. Barrioꝝ, 25 novembre 2016)



Cette thèse s'intéresse aux dynamiques résidentielles alpines. En s'appuyant sur un ensemble de travaux antérieurs de différents champs disciplinaires, elle ne prétend pas épuiser un sujet encore peu traité à l'échelle des Alpes françaises, celui qui questionne le fait de **vivre dans les confins**. Tout comme certaines des méthodes employées, ce travail expérimente un sujet et des notions relativement à la marge dans la géographie contemporaine. A travers des éléments théoriques, méthodologiques et appliqués, cette première partie se décline en trois chapitres qui s'intéressent au fait de s'installer et vivre dans des espaces de montagne comme les hautes vallées.

La revue de la littérature présentée dans le **chapitre 1** s'appuie sur les trois notions que sont la **marginalité**, **l'attractivité** et **la pérennité**. Grâce à des éléments bibliographiques existants, cette entrée en matière permet de faire émerger un des principaux paradoxes qui guident la réflexion : dans le contexte actuel de grande connectivité des lieux et des êtres humains, de quelle manière des espaces restent encore relativement isolés et comment peuvent-ils attirer des habitants ? Ces trois notions centrales de ce travail sont intrinsèquement liées et forment ainsi le **triolet** de la réflexion.

Le **chapitre 2** questionne les relations entre les territoires de montagne et leurs habitants. L'objectif est de **positionner** la recherche dans la discipline et d'interroger son caractère **appliqué**. La présentation des **méthodes** de travail intervient donc ici dans la logique des éléments réflexifs préalablement présentés.

Le **chapitre 3** est envisagé comme l'aboutissement des deux premiers chapitres. Il s'agit de construire les éléments d'un travail ancré dans les territoires. En questionnant l'**objet de recherche** que sont les **hautes vallées alpines françaises**, ce sont des aspects **théoriques** sur les confins et une présentation des **terrains** qui permettent de conclure cette première partie.





## CHAPITRE 1

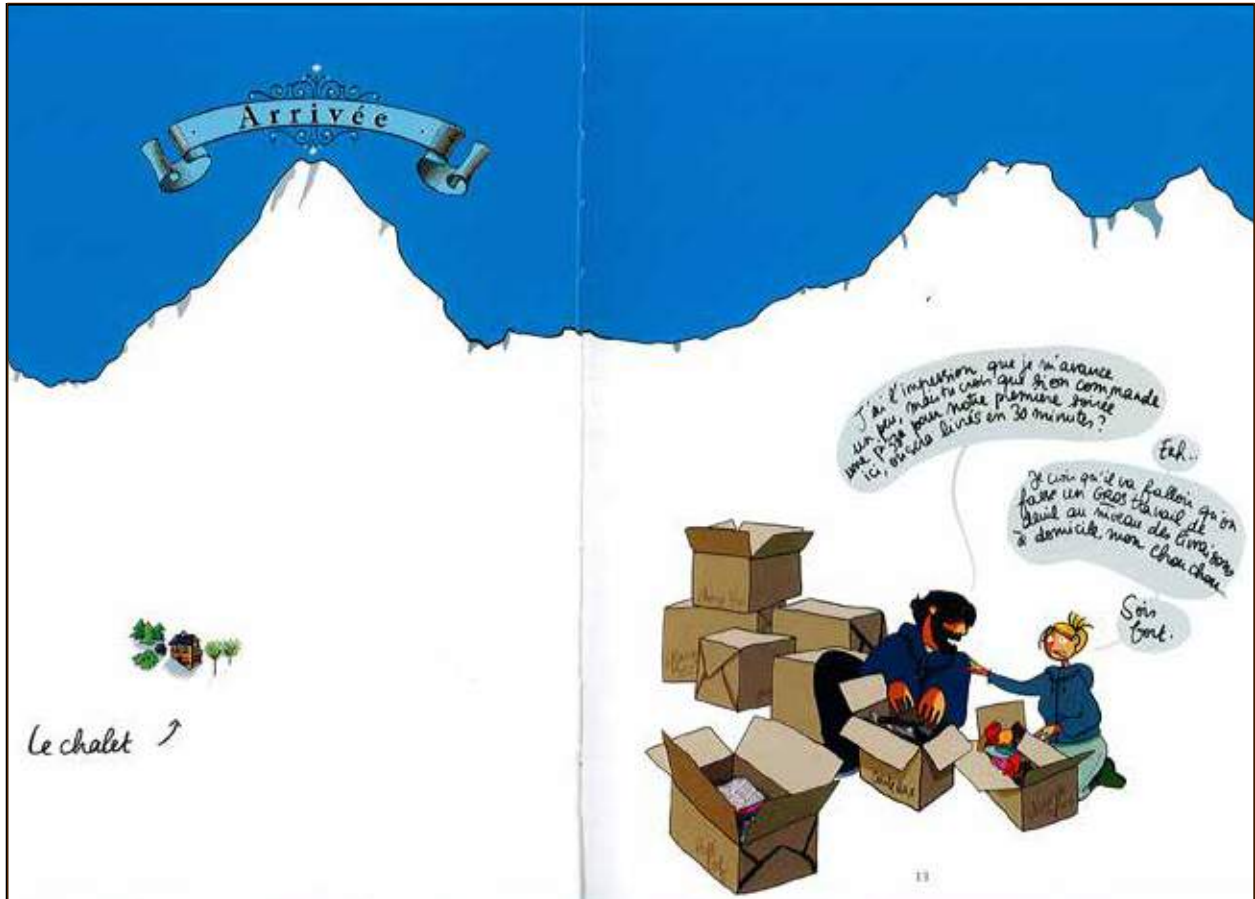
# S'INSTALLER ET VIVRE ENTRE MARGINALITE, ATTRACTIVITE ET PERENNITE

## Objectifs méthodologiques du chapitre

**Définir les principaux axes de la recherche** : à travers ce premier chapitre, il s'agit de faire état des axes de recherche principaux dans ce travail. Un des objectifs est d'organiser le propos en suivant un triptyque. Pourquoi ces axes ont-ils été choisis ? De quelle manière s'articulent-ils ? En quoi sont-ils pertinents pour répondre à la problématique générale de la thèse ? Tout en étant liés, ils permettent de questionner séparément les différents thèmes abordés dans l'ensemble du propos. Les clarifier dès le premier chapitre semble essentiel pour pouvoir ensuite dérouler la bobine de la réflexion. Sur la forme, ils aident aussi à organiser le propos et à lui donner un cadre. Il convient ainsi de réussir à éclairer les notions et concepts majeurs qui prennent forme à travers ces axes de recherche.

**Proposer une revue de la littérature** : le sujet de cette thèse aborde un certain nombre d'éléments détaillés dans plusieurs champs de recherche comme la géographie des migrations ou l'aménagement des territoires. Tout en essayant de proposer un état de l'art le plus exhaustif possible mais sans prétendre l'atteindre, l'objectif est de traiter les nombreuses notions abordées sans pour autant tomber dans un exercice chronophage et énumératif. D'un point de vue méthodologique, les différentes recherches et les auteurs concernés sont présentés de façon classique dans le texte, par des citations ou des références (nom, date). Ils sont répertoriés en fin de manuscrit dans une bibliographie et une sitographie classées par ordre alphabétique. Un référencement des lois complète cette revue de littérature. Par ce chapitre, il s'agit donc de cibler les principales recherches mettant en avant les notions sur lesquelles s'appuie la réflexion.

**Affirmer le caractère inédit de la thèse** : pour être pertinent, un travail de recherche doit proposer des éléments de discussions nouveaux. L'enjeu est notamment de rendre le propos efficace, en s'appuyant sur des travaux antérieurs pour proposer les bases d'une réflexion nouvelle. Quels sont les apports de cette thèse à la discipline ? Quels sont les éléments théoriques, méthodologiques et appliqués traduisant son originalité ? Il convient ici de justifier l'existence et l'aboutissement de cette recherche dans le contexte disciplinaire, en lien avec l'espace concerné. L'objectif de ce chapitre est de vérifier la légitimité de ce travail qui se révèle notamment par le choix particulier du thème et des terrains de recherche dans lequel s'inscrit le sujet d'étude. Ce chapitre permet donc de prouver l'intérêt scientifique d'une thèse comme celle-ci, tout en explicitant le chemin réflexif qui doit mener vers des résultats novateurs.



**Image 2 :** Planche de la bande dessinée *Quitter Paris* (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 12-13)

A travers cette double planche, l'arrivée de Caroline et de son mari en montagne est marquée par trois éléments.

A gauche, l'inscription "*le chalet*" sous-entend que le lieu d'installation du couple se trouve dans cette petite maison en pente, bordée de quelques arbres et surtout isolée, le blanc tout autour marquant une certaine forme de **marginalité**. Précisons ici que, dans les Alpes françaises, le chalet se réfère à l'habitation d'alpage utilisée par les paysans au moment estival du pâturage de la montagne (Viallet, 1998). Derrière cette divergence de langage entre les différents habitants, l'emploi, aujourd'hui, du terme "chalet" (référence au lieu d'habitation sédentarisée et non plus au bâtiment pastoral) révèle surtout le changement de la montagne agricole en montagne habitée.

C'est par la main sur l'épaule, les expressions "*GROS travail*" et "*sois fort*" que Caroline encourage son mari et affirme leur choix. L'**attractivité** de la montagne est ici réelle pour le couple qui est prêt à réaliser des concessions pour vivre ici. D'ailleurs, l'en-tête "*Arrivée*" et sa mise en valeur (petites étoiles et bandeau qui rappelle l'entrée de grandes institutions) trône au-dessus d'un des sommets. Elle est ainsi révélatrice du caractère séduisant et attrayant de la montagne "habitée", aux yeux du couple.

A droite, la **pérennité** de l'installation est marquée par la présence de nombreux cartons en train d'être défaits. Ceux indiqués "*Chouze [chaussure] 1/10*" et "*Chouze 3/10*" suggèrent que les personnages ont déménagé avec de nombreuses affaires et que leur migration est envisagée à long terme. Par contre, le dialogue entre le couple au sujet de la livraison à domicile de pizzas indique un premier obstacle : celui de certaines difficultés ("*deuil*") à dépasser pour voir leur installation durer, notamment en termes d'accès aux commerces et services qu'ils avaient l'habitude de solliciter facilement à Paris.

« J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés  
et presque intouchables, immuables, enracinés ;  
des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources »  
(Pérec, 2000, p. 179).

Ce chapitre 1 est consacré à la définition des trois **axes de recherche** de ce travail doctoral. A travers une revue de la **littérature** scientifique qui puise des éléments dans différents champs de la discipline et des sciences humaines et sociales, ce chapitre interroge le fait de s'installer et vivre comme un fait géographique plaçant l'**espace comme élément moteur de la migration**. De quelle manière la montagne alpine est-elle une terre d'accueil et d'installation d'habitants ? Comment et pourquoi s'installer et vivre en montagne peut refléter certaines formes de marginalité ? En quoi la pérennité et l'attractivité résidentielles sont-elles des facteurs de dynamisme local ? Quels sont les éléments de bibliographie invoqués ? Pour répondre à ces questionnements, le chapitre 1 est organisé en trois sous-parties.

Dans un premier temps (1), l'axe de recherche qui questionne la **marginalité**, l'isolement et l'accessibilité dans des confins amène à intégrer une série de facteurs influençant la vie dans ces espaces particuliers. En quoi la marginalité est une notion sur laquelle peut s'appuyer la réflexion ? Quels sont les éléments déjà existants à ce sujet, que ce soit dans les Alpes ou dans d'autres situations plus ou moins similaires ?

Le second temps (2) envisage l'**attractivité** selon une conjonction de dynamiques multiples. Qu'elles soient économiques, environnementales ou plus personnelles, les motivations à l'installation ont été étudiées dans d'autres contextes. Cette sous-partie est l'occasion de questionner les raisons qui contribuent à l'attractivité résidentielle d'espaces de montagne.

Dans le troisième et dernier temps (3), il convient de placer cette recherche dans le contexte actuel de grande mobilité des habitants à l'échelle d'une vie. De ce fait, la **pérennité** est interrogée en tenant compte de la pertinence de penser les installations à long terme dans des espaces relativement isolés.

**Photographie 8** : des logements récents en haute vallée...



... Sont-ils logements principaux, révélateurs des besoins résidentiels permanents ? Ou bien sont-ils des résidences secondaires, témoins d'une activité touristique ? Ils soulèvent la question de l'attractivité de vallées, comme ici le Valgaudemar, et de communes, à l'image de La Chapelle-en-Valgaudemar. Encaissée entre les versants et sommets abrupts du massif des Ecrins (au fond à gauche les Bans (3689 m)), comparée au Tibet par Lionel Terray (1961), cette vallée des Alpes du Sud attire mais repousse aussi les résidents à y vivre à l'année (A. Barrioꝝ, 31 juillet 2017).

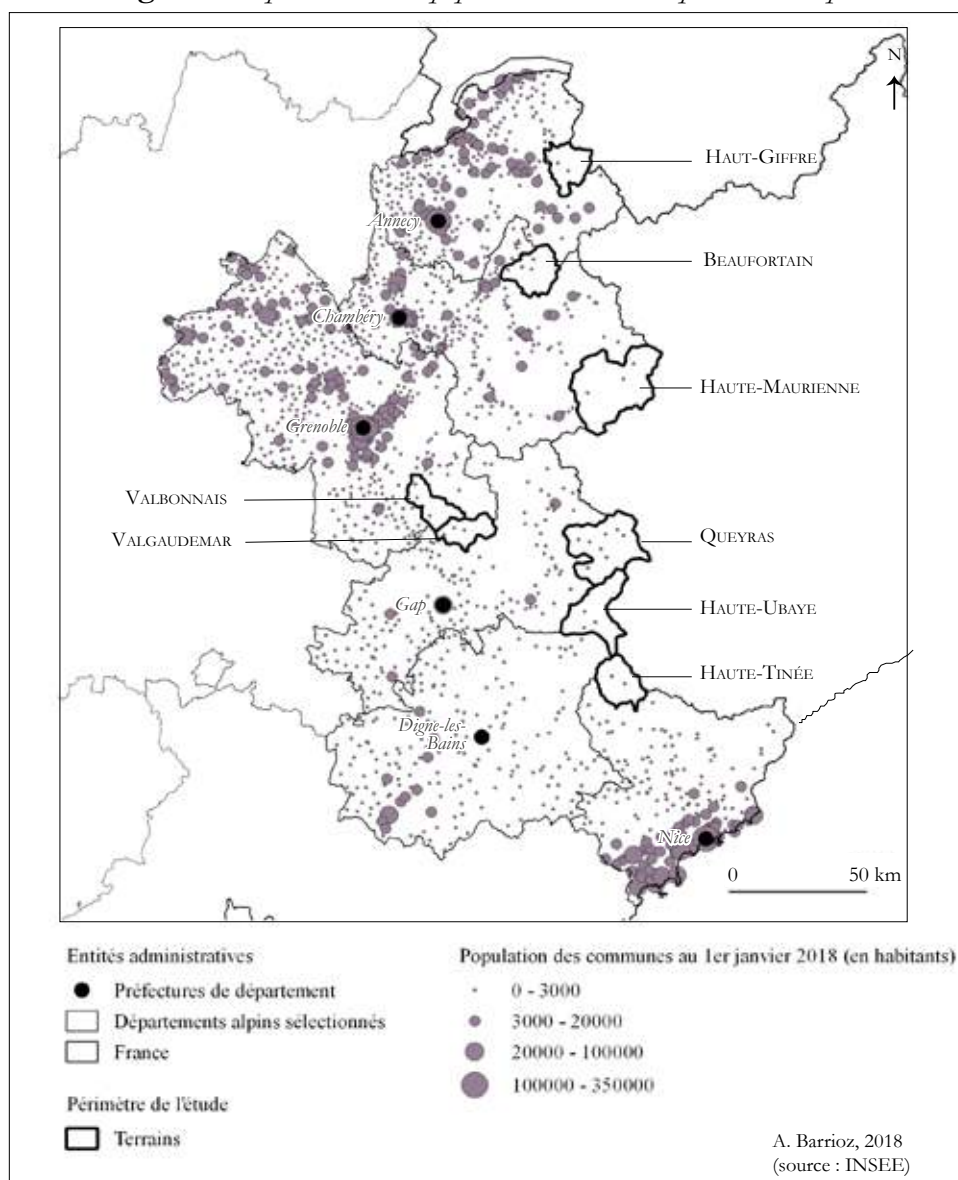
## 1. ETUDIER LA MARGINALITÉ DANS LES ALPES À TRAVERS UN AXE D'ÉTUDE MULTIFACTORIEL

Au regard d'éléments bibliographiques, il ressort que les **Alpes habitées** sont assez peu étudiées dans la géographie française contemporaine (1.1). S'intéresser aux dynamiques résidentielles dans cet espace où une approche par le tourisme domine, constitue une des originalités de cette recherche. Pour autant peut-on parler de marginalité dans le contexte alpin français (1.2) ? Même si l'**isolement** et l'**accessibilité** sont envisagés comme des facteurs contribuant au caractère marginal des vallées, il est nécessaire de se pencher sur la pertinence de l'utilisation de ces termes (1.3).

### 1.1 Des Alpes résidentielles peu analysées

Tout d'abord, il convient de préciser que les neuf départements initialement retenus dans le périmètre des Alpes (Genevard et Laclais, 2015) n'ont pas été tous sélectionnés, la Drôme ayant déjà fait l'objet d'études sur la même thématique (Cognard, 2006, 2010, 2011) et le Vaucluse et le Var ayant des portions restreintes de territoires alpins. Avec 3,9 millions d'habitants répartis sur 34 620 km<sup>2</sup> (recensement 2015), les six départements sélectionnés sont des espaces habités, où la population est installée de façon inégale (figure 7).

**Figure 7** : répartition de la population dans six départements alpins





Alors que le Sillon alpin et le nord-ouest de celui-ci, la vallée de la Durance et une large bande côtière au sud de Nice sont bien peuplées, les moitiés est de chaque département et le nord des Alpes-Maritimes, présentent des densités de population moins élevées.

Et pourtant, outre des aspects historiques, la revue de la littérature géographique récente est **lacunaire** en matière d'études des dynamiques résidentielles dans les vallées alpines françaises. La bibliographie dans ce domaine s'attache à analyser les interactions socio-spatiales des Alpes sous **deux principaux angles**.

Le premier concerne la géographie du **tourisme** et questionne les pratiques, l'économie et l'aménagement du territoire liés à l'affirmation de cette activité générant de nombreux emplois. De façon très révélatrice, l'article de J. Loup (1981), intitulé « *Vivre dans les Alpes ?* », proposait déjà, il y a près de quarante ans, une analyse orientée vers le développement touristique. Sur les six pages, plus de quatre étaient consacrées au tourisme, essentiellement dans les Alpes du Nord, et non dans l'ensemble des Alpes comme le suggère le titre de l'article. Tout en considérant l'importance de cette activité pour ces territoires de montagne, l'auteur affirmait aussi la nécessité d'activités diversifiées où « *le tourisme ne peut survivre dans le désert ou dans un « ghetto de vacanciers »* » (Loup, 1981, p. 205). Plus récemment, plusieurs auteurs regroupés autour de P. Bourdeau se sont penchés sur les **évolutions résidentielles** de certaines parties des Alpes françaises, généralement en les confrontant aux **processus de transformation spatiale liés au tourisme**. C'est en questionnant l'après-tourisme (Bourdeau, 2009-a ; Martin, 2013 ; Bachimon et al., 2014), le post-tourisme (Bourdeau, 2009-b) et les activités récréatives (Mao, 2003 ; Mao et al., 2009) que les auteurs interrogent le devenir d'espaces touristiques alpins et notamment de stations de ski. Même s'il faut reconnaître le rôle de l'activité touristique dans le maintien d'une économie locale, les Alpes résidentielles peuvent aussi être interrogées autrement.

Le **second angle** principal que propose la littérature concerne les **liens entre ville et montagne**. Alors qu'A.-F. Hoyaux questionne le fait d'*habiter la ville et la montagne* à travers les exemples de Grenoble et de Chambéry (2000), plusieurs écrits sont consacrés aux dynamiques entre les espaces urbains, périurbains et ruraux de montagne (Jean in Martin et al., 2012 ; Martin in Martin et al., 2012 ; Bachimon et al., 2016). Il est même parfois question de l'influence des métropoles sur les villages de montagne (Perlik in Martin et al., 2012 ; Perlik, 2011). En intégrant une définition très large de la montagne et de la ville, ces auteurs s'intéressent ainsi aux **dynamiques résidentielles largement influencées par l'urbain**. M. Camenish et B. Debarbieux (2011) inversent néanmoins le rapport entre ville et montagne en parlant de « *l'effet-montagne* » dans le cas des Alpes et du Jura suisses. Ils notent la singularité des liens entre communes urbaines et communes rurales montagnardes, encore marquées par l'exode des populations vers les villes. En France, si les grandes villes du Sillon alpin (Annemasse, Annecy, Chambéry et Grenoble) concentrent plus de 30 % de la population du massif (Genevard et Laclais, 2015), les habitants des vallées dont il est question ici ne sont pas nécessairement dépendants de la proximité avec des espaces urbains.

Une des originalités de ce travail de thèse est donc de s'attacher aux **dynamiques des résidents** que la littérature n'a que peu traitées à l'échelle des vallées alpines françaises. Il convient toutefois de citer des travaux de M.-C. Fourny sur le cas du Beaufortain (1989, 1994). Plus récemment, un numéro de la *Revue de géographie alpine* a été consacré aux nouveaux habitants des zones de montagne (2014). Des exemples d'analyse dans les Alpes frioulanes (Löffler et al., 2014-a) et suisses (Petite, 2014) montrent d'ailleurs l'arrivée plus ou moins récente d'habitants selon des choix **d'agrément**. Tout en continuant à placer les résidents au cœur de la réflexion, la littérature revient vers le tourisme. Il est parfois question de l'**imaginaire touristique** qui contribuerait à créer des « *eldorados montagnards* » (Petite et Camenish

in Martin et *al.*, 2012). Pourtant, les habitants et les touristes ne sont pas les mêmes pratiquants de l'espace. Tout en considérant l'antériorité de ses travaux, J. Loup rappelait d'ailleurs dès 1981 que « *pour les habitants du massif, « vivre dans les Alpes », c'est avoir un emploi dans l'agriculture, l'industrie, les fonctions tertiaires, principalement, le tourisme, dans une région très attractive, qui attire de nombreux immigrants définitifs et les nombreux migrants saisonniers que sont les vacanciers. La conception de vivre dans les Alpes n'est naturellement pas la même pour ces derniers, très nettement influencés par une mythologie publicitaire, que pour les résidents permanents confrontés quotidiennement avec une réalité bien souvent difficile* » (1981, p. 203). A travers cette revue qui ne prétend **pas être exhaustive** mais qui relève des éléments bibliographiques servant d'appui à ce travail, les espaces ruraux alpins habités font l'objet d'analyses relativement marginales. L'activité touristique ne peut être oubliée quand il est question de l'attractivité de hautes vallées alpines mais il faut remarquer que les **Alpes résidentielles** sont relativement **peu analysées**. Est-ce dû à la marginalité de certaines vallées alpines que les géographes, eux aussi, accordent une moindre importance à ces espaces ?

## 1.2. La marginalité : un concept adapté au contexte montagnard ?

La notion de marginalité est utilisée par d'autres sciences humaines et sociales que la géographie. Ces dernières permettent de comprendre le terme et de l'intégrer au contexte montagnard et alpin.

D'après le dictionnaire Larousse, la **marginalité** est une « *position marginale par rapport à une norme sociale* » (Larousse, 1995). Cette situation à côté, à la lisière voire à l'**extrémité**, fait référence à un bord (du latin *margo* : bord, bordure ; Gaffiot, 2001). Un espace marqué par la marginalité serait donc à proximité d'une ligne, il ferait contact. Pour certains, elle peut concerner une **périphérie** (Rolland-May, 2001 ; Depraz, 2017-a). Et, au contraire, pour d'autres qui ont étudié le phénomène à différents moments, ce n'en est une en aucun cas (Bailly, 1983 ; Grésillon et *al.*, 2016). Ce peut être un espace frontalier, même si tous ne sont ni enclins à des formes de marginalité, ni marginaux. Le *dictionnaire de la géographie* de P. George et F. Verger (dir., 2009) va dans ce sens. Les auteurs s'attachent à l'adjectif « *marginal (d'où le substantif marginalité) [qui] est employé pour désigner un être ou un objet placé aux limites extérieures du groupe auquel il appartient* » (*id.*, p. 262). Sans nécessairement inclure un caractère accessoire et secondaire (Larousse, 1995), la marginalité peut ainsi être assimilée à un objet ou à un espace autre. Mais en s'opposant à la conformité, la notion est aussi associée à des **normes sociétales**.

En ce sens, P. Baud et *al.* (2003) définissent uniquement la marginalité sociale. Pour eux, elle doit être mise en regard des choix réalisés par des individus et du type de société dans laquelle ils s'inscrivent. Certaines populations peuvent ainsi se retrouver « *victimes de la marginalité* » comme c'est le cas des personnes sans domicile fixe (*id.*, p. 234). A l'inverse, la marginalité peut aussi être choisie (*ibid.* ; Montagné-Villette, 2007). Il existe des espaces « *abrités* » et « *atypiques* » (*id.*, p. 312-313) qui ne questionnent pas le côté péjoratif du terme par l'exclusion forcée, mais interrogent la **volonté individuelle ou collective de se mettre à l'écart**, voire de s'auto-exclure pour éviter la norme et les autres. Ainsi, la marginalité est une notion qui évolue dans le **temps** et dans l'**espace** (Rioux, 1998).

Aussi floue (Rocheftort, 1986 ; Prost, 1993, 2004 ; Morelle, 2016) que riche (Bailly, 1983 ; Prost 2004), elle intéresse les géographes d'hier et d'aujourd'hui, comme en atteste la question sur « la France des marges » proposée aux concours de l'enseignement en 2016 et 2017 (Grésillon, 2016 ; Depraz, 2017-a). Appréhendée d'abord par le concept de centre-périphérie (Reynaud, 1981), elle n'a pas fait l'objet d'une appropriation franche par tous les géographes comme le montre l'**absence** de sa définition dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy et Lussault, 2013, dir.). *A contrario*, les géographes anglo-saxons et allemands se sont saisi du terme par différentes approches (libérale, radicale, spatialiste, etc.) (Bailly, 1983, 1995). Sans nécessairement l'assimiler aux minorités (*id.*), la marginalité

peut en effet présenter des **singularités** plus ou moins **visibles**. Finalement, sans être encore élevée au stade de concept (Morelle, 2016), la marginalité reste peut-être encore à « *démystifier* » (Rochefort, 1986).

A travers des travaux de psychologues, d'anthropologues, de sociologues et d'économistes anglo-saxons, germaniques et hispaniques, la marginalité s'affirme au cours du XX<sup>e</sup> siècle comme une notion « *transdisciplinaire* » (Rioux, 1998), permettant de comprendre les rapports d'**intégration** aux normes sociétales (Morelle, 2016). Si R.E. Park (1928) a amené la notion d'« *homme marginal* » en se focalisant sur l'individu, ce n'est que plus récemment que la marginalité s'est affirmée comme une notion des sciences humaines et sociales. Plusieurs débats méthodologiques ont concerné le dualisme entre les centres et les périphéries, entre les phénomènes d'inclusion et d'exclusion d'un système, les échelles et les types d'espaces concernés (Hugon, 2006).

En intégrant des formes de hiérarchie, de domination et d'inégalité, les différentes disciplines se sont attelées à analyser des rapports de **pouvoir**. De ce point de vue, la marginalité est souvent apparue par son côté péjoratif, voire réducteur (Rioux, 1998). B. Prost revendique même une « *sorte de géographie en négatif* » (2004, p. 181). Néanmoins, si la marginalité met en avant un certain nombre de **valeurs** de la société, ne peut-elle pas aussi révéler au monde des **spécificités** différentes et des **normes** propres à certaines catégories de population ? Selon le dictionnaire *Larousse*, la norme est « *l'ensemble des règles de conduite qui s'imposent à un groupe social* » (1995, p. 703). En considérant la marginalité comme dépendante des normes, on admet donc qu'elle est propre à chaque groupe d'individus. Le regard est ici décentré vers un objet spatial alpin qui interroge le rapport au normatif.

C'est en cela que la notion est **multiple**. La marginalité est donc envisagée comme un élément spatial, social, multiple, économique, culturel, influençant des lieux et des espaces divers. La **richesse** du terme permet un **renouveau** de l'analyse de territoires singuliers comme les vallées alpines. Il convient alors de considérer le terme dans sa globalité, en incluant les atouts et les difficultés rencontrés par les populations.

La marginalité **plurielle**, ou les marginalités (Bailly, 1983), sont considérées comme des éléments spécifiques participant à la distinction de certains territoires de montagne. Même si le mot « *tiers-espace* » renvoie de façon différente à une forme de marge (ni urbaine ni rurale pour J. Viard, 1990 ; tiers-paysage et tiers-lieu pour Bazin, 1995 ; qui fait référence au Tiers-Etat pour M. Vanier, 2000), l'utilisation du terme ici ne semble qu'en partie pertinente. Le mot "tiers" exclut en effet le "tout" que peut constituer un espace local, même influencé par des liens extérieurs. En questionnant la mobilité, les pratiques, les activités et les dynamiques locales, la marginalité interroge une double dimension, celle des liens entre l'**état social** et la **position géographique** (Bailly, 1983). En ce sens, par leur originalité, les espaces ruraux de montagne ne seraient-ils pas des révélateurs d'une marginalité assumée ? Sans entrer dans le débat du centre et de la périphérie, il est ici question de comprendre ces « *lieux du vivre autrement, d'où se propagent volontiers critiques du modèle national dominant et/ou expérimentations socioculturelles, économiques et de mise en valeur du territoire* » (Grésillon et al., 2016, p. 444).

Au-delà d'être représentés comme des espaces du danger, sujets à des aléas climatiques (photographie 9) et des catastrophes naturelles (RGA, 2012), ces espaces empreints de marginalité sont aussi les témoins de la **capacité d'adaptation** des sociétés. En montrant une certaine forme de **marginalité** par l'isolement de fermes dans les régions montagneuses de Nouvelle-Zélande, S. Kelly et W. Smith (2012) discutent les notions de résilience et d'adaptation. Cette réflexion interroge donc le statut d'espaces **témoins**, parfois discrets, mais qui « *explor[ent] de nouvelles formes de gouvernance* », notamment en termes de démocratie participative et d'implication citoyenne (Depraz, 2017-a, p. 37). Dans cet ensemble de rapports, la sociologie a commencé à considérer la part d'**innovation** dans la marginalité (Durkheim, 1895 ; Tournier, 2016). Cet aspect innovant des espaces de montagne a fait l'objet de quelques réflexions,

notamment dans le contexte d'arrière-pays méditerranéens (Dérioz, 1997).

La marginalité apparaît finalement **paradoxe** (Prost, 2004). Quelles sont les raisons qui poussent les habitants à s'installer et vivre dans des espaces de montagne où la marginalité spatiale et sociale est influencée par des facteurs multiples, à commencer par les conditions de vie particulières (photographie 9), l'accessibilité et l'isolement auxquels ils font face ?

### Photographie 9 : accéder aux hautes vallées, un marqueur de la marginalité ?



*Automne 2016. Le Beaufortain est recouvert précocement par une quarantaine de centimètres de neige qui surprend la population locale. Le caractère inhabituel de ces précipitations renforce la marginalité de la vallée. L'isolement physique devient plus marqué et demande des efforts et une adaptation pour maintenir la mobilité des habitants (A. Barrio, 11 novembre 2016).*

### 1.3 Questionner l'isolement d'un espace

Dans le contexte alpin, la marginalité fait référence à l'isolement d'un espace. Portant souvent un caractère négatif aux yeux de ceux qui l'observent et/ou le subissent, l'isolement est **social** et **physique** et questionne la **faible densité** des territoires de montagne.

Dans *Les mots de la géographie*, on lit que l'isolement « peut être mal vécu par des collectivités, villes ou pays, qui s'[en] plaignent volontiers » (Brunet et al., 1993, p. 284). L'**isolement social** est lié à ce "mal-être" et à la dépendance que chacun peut ressentir en cas de manque, en termes d'accès aux services, aux commerces, aux infrastructures de transports, etc. L'isolement peut être lié à une perte de dynamisme et notamment à un vieillissement de la population, à un manque de diversification des activités (Bordessoule in Bordessoule, 2002) ou encore à une déprise démographique. De nombreux chercheurs, et notamment des géographes, ont lié la marginalité au phénomène de **dépeuplement**.

En ce sens, J.-P. Diry présentait en 2002 un discours peu optimiste. Il s'associait aux propos antécédents de B. Kayser, selon qui, de nombreux villages ruraux et relativement isolés étaient destinés à être abandonnés à la fin du XX<sup>e</sup> siècle (Kayser, 1990 ; Diry in Bordessoule, 2002). En 1981, les expressions employées par R. Béteille allaient dans le même sens en évoquant la « *dynamique apparemment irréversible* », « *la désertion rurale en expansion* », « *la jeunesse campagnarde [qui] prend partout le chemin de la capitale* », et « *le sentiment d'une condamnation* » (Béteille, 1981). La perception actuelle de l'isolement par les habitants

d'espaces ruraux, notamment dans les Alpes, est-elle la même qu'il y a trente ans ?

Même s'il est parfois employé comme synonyme d'enclavement (Brunet et al., 1993), l'isolement est aussi analysé par un regard plus positif. Certes, il existe des difficultés dans les territoires isolés (Mathieu in Bêteille et Montagné-Villette, 1995). Toutefois, l'isolement peut être une **protection**. Comme le souligne F. Cognard, certaines régions de montagne « *profitent de l'isolement momentané qui les a préservées des excès de l'industrialisation, du productivisme et de la société de consommation. Elles apparaissent donc aujourd'hui comme des territoires précieux du fait de leurs aménités préservées, qui leur confèrent de nouveaux avantages comparatifs* » (Cognard, 2010, p. 173). Dans le même sens, pour S. Weber, les espaces isolés sont « *loin d'être un désert prétendument archaïque ou réactionnaire* » (Weber, 2015, p. 1). Ainsi, un des paradoxes actuels de la marginalité, c'est de faire intervenir l'isolement social comme processus d'**inclusion** de territoires montagnards à une large échelle, et non plus de mise à l'écart par rapport à d'éventuels centres. A une plus grande échelle, certains auteurs mettent en avant l'isolement comme une **solution** recherchée par certaines populations. Du « *rôle de décor ou de remède pour les citoyens de la ville* » (Bart in Veyret, 2001, p. 52), certains « *espaces du vide* », comme le Diois, attirent des populations même dans les parties les plus isolées, grâce à une capacité à dépasser plus facilement les difficultés liées à l'isolement physique (Cognard, 2006 ; Cognard, 2010, p. 176).

L'**isolement physique** est une des caractéristiques de la marginalité en montagne. Au sujet de l'isolement naturel et de la marginalité, L. Laslaz parle d'isolat, d'enclave et d'angle mort dans les Parcs nationaux alpins (2005). Ces termes renvoient à la notion d'**enfermement**. Ce dernier peut être paysager, comme c'est le cas dans le massif des Vosges, où la forêt est étudiée comme un facteur de marginalité par C. Labrue (2009). L'auteure relie néanmoins ce sentiment à « *l'assimilation culturelle de la forêt par les habitants* ». L'enfermement peut ainsi être subi ou recherché. L'appréhension de l'isolement est donc liée à des **perceptions sociales**. On retrouve ici la double dimension de la marginalité, qui prend aussi corps lorsqu'il est question de **handicap**.

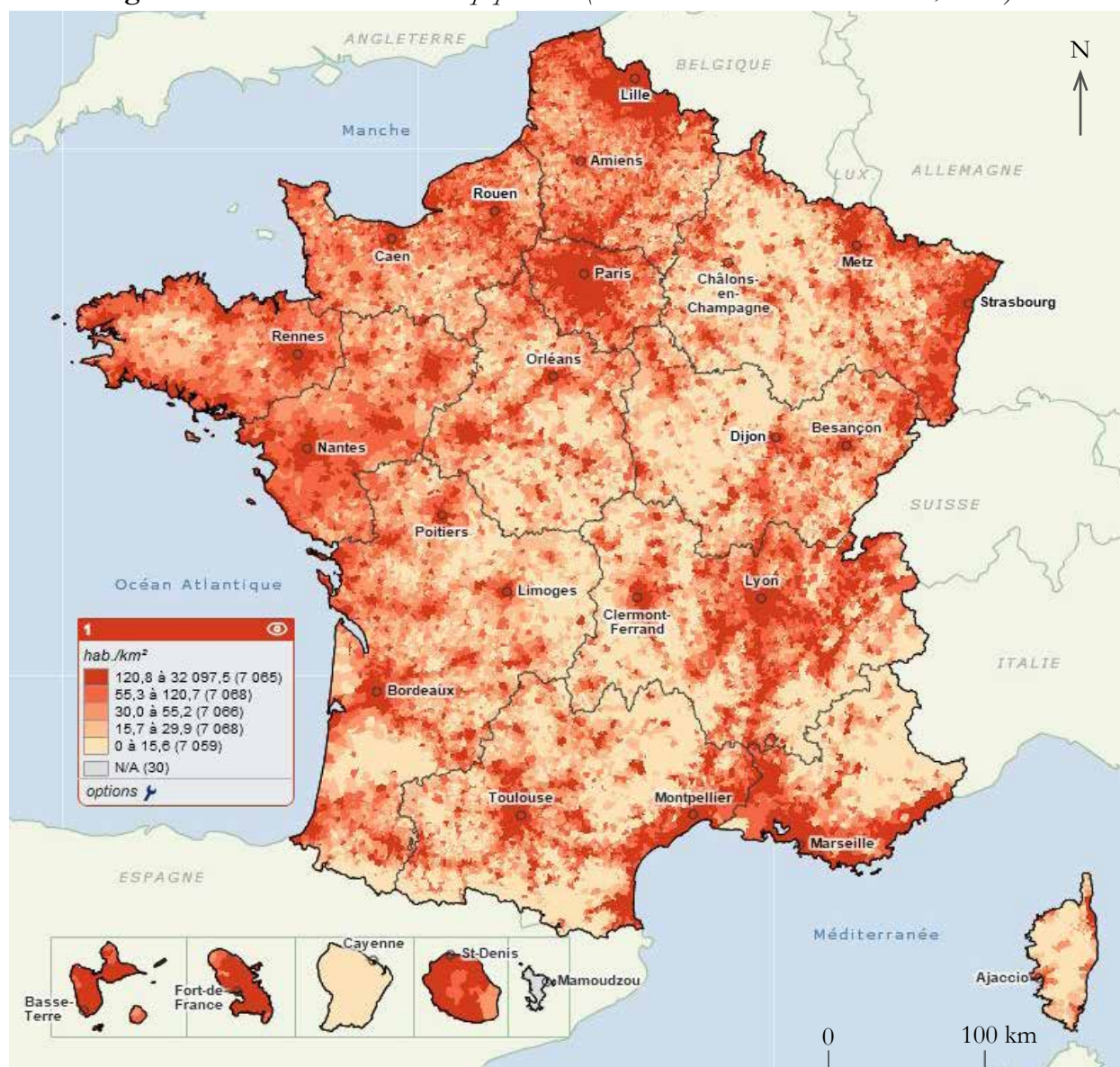
Dans la littérature, certains ont mis en avant les **handicaps** et les contraintes liés au franchissement des montagnes comme éléments qui accentuent l'isolement et la marginalité (Bras et al., 1984 ; Bart in Veyret, 2001). A ce titre, l'enfermement vécu peut être aujourd'hui subi par des populations ne disposant pas de moyens pour se déplacer (Couturier, 2014). L'isolement est donc aussi **matériel** quand les populations sont confrontées à la nécessité d'équiper pour dépasser ces difficultés (pneus neige, chaînes, etc.). La difficulté devient aussi **économique** et financière quand le dynamisme des espaces isolés est mis en regard avec d'autres espaces plus connectés (Gumuchian, 1984 ; Dodier, 2015). Les populations s'adaptent donc à l'isolement qui questionne les particularités du **climat** et de la **saisonnalité**. Pour L. Laslaz et al., « *la neige [...] constitue surtout un paramètre majeur de l'organisation de l'espace savoyard [...] reste de nos jours un défi à la mobilité* » (2015, p. 22). Cet "or blanc" pour l'économie alpine a longtemps été synonyme d'isolement dans les Alpes. Comme le rappellent H. Gumuchian et al., l'isolement « *est avant tout ressenti plus ou moins profondément par l'individu et par le groupe à des moments particuliers* » (1980, p. 306). Même naturel et matériel, il présente des aspects psychologiques et culturels essentiels (*id.*). De ce fait, il existe un certain nombre de niveaux d'isolement influencés notamment par la faible densité.

Le contexte de **faible densité** (figure 8) contribue à accentuer une certaine forme de marginalité. Pour R. Brunet et al., à l'échelle nationale, un espace de faible densité présente une densité inférieure à 10 ou 15 habitants au km<sup>2</sup> (1993). Pour l'INSEE, c'est une densité inférieure à 30 habitants par km<sup>2</sup> qui caractérise ce type d'espace. En-dessous de 10 habitants au km<sup>2</sup>, l'INSEE parle d'espace désertifié. Quant à l'Observatoire des territoires, il qualifie les espaces selon leur degré d'urbanisation corrélé à une densité (peu denses avec une densité d'au moins 25 habitants par km<sup>2</sup> et très peu denses pour les autres



espaces non urbains).

**Figure 8 :** la France des densités de population (source : Observatoire des territoires, 2017)



La question du **seuil** est encore débattue (Laslaz, 2007-a ; Quéva, 2015). Au regard des divergences de définitions, on retient que c'est une notion **vague** (Brunet et *al.*, 1993 ; Barthe et Milian, 2001-a). En ce sens, certains auteurs insistent sur le fait de dépasser cette question du seuil. Pour C. Quéva (2015) et au regard des nouvelles fonctions (environnementales, touristiques, résidentielles, de loisirs...) que revêtent les espaces de faible densité, il est nécessaire d'associer une approche **qualitative** pour interroger la notion. Pour lui, la faible densité est liée à la fragilité d'un espace (déprise, crise...) et, comme le soulignent aussi H. Gumuchian et *al.* (1984), aux questions d'accessibilité, d'infrastructures, de services et de vie sociale. Mais ce n'est pas pour autant que la faible densité renvoie nécessairement à une dimension négative.

Décriée et désignée responsable de nombreux problèmes, la faible densité a longtemps été renvoyée à l'image péjorative d'espaces dépeuplés et abandonnés (Barthe et Milian, 2011-a, p. 144). Depuis une dizaine d'années, certains auteurs s'attachent à comprendre **l'attractivité** de certains espaces moins densément peuplés. Pour L. Laslaz, la faible densité est un « *gage de réussite et de représentation positive, dans la mesure où les phénomènes de saturation et d'agrégation sont dénoncés dans les sociétés contemporaines* » (Laslaz, 2007-a, p. 96). Elle serait même un facteur d'installation aux Etats-Unis (Raymond in Barthe et *al.*, 2007)

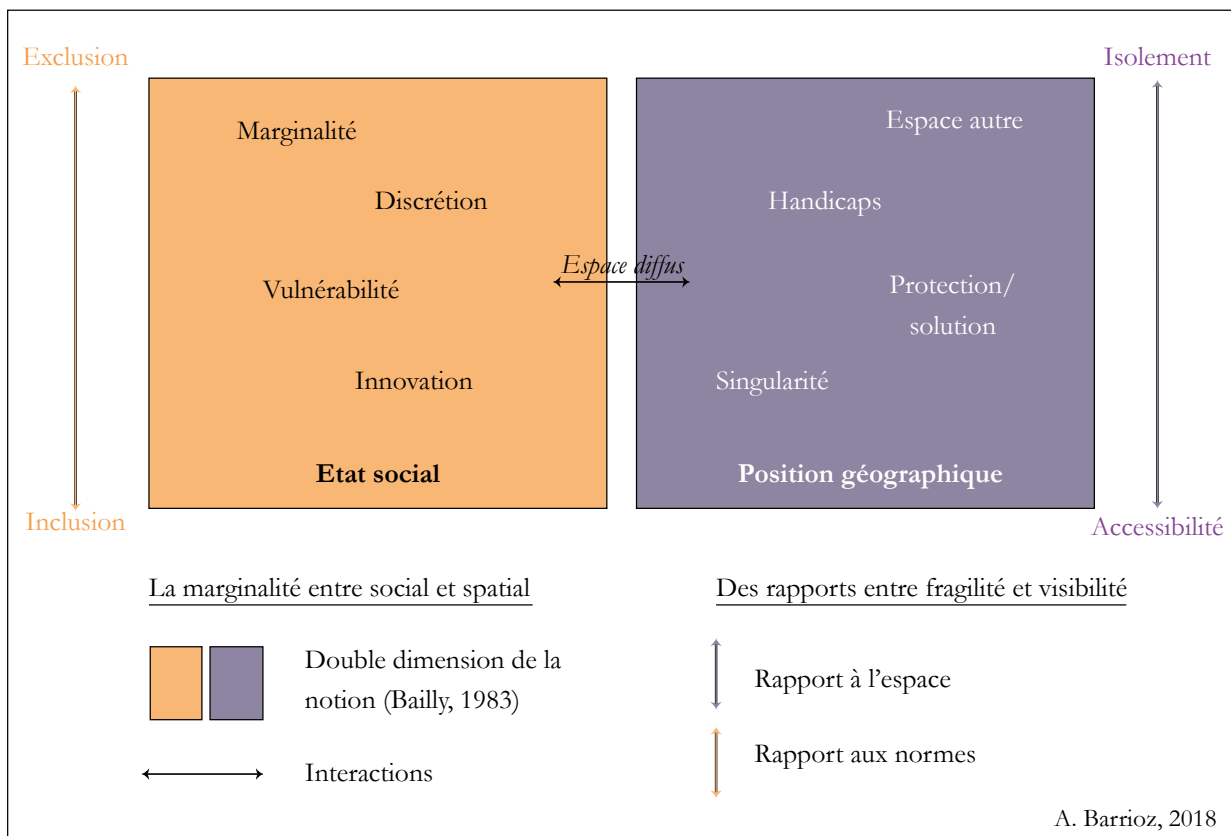


et au Canada (Jean *in* Barthe et *al.*, 2007). Deux raisons principales sont évoquées dans la littérature : l'une par « *désir individuel* » de vivre dans des espaces de faible densité (Ubierno *in* Barthe et *al.*, 2007, p. 277) et l'autre par envie de fuir les « *maux et violences spécifiques aux grandes agglomérations* » (Raymond *in* Barthe et *al.*, 2007, p. 624).

La faible densité apparaît même comme un enjeu pour l'**aménagement** futur des territoires. Dans le numéro 4 de *Territoires 2040* qui a un but prospectif, L. Barthe et J. Milian proposent des « *scénarios des espaces de faible densité* ». Mais selon eux la notion de faible densité semble brouillée voire « *absorbée* » par un phénomène urbain toujours prégnant (Barthe et Milian, 2011-b, p. 177). En questionnant ce rapport à la ville, C. Quéva propose ainsi de parler d'« *espace diffus, [cet espace] étant le contraire de l'espace polarisé ou concentré* » (Quéva, 2015, p. 26). Cette expression s'accorde avec la notion de marginalité développée dans le contexte alpin.

La marginalité est donc une notion **complexe** et **évolutive** (figure 9). Elle ne peut se résumer au « *statut d'Indiens de Réserve* » (Gumuchian et *al.*, 1980, p. 309). Les paradoxes de la notion renforcent l'intérêt d'une recherche contemporaine sur l'attractivité des hautes vallées alpines françaises. De quelle manière ces espaces empreints de marginalité peuvent-ils attirer des habitants ?

**Figure 9 : la marginalité, une notion complexe en géographie**



## 2. ENVISAGER L'ATTRACTIVITÉ PAR UNE CONJONCTION DE DYNAMIQUES MULTIPLES

*« Dans la grande Encyclopédie dirigée par Diderot et d'Alembert, un article ne manque pas de retenir l'intérêt, celui consacré aux crétins des Alpes, populations dégénérées et un peu mystérieuses que l'on trouvait habituellement dans les vallées reculées, et en particulier dans le Valais...*

*Mais, l'article « Valais » réserve pour le coup une tout autre vision, celle d'une région idyllique, prospère et bien cultivée, dont les habitants affables entretiennent les mœurs les plus policées.*

*Comment la même montagne peut-elle donc être ainsi le lieu de cette contradiction majeure ?*

*Comment à la fois abriter une population aux limites de l'humanité et offrir les conditions de vie les plus enviables ? »*

(Bernier et Gauchon, 2013, p. 37).

Entre attractivité et répulsion, les hautes vallées alpines font l'objet d'un relatif intérêt de la part des populations. En quoi est-ce un paradoxe (1) ? Quelle est la part des aménités environnementales comme moteur de ces dynamiques résidentielles (2) ? Comment se révèle l'attractivité observée dans d'autres contextes (3) ?

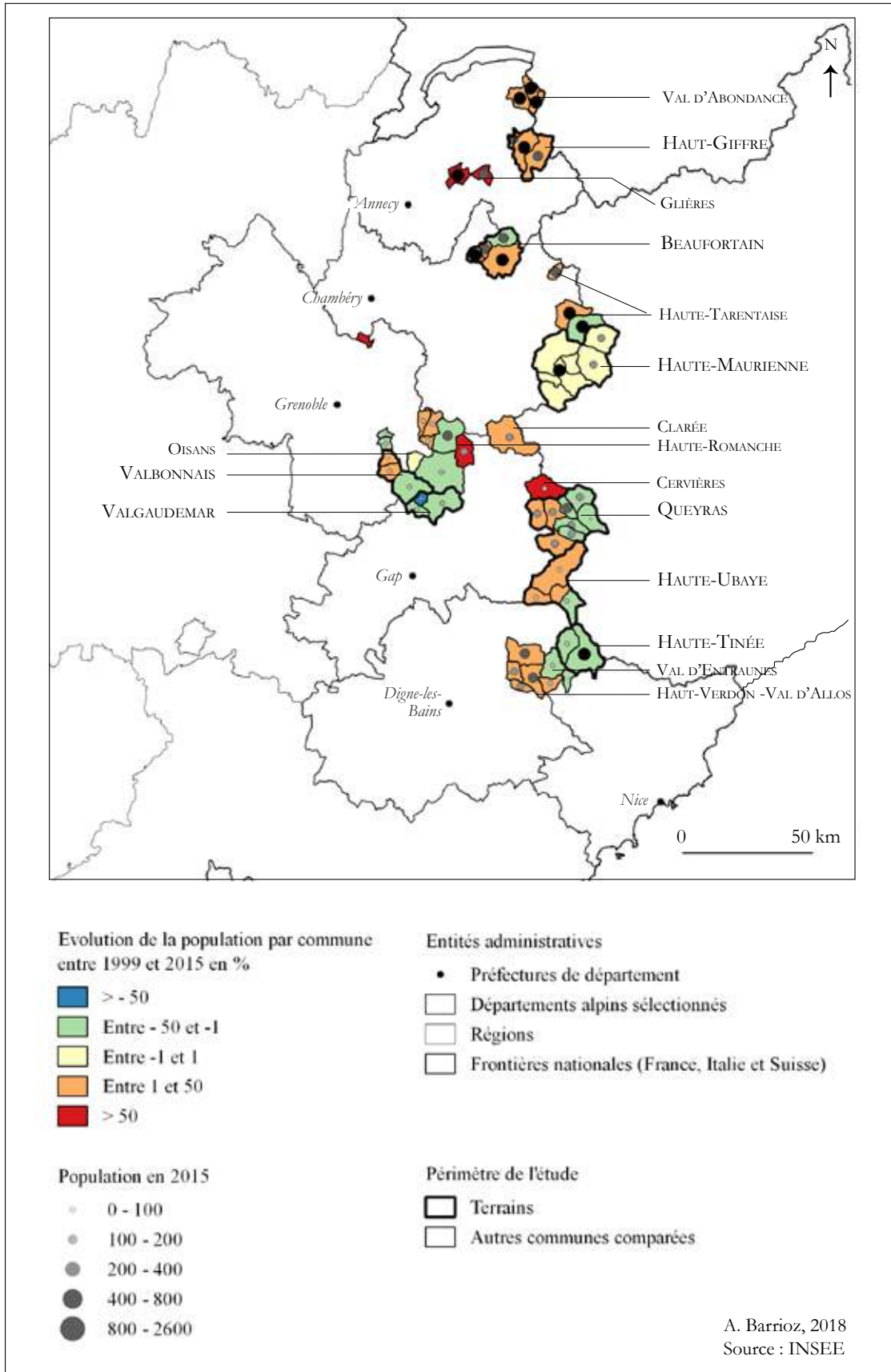
### 2.1 Entre répulsion et attractivité, un paradoxe montagnard

L'analyse qui suit découle d'une observation concernant l'**évolution récente** des sociétés alpines actuelles. Alors que certains territoires voient leur population baisser, d'autres ont une démographie stable, voire en augmentation. D'après ces éléments, il ressort que certains espaces sont préférés par les populations. Quels sont les différents éléments étudiés dans d'autres contextes permettant de comprendre la **relative attractivité** des hautes vallées alpines françaises ?

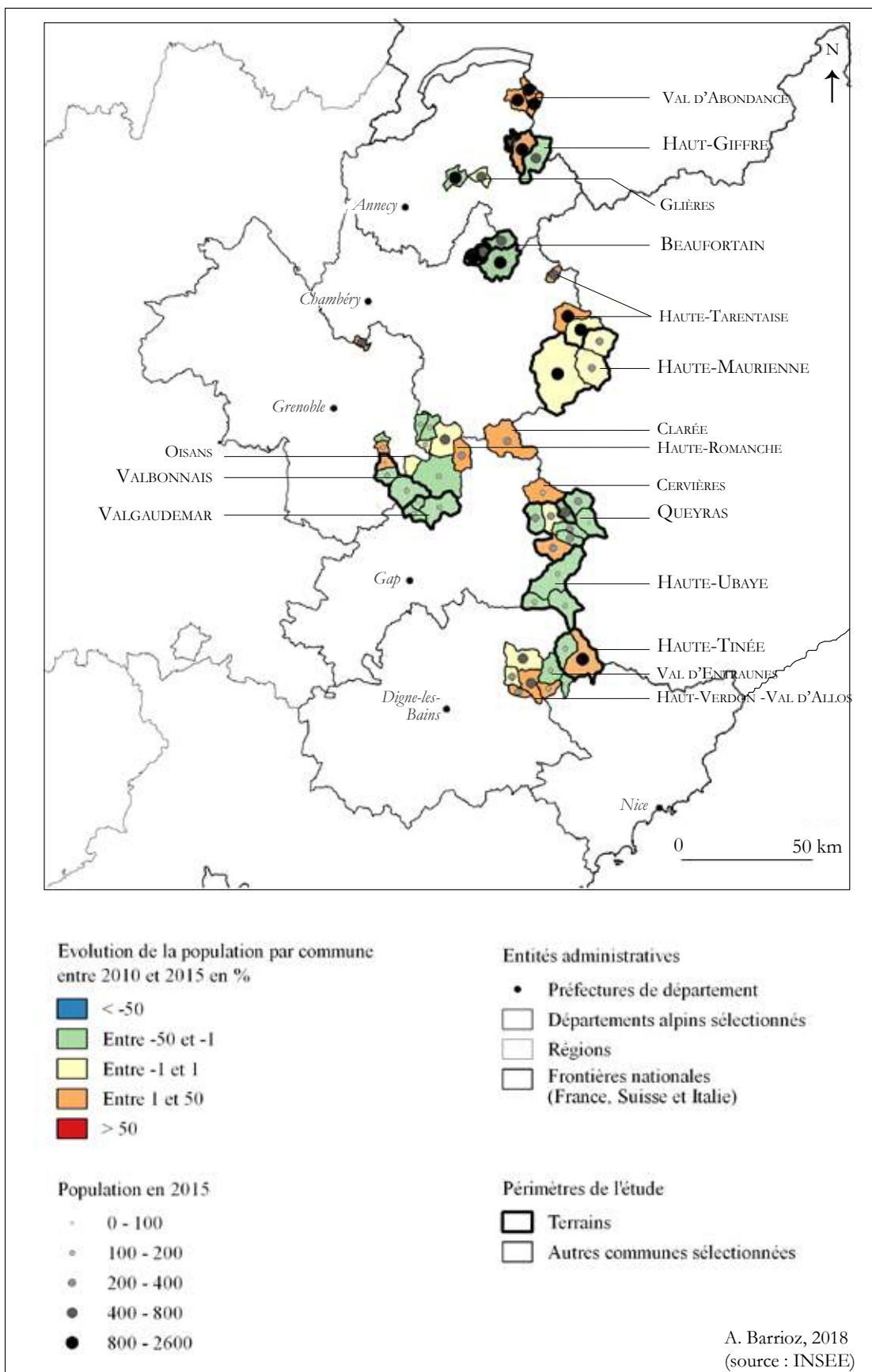
L'**évolution récente** de la population dans certaines vallées des Alpes françaises montre des baisses de la population sur différentes périodes. La première, depuis le recensement de 1999 (figure 10), révèle une chute de la population dans la moitié des communes sélectionnées des vallées des Alpes du Sud. Parfois plus de 50 % des habitants de 1999 par commune ont été perdus en 15 ans (Villar-Loubière dans le Valgaudemar). Cette **baisse démographique** est aussi forte dans le Valbonnais et le Queyras par exemple. Plus récemment, entre 2010 et 2015, cette baisse se confirme dans une grande majorité des mêmes communes des Alpes du Sud et notamment dans les communes situées au bout de la vallée comme Saint-Dalmas-le-Selvage (Haute-Tinée) (figure 11). De façon plus marquée dans les vallées les plus au Nord (Val d'Abondance, Haut-Giffre) et dans quelques vallées comme la Clarée, la Haute-Ubaye et le Val d'Allos, l'évolution est positive entre 1999 et 2015. Sur les deux périodes, on dénombre quelques territoires qui gagnent des habitants (Abondance, Samoëns par exemple). Par contre, l'élément le plus marquant est un **accroissement récent des pertes démographiques**, y compris dans les vallées qui gagnaient des habitants auparavant. Comme le montre la figure 10, c'est notamment le cas de la Haute-Ubaye et du Beaufortain.

Pourtant, en 1994, dans ce territoire savoyard, M.-C. Fourny remarquait une **stabilisation de la population** depuis le début des années 1980 : « le mouvement d'exode rural qui a sévi fortement dans les années 1960 a pris fin » (Fourny, 1994, p. 84). Le **ralentissement de la dépopulation** dans les Alpes avait déjà été observé par P. Estienne à la fin des années 1980 (Estienne, 1988). Entre 1968 et 1982, certaines régions comme le Giffre, la Haute-Ubaye et la Haute-Tinée présentaient déjà des hausses de

**Figure 10 : évolution de la population entre 1999 et 2015 dans 62 communes des Alpes françaises (terrains pré-sélectionnés)**



**Figure 11 : évolution récente de la population entre 2010 et 2015 dans 62 communes des Alpes françaises (terrains pré-sélectionnés)**



population de plus de 10 %. Une des raisons de cette reprise démographique invoquée par F. Cognard serait l'ampleur de l'exode rural dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le phénomène aurait été tel qu'il aurait « saigné » les massifs montagneux comme les Alpes du Sud. En retour, la reprise se serait réalisée plus précocement qu'ailleurs (Cognard, 2006, p. 5). Dans la littérature, le renouveau **démographique** est identifié parfois comme un élan essentiel de dynamisme pour les territoires concernés. C'est le cas en Ariège et en Aveyron (Barthe et Lagarde *in* Barthe et *al.*, 2007). Cependant, malgré des indicateurs de reprise présentés depuis les années 2000, les baisses de la population mises en avant par les figures 10 et 11 révèlent que la démographie actuelle des vallées alpines françaises n'est pas nécessairement stabilisée comme l'indiquaient ces auteurs. Ces territoires restent enclins à une certaine **déprise démographique** actuelle.

Aujourd'hui, les Alpes ne sont pas cette « *montagne vide* » dont parlait P. Estienne (1988, p. 254). Cet auteur rappelait néanmoins que ces territoires sont passés par des phases de **peuplement intense** et par des périodes de **déprise** majeure. Au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, les densités de population étaient relativement élevées. A titre d'exemple, la seule commune de Saint-Maxime (actuelle Beaufort) dans le Beaufortain accueillait 2640 habitants en 1758 (Viallet, 1998) contre 2184 en 2015 (données INSEE), tout en passant par deux périodes d'étiage (en 1936 avec 1924 habitants et en 1982 avec 1966 habitants). En montagne, les migrations vers les villes ont permis à certaines vallées d'éviter l'intensification du peuplement au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela a été le cas dans le Valgaudemar, sans doute grâce au régime de métayage (Poitrouneau *in* Estienne, 1988). Plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'émigration s'est accélérée et l'**exode rural** a continué à vider les vallées (Veyret, 1970 ; Viallet, 1998).

Dans son ouvrage *Terres d'abandon ?* (1988), P. Estienne remarquait également que certains espaces de montagne étaient peu peuplés à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Il évoquait principalement des secteurs des Alpes du Sud, comme la Haute-Ubaye, la Haute-Tinée, le Valgaudemar ou encore le Haut-Verdon (Estienne, 1988, p. 258). Cinquante ans plus tôt, J. Blache concluait son ouvrage dans le sens d'une **déprise démographique** : « *après avoir joué un rôle capital aux origines du peuplement, il semble que les montagnes voient les hommes se détourner d'elles* » (Blache, 1933, p. 181). Les raisons qui ont provoqué la **désertification** des montagnes sont multiples. A l'époque de l'exode rural, une des principales était l'intérêt de la ville aux potentialités sociales et économiques nouvelles. Aujourd'hui, les soldes migratoires et naturels des vallées sont évidemment à intégrer à la réflexion.

Le phénomène de **répulsion** de ces territoires alpins est à mettre en regard de plusieurs éléments. D'une part, des facteurs **socio-culturels** rentrent en compte. Il est nécessaire de considérer les accès restreints voire inexistantes aux services et commerces, de prendre en compte la faible diversification des activités et l'existence de « *communautés trop petites* » (Pasca et Rouby, 2012, p. 10). D'autre part, des **facteurs économiques** sont mis en avant dans la littérature. La question de l'emploi est nécessairement intégrée aux analyses. L'influence de l'activité touristique sur l'accès au logement est aussi un facteur important. Enfin et surtout, ces facteurs sont **spatiaux**. L'accessibilité, l'isolement, les variations saisonnières, les conditions climatiques (gradients thermique, pluviométrique et nival) et topographiques (altitude, pente) jouent un rôle majeur dans la volonté de s'installer et vivre à l'année dans des vallées de montagne. Mais, si les conditions du milieu montagnard ont longtemps été considérées comme des causes essentielles de la baisse de la population (Bravard, 1961 ; Estienne, 1988), il s'agit de comprendre le « *changement démographique comme un défi pour les zones de montagne* » (Pasca et Rouby, 2012, p. 4). En effet, « *pourquoi les gens partent-ils ? [...] Comment accroître l'attractivité des zones de montagne ? Comment lutter contre le phénomène de dépeuplement ?* » (*id.*, p. 3).



L'**attractivité** des espaces ruraux, et notamment des territoires de montagne, est un sujet qui intéresse de nombreux chercheurs. Après un exode rural massif et une période 1968-1975 marquée par un regain démographique (Bros-Clergue *in* Barthe et *al.*, 2007 ; Pistre, 2012), l'intérêt des **espaces ruraux** s'est affirmé (Mora et *al.*, 2010). Les expressions pour qualifier ce mouvement sont nombreuses (tableau 1).

**Tableau 1** : *essai de typologie des différents retours dans l'espace rural*  
(A. Barrio, 2018 ; sources : Phillips, 2004 ; Cognard, 2010 ; Pistre, 2012)

	Retour à la terre	Retour au pays	Retour à la nature	Retour à la campagne
Principales caractéristiques	Connotation agricole	Retour aux sources, à l'authentique	Mouvement "contre culturel" - refus des maux de la ville	Gentrification rurale
Personnes concernées	Artistes notamment, sous l'influence du régime de Vichy (Cognard, 2010)	Ex-habitants et descendants d'habitants	"Nouveaux villageois", "marginiaux", "hippies", "routards" (Pistre, 2012, p. 37)	Principalement des urbains
Epoque	Années 1950	A partir des années 1960	De 1968 à 1980	A partir des années 2000

S. Raymond parle de « *retour à la campagne* » qu'elle distingue du « *retour à la nature* » correspondant davantage, à partir des années 1968, à un mouvement « *contre-culturel* » dans les espaces ruraux et arrière-pays du Sud de la France (Raymond *in* Barthe et *al.*, 2007, p. 624). La bande dessinée de M. Larcenet et J.-Y. Ferri (2010), dont le premier tome est intitulé « *Le retour à la terre. 1. La vraie vie* », témoigne de l'actualité de ce sujet. Qu'en est-il pour les espaces ruraux de montagne ? Quels sont les éléments de la littérature questionnant le cas des Alpes ?

Tout en considérant le « *tempérament original* » de chacune des vallées (Bravard, 1961, p. 12), la littérature s'intéresse à **la montagne comme espace attractif**, et, de la même façon que dans d'autres espaces, notamment par la notion de **ressource** (Gumuchian, dir., 1998 ; Gumuchian et Pecqueur, 2007 ; Bourdeau, 2009-c ; Antoine et Milian, dir., 2011 ; Attali et *al.*, 2014). Lorsqu'elles sont spécifiques et selon la valorisation que les sociétés en font, elles apparaissent comme des **facteurs d'attractivité**, tout en évoluant dans le temps. En ce sens, selon L. Barthe et J. Milian, l'attractivité dépend de la **capacité de revendication et d'autonomie d'un territoire** afin de faire valoir son dynamisme potentiel (2011-a). Attractivité, ressources et développement des territoires sont donc liés. Cela implique de considérer une certaine forme de **compétitivité** des territoires (Angéon et Rieutort *in* Chignier-Riboulon et Semmoud, 2007, p. 244). A ce titre, attirer des populations, et notamment des jeunes, devient un enjeu **stratégique** (Dissart *in* Martin et *al.*, 2012) progressivement intégré dans les politiques publiques à différentes échelles (Euromontana et Région Rhône-Alpes, 2012, p. 1). Certains auteurs mettent en avant la place de la **communication** interne (culture d'accueil, projet de développement et appropriation des enjeux) et externe (faire valoir les atouts territoriaux, capter des populations) (Pineau *in* Martin et *al.*, 2012, p. 272). Toutefois, la littérature questionne très peu les risques de mise en concurrence des territoires, hormis dans le cas où l'accessibilité et la mobilité peuvent devenir des facteurs de pondération de l'attractivité (Ansel et Frankhauser, dir., 2012).



Finalement, M. Bros-Clergue a dégagé cinq éléments constitutifs de l'attractivité : « *le cadre de vie et le paysage ; l'offre en services [...], commerciaux, transport... et les infrastructures ; le patrimoine culturel et la vie culturelle ; les activités économiques et le dynamisme des acteurs professionnels ; la représentation et les images territoriales* » (Bros-Clergue in Barthe et al., 2007, p. 483). Il conviendra de hiérarchiser ces éléments dans le cas des hautes vallées alpines. Retenons donc que l'attractivité d'un territoire est **subjective** et qu'elle met en jeu une série de facteurs spatiaux, sociaux, culturels, économiques qui contribuent à faire évoluer les dynamiques résidentielles et les migrations vers ces espaces.

## 2.2 Les migrations vers les Alpes : un phénomène diversifié ?

Les années 1990 ont connu un renouveau bibliographique français au sujet des migrations mais ce sont les Anglo-saxons qui, en premier, se sont intéressés à cet objet d'étude. La migration est un déplacement à long terme qui implique la capacité des individus à se projeter, à s'installer et vivre dans un autre espace. La littérature distingue plusieurs types de migrations.

La première concerne les **migrations d'agrément** (Moss, 1994, 2006 ; Cognard, 2006, 2010 ; Martin et al., 2012 ; Martin, 2013). Elles sont aujourd'hui davantage étudiées que les autres en géographie. En France, selon M. Talandier qui a mené un travail d'analyses statistiques sur les mobilités résidentielles des Français entre 1999 et 2006, elles « *représentent plus de la moitié des mouvements migratoires vers les espaces ruraux non périurbains* » (Talandier in Martin et al., 2012, p. 199).

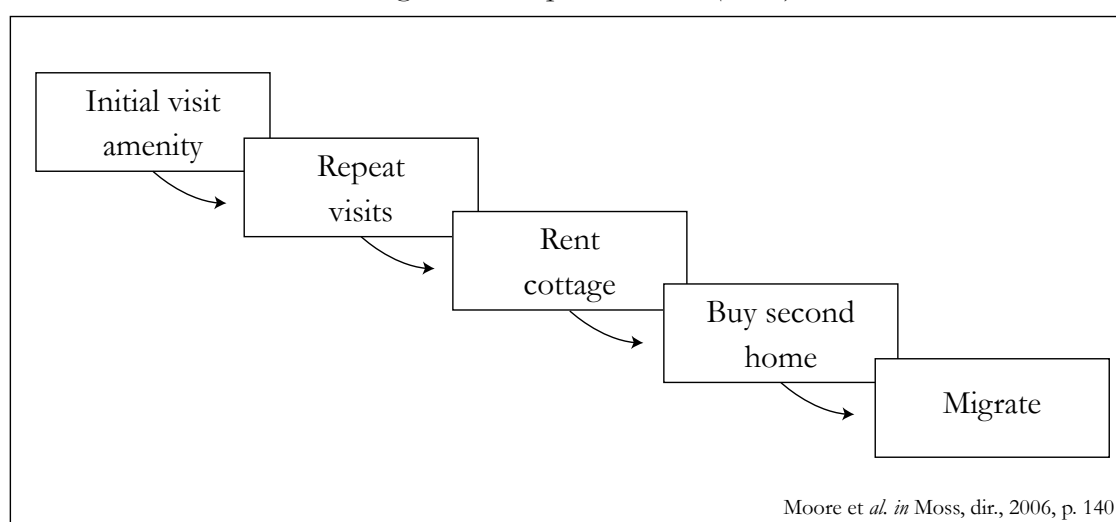
Le terme de migration d'agrément a été conceptualisé par L. A. G. Moss (1994). Pour lui, la migration d'agrément « *se réfère au mouvement des personnes, les migrants d'agrément, qui s'installent de façon permanente ou partielle [dans un lieu] en raison de ses qualités environnementales réelles ou perçues et de sa distinction culturelle* »<sup>4</sup> (Moss, 2008, p. 1). Cette notion **nord-américaine** a progressivement été appropriée en Europe et notamment en France où le terme « *amenity* » a d'abord été traduit par "aménagement" ou par "équipement". En revanche, il ne prenait pas en compte la dimension de plaisir pourtant importante dans la définition géographique anglo-saxonne. Les travaux de F. Cognard ont permis d'approfondir la notion française de « *migration d'agrément* » (2006, 2010, 2011). Sa thèse propose un **état de l'art complet** sur le sujet (2010).

D'autres géographes se sont emparés de la question, notamment dans le contexte alpin (Bachimon et al., 2014 ; Bourdeau, 2009-a, 2009-b ; Martin et al., 2012 ; Martin, 2013). Ces études portent toutefois majoritairement sur des analyses du phénomène en contexte de proximité avec des villes majeures comme Grenoble (Bachimon et al., 2014 ; Jean in Martin et al., 2012), Lausanne (Petite et Debarbieux, 2013 ; Petite, 2014) ou Zurich (Perlik, 2011). Des articles de l'ouvrage *Les migrations d'agrément : du tourisme à l'habiter* concernent quelques espaces plus « *lointains* » dans le Massif central, les Pyrénées et le Pélion (Desmichel in Martin et al., 2012), le Limousin et la Sierra de Albarracin (Tommasi in id.) ou encore le « *milieu rural isolé* » (Daller in id.). Enfin, des chercheurs autrichiens de l'Université d'Innsbruck et italiens de Bolzano et Turin se sont attachés à comprendre le phénomène de migration d'agrément à **l'échelle des Alpes** (Bender et Kanitsheider, 2012 ; Löffler et al., 2014-a ; Löffler et al., 2016), des Alpes italiennes (Membretti et Viazzo, 2017) et même des Alpes occidentales avec l'étude de cas français (Löffler et al., 2014-b).

<sup>4</sup> Traduction de : « *refers to the permanent and part time movement of people, amenity migrants, to place principally because of their actual or perceived higher environmental quality and cultural differentiation* ».

Dans les Alpes françaises, le phénomène de migrations d'agrément aurait commencé dans les années 1960, sans qu'il ne soit encore aujourd'hui quantifié. Il se serait diffusé ensuite en Italie dès 1990 (Löffler et *al.*, 2014-a). Loin d'avoir été complètement closes à l'arrivée de toute population depuis le Moyen-Âge (Membretti et Viazzo, 2017), les Alpes sont enclines aux migrations d'agrément depuis l'arrivée du **tourisme** dans les vallées. Ce dernier influencerait la migration du résident secondaire (Ortar, 2006) qui s'installerait de façon pérenne dans un lieu qu'il pratique en tant que touriste. Il ne serait même « *ni cause ni effet, mais partie constituante d'une dynamique d'après-tourisme. Cette recomposition se traduit par un double sens : en premier lieu le tourisme est la porte d'entrée de la migration d'agrément. [...] En second lieu la présence de nouveaux résidents aux attentes récréatives (mais pas seulement) contribue à modifier profondément la fonction touristique des territoires* » (Martin et *al.*, 2012, p. 408). En ce sens, P. Bourdeau parle de « *processus de convergence touristique-résidentielle* » (in François et *al.*, 2013, p. 27). C'est ce que S. Moore et *al.* ont résumé par la figure 12.

**Figure 12** : « Un processus évolutif : du touriste au migrant d'agrément. Adapté de Stewart (2002) »



Le cas de Whistler en Colombie-Britannique constitue un des seuls exemples détaillés dans la littérature et qui se rapproche le plus de l'évolution d'un territoire à l'origine relativement diversifié, bien qu'il s'apparenterait aujourd'hui davantage à des espaces très touristiques comme la haute vallée de l'Arve et Chamonix. Les auteurs remarquent que le tourisme a joué un rôle important dans la représentation de cet espace devenu progressivement un territoire de vie (Moore et *al.* in Moss, dir., 2006). Le développement de cette « *station quatre saisons* » (*id.*, p. 136) a commencé à la fin des années 1960 et 45 ans plus tard, en 2006, elle accueillait déjà près de 10 000 habitants. Mais le processus qui mène de nouveaux habitants à s'installer dans un lieu déjà parcouru en tant que touristes s'effectue généralement sur le **temps long**. Le concept de migration d'agrément nécessite de comprendre les différentes **étapes de la vie**. Par exemple, les **migrations de retraite** s'intègrent dans l'évolution des individus à long terme (Bétéille, 1981, p. 216). Aujourd'hui, les migrations de retraite sont à l'œuvre dans les espaces de montagne, que ce soit en France comme à l'étranger. Elles seraient même selon certains la seule réelle migration d'agrément puisque l'emploi n'entre pas en compte dans le choix des migrants (Martin, 2013), ce qui ne semble pas tout à fait exact dans la mesure où la migration d'agrément se justifie en premier lieu par l'attrait environnemental et/ou culturel et non par l'emploi. D'ailleurs, les migrations de retraite ne représentent pas nécessairement la majorité des migrations pérennes dans les moyennes montagnes et dans les Alpes (Cognard, 2010 ; Bender et Kanitscheider, 2012).

En effet, il existe une **diversité** de types de migrations d'agrément. Elles s'appuient de manière générale sur la recherche de **plaisirs quotidiens**, notamment par les **loisirs**. La liberté et la volonté de

vivre près de la **nature** sont également des aspirations récurrentes (Wittersheim, 2017, p. 95). Ainsi, pour M. Perlik (2011), le choix du lieu de résidence ne se ferait pas en fonction des besoins économiques et des revenus mais par la présence d'agréments à proximité du logement. Pour certains, le choix de réaliser une migration en montagne est même lié à une **dimension spirituelle** et "sensible" qui sera détaillée dans ce travail en intégrant les notions de pureté et de bien-être (Locke *in* Moss, dir., 2006). Mais les aménités ne sont pas uniquement naturelles. Elles peuvent être aussi **culturelles** (Moss, 2008). Les migrations d'agrément dépendent donc d'une série d'éléments que F. Cognard résume de la façon suivante :

elles « résultent en effet de facteurs favorables du contexte économique, technique et sociétal (mobilité favorisée par l'aisance matérielle, l'accroissement du temps libre et l'amélioration des moyens de communication – des transports comme des nouvelles technologies, désormais plus accessibles et meilleur marché). Mais elles sont également suscitées par des aspirations individuelles croissantes pour ce type de mode de vie, caractéristiques des sociétés post-modernes (rejet des conditions de vie en ville, valorisation accrue de l'environnement naturel, de la culture, des loisirs, du bien-être, dans une logique hédonique) » (2011, p. 179).

Cependant, plusieurs limites invitent à relativiser le phénomène de migrations d'agrément. Des difficultés à quatre échelles semblent se dégager dans la littérature.

La première concerne l'émergence d'une forme de **ségrégation socio-spatiale à une large échelle**. Selon L. Davezies, « dans les cinq années précédant le recensement de 2006, 11 % des familles de cadres [...] ont changé de département de résidence, et seulement 4 % des familles d'ouvriers [...]. Ce sont les actifs les plus « équipés » et les mieux insérés, ceux dont l'emploi est le moins menacé, qui « font leur marché » sur les territoires, alors que les ouvriers sont à la fois ceux qui souffrent le plus des destructions d'emplois et ceux qui sont les plus « piégés » dans les territoires » (2012, p. 97). Outre une concurrence spatiale déjà évoquée, le problème réside dans le fait que ce sont principalement des familles aisées qui bénéficient de la liberté de migrer vers des territoires plus dynamiques, délaissant les populations les plus vulnérables et les espaces les plus en difficultés (*id.*).

La deuxième questionne la mise en place d'une forme de **gentrification à l'échelle des territoires**. Dans les espaces ruraux, ce processus concerne l'arrivée de nouveaux habitants dont les capitaux sociaux, économiques et culturels les différencient des populations antérieures des territoires d'accueil. Motivés par des aménités environnementales, ils participent à la transformation démographique, sociale, politique et spatiale des lieux qu'ils investissent (Richard et *al.*, 2014-a, 2014-b ; Wittersheim, 2017). A Whistler, l'espace est progressivement passé du statut de station de ski à celui d'espace urbain par la présence d'une certaine frange de la population capable financièrement de s'y installer à l'année. Cela a posé un problème majeur : seuls 27 % des employés de la station vivaient à Whistler, les autres descendaient vers Pemberton (30 km) et Squamish (50 km) (Moore et *al. in* Moss, dir., 2006). La majeure partie des habitants venait de Vancouver et était composée de télétravailleurs, d'indépendants ou encore de résidents secondaires. Comme le fait remarquer F. Loubet, « la motivation individuelle pour s'installer dans ces lieux est, la plupart du temps, déconnectée de logiques économiques » (Loubet *in* Martin et *al.*, 2012, p. 224). Et, en même temps, l'installation de migrants d'agrément influence l'économie locale.

La troisième échelle s'affirme au niveau des **collectivités** qui accueillent ces migrants. Certains auteurs interrogent le rôle des migrations d'agrément dans la transformation des territoires et notamment les conséquences de leurs installations (Dissart *in* Martin et *al.*, 2012). Si ce processus ne fait pas l'objet d'une planification, il peut même devenir une « menace » selon L. A. G. Moss (2008, p. 8). Des situations complexes ont ainsi été identifiées lorsque les acteurs publics et les territoires ne disposaient pas des capacités d'adaptation en termes d'infrastructures, de services et de commerces pour subvenir aux

besoins de ces populations en croissance. En ce sens, de multiples « *day-to-day problems of living* » ont été observés dans deux espaces protégés espagnols (la Sierra de Aracena y Picos de Aroche et le Cabo de Gata-Níjar) (Cortes-Vazquez, 2017, p. 121). Quelques migrants ont compensé ces **manques** grâce aux valeurs environnementales présentes, mais la plupart n'a pas trouvé de satisfaction à rester à long terme dans ces espaces (*id.*). Donc, pour que le processus fonctionne, les migrations d'agrément nécessitent de **coupler les adaptations des collectivités aux aspirations individuelles**. Certains chercheurs proposent ainsi des modèles de développement sur les dynamiques migratoires, les motivations et les impacts sur les territoires à partir de cas alpins précis (Löffler et *al.*, 2016). Dans le même sens, R.-A. Otero et *al.* donnent un certain nombre de **recommandations** pour pallier les **difficultés** liées aux migrations d'agrément à Saint Martin de Los Andes (Argentine) (*in* Moss, dir., 2006).

La dernière échelle concerne l'échelle **individuelle**. La migration d'agrément n'est pas uniquement le résultat d'un mouvement. Elle est un projet à part entière pour les individus. Elle peut même prendre une dimension politique (Cortes-Vazquez, 2017), en tournant par exemple le dos à la société de consommation (Wittersheim, 2017). A ce titre, J.-A. Cortes-Vazquez rappelle que, selon P. Bourdieu, les modes de vie sont le résultat de l'affirmation d'une position particulière dans l'espace. Cette relation amène les habitants à tisser des liens avec les populations antérieures. L'arrivée de nouveaux résidents peut ainsi favoriser la création de nouveaux emplois mais elle peut aussi créer une forme de concurrence voire de compétition entre les populations endogènes et exogènes (Bender et Kanitscheider, 2012).

Si les migrations d'agrément prennent une place majeure dans la littérature, d'autres types de migrations existent dans les Alpes. Les **migrations économiques** englobent de façon large les différentes raisons de migrations liées à l'emploi et aux aspects financiers. R. Chipeniuk distingue les migrations de travail où l'emploi est la raison majeure de la migration (Chipeniuk *in* Moss, dir., 2006). De façon plus ou moins liée, une troisième catégorie de migration a été analysée récemment dans le Nord-Ouest de l'Italie, notamment dans le Piémont. Il s'agit de **migrations** évoquées dans l'actualité, de nature « *forcée* » par des contextes de guerre, de catastrophes naturelles et de conditions socio-politiques difficiles (Membretti et Viazzo, 2017). Enfin, remarquons qu'il existe différents types de migrations permanentes étant donné les facteurs qu'elles prennent en compte. Des géographes autrichiens se sont attachés à les comparer en fonction de contextes nationaux alpins (Bender et Kanitscheider, 2012).

Finalement, il apparaît que la littérature donne une large place aux migrations d'agrément. Même si « *le phénomène [...] est aujourd'hui un fait avéré dans les territoires ruraux* » (Martin et *al.*, 2012, p. 407), dans quelle proportion chaque type de migration est-il présent ? Dans le cadre de cette thèse, il s'agit donc de connaître l'ampleur de ces différents phénomènes, et de confirmer ou non la présence de migrations d'agrément dans les Alpes où la question des aménités est récurrente.

### 2.3 Des aménités qui captent certaines populations

A travers les dynamiques résidentielles de migrants dans les moyennes montagnes françaises, F. Cognard a choisi de mobiliser la notion d'aménité « *pour tenter de renouveler l'approche des migrations vers les espaces ruraux isolés* » (2010, p. 175). Elle parle notamment d'**aménités naturelles**, expression utilisée dans un rapport du département de l'agriculture états-unien (McGranahan, 1999) pour faire référence au climat, à la topographie et aux étendues d'eau. F. Cognard balaie de façon large la notion et rappelle qu'elles jouent un rôle subjectif dans la migration des individus vers des vallées de montagne. Dans ce sens, on peut ainsi davantage parler d'**aménités environnementales** (Cognard, 2010 ; Richard et *al.*, 2014-a).

En reprenant les travaux de G. Green (2001), elle note qu'elles ont généralement **quatre caractéristiques**. Elles sont non reproductibles, sont corrélées aux revenus, produisent une plus-value pour les habitants et sont uniques (Cognard, 2010). Elles sont **complexes**, « *à la fois naturelles et sociales* » (*id.*, p. 392). Elles sont donc toutes les formes culturelles, sociales et environnementales qui jouent un rôle dans l'attractivité d'un territoire aux yeux d'un individu. D'une part, elles se réfèrent au cadre et à la qualité de vie et incluent les représentations subjectives de la nature. D'autre part, elles concernent un ensemble de facteurs sociaux comme le dynamisme d'une vie communautaire. Et enfin, elles peuvent être des éléments culturels comme l'existence d'un réseau associatif. En géographie, elles sont plutôt des éléments de **plaisir**, des « *acte[s] plaisant[s]* » (Larousse, 1995, p. 60). Elles touchent, intéressent, émeuvent et parfois impressionnent les habitants. En suscitant des aspects sensibles de l'espace, les aménités constituent un **potentiel territorial** pour les individus.

Dans la littérature, les aménités se sont d'abord rapportées à **l'environnement**. « *Qu'il soit évoqué en termes de « nature », de paysage, de cadre de vie, de ressource productive, d'opportunités récréatives, etc., l'environnement occupe une place centrale, voire fondatrice, dans les projets migratoires et résidentiels des nouveaux habitants* » (Richard et al., 2014-a, p. 6). Récemment, la notion de « *capital environnemental* » a été mise en avant pour désigner un « *actif social* » qui intègre l'environnement comme la « *combinaison de réalités naturelles, de perceptions et de projections individuelles et collectives sur ces mêmes réalités, ainsi que des influences mutuelles entre réalités et perceptions/projections* » (Richard et al., 2017, p. 90). A travers cette grille d'analyse, il s'agit de renouveler l'approche environnementale pour comprendre les aménités environnementales comme **construit social** et comme « *l'ensemble des investissements (socio-économiques, idéologiques, émotionnels, politiques, artistiques...) dans l'environnement réalisés par des acteurs selon leurs représentations, intérêts et systèmes de valeurs spécifiques* » (Tommasi et al., 2017, p. 8). Le capital environnemental se réfère à des représentations qui participent à l'émergence d'inégalités entre les individus et les différents territoires. Ainsi, dans certaines régions comme aux Etats-Unis, les régions riches en aménités seraient plus dynamiques démographiquement (Dissart in Martin et al., 2012). Mais, il convient de préciser que l'appréciation d'un lieu se corrèle avec la diversité des aménités, y compris sociales et culturelles. Les activités variées, les divertissements artistiques et les loisirs récréatifs jouent un rôle majeur dans la migration des individus vers un espace (David, 2014). Quelles sont les aménités qu'il importe de prendre en compte dans l'installation d'individus en montagne et notamment en hautes vallées alpines ?

A ce titre, la littérature questionne le rapport aux valeurs. Par exemple, l'esthétique paysagère, la richesse écologique, le sentiment d'union avec la nature sont analysés au prisme des **espaces naturels protégés** (Depraz, 2017-a ; Richard et al., 2017). Des parcs comme le Parc naturel régional de Millevaches peuvent être des éléments de motivation à la migration (Richard et al., 2014-a). D'autres qui ont plus un but de conservation comme en Espagne sont aussi des facteurs favorisant la migration (Cortes-Vazquez, 2017). A travers ces exemples, **l'authenticité** (Laslaz in Barthe et al., 2007 ; Osbaldiston, 2011) et le caractère **emblématique** (Tommasi et al., 2017) apparaissent comme des constituants majeurs de l'attractivité de ces espaces. D'après la littérature, les aménités environnementales sont donc issues de perceptions et de représentations qui dépendent de normes sociétales. Signe de la réussite du marketing territorial mis en place, certains discours s'organisent autour d'une vision méliorative voire **idyllique** des espaces de montagne. Telle une carte postale, c'est une idée **romantique** de la nature "immaculée" qui est souvent présentée comme facteur de décision dans les migrations d'agrément (Osbaldiston, 2011). On parle alors de la « *montagne de l'air pur* » et de « *l'Alpe paradisiaque des jeunes gens* », (Boulet, 2008, p. 180 et 182). Le phénomène n'est pas nouveau. Déjà dans son discours prononcé en 1897 et intitulé « *A quoi tient la beauté des montagnes* », J. Schrader faisait une description très magnifiée de cet espace :



« Non, nous n'avions jamais su en bas ce que c'était que la grandeur, nous la sentons devant le démesuré. Nous ne savions pas ce que c'était que la lumière, elle nous brûle, devient presque une exquise souffrance. Nous ne savions pas ce que c'est que le silence, nous l'apprenons devant le calme mortel où seul le bruit du sang dans nos artères nous dit que quelque chose vit sur le globe » (Schrader, 2010, p. 26).

Un ensemble de représentations liées à l'imaginaire de ces espaces (Bachimon et *al.*, 2014) et à l'ambiance des lieux (Labrue, 2009) contribue donc à renforcer le construit du cadre de vie dans lequel certains habitants désirent vivre. Mais il convient de considérer ces éléments comme des particularités qui ne sont pas exclusives aux hautes vallées alpines puisque, comme le souligne P. Descola, il existe des « relations au monde similaires [qui] émergent dans des contextes écologiques très différents » (2014, p. 197). Il faudra donc sans doute aller chercher des raisons à l'installation au-delà de ce que représente le cadre de vie pour les habitants.

Le **cadre de vie** est une **construction sociale** qui participe au processus d'affirmation du capital environnemental. Que ce soit en montagne limousine (Richard et *al.*, 2014-a) ou dans la vallée du Valgaudemar (Savelli, 2012), les motivations à l'installation s'inscrivent dans un contexte d'« exigences croissantes en matière de cadre de vie » (Barczak et *al.*, 2012, p. 2). Le cadre de vie est le **reflet d'aspirations** individuelles. Il s'intègre dans une réflexion à plusieurs échelles et fait émerger des iniquités environnementales (Tommasi et *al.*, 2017). A ce titre, ce sont régulièrement des **contraintes** saisonnières et climatiques qui sont mises en avant. Pour certains, la fréquentation hivernale ponctuelle des vallées de montagne contribue à faire oublier qu'elles sont aussi des espaces de vie à l'année (Granger in Morel-Brochet et Ortard, dir., 2012 ; Savelli, 2012). A l'inverse, si le soleil est parfois absent pendant plusieurs mois, l'ensoleillement à quelques endroits peut constituer un atout aux yeux des migrants, notamment sur les versants de certaines vallées (Bétéille, 1981). Certains géographes ont même questionné directement la présence du soleil dans les Alpes (Veyret, 1970 ; Gumuchian, 1984). Mieux ensoleillés que d'autres, des villages comme Hauteluce dans le Beaufortain, sont même parfois décrits comme « inondé[s] de soleil » (Gumuchian, 1984, p. 35). Ces éléments interrogent directement le capital environnemental, la "qualité" environnementale d'un espace et les valeurs que la société lui attribue.

**L'image** associée à l'espace rural dans la littérature est souvent celle du « bien-vivre, du mieux-vivre au travail, comme dans les loisirs » (Bouet et Balabanian in Bétéille et Montagné-Villette, dir., 1995, p. 128). Aujourd'hui et dans le contexte alpin, cette logique de « vivabilité » (Morel-Brochet, 2006, p. 395) interroge le rapport aux **pollutions** (visuelle, sonore, aérienne...). Selon N. Osbaldiston, les impacts du **changement** climatique actuel s'imposent comme des éléments de l'attractivité de certains territoires par rapport à d'autres (2011). A l'inverse, certains considèrent que les espaces ruraux et leurs aménités ne représentent pas assez d'intérêts. C'est le cas de M. Perlik, selon qui, « tant que le niveau de pollution reste dans des limites acceptables, il n'existe aujourd'hui aucune raison de migrer de la ville vers la campagne » (Perlik, 2011, p. 11). Cette question de la pollution revient ponctuellement dans les discours. En mettant en avant une affiche intitulée « La pollution vue d'en haut, ça fait peur », P. Bachimon et *al.* questionnent la notion d'**habitabilité** d'un territoire comme la petite station de Saint-Nizier-du-Moucherotte, dans le Vercors (Isère), située à proximité de la métropole de Grenoble (2014). Selon J. Delahaye, l'habitabilité est la « capacité des individus à définir leur « Ici » par rapport à d'autres lieux définis comme des « Ailleurs » » (2014, p. 85). Cette notion est influencée par des représentations et par la subjectivité des individus. Elle est dépendante des images sociales produites par les sociétés. Ces images évoluent au gré des demandes et des exigences, notamment en matière environnementale (Morel-Brochet, 2006, p. 392). Ainsi, on voit bien que les aménités ne sont pas uniquement liées à des facteurs physiques et naturels mais intègrent des éléments sociaux et culturels importants.



De la même façon, l'attractivité dépend d'une série de facteurs qui influencent l'arrivée de personnes mais aussi le maintien de leur installation à long terme. Au-delà d'interroger la capacité des acteurs à accueillir de nouveaux résidents pour dynamiser leur territoire, la question de la pérennité des migrations constitue un troisième axe de recherche de cette thèse qui s'attache à intégrer le contexte actuel de mobilité croissante des individus.

### 3. INTERROGER LA PÉRENNITÉ FACE À LA GRANDE MOBILITÉ CONTEMPORAINE

La pérennité des installations constitue un des axes de recherche de cette thèse. Cette notion est définie ici comme la capacité à envisager à long terme l'établissement d'individus dans un territoire. Elle est analysée *via* les **trajectoires résidentielles** qui s'affirment comme des leviers de l'installation et du renouvellement des sociétés de montagne (3.1). À travers les parcours d'habitants, la réflexion amène à considérer ces nouveaux résidents qui établissent des liens plus ou moins forts avec l'espace. S'installer et vivre s'analysent donc au regard de la **pratique de l'espace** qui influence la durabilité de l'installation (3.2). Parmi ces éléments, les **mobilités** individuelles représentent des facteurs qui participent au dynamisme des territoires (3.3).

#### 3.1 Les trajectoires résidentielles, des leviers de l'installation en montagne

L'objectif ici n'est pas de faire un état des travaux portant sur les trajectoires résidentielles puisque cette analyse existe déjà (Authier, dir., 2010). Il s'agit plutôt de **définir** le terme de **trajectoire** comme il est entendu dans ce travail, en distinguant les **logiques objectives** de celles plus **individuelles et subjectives**, tout en considérant les différentes temporalités dans lequel il est employé.

Selon le dictionnaire Larousse, la trajectoire est une « *ligne décrite dans l'air ou dans l'espace par un corps en mouvement* » et au sens figuré l'« *ensemble de la carrière d'une personnalité* » (Larousse, 1995, p. 1023). Elle est un parcours (Feildel, 2010) où le départ, le trajet et l'arrivée sont pris en compte (Jolivet, 2007). Une trajectoire implique donc un **déplacement** dans l'espace (Fournier-Plamondon et Racine-Saint-Jacques, 2014). Elle induit une **succession de positions** permettant de mettre en exergue des itinéraires individuels à travers différents lieux de résidence. Par ces étapes spatiales, les trajectoires sont parfois appelées « *trajectoires résidentielles* » dans la littérature sociologique et géographique (Authier, dir., 2010 ; Berroir et al., 2016 ; Petite et Debarbieux, 2013). Le terme « *peut être défini comme l'enchaînement et la pluralité des lieux habités par un individu* » (Petite et Debarbieux, 2013, p. 484). Ces derniers se sont attachés à comprendre les **trajectoires** d'habitants selon quatre catégories de lieux (ville, village, campagne et montagne). En ce sens, la **trajectoire résidentielle** est **spatiale et objective** puisqu'elle concerne une « *suite de positions* » (Dubar, 1998 ; Jolivet, 2007 ; Petite et Debarbieux, 2013). Les liens entre l'espace et l'individu sont ici envisagés comme des **interactions** fortes qui nourrissent l'évolution d'un lieu. Ainsi, le parcours spatial est analysé de pair avec l'individu qui l'effectue.

Certains auteurs parlent de « *trajectoires de vie* » (Ortar, 2005, p. 2). Ces dernières révèlent les différentes positions des **individus** qui évoluent au gré de **paramètres** sociaux (habitudes, attitudes, attentes...). Même si les variables peuvent être externes, comme c'est le cas avec l'emploi et le marché immobilier (Petite et Debarbieux, 2013), les trajectoires dépendent intrinsèquement des caractères et des aspirations de chacun. Ainsi, les **trajectoires de vie** découlent en partie d'« *une volonté individuelle, familiale ou collective de « chercher la vie* » » (Jolivet, 2007, p. 3), *via* des représentations de l'espace qui sont propres à chaque individu. De ce fait, ces trajectoires sont souvent analysées par le biais de **récits biographiques**. Ils sont appelés « *récits de vie* » et font état d'« *expériences individuelles, familiales ou collectives* » (Jolivet, 2007, p. 1). Ils sont parfois rattachés à la dimension spatiale de la trajectoire et sont aussi qualifiés de « *récits de vie spatialisés* » (Feildel, 2010, p. 237 ; Bailleul et Feildel, 2011). Un exemple suit ci-après.

Récit de vie n°2 : 29-B-2017

M. a vécu son enfance à Givors, près de Lyon. Après des études secondaires (lycée) et supérieures (classe préparatoire aux grandes écoles) dans la capitale rhônalpine, elle effectue son cursus en école d'ingénieurs à Bourges. Pendant sa formation, elle en profite pour déjà donner une teinte internationale à son parcours : stage d'études de 2 mois à Singapour, 1 mois en immersion dans une famille en Tunisie, bénévolat de 3 mois en Thaïlande, emploi saisonnier de 3 mois dans les parcs nationaux américains, 1 an comme chargée d'analyse des risques industriels au Caire (Égypte). Diplôme en poche (2004), elle revient à Givors pour travailler un an en collectivité territoriale. Puis elle passe 4 mois dans la périphérie de Lyon pour suivre une formation complémentaire dans le secteur de la solidarité. Jusqu'ici son parcours reflète celui de nombreux autres étudiants français et de certains habitants des hautes vallées.

Sa trajectoire de vie prend un nouveau tournant lorsqu'en 2006, elle commence à travailler auprès d'ONG internationales dans le secteur de l'humanitaire et de l'aide au développement. Ainsi, de 2006 à 2012 s'enchaînent des séjours professionnels à travers le monde, entrecoupés de retours ponctuels en France où elle loge soit en Bretagne (conjoint), à Givors (sa famille), en Belgique (belle-famille), à Paris (hôtels). Elle effectue sa première mission de deux mois dans un espace rural du Yémen, puis elle part 6 mois en Algérie dans des camps de réfugiés, 2 ans et demi au Timor oriental, 3 mois en Côte d'Ivoire, 3 mois au Tchad et 5 mois à Djibouti.

En 2011, alors engagée depuis 6 ans dans une relation avec son compagnon belge rencontré lors d'un stage de parapente à Grenoble, ils choisissent de « chercher un camp de base pour établir un lieu de vie commun, se ressourcer entre deux moments d'activités professionnelles et partager des moments ensemble », lui étant aussi souvent amené à se déplacer par son engagement dans le milieu nautique (voiliers habitables et plongée sous-marine). Leur choix s'est directement tourné vers la montagne où ils peuvent pratiquer, été comme hiver, leurs activités de loisirs (randonnées itinérantes, ski). « On ne connaissait pas le Beaufortain. Mais on avait vadrouillé dans pas mal d'autres massifs des Alpes. On cherchait une station village qui vit à l'année, dans un coin nature, et avec des prix accessibles. On a privilégié les Alpes du Nord pour l'enneigement à l'année qu'on a pensé plus durable à l'avenir, et pour une question de facilité d'accès par rapport aux Alpes du Sud ». Conscient des modes de vie de ces vallées, ils sont allés en inter saison séjourner dans quelques-unes. A l'automne 2012, hors vacances scolaires, une connaissance leur a loué un appartement aux Arcs 1800, en Tarentaise : « c'était une station fantôme. De grands bâtiments inhabités. Il fallait faire seize kilomètres pour aller acheter sa baguette ou trouver un commerce ouvert... On s'est dit que c'était tout ce qu'on ne voulait pas ». Pour rentrer à Lyon depuis les Arcs, ils prennent la carte et son compagnon propose de passer par le Cornet de Roselend et d'aller à Hauteluce : « vu la localisation sur la carte, à proximité du Mont-Blanc, et le nom "Hauteluce", ça nous attirait ! On a été émerveillés par la route : les Chapieux, le lac de Roselend, la descente sur Beaufort et l'arrivée à Hauteluce. C'était le coup de cœur, il y avait tout : le Mont-Blanc en fond, le son des cloches, les couleurs d'automne, les petits chalets, la vallée, du vert, des paysages grandioses sur la route... On s'est dit "C'est là qu'on veut vivre !". En rentrant, j'en rêvais la nuit ».

... Suite du récit de vie de M., p. 203 (chapitre 5)

L'analyse des trajectoires résidentielles, spatiales et objectives peut ainsi être complétée par une « *histoire personnelle dont le récit actualise les visions du monde et de soi* » (Dubar, 1998, p. 73). La trajectoire de vie amène donc à considérer les raisons et les **motivations** à changer de lieux, tout en intégrant les **logiques de migration**. A ce titre, les facteurs strictement **individuels, professionnels et familiaux** sont intégrés dans la succession de lieux parcourus par un individu et donc dans la **pérennité** des installations. Par exemple, certains auteurs mettent en avant le rôle des transmissions familiales dans les parcours de vie (Authier, dir., 2010). Dans différents contextes (périurbain, rural), la trajectoire professionnelle joue un rôle non négligeable dans les cheminements des nouveaux habitants et ce, d'autant plus lorsque le rôle de tierces personnes comme l'employeur est intégré (*id.* ; Berroir et al., 2016). La trajectoire de vie



complète donc la trajectoire résidentielle puisqu'elle permet d'appréhender les déplacements de façon **individuelle et subjective**.

Néanmoins, ces trajectoires ne peuvent être comprises sans intégrer la **temporalité** dans laquelle elles s'inscrivent. Précisons que les migrations analysées ici sont à l'**échelle d'une vie** et que le temps de référence est plus long qu'une simple mobilité. Le terme « *trajectoire de vie* » prend ici tout son sens puisque c'est au regard d'un **rapport au temps long** que l'espace traversé, vécu et approprié est analysé. Il est donc question d'ancrage (Ortar, 2005) et d'enracinement dans un lieu (Debarbieux, 2014) mais aussi d'affects et de sentiments des individus (Feildel, 2010). Plus que de simples itinéraires qui retracent graphiquement des chemins parcourus (Larousse, 1995), les trajectoires concernent des mouvements spatiaux d'habitants en prenant en compte l'**antériorité** des parcours (Dodier et *al.*, 2012 ; Petite, 2014). Ces derniers se dessinent alors de façon plus ou moins sinueuse et parfois en rupture avec les actions passées (Authier, dir., 2010 ; Fournier-Plamondon et Racine-Saint-Jacques, 2014). Les trajectoires résidentielles peuvent ainsi être le reflet de l'**évolution des sociétés**. Par exemple, elles peuvent être plus complexes lorsque plusieurs lieux sont habités en même temps (Petite, 2014). L'arrivée de nouveaux modes de vie et de nouvelles formes d'organisation socio-spatiales peuvent aussi brouiller les codes d'une trajectoire linéaire et stable. Ainsi, les trajectoires peuvent faire apparaître des périodes de transition et, au contraire, des installations plus pérennes.

C'est en ce sens que les trajectoires dont il est question ici se construisent selon une **triple approche : spatiale, sociale et temporelle**. Ce sont des trajectoires résidentielles à l'échelle d'une vie qui apparaissent comme des  **fils d'Ariane**, des lignes directrices, des tissus qui guident les individus et qui permettent de mieux comprendre leurs installations dans des espaces spécifiques comme la montagne. Même si des facteurs familiaux sont pris en compte, ce sont bien des **trajectoires spatiales individuelles** qui font l'objet de ce travail. La définition suivante paraît finalement intéressante à retenir : « *la trajectoire résidentielle doit donc être comprise autant comme un enchaînement objectivable de lieux, de durées, de contextes familiaux et d'activités associées, que comme une construction personnelle et subjective, narrative et géographique* » (Petite et Debarbieux, 2013, p. 499). De plus, cette "spatialisation historique" permet de retracer certaines **dynamiques migratoires** vers et depuis un territoire. Au gré de situations passées et retracées depuis l'enfance, les trajectoires résidentielles à l'échelle d'une vie donnent des informations quant à l'intérêt d'un espace aux yeux des résidents et ouvrent la réflexion sur la recomposition des sociétés montagnardes (Amrein, 2014). Elle apparaissent ainsi comme des **leviers de l'installation** puisqu'elles permettent d'analyser leur pérennité en considérant les parcours, les choix et les motivations d'habitants qui constituent des facteurs de dynamisme des vallées puisqu'ils font vivre ces territoires en les pratiquant au quotidien.

### 3.2 S'installer et vivre au regard de la pratique de l'espace

Les termes « *s'installer et vivre* » incluent des relations plus ou moins fortes des habitants avec l'espace qu'ils découvrent, parcourent et pratiquent. Les pratiques sont toutes les manières de fréquenter un espace et de s'y établir. Elles sont des **mouvements** individuels ou collectifs, des **attitudes spatiales** et « *ce que l'humanité, les sociétés, les individus, font tous les jours, et qui fait le monde, dont l'espace géographique* » (Brunet et *al.*, 1993, p. 399). Tout en étant individuelles, elles sont des indicateurs de **l'évolution** des sociétés si elles sont récurrentes, dans l'espace et dans le temps, au sein d'un groupe. C'est en cela qu'elles intéressent le géographe et qu'elles permettent de comprendre la pérennité des installations dans des territoires comme les hautes vallées alpines. Car, elles sont des façons d'agir quotidiennes, ou tout du moins **régulières**. Ainsi, les **pratiques spatiales** sont des « *comportement[s] qui] renvoie[ent] à un mode de*

vie, au sens où [elles] peu[vent] être habituelle[s] » (Staszak, 2013 in Lévy et Lussault, dir., 2013, p. 811). Elles font référence à des actions comme se loger, consommer, travailler, rencontrer, etc. Elles comportent donc un **volet réel et empirique**.

En ce sens, dans sa thèse qui porte sur les pratiques spatiales individuelles, L. Cailly établit deux ordres de pratiques. Le premier concerne les « *pratiques concrètes de l'espace* » qui est l'« *ensemble des éléments que les individus mettent concrètement en œuvre pour gérer empiriquement le problème de la distance, pour « faire » et « jouer » avec elle* ». Il les regroupe sous les termes « *habiter, se déplacer et télécommuniquer* » (2004, p. 14). Selon lui, le second ordre est une manifestation des pratiques qu'il nomme « *idéologies spatiales* » et qui se réfèrent aux « *jugements que les individus produisent sur l'espace et sur ses objets* ». Il y associe une série de termes comme « *être attaché, s'en moquer, aimer, détester, préférer, avoir horreur* » (*id.*). En effet, les pratiques spatiales sont **subjectives**. Elles tissent des **relations sociales**, elles ont une « *dimension sociétale* » (Staszak, 2013 in Lévy et Lussault, 2013, dir., p. 811). Elles comportent un volet plus **relatif et sensible** puisqu'elles font l'objet de **représentations**. C'est notamment ce que M. Simard et L. Guimond (2013) montrent dans un article consacré aux pratiques des habitants et des acteurs locaux qui accueillent de nouveaux résidents dans deux municipalités québécoises. La perception de l'arrivée d'habitants et les interprétations jouent un rôle dans les stratégies de développement local. Dans ce cas québécois, la réalisation d'actions concrètes pour intégrer les arrivants (rencontre de chacun, remise d'une trousse d'informations, exemption de taxes pendant les premières années, etc.), existe davantage dans la municipalité qui considère l'arrivée des résidents comme un facteur de dynamisme. Les auteures montrent que les pratiques locales peuvent dépendre de représentations **collectives ou individuelles**. Le terme « *pratique* » est donc **englobant** mais reste pertinent à utiliser ici dans le sens où ce sont bien les **comportements** des individus qui permettent de comprendre les différentes manières de s'installer et les multiples façons de vivre dans un espace de montagne.

Et une des premières façons de s'établir dans un lieu, c'est de l'**habiter**. Ce travail ne place pas cette notion de façon majeure dans un axe de recherche mais il convient de l'intégrer, d'en définir les contours et les limites. Si la notion a été légitimée en France par un certain nombre de travaux dans les années 1960, elle a fait l'objet d'une récente réappropriation pour devenir, selon certains, un concept. Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, une branche de la géographie a cherché à définir le terme dans une série d'ouvrages et d'articles qui lui sont consacrés (Stock, 2004, 2005 ; Lazzarotti, 2006, 2013, 2014 ; Lussault et al., 2007 ; Lévy, 2013). Pour plusieurs, « *habiter* » est un « *processus d'ajustement réciproque entre espaces et spatialités* » (Lévy et Lussault in Lévy et Lussault, 2013, dir., p. 480). Pour d'autres, c'est « *être dans le monde [...], faire avec l'espace [...et] se construire en construisant le Monde* » (Lazzarotti, 2006, 2013). Ce peut être aussi « *la manière dont les individus pratiquent les lieux* » (Stock, 2004). Plus localement et signe que le terme renvoie à un paramètre spatial et temporel, habiter se dit « *rèstâ* » (rester) en patois francoprovençal savoyard (Viret, 2016).

Pour préciser ces éléments, d'autres géographes se sont attachés à intégrer la notion dans des contextes précis. « *Habiter* » a notamment fait l'objet de réflexions en sciences humaines et sociales sur des espaces marqués par la marginalité (Tournier, 2016), sur des espaces de faible densité (Barthe et al., 2004), périurbains (Cailly, 2008 ; Dodier et al., 2012), ruraux (Morel-Brochet, 2006) et montagnards (Delahaye, 2014). C'est l'occasion d'interroger des types d'espaces comme « *la ville* », « *la campagne* » et « *la montagne* » (Hoyaux, 2006 ; Morel-Brochet, 2006 ; Petite et Debarbieux, 2013). De même, le concept permet de comprendre certaines évolutions de la société, comme « *l'habiter poly-topique* » (Stock, 2006) ou la multilocalisation des individus (Duchêne-Lacroix et al., 2013), c'est-à-dire le fait d'habiter plusieurs endroits en même temps. Par la littérature, on comprend que les géographes contemporains lient nécessairement les pratiques socio-spatiales au terme « *habiter* ».

De ce fait, la **limite entre habiter et vivre** est tenue en géographie. Et pourtant, la notion d'habiter dans la langue française se distingue bien de celle de vivre. D'après le dictionnaire Larousse (1995, p. 502), « *habiter* », c'est « *avoir son domicile quelque part, y résider de manière relativement permanente* (transitif) et « *loger quelque part, résider, demeurer* » (intransitif). Le terme fait donc directement référence au lieu de vie et à l'habitat, sans englober des phénomènes plus larges. Rares sont les géographes qui se sont attachés à analyser l'habitat en tant qu'espace résidentiel et domestique (Pezeu-Massabuau, 1993 ; Collignon et Staszak, dir., 2004), et non comme composante globale de l'occupation d'un espace (Lussault *in* Lussault et *al.*, 2007). **Vivre** est parfois présenté comme le fait de « *passer son existence ou une partie de son existence d'une certaine façon, et en particulier habiter quelque part* » (Larousse, 1995, p. 1072). Quelles sont les raisons qui poussent certains géographes à utiliser le terme d'habiter plutôt que celui de vivre ? D. Martouzet distingue les termes *habiter* et *spatialité* au regard des critères de « *l'utilité-rationalité* » et de « *l'affect-émotion* » (*in* Carpentier et Gerber, dir., 2013, p. 62). Selon lui l'habiter est une notion plus rationnelle que la spatialité qui intègre la pratique de lieux selon des critères d'émotions. C'est en cela que *vivre* paraît ici plus pertinent. De plus, sans remettre en cause le concept ancré dans la discipline et afin de comprendre au mieux les enjeux liés à la pérennité des installations, il semble intéressant ici de ne pas considérer **la partie comme un tout**. Il s'agit de comprendre le fait d'habiter dans un espace montagnard, comme une pratique qui **participe** à la construction de la vie d'un individu au sein d'un territoire. « *Habiter* » est donc entendu ici comme **une partie** des pratiques socio-spatiales du fait de vivre en hautes vallées. « *Habiter* » est une des pratiques, parmi d'autres, qui composent le fait de s'installer et vivre dans une vallée.

Ces autres pratiques spatiales sont **multiples**. Elles se réfèrent à des éléments principalement sociaux et économiques s'établissant au sein des vallées et au-delà. En ce sens, elles sont multiscales et multitemporelles. Certaines vont ainsi s'ancrer de façon pérenne dans les territoires et s'établir durablement dans le temps. A la lecture de la littérature, il ressort que les **pratiques sportives et récréatives de nature** (randonnée, vélo, équitation, alpinisme, escalade, canyoning, vol-libre, etc.) sont un phénomène qui s'ancre de plus en plus dans la norme (Bourdeau, dir., 2006 ; Mao, 2003 ; Mao et *al.*, 2009). Ces pratiques constituent aussi des éléments contemporains liés à l'installation des habitants, notamment dans des territoires de montagne. Elles ont progressivement été justifiées par le biais de « *l'idéologie de progrès* » (Bourdeau *in* Bourdeau, dir., 2006, p. 187 ; Viard, 2015). Cette idéologie s'est d'ailleurs incarnée dès les années 1980 dans la recherche du **bien-être** et de la « *reconquête de son propre corps par un effort bien dosé* » (Gumuchian, 1984, p. 38). A cette époque, cette pensée liait parfois la question de l'affirmation de la **liberté individuelle** à la fréquentation d'une montagne dont les aménités favoriseraient l'épanouissement individuel (*id.*). Aujourd'hui, permise par des périodes de temps libre plus nombreuses, cette liberté ouvre la voie à la pratique de la montagne par de nouvelles populations comme c'est le cas des Britanniques dans le Morvan (Cognard, 2010).

Toutefois, même si les pratiques socio-spatiales et notamment de loisirs peuvent être des **éléments moteurs de la pérennité** de l'installation, elles peuvent aussi constituer des **facteurs de départ** pour certaines familles. O. David a ainsi montré que les pratiques des jeunes dans les espaces ruraux d'Ille-et-Vilaine sont contraints par la faible offre de services et d'activités (2014). Il existe des disparités dans les politiques éducatives locales, nourries parfois de représentations manichéennes (« *les jeunes sont un danger* »/« *le jeune est une ressource* », *id.*, p. 94). Les familles choisissent alors et parfois de **quitter le territoire** pour offrir davantage d'ouverture culturelle et d'opportunités récréatives à leurs enfants. Cela peut aboutir à des inégalités à long terme entre les résidents de différentes communes. Le travail d'E. Jamet et *al.* sur les jeunes adultes à Saint-Flour (Auvergne) et Témiscamingue (Québec) conclut la réflexion sur une insuffisance de l'offre en matière d'accueil pour pérenniser les installations



(2014). Ainsi, la présence ou non d'opportunités pour développer les différentes pratiques questionne directement la pérennité des installations de nouveaux habitants.

En revanche, d'autres vont être **résiduelles**, voire marginales, mais il conviendra toutefois de les prendre en considération puisqu'elles peuvent aussi être à l'avant-garde locale d'un phénomène socio-spatial qui ne s'étend pas dans d'autres contextes. Existe-t-il ce type de pratiques marginales en hautes vallées ? De quelle manière les prendre en compte pour analyser la pérennité des installations ? Quoi qu'il en soit, les pratiques spatiales sont des **caractères** du fait de s'installer et vivre. Elles révèlent des évolutions sociétales et affirment ou non l'intérêt des individus pour un espace. Concrètes, elles sont toutes enclines à des représentations et à des modes de vie. Certaines vont d'ailleurs se démarquer d'autres par leur **permanence**. Il est ici nécessaire de consacrer une sous-partie à la mobilité comme facteur de dynamisme des territoires.

### 3.3 Les mobilités individuelles : des facteurs dynamisant les territoires

De la **mobilité** dépend en partie le dynamisme démographique et économique d'espaces ruraux, dont les politiques publiques participent à l'offre plus ou moins diversifiée des modes de déplacements. Aujourd'hui, la dépendance à la voiture et l'augmentation des distances dans des espaces relativement isolés questionnent l'évolution des sociétés en matière de stratégies d'adaptation. Quand ces dernières restent complexes à mettre en œuvre pour les individus, la **pérennité** des installations peut alors être entravée. Ici réside l'enjeu majeur de la mobilité pour les populations actuelles des hautes vallées et pour les territoires qui les accueillent.

D'après *Les Mots de la géographie*, la mobilité est une « *forme du mouvement qui s'exprime par le changement de position* » (Brunet et al., 1993, p. 333). Elle est **spatiale** et peut être sociale, professionnelle, récréative, économique, etc. Elle concerne autant les êtres humains et animaux que les objets matériels et immatériels (Lévy et Lussault, 2013, dir. p. 622). Elle est **multiscale** et comprend **différents types de déplacements**, dans des directions parfois opposées, parfois linéaires et en aller-retour.

A étudier de pair avec les opportunités **professionnelles** et le marché de l'emploi (Ortar, 2005 ; Couturier, 2014 ; Jamet et al., 2014), les mobilités sont liées à la **structure familiale** des individus et à l'implantation dans l'espace. La **sédentarisation** des sociétés actuelles implique une pratique spatiale stable. Mais, si le choix de la résidence va permettre un ancrage dans un lieu, « *c'est notamment parce qu'une mobilité a été acceptée* » (Ortar, 2005, p. 4). En ce sens, N. Ortard affirme que « *la campagne peut être choisie parce que c'est le seul lieu qui permet de concilier deux carrières professionnelles. [...] Scinder le parcours permet de concilier ce qui au quotidien deviendrait vite intenable* » (*id.*, p. 3). Or, à ces éléments professionnels et personnels, le cas des vallées alpines demande d'ajouter les paramètres **topographique** et "**topoclimatique**" comme facteur de la mobilité. L'accessibilité en aller-retour peut renforcer les difficultés de déplacements réguliers. De plus, il est nécessaire de prendre en compte d'autres éléments du quotidien comme les lieux de consommation pour comprendre les mobilités. L'accès à des pôles de proximité proposant, en plus d'un marché de l'emploi dynamique, des « *circuits courts et marchés « bio » [...] structure de plus en plus les comportements de mobilité en dehors du travail* » (Dodier, 2015, p. 299). Cette conjugaison d'éléments socio-spatiaux contribue à faire évoluer les mobilités des résidents.

Car il faut comprendre la mobilité existante mais aussi potentielle (Jamet et al., 2014). Selon S. Carpentier et P. Gerber (dir.), il faut intégrer des questions de **temps**, de coût, de contexte familial, de rapports de pouvoirs et de cycles de vie. La mobilité est ainsi « *multidimensionnelle* » (*id.*, p. 10). Elle s'établit selon des temporalités qui varient. En ce sens, elle peut inclure des déplacements **quotidiens, hebdomadaires et annuels**, réguliers, ponctuels, exceptionnels ou saisonniers. On distinguera ici

la mobilité de la migration qui induit un changement de lieu de façon durable. Ainsi, quand elle est quotidienne, elle a été analysée comme **obligée** (Gumuchian, 1984), notamment dans le cas de trajets domicile-travail. Elle peut aussi être nécessaire mais **non contrainte** pour des trajets domicile-loisirs. Et, si « *les finalités peuvent varier : professionnelles, familiales ou de loisir* » (Ortar, 2005, p. 2), ce ne sont pas les mêmes représentations de la distance qui s'établiront selon les raisons du déplacement.

Ces représentations sont nourries par l'**accessibilité** d'un territoire. Cette dernière est entendue selon deux points de vue. Par un regard passif, elle est la « *capacité [d'un lieu] à être atteint par une clientèle, un message, un service* » (Brunet et al., 1993, p. 15). Elle est une « *offre de mobilité, [un] ensemble des possibilités effectives pour relier deux lieux par un déplacement* » (Lévy in Lévy et Lussault, 2013, dir., p. 49). L'accessibilité d'un territoire dépend de différents critères dont la **connexité** (proximité d'éléments formant un réseau), les infrastructures matérielles, la topographie d'un espace et surtout, l'offre de mobilité, la distance-temps, etc. Les transports en commun (train, tramway, bus principalement) constituent souvent un **référentiel** quant aux **représentations** d'un espace en matière d'accessibilité. Ce critère est important pour les ménages, et ce d'autant plus lorsqu'il y a des enfants. Cet accès favorise l'autonomie, notamment dans la situation récurrente où « *les parents acceptent de moins en moins de jouer les « parents taxis »* » (Carpentier et Gerber, dir., 2013, p. 35). Ainsi, dans certains espaces ruraux faiblement peuplés, la mobilité peut rapidement devenir une **contrainte** « *insurmontable* » (Couturier, 2014, p. 209), notamment lorsque l'offre en transports en commun ne permet pas de pallier les difficultés liées à la voiture (augmentation du prix des carburants, un véhicule ou aucun par ménage, infrastructures routières endommagées ou fermées...). Mais, pour certains auteurs, les conditions matérielles ne sont pas les seules difficultés poussant à la sous-mobilité en milieu rural (*id.*).

En effet, la « *concentration des activités et des emplois, largement favorisée par les politiques locales d'aménagement du territoire, s'accompagne d'une injonction à la mobilité faite aux habitants des espaces ruraux hors des bourgs-centres : l'accès aux services et à l'emploi exige d'eux une mobilité accrue* » (*ibid.*, p. 213). La mobilité se construit avec les **politiques locales** de développement. Plusieurs auteurs s'accordent pour mettre en avant la faible prise en compte, par les acteurs publics, des mobilités comme facteur de dynamisme des territoires ruraux (Couturier, 2014 ; Jamet et al., 2014 ; Huygue, 2016). Cela est notamment le cas en termes de mobilités des jeunes. Ils montrent que la réalité des **inégalités** d'accès à des modes de déplacement variés est réelle entre les espaces ruraux et les espaces urbains. Néanmoins, cette réalité « *renvoie [aussi] à des positions sociales et économiques elles-mêmes en partie liées à des trajectoires migratoires et à des parcours de vie* » (Couturier, 2014, p. 2010). Ainsi, certains individus peuvent se censurer à utiliser des transports en commun qu'ils considèrent moins performants que dans un autre lieu pratiqué. Est-ce le cas dans les hautes vallées alpines ? Comment les nouveaux arrivants s'organisent-ils avec l'offre en desserte locale et avec celle qui s'étend en dehors du territoire ?

Il s'agit donc de comprendre la construction de la mobilité quotidienne comme **valeur** du développement territorial (Couturier, 2014). S'il existe parfois des Plans de Déplacement d'Entreprise (Dodier, 2015), ce n'est pas pour autant que la nécessité de créer des politiques de mobilité dans les territoires isolés doit être oubliée (Jamet et al., 2014). Au contraire, cela révèle l'existence de manques que des acteurs individuels dépassent pour gagner en efficacité dans leurs mobilités. Pour R. Dodier, ces personnes « *sont simplement des gens qui expérimentent de façon assez systématique toutes les possibilités de transport afin de trouver la meilleure manière d'être mobile, celle qui leur permet d'équilibrer les contraintes et leur posture éthique* » (2015, p. 303). Cette question d'**éthique** implique d'interroger des **normes politiques** d'accessibilité dans les espaces de montagne, l'aménagement jouant un rôle majeur dans la mobilité des individus.

**Vivre la distance** au quotidien fait partie des défis pour les habitants d'espaces éloignés comme dans les Alpes. En France, la durée moyenne des déplacements journaliers (environ une heure)

augmente de façon constante depuis les années 1980 (Mora, dir., 2008). Néanmoins, c'est en terme de **distance** que les évolutions sont les plus frappantes. Il y a dix ans, chaque individu parcourait en moyenne quarante-cinq kilomètres par jour (Viard, 2006). A l'année, chaque Français (de six ans et plus) effectuait en moyenne 15 000 kilomètres. Par contre, en 1982, c'étaient 9100 km qui étaient réalisés par chacun, soit une augmentation de 60 % (Mora, dir., 2008). Faut-il voir une relation à l'installation de populations toujours **plus loin des pôles d'emplois et de chalandise** ? A l'intérieur de ces moyennes qui ont sans doute augmenté aujourd'hui, il faut aussi considérer la variabilité des distances, de l'échelle locale à internationale (Ortar, 2005). Les individus d'aujourd'hui n'hésitent plus à faire une **centaine de kilomètres** le week-end pour des mobilités de loisirs. *A contrario*, la distance quotidienne parcourue dans le cadre domicile-travail est toujours réfléchi au préalable par les individus qui déménagent, et notamment les couples (*id.*).

L'**augmentation des distances** parcourues au quotidien est une évolution sociétale avérée (Carpentier et Gerber, dir., 2013). Elle intervient dans un contexte de modernisation des transports (rapidité, puissance...). Dans la littérature, certains auteurs penchent ainsi pour une progression future des mobilités : « *l'hypothèse d'un budget-temps de transport constant, les gains de temps liés à l'augmentation de la vitesse vont être réinvestis dans la mobilité en éloignant le lieu de domicile des autres lieux d'activités et notamment du lieu de travail* » (Carpentier et Gerber, dir., 2013, p. 14). En Suisse par exemple, certains espaces tendent à devenir des lieux de résidence permanents pour des habitants dont les emplois sont situés en dehors du territoire, et parfois à l'échelle mondiale (Perlik, 2011). Certaines familles installées dans l'espace rural helvétique parcourent d'ailleurs un plus grand nombre de kilomètres que les citadins (M.-P. Thomas et al., in Carpentier et Gerber, dir., 2013, p. 41). En France, le Diois connaît le même type de phénomène : « *ce sont les zones les plus montagneuses qui attirent le plus de migrants [...] illustrant le fait que la mobilité ne doit pas être sous-estimée dans certains espaces ruraux isolés* » (Cognard, 2006, p. 7). Cette grande mobilité des ruraux est aussi confirmée dans le cas du Québec par B. Jean (*in* Barthe et al., 2004).

Ces déplacements mettent en évidence la **voiture** comme mode de transport quasi exclusif. Comme le rappellent certains auteurs, cela pose problème notamment lorsqu'elle révèle la logique **individualiste** des sociétés (M. Pierre in Carpentier et Gerber, dir., 2013 ; Dodier, 2015). De plus, l'évolution des sociétés et notamment la prise de conscience actuelle en matière **environnementale**, joue un rôle dans la demande croissante des individus à trouver des alternatives à la dépendance de la voiture (Huyghe, 2016). Pour pallier ces demandes et les manques précédemment évoqués, les individus mettent en place des « *stratégies résidentielles*. [Elles sont définies comme] *l'ensemble des déplacements des individus dans l'espace géographique, quel que soit le motif du déplacement* » (Dodier et al., 2012, p. 41). En ce sens, il faut noter l'émergence de **changements structurels** dans la société française actuelle. Par exemple, en favorisant un gain de temps par une mobilité hebdomadaire réduite, le développement du **télétravail** contribue à modifier les rapports à l'espace (CGET, 2015-a). Dans la littérature, ces évolutions sont parfois analysées comme des **innovations sociales** (Dodier, 2015). Mais, le développement du covoiturage, de l'auto-stop et du vélo, par exemple, sont des **stratégies d'adaptation** qui, « *dans le domaine de la mobilité, se [font] souvent par contrainte plus que par choix* » (*id.*, p. 300). La **pluralité** des modes de déplacement ouvre d'autant plus les possibilités en matière de mobilité éloignée vers de nombreux espaces. Les individus entretiennent ainsi une « *diversité de relations avec une pluralité de territoires* » (Vanier, 2008). De ce fait, le « *zapping des pratiques, [...] la culture de la mobilité* » (Viard, 2015, p. 414) contribuent au fait d'être « *polyspatialisé* » (*id.*, p. 421), « *multilocalisé* » (Mora et al., in Mora, 2008, p. 42) ou « *multiapparten[ant]* » (Tommasi in Martin et al., 2012, p. 362). De nouvelles trajectoires sont donc à envisager, les individus brouillant les limites entre les différents lieux fréquentés. Sans être déterminantes pour tous, ces **stratégies résidentielles** font partie des éléments de décision quant à l'installation durable dans un lieu.

Interroger les mobilités dans les territoires de montagne dans un contexte d'accroissement des

déplacements conduit à questionner la **sédentarité** des individus. Loin d'être nomades, au sens où leur habitat unique serait mobile, les individus d'aujourd'hui continuent de s'« *ancrer dans la terre* » (Retailé in Lévy et Lussault, 2013, dir., p. 721). Un certain nombre de pratiques récentes en attestent. C'est le cas des exemples d'habitants **multilocaux** qui ne souhaitent pas quitter un territoire et préfèrent vivre dans plusieurs lieux en accroissant leurs mobilités (Duchêne-Lacroix et al., 2013). Pour ces auteurs, le fait d'habiter en même temps plusieurs endroits « *est un mode de vie mobilo-sédentaire-hybride* » (*id.*, p. 64). D'autres termes sont employés par des géographes pour qualifier ce phénomène d'installation à plusieurs endroits et permis par une hypermobilité des individus. M. Stock qualifie « *l'habiter polytopique* » comme un mode de vie (2004). Pour lui, ces mobilités constantes n'ont rien de sédentaires. A. Morel-Brochet s'accorde à ce propos en parlant de « *nomade contemporain* » (Morel-Brochet, 2006, p. 37). Le couple **nomade/sédentaire** est ainsi remis en cause par la diversité des pratiques et des modes de vie actuels. Qu'en est-il de ces phénomènes dans les hautes vallées alpines françaises ?

Quand la mobilité des habitants questionne la sédentarité, elle renvoie directement à la **pérennisation** des installations face à la grande mobilité actuelle des individus. Dans les hautes vallées alpines françaises, est-il toujours pertinent d'envisager que des habitants s'installent à long terme dans un territoire alors que les indicateurs de mobilité montrent des effets inverses ? Malgré cette interrogation et au vu des éléments détaillés précédemment, il convient tout de même de rappeler que l'efficacité des déplacements locaux contribue à renforcer la qualité de vie d'un territoire. En ce sens, dans sa thèse qui interroge le développement rural par les pratiques de mobilité, M. Huygue affirme que « *des liens qui prennent la forme d'un attachement progressif, voire d'une identification au territoire* » peuvent émerger (Huygue, 2016, p. 182-183). Elle note plusieurs conditions et notamment l'ouverture d'un territoire « *qui n'enferme pas* » (*id.*). La mobilité joue ici un rôle majeur dans la pérennité par son caractère "liant", tout en étant couplée à des **relations sociales**. Par exemple, elle montre que les rapports cordiaux des populations favorisent « *le maintien, voire le développement, de relations d'entraide entre ruraux, en termes consommatoire ou mobilitaire* » (*ibid.*, p. 176). Pour elle, la pérennité des installations dépend donc de toute une série de facteurs, et notamment de la capacité des acteurs à prendre en compte les besoins spatiaux et à favoriser l'évolution des habitudes individualistes en matière de mobilité.

Finalement, la pérennité permet d'interroger une **série de paramètres** qui jouent un rôle plus ou moins important dans l'installation des habitants en territoires ruraux et en montagne. Si les trajectoires de vie questionnent la notion sur le temps long, les mobilités et les pratiques plus ponctuelles participent tout autant à la compréhension des interactions entre les sociétés et l'espace.

**Marginalité, attractivité et pérennité permettent donc de comprendre les dynamiques résidentielles dans des contextes montagnards. S'installer et vivre dans un territoire apparaît comme un phénomène individuel qui s'appuie sur le collectif et l'influence à différentes échelles. Ainsi se tisse une géographie des relations entre les territoires de montagnes et ses habitants.**





## CHAPITRE 2

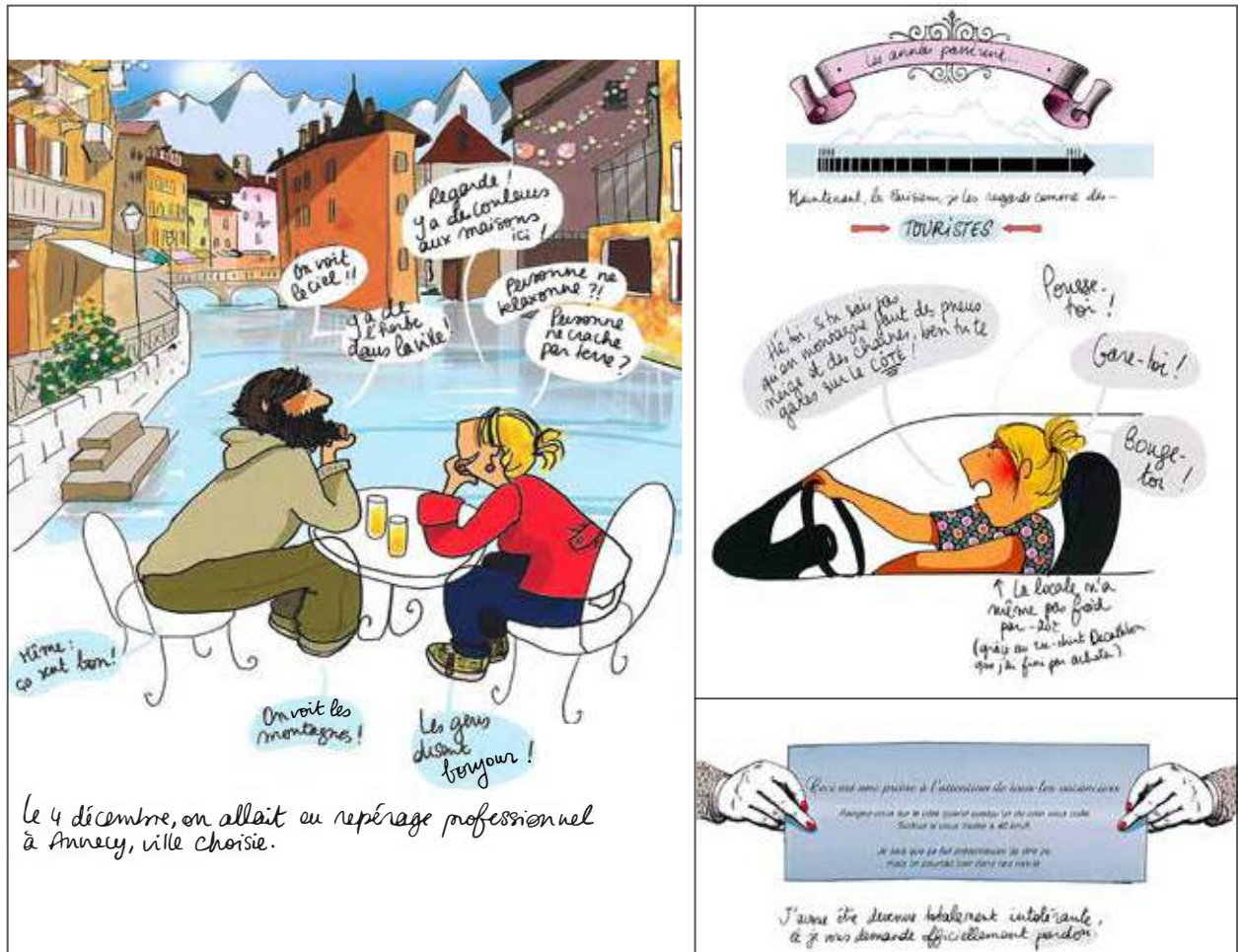
# UNE GÉOGRAPHIE DES RELATIONS ENTRE LES TERRITOIRES DE MONTAGNE ET SES HABITANTS

### Objectifs méthodologiques du chapitre

**Positionner ce travail dans la discipline** : un des objectifs de ce chapitre est d'affirmer l'ancrage de cette thèse dans la géographie et au sein de champs disciplinaires précis. Quels sont les positionnements scientifiques ? Pourquoi apparaît-il important de situer cette réflexion dans tel champ plus qu'un autre ? En quoi peut-elle apporter de nouveaux éléments à la géographie et à ses différentes branches ? Il apparaît ici essentiel de préciser les propos mis en avant dans l'introduction pour déterminer l'intérêt d'une recherche sur ce sujet. Au-delà de donner au lecteur les bases de cette réflexion en géographie, ce chapitre qui place ce travail dans les sciences humaines et sociales permet aussi de comprendre les choix qui sont réalisés dans l'objectif final d'articuler le propos théorique avec les résultats. Finalement, c'est l'occasion de mettre en avant les bases réflexives dans lesquels prend corps cette thèse de géographie.

**Préciser les enjeux de ce travail** : comme dans tout travail de recherche, ce développement est nécessaire dès la première partie. Cela permet de donner au lecteur un cadre théorique qui tente de placer la réflexion dans les enjeux contemporains de la discipline. En effet, pourquoi un tel sujet peut-il être intéressant en géographie ? De quelle manière ce travail de recherche est-il influencé par les évolutions de la société ? Ce chapitre est donc l'occasion de poser les bases d'une réflexion qui questionne certains défis auxquels est confrontée la population française d'aujourd'hui. En effet, comment cette thèse s'articule-t-elle avec ces enjeux ? De quelle manière appréhende-t-elle aussi les évolutions actuelles de la société ? Y a-t-il des attentes de la part des acteurs qui soutiennent ce travail dans les territoires ? Au-delà d'affirmer un positionnement théorique, il apparaît donc important d'envisager l'intérêt d'une réflexion comme celle-ci dans un cadre qui peut être appliqué.

**Justifier les choix méthodologiques** : suite à ces deux objectifs, la fin du chapitre 2 est l'occasion de présenter la méthodologie de recherche. Comment s'organise-t-elle ? Quelles sont les méthodes qui ont été choisies en vue d'obtenir des résultats appropriés ? Comment ces méthodes s'articulent-elles ? D'une part, cette sous-partie permet d'affirmer le caractère scientifique d'un travail comme celui-ci tout en justifiant les choix méthodologiques. D'autre part, elle s'établit de façon à structurer davantage la suite du propos et à envisager les liens qui peuvent être faits entre la théorie et les résultats. Cette sous-partie apparaît comme un ensemble auquel se référer lors de la lecture de la suite du manuscrit. Il s'agit donc de répondre aux attentes scientifiques tout en définissant le plus explicitement possible l'ensemble des techniques utilisées.



**Images 3, 4 et 5 : Illustrations de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 6, 142 et p. 145)**

Ces trois images illustrent l'arrivée d'habitants parisiens dans les Alpes et l'évolution de certains de leurs rapports socio-spatiaux quelques années plus tard.

A travers le dialogue des deux personnages sur l'image 3 (« On voit le ciel », « Regarde ! », « Personne ne klaxonne ?! », « Même : ça sent bon ! »), ce sont les sens visuel, auditif et olfactif qui sont mis en avant comme des éléments sensibles des relations entre le lieu « choisi » et les pratiquants. Cette image montre comment l'installation du couple a été pensée et surtout ressentie avant même que le pas de quitter Paris ait été franchi (« repérage »). Cette image montre la nécessité de se munir d'outils méthodologiques qui permettent de comprendre ces **sensibilités**.

Entre sensibilité et réflexion, la démarche d'approcher le territoire une première fois est bien présente. L'image 3 révèle comment ces installations sont le fruit d'une volonté personnelle, dans laquelle les acteurs du territoire d'accueil ne jouent pas toujours un rôle moteur explicite. Néanmoins, ces nouveaux arrivants sont influencés ici par des **politiques publiques** mises en œuvre pour valoriser l'espace (« des maisons aux couleurs », « y a de l'herbe dans la ville »).

Enfin, par son caractère impatient en contradiction avec la quiétude recherchée (« Pousse-toi ! », « Gare-toi ! », « Bouge-toi ! ») et sa « Prière à l'attention des vacanciers », le comportement du même personnage indique une transformation du statut d'habitante, récemment arrivée, à locale. Cela amène à questionner la **capacité d'adaptation** des habitants, et plus globalement des acteurs des territoires. En intégrant une dimension temporelle longue (« Les années passèrent ») et par le changement de comportement décrit par l'auteure vis-à-vis des « TOURISTES », on comprend qu'un des enjeux de cette thèse est notamment de questionner les relations entre les différents usagers du territoire.

*« Ici, on est loin. Loin du vide et proche de tout, proche de nous, et proche du monde. Les rougeurs de l'automne permettent à chacun de reprendre son souffle. Dernière bouffée d'un octobre qui s'essouffle. Derniers craquements dans un silence régnant en maître, en maître des êtres. Derniers frémissements, presque immobiles d'une montagne qui s'endort. Bientôt, un froid d'une blancheur lumineuse tombera du ciel. Là, il n'y aura plus rien. Que des formes et des silhouettes accrochant les âmes emportées par les vents. Celles-ci même qui, à la recherche d'un monde en elles, ce seront retrouvées là, face à l'éternel »* (Texte d'un des habitants rencontrés - 70-HU/B-2018).

Le chapitre 2 accorde une place importante à l'étude des **relations entre les territoires de montagne et les habitants** par un regard théorique, appliqué et méthodologique. Dans quels champs de la discipline s'inscrit cette thèse ? Comment trouver un équilibre entre théorie et application ? Quelles sont les méthodes utilisées ? Ces trois questionnements font l'objet de trois sous-parties.

D'une part (1), le sujet mobilise **différentes branches** de la **géographie** ce qui demande de trouver un certain équilibre. Ce sujet relativement vaste s'inscrit en effet dans une réflexion humaine et sociale qui nécessite de proposer une démarche ancrée dans les territoires.

D'autre part (2), les dynamiques résidentielles des hautes vallées alpines amènent à envisager la **capacité d'adaptation des territoires**. Ce sont les politiques publiques et l'aménagement en montagne qui sont ici questionnés comme des éléments influençant l'installation d'habitants dans des espaces particuliers. Cela amène à prendre en compte un système complexe d'acteurs, du résident à l'élu et à interroger l'enjeu d'une transition "post-tourisme" dont il est plus ou moins question dans les vallées et dont le statut scientifique même est à questionner.

Enfin (3), ce cadre théorique et appliqué permet de mieux appréhender la **méthodologie de recherche** choisie. Le propos consiste à présenter cinq méthodes principales (entretien semi-directif, récit de vie, construction des trajectoires spatiales, vidéo et cartographie).

Ce chapitre s'établit donc au regard d'un positionnement théorique, de l'intérêt d'une réflexion qui envisage la capacité d'adaptation des territoires et de l'énoncé de la méthodologie de recherche.

### **Photographie 10 : *appréhender un rapport sensible et affectif à l'espace***



*Photographie proposée par un habitant pour illustrer son « rapport sensible/particulier à l'espace dans lequel [il] vit ». Prise un soir d'orage, elle représente pour lui « un paysage toujours différent selon la météo, la lumière et les saisons. Des dimensions "grandioses" de cet environnement qui dégage des ambiances prenantes. Cet environnement me procure des émotions parfois fortes lorsque je le regarde et que je le parcours. Sensations d'être dans un lieu un peu à part, parfois rude et "extrême", un lieu qui me nourrit »* (01-B-2017 - 1<sup>er</sup> août 2018).

## 1. D'UNE GÉOGRAPHIE SENSIBLE À UNE GÉOGRAPHE APPLIQUÉE, UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Les dynamiques résidentielles dans les hautes vallées alpines sont analysées à travers une géographie qui souhaite être **sensible et appliquée**. Comprendre l'installation et la vie dans des territoires spécifiques comme ces espaces plus ou moins isolés de montagne nécessite une réflexion en sciences humaines et sociales et une approche par la sensibilité que les habitants développent vis-à-vis des lieux qu'ils pratiquent (1.1). Au-delà, pour intégrer l'ensemble des enjeux démographiques dans ces espaces, il convient de s'intéresser au rôle des politiques publiques et de l'aménagement dans l'accueil et le maintien de la population. Ce cadre théorique et ces positionnements appliqués amènent à questionner la pertinence et les réalités d'une **démarche ancrée dans les territoires** (1.2).

### 1.1 Une réflexion humaine et sociale : une approche par la sensibilité

L'analyse de l'installation d'habitants dans des espaces particuliers amène à questionner le rôle du caractère sensible de l'être humain en lien avec l'attractivité d'un espace. Au-delà d'intégrer des éléments de **sensibilité** et d'affectivité, il s'agit de prendre en compte la notion de **bien-être** comme élément indépendant de toute logique de rationalité.

A travers l'étude de l'attractivité territoriale, la logique **cartésienne** qui serait de s'installer dans un espace offrant une opportunité économique de subsistance ne suffit plus à justifier l'intérêt que portent certains habitants pour des espaces spécifiques comme les hautes vallées. Comme le souligne B. Feildel, « *la rationalité parfaite est une version idéalisée d'un décideur omniscient, maîtrisant la complexité des interactions dans lesquelles interviennent ses décisions, et capable de la sorte d'anticiper toutes les conséquences* » (Feildel, 2010, p. 91). La **subjectivité** de tous les choix opérés par chaque individu doit donc être intégrée dans une analyse de ce type.

Le rapport à l'espace s'interroge par ce qui est propre à chacun et par une dimension **sensorielle** aux lieux. Elle a été analysée par quelques géographes (Bigando, 2006 ; Grésillon, 2010 ; 2013). Cette géographie humaniste (Tuan, 1976) née dans les années 1970, approche le rapport à l'espace par les sentiments et non seulement par la raison. En ce sens, les liens normatifs avec un lieu sont interrogés par la **capacité de l'être** à suivre une logique qui lui est propre et profondément intime. Ainsi, la **sensorialité** devient un élément de l'**expérience** du lieu (Damery, 2013). Le propos s'appuie ici sur la figure 13.

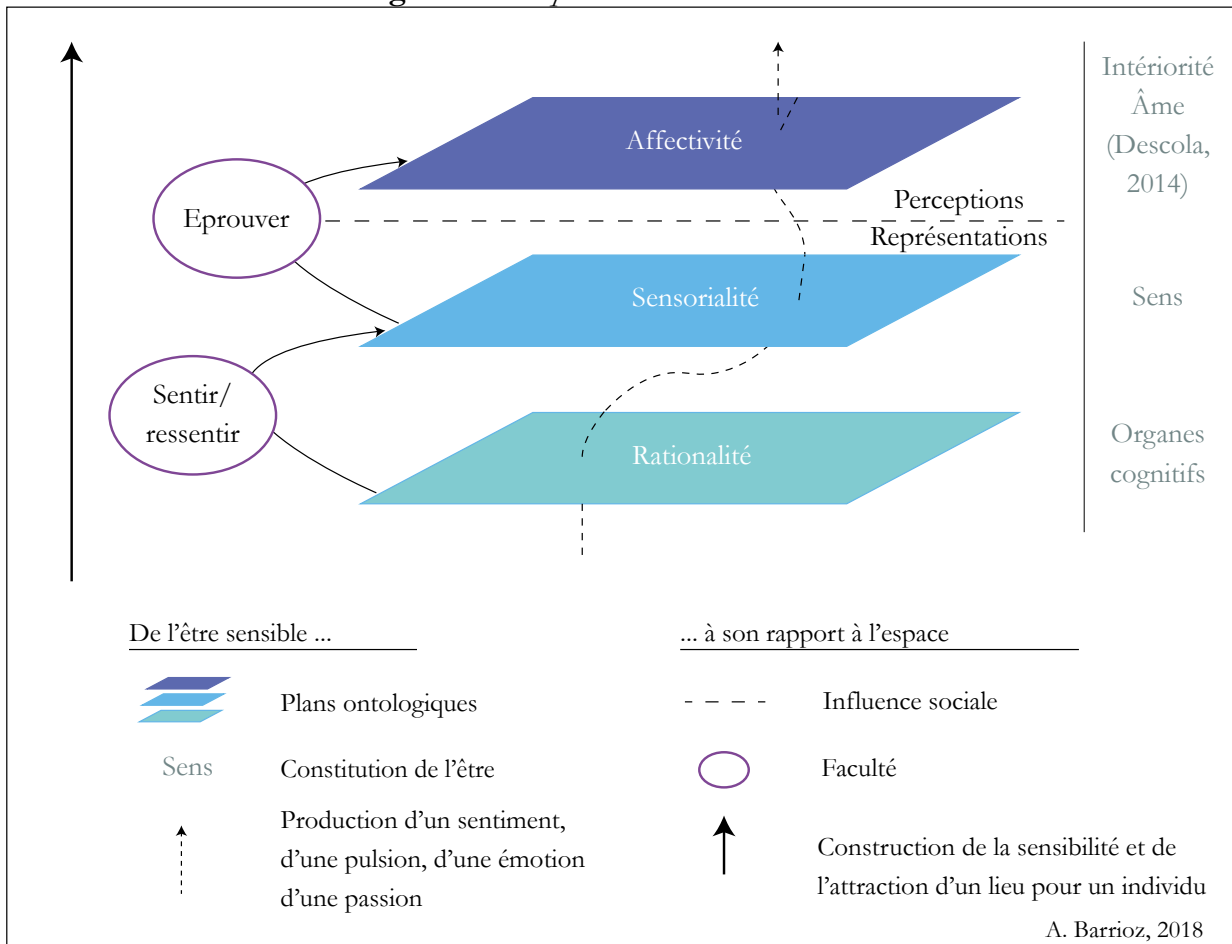
Mais si l'être et ses particularités sont une constituante majeure à prendre en compte dans l'appréhension de l'espace, les **représentations** individuelles et collectives (Bailly, 1977 ; Bailly *in* Bailly et al., 1995) participent également à la construction de l'attraction d'un lieu. Elles permettent de percevoir d'une certaine façon le territoire vécu, pratiqué ou imaginé. La présente réflexion s'appuie sur le terme d'espace vécu proposé par A. Frémont (1976). Pour lui, la région est « *vue, perçue, ressentie, aimée ou rejetée, modelée par les hommes et projetant sur eux les images qui les modèlent* » (*id.*, p. 16). Cette définition s'applique au concept de territoire qui, en admettant cette dimension, se distingue de celui d'espace, plus général. En allant plus loin, la géographie de ce travail s'appuie sur les perceptions et les représentations pour comprendre les liens qui unissent l'Homme et l'espace, ou, pour reprendre les mots d'E. Dardel, pour envisager « *une relation concrète [qui] se noue entre l'homme et la Terre, une géographicit  de l'homme comme mode de son existence et de son destin* » (1952, p. 2).

En effet, les **sens** de chaque individu jouent un rôle important dans le rapport à l'espace. L'ouïe,



la vue, l'odorat et parfois même le toucher et le goût participent à la construction des interactions entre l'Homme et l'espace. La **sensibilité** ontologique est ici considérée comme l'ensemble des éléments relatifs au psychisme de l'être et qui influencent de façon plus ou moins consciente l'attraction d'un individu vers un lieu et donc, en retour, l'attractivité de celui-ci. Cela permet de mieux appréhender la production de sentiments et d'émotions. Ainsi, la fréquentation d'un lieu peut induire des ressentis plus ou moins intenses selon des **temporalités** variées.

**Figure 13** : *l'expérience sensible de l'être au lieu*



Par cette approche sensible de l'espace, le courant anglo-saxon des *Emotional Geographies* attache une part importante à une géographie **qualitative** (Volvey, 2016). Cette dernière permet de mieux comprendre le contexte socio-spatial d'attachement au lieu (Debarbieux, 2014 ; Sébastien, 2016). D'ailleurs, quelques analyses récentes essaient de traduire les émotions par une forme « *sensible* » de cartographie (Olmedo, 2011 ; Mekdjian et Olmedo, 2016 ; Rekacewicz et Tratnjek, 2016). Pour ces auteurs, ce rapport à l'image est particulièrement intéressant pour comprendre comment les individus **éprouvent** l'espace. C'est dans ce sens que certaines méthodes comme le récit de vie et la vidéo sont utilisées dans ce travail.

Ainsi, même si certains remarquent une **difficulté épistémologique** à intégrer le sensible dans l'analyse des organisations spatiales (Bigando, 2006 ; Damery, 2013), des séminaires à ce sujet ont de plus en plus lieu en France (« *Le sensible, un objet pour la géographie et les sciences de l'espace* », UMR Géographie-Cités, juin 2013 ; « *Géographie des émotions* », département Géographie et Territoires de l'École Normale Supérieure d'Ulm). En juin 2018, le colloque « *Saisir le rapport affectif aux lieux* », organisé à Cérisy-La-Salle par l'UMR Citeres s'interrogeait : « *se dirige-t-on vers une fabrique affective des lieux ?* ».

Cette **sensibilité**, qui peut être associée à une « *révolution émotionnelle dans la manière de considérer les comportements et les actions dans le vaste domaine des sciences sociales* » (Feildel, 2010, p. 29), semble être actuellement un tournant épistémologique dans l'approche des interactions socio-spatiales, couplant

l'(in)conscient émotionnel, le savoir spatial et un rapport autre au terrain (Volvey, 2016). De ce point de vue, le carnet de terrain n°2 rend notamment compte de ce rapport particulier des habitants au lieu.

*Carnet de terrain n°2 : un retour dans le Queyras - 5 octobre 2017*

Départ à 7h de Chambéry, avec le Scudo du labo. Je décide de remonter la Maurienne et de bifurquer sur le Lautaret puis le Galibier, désert à cette époque mais qui m'offre un lever de soleil sur les montagnes. Le tunnel sous le col s'ouvre sur un ciel bleu qui se distingue des Ecrins enneigés et des couleurs des arbres virant doucement au jaune. Après un rapide arrêt à Briançon pour faire quelques courses, c'est à l'assaut de l'Izoard que l'automne éclate, les mélèzes contrastent avec les verts épineux. Je fais un arrêt au col pour immortaliser ces instants, quelques stops dans la descente pour essayer d'emporter le terrain avec moi... La vallée d'Arvioux, large et ensoleillée, est paisible. Pour rejoindre Abriès où se dérouleront tous mes rendez-vous de la journée, la route est semée d'embûches, rappelant qu'une arrivée dans le Queyras se mérite et que l'intersaison est bien le moment des travaux sur les routes.

Un feu tricolore pour quelques aménagements ponctuels avant Aiguilles, un détournement dans ce village pendant la réfection de la déviation d'en bas, un autre feu qui limite la circulation à un sens et me fait découvrir le risque auquel sont confrontés habitants et pratiquants du territoire depuis le printemps. Au mois de mai, un glissement de terrain entre Aiguilles et Abriès s'est soudainement fait sentir, soulevant l'asphalte et déstabilisant le versant rive droite du Guil. On sent la tension et l'éventualité d'un événement majeur sous peu... Tous les habitants rencontrés dans la journée évoquent la possibilité d'un mouvement qui, s'il se déroulait en période de crue, provoquerait des laves torrentielles dévastatrices pour les villages à l'aval comme Aiguilles, et couperait Abriès de toute route avec le reste du Queyras, du département et au-delà. En attendant, tous se sont dit inquiets à l'annonce de la nouvelle mais pour eux la vie continue sans qu'ils y pensent trop.

Il est 11h passées, j'arrive chez Martine qui m'accueille dans sa petite maison en bois surplombant le village, côté sud. Nous discutons une heure, le soleil illumine le salon. La sauce tomate aux oignons qui mijote dans la cuisine embaume l'atmosphère. Je finis par quitter cette habitante arrivée « un peu par hasard dans le Queyras ». Sur le palier, elle conclut « on est heureux ici », un large sourire complété d'un regard franc et sincère qui en dit long sur la nature de ce sentiment. Des gens heureux, j'en rencontre encore toute la journée mais comme j'en ai aussi rencontré dans les autres vallées. Des retraités venus s'installer définitivement lorsqu'il a été temps de quitter leur travail à Marseille et exprimant leur facilité d'adaptation aux conditions hivernales ; un couple d'actifs revenus pour offrir à leur enfant un cadre de vie qu'ils trouvent meilleur que dans le Var ; un trentenaire passé par le Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne (CISM) de l'Université de Savoie, arrivé « pour les Hautes-Alpes et le côté nature très fort dans le Queyras » et finalement installé en famille.

Et puis des habitants qui sont toujours restés dans la commune, qui la voient évoluer ou « régresser » (terme employé par l'un d'eux), parfois impliqués dans l'activité municipale d'Abriès mais toujours convaincus des conditions de vie qu'offre un tel fond de vallée, y compris avec l'épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Le dernier couple d'habitants, tous deux Queyrassins depuis l'enfance, me propose de prendre un verre, je décline ne voulant pas abuser de leur accueil, il est 19h passées. Nous discutons des enjeux du territoire, de la fermeture de deux centres de vacances, à l'origine de la perte d'une cinquantaine d'emplois sur la commune dont un des leurs et de leur fille. « Allez, t'es sûre que tu veux pas boire un coup ? » me relancent-ils. Je finis par les quitter à 19h50, les neurones en fusion, la tête remplie d'idées et de frustrations, le cœur comblé de ces riches rencontres, de ces féconds échanges qui révèlent autant les atouts que les difficultés d'une vie dans une haute vallée. Quarante minutes plus tard, c'est Jacques qui m'accueille à Guillestre.

En ce sens, la géographie des **émotions** s'intéresse au rapport sensible d'un individu avec les lieux qu'il parcourt en aspirant, semble-t-il, au bonheur. Des facteurs psychologiques et sociaux entrent en compte dans l'interaction de l'Homme avec son **environnement**. L'espace qui entoure l'être humain dans son lieu de vie influence ses pratiques et ses trajectoires. Pour certains individus, il existe ainsi une forme d'intimité avec leur espace de vie qui prend la forme d'une affectivité plus ou moins consciente et affirmée. Pour E. Bigando, la **sensibilité** au lieu passe notamment par le **paysage** en sollicitant les sens (2006). Cette affectivité est une capacité qui révèle une « *expérience paysagère [qui] ne se limite plus aujourd'hui au domaine de l'exceptionnel, que ce soit en termes temporel (rareté de l'expérience) ou spatial (expérience limitée aux sites exceptionnels reconnus par tous)* » (Bigando, 2006, p. 449). En effet, c'est aussi au quotidien que l'individu révèle son attraction pour un lieu. Pour E. Dardel, « *la science géographique présuppose que le monde soit compris géographiquement, que l'homme se sente et se sache lié à la Terre comme être appelé à se réaliser en sa condition terrestre* » (1952, p. 46). En effet, l'Homme développe des aspirations à s'installer et vivre dans un espace plus

qu'un autre, tout en participant toujours à son évolution (modification des paysages, construction de représentations...).

Dans ce cadre, la dimension **affective** de la sphère sociale joue un rôle dans l'expérience de l'espace (Damery, 2013). Cette capacité à éprouver qu'est l'**affectivité** (figure 13) permet d'amorcer la notion de **bien-être** (Pezeu-Massabuau, 2002 ; Grésillon, 2010). L'espace proche qu'est l'habitat s'inscrit dans un cadre qui met en avant le couple confort/inconfort à grande échelle. Néanmoins il existe aussi des espaces et même des territoires qui attirent pour les qualités agréables que certains individus leur attribuent au gré de différentes représentations. Dans ce cas, ce sont bien les **facultés psychiques** qui interagissent avec l'espace, tout en considérant des valeurs sociétales (Feildel, 2010), des besoins de bien-être collectif, des représentations paysagères et le rôle de l'entourage affectif (Grésillon *in* Morel-Brochet et Ortard, dir., 2012). De façon plus profonde, certaines caractéristiques de l'être humain qui dépendent de l'intériorité (Descola, 2014) offrent la capacité à sentir, ressentir, percevoir, consciemment ou inconsciemment, mais surtout à s'imprégner et éprouver un espace, de façon individuelle et collective. C'est en ce sens qu'il conviendra sans doute de se détacher de la pensée cartésienne s'attachant à comprendre l'installation d'habitants par les seules raisons sociales, culturelles et économiques et qu'il faudra intégrer une dimension, analysée par C. Lévi-Strauss et reprise par P. Descola comme « *une continuité d'ordre naturel entre « les états de la subjectivité et les propriétés du cosmos »* » (2014, p. 227).

Ces questions de relations affectives conditionnent l'**attractivité** d'un espace, dans le sens où l'individu, par ses particularités intimes, construit plus ou moins consciemment une attraction personnelle au lieu qu'A. Morel-Brochet qualifie de « *saveurs des lieux* » (Morel-Brochet *in* Morel-Brochet et Ortard, dir., 2012, p. 77). Dans le cadre de cette recherche, cette dimension est intégrée dans une réflexion humaine et sociale qui ne peut comprendre l'installation d'habitants dans des espaces aussi particuliers que sont les hautes vallées alpines, sans intégrer un rapport **sensible** des individus à l'espace et de l'espace aux individus. Les caractéristiques de l'**environnement de vie** jouent en effet un rôle dans l'attractivité des lieux. Ainsi, une démarche ancrée dans les territoires paraît appropriée pour analyser au plus près ces enjeux.

## 1.2 Proposer une démarche ancrée dans les territoires : pertinences et réalités

Pour proposer une démarche ancrée dans les territoires et tenter de comprendre au mieux les enjeux de chacune des vallées, il semble nécessaire d'approcher le volet **politique** d'un sujet comme celui-ci. Tout en considérant la nécessité d'une géographie critique, il s'agit notamment de questionner la pertinence d'une recherche **appliquée** où des **stratégies territoriales** futures peuvent être présentées.

Un travail qui traite de thématiques liées au quotidien d'habitants est nécessairement amené à intégrer l'influence de la sphère **politique** dans la réflexion. Cet enjeu apparaît dès lors que la discipline géographique interroge des rapports entre l'espace et les sociétés et que ces rapports questionnent des évolutions locales mettant en jeu un réseau d'acteurs impliqués dans les territoires. A ce titre, le débat sur le rôle de la géographie pour répondre à une **hypothétique demande sociale** n'est pas nouveau. Il existe souvent des besoins d'analyse approfondie sollicitée par ces acteurs locaux. Ils prennent notamment la forme d'états des lieux ou de diagnostics territoriaux et s'éloignent sur le fond comme sur la forme des publications scientifiques (Bautès et Marie dit Chirot, 2012).

Ces auteurs interrogent la **portée** de telles recherches dans la sphère sociale. Est-ce illusoire de penser l'apport du géographe à la société et plus particulièrement ici aux territoires locaux ? En ce sens, cette recherche souhaite renforcer les **connaissances scientifiques** sur la thématique et les proposer, dans la mesure du possible, aux acteurs des vallées. Cette thèse s'accorde aux propos de N. Bautès et



C. Marie dit Chirot selon lesquels : « être responsable scientifiquement signifie être dans le devoir de diffuser les connaissances au public le plus large possible, et pas nécessairement à être porteur de responsabilité ou de pouvoir politique » (*id.*, p. 16). L'enjeu réside donc dans le recul critique de la pratique scientifique dans les territoires.

La nécessité de maintenir une **neutralité** scientifique face aux **engagements** du chercheur, qui peuvent parfois soulever des questions d'éthique, est réelle. En effet, la position du chercheur qui veut avant tout « produire une pensée distanciée et critique » (Bautès et Marie dit Chirot, 2012, p. 6), demande d'établir des relations de confiance avec les acteurs rencontrés et nécessite donc d'être relativement proche du milieu étudié (*id.*). Mais toute la difficulté réside dans le fait de ne pas être impliqué à des titres personnels et militants afin de ne pas entraver l'analyse et les résultats. Pour P. Descola, il existe un « contrat moral » entre les sujets d'étude et le chercheur, ce qui implique de décrire « de la façon la plus honnête possible [...] les circonstances d'observation et les conditions d'énonciation du savoir » (2014, p. 178). En ce sens, la **géographie** envisagée ici souhaite présenter un regard distancié sur des phénomènes socio-spatiaux actuels pour « être « dégagé[e] », sans prétendre l'objectivité » (Laslaz, 2016, p. 202). Si le géographe peut s'approcher de son objet, la pertinence de son travail repose sur sa capacité à prendre du recul sur les situations observées, sur ses relations avec les sujets et dépend du croisement de ses données avec des fondements scientifiques et des éléments de connaissances comparatifs. Ainsi, cette **approche critique de l'action locale** doit continuer à produire un savoir théorique et nécessite une réflexion sur la « portée sociale et politique des savoirs produits » (Bautès et Marie dit Chirot, 2012, p. 11).

Dans ce type de démarche se pose la question de la relation entre le chercheur et l'acteur qui est aussi parfois sujet d'étude. Pour J. Désy (1982), la validité d'un travail de recherche ancré dans les territoires dans les années 1980 reposait notamment sur une **interaction** acteur-auteur. Aujourd'hui, cette relation peut prendre différentes formes selon les contrats implicites ou explicites entre les parties. Les niveaux de **réciprocité** entre le chercheur et ses informateurs (Bautès et Marie dit Chirot, 2012) ont distingué la géographie active (George, 1964), de la géographie appliquée (Phlipponneau, 1966) et de la recherche-action (Désy, 1982). Plus récemment, il est aussi parfois question de géographie opérationnelle et de géographie applicable (Gumuchian et Marois, 2000).

Ce présent travail souhaite l'**utilité sociale d'un savoir scientifique** basé sur l'acquisition de données nourries notamment d'une pratique géographique de terrain et de connaissances théoriques existantes. En envisageant une utilité auprès des acteurs des vallées concernées, un des objectifs est de faire part de **résultats appropriables**. Il ne s'agit donc pas d'une géographie appliquée ou opérationnelle puisqu'il n'existe pas de demande émanant d'acteurs qui sont simplement dans l'attente des conclusions. Il n'est pas non plus question de recherche-action car aucun travail de réflexion n'est mené conjointement avec les acteurs. Cette réflexion se rapprocherait davantage d'une géographie scientifique simplement **ancrée** dans les territoires, proposant des résultats pratiques à l'écart du politique, sans pour autant réclamer l'appartenance à la géographie active dont faisait état P. George en 1964.

Loin d'avoir la prétention d'affirmer un pouvoir de légitimation de la discipline dans la société, cette recherche souhaite **contribuer** à « renforcer les liens entre géographie universitaire et géographie professionnelle » (J.-L. Mathieu in Lévy et Lussault, dir., 2013, p. 89). Elle a pour objectif de **nourrir** les réflexions scientifiques mais aussi locales, sans imposer ni subir une démarche qui nuirait à la pertinence d'une production de connaissances de ce type. Il s'agit donc de « coller au quotidien », de pouvoir faire émerger des interrogations qui comptent dans la vie quotidienne des groupes étudiés » (Gumuchian et Marois, 2000, p. 301).

C'est dans ce cadre que la question d'une **démarche prospective** s'est posée. Depuis les premiers travaux de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale et notamment son « scénario de l'inacceptable » (DATAR, 1971), la prospective est régulièrement employée à des fins d'**éclairage**

pour les décideurs. La dernière en date (2010-2011) s'articule en quatre tomes qui constituent une revue intitulée *Territoires 2040* et dans laquelle on retrouve l'implication d'un certain nombre de chercheurs (dont Aubert, 2010 ; Cordobes et *al.*, 2010 ; Barthe et Milian, 2011-a, 2011-b ; Lussault, 2011). En envisageant les conséquences futures (Plassard, 2002) de certains développements, cette démarche s'inscrit dans une réflexion sur l'**avenir**, en s'appuyant sur des erreurs du passé pour proposer des réponses concrètes en matière d'orientation territoriale et d'aménagement. Après la réalisation d'un état des lieux, du recueil de données, d'une pratique de terrain et de propositions exploratoires, les résultats sont généralement présentés sous la forme de **scénarios** reposant sur des hypothèses. Parfois appelés objectifs stratégiques (Pasca et Rouby, 2012) ou modèles (Gumuchian et Marois, 2000), ils ne prédisent pas l'avenir. Ce n'est ni une « *futurologie* » (*id.*, p. 406) ni une prophétie (Plassard, 2002), mais plutôt un **ensemble de propositions** permettant de **construire** et d'orienter les choix stratégiques d'un territoire.

Signe de la difficulté de la communauté des géographes français à trancher sur l'utilité sociale de la discipline (Gumuchian et Marois, 2000) et sur les modalités de diffusion des connaissances (Bautès et Marie dit Chirot, 2012), la prospective est discutée et fait même débat (Plassard, 2002 ; Vanier, 2002). Il existe en effet un certain nombre de **limites**, à commencer par la méthodologie employée à un temps *t* pour proposer des scénarios futurs inspirés de faits passés (Plassard, 2002 ; Lefèbvre, 2014). De plus, cette démarche interroge la probabilité de la réalisation des scénarios et donc l'illusion voire l'**utopie** dans laquelle elle s'inscrit. Mais, un scénario aussi utopique qu'il soit ne peut-il pas mettre aussi en lumière des réflexions voire des stratégies à adopter même partiellement ?

Cela questionne donc l'efficacité du matériau, et ce d'autant plus lorsque le langage « *d'experts* » (Plassard, 2002) doit être accessible. D'ailleurs, existe-t-il une **neutralité parfaite** dans la mesure où les réflexions universitaires prennent place et trouvent un écho dans des contextes particuliers ? A titre d'exemple, le travail prospectif universitaire de S. Lefèbvre sur la commune de Beaufort conclut sur l'importance de valoriser l'offre touristique et de maintenir la qualité des paysages (2014). Il peut ici être intéressant d'interroger le caractère **validant** d'une réflexion comme celle-ci à partir du moment où les décideurs politiques participent, voire commandent la démarche et que certaines orientations sont déjà prises. Ainsi, cette démarche de construction de scénarios questionne « *la participation des acteurs concernés par la gouvernance territoriale* » (Heurgon *in* Mora, dir., 2008, p. 77).

L'idée d'un débat public (Vanier, 2002) ou tout du moins d'une mise en commun de réflexions scientifiques comme cela a été le cas avec *Territoires 2040*, est une des formes que prend la prospective. Parce que cette thèse n'est pas le reflet d'une analyse collective, il ne semble pas pertinent de parler de prospective mais simplement de **démarche réflexive** proposant une « *aide* » et une « *boîte à outils* » (Lefèbvre 2014, p. 94) pour interroger les orientations stratégiques que doivent prendre les acteurs des hautes vallées alpines. Sans envisager une responsabilité avec des retombées directes sur les territoires et sans imposer la démarche, ce travail souhaite participer à la réflexion globale sur l'évolution de ces espaces ruraux de montagne en questionnant les changements actuels et futurs en terme de modes de vie et d'aménagement. En proposant des **scénarios de demain** qui envisagent la capacité d'adaptation des territoires, l'ouverture à une « *critique rétrospective justifiée* » (Vanier, 2002, p. 214) est assumée car, n'est-ce pas aussi un des enjeux de la recherche pour faire avancer la connaissance ?



## 2. ENVISAGER LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DES TERRITOIRES

La capacité d'adaptation, c'est-à-dire la liberté et les possibilités d'actions (Loubet *in* Martin et *al.*, 2012,) dépend des **politiques publiques** et de l'implication étatique qui évolue de façon marquée depuis une quarantaine d'années au sein des territoires (2.1). A travers un réseau d'acteurs complexe, c'est dans ce contexte qu'est né le **développement local** qui s'établit selon des jeux d'échelles et questionne autant l'action territoriale que le système démocratique dans lequel se trouvent les espaces ruraux de montagne (2.2). Envisager cette adaptation demande donc d'interroger notamment la **transition territoriale** de ces espaces en contexte d'influence **touristique** (2.3).

### 2.1 Des politiques publiques à la décentralisation

Les politiques publiques renvoient à des directives et des actions émanant du pouvoir **étatique** (Pontier, 2011). Elles jouent un rôle en matière d'aménagement du territoire et s'inscrivent à des **échelles** multiples bien que l'intervention de l'Etat crée une logique descendante.

Les politiques publiques s'inscrivent dans des domaines variés de l'aménagement et touchent directement les habitants de territoires locaux. Par l'établissement de différentes lois nationales, elles contribuent à l'**évolution des services à la population** (raréfaction ou développement), au **développement économique** (création de zones d'implantation pour des entreprises, aide à l'emploi pour les jeunes...). La réflexion s'appuie ici sur l'exemple de la gestion des **dynamiques immobilières**. Par exemple, les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) existent grâce à une convention entre l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et une collectivité locale. En milieu rural, elles sont nommées OPAH RR (pour "revitalisation rurale"). Ces OPAH ont notamment pour objectif de diagnostiquer les enjeux liés au logement (besoin de rénovation, gestion du parc, conditions de vie...) dans des territoires prédéfinis grâce à l'apport d'aides techniques et financières. Il existe aussi d'autres formes d'opérations de rénovation qui questionnent la revalorisation immobilière (Ribardièrre, 2016) de territoires ciblés à l'échelle nationale. Cet exemple montre combien l'Etat renforce son intervention selon des politiques publiques ciblées.

En effet, l'**Etat** joue un rôle majeur dans l'établissement et l'affirmation de ces politiques publiques en matière d'aménagement, y compris dans des territoires isolés. La loi Montagne (1985) a reconnu l'originalité de la montagne française (Broggio, 2002). Elle a contribué au développement de vallées alpines et a notamment encadré les opérations touristiques de grande envergure. Plus récemment, la loi Montagne II (2016) est venue renforcer les orientations stratégiques des années 1980 (Kada, 2005 ; CDPPOC, 2017 ; Joye, 2017). Pour reprendre l'exemple de l'immobilier, le dispositif AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale) a pour objectif d'aider au logement des saisonniers en station. Mais, comme le souligne A.-M. Battistel (députée de la 4<sup>e</sup> circonscription de l'Isère et co-rapporteur du rapport d'application), ce dispositif pose problème dans son application locale car un décret serait nécessaire pour pouvoir transformer les lits froids en logements sociaux saisonniers (*in* Battistel et Sempastous, 2017). De plus, il faut noter qu'aucune solution n'est envisagée pour les saisonniers souhaitant rester à l'année dans ces espaces où l'économie dépend directement d'eux. Ainsi, cela interroge directement les **logiques étatiques** et les dispositifs sur lesquels reposent autant l'économie locale que les dynamiques démographiques. Il existe d'autres politiques publiques qui renforcent également le rôle de l'Etat dans les territoires. C'est le cas des Contrats de Plan Etat Région (CPER) (Quéva, 2012), ou encore de la politique des Pôles d'Excellence Rurale (PER) permettant notamment l'installation d'entreprises en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) grâce à une imposition attractive.

Cependant, ce sont à des **échelles** diverses que les politiques publiques s'échelonnent. Si l'Etat tient toujours un rôle important, les territoires locaux sont aussi dépendants d'acteurs intervenant à des échelles plus larges. M.-I. Martin Jimenez a ainsi montré comment la vallée du Tiétar à l'ouest de Madrid s'est redynamisée grâce à des projets touristiques soutenus par l'Union européenne *via* de nombreux financements et grâce à des investissements privés sur le parc de résidences secondaires (*in* Chignier-Riboulon et Semmoud, dir., 2007). De cette façon, certains territoires comme l'arrière-pays maralpin renforcent cette dépendance à la logique descendante en « *compt[ant] sans réserve sur la puissance publique et les diverses institutions (conseil départemental, mairies, maintenant « Métropole »...) pour les assister, développer le marché, promouvoir, etc.* » (Héliou et Christofle *in* Bernard et al., 2017, p. 229). Mais cette limite n'est pas généralisée puisque les petits territoires éloignés sont, en premier lieu, et plus souvent, confrontés à des difficultés de concertation entre les acteurs à différentes échelles (Pontier, 2011).

L'Etat français a néanmoins pris conscience de la nécessité de revoir cette logique **descendante**, suite aux affaires du Larzac et de la Vanoise dans les années 1970 (Broggio, 2002). A partir des lois de décentralisation (lois Defferre, 1982, 1983), il essaie de participer à l'affirmation des **projets de territoires** (Quéva, 2012). Cela donne notamment naissance dans les années 1990 à la politique des pays (loi Pasqua, 1995 ; loi Voynet, 1999). Derrière la démarche de projets qui est horizontale, participative et active (Boesch et al., 2011 ; Pineau *in* Martin et al., 2012 ; Depraz, 2017-a), on trouve une logique endogène qui cherche à anticiper les changements, parfois de façon « *idéalisée voire utopiste* » (Quéva, 2012, p. 140). L'idée d'**autonomie** des projets renforce peu à peu la capacité des territoires à mettre en place leur propre système de fonctionnement constitué de règles, de normes et de valeurs qui lui sont propres (Landel et Leroux, 2012). Ces projets de territoires prennent des formes **collectives** comme c'est le cas des Groupes d'Action Locale (GAL). Regroupant des acteurs publics et privés, ils sont financés par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) de la politique LEADER. Ces « *intelligences collectives* » donnent parfois naissance à des « *stratégies territoriales innovantes* » (Savelli, 2012, p. 10) qui, même si elles passent par des phases sinueuses et par de longs questionnements, permettent parfois d'envisager la vie d'une commune de façon durable (Pruvost, 2013).

Ces politiques visent finalement à encourager la concertation et la coopération d'acteurs de toutes natures et de tous horizons, mais souvent dans un cadre contractuel qui permet de cadrer le développement à l'échelle locale. En ce sens, le « *triptyque partenariat-projet-contrat* » est un mode de fonctionnement qui a permis d'accentuer le rôle du développement local (Barthe et Lagarde *in* Barthe et al., dir., 2004, p. 288).

## 2.2 Le développement local entre logiques économiques et dynamiques démographiques

Le **développement local** est une forme d'action politique visant l'évolution des territoires locaux dans l'intérêt général des populations. Dans une logique de développement économique, il est au cœur de réflexions sur le **dynamisme démographique** des communes rurales et sur le **système démocratique** dans lequel il s'inscrit.

Le développement local est un mode de fonctionnement avec une logique **ascendante**. Il découle des objectifs de décentralisation des années 1980 (Pecqueur, 1989), officialisés par la révision de la Constitution française, datée du 17 mars 2003 (article 1<sup>er</sup>). Cette notion large englobe un certain nombre de **principes** parmi lesquels figure l'action collective et l'ouverture à l'innovation (De Varine, 2006) sur, par et pour le territoire (Clarimont, 2015). Loin d'être une forme politique d'action plus aisée qu'une autre, le développement local est censé être pensé dans le **temps long** *via* la mise en place d'« *actions territoriales* » émanant de collectivités locales qui ont le pouvoir d'agir en matière d'aménagement (mobilités, immobilier, emploi, services, etc.). En toile de fond, le but reste celui du dynamisme économique de

territoires encore généralement à la marge des politiques nationales. Pour L. Davezies, « *l'intérêt local consiste à privilégier non pas la contribution du territoire à la compétitivité française* » mais à « *l'attractivité résidentielle qui constitue le meilleur moteur du développement économique et social et qui permet de maximiser la captation des revenus* » (2008, p. 102). Ainsi, le développement local est intrinsèquement lié à l'**économie locale**. M. Talandier parle du « *triptyque en interrelation* » (création, captation et circulation des richesses) comme l'enjeu du développement local (*in* Martin et al., 2012, p. 202). Et, si ce type d'actions peut espérer voir le jour, il faut compter sur la nécessité d'une vision d'ensemble du territoire.

Ce sont des initiatives **individuelles** qui sont parfois à l'origine de nouveaux projets. Pour C. Chignier-Riboulon, « *ces innovateurs peuvent être des hommes du pays percevant à un moment donné des évolutions globales* » (*in* Chignier-Riboulon et Semmoud, dir., 2007, p. 19). Ils peuvent être aussi des nouveaux arrivants. Comme le remarque E. Wittersheim, un certain nombre de « *néos* » deviennent élus de communes rurales, avec leurs valeurs et leurs idées venues d'ailleurs (2017). Au-delà de leur implication, on peut y voir une acceptation de l'arrivée de personnes extérieures dans le **système démocratique local**. Néanmoins, ce développement du pouvoir local n'est pas sans poser question en matière de désengagement de l'Etat (raréfaction des techniciens soutenant les élus - Pontier, 2011) et de capacité des décideurs à faire valoir l'intérêt général et à faire preuve d'une vision ancrée dans le territoire en question. J.-P. Diry (1995) l'a montré avec le cas de la commune de Clavières dans le Massif central, où des actions de redynamisation ont été engagées dans les années 1990 (campings à la ferme, atelier de viande des Grisons, centre de vacances pour enfants). Malgré un fort réseau d'acteurs locaux, ces actions n'ont pas su, à l'époque, apporter l'élan dynamique dont la commune avait besoin à long terme, parce qu'elles n'ont pas répondu aux attentes et aux demandes des pratiquants du territoire, habitants comme touristes (Diry *in* Beteille et Montagné-Villette, dir., 1995). Pour ne pas reproduire ces erreurs, des auteurs plaident ainsi pour un développement porté et soutenu par la majorité de la population. Certains parlent à ce titre de « *modèle de stock de capital* » (Boesch et al., 2011, p. 10).

De plus, s'il est question de développement local et de **système démocratique**, ce sont aussi les compétences des territoires et des acteurs qui nécessitent d'être interrogées. Si l'articulation entre les différents échelons pose déjà problème (Pontier, 2011), il faut aussi questionner notamment la capacité des décideurs à « *être en phase avec leur temps et [...] à saisir le contexte du moment* » (Chignier-Riboulon *in* Chignier-Riboulon et Semmoud, 2007, p. 17). Cela amène à réfléchir sur la formation des élus, souvent démunis en matière de compétences juridiques (Pineau *in* Martin et al., 2012) mais aussi de vision intégrant la globalité des enjeux du territoire. Sans remettre en cause la légitimité de ces acteurs, ce qui deviendrait un frein au développement (Vanier, 2000), il faut reconnaître que la démocratie française des petites communes rurales repose notamment sur l'implication politique de personnes relativement âgées (Davezies, 2008). Cela pose question en matière de représentativité.

En effet, dans un contexte où la **participation citoyenne** au développement local grandit, l'enjeu des territoires comme les hautes vallées alpines repose sur la « *responsabilisation de l'élu local vis-à-vis de son électeur-contribuable* » (*id.*, p. 97). Il s'agit donc d'équilibrer le développement pour ne pas exclure ces espaces isolés du dynamisme retrouvé à d'autres échelles (régionale, nationale voire internationale). Mais il ne s'agit pas non plus de penser l'économie en oubliant les intérêts des habitants qui influencent l'évolution locale par leur seule volonté de vivre dans un territoire plus qu'un autre.

Preuve qu'il s'agit de trouver un équilibre entre les stratégies économiques et les dynamiques démographiques, chaque acteur, de l'habitant à l'Etat, joue donc un rôle dans la dynamique complexe d'adaptation. Soulignons ainsi que le développement local peut fonctionner en **cercle vertueux**. Selon M. Bros-Clergue, c'est l'arrivée de nouvelles populations qui favorise le dynamisme territorial

et permet par exemple de créer des réseaux de coordination entre acteurs, qui, en retour, favorisent aussi le développement. Petit à petit, les territoires deviennent attractifs et sont envisagés comme des territoires d'accueil (Bros-Clergue *in* Barthe et *al.*, dir., 2007). En effet, les réseaux favorisent l'installation de nouveaux arrivants, comme cela a été étudié dans le secteur agricole français et états-unien (Mailfert *in* Barthe et *al.*, dir., 2007). Ils aident aussi à la création et au développement d'associations, notamment dans le milieu culturel et y compris dans des vallées alpines comme le Beaufortain (De Varine, 2006). A l'inverse, pour E. Jamet et *al.* (2014), le départ des jeunes vers d'autres territoires, permis par la mise en place de politiques de mobilité adéquates, peut aussi entraîner un dynamisme local puisque cela incite les acteurs locaux à mettre en place des politiques d'accueil favorables à leur retour.

Ainsi, la complexité des stratégies de développement local dépend de la capacité des territoires à s'adapter et à considérer l'ensemble des acteurs dans le processus démocratique. Les orientations économiques des territoires qui sont liées notamment aux décisions locales questionnent, dans le cas des hautes vallées alpines, le phénomène de transition territoriale dans lequel s'inscrivent ces espaces sous influence touristique.

### 2.3 Vers une transition "post-tourisme" ?

Le tourisme est devenu une **activité structurante** des Alpes. Malgré tout, certaines hautes vallées alpines sont plus à la **marge de certains flux touristiques** que d'autres vallées, notamment en matière de tourisme hivernal. Des **valeurs spécifiques** se dégagent de ces territoires qui encouragent toutefois cette économie selon des logiques paradoxales.

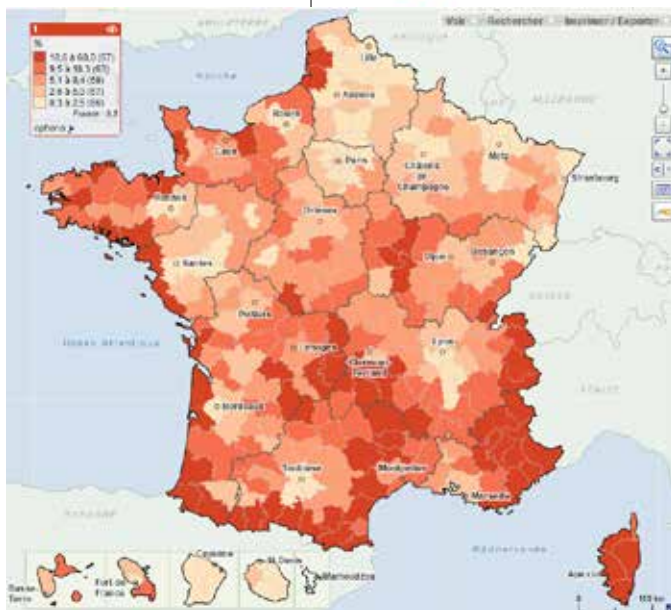
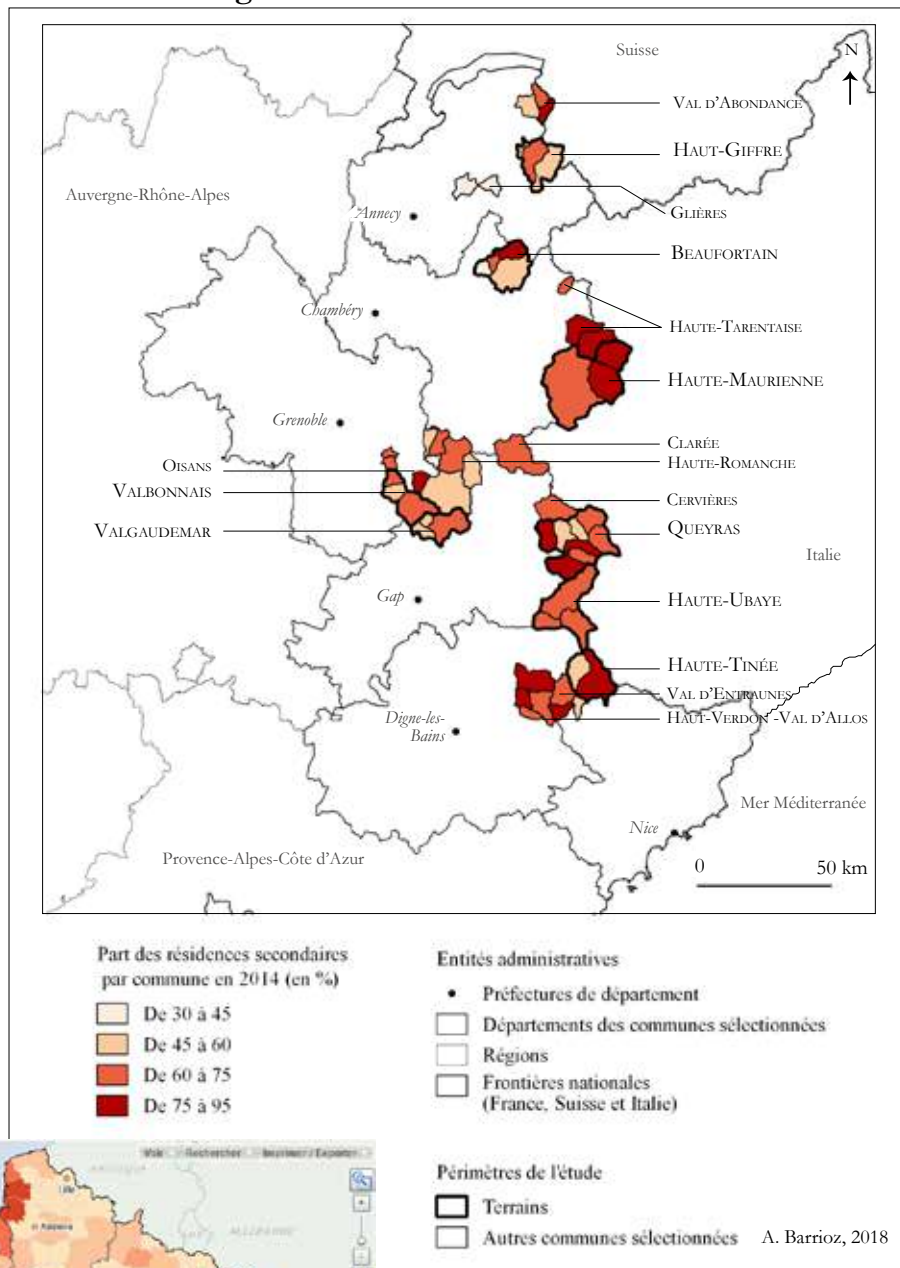
Fréquentées par une partie des Français et par certains ressortissants de pays étrangers, les Alpes ont connu un redémarrage de l'économie touristique dès la période de la guerre et surtout de l'après Seconde Guerre mondiale (Boulet, 2008). Elles ont été largement étudiées par des géographes dont la liste qui suit est non exhaustive (Blanchard, 1956 ; Gumuchian, 1984 ; Knafou, 1994 ; Bourdeau, 2009-a, 2009-b, 2009-c ; Peyrache-Gadeau et Gauchon, 2007 ; Bernier et Gauchon, 2006, 2013 ; Laslaz, coord., 2015). Les Alpes et ses hautes vallées sont avant tout des lieux de pratique touristique dans l'imaginaire d'une majeure partie des Français qui y séjournent pour des vacances. La loi Montagne II du 28 septembre 2016 confirme cette vision comme l'attestent les nombreux articles de différents chapitres (chapitre II du Titre II « *Soutenir l'emploi et le dynamisme économique en montagne* », concernant l'encouragement de la pluriactivité et la facilitation du travail saisonnier ; le chapitre IV du Titre II au sujet du développement des activités économiques et touristiques ; le chapitre V du Titre II sur la promotion des activités touristiques ; ou encore le Titre III consacré en entier à la réhabilitation de l'immobilier de loisirs). L'économie alpine française repose sur l'activité touristique de façon prégnante. Elle permet en effet un apport financier non négligeable pour les communes qui accueillent des touristes.

Mais, à deux pas de vallées où l'activité est massive (Arve, Tarentaise, Briançonnais), se trouvent les hautes vallées alpines sélectionnées dans ce travail parce qu'elles sont à l'**écart des grands flux touristiques**. Leur économie repose en partie sur un **tourisme plus diffus**. Selon certains auteurs, cette activité serait d'ailleurs un outil d'intégration des marges, comme dans le cas de vallées montagneuses argentines (Bernard et Bouvet *in* Bernard et *al.*, 2017, p. 197), et un facteur de valorisation de vallées enclavées (Dalama *in* François et *al.*, 2013, p. 208). En tant que moteur confirmé de l'économie (Job et Talandier *in* Attali et *al.*, 2014), que ce soit dans les Alpes du Nord comme dans les Alpes du Sud et notamment dans le Queyras (Insee et *al.*, 2006), le tourisme renvoie aujourd'hui à la question de l'habitat de loisirs. La figure 14 présente la part des résidences secondaires par commune dans les 62 communes



des Alpes françaises pré-sélectionnées. Pour comparer, l'image 6 indique, la répartition des résidences secondaires par bassin de vie à l'échelle nationale.

**Figure 14 : des vallées de résidences secondaires**



**Image 6 : part des résidences secondaires par bassin de vie, en France, en 2014 (en %)**  
(source : Observatoire des territoires)



Avec une moyenne nationale de 9,4 % (Christofle et Héliou *in* Crozat et Alves, 2018, p. 95), la part des résidences secondaires dans les communes des terrains d'étude apparaît largement supérieure. Si certaines communes comme Queige (Beaufortain) et le Petit-Bornand-les-Glières (Glières) présentent des taux inférieurs à 30 %, la majeure partie des communes a une part de résidences secondaires supérieure à la moitié du parc de logements. La plupart des communes supports de station de ski dépassent les **60 % de résidences secondaires**. C'est le cas de Châtel (Val d'Abondance), Hauteluce (support de la station des Saisies ; Beaufortain), Tignes, Val d'Isère (Haute-Tarentaise), Bessans, Bonneval-sur-Arc (Haute-Maurienne), Venosc (Haut-Oisans), Arvieux, Ceillac, Molines-en-Queyras (Queyras), Beauvezer, Allos (Haut-Verdon), Saint-Martin-d'Entraunes (Val d'Entraunes) et Saint-Etienne-de-Tinée (Haute-Tinée). Le taux le plus bas se trouve au Périer (46,2 % - Valbonnais) et le taux le plus haut à Allos (93,8 % - Val d'Allos). Mais ce ne sont pas nécessairement des communes support de station qui sont aussi touchées par de forts taux. Plus précisément, dans le haut pays niçois, il y a entre 25 et 60 % de résidences secondaires (hors stations) (Christofle et Héliou *in* Crozat et Alves, 2018, p. 95). Finalement, dans ces 62 communes, la part des résidences principales est en moyenne de 30 % dans l'ensemble du parc de logements. Ce chiffre se retrouve dans le Queyras où, il y a dix ans, deux tiers des logements dans le périmètre du Projet de territoire de biosphère Queyras-Mont Viso étaient des résidences secondaires (INSEE et *al.*, 2006). Ainsi, malgré une économie plus diversifiée et une activité touristique parfois plus diffuse et malgré le fait que les résidences secondaires ne soient pas nécessairement liées au tourisme, les hautes vallées alpines sont aussi influencées par certains traits d'une activité économique hivernale, retrouvée dans certaines communes (Châtel, Allos...) ou vallées (Haute-Tarentaise).

De plus, un des attraits touristiques de ces vallées se constitue à partir des aménités paysagères et environnementales construites à partir de représentations individuelles et collectives, elles-même encouragées par les territoires. Le paysage de montagne est ainsi devenu un **objet de marketing territorial** au bénéfice de l'activité touristique (Lelli *in* Antoine et Milian, dir., 2011). A ce titre, certains sommets deviennent des emblèmes d'une vallée, tels que la Dent Parrachée pour la Haute-Maurienne (photographie 11), l'Olan pour le Valgaudemar, la Pierra Menta pour le Beaufortain, la Meije pour la

**Photographie 11** : *la Dent Parrachée (3697 m), dominant le village de Lanslevillard (commune de Val Cenis) (A. Barrioz, 15 mars 2017)*



Haute-Romanche (Laslaz, 2007-b) ou encore la Grande Casse pour la Vanoise et Pralognan (Gauchon et Laslaz, 2007).

De ce fait, des discours sur les paysages naissent et s’ancrent dans des espaces où l’environnement est souvent vendu comme **support de marchandisation** voire directement comme une marchandise. En ce sens, le tourisme estival est particulièrement touché par des flux « orientés vers la montagne en tant que « zone climatisée » naturelle » (Bourdeau, 2009). Ces représentations contribuent à **façonner les espaces** d’une certaine manière. Dans une logique de valorisation maîtrisée des territoires, l’image renvoyée influence les touristes, potentiels futurs habitants. Cela n’est pas sans poser question quant aux valeurs développées. Dans l’ouvrage *Fin (?) et confins du tourisme*, D. Goeury titre son article comme suit « *Les espaces du mérite : aux confins du tourisme et de l’engagement citoyen ?* ». Il questionne les « *pratiques touristiques spécifiques* » depuis les années 1970 dans des « *vallées enclavées de haute montagne de pays en voie de développement [...] en magnifiant l’idée d’effort physique (la marche à pied) et intellectuel (la rencontre avec un autre si différent)* » (Goeury in François et al., 2013, p. 127). Mais, si le tourisme apparaît souvent comme une activité à développer pour redorer l’économie locale, l’activité hivernale pose également question à certains auteurs comme P. Bourdeau qui interroge l’atténuation du « *rêve blanc* » dans les Alpes françaises (2009).

Le tourisme dans les Alpes ne semble plus faire consensus auprès des acteurs locaux. Si des formes de « *touristophobie* » ont existé dès les années 1940 (Boulet, 2008) et perdurent aujourd’hui (Bourdeau in Martin et al., 2012, p. 20), ce ne sont pas uniquement des tensions dues à la présence de touristes qui persistent. En effet, les relations sont aussi complexes du point de vue des habitants. Pour D. Crozat et D. Alves, « *l’autre n’est pas vraiment le souci de la plupart des opérateurs de tourisme ; les habitants sont priés d’être typiques ou de disparaître* » (Crozat et Alves, 2018, p. 10). Ces **réactions de rejet** à double sens prennent effet notamment dans des contextes de stations où un des buts est d’attirer des clients fortunés (Piquerey, 2016 ; Depraz, 2017-a). Aujourd’hui, cela pose question dans le cas des vallées alpines qui voient dans cette manne économique des opportunités de spécialisation vers le haut de gamme, et ce d’autant plus dans des contextes où des enjeux immobiliers ne sont pas réglés. Envisagées comme une résidence secondaire à part entière, les Alpes s’inscrivent alors dans une approche fragile du développement économique. Pour certains économistes anglo-saxons, la spécialisation de l’économie touristique à une petite échelle, comme celle des Alpes, est problématique (Power, 1996 ; Booth, 2002 cités par Chipeniuk in Moss, dir., 2006). Même si la question de la diversification des activités est de plus en plus à l’ordre du jour, mais principalement dans le secteur touristique, les perspectives de changement ne sont pas envisagées à long terme. Cela ne fait que renforcer la vulnérabilité des vallées alpines qui ne semblent pas s’adapter au changement climatique mais plutôt consolider leurs objectifs de faire des stations des places centrales du tourisme hivernal (Bonnemains, 2015). Est-ce le cas dans les hautes vallées alpines françaises ? En favorisant une spécialisation touristique de ces espaces et souvent, pour les Alpes françaises du Nord, une **montée en gamme**, des enjeux socio-spatiaux liés à la pérennité de l’habitat sont donc posés ici : « *en raison de la pression foncière, les saisonniers et les résidents permanents seront amenés à ne plus vivre en station, mais dans les hameaux plus bas en altitude ou dans la vallée* » (Bonnemains, 2015, p. 415). Cela est parfois déjà le cas en 2019, notamment dans les hautes vallées étudiées.

Au-delà de cette spécialisation, la **problématique des lits froids est centrale** et doit tenir compte des controverses sur le domicile fiscal (Kissling, 2010, Duchêne-Lacroix et al., 2013). Dans bien des communes, un certain nombre de logements, très peu mis en marché, appartiennent à de petits propriétaires. Cette abondance de logements temporaires pose de nouvelles questions sociales, en termes de **ségrégation et d’entre-soi** (Piquerey, 2016) mais aussi en termes d’intégration et de **pérennité** économique et démographique. En effet, dans les Alpes valaisannes, de nombreuses résidences secondaires datant des années 1960 et appartenant à des personnes éloignées, parfois

simplement héritières, vieillissent. Pour Christophe Clivaz et dans le cas suisse, « *nos montagnes pourraient se retrouver minées de verrues désertées par leurs propriétaires* » (Clivaz *in* Lambiel, 2017-a). De plus, des enjeux d'affaiblissement économique apparaissent lorsque les résidences secondaires sont peu fréquentées. Dans la vallée de Champéry dans le Valais, la commune s'est trouvée en difficulté en 2017 avec une baisse de fréquentation de la station et un risque de faillite (Lambiel, 2017-a). La commune a proposé aux résidents secondaires de s'y installer à l'année, plusieurs ont demandé un entretien, trois familles ont entamé des démarches à l'été 2017. Ainsi, selon E. George-Marcelpoil et al., « *la place du foncier mais aussi de l'immobilier est centrale dans le devenir de la destination* » (2016).

Pour certains, ces questions amènent à considérer de **nouveaux modes de vie**. A travers des éléments comme le logement, le travail, la vie sociale et les lieux de société, les mobilités (Morel-Brochet, 2006), la littérature identifie plusieurs dimensions des modes de vie, compris dans leur dimension pragmatique. Pour A. Morel-Brochet, cette dimension est triple et concerne : « *les pratiques (dimension factuelle), les représentations (dimension idéelle) et la matérialité (dimension physique)* » (*id.*, p. 15). De cette manière, il semble que le **tourisme** participe à la naissance de **nouveaux enjeux**, qui brouillent alors la spécialisation des Alpes comme destination largement touristique. De nouveaux modes de vie naissent ainsi depuis quelques décennies. Parmi ceux-ci, l'habiter poly-topique, évoqué dans le chapitre 1 (Stock, 2004 ; Lussault, 2007), est un témoin des transformations de nos sociétés actuelles (Stock, 2006). Cette manière d'habiter est nommée « *habiter multilocal* », « *multirésidentialité* » (Duchêne-Lacroix et al., 2013) ou « *birésidentialité* » quand elle dépend de la saisonnalité (M. Pierre *in* Carpentier et Gerber, dir., 2013). Ces modes de vie correspondent à des individus qui font le choix d'habiter officiellement ou non dans deux ou plusieurs résidences, de façon simultanée et sans faire un choix parfois difficile de quitter définitivement un lieu auquel ils sont attachés. Ainsi, un flou s'établit entre résidences secondaires, temporaires, à l'année... Pour certains, la distinction entre résidence principale et secondaire devient même obsolète (Sacareau et al. *in* François et al., 2013, p. 180). Les pratiques des habitants et des touristes interfèrent et s'influencent. Les déclarations officielles (fiscales et électorales) ne correspondent plus à la réalité des dynamiques, chaque habitant usant avec une grande liberté de ces termes (*id.*). Et, c'est bien cette question de **liberté**, notamment à travers la question du **temps libre**, qui est au cœur de ces changements de modes de vie. D'ailleurs, si le touriste-habitant (Crozat et Alves, 2018) est de plus en plus présent dans les territoires de montagne, c'est parce que le touriste s'y établit de façon pérenne mais aussi parce que l'habitant permanent participe à des activités organisées initialement pour le touriste (*id.*).

De ce fait, est-on dans une **transition "post-tourisme"** ? Preuve que ce changement est un sujet encore vague, il prend différents noms : « *processus de convergence touristique-résidentielle* » (Bourdeau et al. *in* Martin et al., dir., 2012, p. 14), « *l'après tourisme* » (Bourdeau, 2009-a), le « *post-tourisme* » (Viard, 2006 ; Bourdeau, 2009-b). Dans ce phénomène, le tourisme apparaît comme un passage qui transforme plus ou moins les territoires en espaces d'attractivité ponctuelle à pérenne. Le tourisme est l'occasion de tester des lieux (Bourdeau et al. *in* Martin et al., dir., 2012). En permettant le « *ressourcement à bon nombre de populations* » (Lacais *in* CDPPOC, 2017), et non uniquement à des touristes en manque de "nature", les hautes vallées alpines attirent pour leurs atouts qui ont longtemps constitué la base de l'attractivité touristique et qui, aujourd'hui, participent à l'attractivité résidentielle. P. Bourdeau et al. vont dans ce sens :

« *Il apparaît ainsi que les « qualités » touristiques attribuées à un lieu se transposent aisément dans l'expression commune de « qualité de vie » [...] de nos jours, le travail et les aménités économiques sont de moins en moins les critères prépondérants dans les choix de localisation des individus, dépassés par des considérations liées à l'agrément et à la qualité de vie supposée, représentée ou affirmée (voire avérée ?) d'un lieu* » (Bourdeau et al. *in* Martin et al., dir., 2012, p. 13).

Même si cette affirmation est de plus en plus vraie dans la migration, elle ne tient pas compte de la dimension économique des territoires d'accueil et de la situation du marché immobilier qui joue un rôle prépondérant dans l'attractivité d'un territoire et la pérennité de l'installation. Cela demande également une contextualisation à grande échelle. De plus, cette transition, si elle existe réellement, prendrait effet dans un premier temps dans un cadre législatif. A ce titre la loi Montagne II est présentée sous trois objectifs dont celui de « *répondre aux besoins de la vie quotidienne des habitants, entreprises et usages, tout particulièrement dans l'accès aux services publics, aux soins, aux transports ou aux services numériques* » (Ministère de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, 2016, p. 6). Mais un certain nombre d'enjeux existent lorsqu'un **lieu touristique** souhaite accueillir des résidents permanents, et se transforme même en **lieu de vie**. Moore et *al.* ont identifié 5 éléments qui ont permis, dans le cas de Whistler de transformer la ville : « *(i) motivations pour des modes de vie modifiés ; (ii) investissements intensifiés et concentrés sur l'acquisition d'une résidence secondaire ; (iii) économie et technologies de communication améliorées ; (iv) accessibilité augmentée aux marchés ; (v) prise de conscience renforcée sur la haute qualité des aménités à Whistler* »<sup>5</sup> (Moore et *al.* in Moss, dir., 2006, p. 145). Même si les communes des hautes vallées ne sont pas directement comparables à cette "station-ville" de l'Ouest canadien, ces réflexions sont intéressantes à prendre en compte, davantage à titre informatif, la bibliographie sur des cas similaires à ceux étudiés étant relativement peu étoffée à ce sujet.

Les représentations liées à ces changements et à cette forme d'idéalisation de la vie dans des espaces ruraux ont plusieurs effets pervers. D'une part, ces « *espaces « consommés* » » deviennent souvent des espaces essentiellement résidentiels, après avoir été majoritairement productifs (Richard et *al.*, 2014-b, p. 23). De fait, ils concurrencent parfois d'autres secteurs économiques. C'est le cas notamment dans certains territoires helvétiques où des résidents multilocaux "consomment" le paysage (Perlik, 2011). D'autre part, cela peut créer des formes de **concurrence entre les territoires**. En devenant progressivement des lieux d'installation, l'action des migrants et celle des collectivités qui favorisent ces démarches en promouvant leur territoire, peut tendre vers le risque qu'ils deviennent des **territoires de consommation** (Bros-Clergue in Barthe et *al.*, dir., 2007). M. Bros-Clergue s'interroge alors : « *face à la multiplication des initiatives publiques sur le champ de l'accueil d'actifs, les territoires ne sont-ils pas en voie de s'inscrire dans un « marché concurrentiel des territoires ruraux d'accueil* » ? » (*id.*, p. 487).

Néanmoins, si la littérature abonde pour les espaces ruraux du centre de la France, elle est beaucoup moins vaste pour les Alpes françaises. Au-delà de l'activité touristique, les hautes vallées alpines sont-elles déjà des espaces attractifs pour les habitants ?

Ainsi, à travers ces précisions, la **capacité d'adaptation des territoires** est envisagée au prisme des politiques publiques et des orientations des territoires en matière de développement local et d'économie. Si le tourisme apparaît comme un élément moteur, voire déclencheur de la transition de certaines vallées des Alpes françaises, il n'en est pas moins une activité à intégrer dans toute sa complexité, y compris par le jeu d'acteurs qu'il implique. Les méthodes développées dans ce travail permettent entre autres de comprendre cette géographie des relations entre les territoires de montagne et les habitants.

<sup>5</sup> Traduction de : « *(i) Changed lifestyle motivations ; (ii) escalated and concentrated wealth investment focusing on second-home ownership ; (iii) improved business and communication technologies ; (iv) increased transportation access to markets ; and (v) enhanced awareness of Whistler's high quality amenities* » (Moore et *al.* in Moss, dir., 2006, p. 145).



### 3. ETUDIER LES HAUTES VALLÉES ALPINES À L'AIDE D'OUTILS ADAPTÉS

*« Il me semble que l'on doit pouvoir s'identifier aux gens que l'on observe  
par d'autres moyens que la compassion ou le désir de prêter assistance.  
Pleinement partager la saveur du quotidien, jouir des mille petites découvertes d'un monde nouveau,  
apprécier la sagesse ou l'humour d'un interlocuteur,  
tout cela est plus facile quand on ne doit pas sans cesse estimer les chances de survie de ses compagnons »*  
(Descola, 2014, p. 40-41).

Pour répondre à la problématique de ce travail qui questionne les choix de vie et les politiques publiques dans des confins enclins à certaines formes d'isolement et de marginalité, la **démarche scientifique** s'est constituée autour d'une **méthodologie** en cinq étapes : utilisation de l'**entretien** (3.1), approfondissement par des **récits de vie** (3.2), constitution de **trajectoires résidentielles spatiales** (3.3), construction d'une analyse **cartographique** (3.4) et réalisation d'un **court métrage** (3.5).

#### 3.1 L'acteur du territoire à l'épreuve de l'entretien scientifique

L'entretien semi-directif est une méthode qui permet la **constitution de données** (Morange et al., 2016) à partir d'un panel d'**acteurs variés**. Grâce à l'utilisation du logiciel *Sonal*, les discours des différentes personnes rencontrées ont été codés ce qui a permis de faciliter leur **exploitation** et leur **analyse**.

Constituer un ensemble de données est un travail scientifique progressif. L'objectif de l'utilisation des **entretiens semi-directifs** a été de comprendre l'installation d'habitants dans les hautes vallées et d'analyser la pérennité de leurs choix. C'est à partir de trois grilles d'entretiens, différenciées en fonction des acteurs rencontrés (*cf.* annexes), que se sont organisées ces rencontres, envisagées davantage comme des échanges et des discussions plutôt que des interviews ou des conversations directives (questions/réponses). D'une durée moyenne d'une heure, ces entretiens semi-directifs ont parfois été complétés de secondes rencontres prenant la forme d'*« entretiens compréhensifs »* et laissant l'opportunité aux enquêtés de *« prendre la main »* (Morel-Brochet, 2006, p. 105). Ce type de travail a été essentiellement réalisé dans le cadre de rencontres approfondies dans l'objectif de constituer avec plus de précision des récits de vie (*cf.* 3.2. du chapitre 2). Ainsi, ces entretiens semi-directifs dans la forme se réfèrent davantage à des entretiens de fond *« à composante biographique [...] permettant de reconstituer des trajectoires »* (Morange et al., 2016, p. 92).

En effet, ce sont des éléments **difficilement mesurables** comme des perceptions, des représentations et des pratiques qui ont d'abord été visés dans le cadre de ce travail. La méthode initiale étant principalement **inductive**, la volonté de mettre en avant une approche avant tout empirique est venue se conforter dans le choix d'utiliser l'entretien comme méthode principale. Ce choix méthodologique affirmé dès le départ a servi de base à la construction d'un protocole méthodologique relativement ouvert. Cela a permis une souplesse dans la démarche et des ajustements réguliers *« entre données empiriques et cadre théorique, entre induction et déduction »* (*id.*, p. 22). Cette démarche **qualitative** s'est ainsi construite au fur et à mesure des premiers entretiens. Elle s'est affinée de façon ponctuelle par la suite, bien que l'essentiel du contenu et des données récoltées aient été organisées dès le début.

Néanmoins, cette stratégie de recherche nécessite une prise de recul face à la subjectivité de chacun. D'une part, il convient d'intégrer la **partialité** des individus rencontrés. D'autre part, ce type de méthode questionne la **posture scientifique** à adopter. Si des qualités d'écoute et de respect sont



indispensables au bon déroulement d'un entretien, la pertinence de celui-ci repose également sur la recherche d'objectivité du collecteur de données (Volvey, 2016). Cette objectivité est néanmoins difficilement absolue, puisque toute personne est dotée d'une conscience qui pousse à la réflexivité et à l'émission d'avis contrastés. En ce sens, pour M. Morange et *al.*, les relations entre enquêteurs et enquêtés sont davantage marquées par « *un effort « d'implication contrôlée »* » (*id.*, p. 24). Les enquêtés n'ont donc jamais été rencontrés par différentes personnes puisque cela aurait nuit à la collecte de données. Ainsi, ces entretiens se sont inscrits dans un « *souci de scientificité* » (Retailé *in* Claval et Singaravelou, dir., 1995), sans chercher à s'imposer, ni en forçant la tenue de l'entretien, ni dans le discours au cours de celui-ci.

Il faut reconnaître la difficulté pour les enquêtés de prendre du recul sur leurs parcours et leurs choix (Griffond et *al. in* Ansel et Frankhauser, dir., 2012). Cependant, c'est avec une relative **spontanéité** que la majeure partie des habitants rencontrés se sont confrontés à l'exercice de retracer leurs trajectoires et de faire état de leurs choix et de leurs modes de vie. Bien que certains n'aient pas accepté d'être enregistrés, la plupart s'est livrée, parfois de façon **intime**. Cela a permis de justifier, au cours de la phase de terrain, la pertinence de l'utilisation de cette méthode qualitative par la richesse et la profondeur des propos employés (Morange et *al.*, 2016). L'**échantillon** s'est donc constitué progressivement. Plusieurs critères ont été retenus pour sélectionner les habitants rencontrés :

- l'installation devait être le résultat d'un choix personnel afin d'exclure les influences collectives (critère qui exclut les enfants qui ont suivi leurs parents, les personnes sous tutelle et/ou dépendantes, etc.) ;

- l'installation s'est réalisée depuis un temps variable : de quelques mois à une trentaine d'années afin d'envisager la pérennité. Certains avaient déjà vécu dans la vallée avant de partir puis revenir.

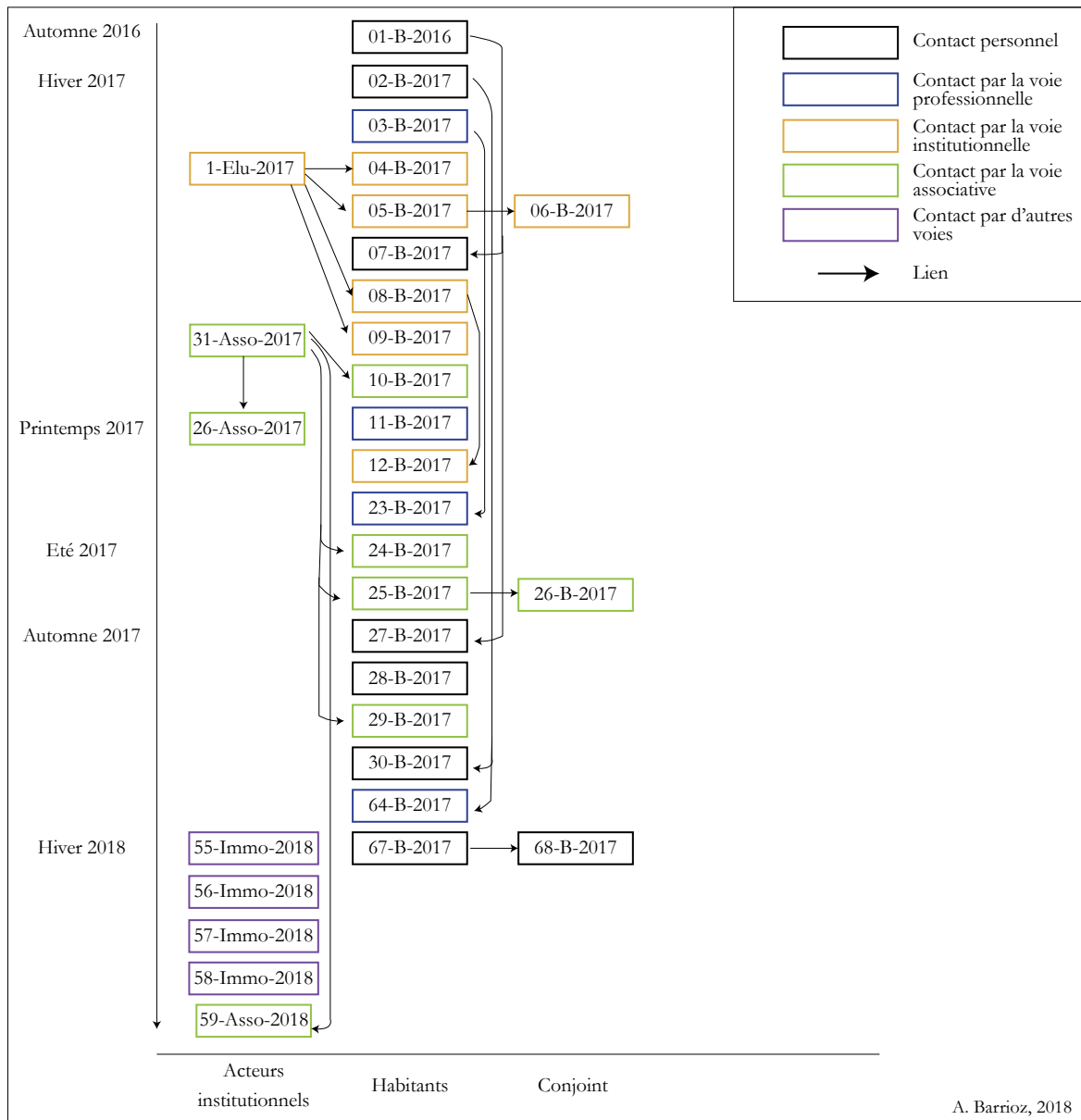
Aucun critère d'âge, de sexe, de profil socio-professionnel, etc., n'a été défini. Cela a permis d'ouvrir au maximum le panel d'habitants (figure 15 pour le cas du Beaufortain).

La technique de la « *boule de neige* » (Mayer et Meili, 2014 ; *id.*) a permis de faciliter les rencontres. Le cas des habitants rencontrés dans le Beaufortain (figure 15) montre bien comment le contact avec le terrain guide une majeure partie des entretiens. Cette **technique** a permis d'atteindre la **saturation** du processus de recherche au bout d'une année de terrain à travers les huit vallées. Cette saturation est intervenue au moment où les données récoltées commençaient à être redondantes. La phase de terrain s'est petit à petit terminée au cours de l'été 2018 où quelques rencontres ont encore eu lieu en fonction des besoins.

L'échantillon des habitants rencontrés n'est donc pas basé sur des méthodes quantitatives, notamment parce qu'il est difficile d'estimer la part de la population arrivée dans un certain laps de temps au sein d'un territoire et aussi parce que leurs départs ne font pas l'objet de déclarations sur lesquelles baser la réflexion. L'échantillon est le résultat des **opportunités rencontrées** en fonction de contacts plus ou moins directs. Il est aussi le reflet des **possibilités imparties** par le temps dans le cadre d'un travail doctoral. Le tableau 2 présente la répartition des entretiens qui se chiffrent au nombre de 146. En ce sens, l'**enquête**, empreinte autant que possible de représentativité, est davantage **significative**, exprimant nettement les différents phénomènes migratoires des hautes vallées.

Une cinquantaine de rencontres informelles ont été ajoutées car elles sont considérées ici comme des moments essentiels de cette recherche. En effet, les informations et les discussions qui ont lieu dans ce cadre sont souvent riches et (plus) ouvertes. Pour plus de précision, un tableau qui répertorie l'ensemble des enquêtés se trouve en annexe.

Figure 15 : pratique de la technique de la « boule de neige » dans le Beaufortain



Comme le montre le tableau 2, des entretiens avec un **panel d'acteurs variés** (élus, agents territoriaux, agents immobiliers, acteurs associatifs, agriculteurs et habitants locaux) ont constitué la seconde part de cette récolte de données. Tout comme avec les habitants arrivés plus ou moins récemment, ils ont été **rencontrés directement** dans la grande majorité des cas. Seuls quelques entretiens ont eu lieu par téléphone pour des questions de disponibilité. Par ailleurs, certains entretiens avec des élus ont été **collectifs** (« *focus groupe* » - MSA FC/B, 2015) et des opportunités d'assister et de participer à des ateliers, des réunions et des comités de pilotage ont été ponctuellement saisies. Cela a permis autant de discuter avec plusieurs acteurs d'un sujet précis mais aussi d'analyser les discours individuels et collectifs. Cette stratégie d'**enquête mixte** (Gumuchian et Marois, 2000) a permis de renforcer l'intérêt du travail qualitatif.

La **retranscription** des entretiens s'est réalisée en deux temps. Le premier a simplement consisté à dactylographier les notes et/ou les enregistrements sur un logiciel de traitement de texte. Le second temps s'est organisé autour d'une analyse approfondie des données qualitatives grâce au logiciel *Sonal*. Ce logiciel mis au point par un sociologue de Tours (Alex Alber) permet de coder des entretiens (Petite, 2014, p. 5) grâce à des thématiques choisies (image 7). Il a les mêmes objectifs que les logiciels *CAQDAS*

(« *Computer Assisted Qualitative Data Analysis Software* ») comme le logiciel *N'Vivo* (S. Charbonnel et al. in Carpentier et Gerber, dir., 2013) mais a l'avantage d'être libre d'accès.

**Tableau 2 :** nombre de rencontres à travers les hautes vallées alpines sélectionnées (A. Barrioꝝ, 2018)

Haute vallée	Haut-Giffre	Beaufortain	Haute-Maurienne	Valbonnais	Valgaudemar	Queyras	Haute-Ubaye	Haute-Tinée	Alpes*	Total
Habitants	17	24	13	0	0	9	7	1	/	71
Elus	1	4	6	5	3	8	5	2	/	34
Institutionnels (hors élus)	0	0	1	1	1	5	1	3	2	14
Economie	3	1	1	0	0	1	4	0	0	10
Associations	1	3	2	0	1	1	1	0	1	10
Agents immobiliers	1	4	2	0	0	0	0	0	0	7
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>36</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>146</b>
Rencontres informelles	50 (environ)									
<b>TOTAL</b>	<b>196</b>									

\*Alpes : acteurs investis à l'échelle du massif

**Image 7 :** capture d'écran de l'interface d'accueil du logiciel Sonal (A. Barrioꝝ, 2018)



Le logiciel permet de découper l'entretien en fonction des thématiques abordées (sur la gauche de l'interface). Ce traitement permet une analyse transversale de l'ensemble des entretiens grâce à l'édition de synthèses plus précises sur une thématique (en haut de l'interface). De ce fait, *Sonal* a permis de répondre à un besoin et a facilité le traitement des données, ce qui justifie son utilisation. Enfin, ce logiciel permet aussi l'édition d'une base de données quantitatives qui renseigne le profil des habitants. Cette base de données a été exportée pour être utilisée sous *Sphinx* afin d'exploiter des résultats statistiques.

Même si cette méthode qualitative ne fait pas l'unanimité dans le champ des géographes comme l'a souligné A. Frémont, « *il faut cependant affirmer qu'elle demeure irremplaçable* » (Frémont, 3<sup>e</sup> éd., 1976, p. 129). Les entretiens menés avec un panel d'acteurs variés constituent une des méthodes principales de récolte de données dans le cadre de cette thèse. Cette méthode est recoupée avec d'autres outils qualitatifs qui permettent d'approfondir la compréhension des choix de vie opérés par les habitants, comme c'est le cas du récit de vie.

### 3.2 Considérer les nouveaux habitants à l'aide du récit de vie : une ethnogéographie ?

En sciences humaines et sociales, les « *récits de vie* » (Delahaye, 2014 ; Jamet et *al.*, 2014 ; Petite, 2014 ; Mekdjian et Olmedo, 2016 ; Morange et *al.*, 2016 ; Stevan, 2016), les « *récits de vie spatialisés* » (Martouzet et *al.*, 2009 ; Feildel, 2010) ou les « *récits de lieux de vie* » (Morel-Brochet, 2006) sont des outils méthodologiques qui retranscrivent les parcours de personnes à travers différents lieux et au cours des étapes de leur vie. Avec une **dimension culturelle** par les **représentations socio-spatiales** qu'il induit, le récit de vie est un **matériau d'étude** qui permet de recueillir des « *expériences individuelles* » (Avalos-Romero, 2016, p. 6). Il permet de comprendre le fonctionnement et les modes de vie d'un groupe social déterminé dans un ou plusieurs espaces particuliers. Ainsi, cette méthode de recherche spatiale et identitaire s'attache aux valeurs des lieux (Delahaye, 2014).

Plus qu'une biographie qui fait simplement l'inventaire des lieux fréquentés dans une vie (Frémont, 1976, 3<sup>e</sup> éd.), le **récit de vie** reconstitue la **profondeur** de l'attachement aux espaces parcourus (récit de vie n°3) et permet d'appréhender la dimension sensible des rapports entre l'Homme et l'espace (*cf.* 1.1 du chapitre 2).

La **dimension sensible du rapport à l'espace** est permise grâce à la « *mise en récit par l'individu* » (Morange et *al.*, 2016, p. 92). Dans le cadre d'une étude portant sur l'acquisition d'un bien « *loin des métropoles* » par défaut, S. Charbonnel et *al.* font remarquer que même si le récit de vie n'est pas nécessairement souhaité par les chercheurs, les enquêtés s'appuient dessus pour justifier leurs trajectoires passées et leur installation dans un lieu (Charbonnel et *al.* in Carpentier et Gerber (dir.), 2013). Cet exercice demande une implication personnelle des habitants et une confiance dans la recherche et la personne qui la porte. Ainsi, dans le cadre de cette thèse, le récit a d'abord été exposé oralement. Le choix a donc été fait d'utiliser les pronoms de la troisième personne pour retranscrire les propos. Lorsque cela était nécessaire, il a ensuite fait l'objet de modifications conjointes lors d'un second, voire troisième entretien.

Inscrit dans une démarche « *ethno-sociologique* » (Bertaux, 2001), le récit de vie tel qu'il est utilisé dans ce travail s'inscrit pleinement dans l'exercice de *géo-graphein* (écrire l'espace). Il est « *plus [qu']un simple exercice de collecte d'informations* » (Gumuchian et Marois, 2000, p. 342). En effet, cette méthode permet de retranscrire des **expériences spatiales sensibles** individuelles voire collectives. Le récit de vie est utilisé ici à titre d'**exemples** de parcours et de choix de vie. Ainsi, en partant de l'individu, l'objectif est de comprendre les caractéristiques spatiales des hautes vallées alpines qui attirent et repoussent. Pour H. Gumuchian et C. Marois, c'est la double dimension « *d'une expérience individuelle irréductible et d'une expérience sociale globale* » qui fait la pertinence du récit de vie (2000, p. 339). Ainsi, le récit de vie est envisagé comme une méthode de travail complémentaire, et non subordonnée, à l'entretien à composante biographique présenté précédemment (Chapitre 2, 3.1). Il est un outil permettant d'approfondir certaines rencontres grâce à des éléments sociaux, culturels, économiques voire politiques questionnés pour mieux comprendre le rapport sensible à l'espace. L'exemple du récit de vie n°3 est présenté dans sa quasi-intégralité (tous ne le sont pas car ils sont relativement longs. Les récits entiers dont les extraits sont présentés figurent en annexe).

#### Récit de vie n°3 : 48-HU-2017

C. est née à Nice d'un père fonctionnaire et d'une mère psychologue scolaire. Elle a vécu dans l'arrière-pays niçois jusqu'à la mutation de sa mère à Savines-le-Lac. Cela a amené la famille à s'installer pendant trois ans au Lauzet-sur-Ubaye, commune qui les a rapprochés de leurs origines ubayennes. Ils ont ensuite vécu à Prunières dans les Hautes-Alpes puis à Gap dans l'hyper-centre de la ville pendant deux ans. Elle y a effectué ses deux dernières années de lycée.

A l'obtention de son baccalauréat, C. a alors quitté les Alpes du Sud pour Marseille où elle a fini ses études et a



ensuite commencé à travailler. A partir de là, elle a été saisonnière, alternant des boulots en agence d'intérim en tant qu'infirmière, et en refuge en tant qu'aide gardienne. Elle a ainsi passé du temps au refuge du Pigeonnier (05) pendant deux saisons d'hiver, au refuge du Châtelleret (05) pendant une saison d'été, dans un gîte à Luce-ram (06) pendant trois saisons hiver-été et au refuge des Souffles (05) pendant les deux dernières saisons d'été. Entre temps, elle retournait ponctuellement sur Marseille pour exercer dans le domaine de la santé.

Elle reconnaît toutefois que cette situation était particulière : « c'était difficile de trouver un boulot à Marseille en intérim. Alors j'ai fait des remplacements en tant qu'infirmière scolaire vacataire contractuelle puis j'ai eu le concours [d'infirmière territoriale]. J'ai été un an stagiaire et deux ans titulaire à Marseille, dans les quartiers nord ». A travers son récit, on sent qu'elle semblait s'être accommodée de cette situation. Elle s'était quand même renseignée pour « venir bosser dans les Alpes mais il n'y a pas énormément de possibilités ». En effet, sa situation conjugale avec un garde du parc national des Ecrins la poussait en partie à se rapprocher des Hautes-Alpes.

Elle avait d'ailleurs le projet de reprendre un gîte ou un refuge dans la région. L'occasion s'est présentée au cours de l'été 2016. Le refuge appartient à la commune de Val d'Oronaye (Haute-Uribe) et se situe à Larche, hameau dans lequel C. est aujourd'hui installée. Il était géré depuis une quarantaine d'années par les parents puis la mère de L., une proche de C.. La mère de L. prenant sa retraite, son fonds de commerce était à vendre à la fin de l'été 2016. Le temps de procéder aux formalités administratives pendant l'automne de la même année, C. et L. se sont associées pour reprendre le refuge. Cette opportunité a pu se concrétiser avec sa mise en disponibilité de la fonction publique pour « création/reprise d'activité » et grâce à son adaptabilité. Elles ont commencé leur première saison au cours de l'hiver 2016-2017, toutes deux enceintes jusqu'au début de l'année 2017. Elle évoque par exemple une saison d'été 2017, avec les bébés sur le dos, en train de servir les clients du refuge où elles ont passé le plus clair de leur temps depuis un an. Elle reconnaît d'ailleurs être très peu de temps chez elle [...].

Pourtant, la proximité de son logement est une facilité puisqu'il se situe à deux pas du refuge. Ce sont des amis de la famille de L. qui ont proposé à C. de lui louer leur résidence secondaire. Malgré les nombreuses maisons aux volets fermés, elle n'a pas trouvé autre chose à louer dans le village. Alors, lorsque les propriétaires souhaitent revenir, elle range un peu ses affaires. La situation est donc spéciale puisqu'ils cohabitent le temps de leurs vacances mais, comme elle est au refuge la majeure partie du temps, cela ne la dérange pas vraiment.

Le profil de C. est original, d'autant plus qu'elle ne possède pas le permis de conduire. A 33 ans, elle vient de commencer des cours d'auto-école. L'été et l'hiver, saisons où elle réside à temps plein dans la vallée, ses mobilités hebdomadaires sont principalement concentrées dans le village qu'elle parcourt à pied. Quand son conjoint est absent, elle ne semble pas pour autant souffrir de cette immobilité. Elle arrive à anticiper ses besoins, profiter des allers-retours d'autres habitants vers Barcelonnette et l'Italie ou de son compagnon lui remontant des courses pour le mois. A l'année, elle profite de quelques semaines à l'automne et au printemps pour s'évader de la Haute-Uribe. C'est l'occasion pour elle de visiter de la famille et des amis à Marseille plusieurs fois par an, en Bourgogne et Franche-Comté plus ponctuellement. Elle passe régulièrement le col de Larche pour aller en Italie faire du shopping, des balades en ville et prévoir des vivres nécessaires au refuge. Elle va aussi à Gap pour se ravitailler et « retrouver un peu de vie sociale ». Enfin, elle se déplace plus rarement vers Barcelonnette pour quelques consultations médicales.

Elle reconnaît ne pas avoir besoin de services publics comme la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), même avec l'arrivée de son enfant, « je n'ai pas de dossier CAF, je ne m'en suis pas occupé ». Elle ne semble pas véritablement trouver un manque à ce niveau-là. Pour elle, il manquerait plutôt une dynamique dans la commune, un endroit de vie comme un bar... « Bon il y a la poste où il y a des services pour les gens du coin (café, dépôt de pain, épicerie...) ». D'ailleurs, elle n'a pas « trouvé un accueil phénoménal. Il y a un paysan qui ne dit jamais bonjour... Avec les gens de l'hôtel, on échange quelques mots. Après j'ai pas beaucoup cherché à m'intégrer non plus avec l'occupation au refuge. Il y a des couples qui bossent sur Barcelo, deux couples avec des enfants jeunes un peu plus loin... A Larche, l'été change le village du tout au tout. Dès les vacances, le ski et la neige ça change aussi. Il y a aussi des scolaires de la vallée qui viennent. Finalement, c'est une commune qui est un peu morte. L'hôtel-restaurant a fermé dans le week-end et dès qu'il ferme il n'y a plus rien... On est aussi loin des



établissements scolaires. Il faut prendre le bus scolaire de ramassage, ce sera un frein pour ma fille », dit-elle en se souvenant d'avoir vécu cela étant adolescente.

Pour autant, C. ne se sent pas non plus dans un bout du monde car « il y a toujours la route, comme un cordon ombilical... Je me sens dans un bout du monde quand il faut aller à Gap mais Barcelo c'est moins d'une demi-heure... ». Pour elle, vivre dans des confins, c'est donc faire preuve d'adaptabilité. Cependant sa situation est provisoire. C. réfléchit à son installation à long terme dans la vallée mais quand la question d'un éventuel achat à Larche est posée, elle répond : « non, ici, il y a ça », montrant le camion bruyant qui traverse le village en provenance de l'Italie, comme des dizaines d'autres au quotidien. Elle reconnaît que « ça se calme à l'automne et encore, là y a pas les motos [une moto passe justement à ce moment-là], au printemps c'est infernal ». Elle évoque aussi une maison qui se vendait dans le hameau plus loin, le dernier avant la frontière italienne mais « ça ne me disait pas trop d'être encore plus loin, et en plus il y a pas mal de vent. A Larche, il y a le soleil qui part très tôt l'hiver, tout le côté gauche de la route en descendant est à l'ombre. On n'est pas encore intéressé pour construire, acheter un terrain, on ne sait pas trop... ».

Pour elle, cette circulation constante du fait de l'ouverture du col de Larche dans une large période de l'année est un frein à l'installation pérenne dans le village, même si elle reconnaît qu'en arrière de la rue principale, le bruit est moins présent. Néanmoins, lorsqu'il est question de connaître les raisons qui l'ont poussée à s'installer en Haute-Ubaye, ce sont des arguments liés à l'agrément qui sont évoqués en premier. En effet, même si l'opportunité de s'occuper du refuge a été un facteur déclenchant la migration et même si elle fait état de ces désagréments, l'argument économique n'est pas le premier. Parmi les trois raisons qu'elle évoque spontanément, le fait de vivre en montagne ressort d'abord. Ensuite, elle évoque des raisons qui concernent son enfant qu'elle n'envisageait pas d'élever en ville. Enfin, c'est la qualité de vie qui constitue aussi pour elle un facteur d'attractivité. Elle reconnaît par contre qu'elle « s'est régaliée aussi à Marseille et qu'[elle] s'y échappe tous les étés ».

Une approche spatialisée des comportements de femmes et d'hommes qui font le choix d'habiter dans des espaces relativement isolés s'exprime ainsi dans les récits de vie. Des perceptions et des représentations liées à des **valeurs socio-culturelles** et des **paramètres spatiaux** sont mis en avant. Néanmoins, cette méthode renforce aussi l'appréhension d'éléments subjectifs soulignés par les enquêtés. Comme le remarquait B. Feidél, il s'agit avant tout de « *comprendre la dimension affective de la relation de l'individu à son environnement spécifique* » (Feidél, 2010, p. 236). Cette démarche est notamment permise par des pratiques de terrain sur le temps long car, comme le souligne J.-M. Besse, « *le monde géographique n'est authentiquement accessible qu'au niveau de l'expérience vécue* » (in Dardel, 1952, p. 137). En effet, le choix d'une **observation directe participante**, en particulier dans le Beaufortain, a permis une immersion prolongée sur le terrain et une « *participation du chercheur à la vie quotidienne des personnes enquêtées* » (Morange et al., 2016, p. 69). Comme le rappelle P. Descola, cette méthode a semblé pertinente pour comprendre **en profondeur** les modes de vie de ces nouveaux habitants : « *je dis toujours à mes étudiants que l'on ne commence vraiment à faire des progrès sur le terrain que quand on s'arrête de poser des questions, quand on est là comme un meuble dans une maison et que l'on s'imprègne de ce que font les gens, de ce qu'ils disent* » (2014, p. 163).

Pratiquée par l'École de Chicago dès le début du XX<sup>e</sup> siècle (Joseph in Lévy et Lussault, dir., 2013), cette méthode permet d'appréhender au quotidien l'évolution des modes de vie et les formes d'adaptation des individus à l'espace. Elle se rapproche de l'**ethnologie** qui consiste à étudier les comportements sociaux et culturels d'un groupe particulier. Néanmoins, ici, c'est bien la dimension spatiale de l'installation d'habitants qui prime dans la réflexion et qui prend corps à travers l'utilisation des récits de vie. Par conséquent, même si cette thèse se rapproche de l'ethnogéographie (Claval et Singaravelou, 1995), elle ne comporte pas les contours relatifs à un certain déterminisme du milieu, en partie reproché à ce pan de la discipline (Retailé in *id.*). De même, cette thèse s'éloigne des terrains africains souvent développés dans ces travaux (*id.*). Elle se rapproche davantage de la démarche ethnologique définie par P. Descola comme « *l'effort de synthèse visant à des généralisations, soit à un niveau régional, c'est-à-dire*

pour un ensemble de sociétés voisines présentant des affinités, soit à un niveau thématique, lorsque l'on s'intéresse à un type de phénomène ou de pratique commun à de nombreuses sociétés de par le monde » (2014, p. 117). Par une **approche ethnogéographique** plus approfondie qu'un simple déplacement sur le terrain, cette recherche souhaite étudier les **différentes dimensions** des interactions socio-spatiales entre les nouveaux habitants et les hautes vallées alpines. La compréhension par l'intérieur (Gumuchian et Marois, 2000) du Beaufortain permet ainsi de mieux appréhender les dynamiques d'autres vallées qui ne peuvent pas faire l'objet de la même démarche, essentiellement pour des questions de temps et d'organisation de la recherche. Ainsi, le récit de vie permet une étude des processus socio-spatiaux de façon interdépendante en liant une dimension culturelle et sensible aux rapports qu'entretient l'Homme avec l'espace de montagne. Il ouvre la porte à la mise en forme de trajectoires spatiales qui complètent le récit de vie de façon plus dynamique (Morange et *al.*, 2016).

### 3.3 Des outils multiscalaires pour comprendre les installations

L'objectif de comprendre l'installation des habitants sur le long terme passe par la **mise en graphique des parcours de vie** obtenus à l'aide des entretiens à composante biographique et des récits de vie. Sur le fond, il convient rapidement de rappeler que ces trajectoires résidentielles permettent l'**analyse de la pérennité** de leurs installations, en considérant les différents lieux habités et plus ou moins appropriés (*cf.* 3.1 du chapitre 1). Sur la forme, ces trajectoires résidentielles sont représentées à l'aide de **schémas** semi-spatialisés (figure 16), inspirés des travaux de B. Feildel (2010) et de S. Berroir et *al.* (2016).

Les limites des espaces de destination (haute vallée, département, France et international) apparaissent et l'orientation est respectée mais pour des raisons techniques, ces figures ne comportent pas d'échelle. Elles se concentrent ainsi sur le parcours de vie des habitants à travers **différents types d'espaces** (haute vallée, espace montagnard autre, espace rural de plaine, espace périurbain, espace urbain, hyper-centre urbain ou autre type). Elles intègrent une information **temporelle**. A ce propos, trois tranches ont semblé pertinentes : moins d'un an (installation récente), entre 1 et 3 ans (installation durable) et plus de 3 ans (installation pérenne). Les limites d'un an et de trois ans ont été définies au regard de la perception des premiers habitants interrogés sur la pérennité de leur installation. Enfin, la **raison principale de la migration** évoquée par les habitants apparaît aussi afin d'enrichir l'analyse socio-spatiale. Ce sont donc deux mesures, « *statique* » [lieux et types] et *hiérarchi[s]ée* » (Lazzarotti, 2006, p. 221) (temps passé et raison de la migration) qui sont données dans ce graphique.

Ces éléments qualitatifs peuvent ainsi être couplés à une analyse **quantitative**. A l'aide d'un tableau, chaque type de lieu fréquenté par chaque individu a été répertorié. Il permet de croiser les données de chaque habitant et de connaître par exemple le nombre et la moyenne de lieux parcourus avant d'avoir choisi une haute vallée, les types de lieux parcourus par tous et leur fréquence, etc. Ainsi, les données quantitatives « *plus généralisables et standardisées* » complètent la « *profondeur et la richesse* » des informations qualitatives (Morange et *al.*, 2016, p. 22). Ce **mélange de méthodes**, entre entretiens et statistiques « *permet de dépasser l'inventaire d'attentes individuelles et d'identifier une [...] demande collective* » de quantification (Germaine, 2011, p. 1). Ainsi la donnée de l'habitant à titre individuel, obtenue grâce à la trajectoire résidentielle, est complétée par une analyse statistique globale sur laquelle ne repose pas la méthodologie de ce travail mais qui présente quelques outils comparatifs.

Dans le même sens que le travail mené avec les trajectoires, la méthodologie s'appuie sur la réalisation de **schémas retraçant les mobilités hebdomadaires** (figure 17) et **annuelles** (figure 18) de chaque habitant. Ces graphiques s'ancrent dans le quotidien des individus en distinguant les différents

espaces selon les pratiques socio-spatiales de chacun (domicile, travail, voyages/vacances/visites, etc.). La dimension temporelle (fréquence) est ici complétée par un indicateur de saisonnalité, si celle-ci impacte un changement de pratique. Enfin, les modes et les temps de transport renforcent l'analyse des représentations. Toutes ces données ont également été envisagées sous un angle quantitatif à l'aide d'un tableur afin de dégager les éventuelles tendances individuelles et collectives, au sein de chaque vallée et à travers l'ensemble des terrains étudiés.

Figure 16 : trajectoire résidentielle de l'habitant 48-HU-2017

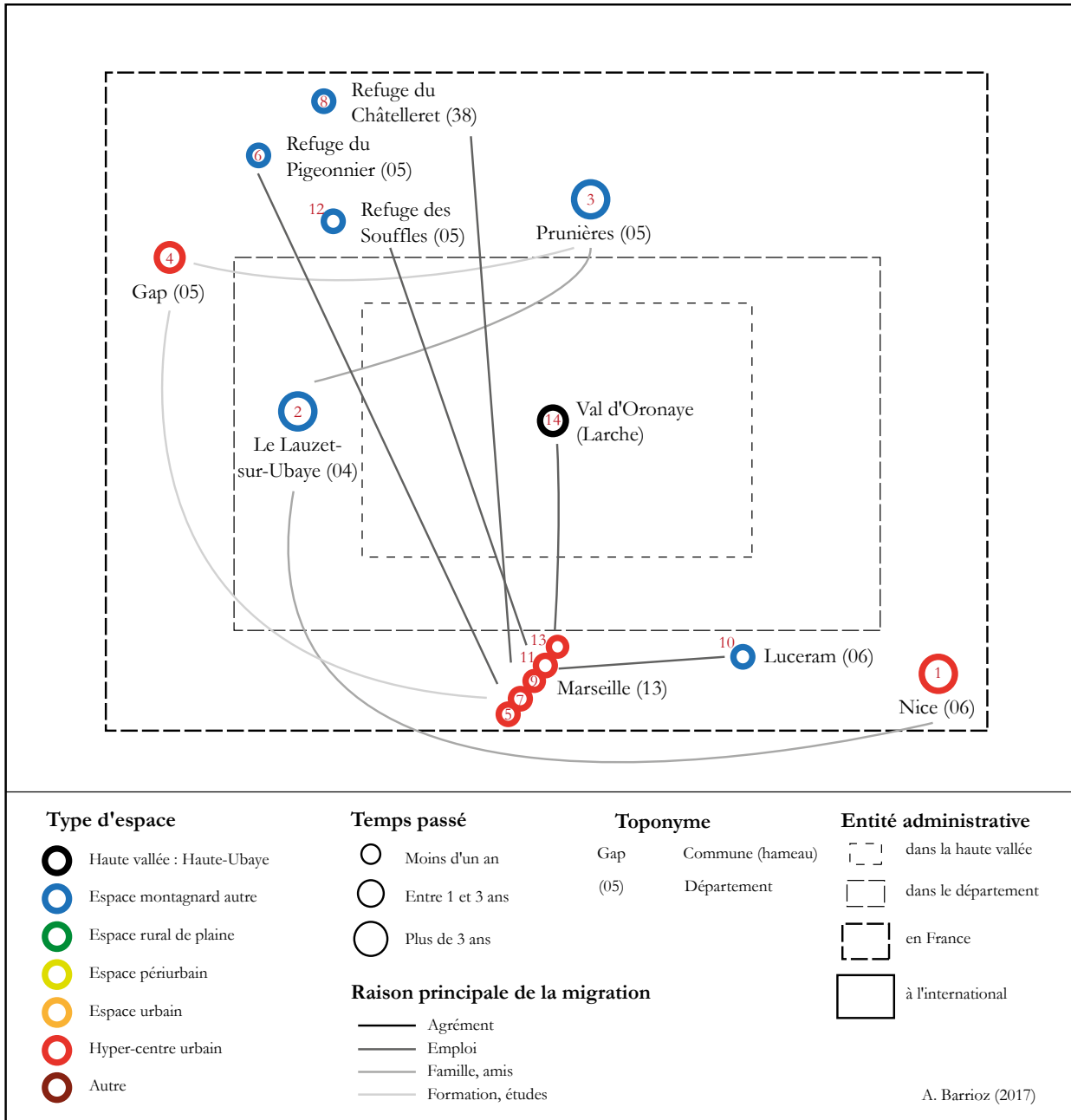


Figure 17 : mobilités hebdomadaires d'une semaine ordinaire de l'habitant 48-HU-2017

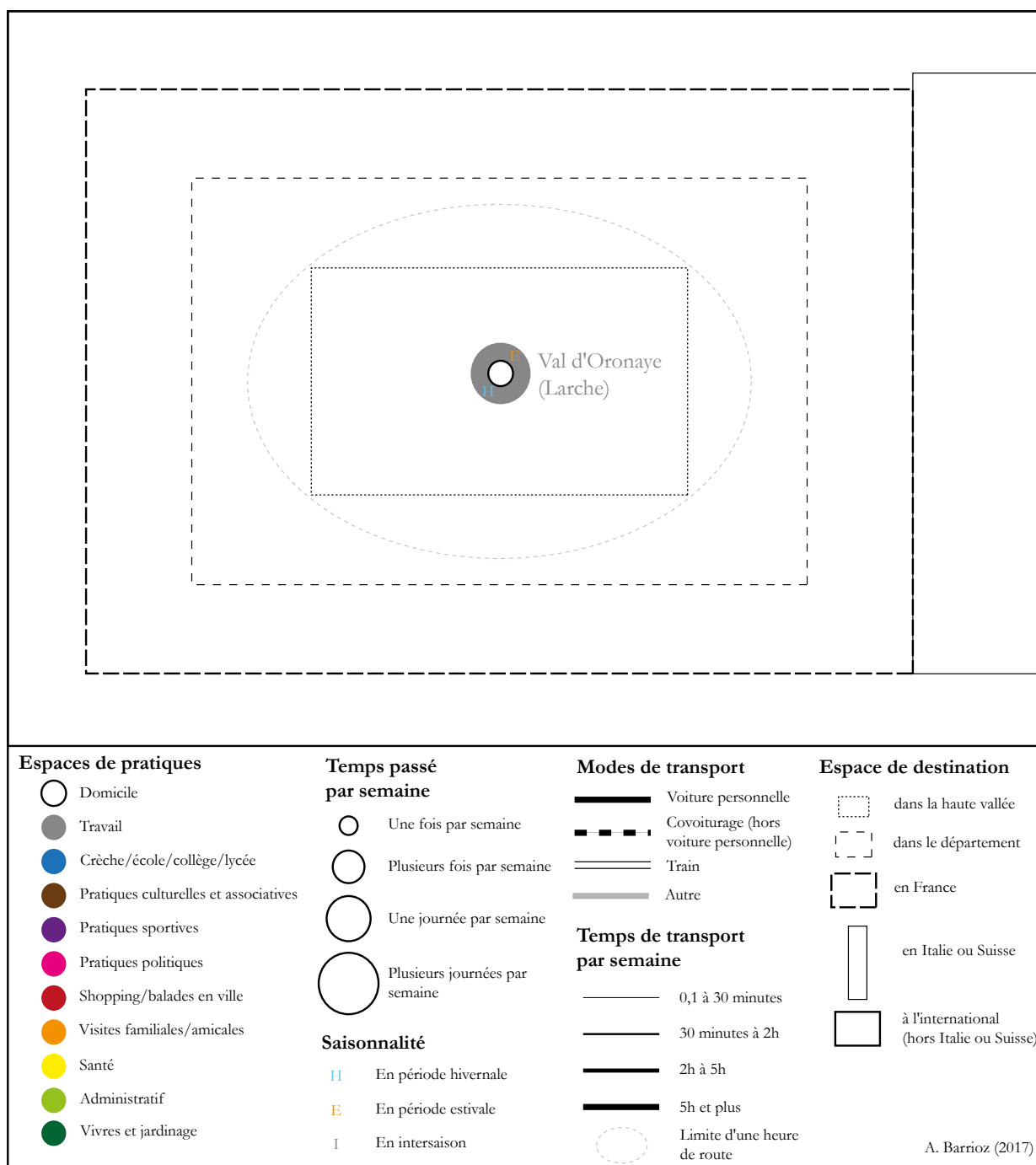
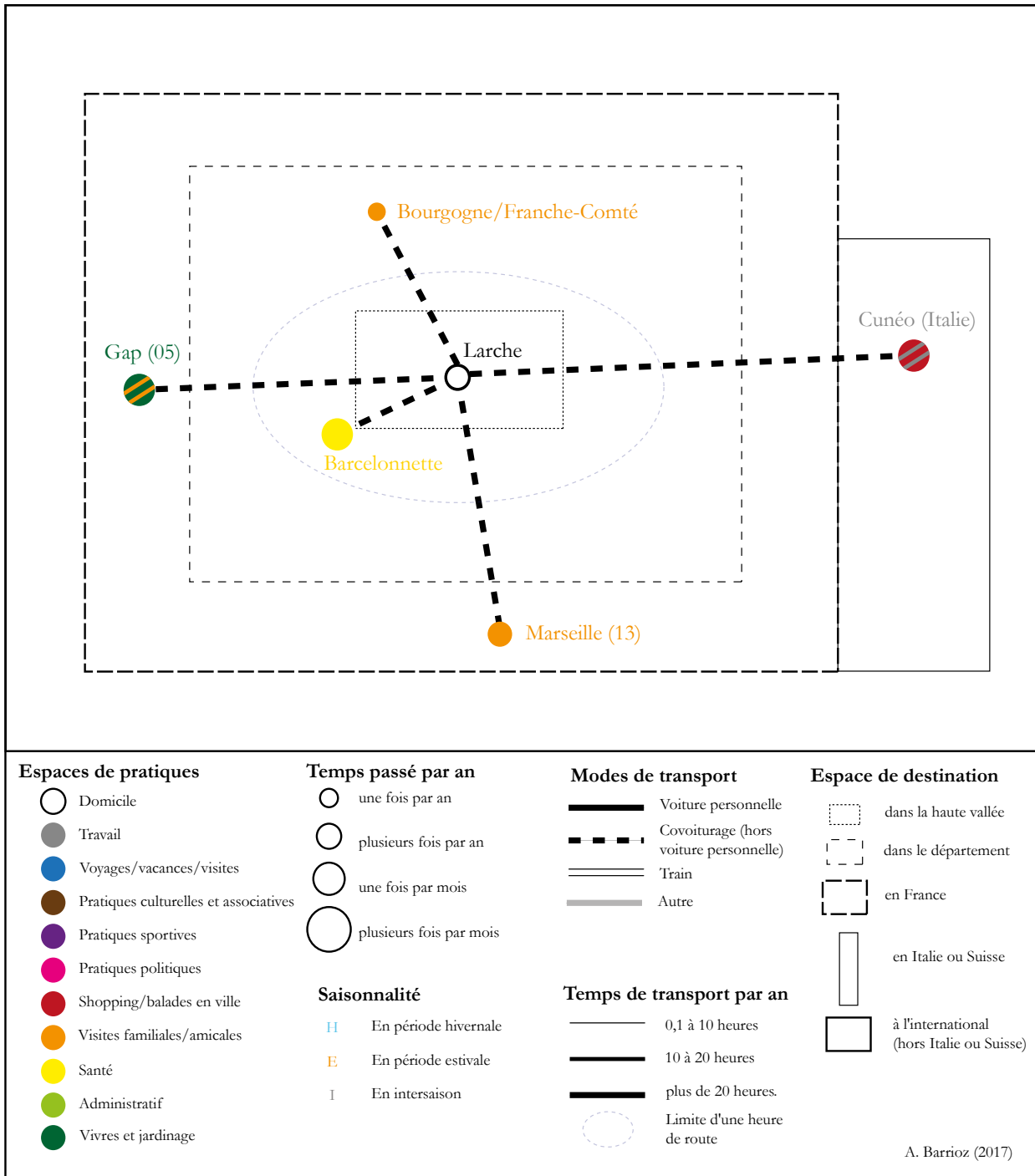


Figure 18 : mobilités annuelles de l'habitant 48-HU-2017





### 3.4 La cartographie au service d'une analyse différenciée de l'espace

Bien que similaires dans certains caractères, les hautes vallées alpines se distinguent par un certain nombre de particularités démographiques, économiques, sociales, politiques... La **cartographie** est donc indispensable pour analyser, comprendre et expliquer les tendances régionales et les phénomènes locaux retrouvés dans ces territoires alpins. En ce sens, une **base de données**, principalement issue de l'INSEE, a été constituée à l'aide d'un tableur classique (*cf.* annexes). Ces données ont servi à la sélection des terrains et se concentrent sur les 62 communes des Alpes françaises déjà évoquées. Il a paru en effet intéressant de garder ces données, car elles proposent des éléments à une plus large échelle que celle des huit vallées et permettent de mettre en parallèle les évolutions et les dynamiques de ces territoires.

Cette base de données répertorie :

- des informations territoriales (nom de la commune et code INSEE, intercommunalité, centre urbain majeur le plus proche constituant le territoire de vie élargi) ;
- des informations typologiques (classifications des communes dans les typologies de la montagne et des campagnes françaises (Barczak et *al.*, 2012)) ;
- des indicateurs d'accessibilité (situation de confins, temps moyen d'accès par commune au panier "vie courante", part des locaux éligibles à différents débits numériques, etc.) ;
- des données sur les particularités montagnardes (altitudes moyennes, saisonnalité économique) ;
- des statistiques démographiques (population à différentes dates, évolutions, soldes, etc.) ;
- des informations sur les politiques publiques et le développement local (existence d'un GAL, éligibilité en ZRR, plans d'urbanisme, etc.) ;
- des indicateurs sur le logement (part des résidences principales, nombre de logements sociaux ; prix du loyer mensuel moyen, etc.).

Cette base de données sert donc d'appui à la réflexion. Elle offre deux types d'approches : une approche « *macroscopique* [qui] *s'intéresse aux tendances générales des espaces ruraux* » en s'appuyant sur des données quantitatives (démographie, immobilier, etc.) et une approche « *située* [qui] *caractérise la dynamique d'évolution des territoires en relation avec des configurations d'acteurs* » (Mora et Gauvrit *in* Mora, dir., 2008, p. 18).

C'est à partir de cette base de données qu'est réalisée une **série de cartes** qui alimente la réflexion de ce travail. Cela permet de **recouper des informations** qualitatives obtenues lors des entretiens menés avec l'ensemble des acteurs rencontrés. Par exemple, à travers le nombre de médecins généralistes dans une commune et grâce aux graphiques des mobilités hebdomadaires et annuelles des habitants, il est possible de questionner l'accès aux services de santé de la population dans ces territoires. En mettant en avant des **relations** (Baud et *al.*, 2003), la carte apparaît donc comme un outil intéressant pour étudier les rapports socio-spatiaux dans ces vallées mais aussi à d'autres échelles, en interrogeant notamment le rôle des politiques publiques nationales et la capacité d'adaptation des territoires à l'échelle locale.

La pertinence de cet outil qu'utilisent depuis des années les géographes n'est plus à démontrer. Toutefois, dans le cadre de cette recherche, la cartographie est une méthode qui permet de retranscrire des **données visuelles** et renforce ainsi la volonté de rendre les résultats lisibles et appropriables, notamment par les acteurs concernés. Ainsi, les cartes présentées dans le manuscrit proposent une analyse spatialisée des dynamiques dans les hautes vallées, à l'aide de données récentes, dans la mesure du possible. Elles viennent ainsi appuyer la réflexion qui prend finalement corps dans ce manuscrit ainsi que dans un rendu filmique.

### 3.5 La vidéo, un outil de recherche "sensible"

La vidéo est un outil de recherche relativement nouveau en géographie, comme en témoigne la première édition du colloque « *Le film dans la pratique de la géographie* », réuni au mois de mars 2018<sup>6</sup>. L'objectif de cette première édition était de regrouper les géographes qui exploitent le film, utilisent le matériau et produisent un discours à partir d'images animées (extraits vidéo, courts et longs métrages...). « *Analyser, réaliser, enseigner* » étaient les trois fils directeurs de cette rencontre qui a notamment permis de faire un état des lieux sur l'intérêt de se munir de cet outil dans des recherches géographiques.

Si le recours à l'image animée est relativement ancien dans d'autres sciences humaines et sociales (anthropologie, sociologie) (Lynch, 2017), il est encore balbutiant en géographie. L'utilisation de la photographie permet de mieux visualiser certains traits caractéristiques de l'espace étudié. C'est notamment à partir des études paysagères que l'outil de capture d'images prend tout son sens. Cependant, cela permet de capter seulement une image fixe qui ne retranscrit qu'une infime partie des dynamiques spatiales. En ce sens, E. Lynch (*id.*) a distingué quatre éléments qui, selon lui, rendent le film intéressant à utiliser. Pour lui, c'est un « *élément de dispositif d'enquête support d'observation et d'analyse [...], un puissant révélateur [...], un élargissement et un enrichissement de l'enquête orale [...] et une source de connaissances du passé* » (Lynch, 2017, p. 13). Si l'utilisation de cet outil n'a pas encore trouvé sa légitimité dans la discipline, la vidéo semble néanmoins pertinente dans cette recherche puisqu'elle permet de dépasser le travail analytique réalisé à partir de la photographie.

En effet, la dimension sensible qu'offre la vidéo permet de mobiliser la vue de façon **dynamique**. Le son appréhende aussi une autre facette de l'espace, et notamment de l'environnement dans lequel vivent les habitants interrogés. En ethnologie et en anthropologie visuelle, les films de J. Rouch trouvent un écho particulier en tant que « *cinéma-vérité* » (Ernwein, 2015, p. 223). Mais l'utilisation de cette méthode nécessite d'être autant croisée avec les outils qualitatifs que de faire l'objet d'un protocole scientifique précis et établi (problématique, technique, validation, etc.) (Morange et *al.*, 2016). A ce titre, les « *films de recherche* » demandent une part de **réflexivité** (Ernwein, 2015) qui dépasse le premier attrait innovant et attractif de ce matériau multimédia.

A travers cette méthode de travail, il s'agit donc de réussir à articuler un discours écrit et un matériau visuel. Dans le cadre de cette thèse, l'extrait vidéo et plus largement le film (à partir du moment où un montage est réalisé) sont envisagés comme des supports de **terrain** mais aussi comme l'occasion de retranscrire des résultats de façon **originale** et plus abordable. Au-delà de son caractère dynamique, il permet de restituer directement une **production** à des acteurs intéressés mais qui, pour des raisons diverses, s'appliqueraient moins à l'exercice chronophage de la lecture d'un manuscrit.

Souvent dans l'optique de « *penser la vidéo comme médiateur* » (*id.*, p. 224), ce travail peut prendre différentes formes (film de recherche, film documentaire...). Ainsi, alors que M. Ernwein « *situe la vidéo à la jonction des différentes méthodologies mobilisées* » (*ibid.*), G. Ronsin mobilise cet outil comme une écriture à part entière dans sa thèse (2018). Un chapitre de sa thèse est consacré à ce travail filmique. De la même manière qu'elle le revendique, la vidéo apparaît ici comme une **méthode d'implication et d'incarnation** de la recherche dans le prolongement des techniques d'observation participante. Ainsi, ce sont des images de recherche qui permettent d'étayer le discours écrit pour mieux appréhender l'installation d'habitants dans les hautes vallées et d'intégrer cette part de sensibilité qu'ils mettent en avant lors des entretiens.

<sup>6</sup> Colloque dans lequel une communication intitulée « *Comprendre les trajectoires spatiales des habitants des hautes vallées alpines par la vidéo* » a été proposée (28 mars 2018).

Ces images animées s'inscrivent également dans une démarche qui a voulu **impliquer les habitants**. En effet, le regard de ces derniers, derrière les extraits qu'ils peuvent réaliser, propose un **filtre** intéressant dans l'analyse des discours (Gumuchian et Marois, 2000). Les images qu'ils produisent révèlent directement le rapport qu'ils entretiennent avec l'espace et les aspects qui les attirent ou les repoussent, à partir du moment où ils en sont les auteurs directs. Néanmoins, cet exercice s'est confronté à la difficulté d'impliquer les habitants, qui ont déjà octroyé un peu de leur temps lors des entretiens.

Cette difficulté met en avant la question de la **légitimité** du chercheur à utiliser cet outil. D'une part, si les habitants ont eu du mal à se saisir de cette demande, c'est notamment parce que cette méthode de recherche n'est pas la principale et qu'elle vient se subordonner aux autres. Si la réalisation d'un film avait été l'objectif central de ce travail, cela aurait sans doute facilité l'implication des habitants, à partir du moment où ils acceptaient d'y participer. D'autre part, il semble nécessaire de questionner la légitimité d'un preneur d'images scientifiques, à partir du moment où la réalisation de films nécessite un brin de **formation**. En effet, le caractère séduisant de cet outil est nécessairement dépassé par l'obligation de maîtriser les aspects techniques d'une production filmique. La participation à des ateliers de recherche consacrés à l'utilisation de vidéos et proposés par le laboratoire Pacte de Grenoble a permis d'appréhender un peu mieux cet aspect, tout en intégrant la dimension réflexive liée à l'utilisation de films dans un travail de recherche. De nombreuses questions restent en suspens. Par exemple, si pour P. Henley (2011), la narration est indispensable puisqu'elle permet d'identifier les éléments que l'auteur souhaite mettre en avant, la question de la voix-off a divisé les géographes lors du colloque de mars 2018. Néanmoins, le propre de la recherche est d'avancer pas à pas. Comme dans toutes les méthodes utilisées (retranscriptions d'entretiens avec *Sonal*, récit de vie et trajectoires, cartographie...), l'utilisation de la vidéo s'est réalisée avec un appui très ponctuel de personnes extérieures, bien qu'une aide technique aurait été bienvenue. En ce sens, la réalisation de films de recherche peut, dans cette thèse, difficilement égaler une production filmique professionnelle, en tout cas sur le plan esthétique. Mais, ce n'est sans doute pas l'objectif d'un tel travail.

Un des buts retenus ici est, dans un premier temps, de **retranscrire des éléments sensibles d'attractivité de l'installation** et, dans un second temps, de **faire part des résultats de recherche de façon différente**, notamment auprès des acteurs rencontrés. Il s'agit donc de ne pas tomber dans les limites de l'utilisation de cette méthode, et notamment dans la transmission des stéréotypes des espaces ruraux comme la figure du paysan (Lynch, 2017). Alors que la déontologie liée à l'utilisation de ce matériau en géographie n'a pas encore clairement pris forme, ce sont donc des questions d'éthique qui s'imposent. Que ce soit en termes de droit à l'image, d'autorisation à filmer, à diffuser et en termes d'objectivité, la réalisation d'un film questionne toute une série d'éléments. À partir du moment où l'on considère que le cadre de l'image est le regard du chercheur, il convient donc de prendre la mesure de la production qui se révèle aussi être, comme la photographie, un « *instrument de pouvoir ambivalent* » (Cuny et Nez, 2013). Dans ce contexte épistémologique encore flou et dans l'affirmation progressive de l'intérêt d'utiliser le film dans la recherche en géographie, l'outil vidéo est donc envisagé comme une **méthode de travail et d'analyse** permettant d'appréhender une part **sensible** des rapports entre habitants et hautes vallées. Il est également une **production scientifique** à part entière grâce à sa capacité à restituer de façon originale des résultats.

Le tableau 3 ci-après récapitule les différentes méthodes employées à travers les hautes vallées alpines qui, du Haut-Giffre à la Haute-Tinée, révèlent la construction d'une recherche qui s'appuie sur un travail de terrain au sein des territoires étudiés.

**Tableau 3 : récapitulatif des méthodes employées (A. Barrio, 2018)**

Forme	Entretien semi-directif	Entretien guidé	Entretien semi-directif	Base de données	Schéma	Carte	Film
Utilisation	Composante biographique - <i>verbatim</i>	Récit de vie	<i>Verbatim</i>	Statistiques	Trajectoire spatiale	Analyse spatialisée	Résultats généraux
Acteurs concernés	Habitants	Habitants plus impliqués	Elus, agents territoriaux, immobiliers, acteurs économiques, associatifs, etc.	Habitants	Habitants	Tous	Tous
Dimension	Globale	Intime et sensible	Politique	Globale	Dynamique	Spatiale	Sensible et politique
Justification de l'utilisation	Gestion du temps	Approfondissement	Intérêt du discours	Panorama	Mise en forme visuelle	Etude géographique	Accessibilité







## CHAPITRE 3

### DU HAUT-GIFFRE À LA HAUTE- TINÉE, SÉLECTION DES TERRAINS DE RECHERCHE

### Objectifs méthodologiques du chapitre

**Justifier l'originalité des espaces étudiés** : sur le fond, ce chapitre 3 a pour objectif d'appréhender le caractère original des terrains sélectionnés. Dans la littérature existante, ces espaces de montagne ont-ils fait l'objet de travaux dans la thématique abordée ? Il s'agit de montrer en quoi ces espaces peuvent faire l'objet d'une recherche à part entière. De plus, c'est aussi l'occasion d'interroger des notions qui se rapportent à un champ de recherche peu approfondi dans la géographie française et qui questionnent directement l'objet d'étude que représente la haute vallée. En effet, quelle est la pertinence d'étudier cet espace plutôt qu'un autre ? Replacer cette thèse dans un contexte spatial particulier permet de mieux comprendre en quoi les choix réalisés en matière de recherche semblent intéressants pour répondre au sujet et analyser les différentes dimensions concernées.

**Faire état d'une démarche géographique** : la sélection des terrains s'est réalisée en plusieurs étapes. Un des objectifs de cette partie est de les expliciter afin de rendre la démarche scientifique la plus transparente possible. En effet, comment les terrains ont-ils été choisis ? Pourquoi sélectionner celui-ci plus qu'un autre ? Comment répondre aux attentes des acteurs qui soutiennent cette recherche ? Cette démarche s'est appuyée sur une série de critères dont la classification a abouti à une présélection des terrains. Comment s'est organisée cette présélection ? Ensuite, ces différents critères ont permis de dégager une sélection des terrains plus concrète. De quelle manière le choix final a été réalisé et pourquoi ? Bien qu'une série de vallées aurait pu rentrer dans cette démarche géographique, toutes n'ont pas pu être sélectionnées. C'est pourquoi, il convient ici d'énoncer clairement les raisons de ces choix.

**Présenter les terrains de recherche** : à travers ce chapitre, il s'agit surtout de détailler les espaces étudiés de façon concrète. Le terrain constitue un socle de la recherche en géographie. Un des objectifs de cette partie est de détailler chaque terrain. Des outils comme la photographie et la carte sont mobilisés pour que le lecteur appréhende au mieux ces portions de territoires peu connues. En effet, quelles sont leurs caractéristiques principales ? A quoi ressemblent les paysages de ces territoires ? Il s'agit aussi de comprendre les spécificités de chaque vallée et donc de les replacer dans un contexte multiscalaire et historique. Quelles sont leurs histoires ? Y a-t-il des éléments semblables entre les terrains ? Quelles sont les différences notables qui les distinguent ? Toutes ces caractéristiques ont pour but de mieux connaître les territoires étudiés afin de dégager leurs spécificités qui doivent être prises en compte dans l'analyse de recherche.

# DU HAUT GIFFRE À LA HAUTE TINÉE, SÉLECTION DES TERRAINS DE RECHERCHE

« Des pentes hardies, des pics, des torrents et des éboulis descendus des hauts sommets neigeux : cette image familière réunit les éléments du paysage montagnard »  
(Blache, 1933, p. 11).

Le chapitre 3 est consacré aux huit hautes vallées alpines françaises. Du nord au sud des Alpes françaises, elles ont été sélectionnées au regard de différents critères. Avant tout, qu'est-ce qu'une haute vallée ? De quelle manière la notion est-elle applicable aux territoires sélectionnés ? Quelles sont ces hautes vallées alpines sur lesquelles s'appuie la réflexion ? Le chapitre est divisé en deux temps.

Dans un premier temps (1), l'objectif est de préciser l'**objet de recherche**, sa nature et ses caractéristiques. Le sujet ayant été peu traité à l'échelle alpine, il est question de tenter de définir ce qu'est une haute vallée afin de mieux appréhender la notion de confins.

Dans un second temps (2), le propos a pour but d'explicitier la **définition des terrains**, en précisant la démarche scientifique dans laquelle s'est inscrite la sélection. L'objectif est de pouvoir ensuite replacer plus facilement les évolutions actuelles de ces territoires de montagne. Une sous-partie est consacrée à la présentation des huit terrains et à leurs spécificités qu'il est nécessaire de replacer dans un contexte historique.

## Photographie 12 : Pratique de terrain



*Dans le Queyras (ici à Abriès) ou ailleurs, la pratique de terrain s'est établie comme une première étape de la méthodologie de recherche de cette thèse en géographie. Indispensable pour se rendre dans ces vallées relativement isolées et au cours de longs trajets, la voiture est devenue un lieu de réflexion. Petit agenda, téléphone pour contacter les sujets d'étude, ordinateur pour mettre à jour les données et commencer à retranscrire les entretiens et appareil photo-vidéo pour capter les paysages et les ambiances ont été les outils du quotidien des déplacements dans les vallées (A. Barrioꝝ, 7 octobre 2017).*

## 1. VIVRE DANS LES CONFINS : EFFORTS DE PRÉCISION DE L'OBJET DE RECHERCHE

S'intéresser au fait de vivre dans les confins nécessite des efforts de **définition de l'objet** de recherche qu'est la haute vallée (1.1). Sans nécessairement être un bout du monde, les huit hautes vallées alpines, dont la localisation est présentée dans ce chapitre, se rapprochent davantage de la notion de **confins** (1.2).

### 1.1 Essai de définition de la haute vallée

Contrairement à d'autres espaces de montagne comme la haute montagne, la **haute vallée**, nommée en tant que telle, a suscité peu de recherches et d'essais de définitions en géographie. Il faut noter la thèse d'Etat d'Henri Rougier, *Les hautes vallées du Rhin*, qui fait l'objet d'un ouvrage, du même nom, publié en 1980. Selon lui, « *les hautes vallées du Rhin ne forment pas, en fait, une région ; c'est une mosaïque, une sorte de puzzle, où tout finit par aboutir au creuset rhénan, mais où tout est si différent d'un endroit à l'autre : relief, habitat, langue, confession, économie* » (Rougier, 1980, p. 108). Cette définition reste peu détaillée. Sans prétendre réussir à donner une définition unique, l'objectif est ici de préciser les caractères particuliers d'une haute vallée en contexte alpin.

Comme le souhaitent H. Gumuchian et C. Marois, « *le temps est venu d'une géographie globale, prenant en compte les éléments constitutifs de l'environnement* » (2000, p. 19). Tout en souhaitant éviter de tomber dans un déterminisme du milieu, il convient de comprendre les termes qui composent la notion de haute vallée. En **topographie**, une vallée est un « *volume en creux compris entre deux lignes de crête et généralement emprunté par un cours d'eau* » (Baud et al., 2003, p. 326). Si la basse vallée peut plus facilement se trouver dans un espace de montagne moins marqué ou même en plaine, la **haute vallée** alpine se situe dans un **massif montagneux** parcouru par de nombreuses rivières.

A ces caractéristiques structurales, une dénomination par le "haut" interpelle dans la notion de haute vallée. Comme souvent en contexte de montagne, c'est par l'échelon altitudinal que les géographes ont essayé de distinguer le bas du haut, notamment entre la moyenne et la haute montagne et ce, grâce à des **seuils** plus ou moins précis. Dans la littérature, les géographes et statisticiens de l'INSEE se sont attachés à questionner ces seuils, sans pour autant aboutir à un consensus. Par exemple, en s'intéressant à l'altitude comme facteur de ralentissement du déclin des communes, S. Baudet-Michel et al. (2017), ont retenu le seuil de 700 mètres pour caractériser les communes rurales situées en montagne.

Néanmoins, si cette **altitude** peut être un indicateur, sa pertinence reste relative dans la mesure où, dans le cas des hautes vallées, les critères physiques ne suffisent pas à qualifier l'espace. Si le législateur (décret n°77-1281 du 22 novembre 1977) a retenu l'altitude de 1600 mètres pour qualifier le seuil qui sépare la haute et la basse montagne dans les Alpes françaises, il ne peut exister de limite équivalente en ce qui concerne les vallées puisque cette notion revêt une **dimension relative**, et notamment sociale. Tout en excluant l'altitude, la Loi montagne II rappelle cette dimension dans la définition de la montagne qui est, selon le législateur,

« *un ensemble de territoires dont le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national en raison de leur rôle économique, social, environnemental, paysager, sanitaire et culturel. La montagne est source d'aménités patrimoniales, environnementales, économiques et sociétales* » (2016, Art. 1<sup>er</sup>).

Ainsi, plus que par la seule altitude et l'environnement étagé, le terme "haute" doit être confronté **au regard de** puisqu'il fait appel à la **comparaison avec un autre espace**. Comme le souligne B. Debarbieux, « *la montagne désigne toujours un lieu à la fois dominant et autre, doté d'une forte personnalité aux yeux des riverains, mais à portée du regard de l'endroit où on le désigne* » (in Lévy et Lussault, dir., 2013). Remarquons



d'ailleurs que le toponyme « haute vallée » est très peu utilisé dans les vallées alpines françaises. Dans le cadre de cette thèse, il a seulement été trouvé dans la vallée de la Clarée, où des panneaux routiers indiquent la haute vallée (photographie 13) et en Haute-Ubaye (photographie 15). En effet, si la haute vallée peut être caractérisée comme telle, vue d'en bas et de l'extérieur, les habitants de ces espaces n'utilisent pas nécessairement ce terme qui revêt pour eux un caractère particulier. Ils auraient plutôt tendance à parler de « *la plaine* » ou d'« *en bas* » pour qualifier l'aval et de « *la vallée* » pour définir leur territoire de vie. Cela montre toute la **subjectivité** de ce terme. Le choix est fait ici de garder la dénomination de haute vallée qui semble plus évocatrice d'un point de vue géographique.

**Photographie 13** : Vers la "haute vallée de la Clarée" (A. Barrioz, 29 novembre 2016)



En outre, la haute vallée est une entité spatiale qu'on atteint généralement depuis le bas, en franchissant un **passage** particulier, une interface qui peut être physique (gorges, pont), administrative (commune) et/ou culturelle et identitaire (élément marquant du paysage, panneau, toponyme différent, etc.). La distance au centre urbain majeur le plus proche apparaît alors comme un élément comparatif qui amène à questionner les enjeux de mobilité mais aussi d'isolement et de **marginalité**. Toutefois, même si la population présente est généralement moins nombreuse que dans l'aval, l'amont n'est pas dénué de vie et d'activités. C'est un **degré de ruralité particulier** qui caractérise ces hautes vallées. Elle se rapproche de l'hyper-ruralité convoquée par le sénateur A. Bertrand (2014). Ainsi, ces territoires sont souvent **complémentaires** d'autres espaces, et notamment du bas des vallées plus urbanisées.

Sans être dominantes et supérieures, les hautes vallées se trouvent en **situation surplombantes** et tissent ainsi des liens particuliers avec les basses vallées auxquelles elles sont liées. Ces **relations entre l'amont et l'aval** sont au cœur de la définition de haute vallée. Plus à l'abri des regards et moins sollicitées, notamment du fait de leur éloignement, le dynamisme des hautes vallées alpines est parfois moins connu que celui d'autres territoires. Cependant, elles sont empreintes de fortes **représentations** individuelles et collectives liées notamment à leur caractère rural, ce qui, au-delà d'aspects subjectifs qui pourraient entraver la réalité, indique simplement la **particularité** de la vallée en tant que « *territoire du quotidien [dessiné] par les pratiques besogneuses ou récréatives les plus élémentaires* » (Di Méo in Di Méo, dir., 1996, p. 58). D'ailleurs, comme le rappelle O. Lazzarotti (2006), ce n'est pas la qualité d'un lieu qui permet

de définir la ruralité mais l'Homme qui, au gré des situations et des expériences, contribue à rendre spécifique chaque territoire.

Ainsi, parce qu'elle se réfère à des éléments déjà complexes (montagne, espace rural), la haute vallée alpine est marquée, comme d'autres territoires, par une **complexité spatiale**. Cet objet de recherche est un **construit** qui se constitue autour du bassin versant d'un cours d'eau principal auquel est généralement rattaché le nom de la vallée. Marquée par un environnement étagé et des particularités sociales (densité de peuplement faible, présence d'un seuil accentuant d'autant plus l'éloignement voire l'isolement, existence d'une activité humaine de montagne plus ou moins dynamique), la haute vallée est intégrée dans l'imaginaire montagnard notamment parce qu'elle fait partie du paysage visible. Mais loin d'être uniquement le témoin d'une forme péjorative de marginalité, elle est un **espace de vie**. Ainsi, la haute vallée se définit par des **gradients** (d'altitude, de ruralité, d'attractivité). Elle se concentre entre moyenne et haute montagne et intègre les « *fonds de vallée* », espaces habités les plus enclavés, appelés aussi « *bouts du monde* » ou « *télistokomes* » (Laslaz, 2005, p. 229).

## 1.2 Du bout du monde aux confins : huit terrains à l'échelle des Alpes françaises

L'objectif de cette sous-partie est de préciser les notions de **bouts du monde** et de **confins** tout en présentant la **localisation des huit vallées étudiées**. Les figures qui s'y rattachent sont présentées, du Nord au Sud, de façon volontairement successive à partir de la page 117, le but étant de mettre en regard l'organisation des différents territoires.

La notion de **bout du monde**, largement empreinte de représentations et souvent ancrée dans un discours relativement péjoratif, est utilisée dans le langage commun pour désigner des espaces de montagne isolés, et en particulier les vallées alpines assez peu fréquentées. Ce **stéréotype** dont elles font l'objet se retrouve assez peu dans la littérature qui, quand il en est question, tente de se détacher de cette vision. Pour qualifier les « *îlets* » de l'île de la Réunion et pointer la spécificité de ces « *espaces restreints et isolés* », T. Simon et J.-C. Notter parlent de « *territoires en forme d'archipel de « bouts du monde »* » (2009). On retrouve cette dénomination dans le cas détaillé par J. Lageiste qui questionne la « *fabrique d'un bout du monde* » à travers le rôle du tourisme dans des espaces de marge de la Patagonie (in Bernard et al., 2017). Il remarque que « *la locution « bout du monde » est habituelle parmi le sens commun pour évoquer ce qui est loin de tout, difficile d'accès et/ou pour exprimer l'idée de maximum possible ou virtuel. En géographie par contre, l'expression demeure relativement peu commune et surtout, peu de chose la clarifie* » (id., p. 181). Pour lui, le bout du monde patagonien questionne les concepts de **périphérie** et de **centralité**. Il se caractérise par un état spatial singulier régi par une série de « *principes* » (ailleurs, haut-lieu, orographie, vide, éloignement, etc.) qui renforcent son isolement par rapport à d'autres lieux. On peut par exemple retrouver cette situation dans le cas du Haut-Giffre (figure 20) où le village de Sixt-Fer-à-Cheval se situe au bout des routes provenant des agglomérations de Cluses et d'Annemasse.

Cette notion d'**isolement** a été retenue aussi par N. Savelli qui parle même d'« *autarcie géographique naturelle* » dans le cas du Valgaudemar (2012, p. 5). Cette vallée, présentée par la figure 23, est pour lui un bout du monde dont les représentations sont largement nourries par l'imaginaire montagnard. Sur ce point, il s'accorde avec L. Laslaz qui questionne l'isolement de villages alpins à travers le terme de « *télistokome* » (2005). Du grec ancien « *telistos* » (au plus loin) et « *kome* » (le village), « *un télistokome est un village qui est acculé au fond d'une vallée et d'un massif, et séparé des axes péri-massif par au moins une commune [...]. Il comprend à la fois des éléments de coupure (sociale, physique, identitaire) et d'éloignement progressif* » (2005, p. 229). Le **télistokome** est enclavé et caractérisé par des éléments de **protection**, d'**identité** et d'**isolement**.

Cette catégorisation distingue quatorze facteurs (dont des risques "naturels" et PPR restrictifs, une instabilité municipale, des difficultés économiques, une accessibilité médiocre, une marginalisation par les équipements (Etat)) (*id.*). Le terme fait ainsi référence à un espace rural de montagne qui subit sa position d'éloignement des centres dynamiques, tout en faisant preuve d'une certaine réticence, voire résistance, au pouvoir étatique. Ce néologisme a été notamment repris par L. Jacob dans son mémoire de Master 2 (2010). Elle l'applique au cas de Vallorcine, dernier village français au-delà de la haute vallée de l'Arve, avant de basculer en Suisse. Le téléstokome est peu fréquenté à l'année. C'est par exemple le cas, dans le Valbonnais (figure 23), du dernier hameau qui, rien que par son toponyme, Le Désert, est un des confins témoins d'un isolement relativement marqué (photographie 14).

**Photographies 14 et 15 : Deux exemples de toponymie des confins en haute vallée alpine**



14

... à Valjouffrey (Valbonnais), le dernier hameau de la vallée appelé Le Désert  
(A. Barrioç, 19 mars 2019)

... à Saint-Paul-sur-Ubaye (Haute-Ubaye) : panneau situé à l'entrée du village lors du premier déplacement sur le terrain. Au cours des suivants, il était devenu un panneau de communication et d'actualités (A. Barrioç, 26 novembre 2016)



15

A travers ces quelques caractéristiques, la notion peut être appliquée au cas de certains villages des hautes vallées alpines françaises sélectionnées.

De plus, le téléstokome se trouve au bout d'une vallée. Comme il en a déjà été question, la notion de confins est ici retenue pour désigner un ensemble spatial marqué par des **niveaux variables d'intégration et d'isolement** (physiques, sociaux, culturels, identitaires, politiques). En étant éloignés, les confins sont des espaces de vie à l'**environnement** généralement préservé et peu urbanisé. Quelques **villages** et bourgs principaux organisent les dynamiques socio-spatiales des vallées, comme c'est le cas de Beaufort dans la haute vallée du Doron (Beaufortain - figure 21) ou d'Aiguilles dans la haute vallée du Guil (Queyras - figure 24). Situés à l'**extrémité d'un territoire**, comme à la frontière franco-italienne



(hautes vallées de la Maurienne - figure 22 et de l'Ubaye - figure 25), les confins sont des espaces souvent **éloignés** des principaux centres urbains de la région. C'est le cas de façon importante en Haute-Tinée où Saint-Etienne-de-Tinée se situe à environ 90 kilomètres de Nice (figure 26). Enfin, au-delà de la revendication de fortes **identités locales** et d'un rapport particulier aux **pouvoirs centraux**, ces territoires rencontrent souvent des **difficultés** internes (déclin démographique, perte de dynamisme économique, difficultés de diversification...). Ils se trouvent ainsi en situation de **marginalité** par rapport à des espaces perçus comme plus dynamiques. **Six facteurs de marginalité, d'attractivité et de pérennité**, participent à la production des confins grâce à des **degrés** différents. La figure 19 permet de poser les bases d'une réflexion visant à interroger l'existence d'un gradient d'attractivité (chapitre 8).

**Figure 19** : coupe théorique et schématique de la haute vallée en situation de confins

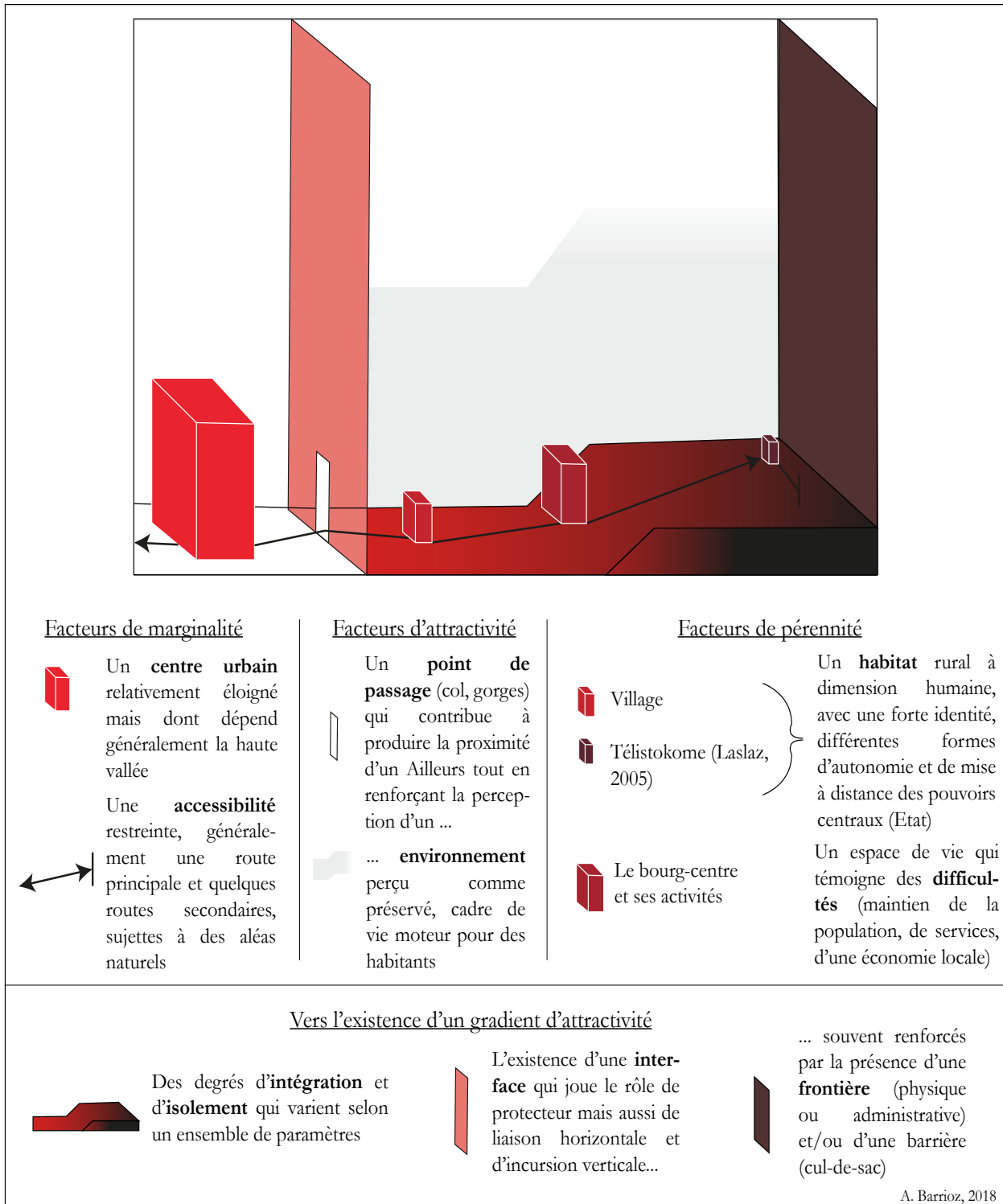
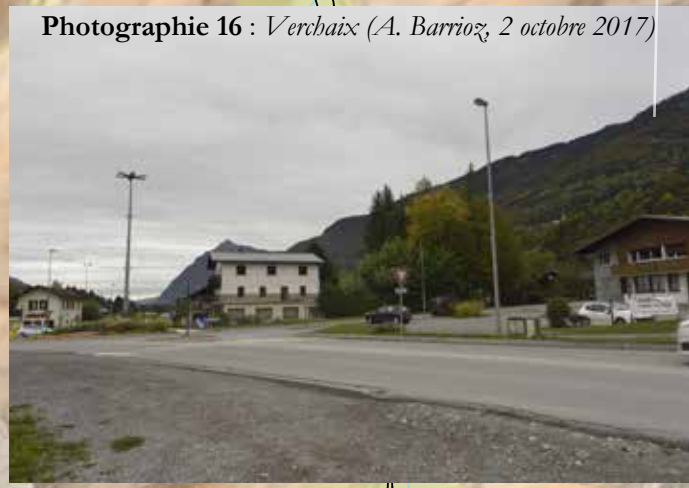
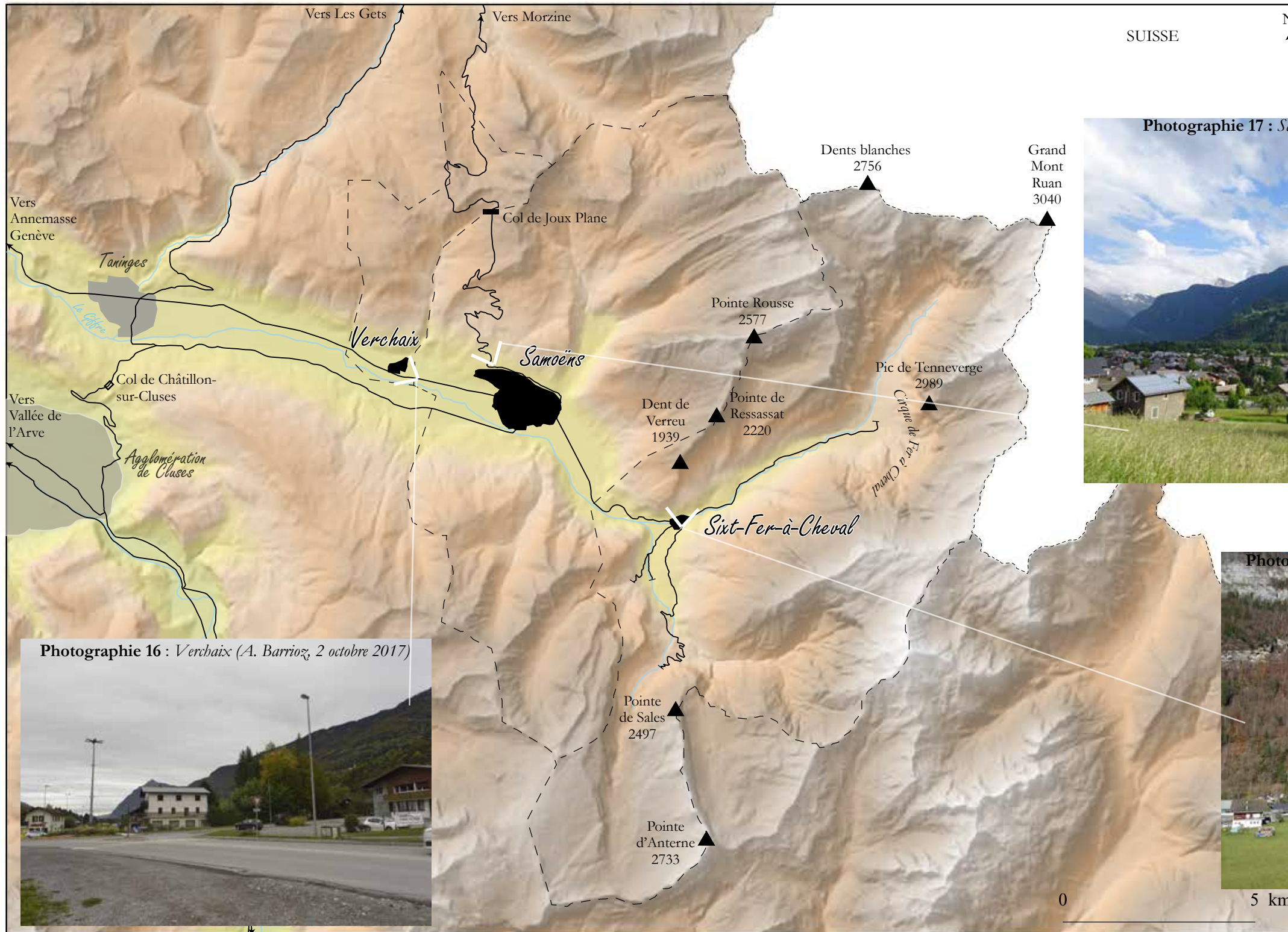




Figure 20 : la haute vallée du Giffre (Haute-Savoie)



<p><b>Découpage administratif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chef-lieu</li> <li>■ Hameaux principaux</li> <li>■ Autre chef-lieu de proximité</li> <li>■ Centre urbain majeur le plus proche</li> <li>- - - Limite des trois communes du Haut Giffre</li> <li>- - - Frontière nationale</li> </ul>	<p><b>Atouts paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Sommet principal</li> <li>◻ Cirque</li> <li>— Elément remarquable</li> <li>— Rivière</li> <li>— Lac</li> </ul>	<p><b>Altitude (en m)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ &lt; 600</li> <li>□ 600 à 799</li> <li>□ 800 à 999</li> <li>□ 1000 à 1399</li> <li>□ 1400 à 1599</li> <li>□ 1600 à 1999</li> <li>□ 2000 à 2999</li> <li>□ &gt; 3000</li> </ul>	<p><b>Accès à la haute vallée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Col routier ouvert toute l'année</li> <li>■ Col routier à accès saisonnier</li> <li>— Route principale</li> <li>— Fin de route</li> <li>   Gorges</li> </ul> <p><b>Photographies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↙ Angle de prise de vue</li> </ul>
---	--	---	---

A. Barrioz, 2018 (source : IGN)



Figure 21 : la haute vallée du Doron - Beaufortain (Savoie)



**Découpage administratif**

- Chef-lieu
- Hameaux principaux
- Autre chef-lieu de proximité
- Centre urbain majeur le plus proche
- Limite des quatre communes du Beaufortain

**Atouts paysagers**

- ▲ Sommet principal
- ◡ Cirque
- Elément remarquable
- Rivière
- Lac
- Limite du Parc naturel régional des Bauges

**Altitude (en m)**

- < 600
- 600 à 799
- 800 à 999
- 1000 à 1399
- 1400 à 1599
- 1600 à 1999
- 2000 à 2999
- > 3000

**Accès à la haute vallée**

- Col routier ouvert toute l'année
- Col routier à accès saisonnier
- Route principale
- Fin de route
- || Gorges

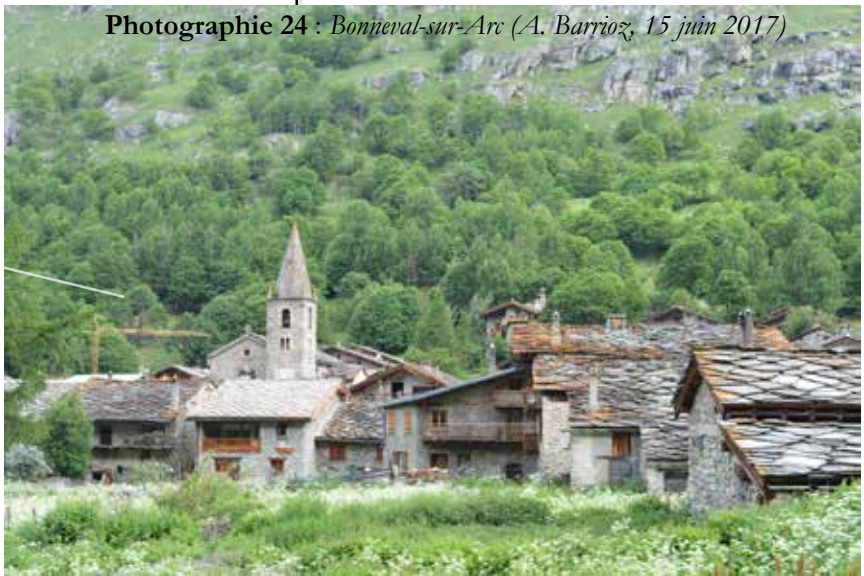
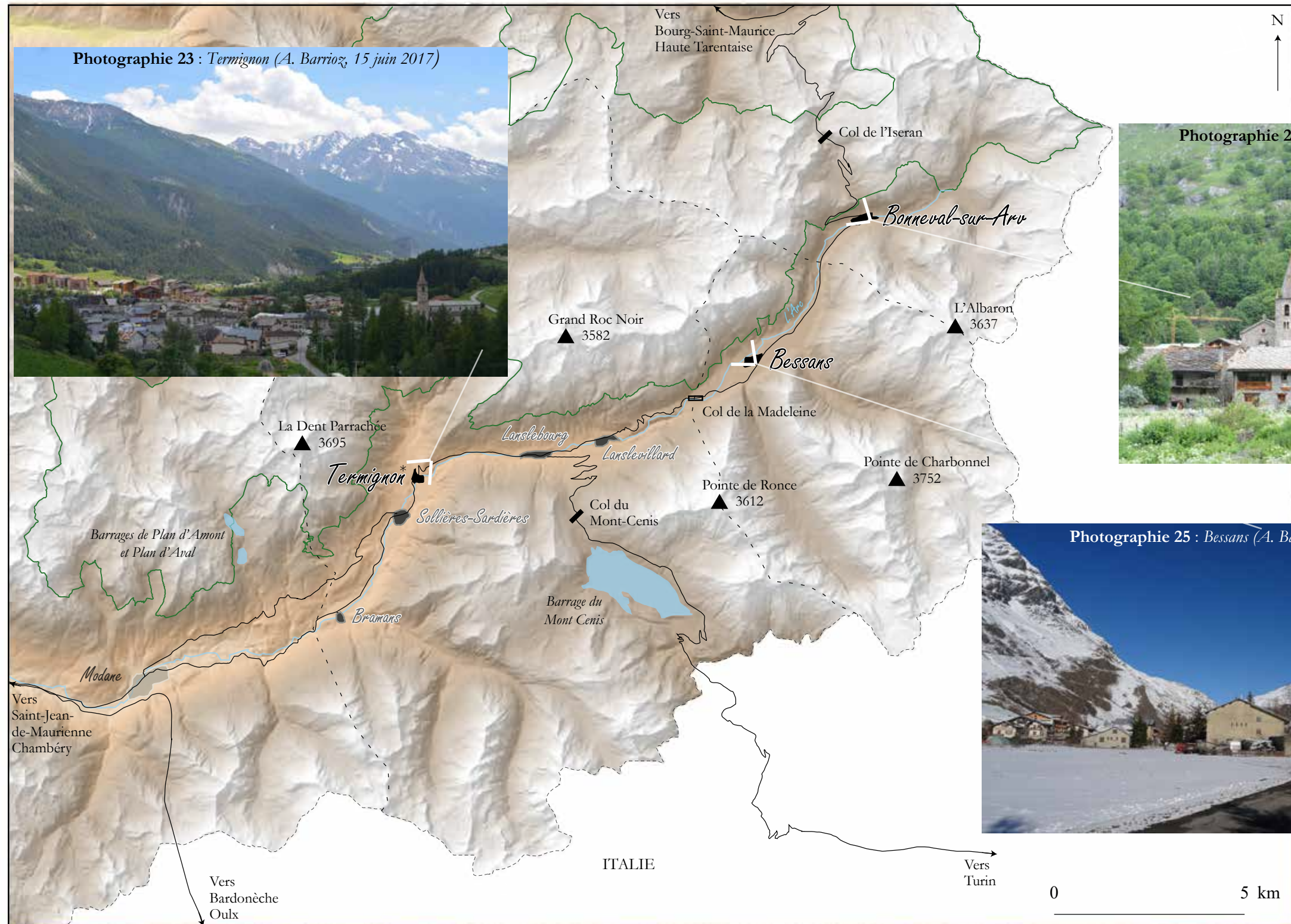
**Photographies**

- /// Angle de prise de vue

A. Barrioz, 2018 (source : IGN)



Figure 22 : la haute vallée de l'Arc - Haute-Maurienne (Savoie)



**Découpage administratif**

- Chef-lieu
- Hameaux principaux
- Autre chef-lieu de proximité
- Centre urbain majeur le plus proche
- - - Limite des trois communes de Haute Ubaye
- - - Frontière franco-suisse

**Atouts paysagers**

- ▲ Sommet principal
- ◡ Cirque
- Elément remarquable
- Rivière
- Lac
- Limite de la zone coeur du Parc national de la Vanoise

**Altitude (en m)**

- < 600
- 600 à 799
- 800 à 999
- 1000 à 1399
- 1400 à 1599
- 1600 à 1999
- 2000 à 2999
- > 3000

**Accès à la haute vallée**

- Col routier ouvert toute l'année
- Col routier à accès saisonnier
- Route principale
- Fin de route
- || Gorges

**Photographies**

- /// Angle de prise de vue

\* La commune nouvelle de Val Cenis a permis de fusionner les hameaux de Bramans, Sollières-Sardières, Termignon (chef-lieu), Lanslebourg et Lanslevillard, au 1<sup>er</sup> janvier 2017

A. Barrioz, 2018 (source : IGN)



Figure 23 : les hautes vallées de la Bonne - Valbonnais (Isère) et de la Séveraissette - Valgaudemar (Hautes-Alpes)



**Découpage administratif**

- Chef-lieu
- Hameaux principaux
- Autre chef-lieu de proximité
- Centre urbain majeur le plus proche
- Limite des six communes du Valbonnais et du Valgaudemar

**Atouts paysagers**

- ▲ Sommet principal
- Cirque
- Elément remarquable
- Rivière
- Lac
- Limite de la zone coeur du Parc national des Ecrins

**Altitude (en m)**

- < 600
- 600 à 799
- 800 à 999
- 1000 à 1399
- 1400 à 1599
- 1600 à 1999
- 2000 à 2999
- > 3000

**Accès à la haute vallée**

- Col routier ouvert toute l'année
- Col routier à accès saisonnier
- Route principale
- Fin de route
- || Gorges

**Photographies**

- ∕∕ Angle de prise de vue

A. Barrioz, 2018 (source : IGN)

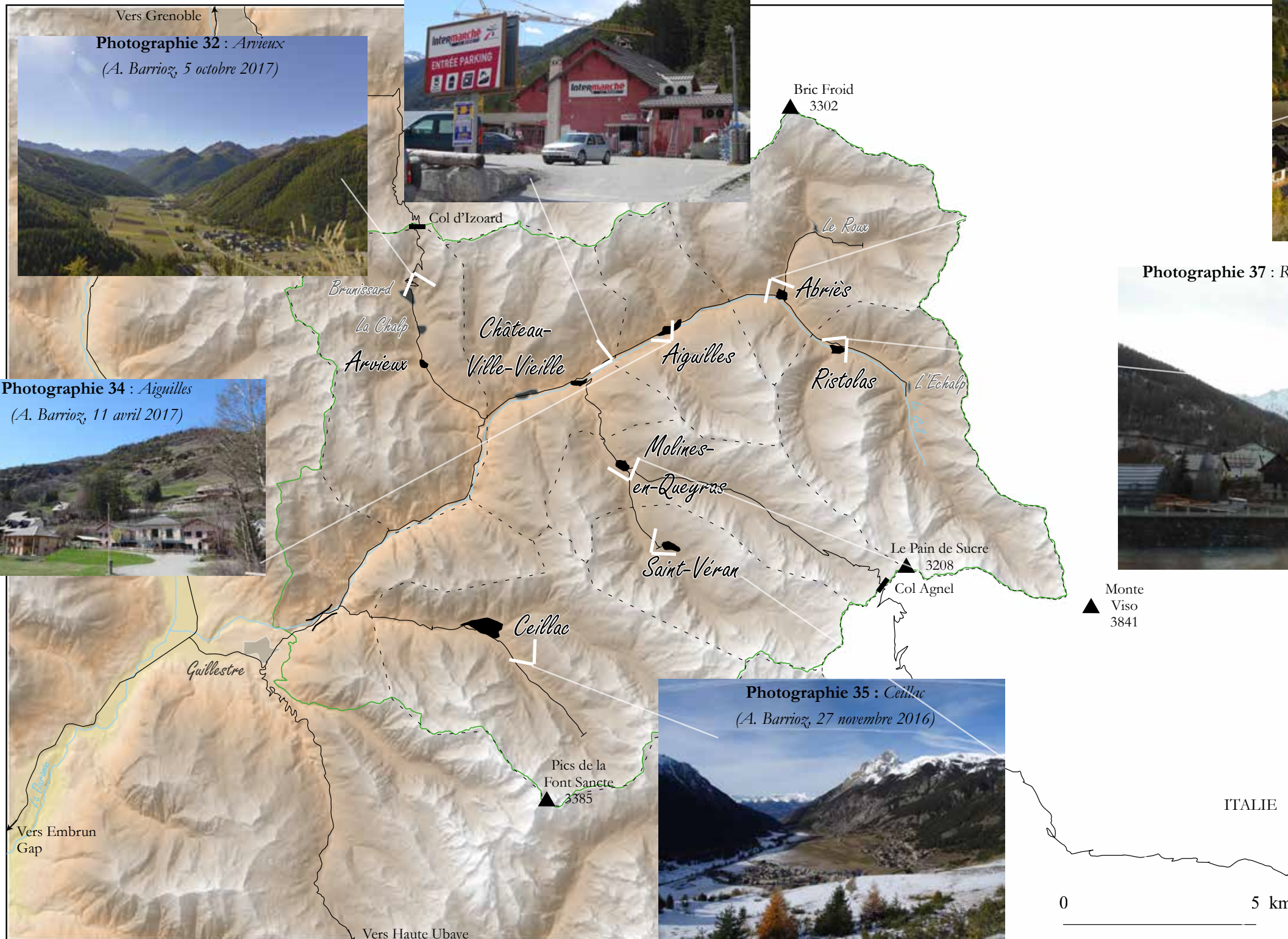
\* La Chalpe est le chef-lieu de la commune de Valjouffrey qui intègre également les hameaux de La Chapelle-en-Valjouffrey, Valsenestre et Le Désert-en-Valjouffrey



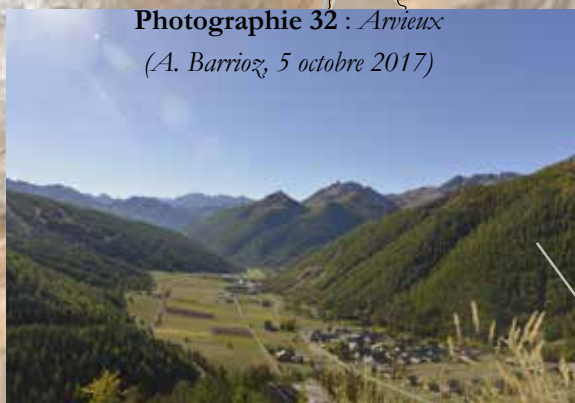
Photographie 36 : Abriès (A. Barrioç, 5 octobre 2017)



Figure 24 : la haute vallée du Guil - Queyras (Hautes-Alpes)



Photographie 32 : Arvieux (A. Barrioç, 5 octobre 2017)



Photographie 33 : Ville-Vieille (A. Barrioç, 19 avril 2017)

Photographie 34 : Aiguilles (A. Barrioç, 11 avril 2017)



Photographie 37 : Ristolas (A. Barrioç, 27 novembre 2016)



Photographie 35 : Ceillac (A. Barrioç, 27 novembre 2016)



Photographie 38 : Moline-en-Queyras (A. Barrioç, 19 avril 2017)



Photographie 39 : Saint-Véran (A. Barrioç, 19 avril 2017)

**Découpage administratif**

- Chef-lieu
- Hameaux principaux
- Autre chef-lieu de proximité
- Centre urbain majeur le plus proche
- - - Limite des huit communes du Queyras
- Frontière nationale

**Atouts paysagers**

- ▲ Sommet principal
- ◻ Cirque
- Rivière
- Lac
- Limite du Parc naturel régional du Queyras

**Altitude (en m)**

- < 600
- 600 à 799
- 800 à 999
- 1000 à 1399
- 1400 à 1599
- 1600 à 1999
- 2000 à 2999
- > 3000

**Accès à la haute vallée**

- Col routier ouvert toute l'année
- Col routier à accès saisonnier
- Route principale
- Fin de route
- Gorges

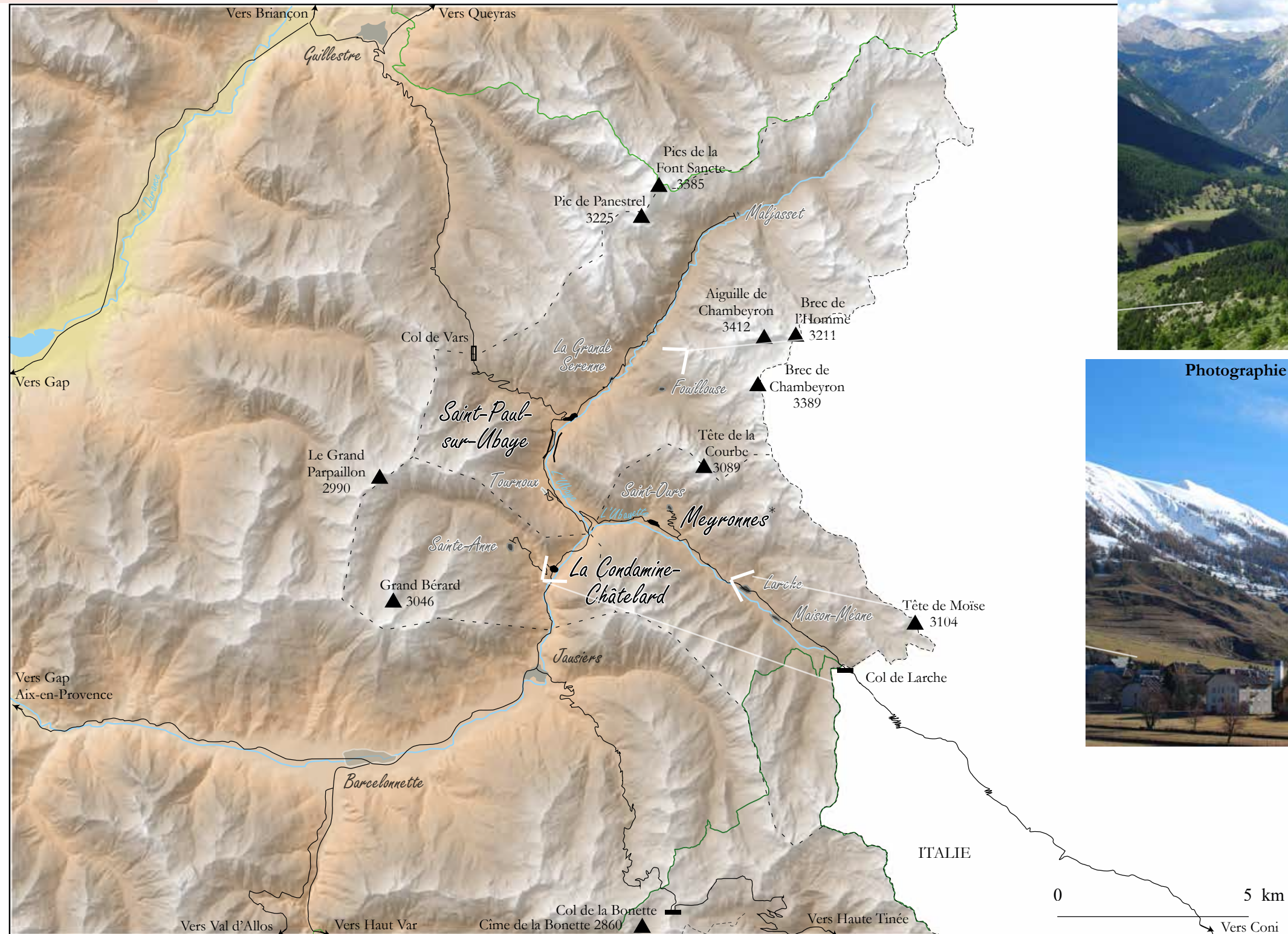
**Photographies**

- ⋈ Angle de prise de vue

A. Barrioç, 2018 (source : IGN)



Figure 25 : les hautes vallées de l'Ubaye (Ubaye et Ubayette) (Alpes-de-Haute-Provence)



**Découpage administratif**

- Chef-lieu
- Hameaux principaux
- Autre chef-lieu de proximité
- Centre urbain majeur le plus proche
- - - Limite des trois communes de Haute Ubaye
- - - Frontière nationale

**Atouts paysagers**

- ▲ Sommet principal
- ◡ Cirque
- Rivière
- Lac
- Limite de la zone coeur du Parc national du Mercantour
- Limite du Parc naturel régional du Queyras

**Altitude (en m)**

- < 600
- 600 à 799
- 800 à 999
- 1000 à 1399
- 1400 à 1599
- 1600 à 1999
- 2000 à 2999
- > 3000

**Accès à la haute vallée**

- ▭ Col routier ouvert toute l'année
- ▬ Col routier à accès saisonnier
- Route principale
- Fin de route
- ⌋ Gorges

**Photographies**

- ⌋ Angle de prise de vue

A. Barrioz, 2018 (source : IGN)



Photographie 40 : Saint-Paul-sur-Ubaye (au fond) et Grande Serenne (premier plan) (A. Barrioz, 21 juillet 2018)



Photographie 41 : Larche (A. Barrioz, 26 novembre 2016)

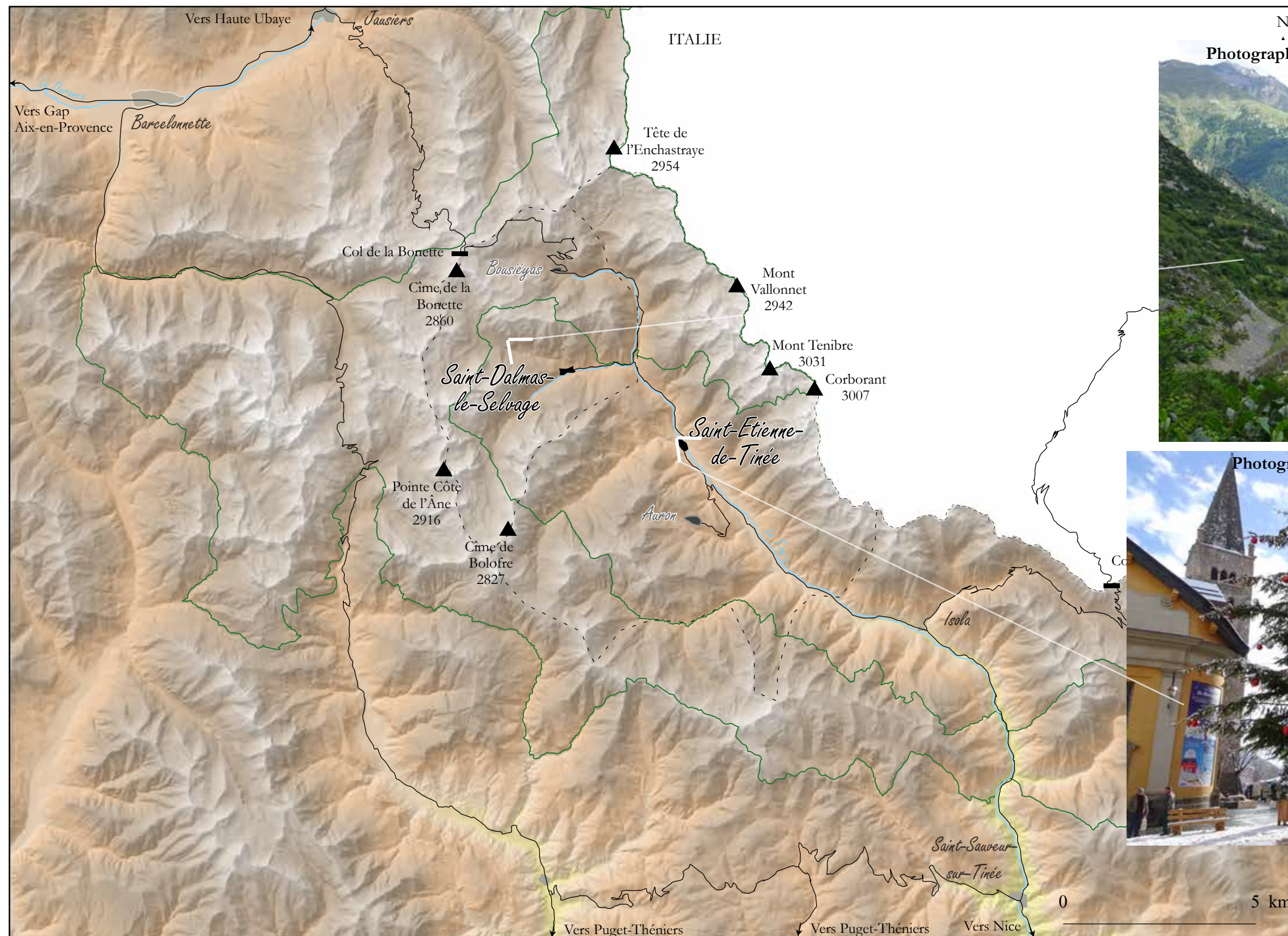


Photographie 42 : La Condamine-Châtelard (70-HU/B-2018, 10 septembre 2018)

\* La commune nouvelle de Val d'Oronaye a permis de fusionner les hameaux de Meyronnes (chef-lieu), Saint-Ours, Larche et Maison-Méane, au 1<sup>er</sup> janvier 2016



Figure 26 : la haute vallée de la Tinée (Alpes Maritimes)



Photographie 43 : Saint-Dalmas-le-Selvage (A. Barrio, 22 juillet 2018)



Photographie 44 : Saint-Etienne-de-Tinée (7 décembre 2017)

**Découpage administratif**

- Chef-lieu
- Hameaux principaux
- Autre chef-lieu de proximité
- Centre urbain majeur le plus proche
- - - Limite des trois communes de Haute Ubaye
- □ □ Frontière franco-suisse

**Atouts paysagers**

- ▲ Sommet principal
- Cirque
- Elément remarquable
- Rivière
- Lac
- Limite de la zone coeur du Parc national du Mercantour

**Altitude (en m)**

- < 600
- 600 à 799
- 800 à 999
- 1000 à 1399
- 1400 à 1599
- 1600 à 1999
- 2000 à 2999
- > 3000

**Accès à la haute vallée**

- Col routier ouvert toute l'année
- Col routier à accès saisonnier
- Route principale
- Fin de route
- || Gorges

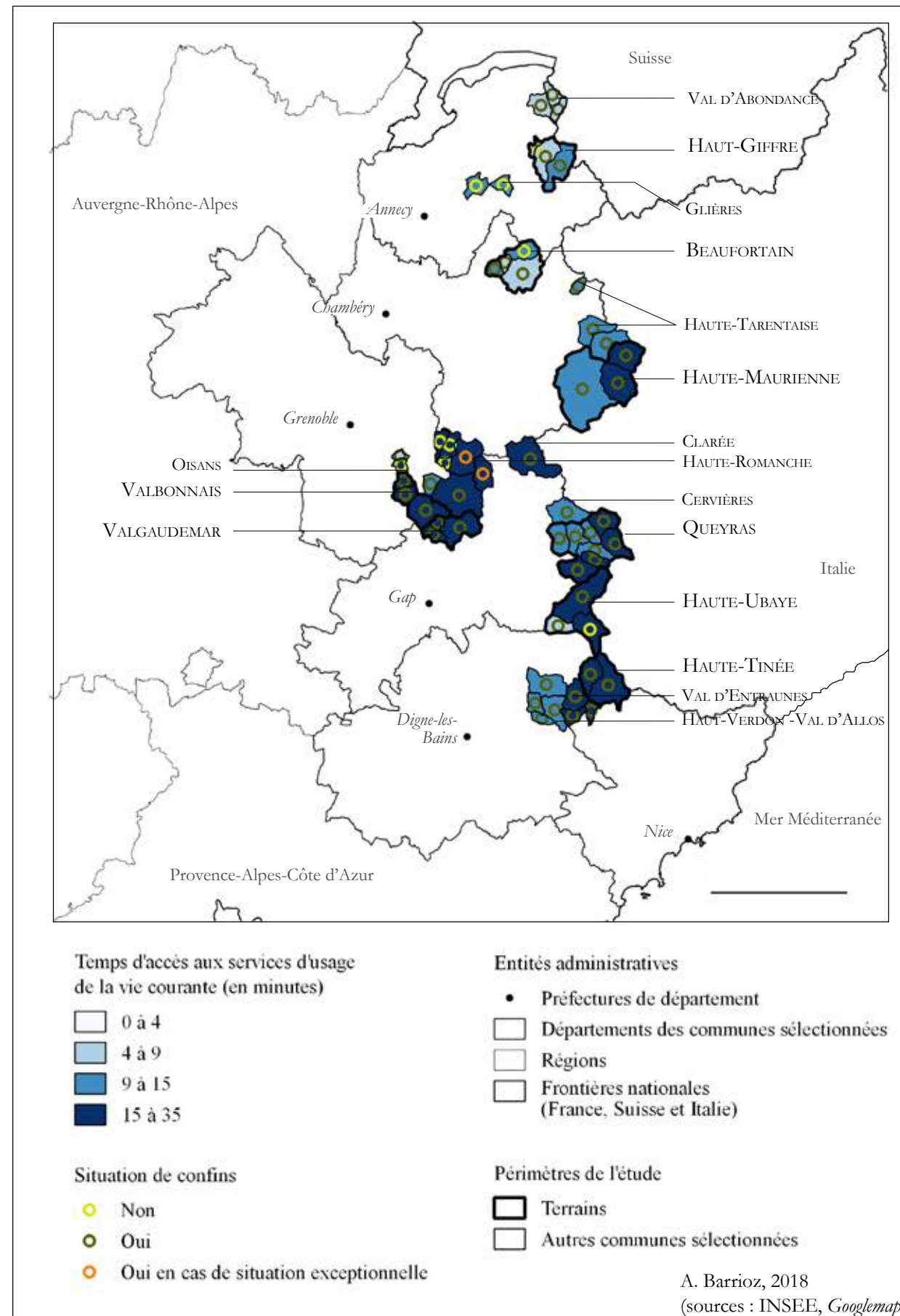
**Photographies**

- ∞ Angle de prise de vue

A. Barrio, 2018 (source : IGN)



Figure 27 : critères décisifs ayant permis de choisir les huit terrains



## 2. LES HAUTES VALLÉES ALPINES, DES TERRITOIRES DE VIE À PART ENTIÈRE

Les cartes et photographies précédentes montrent un aperçu des territoires de vie que sont les hautes vallées alpines. Grâce à une série de plusieurs critères, une première démarche de **définition de l'espace de recherche** a été réalisée (2.1). A travers cette étape, des **repères spatiaux** (2.2) et **temporels** (2.3) permettent de mieux cerner ces vallées qui se rejoignent sur certains points et se distinguent tout autant.

### 2.1 Définir l'espace de recherche : une première démarche d'observation

« *Mon terrain, c'est d'abord un choix et une réduction* », voici comment P. Gentelle (2011, p. 103) qualifiait son terrain lors d'un entretien avec Y. Calbérac. Au fil des premières réflexions concernant les vallées qui pouvaient être intéressantes à étudier, une quinzaine de terrains dans les Alpes françaises ont pu être répertoriés (*cf annexes*). Même si certains territoires avaient très bien pu rentrer dans la sélection finale, il a fallu réaliser des choix, expliqués comme suit.

Dans un premier temps, **trois critères décisifs** ont été utilisés. Ils concernent les points suivants :

- **commune identifiée en "zone de montagne"** et intégrée dans la *Typologie des montagnes* (Barczak et al., 2012). Les communes des huit vallées sont ainsi toutes classées en tant que « *haute et moyenne montagne résidentielle et touristique* » (*id.*, p. 46 ; *cf. annexe*). Plus précisément, cela correspond soit à :

- des « *communes d'altitude très attractives, à la population souvent jeune, aux revenus élevés et au faible taux de chômage, fortement concentrées dans le nord-est des Alpes - classe 1* » ;
- des « *communes d'altitude peu accessibles, à la population souvent âgée, aux revenus faibles et au fort taux de chômage, caractéristiques [...] du sud-est des Alpes - classe 2* » (*ibid.*).

- **situation de confins** : communes situées en bout de route ou sur une route unique (et non un carrefour), qui nécessite un aller-retour pour sortir de la vallée et rester dans le territoire français, au moins pendant la moitié de l'année et qui se trouvent à plus de quinze minutes du centre urbain le plus proche. Ce critère a été défini à partir de l'outil *Googlemaps* ;

- **temps moyen d'accès aux services du panier « vie courante »**. Défini par l'INSEE (Barbier et al., 2016), il correspond aux temps d'accès des habitants d'une commune à vingt-deux équipements de base :

- alimentaires : boulangerie, épicerie/supérette, supermarché, café-restaurant ;
- éducation et formation : garde d'enfants d'âge préscolaire, école maternelle, école élémentaire, collège, écoles de conduite ;
- santé et solidarité : médecin omnipraticien, chirurgien-dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, service d'aide aux personnes âgées ;
- services quotidiens : banque caisse d'épargne, bureau de poste/relais poste/agence postale, librairie/papeterie/journaux, police/gendarmerie, station service ;
- loisirs et bien-être : salle ou terrain multisports, salon de coiffure.

En France métropolitaine, « *la moitié de la population accède en moins de quatre minutes aux [vingt-deux] services d'usage de la vie courante [et...] 95 % des habitants vivent à moins de 9 minutes des principaux services de la vie courante* » (Barbier et al., 2016). Il paraissait donc intéressant de retenir ce seuil de 9 minutes. Une exception a été faite pour cinq communes des deux Savoie (Verchaix, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Villard-sur-Doron et Beaufort) afin d'intégrer des territoires des Alpes du Nord, qui intéressaient certains acteurs qui soutiennent ce travail. Toutes les autres communes ont un temps d'accès aux services supérieur à neuf minutes. La figure 27 ci-avant présente de façon cartographiée ces deux derniers critères décisifs.

Dans un second temps, trois autres critères ont été définis comme **semi-décisifs** (considérés dans leur ensemble et non individuellement : si deux ou trois éléments sur trois ne répondent pas au critère, la commune n'est pas intégrée) :

- **altitude moyenne des habitants par commune** supérieure à 1000 mètres (indicateur calculé grâce à des données INSEE, IGN et *Open Street Map* et grâce à leur couplage sur SIG) ;

- **densité de population inférieure à 30 habitants/km<sup>2</sup>** en 2015. Même si les débats sur le seuil de faible densité continuent, il paraissait intéressant de mémoriser ce critère et de s'appuyer sur un seuil défini par l'INSEE et le CGET, qui finance ce travail. Par ailleurs, le seuil des espaces "désertifiés", selon l'appellation de l'INSEE, fixé à 10 habitants/km<sup>2</sup>, aurait pu être retenu pour une majorité des communes puisque, de la même façon que pour les temps d'accès aux services d'usage de la vie courante, seules quelques-unes dépassent ce seuil (Verchaix, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Queige, Villard-sur-Doron, Beaufort, Hauteluce ainsi que Lanslevillard - intégrée dans Val Cenis - et Aiguilles).

- **part des résidences principales en 2013**. Bien qu'issu de données officielles de l'INSEE, ce critère ne peut être considéré à part entière car il se base sur les déclarations des habitants. Ainsi, de nombreux résidents secondaires déclarent leur résidence de vacances en tant que résidence principale pour des questions fiscales et électorales (Pierre *in* Carpentier et Gerber, dir), 2013). Cela bouleverse donc la véracité de cette donnée. Malgré tout, comme les deux précédents critères, celui-ci est un indicateur relativement parlant, puisqu'il signale un ordre de grandeur des résidences secondaires.

La figure 28 ci-après répertorie ces critères semi-décisifs.

Enfin, deux éléments majeurs ont été considérés :

- la présence d'**au moins une vallée**, regroupant **plusieurs communes**, dans chacun des **six départements** alpins sélectionnés ;

- la présence de territoires tout autant **validés par les critères précédents que souhaités par les financeurs** de la thèse.

A partir de ces différents éléments, un certain nombre de terrains ont pu être présélectionnés. Une phase d'observation *in situ* au cours du mois de novembre 2016 a permis d'**affiner** le choix entre deux terrains restants comme cela a été le cas dans plusieurs départements :

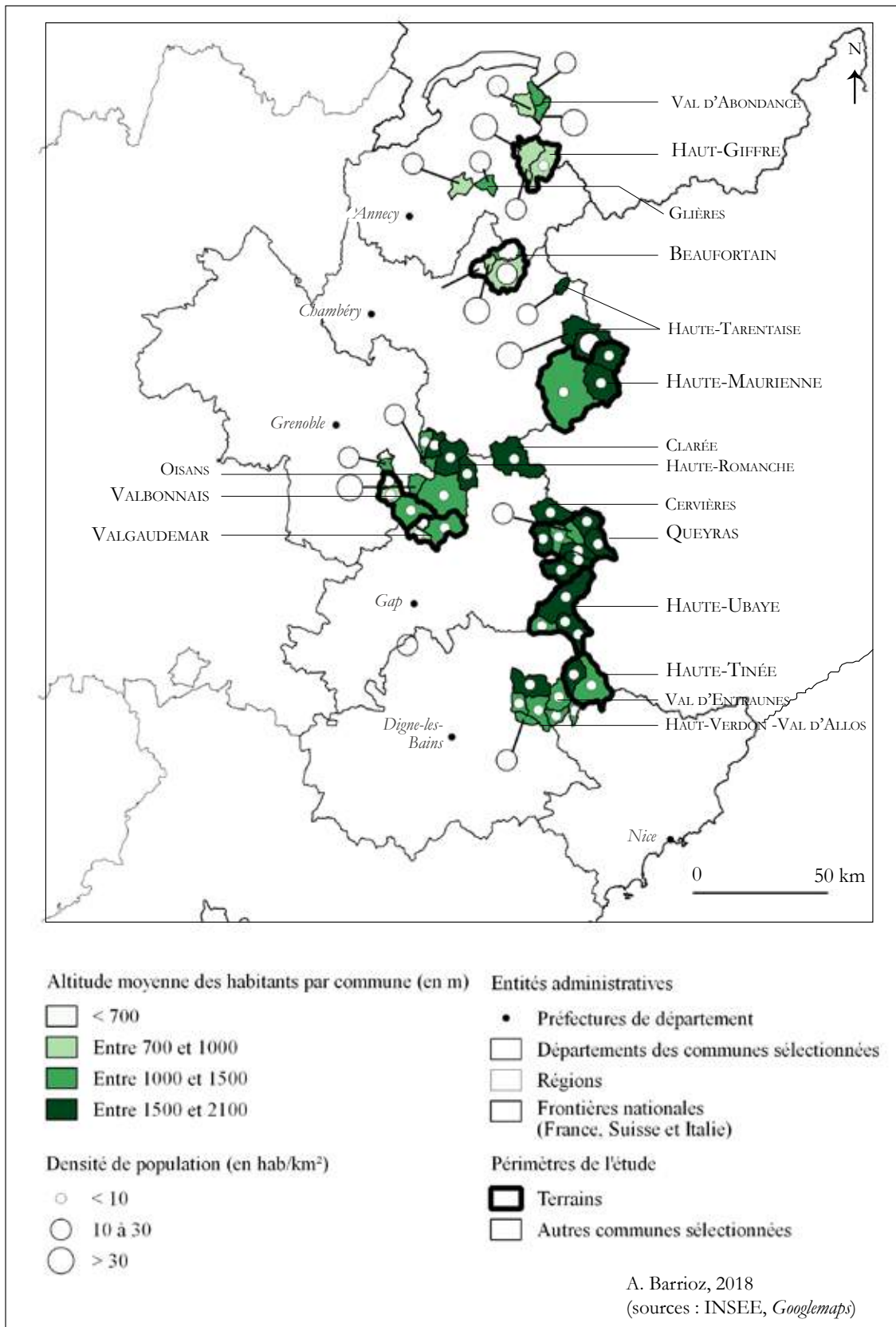
- en Haute-Savoie, le choix s'est fait suite à des occasions de rencontres dans le Haut-Giffre alors que dans le Val d'Abondance ce travail ne trouvait pas d'écho ;

- en Isère, la question s'est posée entre les vallées du Vénéon, de la Romanche et du Valbonnais. Cette dernière a été retenue puisque tous les critères s'accordaient, que l'activité touristique y est moindre que dans le Vénéon (Venosc rattachée aujourd'hui aux Deux-Alpes) et que la situation de confins est davantage présente que dans le cas de Mizoën, Besse et Clavans-en-Haut-Oisans pour la Romanche ;

- dans les Hautes-Alpes, les territoires ne manquent pas. Toutefois, la Clarée ne compte qu'une seule commune dans la configuration attendue (Névache), par ailleurs déjà étudiée par J. Delahaye dans son mémoire de M2 (2014). En Haute-Romanche, La Grave et Villar d'Arène auraient pu être intégrés à l'étude, surtout dans le cadre de la fermeture de la route D1091 à la suite de l'effondrement d'un tunnel (figure 27, "cas exceptionnel"), aujourd'hui réouvert. Cette situation a déjà été étudiée (Peyrache-Gadeau et *al.*, 2016 ; Doceul et Sanchez, 2016) et a déjà fait l'objet d'un projet de recherche 2016-2018 du Labex ITEM « *Trajectoires adaptatives de la Haute-Vallée de la Romanche* ». Le Queyras a donc paru plus intéressant, d'autant plus qu'il présentait en 2016 de nombreuses initiatives locales souhaitant dynamiser le territoire. En outre, étant donné l'intérêt du Valgaudemar, le choix a été de considérer aussi cette deuxième vallée, mais en s'intéressant uniquement aux politiques publiques de maintien et d'accueil de la population. C'est une des « *réduction[s]* » (Gentelle, 2011, p. 103) du périmètre de terrain pour maintenir les objectifs



Figure 28 : critères semi-décisifs ayant permis de choisir les huit terrains



de thèse dans le temps imparti.

- dans les Alpes-de-Haute-Provence, c'est un déplacement sur le terrain qui a permis de confirmer l'intérêt de sélectionner la Haute-Ubaye plutôt que le Val d'Allos dont certains critères correspondaient moins (activité touristique hivernale moindre, part des résidences principales, etc.).

- dans les Alpes-Maritimes, la Haute-Tinée a été préférée au Val d'Entraunes déjà partiellement étudié par N. Ortar (2006).

Cette phase d'« *observation exploratoire* » (Morange et al., 2016) à travers les Alpes françaises au cours de l'automne 2016 a finalement permis de distinguer huit hautes vallées alpines dont les caractères montrent une certaine unité alors même que certains traits les distinguent particulièrement.

## 2.2 Un panorama des hautes vallées alpines entre unité et spécificités

Les hautes vallées alpines sélectionnées ont été choisies pour leurs **similitudes** ainsi que pour leurs **singularités** tant d'un point de vue géomorphologique, démographique qu'économique et politique.

Les hautes vallées alpines sélectionnées présentent **deux formes d'organisation géomorphologique**. Le Giffre, la Maurienne, le Valbonnais, le Valgaudemar, l'Ubaye et la Tinée sont des **vallées** au sens strict. De forme allongée, elles s'étirent plus ou moins le long d'un cours d'eau principal. La Maurienne est ainsi la plus grande vallée alpine française (Landel et Leroux, 2012). Cette situation est selon certains à l'origine d'un cloisonnement, comme le soulignait Y. Bravard dans le cas de la Haute-Tinée en 1961. Les autres vallées sélectionnées, le Beaufortain et le Queyras, sont désignées communément par le nom du **massif** montagneux, même si elles satisfont à la description de la vallée, avec, toutefois, plusieurs petites vallées convergentes. A ce titre, H. Viallet (1998) parle d'« *île de montagne* » au sujet du Beaufortain (1998). Plusieurs vallées se distinguent à l'intérieur de ces deux massifs. Cette organisation joue un rôle, parmi d'autres facteurs, dans les dynamiques socio-spatiales de ces territoires de montagne comme on peut le voir avec la zone artisanale de Queige installée dans cette portion de vallée en auge (photographie 45).

**Photographie 45** : Vallée du Doron à Queige (Beaufortain) (A. Barrioz, 18 août 2018)



De près de 2200 hectares pour la plus petite commune (Villar-Loubière dans le Valgaudemar) à plus de 45 000 hectares pour la plus grande (Val Cenis en Maurienne), les communes sélectionnées s'organisent autour de chefs-lieux principaux (figures 20 à 26) qui sont rarement des téléstokomes et qui se situent peu souvent sur les coteaux où se trouvent davantage des hameaux. Par exemple, Boudin est un des hameaux savoyards peuplés à l'année et installé sur des pentes à plus de 40 % (Laslaz, coord., 2015) (figure 21). Ainsi, les altitudes moyennes des lieux d'habitation par commune sont relativement élevées, notamment pour la Haute-Maurienne, le Queyras, la Haute-Ubaye et la Haute-Tinée (figure 26).

En termes de population, les huit hautes vallées alpines se distinguent entre elles. Quand le Beaufortain accueille près de 4400 habitants (recensement de 2015 - donnée 2017 - tableau 4), d'autres vallées sont beaucoup moins peuplées. C'est le cas du Valbonnais et du Valgaudemar, avec respectivement 362 habitants et 276 habitants en 2015. Tout en relativisant les faibles densités des communes intégrées en 2007 dans les Parcs nationaux alpins, L. Laslaz questionne l'expression de « *territoires du vide* » appliquée aux communes comme Bessans, Termignon (devenue Val Cenis après fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017), La Chapelle-en-Valgaudemar, Valjouffrey ou encore Saint-Etienne-de-Tinée (2007, p. 81). En effet, les densités moyennes d'habitants par km<sup>2</sup> dans chacune des vallées de ces communes sont faibles. Seuls le Haut-Giffre et le Beaufortain se distinguent des six vallées plus au Sud avec plus de 20 habitants au km<sup>2</sup>.

De plus, comme cela a déjà été dit dans le cas des 62 communes présélectionnées, la tendance de la démographie est à la baisse dans une majorité de ces territoires. Les tendances de l'évolution sur près d'un demi-siècle et sur le XX<sup>e</sup> siècle uniquement (1968-1999) sont similaires pour toutes les vallées. Si sur ces deux périodes, le gain d'habitants a existé dans le Haut-Giffre (57 % en 47 ans et 45 % entre 1968 et 1999) et dans le Queyras (30 % et 28 %), ce n'est pas le cas des autres vallées qui en ont toutes perdu dans des proportions plus ou moins importantes. En 2017, le Valgaudemar a perdu plus d'un tiers de la population par rapport à 1968. Ces chiffres s'accordent globalement à ceux présentés par L. Laslaz en 2007, selon qui cette vallée avait perdu près d'un tiers de ses habitants en quinze ans (1975-1990) dans les trois quarts des communes. De même, en 1999, la Haute-Maurienne avait perdu 27 % de sa population par rapport à la fin des années 1970.

En revanche, l'évolution au cours de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle (1999-2017) est plus positive. Une majeure partie des hautes vallées a gagné quelques habitants (de 2 à 8 %). La Haute-Tinée est marquée par une légère déprise (-4%) et le Valgaudemar par des pertes plus importantes (-26%). L'évolution plus récente (2010-2017) montre que la tendance s'est inversée dans certaines vallées, dans le sens de la baisse comme dans le Beaufortain (-3%), le Valbonnais (-1%), le Queyras (-1%), la Haute-Ubaye (-11%) ou de l'augmentation (Haute-Tinée +11 %). Dans certains cas, l'évolution reste positive mais avec un ralentissement comme dans le Haut-Giffre et la Haute-Maurienne. Dans le Valgaudemar, c'est aussi un ralentissement de l'évolution négative qui a lieu depuis 2010 mais la décroissance est toujours là. Cela amène à relativiser la déprise généralisée dans toutes les vallées, de même que la *Typologie des campagnes françaises* (Barczak et al., 2012), qui au-delà d'être un indicateur à un temps *t*, ne permet pas de distinguer les territoires et leurs spécificités à très grande échelle.

Les causes de ces fluctuations sont diverses mais l'on peut déjà noter que certaines vallées ont été au cœur, entre 2008 et 2013, de départs vers d'autres territoires. Cela a été le cas du Queyras dont le solde apparent des entrées et sorties était de -15% dans cette période de cinq ans. Dans une moindre proportion, le Haut-Giffre, le Beaufortain, la Haute-Maurienne et la Haute-Ubaye ont aussi été des espaces quittés. A l'inverse, le Valbonnais a été une terre d'accueil pour quelques personnes en 2008 et 2013 (+7 %).

A travers ces chiffres, la question des activités que l'on trouve dans ces vallées est indirectement interrogée. Si les taux de chômage sont relativement faibles dans la majeure partie des territoires, il faut noter les taux plus importants en Haute-Ubaye (7%), dans le Valbonnais (8%) et le Valgaudemar (11%), même si certains restent comparables au taux national (9,3 % fin 2018). La perte importante d'habitants dans ce dernier est-elle en partie due au déclin de l'emploi peu présent dans la vallée ?

A ce titre, le **tourisme** est une activité qui, dans certaines vallées, devient de plus en plus lucrative. Une majeure partie possède des stations qui proposent des domaines de ski alpin plus ou moins développés. Dans le Haut-Giffre, on trouve Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval ; dans le Beaufortain, Bisanne 1500 (Villard-sur-Doron) relié aux Saisies (Hauteluze), et Arêches (Beaufort) ; en Haute-Maurienne, Val Cenis, Bessans et Bonneval-sur-Arc ; dans le Queyras, Ceillac, Arvieux, Molines-en-Queyras relié à Saint-Véran, et Abriès ; en Haute-Tinée, Auron (Saint-Etienne-de-Tinée). Des domaines de ski nordique sont aussi présents. Seul le Valbonnais ne fait pas l'objet d'une politique de développement touristique hivernal. Néanmoins, l'alpinisme est encore bien présent dans cette vallée, tout comme en Haute-Maurienne et dans le Valgaudemar.

L'économie touristique des vallées est rythmée par la **saisonnalité**. L'activité définie par N. Savelli comme une « *vitrine du tourisme durable* » (2012, p. 1), est plus dynamique en été dans le Valbonnais et le Valgaudemar. Les autres territoires bénéficient d'une économie estivale relativement développée contrairement aux grandes stations touristiques des vallées avoisinantes comme l'Arve, la Tarentaise ou le Briançonnais. Ainsi, environ un quart des emplois sont saisonniers dans le Beaufortain et en période estivale (contre 53,4 % en hiver en Tarentaise) et 31,9 % en été (Laslaz, coord. 2015, p. 46).

Le tourisme joue donc un rôle important dans le **dynamisme démographique** des vallées. Dans le cas du Beaufortain, H. Viallet conclut ainsi son ouvrage : « *sans les revenus apportés par le tourisme, la vallée serait désertée...* » (1998, p. 220). Certaines stations de ski présentent davantage une vie à l'année que d'autres, même si les commerces et services sont moins ouverts dans une semaine d'intersaison. C'est le cas par exemple de Sixt-Fer-à-Cheval, Arêches, Ceillac, Arvieux ou encore Abriès. Bisanne 1500, Les Saisies et de façon moindre Auron, sont des "hameaux morts" en intersaison.

Dans certaines hautes vallées alpines, il existe une **diversification** des activités qui a favorisé l'installation à l'année de populations variées. Dans le Beaufortain, la Haute-Maurienne, le Queyras ou encore la Haute-Ubaye, **P'élevage** se maintient, grâce à la double activité (moniteurs-agriculteurs, employés des remontées mécaniques-agriculteurs...). Elle est aussi dynamisée dans les deux vallées de Savoie par l'Appellation d'Origine Protégée « *Beaufort* » qui valorise la production laitière bovine à l'année et au-delà du périmètre des territoires. Dans une majeure partie des vallées, on retrouve des élevages ovins, de façon plus marquée dans les Alpes du Sud, et notamment en Haute-Ubaye et Haute-Tinée. Selon E. Bordessoule, « *traditionnellement, la Maurienne et la Tarentaise marquaient la limite de l'aire d'expansion de la grande transhumance provençale* » (2002, p. 232). Il y a aujourd'hui des troupeaux d'ovins qui pâturent encore plus au Nord et notamment dans les alpages du Beaufortain.

Par contre, les cultures maraîchères et céréalières restent résiduelles dans les hautes vallées alpines, alors qu'on sait qu'elles existaient auparavant, notamment à Saint-Véran où l'emplacement du village correspond aux derniers champs de seigle (Bart *in* Veyret, 2001). Enfin, dans certaines vallées, l'économie agricole, aujourd'hui peu développée, était aussi marginale à une autre époque. Pour F. Boulet, « *l'économie agricole [...] de Matheysine (qui comprend le Valbonnais) porte le cachet de l'isolement : une économie complètement fermée, sans échange. Les circonstances de la guerre ne les touchent guère* » (Boulet, 2008, p. 50).



Tableau 4 : quelques éléments de présentation des huit hautes vallées alpines (A. Barrio, 2018 ; source : INSEE)

Type de critère		DÉPARTEMENT	HAUTE-SAVOIE (74)	SAVOIE (73)		ISÈRE (38)	HAUTES-ALPES (05)		ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)	ALPES MARITIMES (06)
Territoire	Indicatif	Nom du terrain	Haut-Giffre	Beaufortain	Haute-Maurienne	Valbonnais	Valgaudemar	Queyras	Haute-Ubaye	Haute-Tinée
		Territoire de vie	Cluses	Albertville	Modane	La Mure	Saint-Bonnet en Champsaur	Guillestre	Barcelonnette	Nice
		EPCI	CC des Montagnes du Haut Giffre	Communauté d'agglomération Arlysère	CC Haute-Maurienne - Vanoise - Terra Modana	CC de la Matheysine, du pays de Corps et des vallées du Valbonnais	CC du Champsaur-Valgaudemar	CC du Guillestrois et du Queyras	CC des Vallées de L'Ubaye - Serre-Ponçon	Métropole-Nice-Côte d'Azur
		Communes	Verchaix - Samoëns - Sixt-Fer-à-Cheval	Queige - Villard-sur-Doron - Hauteluce - Beaufort	Val Cenis - Bessans - Bonneval-sur-Arc	Le Périer - Chantelouve - Valjouffrey	Saint-Maurice en Valgodemard - Villar-Loubière - La Chapelle-en-Valgaudemar	Château-Ville-Vieille - Arvieux - Ceillac - Molines-en-Queyras - Saint-Véran - Aiguilles - Abriès - Ristolas	La Condamine-Châtelard - Val d'Oronaye - Saint-Paul-sur-Ubaye	Saint-Dalmas-le-Selvage - Saint-Etienne-de-Tinée
Particularités montagnardes	Semi-décisif	<b>Altitude moyenne des lieux d'habitation (foyers fiscaux) par commune en m</b>	820	942	1523	1054	1029	1674	1584	1466
	Indicatif	Altitude moyenne en m	1362	1475	2441	1852	1941	2247	2267	2102
		Altitude moyenne des chefs-lieux de commune en m	757	812	1456	1009	1058	1613	1485	1306
		Superficie moyenne en ha	7725	6746	24057	6928	6221	6368	9331	12679
Population	Semi-décisif	<b>Densité moyenne en hab/km<sup>2</sup></b>	24	21	5	3	2	5	2	4
	Indicatif	Population (1968)	2481	4480	3529	449	424	1882	591	1701
		Population (1982)	2912	3903	2196	310	375	2194	528	1901
		Population (1999)	3587	4161	2574	355	374	2414	483	1651
		Population (2010)	3765	4525	2670	365	304	2476	545	1430
		Population (2017) - recensement 2015	3886	4378	2751	362	276	2440	487	1590
		Evolution en 47 ans (1968-2015) en %	57	-2	-22	-18	-35	30	-18	-7
		Evolution au XX <sup>e</sup> siècle (1968-1999) en %	45	-7	-27	-21	-12	28	-18	-3
		Evolution au XXI <sup>e</sup> siècle (1999-2017) en %	8	5	7	2	-26	1	1	-4
		Evolution récente (2010-2017) en %	3	-3	3	-1	-9	-1	-11	11
		Evolution récente (2010-2017) en hab.	121	-147	81	-3	-28	-36	-58	160
		Solde naturel (indicateur de vieillissement)	1	1	3	-2	-3	5	0	-2
		Variation de la population due au solde apparent des entrées/sorties : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 en %	-1	-3	-2	7	1	-15	-6	0
Taux de chômage moyen des 15 à 64 ans en 2013 en %	5	3	2	8	11	4	7	2		

**Tableau 5 : existence ou non de SCoT dans les huit hautes vallées alpines sélectionnées**  
(A. Barrioz, 2018 ; sources : sites internet des structures porteuses)

Type de critère		DÉPARTEMENT	HAUTE-SAVOIE (74)	SAVOIE (73)		ISÈRE (38)	HAUTES-ALPES (05)		ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)	ALPES MARITIMES (06)
Territoire	Indicatif	Nom du terrain	Haut-Giffre	Beaufortain	Haute-Maurienne	Valbonnais	Valgaudemar	Queyras	Haute-Ubaye	Haute-Tinée
		Territoire de vie	Cluses	Albertville	Modane	La Mure	Saint-Bonnet en Champaur	Guillestre	Barcelonnette	Nice
		EPCI	CC des Montagnes du Haut Giffre	Communauté d'agglomération Arlysère	CC Haute-Maurienne - Vanoise - Terra Modana	CC de la <i>Matheysine, du pays de Corps et des vallées du Valbonnais</i>	CC du <i>Champsaur-Valgaudemar</i>	CC du <i>Guillestrois et du Queyras</i>	CC des <i>Vallées de L'Ubaye - Serre-Ponçon</i>	<i>Métropole-Nice-Côte d'Azur</i>
		Communes	Verchaix - Samoëns - Sixt-Fer à-Cheval	Queige - Villard-sur-Doron - Hauteluce - Beaufort	Val Cenis - Bessans - Bonneval-sur-Arc	Le Périer - Chantelouve - Valjouffrey	Saint-Maurice en Valgodemard - Villar-Loubière - La Chapelle-en-Valgaudemar	Château-Ville-Vieille - Arvieux - Ceillac - Moline-en-Queyras - Saint-Véran - Aiguilles - Abriès - Ristolas	La Condamine-Châtelard - Val d'Oronaye - Saint-Paul-sur-Ubaye	Saint-Dalmas-le-Selvage - Saint-Etienne-de-Tinée
Politiques et développement local	Indicatif	Existence d'un SCoT	En cours en 2017 (avec deux autres intercommunalités)	SCoT Arlysère	En cours en 2017 (diagnostic réalisé) - porté par le <i>Syndicat de Pays de Maurienne</i> . Dans la synthèse : "2. Un territoire à fort potentiel, dont l'attractivité reste insuffisante. Un cadre de vie recherché, auquel les centres-bourgs ne répondent pas".	En projet en 2017 - porté par la Communauté de communes de la <i>Matheysine</i>	SCoT Gapençais	SCoT du Briançonnais	En projet en 2017 - porté par le <i>Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance</i>	En cours d'élaboration en 2017
		Année		2012			2013	2017		
		Structure porteuse		Communauté d'agglomération Arlysère			Syndicat mixte du <i>SCoT de l'Aire gapençaise</i>	Communauté de communes du Briançonnais		
		Objectif(s) majeur(s)		"Un avenir équilibré au service de la population dans une logique de développement durable"			"L'Aire Gapençaise en 2030 : Construisons ensemble notre territoire de demain"	/		
		Objectifs en matière d'accueil et de résidents permanents		I.1. Organisation générale de l'espace. Objectif 1 : accueil d'au minimum 8000 nouveaux habitants (migrants ou non) dans la totalité de l'agglomération			"III. Organiser le développement résidentiel sur tout le territoire : 1. Conforter l'aire gapençaise comme territoire d'accueil pour les résidents permanents et saisonniers"	/		

D'autres activités mettent en avant les singularités des huit hautes vallées alpines. Certaines accueillent des **entreprises** dans des domaines variés. Ainsi le Beaufortain a connu entre 2001 et 2006 une augmentation de près de 25 % de nouvelles entreprises installées (Arlysière, 2012). Certaines vallées ont une économie entrepreneuriale plus résiduelle et fragile. C'est le cas du Valbonnais où la commune du Périer accueille une petite production d'eau minérale (Valécrin) en faillite en 2016 et rachetée en 2017 par le groupe *Ogeu* (quatrième producteur français d'eau en bouteille).

Dans cette même vallée, l'eau est aussi une ressource exploitée par l'**hydroélectricité**, comme c'est le cas dans le Haut-Giffre, la Haute-Maurienne ou le Beaufortain. A ce titre, dans ce dernier, H. Favre qui est à l'origine de nombreuses actions visant au développement de son territoire, a dit que « *d'un strict point de vue comparable, le Beaufortain c'est comme j'aime à le rappeler sous forme de boutade, quatre communes, quatre mille habitants (un peu plus), quatre barrages hydrauliques* » (Favre in Jagou, 2010, p. 28), preuve que cette activité n'est pas négligeable.

Enfin, d'autres emplois font vivre ces vallées. En Haute-Tinée, « *les habitants vivent essentiellement d'emplois du secteur public : enseignement, voirie, Office national des forêts, conseil départemental etc.* » (Héliou et Christoffe in Bernard et al., 2017, p. 216). La **silviculture** reste relativement peu développée à l'échelle de toutes les hautes vallées par rapport au potentiel qu'elles présentent, hormis dans le Queyras.

Le développement de ces activités et les dynamiques socioéconomiques des hautes vallées alpines sont liés aux politiques locales et aux orientations stratégiques à différentes échelles. En s'accordant avec les volontés nationales, certaines vallées ont connu des fusions de **communes** et d'**intercommunalités** ces dernières années. En Haute-Maurienne, cinq communes (Bramans, Sollières-Sardières, Termignon, Lanslebourg et Lanslevillard) ont fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour créer la commune nouvelle de Val Cenis. En Haute-Ubaye, ce sont Meyronnes et Larche qui constituent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 Val d'Oronaye. A une plus large échelle, la Communauté de communes du Beaufortain (CCB) a été intégrée à la Communauté d'agglomération Arlysière. De la même façon, la Communauté de communes des Vallées du Valbonnais a été intégrée à la Communauté de Communes de la Matheysine. La Communauté de communes du Valgaudemar s'est couplée avec celle du Champsaur, de même que celle du Queyras avec celle du Guillestrois. De façon encore plus large, la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye est devenue Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon. Quant à celle des stations du Mercantour (Haute-Tinée), elle a été aspirée dans la Métropole Nice Côte d'Azur.

A travers ces exemples, les politiques actuelles s'orientent vers des **projets de territoires** visant notamment à développer le tourisme, ce qui permet aussi de valoriser l'environnement de ces hautes vallées. Dans le cas de la Haute-Tinée par exemple, « *les nouvelles actions portées dans l'arrière-pays par les aménageurs, élus, institutionnels (événements culturels ou ludiques, amélioration des routes et des transports collectifs, valorisation des sports de nature et équipements en tous genres) semblent aller vers une touristification des lieux. En fait, elles conduisent beaucoup plus à les rendre attrayants pour les loisirs de la population départementale et monégasque et participent surtout à l'amélioration du cadre et à la qualité de vie des territoires pour ses habitants permanents* » (Héliou et Christoffe in Bernard et al., 2017, p. 229). Néanmoins, comme le montre le tableau 5 un certain nombre de vallées sont intégrées dans des Schémas de Cohérence Territoriale dont certains axes concernent directement les résidents à l'année.

Il ressort donc dans certains domaines une unité des dynamiques des hautes vallées alpines (déclin démographique par exemple). Elles se distinguent cependant par des singularités qui se retrouvent notamment dans leurs propres histoires.

### 2.3 De l'importance du contexte historique

Les hautes vallées alpines sont fréquentées depuis la **Préhistoire** (Jourdain-Annequin et Le Berre, dir., 2004). Bercées aujourd'hui par des mouvements saisonniers, elles ont longtemps été influencées par des mouvements de populations. En Maurienne notamment, de nombreux objets ont indiqué la présence d'habitants installés au-dessus de 1000 mètres d'altitude dès le V<sup>e</sup> siècle avant notre ère et, preuve qu'elles y étaient bien établies, elles étaient dotées d'une « *grande richesse matérielle* » (Bozon, 1986, p. 93). Dès l'âge du bronze, les populations ligures et celtes ont été les premières à se fixer dans le Beaufortain (Viallet, 1998). Ainsi, même si tout le secteur n'était pas aussi dense qu'à d'autres périodes, les vallées alpines étaient déjà bien occupées à l'époque romaine (Bozon, 1986 ; Jourdain-Annequin et Le Berre, dir., 2004). Elles sont donc marquées depuis des siècles par la **succession de périodes de (re) peuplements et de crises démographiques**.

C'est le cas du Queyras qui, déjà au XV<sup>e</sup> siècle, avait vu le **départ** d'environ 500 familles (Estienne, 1988). Différents facteurs d'émigration depuis les vallées sont mis en avant dans la littérature. A certaines époques, la situation d'isolement aurait nui au développement de quelques vallées. Dans le Beaufortain, selon H. Viallet (1998), la qualification de « *bout du monde* » a été employée par le procureur fiscal Maurice Barfelly en 1635 et celle de « *cul de sac* » par le secrétaire de la communauté à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La route longeant le Doron pour relier la vallée au bourg de Conflans (près d'Albertville) était déjà pensée en 1780 comme « *le plus grand mobile pour faire sortir le peuple de cette inaction où il est détenu pendant l'hiver, ouvrirait le commerce en cette vallée, y attireroit l'étranger, et encourageroit quelques fabriques en pelleterie et tannerie...* » (Blanc *in* Viallet, 1998, p. 33). En effet, certaines vallées étaient enclines à d'importants départs de populations, voire à l'encouragement de leur départ pour des espaces plus dynamiques. Les fluctuations étaient aussi largement saisonnières.

Au Petit Âge Glaciaire, l'**émigration saisonnière** grâce aux remues était une « *souape de sécurité* » qui permettait le maintien de l'équilibre entre population et ressources peu abondantes l'hiver (Viallet, 1998, p. 21). Ces vallées ont donc été marquées par d'importants **échanges**, notamment par des activités de colportage et de contrebande. Aux XVI et XVII<sup>e</sup> siècles, le Piémont italien accueillait déjà des Bessanais, partis en tant que commerçants, porteurs de sièges, cuisiniers, etc., de façon permanente ou saisonnière, pendant l'hiver (Collomb, 1989 ; Tracq, 2000). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, même si la frontière administrative était plus difficile à franchir qu'à d'autres périodes, elle n'en était pas moins « *fructueuse* » (Estienne, 1988, p. 79), au cœur d'échanges économiques divers. Mais si ces relations avec l'extérieur ont permis de maintenir une certaine économie, elles ont aussi encouragé indirectement une **émigration plus permanente**.

Cette situation s'est retrouvée en Ubaye où de nombreux habitants sont partis s'installer au Mexique dès le **XIX<sup>e</sup> siècle**, à la suite de Jacques Arnaud qui a quitté Barcelonnette pour la Louisiane en 1805. Le commerce du chanvre, de la laine et des soieries était intrinsèquement lié à l'histoire de cette vallée d'où émigrèrent en 1818 les deux autres frères Arnaud, qui, avec Jacques ont été les premiers à partir ouvrir un magasin de tissus à Mexico. Selon P. Martin, « *au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'émigration vers le Mexique a remplacé l'émigration saisonnière. A la fin du siècle, ils seront 5000 à avoir franchi l'océan* » (Martin, 2008, p. 176), pour une population d'environ 15 000 habitants à la même époque (Avocat, 1970). Dans la vallée voisine de la Haute-Tinée, les départs d'habitants étaient aussi présents. En 1858, il y avait 201 habitants à Saint-Dalmas-le-Selvage et 115 à Saint-Etienne-de-Tinée (Bravard, 1961). A cette date, les recensements sardes indiquaient « *188 départs (périodiques ou non) de moins de 30 ans, contre 133 plus âgés* » (*id.*, p. 52). Malgré ces pertes démographiques, les économies des vallées sont restées relativement stables.



Dans le Beaufortain, l'**émigration** a atteint aussi un pic au XIX<sup>e</sup> siècle (Viallet, 1988). En 1837, les 3050 habitants se répartissaient entre le bourg de Saint-Maxime (actuel Beaufort), le village d'Arêches et vingt-quatre hameaux (*id.*). La vallée qui repose sur un système agropastoral était bercée par des migrations saisonnières internes et de plus en plus par des départs, principalement de célibataires masculins, vers d'autres vallées (maçons à Samoëns par exemple) et villes où ils étaient domestiques, merciers, colporteurs, etc. (*ibid.*). Dans le Queyras aussi, les échanges avec les vallées voisines et piémontaises étaient au cœur de « *migrations de détail* » (Bordessoule *in* Bordessoule, dir., 2002, p. 232). La construction de routes plus praticables qui reliaient les vallées aurait contribué à favoriser l'émigration, notamment dans le cas du Beaufortain (Viallet, 1998), de l'Ubaye dès 1883 (Martin, 2008) ou de la Maurienne dès 1871 avec l'ouverture du tunnel du Fréjus (Bozon, 1986). Dans cette dernière, « *le peuplement atteint son apogée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle* » avec 41 000 habitants en 1800 dans toute la vallée et plus de la moitié de la population à plus de 1000 mètres (Bozon, 1986, p. 95). Mais comme dans les autres vallées, l'émigration se met **durablement** en place à partir de la moitié du siècle. Pour R. Blanchard (1956), la Maurienne aurait perdu plus de 30 000 personnes entre 1848 et 1936 (départs, décès, etc.). L'attrait vers des espaces qui offrent des opportunités de travail intéressantes comme en ville et certaines contraintes (isolement, climat, etc.) dans les vallées sont les deux principales raisons qui encourageaient les départs. Le fort développement industriel et hydroélectrique de la vallée n'avait pas réussi à favoriser le maintien de la population (Bozon, 1986).

Le traité de Turin en 1860 a marqué un tournant dans l'évolution de ces vallées. Selon H. Viallet (1998), le rattachement de la Savoie à la France, largement plébiscité (1361 "oui" sur 1396 inscrits dans le Beaufortain) aurait permis de sortir la vallée d'une certaine stagnation. A la même date, le Comté de Nice qui intégrait la Haute-Tinée était rattaché à l'arrondissement de Grasse afin de créer le département des Alpes-Maritimes. Les liens créés apparaissent finalement en demi-teinte. Le début du percement du tunnel du Fréjus et la perspective d'une ouverture favorisant les échanges avec l'ensemble de la vallée ont provoqué, à partir des années 1870, la baisse de la circulation et des échanges en Haute-Maurienne et le déclin des villages comme Lanslebourg (Collomb, 1989). Pour certains, ces territoires sont alors devenus des « *périphéries de la France* » (Héliou et Christoffe *in* Bernard et *al.*, 2017, p. 214). Les échanges commerciaux par-delà la frontière nouvellement administrative ont ainsi favorisé une plus large échelle.

Au **XX<sup>e</sup> siècle**, la dépopulation s'est accentuée dans un certain nombre de vallées alpines où la population se regroupait progressivement autour des principaux villages (Bart *in* Veyret, 2001). C'est notamment le cas de Bessans qui, entre 1906 et 1982, a vu sa population passer de 821 à 273 habitants (Poche, 1999). Mais les densités de population étaient plus élevées qu'aujourd'hui. En 1920, J. Robert indiquait que le Valgaudemar n'avait une « *densité que de 22* » habitants par km<sup>2</sup> (1920, p. 44), due à un exode engagé dans les années 1860. En Haute-Maurienne, elle atteignait « *même 18 au km<sup>2</sup>* » (*id.*, p. 50). Aujourd'hui, ces mêmes vallées sont peuplées respectivement de 2,4 et 5,3 habitants par km<sup>2</sup>. Certaines parties des Alpes françaises accueillent effectivement moins d'habitants qu'il y a quelques siècles.

En Tinée, l'**exode rural** qui a eu lieu **avant la Première Guerre mondiale** a été plus intense en altitude et a touché des populations plus âgées par rapport au bas de la vallée où les jeunes partaient davantage (Bravard, 1961). En Haute-Maurienne, la commune de Bessans a perdu presque la moitié de sa population en 1900 par rapport au siècle précédent, « *bon nombre de Bessanais [étant] partis « faire le taxi » à Paris* » (Petit, 2016, p. 19) et notamment à Levallois-Perret. Cependant, le critère altitudinal n'est pas suffisant pour comprendre ces migrations, d'autant moins que dans le cas de ces deux vallées, la zone la plus riche à cette époque, notamment au niveau agricole, se trouvait à plus de 1000 mètres (Bravard, 1961 ; Bozon, 1986) et constituait donc hypothétiquement, un gage de maintien de la population.

Le **contexte de guerre** a accéléré la **dépopulation**. En Tinée, la guerre de 1914-1918 puis la période d'entre-deux-guerres entre 1930 et 1945 sont le témoin de balances démographiques négatives (-1,3 % par an selon Y. Bravard, 1961). Cependant, la Seconde Guerre mondiale a davantage marqué ces vallées. Toujours en Tinée, l'effectif de 1954 s'est réduit de 47 % par rapport à 1861 (Bravard, 1961). Certaines hautes vallées ont été détruites plus ou moins entièrement. Bessans a été incendié par les troupes allemandes en 1944 (Poche, 1999). En Haute-Ubaye, les forts Maginot ont prolongé les combats jusqu'en 1945, entraînant un exode des habitants. Les villages de Meyronnes et Larche ont été complètement détruits par les Allemands lors de leur départ le 20 avril 1945. L'Ubayette garde d'ailleurs encore aujourd'hui les stigmates de cette guerre. Par exemple, la forêt de la commune de Val d'Oronaye a été mitraillée et endommagée d'éclats d'obus qui la rendent encore difficilement exploitable.

A l'inverse, plus loin de la frontière franco-italienne, d'autres vallées ont été davantage des **abris**. Même, dans ce contexte de guerre, selon F. Boulet, « *jamais peut-être, les habitants des Alpes et d'ailleurs n'ont été autant « attirés par les montagnes » dans leur histoire* » (2008, p. 405). Dans certaines vallées comme le Valgaudemar « *dès le printemps 1941, les hauts pays alpins deviennent, lors des fins de semaine et des jours fériés, les refuges de consommateurs [...]. Les qualités nourricières de ces montagnes sont redécouvertes* » (*id.*, p. 123). A titre d'exemple, dans le Queyras, et notamment à Abriès et Ristolas où les combats étaient moins présents que dans la vallée voisine de l'Ubaye, « *une famille comptant cinq membres, possédant cinq vaches laitières, obt[enait] un bénéfice net de 12 000 Francs en 1942. Cette haute vallée form[ait] un monde clos qui se suffis[ait] à lui-même* » (*ibid.*, p. 51). Néanmoins, progressivement, les femmes ont exprimé aussi des envies d'ailleurs. Elles ont joué un rôle dans l'accélération de l'exode en Maurienne (Bozon, 1986), mais aussi en Tinée (Bravard, 1961) et dans le Queyras (Boulet, 2008).

Ainsi, **après 1945**, certaines vallées ont été durablement marquées par ces conflits et toutes ont cherché de nouvelles voies de développement économique pendant que le territoire national prospérait lors des Trente Glorieuses. L'exode rural s'est poursuivi notamment en Ubaye où la déprise a atteint son paroxysme après la Seconde Guerre mondiale. Au total, il y a eu 69 % de pertes entre 1836 et 1968 (Avocat, 1970). En Tinée, « *l'aspiration gigantesque de la Côte d'Azur* » (Bravard, 1961, p. 92) a eu des effets particuliers dans le haut de la vallée, bien qu'un certain nombre de chantiers se soient ouverts en lien avec le développement du **tourisme** montagnard.

Si dans certaines vallées des Alpes du Nord, les premières **remontées mécaniques** sont apparues juste après la guerre (1945 à Samoëns, 1947 à Arêches, 1951 à Sixt), le tourisme a tardé à se mettre en place. C'est seulement dans les années 1960 que la Haute-Maurienne a développé progressivement ce pan de l'économie, même si le ski de loisirs était déjà présent. La création du Parc national de la Vanoise en 1963 a été suivie par l'arrivée des premières remontées mécaniques (1967 à Bonneval-sur-Arc et Val Cenis) puis par l'hydroélectricité et l'inauguration du barrage du Mont-Cenis en 1969 (Jail, 1973-a). Développant l'emploi sur une période limitée mais octroyant des revenus sur un temps plus long, cette activité permet de compléter l'économie touristique qui fournissait, déjà dans les années 1970, le plus grand nombre d'emplois de la Haute-Maurienne (Jail, 1973-b).

Cependant, même si les modes de vie ont évolué et que le tourisme a pris une part de plus en plus importante dans l'économie locale (*id.*), l'exode rural s'est poursuivi. D'ailleurs, à cette époque P. Guichonnet s'inquiétait de voir la population paysanne passer un seuil qui ne permettrait plus de maintenir les paysages sur lesquels reposent les activités touristiques (*dir.*, 1973). En 1975, Bessans atteignait son effectif de population le plus bas du siècle avec 245 habitants (Petit, 2016) mais la commune, comme la haute vallée, en a ensuite **récupéré progressivement**. A la même époque, le Beaufortain a repris plus de 1400 habitants par rapport à un siècle et demi auparavant. La population de la vallée a ainsi atteint 4480 habitants en 1968.

Les échanges avec les basses vallées sont restés importants, notamment parce qu'un **fort attachement** à la montagne a persisté. L'émigration a aussi parfois été moins étendue et départementale à cette époque. Dans son ouvrage, Y. Bravard a ainsi repris les paroles d'une « *personnalité originaire de la montagne, ayant occupé de hautes fonctions ministérielles et disposant d'une grande influence dans les compagnies de navigation [...]* : « *Ils préfèrent tenir un tout petit emploi à Nice qu'aller gagner deux ou trois fois plus à Marseille* » (1961, p. 76). Cet attachement s'est aussi reflété dans les mouvements de population internes qui ont persisté dans les années 1960 et dont l'union matrimoniale était encore une des raisons de départ. L'immigration à plus petite échelle a augmenté dans certaines vallées à partir des années 1960. En Tinée, même si les arrivants ont préféré la basse vallée, certains ont été attirés par la présence d'emplois et ont permis de compenser la pénurie de main d'œuvre pour des activités paysannes et artisanales (Bravard, 1961).

Si les échanges ont été nombreux entre les hautes et basses vallées, l'arrêt de la construction (Ubaye) et du fonctionnement des voies de **chemins de fer** (Giffre), a nécessairement contribué à renforcer l'isolement de certains territoires. Pour autant, la littérature met en avant l'**autonomie** de ces sociétés locales dans les années 1960-1970, notamment dans le cas du Queyras (Membretti et Viazzo, 2017). Cette autonomie est sans doute un des résultats des forts taux d'alphabétisation retrouvés dans ces vallées, même à des époques plus anciennes comme en Ubaye où au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les 9/10<sup>e</sup> de la population savaient lire et écrire (Martin, 2008). Enfin, il faut noter que certaines vallées comme la Maurienne avaient connu, dans les années 1970 « *des signes d'un renversement de tendances [...] puisque pour la première fois, les hautes communes [...] ont enrayer un dépeuplement séculaire* » (Bozon, 1986, p. 166). L'auteur met en avant la volonté des populations jeunes qui « *veulent vivre au pays et s'ingénient à trouver des solutions* », preuve que, déjà à cette époque et dans le contexte de crise économique et de croissance urbaine, les montagnes attiraient encore certains habitants.

A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les hautes vallées alpines dont il est question ici ont toutes été marquées par des singularités en termes de développement mais aussi par des similitudes, en matière migratoire par exemple. Si le tourisme a permis à certains territoires de regagner du dynamisme démographique, toutes n'ont pas rebondi de la même façon grâce à cette activité. Peuplées depuis des millénaires, elles n'ont pas non plus été toutes isolées de la même manière. Aujourd'hui, elles ne sont pas empreintes des mêmes phénomènes de marginalité. Pour H. Viallet, le Beaufortain était déjà une vallée « *à l'isolement relatif* » au Moyen-Âge (1998, p. 33), notion subjective comme l'attestent les quelques citations d'alpinistes (figure 29). Présentant les hautes vallées alpines sous le regard particulier de quelques pratiquants de la haute montagne, elles permettent aussi d'appréhender, en toute subjectivité, ces territoires, dans lesquels des habitants font la démarche de s'installer et vivre.

**Figure 29** : quelques citations d'alpinistes au sujet des hautes vallées alpines françaises sélectionnées

### Hautes vallées

« Oui, la véritable unité de ces hautes terres où tant d'hommes s'activent à des besognes si diverses, paysans, mineurs de la Mure, hôteliers, ingénieurs, guides, métallos ou moniteurs de ski, dans des conditions de vie qui changent tous les dix kilomètres, c'est la montagne qui la leur confère. C'est elle la grande pourvoyeuse d'énergie sur tous les plans, celle qui meut les turbines et celle qui répare les corps, bande les muscles et soulève les cœurs. Et dans la mesure précise où le problème de l'Homme, du « consommateur » pour parler le patois des économistes, est infiniment plus grave, plus instant, que celui des objets à consommer, le don royal des deux provinces montagnardes à la communauté française, ce n'est pas la Force qui se mesure en kilowatt, c'est l'espace, l'altitude, la neige, la lumière, l'air pur, le silence, le contact avec les formes intactes de la Nature, avec la vie, toutes ces vraies richesses dont les villes privent désormais les hommes » (conclusion du chapitre de Samivel in Ogrizel, 1950, p. 312-313).

### Valgaudemar

« ... à la splendeur des masses glaciaires du Mont-Blanc et aux charmes aimables des verdoyantes Alpes savoyardes, en arrivant à La Chapelle-en-Valgaudemar, j'éprouvai une impression de dépaysement presque aussi violent que si j'avais débarqué au Tibet.

Dans cette vallée, tout était nouveau pour moi, la nature comme les hommes. [...] Ici, la nature âpre et sauvage était demeurée presque vierge et les hommes semblaient vivre dans un autre siècle [...]. Au pied de ces sommets peu aimables, une étroite vallée trouvait difficilement sa place. Là, des hommes paraissant à peine sortis du Moyen âge vivaient misérablement, dans de primitives maisonnettes de pierre au toit de chaume moussu, disputant à une nature hostile le moindre pouce de terrain cultivable, au point qu'en lisière de la montagne les maigres prairies d'herbe basse et les champs de céréales clairsemés s'infiltraient à travers la rocaille comme une dentelle verte et jaune.

Au village de La Chapelle, la route goudronnée et quelques petits hôtels formaient l'avant-garde du monde moderne, mais au fur et à mesure que l'on remontait dans la vallée, les traces de civilisation s'effaçaient un peu plus à chaque pas. Tout au fond le hameau de Rif-du-Sap, accroché entre deux couloirs d'avalanches connaissait une vie plus primitive que bien des villages de l'Himalaya.

Cette nature sauvage et cette vie rustique du Valgaudemar dégageaient une poésie sévère. Dès les premiers jours, je fus profondément pénétré par le charme au goût âpre de cette terre du bout du monde. Bien des années plus tard, [...], c'est avec enivrement que j'ai retrouvé cette ambiance des hautes vallées perdues » (Terray, 1961, p. 44).

### Beaufortain

« Il est des régions privilégiées, à peine effleurées par les grands courants modernes où l'homme peut encore retrouver les joies pures et primitives de la vie naturelle (...). Une population accueillante, enracinée dans ses vallées comme le sapin sur les roches les plus anciennes des Alpes, y mène encore la vie pastorale d'autrefois. L'homme accordé au paysage ! Voilà qui est rare et qui contribue à faire du séjour dans la vallée du Beaufortain non point de banales vacances ordinaires mais un retour aux sources pures de l'homme, aux joies saines, dans un climat salubre, revivifiant » (Frison-Roche, préface du guide touristique Arêches-Beaufort édité en 1966 par le comité touristique de la commune, cité in Jagou, 2010, p. 28-29).

### Valbonnais

« Dans la redescente sur le Valjouffrey, il ne faut pas se laisser tenter par la descente directe vers les gorges de l'Echarenne. [...] Le Valjouffrey est encore une vallée sauvage et peu fréquentée : la paroi NW de l'Olan la barre en son fond. On y saisit peut-être plus qu'ailleurs toute la rude grandeur d'un univers de bastions, de rocailles et d'eaux sauvages » (Rébuffat, 1974, p. 28).



## Haute-Maurienne

### Haut Giffre

« Celle de Sixt qui s'achève au « Fer à cheval », dans un décor échevelé de falaises verticales, de cascades et de futaies suspendues » (Samivel in Ogrizel, 1950, p. 297).

« De l'autre côté du col de l'Iséran, l'un des trois plus élevés franchis par une route en Europe (2769 mètres), les coiffes et les costumes deviennent sévères, à l'unisson du pays, de cette Maurienne plus sèche, plus âpre, plus dépouillée, privée de ce pittoresque verdoyant. Ici, plus que partout ailleurs en Savoie, règne l'Esprit des Solitudes et il a profondément marqué le caractère de ce petit peuple, plein de réserve et pourtant hospitalier, pauvre, cramponné à ses montagnes, et qui vit si durement : l'hiver, isolé sous des tonnes de neige, l'été partout à la fois, à la maigre récolte, aux foins, aux fromages, à la garde des troupeaux sur l'alpage. Et comme si la Nature n'était pas assez rude, le pays a été terriblement éprouvé par la dernière guerre. Bessans où l'on sculpte des « diables » fort amusants en bois peinturluré, Lanslevillard, Lanslebourg, Termignon, n'étaient que ruines en 44 » (Samivel in Ogrizel, 1950, p. 302).

### Queyras

« Quoique située sur la rive gauche de la Durance qui forme ici frontière naturelle, le Queyras appartenait encore à l'ancien Dauphiné. C'est un petit eden alpestre dont les fraîcheurs presque savoyardes baignent dans une luminosité déjà bien méridionale ; d'où la richesse de sa flore. On découvre le Val d'Arvioux. La charmante industrie artisanale des jouets en bois du Queyras y est actuellement florissante. Plus bas, dans la combe du Guil, le bourg de Château-Queyras (du Vauban encore) commande la vallée d'Abriès et celle de St-Véran, la commune la plus élevée de France (2040 mètres) ; l'une et l'autre aussi plaisantes à parcourir l'été que l'hiver. Ces hivers interminables incitaient autrefois les montagnards à cultiver les belles-lettres » (Samivel in Ogrizel, 1950, p. 309-310).

### Haute Tinée

« Je finis par haïr le traité de Paris, qui, en 1947, a redéfini, avec quelques bouleversements notables, la frontière franco-italienne. Vieux fou que je suis, je m'aperçois que, vers le col de Tende, la frontière a quitté le fil des crêtes pour des raisons stratégiques qui me paraissent aujourd'hui inconcevables. Elle traverse des pentes pénibles, alors je fais le dabu, écartant des aulnes, cinquante mètres en contrebas d'une crête insolemment dénudée, en ronchonnant tout seul. Heureusement, comme pour se faire pardonner, elle emprunte aussi de vieilles pistes militaires, un vrai billard, et j'avance, sifflotant d'un pas allègre. Un sacré remaniement a eu lieu dans cet extrême sud des Alpes [...]. Encore à l'heure actuelle ce découpage arbitraire est sujet à de nombreuses pierres d'achoppement, et donc à des réajustements entre différentes communes, dans une fraternité agrandie, comme en témoigne cette plaque récente cimentée au sommet du mont Sorel, écrite en trois langues, patois, français, italien : « la montagne divise les eaux mais unit les hommes » (Daudet, 2014, p. 255).

### Haute Ubaye

« La haute Ubaye, aux flancs ravagés et soleilleux. Ce pays trop pauvre pour nourrir ses fils essaime jusqu'au Mexique, mais fidèles à la petite patrie, les « mexicains » reviennent fortune faite, et leurs villas s'échelonnent aux portes de Barcelonnette » (Samivel in Ogrizel, 1950, p. 310).



## **PARTIE 2**

### **DE LA DEMARCHE DE S'INSTALLER A CELLE DE VIVRE DANS LES HAUTES VALLEES**

### Objectifs méthodologiques de la partie

**Caractériser les parcours des nouveaux habitants** : à l'aide de plusieurs outils dont la trajectoire spatiale individuelle, l'objectif du chapitre 4 est de retracer les parcours résidentiels des habitants installés. Dans quel cadre envisager cette géographie sociale qui revêt une large part de subjectivité et d'incertitude par rapport au temps ? Les sujets d'étude (habitants) sont au cœur de cette réflexion qui prend corps dans un espace d'étude (hautes vallées). Mais les deux sont intrinsèquement liés. Il s'agit donc de mettre à profit l'outil "trajectoire" pour préciser ces éléments géographiques et sociaux.

**Définir les facteurs d'attractivité de ces vallées** : les hautes vallées alpines françaises sélectionnées sont envisagées ici comme un espace à part entière. Considérées comme l'espace d'étude central, elles amènent à l'objectif d'analyser l'attractivité de confins à travers les notions de marginalité et de pérennité. Par conséquent, malgré les données relatives aux sujets d'étude, comment définir les facteurs qui font l'attrait d'un espace précis ? A travers cette partie, le lecteur devrait avoir accès aux principaux résultats concernant les habitants attirés par ces espaces de montagne particuliers.

**Identifier les modes de vie et pratiques des nouveaux habitants** : le chapitre 5 et le chapitre 6 sont l'occasion d'interroger le troisième axe de recherche qui s'attache à comprendre la pérennité des installations à long terme. En quoi les modes de vie et les pratiques des nouveaux habitants amènent à mieux révéler les particularités de l'objet de recherche ? Sur quels résultats s'appuie la réflexion pour préciser l'importance de l'espace dans la migration vers les hautes vallées alpines ? Un des objectifs est donc aussi de prendre du recul sur cet objet "haute vallée" qui nécessite d'être replacé dans un cadre spatio-temporel relativement large.

**Considérer l'objet de recherche dans un contexte global** : s'il est question de marginalité d'un objet de recherche relativement isolé, ce n'est pas le contexte actuel de nos sociétés qui doit être mis de côté. Au contraire, le sujet de thèse est replacé dans un ensemble géographique qui questionne notamment les enjeux contemporains de l'établissement de l'Homme dans un lieu. Il convient donc de placer cette recherche au regard de certaines des évolutions contemporaines que la géographie traite aujourd'hui (mondialisation, urbanisation, etc.). A travers des notions précédemment définies, il apparaît nécessaire d'intégrer une vision systémique à la réflexion.



« Là où le cœur est, les pieds n'hésitent pas à y aller »

Proverbe togolais

## Photographie 46 : s'installer dans l'incertitude

*A Sixt-Fer-à-Cheval, un habitant pose à la porte de son lieu de vie. Après avoir voyagé en bus pendant un an autour de la France, sa conjointe, leur fils et lui ont passé les quatre saisons entre 2016 et 2017 dans ce bus faute d'avoir trouvé un logement dans la vallée. Tous deux employés, ils expriment la volonté de rester vivre dans le Haut-Giffre où ils sont arrivés « un peu par hasard », après avoir répondu à une offre d'emploi (A. Barrio, 3 octobre 2017).*



La **partie 2** de cette thèse s'intéresse à la démarche de s'installer dans les hautes vallées alpines françaises en s'attachant aux **motivations**, aux **parcours** et aux **choix** des habitants. Différents résultats qualitatifs et quantitatifs permettent d'analyser les **spécificités des migrations** vers ces confins enclins à certaines formes d'isolement et de marginalité. Grâce à l'analyse de **trajectoires individuelles** et de **modes de vie** plus larges dans lesquels s'inscrivent les habitants, l'objectif est de montrer en quoi l'attractivité de ces espaces repose notamment sur un rapport particulier à la marginalité. En questionnant la norme, c'est autant l'**adaptabilité** des **résidents** que les **difficultés** inhérentes aux différents territoires qui sont ici interrogées.

Le **chapitre 4** questionne l'arrivée de nouveaux habitants dans les hautes vallées sélectionnées. Si ces territoires sont parfois envisagés comme l'aboutissement d'un parcours de vie, ils démontrent surtout le rôle de l'**espace de montagne comme moteur** dans des migrations comme celles-ci. Ainsi, de quelle manière les **trajectoires résidentielles** permettent-elles de préciser autant les **choix de vie** que de mettre en avant les caractéristiques de l'attractivité de la montagne ? L'attachement au lieu, l'attrait pour ces espaces isolés ainsi que des aspirations individuelles sont des éléments qui guident ces installations mais qui doivent être couplés à la question de l'intégration au territoire dans des contextes d'identité locale forte afin de comprendre l'**hypothétique pérennité de l'installation**.

En effet, les habitants arrivent dans un nouveau lieu avec leur histoire et leurs **modes de vie** propres, même s'ils font aussi preuve d'adaptabilité face aux difficultés du quotidien (**chapitre 5**). Vivre dans une haute vallée alpine demande de faire face à un certain nombre de **contraintes**, à commencer par le **logement** qui apparaît souvent comme une barrière à l'installation, si ce n'est, plus tard, à la pérennisation. Pour vivre là haut, il est aussi nécessaire d'accepter de **se déplacer** en parcourant de plus grandes distances. Enfin, vivre dans ces confins, c'est aussi **travailler** dans des contextes où les activités économiques peuvent être diversifiées mais souvent peu pourvoyeuses d'emploi.

Le **chapitre 6** s'intéresse finalement au double visage des habitants récemment installés qui revendiquent souvent des **pratiques montagnardes** tout en gardant parfois une **aspiration urbaine**. Pour quelles activités ont-ils fait le choix de s'installer dans ces vallées et quels sont les rapports des hautes vallées alpines aux métropoles ? A travers l'ensemble de ces éléments, l'objectif final de cette partie est de dégager une **typologie** des nouveaux **habitants** venant s'installer dans ces territoires.



## CHAPITRE 4

### LES NOUVEAUX HABITANTS DES HAUTES VALLÉES ALPINES : UNE GÉOGRAPHIE DE L'INCERTAIN

### Objectifs méthodologiques du chapitre

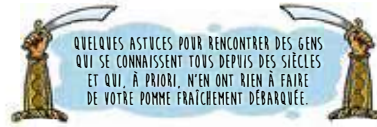
**Exploiter un outil de recherche particulier** : les trajectoires résidentielles à l'échelle d'une vie sont une des méthodes principales utilisées dans ce chapitre. Elles permettent de dégager des résultats singuliers en mettant l'objet de recherche au cœur du travail. Ce dernier est un ensemble de lieux aux fonctions géographiques triples (destination, installation, attachement). Les différentes temporalités que les trajectoires mettent en avant interrogent également la profondeur des dynamiques migratoires. Comment la marginalité, l'attractivité et la pérennité sont-elles articulées avec ces trajectoires résidentielles ? De fait, l'espace central qu'est la haute vallée apparaît comme un objet de réflexion central puisqu'il permet de coupler une approche spatiale avec des éléments d'ordre sociologique et temporel. Exploiter un outil de recherche comme celui-ci revêt donc une part d'interdisciplinarité.

**Présenter des résultats empiriques** : le chapitre 4 a pour but de préciser les données qui concernent l'installation d'habitants au sein des territoires que sont les hautes vallées alpines françaises, en matière de parcours et de trajectoires de vie. Il s'agit ici de combiner les méthodes et les outils de recherche présentés dans le chapitre 2 pour aboutir à des résultats empiriques découlant d'observation et d'analyses de terrain. Des extraits de carnets de terrain et d'entretien, des photographies, des statistiques (produites par l'INSEE et qui résultent de ce travail), des schémas, des cartes et des figures théoriques sont rassemblés ici pour mettre à jour des éléments concrets de l'analyse. Cette première étape de présentation des résultats constitue une base de la réflexion menée sur les migrations en hautes vallées. Elle permet de commencer à pointer concrètement les particularités de cette géographie qui se nourrit de différentes disciplines comme l'ethnologie.

**Dégager une géographie de l'incertitude** : au regard d'exemples tirés de récits de vie et de trajectoires résidentielles, les axes de recherche développés amènent à questionner le caractère relatif de cette réflexion géographique. En effet, même si les discussions avec les sujets d'étude permettent d'obtenir des résultats assez révélateurs, leurs discours n'aident pas à généraliser les résultats puisqu'une partie des données repose sur une part de subjectivité. De quelle manière considérer cet aspect dans la thèse ? En quoi les résultats montrent-ils néanmoins que des lignes directrices apparaissent et peuvent être pertinentes à exploiter ? Comment valider ces éléments pour qu'ils puissent appuyer scientifiquement ce travail ? Il est donc question de géographie de "l'incertain" notamment pour une question de relativité des données. Il s'agit de prendre en compte de façon critique cet aspect tout en questionnant la régularité et la linéarité du phénomène.



# LES NOUVEAUX HABITANTS DES HAUTES VALLÉES ALPINES : UNE GÉOGRAPHIE DE L'INCERTAIN



1. Participer aux nouvelles activités qui s'offrent à vous

Avant, mes semaines (vies) ressemblaient à ça :



Maintenant, dans un souci d'intégration et de découverte, je teste.

Par exemple (attention aux yeux)



**Image 8** : Planche de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 34-35)

Dans cette planche de B.D., Mademoiselle Caroline fait état de trois axes qui peuvent servir de guide au chapitre 4.

D'une part, avec son regard d'habitante arrivée récemment dans une vallée de Haute-Savoie, elle met en avant dès les premières pages le caractère nouveau de son installation. Avec l'expression « *de votre pomme fraîchement débarquée* », elle amorce l'idée d'un **parcours** dont dépend son **attachement** au nouveau lieu. Elle montre des formes d'hybridation des modes vie, entre l'urbain et des pratiques comme le yoga.

D'autre part, avec un brin d'humour voire d'ironie (« *attention les yeux* », « *je vous jure* », « *vive le yoga en Haute-Savoie* »), elle avance la place de certaines **activités** dans la vallée. Si le « *raquette - yoga - raclette* » ne semble pas la convaincre, des éléments d'attractivité mis en avant par de nombreux habitants sont révélés par cette **pratique** sportive, spirituelle et culturelle : activité sportive de pleine nature (« *à la pleine lune* », « *nuit noire* », « *montée à 40 % en pleine tempête de neige* »), rapport **sensible** à la nature (« *faire l'amour avec un arbre* », « *rallumez votre flamme intérieure, puisez votre lumière dans la force des arbres* ») et aspect culinaire (« *on mange une raclette* », « *un coup de génépi ?* »).

Enfin, sur le fond, l'objectif de cette planche est de mettre en évidence les efforts d'**intégration** des habitants dans un petit territoire. Elle propose « *quelques astuces pour rencontrer des gens [...en...] participant aux nouvelles activités qui s'offrent à vous [...]* dans un souci d'intégration et de découverte ». Ainsi, cette installation demande un certain temps d'adaptation pour elle et sa famille et d'acceptation pour « *les gens qui se connaissent tous depuis des siècles* ». Ces derniers sont ancrés de façon pérenne dans le territoire et c'est à travers l'expression « *n'en ont rien à faire de votre pomme* » qu'elle amène à réfléchir sur l'accueil local.

« J'ai tressé ma butte à la limite des terres habitées  
 Avec ça, nul vacarme de chars et de chevaux  
 Tu te demandes comment cela se peut ?  
 A cœur éloigné, terre elle-même écartée...  
 Je cueille un chrysanthème au pied de la baie de l'est  
 Dans les lointains se voit le Nanshan  
 Les vapeurs de montagne sont belles au soleil couchant  
 Des vols d'oiseaux s'en retournent ensemble  
 Dans cela se trouve le vrai sens  
 Je voudrais parler mais j'ai oublié la parole »

Toa Yuanming in Berque, 2000, p. 72-73 (traduit du chinois)

**Photographie 47** : paysage de Haute-Maurienne avec Bonneval-sur-Arc, le glacier du Grand Méan et la route qui mène au col de l'Iseran (70-HU/B-2018, 8 septembre 2018)



Le chapitre 4 est consacré à la **démarche** des habitants qui s'installent et vivent dans les hautes vallées alpines françaises. Il s'attache à comprendre leurs **parcours** et leurs **motivations**. De quelle manière leurs trajectoires sont des **indicateurs spatio-temporels** qui révèlent l'attrait pour un espace particulier ? Quelle est la place de l'attachement social tout autant que de l'ancrage spatial dans la migration vers ces territoires ?

La première sous-partie s'intéresse aux hautes vallées alpines comme **espace désiré et convoité**. Sont-elles réellement des espaces de l'implantation ou plutôt des lieux de passage ? Alors que certains énoncent l'aboutissement d'un parcours de vie à travers leur installation dans une des vallées, pour d'autres, elles sont simplement des espaces découverts à la suite de différentes opportunités dans lesquels ils ne resteront pas.

La seconde sous-partie poursuit l'analyse sur les **choix de vie**. Ces derniers témoignent-ils d'un intérêt marqué pour l'espace ? *A contrario*, certaines motivations sont-elles a-spatiales ? Au-delà de leur diversité, les facteurs qui poussent à l'installation montrent le potentiel attractif des hautes vallées.

La troisième sous-partie permet d'approfondir la réflexion au sujet de l'**identité** présente dans ces vallées et parfois recherchée par les habitants. Même si elle peut être un frein à la pérennisation de l'installation puisqu'elle met en jeu des relations sociales qui demandent des temps d'adaptation, elle révèle aussi la **quête d'intégration** de ces nouveaux arrivants.

# 1. LES HAUTES VALLÉES COMME LIGNE DE MIRE ?

Les hautes vallées alpines françaises sont le support de migrations d'habitants qui, au regard de leurs trajectoires, indiquent des **volontés** particulières de s'installer dans ces confins. Ces trajectoires sont des  **fils d'Ariane**  qui indiquent une succession de lieux habités (1.1) et des **étapes de la vie** (1.2). Du revenant au néo-rural, elles questionnent plus précisément l'**attachement** à l'espace qui conditionne l'ancrage pérenne dans un territoire.

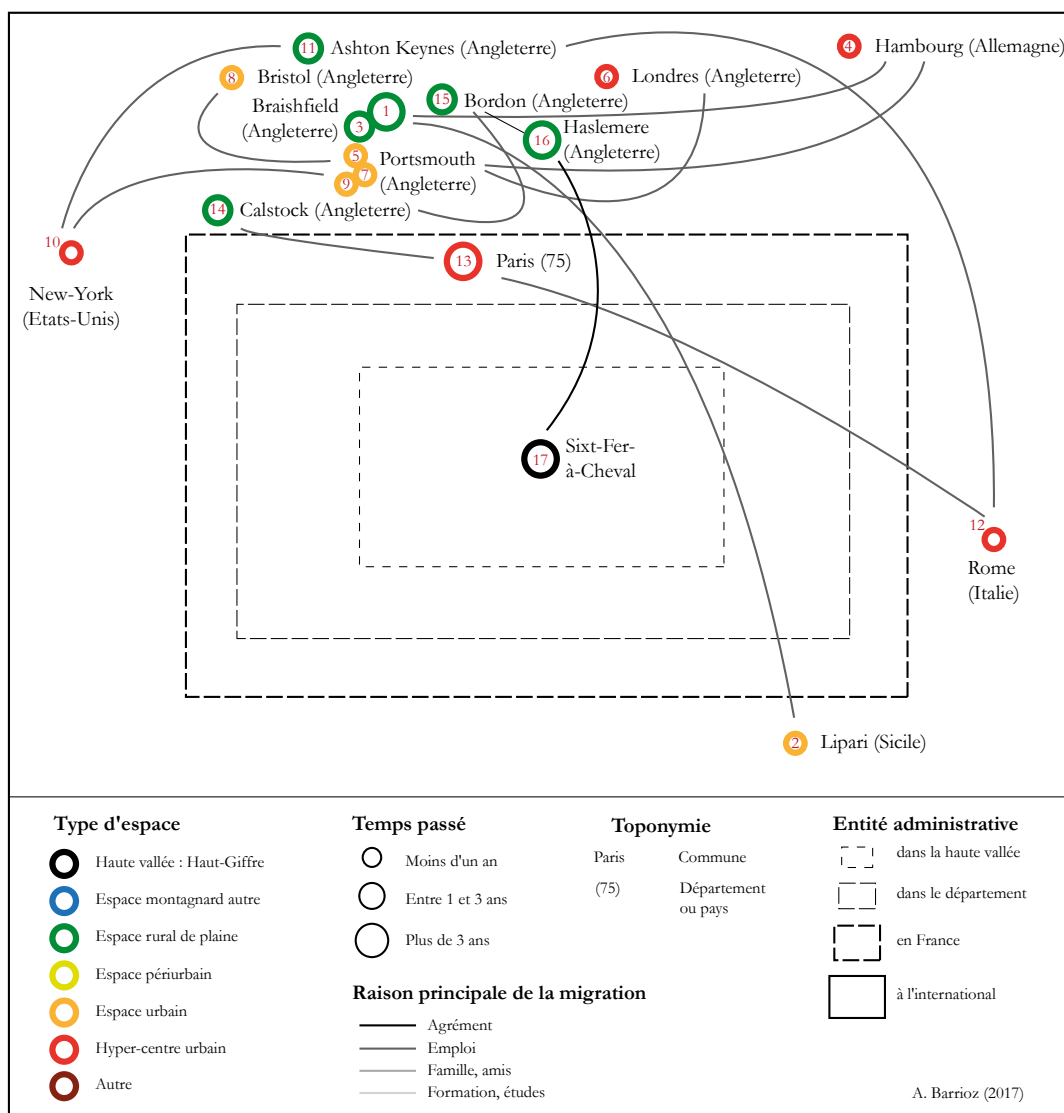
## 1.1 Les trajectoires, les fils d'Ariane des lieux habités

Retraçant le parcours des individus, les trajectoires concrétisent les parcours de vie de résidents à travers leurs déplacements dans l'espace. Tels un plongeur qui s'enfonce dans des abysses inconnus, parfois rêvés, l'habitant se meut vers des confins dans lesquels il aspire à évoluer.

D'un point 1 qui correspond au lieu vécu à partir de la naissance jusqu'à la haute vallée, **trois tendances majeures** s'observent dans le cas des habitants rencontrés.

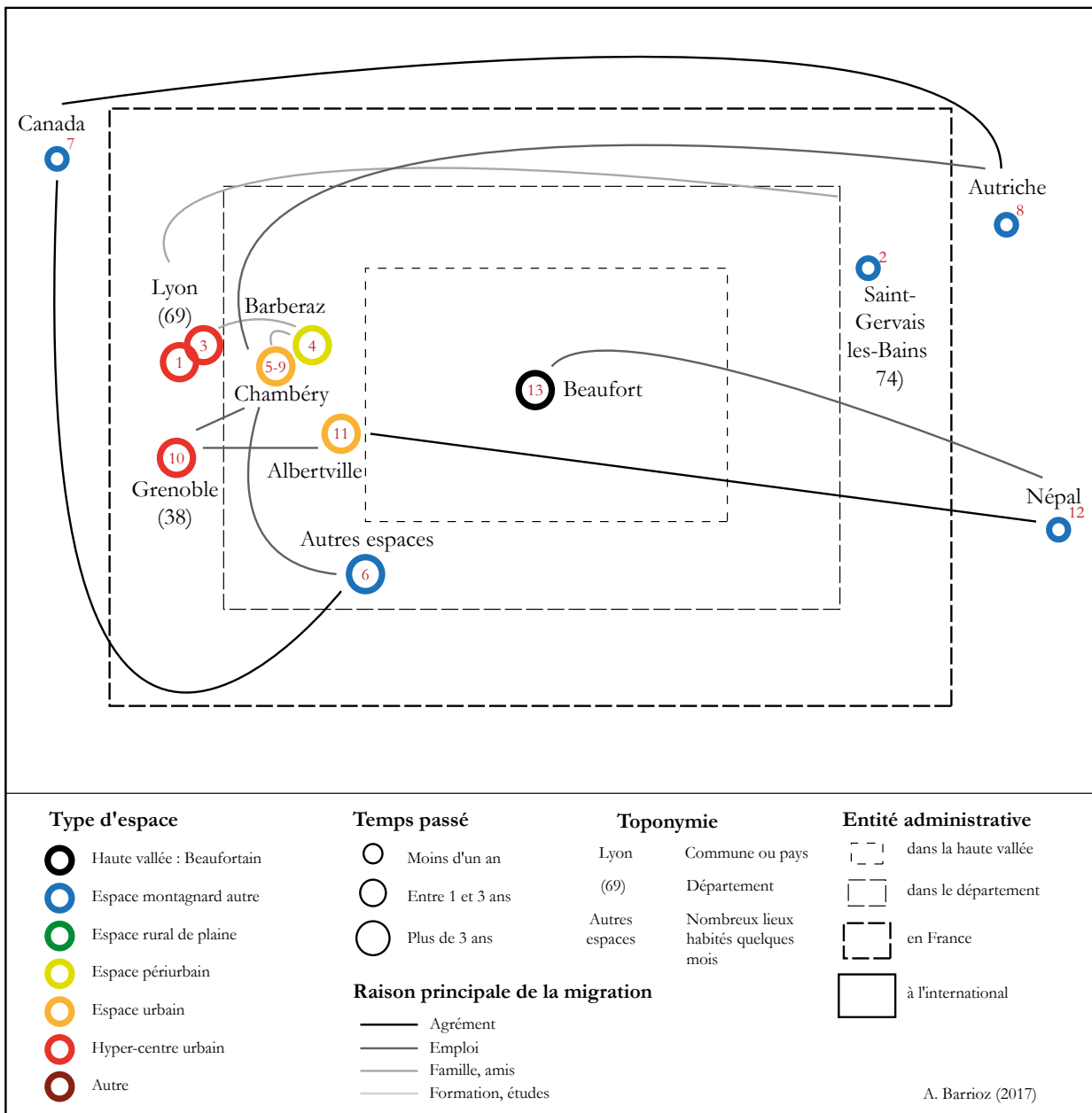
La **première tendance** montre une certaine **sinuosité des trajectoires** de vie. C'est le cas de l'habitant 57-HG-2017 (d'origine anglaise, retraité) dont la trajectoire spatiale est présentée par la figure 30.

**Figure 30 : trajectoire résidentielle de l'habitant 57-HG-2017**



Ces trajectoires représentent 21 % de l'échantillon, avec autant de femmes que d'hommes. Une des principales caractéristiques de ces parcours concerne la **succession importante de lieux de vie** (plus de 10) comme on peut le voir avec la figure 30 où l'habitant, d'origine anglaise, s'est installé à dix-sept reprises dans un territoire différent avant de poser ses valises, depuis huit ans et à l'âge de 63 ans, dans le Haut-Giffre. Ce **vécu relativement intense** est souvent marqué par des séjours plus ou moins prolongés à l'étranger, pour des raisons professionnelles ou d'agrément, comme c'est le cas de l'habitant 3-B-2017 (figure 31) qui a voyagé et travaillé ponctuellement, en tant que saisonnier, dans trois pays avant de s'installer, à l'âge de 27 ans, dans le Beaufortain où il réside depuis seize ans.

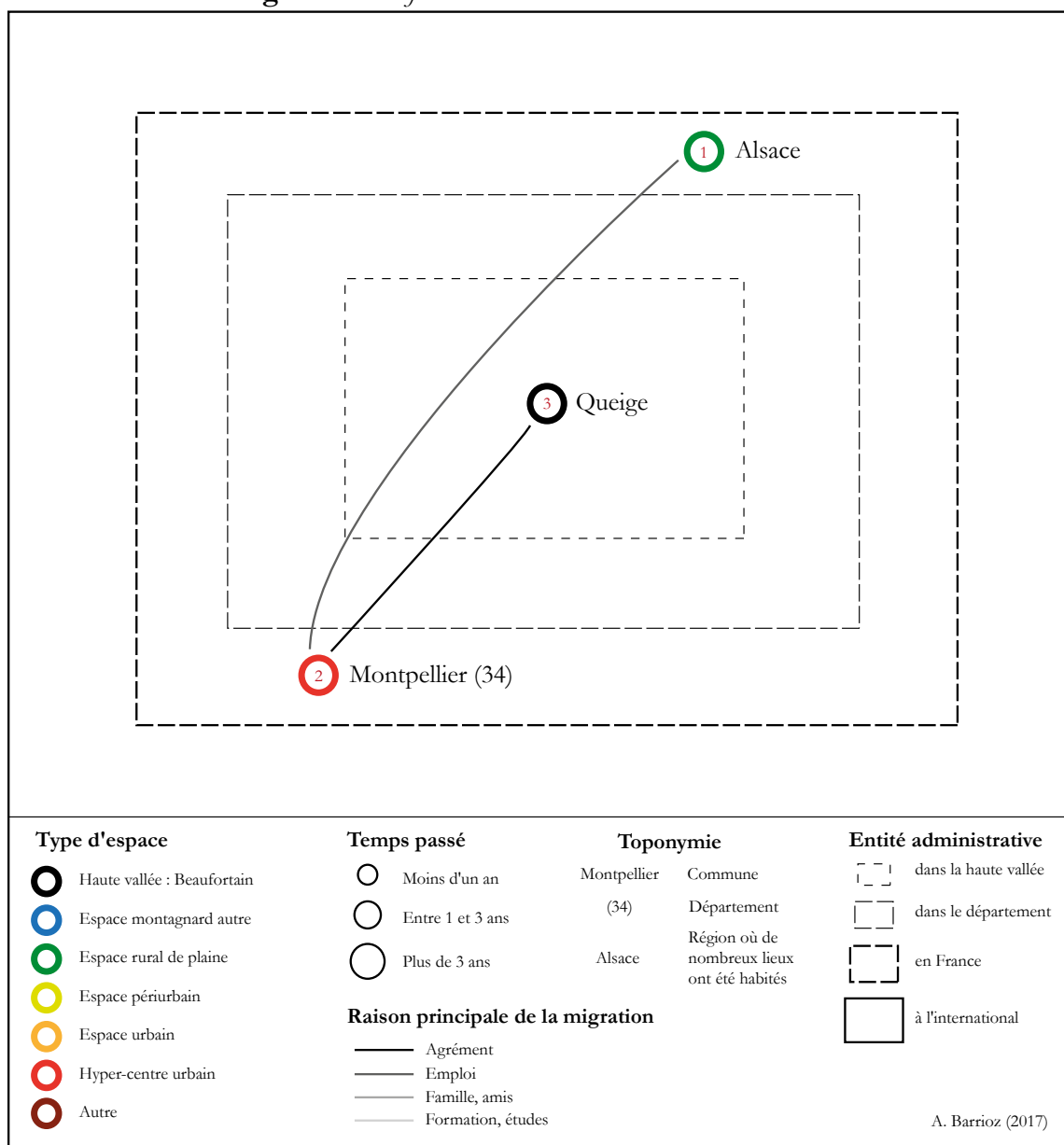
**Figure 31** : trajectoire résidentielle de l'habitant 3-B-2017



Sans nécessairement parler de retour en haute vallée, un tiers des habitants interrogés s'inscrivent dans la **seconde tendance** des trajectoires. Cette tendance met en avant une certaine **linéarité** dans leurs parcours qui s'orientent presque directement vers la haute vallée. Avec moins de cinq lieux fréquentés au cours de leur vie, la haute vallée apparaît clairement, pour une majorité de ces profils, comme une **direction** voire un **aboutissement** d'une volonté particulière, celle de vivre en montagne. C'est ce que montre la trajectoire de l'habitant 2-B-2017 (figure 32) complété par un extrait de l'entretien avec lui.



Figure 32 : trajectoire résidentielle de l'habitant 2-B-2017



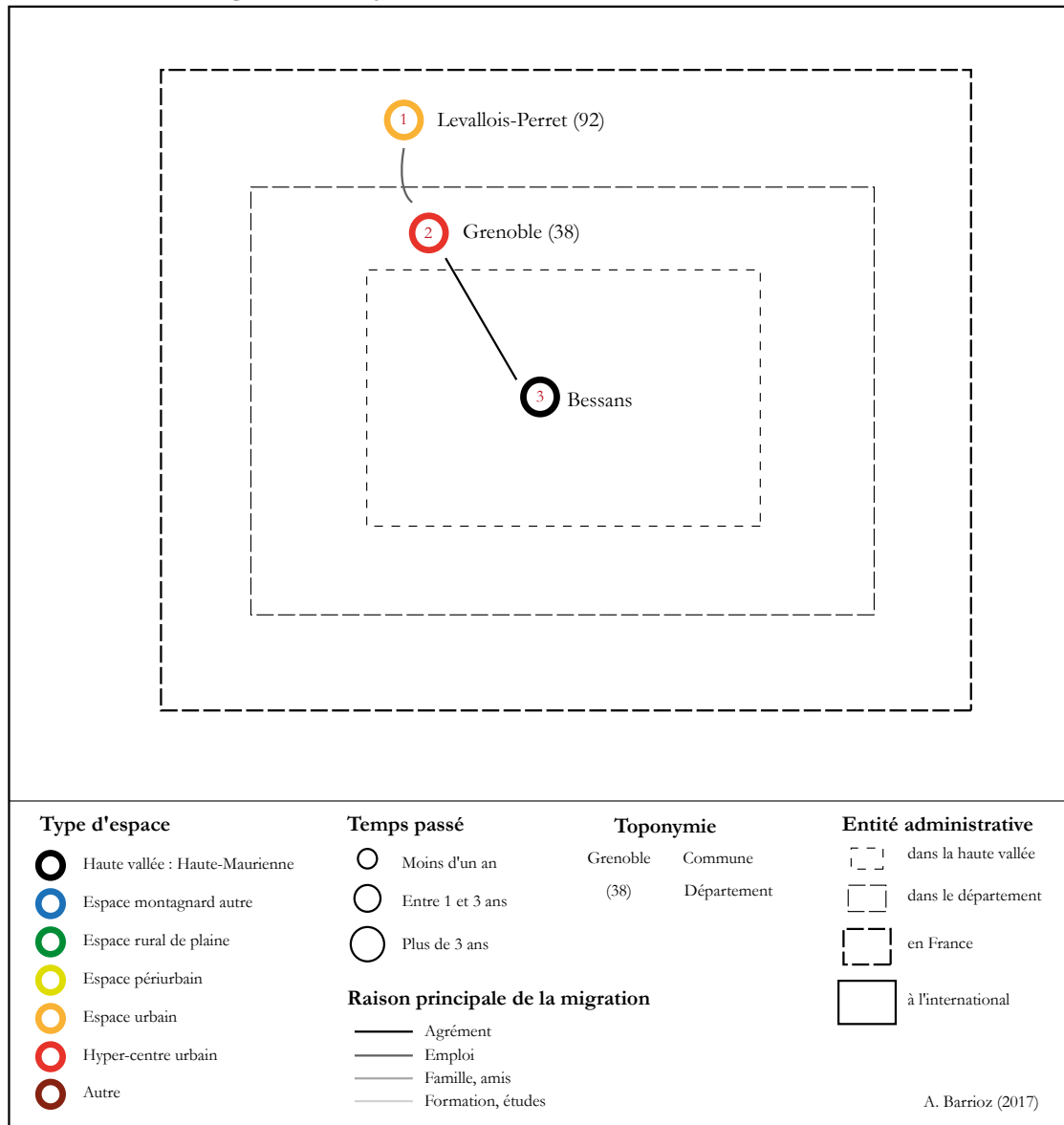
Extrait d'entretien 1 : 2-B-2017

« On va commencer par le début. Donc moi, en 1987, j'étais encore à Montpellier où je travaillais au jardin botanique, je m'occupais des arbres et de toutes les collections ligneuses du jardin botanique. Je pensais faire ma carrière là-bas, honnêtement. J'ai rencontré ma femme, qui, elle, ne s'y voyait pas vivre. En bon alsacien d'origine, l'été je souffrais, la chaleur me peinait. Donc on s'est dit, il faut qu'on essaye et puis il faut dire, la montagne m'a toujours attiré, j'ai toujours été un féru de montagne, la flore alpine me passionne. On s'était dit à l'époque, on va essayer de s'installer quelque part dans les montagnes. Elle, par le biais de ses parents qui avaient acheté en 1965, elle connaissait bien le Beaufortain et puis on s'était dit soit ici, soit les Bauges, ça n'était pas arrêté. On ne savait pas trop non plus comment faire car ça obligeait à quitter nos boulots respectifs. Donc on s'est dit à l'époque on va essayer de trouver quelque chose et le premier qui trouve... Et puis, ben, manque de chance ou heureusement, ma femme a trouvé du boulot dans une usine de Queige. Et puis moi, je cherchais à droite à gauche. Je me souviens à l'époque j'avais passé des concours, il y avait le parc [naturel] régional des Vosges du Nord qui venait de se créer et donc j'avais passé un concours pour rentrer au parc et en même temps un copain m'avait signalé qu'il y avait un poste qui se créait au conservatoire des sites alsaciens. Et j'attendais des réponses et je n'en avais toujours pas. Et c'est arrivé quinze jours après notre décision. Donc finalement les deux réponses étaient favorables mais on avait déjà fait le choix, on avait déjà décidé qu'on viendrait s'installer dans les Alpes ».

Cette linéarité se retrouve de façon prégnante dans le cas des habitants interrogés en Haute-Maurienne. En effet, près de 40 % des nouveaux résidents interrogés dans cette vallée ont parcouru peu d'autres espaces avant de migrer dans cet espace de confins. Certains ont même exprimé une volonté profonde de s'y établir à long terme dès que cela était possible comme l'habitant 16-HM-2017 (figure 33).

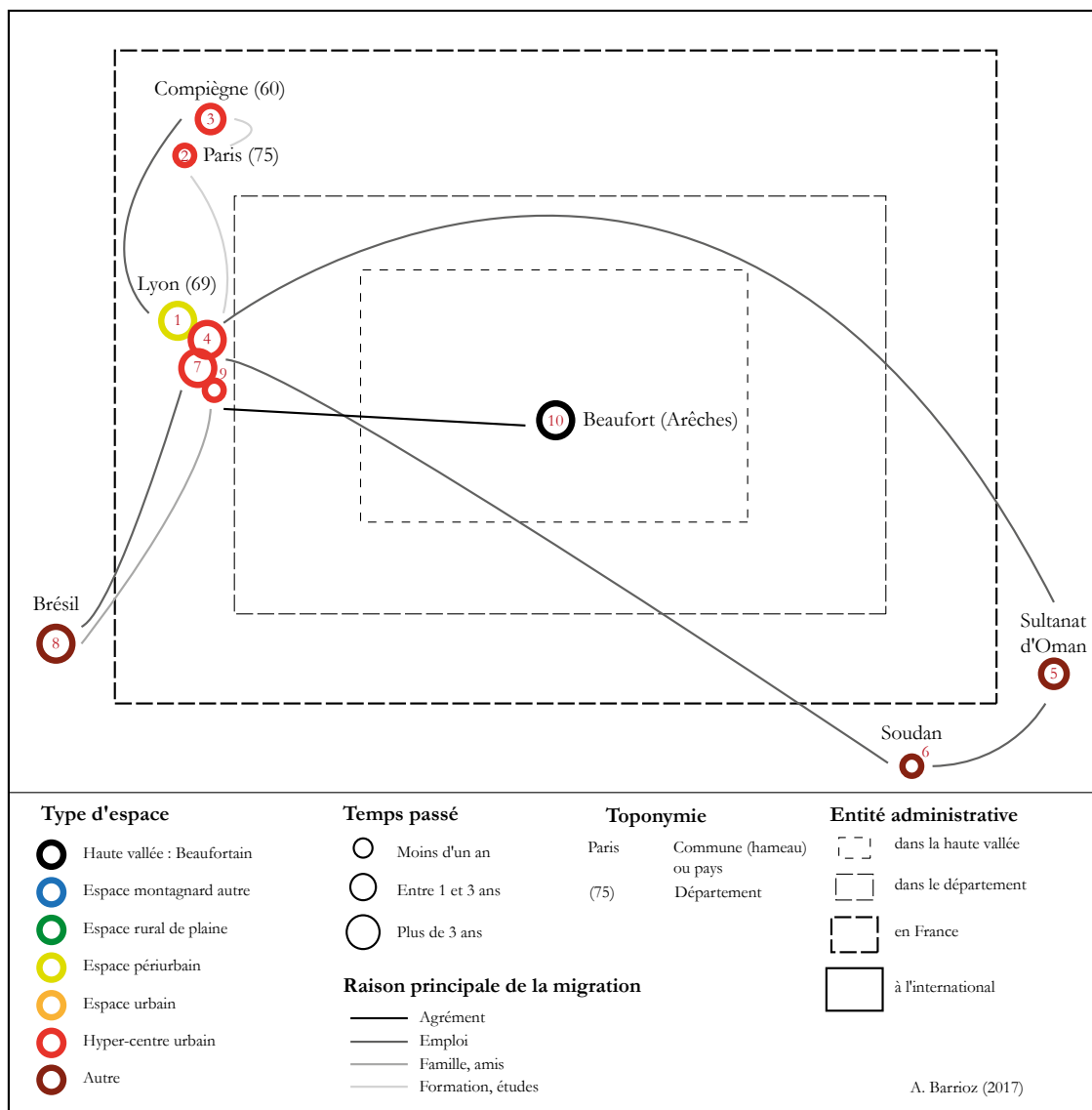
Après avoir terminé sa carrière professionnelle qu'il ne pouvait pas réaliser ailleurs que dans une métropole en tant qu'enseignant en classes préparatoires aux grandes écoles, cet habitant a profité de sa retraite pour vivre dans la haute vallée de ses ancêtres.

**Figure 33 : trajectoire résidentielle de l'habitant 16-HM-2017**



La troisième tendance est **intermédiaire**. Elle concerne près de la moitié de l'échantillon total (42 %) et se caractérise par des **parcours ni sinueux ni linéaire** et au cours desquels les habitants ont vécu dans cinq à dix lieux différents avant de s'établir en haute vallée. Certains ont habité ou voyagé à l'étranger, certains ont résidé au même endroit à plusieurs reprises. Par exemple, le parcours de l'habitant 24-B-2017 (figure 34) montre bien son ancrage familial et professionnel à Lyon, son parcours plus lointain et aléatoire à l'étranger lié à son emploi dans l'industrie pétrolière, et finalement son besoin d'être rattaché à un espace qui réponde à de nouvelles attentes de « *calme, d'apaisement et de sérénité* ». Il a ainsi fait le choix de quitter son emploi au Brésil pour s'installer, à l'âge de 40 ans en haute vallée.

Figure 34 : trajectoire résidentielle de l'habitant 24-B-2017



Les habitants du Haut-Giffre et du Queyras se retrouvent davantage dans ce profil qui présente une particularité. On observe en effet qu'une partie des habitants (57 %) ont fréquenté un autre espace de montagne avant de s'installer dans la haute vallée et/ou ont déménagé au sein de la vallée (52 %), ce qui montre autant un attrait pour la montagne qu'une volonté d'installation plus pérenne. C'est le cas de l'habitante dont la trajectoire est présentée par la figure 35. Employée de la fonction publique administrative, elle a fait le choix de quitter son emploi à Valence pour rejoindre les montagnes alpines. Agée d'une trentaine d'années à l'époque, elle s'est installée avec son conjoint à Ristolas en 1994. Cette installation en haute vallée, précédée par des séjours plus ou moins prolongés en montagne se retrouve de façon moins prégnante dans les deux autres catégories même si elle existe (exemple figure 31).

Figure 35 : trajectoire résidentielle de l'habitante 39-Q-2017



Ainsi, les trajectoires résidentielles des habitants à l'échelle d'une vie montrent trois tendances avec des parcours plus ou moins directs vers les hautes vallées. Bien que les paliers soient divers, plus ou moins nombreux et longs, ces trajectoires sont le témoin d'un **attrait pour ces confins** qui apparaissent parfois en **ligne de mire**. La trajectoire spatiale des nouveaux habitants est donc un fil d'Ariane qui permet d'analyser l'installation à travers les différents stades de la vie.

### 1.2 L'installation comme étape à travers les stades de la vie

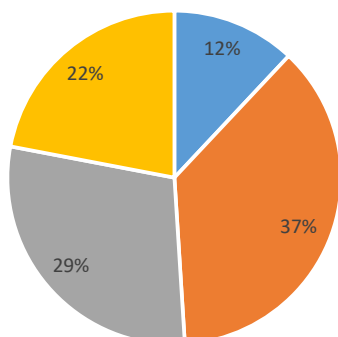
Les exemples précédents de trajectoires résidentielles révèlent des parcours de vie qui s'inscrivent dans les hautes vallées alpines de façon plus ou moins directe et qui nécessitent d'être compris au gré du **temps**. En effet, l'installation doit être analysée à travers les **stades personnels de la vie**.

Comme le présente la figure 36, l'âge des habitants au moment de l'entretien s'échelonne entre 23 et 70 ans. La majeure partie des personnes interrogées se situe dans la tranche d'âge de 30 à 39 ans, ce qui est particulièrement intéressant au regard de l'établissement de couples souhaitant s'installer de façon

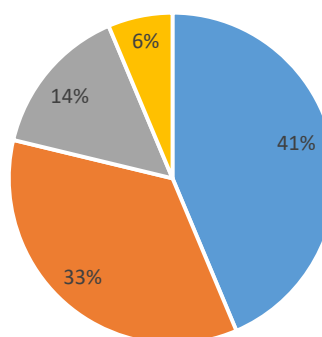


pérenne tout en fondant une famille. Si l'échantillon avait intégré une majeure partie de jeunes de moins de 25 ans et/ou de personnes à l'âge de la retraite, cela aurait été tout aussi intéressant mais la question de la pérennité aurait été moins pertinente.

**Figure 36** : répartition (en %) des habitants interrogés en fonction de leur âge au moment de l'entretien (A. Barrioꝝ, 2018)



**Figure 37** : répartition (en %) des habitants interrogés en fonction de leur âge lorsqu'ils sont arrivés en haute vallée (A. Barrioꝝ, 2018)



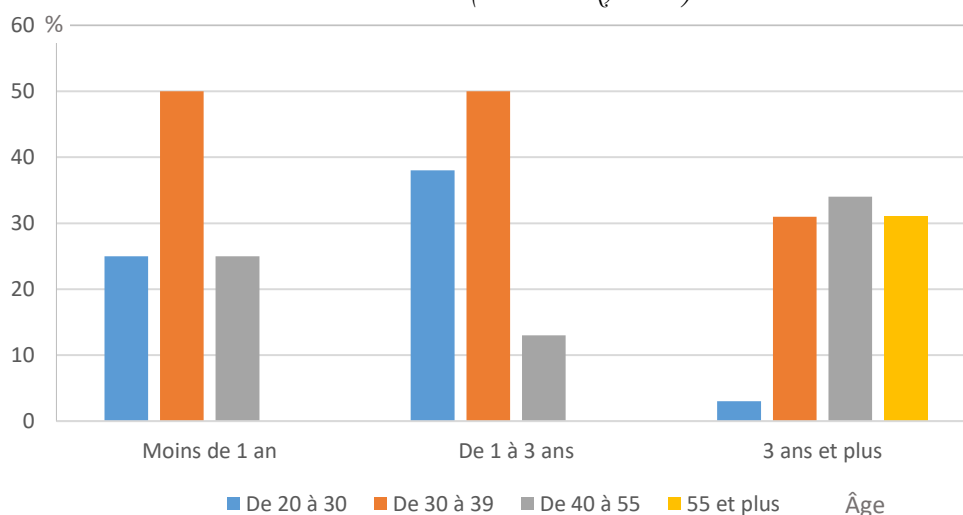
■ De 20 à 29 ■ De 30 à 39 ■ De 40 à 54 ■ 55 et plus

■ De 20 à 29 ■ De 30 à 39 ■ De 40 à 55 ■ 55 et plus

Pour comprendre les migrations vers ces espaces plus ou moins isolés, le paramètre de l'âge est un indicateur assez intéressant, car il « *exerce une incidence sur la manière d'envisager la résidence* » (Ortar, 2006, p. 216). Même si chaque décision est subjective et intervient en fonction d'une série de paramètres différents, le **rapport au temps** permet de mieux comprendre les trajectoires résidentielles puisque c'est en fonction de l'évolution de chacun, des rencontres et des aspirations (professionnelles et personnelles) que se dessine le parcours de chaque nouveau résident.

La figure 37 indique l'âge des habitants lorsqu'ils sont arrivés dans les confins : plus de 40 % sont arrivés entre 20 et 29 ans (inclus) et plus de 70 % entre 20 et 40 ans. Cette donnée est intéressante à coupler avec le **nombre d'années passées dans la vallée**. La figure 38 montre qu'il y a autant de personnes arrivées depuis plus de trois ans dans les trois principales catégories (30 à 39 ans inclus ; 40 à 54 ans inclus et 55 ans et plus). Cela veut dire que les **migrations** se réalisent à différents stades de la vie et qu'elles sont donc **relativement indépendantes du critère « âge »**, contrairement à ce qu'avait identifié F. Cognard dans le cas du Morvan, du Séronais et du Diois où une majorité de migrants était jeune (2010). De plus, dans chaque catégorie (sauf les moins de trente ans), le **nombre d'années passées** dans la vallée est en moyenne assez élevé (plus de 30 % à 3 ans et plus).

**Figure 38** : répartition (en %) des habitants interrogés en fonction de leur âge et du nombre d'années passées dans la vallée (A. Barrioꝝ, 2018)



Si l'on reprend les trois grandes tendances mise en avant précédemment, les **trajectoires sinueuses** des habitants pourraient être assimilées à des habitants dont l'âge plus avancé a permis de vivre davantage d'expériences. Or, ce n'est pas cet avancement dans la vie qui a offert à ces résidents un laps de temps plus grand leur permettant ces nombreuses installations. En effet, seul un habitant de 70 ans (figure 30) se distingue des autres dont la moyenne d'âge est de 40 ans. De plus, ces parcours **sinueux** (figures 31 et 32) pourraient laisser penser à une certaine instabilité et à un besoin de changement régulier. Néanmoins, la moyenne du temps d'installation est de plus de 5 ans. Au regard de la moyenne d'âge de 40 ans et donc de la période d'autonomie équivalente à une vingtaine d'années depuis l'âge de 18 ans, être installé depuis plus de 5 ans dans un territoire alors que les changements de lieux ont été récurrents depuis l'âge de la majorité n'est donc pas négligeable et suppose une certaine forme d'**ancrage au lieu**.

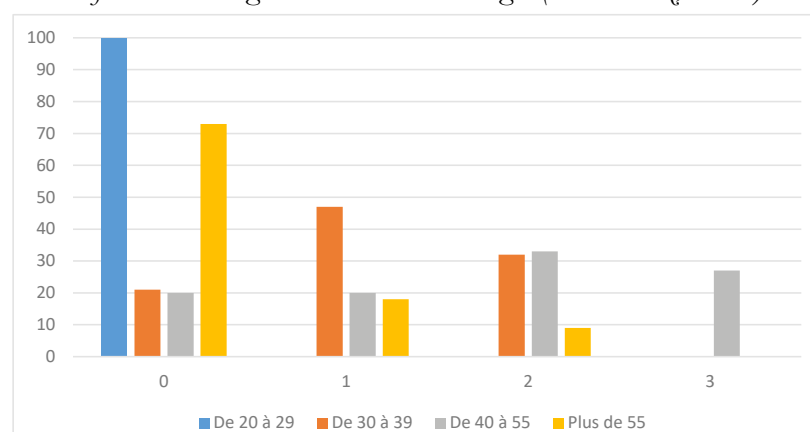
En ce qui concerne les parcours plutôt **linéaires** vers une haute vallée (figures 33 et 34), le faible nombre de lieux parcourus pourrait laisser penser à des profils plutôt jeunes. Or, la moyenne d'âge de ces personnes (45 ans) augmente légèrement par rapport au sous-échantillon précédent. On retrouve davantage d'hommes et d'habitants proches de la retraite ou retraités et seules deux personnes ont moins de 30 ans. Ainsi, en moyenne, ces habitants sont installés dans une haute vallée depuis près de 11 ans, ce qui atteste ici aussi d'une certaine **volonté de s'établir à long terme**.

Enfin, pour le troisième type de parcours, ni linéaire, ni sinueux, ce profil concerne majoritairement des trentenaires (50 %), cet entre-deux se retrouve également dans la moyenne de la durée d'installation qui est légèrement supérieure à 7 ans. Donc, d'après les données de cet échantillon qui ne concerne qu'une petite partie des confins alpins, **l'âge des habitants influence en partie la migration** puisqu'une large partie (70 %) arrive entre 20 et 40 ans. Toutefois l'âge n'influence **pas la pérennité** de l'installation.

Par contre, l'âge permet de comprendre l'installation à travers les différents stades de la vie puisque l'avancée et les expériences vécues participent à l'établissement de choix à plus ou moins long terme. A ce titre, l'âge couplé à d'autres facteurs sociologiques comme la **situation personnelle et économique** des habitants révèle plusieurs éléments intéressants.

Dans l'échantillon total et à titre informatif, la répartition s'organise entre 43 % de femmes et 57 % d'hommes. Comme le montre la figure 39, parmi les habitants interrogés qui ont la charge d'un enfant, près de la moitié de la catégorie « 30 à 39 ans (inclus) » a au moins un enfant à charge (47 %). 60 % des personnes de 40 à 54 ans (inclus) ont deux (33 %) ou trois (27 %) enfants à charge. Les moins de 30 ans et plus de 55 ans sont logiquement les habitants qui ont le moins d'enfants à charge (100 % et 73 % respectivement). Par contre, ce qui est plus original, c'est que la **majeure partie des habitants interrogés n'a pas d'enfant à charge** (41 %). Généralement ce sont des couples sans enfant (et non des couples avec enfants autonomes) qui se retrouvent dans cette situation (hormis les célibataires).

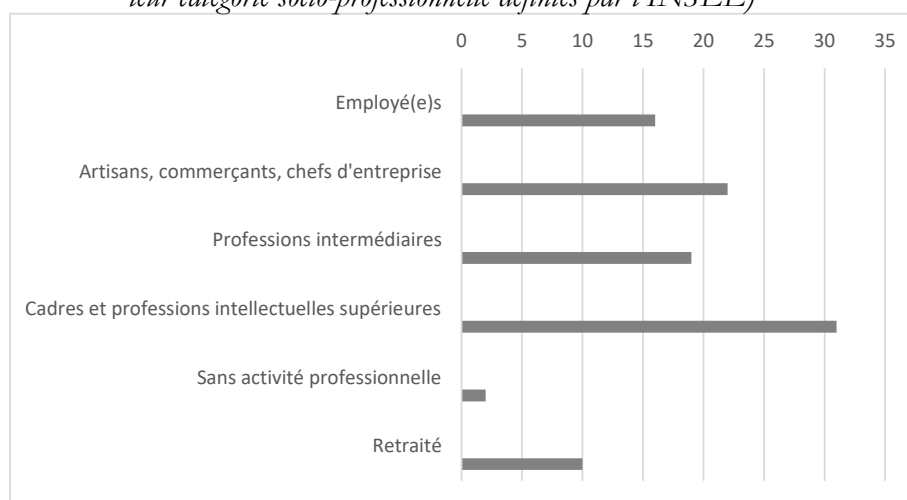
**Figure 39** : répartition (en %) du nombre d'enfants à charge en fonction de l'âge des habitants interrogés (A. Barrio, 2018)



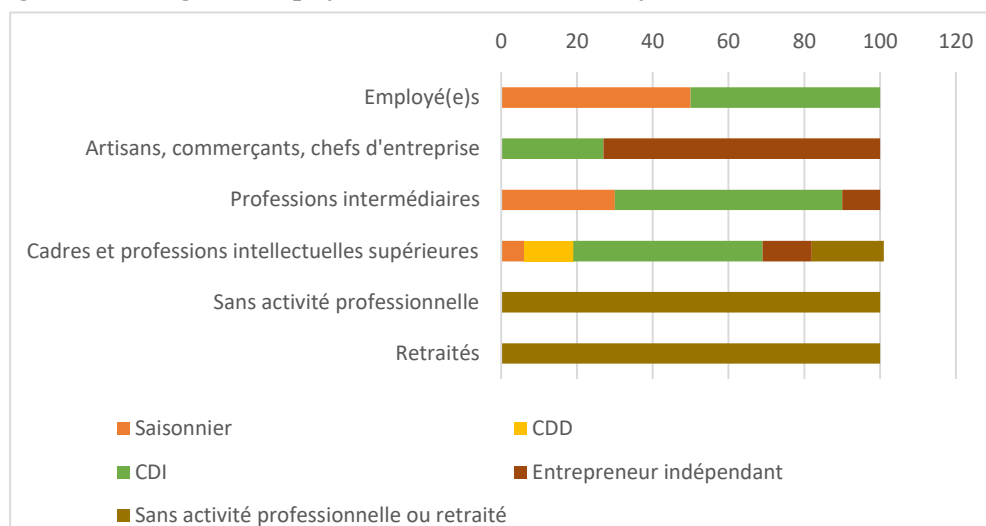
Lorsque ces éléments sont croisés avec les parcours des habitants, dans le cas de parcours sinueux, uniquement deux personnes vivent aujourd'hui seules et la moitié de ces habitants n'ont pas d'enfant. Par contre, lorsque les trajectoires sont linéaires, toutes les personnes sauf une vivent en couple et comme dans le cas précédent, une majorité vit sans enfant à charge (53 %). Aucun retraité ne présente une trajectoire "classique" contrairement à une large partie de parents avec des enfants à charge (70 %). Cela indique donc que l'installation dans les hautes vallées alpines françaises étudiées concerne souvent des **personnes seules ou en couple qui n'arrivent pas nécessairement avec des enfants** (retraités par exemple), **ou même dont l'objectif n'est pas de fonder une famille**. Ces dernières ont généralement eu des parcours plutôt originaux, que ce soit dans la sinuosité ou la linéarité de leurs trajectoires. Lorsqu'elles sont plus classiques, ces trajectoires concernent des habitants qui s'inscrivent selon des schémas personnels et sociétaux plus traditionnels comme le fait de fonder une famille. En conséquence, là où l'arrivée d'un enfant pourra encourager la pérennisation d'une installation, pour d'autres personnes, c'est davantage le temps qui fera évoluer différents facteurs comme la situation sociale et le vécu dans un territoire (Berroir et al, 2016).

Ces données peuvent être corrélées avec la **situation professionnelle** des habitants. Comme le montre la figure 40, il ressort qu'un tiers des habitants interrogés fait partie de la catégorie « *cadres et professions intellectuelles supérieures* » et parmi ceux-ci 60 % sont en CDI (figure 41). Parmi les employés, 50 % sont des saisonniers. Au total, ce sont plus de 70 % qui ont une situation professionnelle stable.

**Figure 40** : répartition (en %) des habitants en fonction de leur catégorie socio-professionnelle définies par l'INSEE)



**Figure 41** : catégorie socio-professionnelle des habitants en fonction de leurs contrats de travail



En revanche, lorsqu'on compare les domaines de formation initiale et les domaines actuels d'emplois, ce sont plus de **53 % qui n'exercent pas un travail en fonction de leur formation, de leur niveau de formation et/ou de leur précédent emploi**. Souvent, ces personnes travaillent dans des domaines qui se distinguent complètement : un habitant formé en paysagisme (Bac +3) est devenu menuisier en arrivant dans la haute vallée, une habitante qui a fait des études de géographie (Bac +5) est assistante d'éducation en collège, un habitant formé en électronique et informatique (Bac+3) est agent immobilier, une habitante auparavant ingénieure (Bac +5) a repris un gîte-hôtel, etc.

Ces données indiquent que **l'installation** dans une haute vallée alpine apparaît comme une étape nouvelle dans la vie. Bien qu'une majorité ait acquis une situation stable (CDI), le choix d'habiter dans ces territoires plus ou moins isolés est marqué par un changement professionnel parfois radical, souvent motivé et non subi, ce qui questionne évidemment la capacité à « *avoir le choix et ne pas l'avoir* » (Lazzarotti, 2006, p. 90), ainsi que les disparités sociales que cela peut créer. Néanmoins, c'est une particularité intéressante puisque loin de rechercher un confort de vie qui irait de pair avec leur situation précédente, ces personnes réalisent des choix de vie nouveaux dans leur parcours, en reléguant l'emploi comme facteur de migration secondaire voire annexe. En ce sens, ces résultats s'accordent avec plusieurs études sur les migrations en contexte de marginalité (Cognard, 2006 ; Pruvost, 2013). De plus, ces choix confirment déjà en partie l'existence de migrations d'agrément vers ces espaces de montagne.

Ainsi, à travers ces différents stades de la vie, ce sont des **modes de vie** qui se distinguent de la **norme**. Ces « *tranches de vie* » (Martouzet in Carpentier et Gerber, dir., 2013, p. 57) que sont les trajectoires, couplées avec des éléments sociologiques indiquent que **la personnalité** des habitants influence leurs parcours. Pour une majeure partie d'entre eux, l'installation en haute vallée reflète une volonté particulière de vivre dans un territoire réapproprié ou découvert qui questionne l'attachement au lieu.

### 1.3 Du revenant au néo-rural, les racines de l'immersion

Les habitants des hautes vallées interrogés ont des parcours bien différents mais qui questionnent directement la **place des racines** ou à l'inverse la volonté d'être **immergé** dans un espace inconnu mais qui les attire.

Outre les résidents locaux qui vivent depuis toujours dans le territoire et les résidents secondaires rencontrés plus ponctuellement, deux catégories se distinguent parmi les néo-arrivants : les habitants nés en ville et ceux nés dans un espace rural. Les **habitants ayant vécu dès la naissance dans un espace urbain** représentent la majeure partie de l'échantillon, soit près de 70 %. Parmi eux, une majorité a vécu une grande partie de leur vie en ville et certains (22 %) sont passés par un hyper-centre urbain. C'est le cas de l'habitant 58-HG-2017 dont la trajectoire est présentée par l'extrait d'entretien 2.

#### Extrait d'entretien 2 : 58-HG-2017

« Ça fait 10 ans que je suis installé à Taninges. J'ai vécu à Lyon et à Villefranche [sur-Saône]. J'ai commencé à faire la route depuis Lyon pendant un an après que ma conjointe ait obtenu un poste dans la vallée et qu'on se soit installé. Ensuite, j'ai obtenu une mutation à Epagny [en Haute-Savoie, près d'Annecy, environ une heure de route]. J'ai fait les aller-retours pendant trois-quatre ans. Ça fait cinq ans que je suis à Annemasse. Avant le choix professionnel, c'est un choix de vie près de la nature. Ç'a ensuite été un choix professionnel par le changement professionnel de ma conjointe. Enfin... c'est un choix urbain de s'éloigner de la ville ».

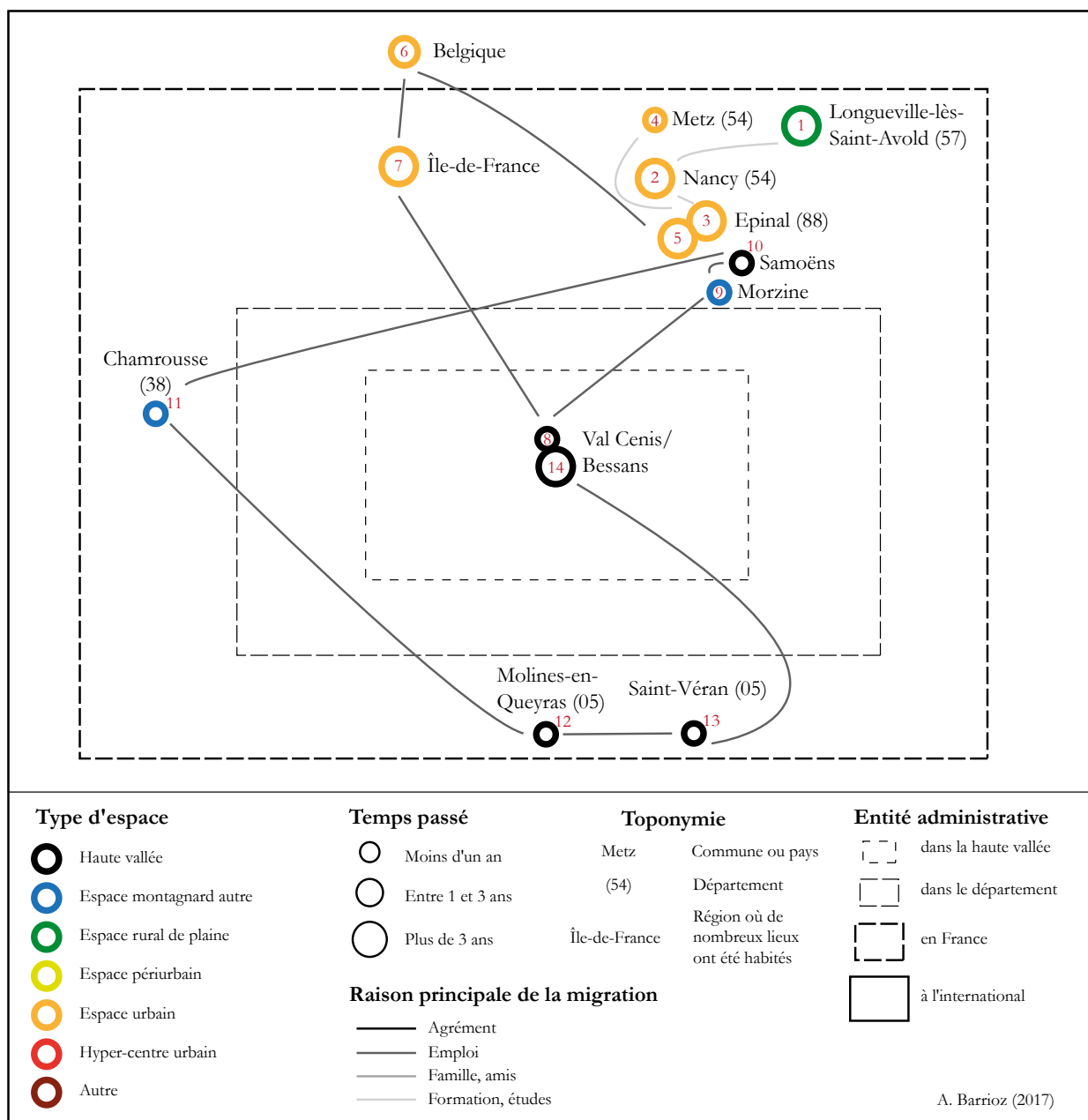
Ce choix de **quitter la ville** ressort également dans près de la moitié de l'échantillon (47 %) qui évoque une volonté de rompre avec le lieu urbain fréquenté avant le déménagement. Ces éléments indiquent donc que les **racines dans le milieu urbain** influencent la migration vers une haute vallée



lorsque les habitants ont vécu majoritairement en ville. Ces résultats s'accordent avec ceux de l'enquête menée par l'institut de sondage *IPSOS* pour l'association *Familles rurales* (2018). Selon ce travail, « seuls 19 % des Français aspirent à une vie totalement urbaine (comme lieu de vie et de travail [alors que pour] 81 % vivre à la campagne représente la vie idéale ».

De plus, il faut noter que près de 40 % de l'échantillon (37 %) ont vécu **une ou plusieurs fois dans un espace montagnard**, généralement juste avant de migrer vers la haute vallée ce qui indique une réelle volonté de s'installer en montagne. Certains ont même parcouru plusieurs confins sélectionnés dans ce travail. C'est le cas de l'habitant 55-HM-2017 dont la trajectoire est présentée par la figure 42. Après être passé par différents espaces urbains, il a notamment habité dans le Queyras et dans le Haut-Giffre puis a migré vers la Haute-Maurienne avec sa conjointe. Entraîneur de ski, sa trajectoire est directement liée à l'installation en station de ski.

**Figure 42 :** trajectoire résidentielle de l'habitant 55-HM-2017



A l'inverse, près de 60 % des habitants n'avaient jamais habité un espace de montagne avant de s'installer dans une haute vallée. Ce chiffre marque une réalité intéressante qui confirme la **volonté de partir d'un espace pour en découvrir un autre, quitte à franchir un pas vers l'inconnu** (extrait d'entretien 3).

Extrait d'entretien 3 : 47-HU-2017

B. ne connaissait pas du tout l'Ubaye avant d'y arriver. Il avait passé quelques séjours dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence. Il voulait s'installer en apiculture, dans un petit village de montagne. « *J'ai pris le bottin téléphonique et j'ai regardé où il n'y avait pas beaucoup de numéros, j'ai regardé une carte et j'ai appelé la mairie [de Meyronnes aujourd'hui Val d'Oronaye] qui m'a dit qu'il y avait un logement à louer. Je suis tombé amoureux de la maison et du coin* ».

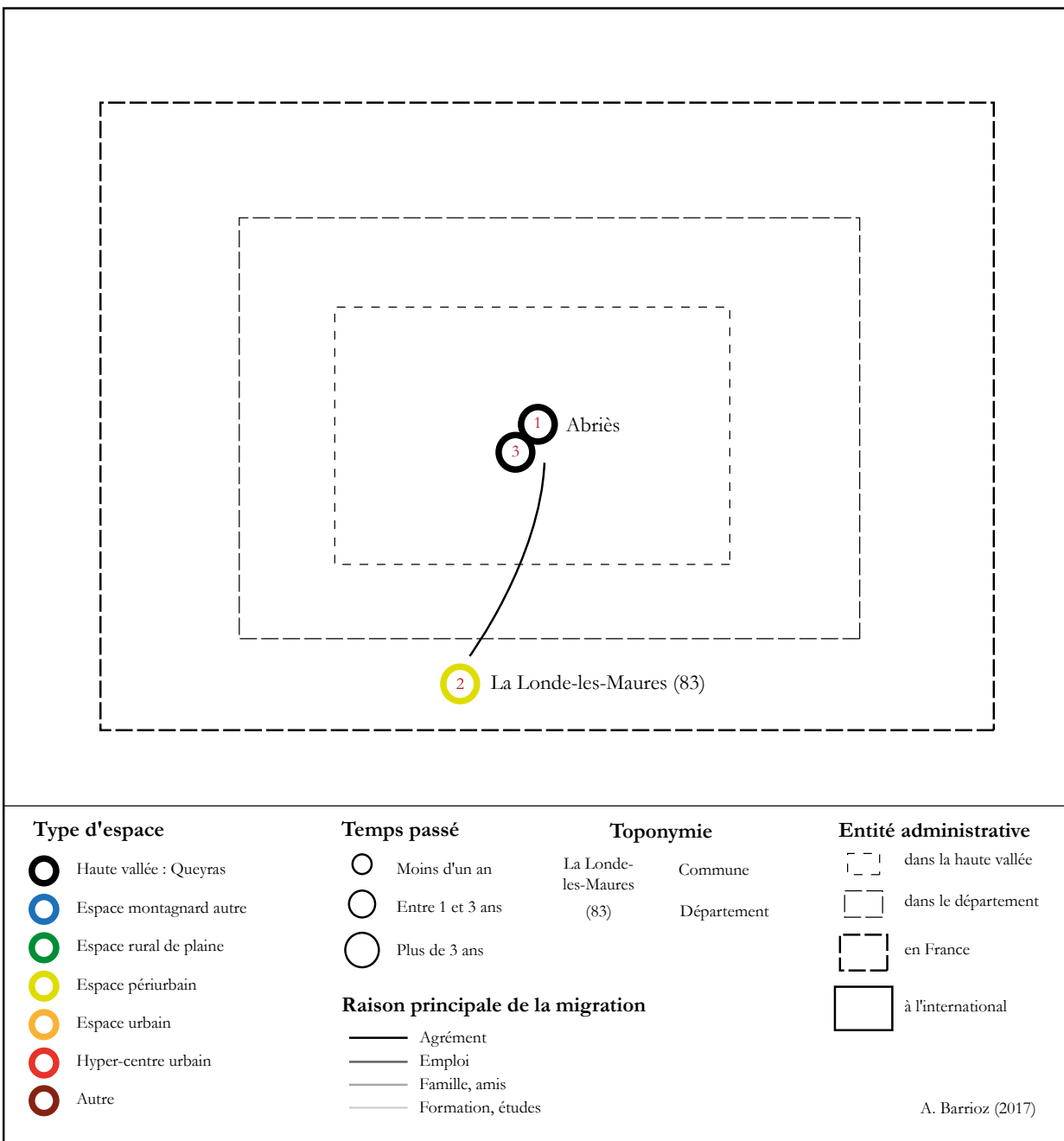
Néanmoins, ce ne sont pas toujours des espaces réellement inconnus puisque **près de 40 % des habitants interrogés avaient pratiqué la haute vallée** en tant que **touristes** à une ou plusieurs reprises. De même, 35 % la connaissaient parce qu'ils y étaient déjà venus à la journée pour des **loisirs** et 6 % pour des séjours **professionnels**. Ainsi, l'intérêt **récent** d'un habitant pour une haute vallée comme le suggèrent certaines trajectoires résidentielles est à relativiser. Et la connaissance d'un territoire en tant que touriste n'est pas la même que celle que l'on vit. Il faut donc reconnaître qu'une majeure partie des habitants interrogés a été prête à "tout quitter" sans avoir vécu auparavant dans un espace pourtant contraint. Cela atteste d'une **motivation à l'immersion particulièrement importante** tout autant que de migrations « *porteuses d'un passé* » (Debroux, 2006).

Enfin, il y a aussi des habitants qui ont fait le choix de revenir dans la haute vallée qu'ils avaient déjà habitée dans leur enfance et/ou plus récemment. C'est le cas de l'habitante 32-Q-2017 (figure 43) qui, après avoir vécu quelques années dans le Var, a fait le choix de retourner dans le Queyras où elle avait déjà passé la majeure partie de sa vie.

D'ailleurs, parmi les habitants qui **reviennent** dans la vallée dans laquelle ils ont déjà vécu ou qu'ils ont connue lors d'expériences touristiques, de loisirs ou professionnelles, on remarque que 40 % de l'échantillon présentent un parcours plutôt linéaire, comme l'habitante 32-Q-2017 et pour d'autres qui vivent en Haute-Maurienne.

Ainsi, les racines jouent un rôle autant dans la volonté de quitter un lieu que dans celle de rejoindre un espace vécu. Le revenant et le nouvel habitant en espace rural montrent tous deux l'intérêt de **comprendre les trajectoires résidentielles** pour mieux appréhender les choix de vie qu'ils réalisent en s'installant en haute vallée.

Figure 43 : trajectoire résidentielle de l'habitante 32-Q-2017



## 2. DES CHOIX DE VIE TÉMOINS D'UN INTÉRÊT POUR L'ESPACE

Les choix de vie réalisés par les habitants installés dans les hautes vallées alpines témoignent d'un **intérêt pour l'espace montagnard**. La marginalité, la pérennisation et l'attractivité des hautes vallées alpines sont questionnées par un attrait singulier de certains habitants vers la montagne. Toutefois, si vivre en montagne est souvent une **décision mûrie**, l'installation à long terme dépend de la volonté de populations **exigeantes**. Leurs **motivations**, à la fois diverses tout en s'inscrivant souvent dans une logique d'agrément, interrogent leur choix de s'installer et vivre en haute vallée.

### 2.1 Vivre en montagne : l'attrait sensible à l'espace des habitants

En s'intéressant aux migrations vers des hautes vallées alpines françaises, les raisons du déplacement à long terme ont été exprimées de plusieurs manières par les habitants interrogés. Ce sont ici les **registres** (agrément, économie, famille et sécurité) qui sont d'abord présentés. Ils sont la **synthèse des motivations et des raisons** exprimées par les habitants lorsque la question « *Quels sont les trois premiers éléments de motivation qui vous ont poussés à vous installer ici* » a été posée. Par exemple, si l'habitant est venu s'installer « *pour suivre [sa] conjointe* », le registre familial est retenu. Si l'habitante exprime être là pour « *la beauté des paysages* », cela concerne le registre de l'agrément. Comme le montre le tableau 6, le **registre d'agrément ressort de l'analyse de l'échantillon**. Viennent ensuite des facteurs économiques, familiaux puis sécuritaires, à l'image de ce que recherchait l'habitant 15-HM-2017 dont le parcours est présenté par l'extrait de récit de vie n°4.

**Tableau 6** : registres des premières et secondes raisons invoquées par les habitants (en %)

	Raison 1	Raison 2
Agrément	55	31
Economie	29	33
Famille	14	35
Sécurité	2	0

#### Récit de vie n°4 : 15-HM-2017

R. est arrivé à Bessans par une « succession de choses ». Après avoir vécu dans un environnement militaire et antarctique pendant son enfance puis dans les villes de Liège et de Bruxelles, il « prend son autonomie dès 19 ans » et intègre Polytechnique en Belgique. En tant que militaire, il est alors amené à effectuer différentes missions à l'étranger dont une en Afghanistan dans les forces spéciales. Avec trois autres personnes, ils vivent pendant plusieurs mois au contact de la population mais coupés du monde occidental. A cette époque, tout en se rendant compte du « contexte géopolitique et sécuritaire dans lequel s'inscrit le XXI<sup>e</sup> siècle », il prend progressivement conscience de la vie effrénée qu'il mène.

Parallèlement, il entre petit à petit dans la sphère du sport automobile à haut niveau national puis international. Il côtoie « un autre monde, celui de l'argent et des belles voitures ». Dans ce contexte, il rencontre un haut dirigeant d'un pays arabe, qui le soutient dans son projet d'entreprise d'automobiles de sport et qui deviendra, en plus d'être un ami, une aide précieuse pour ses projets futurs.

Lors de plusieurs séjours de vacances à Bessans avec sa compagne, il découvre alors la Haute-Maurienne. A ce moment de sa vie, il cumule le « peu de sommeil et les nuits à regarder sciences et vie TV et National Geographic TV... ». En voyant un reportage sur Fukushima, les zones contaminées et non cultivables, l'idée lui vient de réaliser un conteneur offrant la possibilité de produire une alimentation (fruits/légumes) en contexte extrême (chaud et froid). [...]. Ce projet devient un alibi pour pouvoir quitter la vie qu'il mène et qui ne lui convient plus. Il s'installe à Bessans en octobre 2016 avec sa compagne. Il exprime clairement les trois raisons qui l'on poussé à



s'installer dans la vallée : « 1. La construction d'un environnement sécuritaire, humainement parlant, aspirant à plus de tranquillité quotidienne et le retour d'un sommeil sain. 2. En étant conscient du contexte mondial dans lequel nous sommes, la zone verte qu'est la Haute-Maurienne... 3. Se sentir utile, apporter à la société et au pays [la vallée] en ayant l'opportunité de développer un projet qui me tient à cœur ».

L'aspect montagne a aussi été important pour lui : « le côté nature est absent dans la vie quotidienne de beaucoup d'Hommes mais elle est pourtant nécessaire à l'équilibre de l'Homme, comme voir de la couleur par exemple. La montagne et la nature nourrissent, elle est simple et apporte plus que l'artificiel... ».

Ce projet est donc le fruit d'un long cheminement. Il résume son arrivée à Bessans par une « somme de choses : l'impression de courir très vite dans une vie dont je sature. C'est aussi une prise de conscience des événements majeurs qui a commencé à partir du 11 septembre 2001. Entré dans un stress quotidien, je voulais aspirer à retrouver quelque chose de plus proche qui personnalise et redonne une tranquillité, tout en se questionnant : quelles aspirations ? Finalement, c'est une remise en question constante... ».

... Suite du récit de vie de R. en annexe

Dans ce travail, ces registres sont envisagés comme le **cadre global de la décision** de vivre et de s'installer en montagne. Ils ne sont pas les facteurs déclenchant la décision. Par contre, ils intègrent des motivations plus précises dont une ressort particulièrement.

En effet, lorsqu'il leur a été demandé de définir les trois premiers éléments qui les ont poussés à s'installer en haute vallée, **61 % du total des trois réponses apportées par chaque habitant fait référence à un rapport sensible à l'espace**. Dans ce rapport sensible sont intégrées des réponses comme : « *le cadre et qualité de vie, la proximité de la nature, la beauté des paysages, une vallée préservée, la simplicité du lieu, l'émotion et le sentiment particulier de vivre ici* ». Cet aspect est particulièrement présent dans le Haut-Giffre où plus de 40 % des répondants ont énoncé en premier lieu être venus s'installer dans la vallée pour une de ces raisons. En ce sens, certains arrivent à définir explicitement la relation qu'ils entretiennent avec l'espace dans lequel ils vivent (extraits d'entretien 4 et 5).

#### Extrait d'entretien 4 : 28-B-2017

« C'est un choix de vie délibéré [...]. Pourquoi la montagne ? Parce que c'est karmique [sic]. J'ai toujours aimé la montagne, j'ai toujours aimé le ski, c'est une religion pour moi. [...]. Il n'y a pas de territoire plus mortel que les Landes. C'est de la forêt triste. Je me souviens précisément du jour où j'ai vu pour la première fois la neige tomber, et je me suis dit, c'est ma vie finalement. Être ici, c'est être partie intégrante de la montagne. Quand je skie il y a une dimension mystique qui se rapprocherait d'ailleurs de la philosophie extrême-orientale, du bouddhisme et de la pleine conscience. Il y a beaucoup de gens qui viennent ici pour leur amour de la montagne, au sens de varappe, de grimpe... C'est une utilisation de la montagne comme terrain de jeux mais aussi comme opportunité de certaines expériences. La montagne, c'est karmique, c'est vraiment ça, une attraction inexplicable pour cette chose. Il y a peut-être une question d'altitude... Regardez le grain du ciel, derrière le clocher de l'église, avec l'hirondelle qui passe, là... Je suis là pour ça ».

#### Extrait d'entretien 5 : 11-B-2017

« La montagne, c'est comme un aimant. On adore sortir du Beaufortain pour aller plus loin mais il y a un certain bien-être ici, dans un pays où on a de l'espace, où il n'y a pas de clôture... On a l'impression qu'on a la montagne à nous. Nous non plus on ne met pas de clôture, c'est interdit dans le POS de toute façon ».

En s'installant en montagne, ces habitants sont intéressés et attirés par l'espace et semblent forger une relation particulière, un **intérêt affectif** qui dépasse le simple attrait physique de la montagne. Une habitante a même exprimé le fait de « *tomber amoureuse de la montagne* ». Ce rapport intime entre un individu et l'espace est pensé de manière dynamique par A. Morel-Brochet qui parle de « *relation géographique* » fonctionnant comme un tout et de « *relation habitante* » (2006, p. 390). Au regard des discours de certains résidents interrogés, il semble ainsi que le lieu d'habitat et l'espace de vie soient ressentis et éprouvés selon des plans ontologiques (figure 13 - chapitre 2) dépendants de « *dispositions* » singulières (Debroux, 2006, p. 80) liées notamment à la **capacité de chaque individu** à relier leurs ressentis avec leur vécu dans un espace précis. Selon P. Descola, « *l'âme, la subjectivité, ne serait pas une chose en soi, dotée d'une réalité spécifique, mais elle serait réductible à une certaine conformation du corps physique, qui développe certaines capacités réceptives* » (2014, p. 274). De cette façon, ils peuvent mettre en adéquation leurs aspirations sensibles avec leurs choix de s'installer et vivre en montagne.

En conséquence, leur **capacité à exprimer cette relation sensible** à l'espace pourrait dépendre de la faculté à prendre du recul sur leurs choix de vie et à comprendre de façon intime et consciente leur installation dans des espaces aussi singuliers que les hautes vallées. En effet, malgré des motivations diverses, ce rapport à l'espace n'est pas nécessairement énoncé explicitement et facilement par les habitants. Par exemple, lorsque la question des trois motivations principales à l'installation est posée, certains vont d'abord parler d'un facteur déclenchant l'installation comme le fait de décrocher un emploi dans la vallée, avant de formuler un attrait sensible à l'espace (extraits d'entretien 6).

#### Extrait d'entretien 6 : 5-B-2017

« Question : Quelles ont été les trois raisons principales qui vous ont fait venir ici ?

Réponse : Plusieurs raisons. La première, c'est peut-être professionnel, l'envie pour moi de trouver un nouveau challenge professionnel [...].

Question : Vous auriez pris un boulot en Bourgogne ?

Réponse : Non, non, c'est clair ! Après, c'est plus un choix de vie d'aller en montagne, ce que ça nous rapporte, ce qu'on y fait. Dans une montagne si possible encore un peu sauvage. C'est plus un choix de vivre en montagne de manière générale ».

#### Extrait d'entretien 7 : 43-Q-2017

« Le côté nature est très fort dans le Queyras. Il y a beaucoup d'endroits où on se sent dans un espace naturel mais ici ça n'a rien à voir... »

Cette difficulté de certains habitants à exprimer explicitement cet attrait et même cette attraction vers la montagne se retrouve par l'emploi de termes parfois vagues comme « *cet aspect montagne* », « *peut-être la lumière, la vue...* ». Certains s'appuient sur des comparaisons qui ne définissent pas pour autant ce qu'ils trouvent (extrait d'entretien 7). De ce fait, certains ne relient pas forcément leurs choix à un intérêt géographique mais plus à des éléments intrinsèques, logiques et indissociables de la migration dans sa globalité (changements professionnels, familiaux, etc.). Comme le soulignait la philosophe et psychanalyste C. Fleury dans une émission de radio qui interrogeait « *Notre connexion avec la nature* », « *nous sommes dans des mondes de rationalité instrumentale où il faut avoir un but, un objectif, une performance, un résultat et tout d'un coup, simplement être dans un milieu, en "mode contemplatif", en "mode accueil"* [de la relation sensible à la nature], *ça ne vaut plus rien* » (in Vidard, 2017). A travers ces entretiens, questionnons donc la norme sociétale qui s'ancre dans des logiques productivistes et rationnelles. Cette norme n'aiderait pas à favoriser la **légitimation des migrations d'agrément** liées à des rapports sensibles à l'espace. Pourtant, les habitants interrogés montrent que le fait de vivre en montagne est une réelle motivation.

Le fait de « *vivre en montagne* » et de s'établir dans un cadre qui met en avant un attrait particulier pour cet espace est la **deuxième motivation** la plus mise en avant par les habitants au regard de la totalité des choix énoncés (43 %). Dans la motivation 1, c'est aussi la première raison de l'installation pour 24 % des habitants interrogés dans toutes les vallées confondues. Dans le Beaufortain et l'Ubaye, le fait de vivre en montagne est celle qui ressort avec 26 % et 100 % respectivement. De plus, cette motivation arrive en second rang pour près de 10 % des habitants et de la même façon en troisième rang. Cependant, vivre en montagne est justifié plus ou moins précisément par les habitants comme l'attestent les trois extraits d'entretien ci-après.

Extrait d'entretien 8 : 3-B-2017

« Ce que je privilégiais c'était le cadre de vie, c'est d'être à la montagne. Ici, ça reste un petit paradis, on n'est pas trop embêté par la pollution, pas trop embêtés par le bruit. Au niveau de la circulation, il n'y a pas d'embouteillage. [...] C'est d'être à la montagne, de vivre à la montagne dans un petit village de montagne. Oui, la vie de village en montagne ».

Extrait d'entretien 9 : 11-B-2017

« En premier, vivre à la montagne. C'est la montagne de Heidi qu'on ne retrouve pas forcément ailleurs : c'est-à-dire de la verdure plutôt que des cailloux... ça rappelle aussi à mon épouse son enfance ».

Extrait d'entretien 10 : 45-Q-2017

« D'abord, vivre à la montagne, c'est tout ».

Si l'on combine cette motivation à vivre en montagne avec celle liée au rapport sensible à l'espace, ce sont plus de **76 % des habitants qui ont exprimé l'une de ces deux raisons dans l'une des trois motivations à l'installation**. Ce sont des choix d'agrément qui ressortent particulièrement avec l'énonciation de facteurs environnementaux et climatiques. En effet, comme le montrent les extraits d'entretien 11, 12 et 13, le rapport à la neige, au soleil et plus largement à la nature sont des arguments qui ressortent régulièrement.

Extrait d'entretien 11 : 38-HG-2017

« Ici, c'est hyper agréable à vivre, l'environnement surtout l'hiver est super sympa [...] On voulait la proximité avec la neige ».

Extrait d'entretien 12 : 12-B-2017

« Ici il fait bon vivre, il fait sec. Une fois qu'il a neigé, il fait grand soleil, ce n'est pas humide, il n'y a pas de vent. Quand je raconte à mes copines du Sud que des fois, il faut que je me lève une heure en avance pour peller, elles me disent " mais qu'est-ce que tu fais enfin ?!". Ce n'est pas évident pour tout le monde. Quand on arrive au mois de novembre, je suis de mauvaise humeur pendant un mois et après, on prend l'habitude de sortir les bonnets, les gants et ça va mieux ».

Extrait d'entretien 13 : 47-HU-2017

B. s'est installé en Haute-Ubaye pour plusieurs raisons et en premier pour « la montagne et la proximité avec la nature et les sommets. En ce moment le cerf brame jusqu'à 7h du matin aux portes de mon jardin, là, à 100 mètres... On habite avec les animaux ».

## 2.2 S'isoler pour aspirer au bien-être : une décision mûrie

Certains habitants font le choix de s'isoler pour aspirer à une meilleure qualité de vie, facteur de motivation qui, comme le remarque F. Cognard, est le « véritable "graal contemporain" » (in Martin et al., 2012, p. 61).

Généralement, la décision de s'installer et vivre en haute vallée alpine est **mûrie** et le terme « *choix* » est clairement employé par les habitants (extrait d'entretien 6). Par contre, ce choix de vie est effectué à un temps *t* et peut être remis en cause au quotidien (récit de vie 4, p. 162) ou lorsque l'évolution de différents paramètres amène les habitants à envisager d'autres possibilités. En effet, « *trouver son paradis, c'est faire coïncider l'imaginaire et le réel. C'est profiter d'un enchantement éphémère qui, à l'image de l'amour, ne dure qu'un moment* » (Theiller in François et al., 2013, p. 112). Ce choix de vie s'inscrit donc généralement dans une logique réfléchi à long terme et apparaît souvent **assumé**, peut-être parce que le risque de déménager dans un endroit isolé est moins anodin que de se déplacer vers un espace plus ordinaire. Même si les habitants rencontrés expriment la volonté de pérenniser leur installation et même si pour certains l'idéal de la montagne rêvée se confronte aux réalités de la vie dans une haute vallée, ils ont aussi souvent conscience des difficultés et des contraintes de ce choix. Cette **conscience** de la migration qui affirme le souhait de vivre dans un espace généralement choisi se retrouve chez la grande majorité des habitants interrogés. Aucun habitant enquêté n'a fait état de migration contrainte, ce qui infirme le processus de relégation socio-spatiale constaté dans d'autres espaces ruraux (Bonerandi, 2014), voire alpins (Membretti et Viazzo, 2017). Ces installations ne sont pas non plus le fruit exclusif d'une fuite du luxe urbain par des populations modestes (Ortar, 2005, 2006 ; Pruvost, 2013). Par contre, pour reprendre l'interrogation de G. Pruvost, dans le cas de migrations de populations aspirant à des modes de vie "alternatifs", « *où sont les 18-25 ans, les sans-diplômes, les ouvriers, les populations issues de l'immigration ?* », relativement absentes de l'échantillon étudié ici (2013, p. 54).

De ce fait, très peu de nouveaux arrivants expriment des regrets quant à leur installation (extraits 14 à 16). Au contraire, lors de l'entretien, certains retournent la question qui leur était posée en exprimant positivement leur vie dans la haute vallée.

### Extrait d'entretien 14 : 4-B-2017

« Les gens d'ici, ils en ont marre de la montagne... mais moi, je donnerais "toooooouut" pour rester ici. Mais même un jour, si je suis blasé, je me lasse un peu, je passerai un mois dans le Sud et ça ira mieux ».

### Extrait d'entretien 15 : 16-HM-2017

« Des regrets ? Ah non ! ».

### Extrait d'entretien 16 : 47-HU-2017

« Je suis trop bien ici, je n'ai pas de regret du tout, au contraire ».

Ces éléments amènent à devoir considérer l'**aspiration au bonheur** comme facteur d'influence de la migration, de l'installation et de la pérennisation. Sans nécessairement parler d'attractivité, la satisfaction, la quête d'une forme de bien-être et/ou la recherche de plaisir quotidien est un des paramètres de motivation pour une large part des habitants. A titre d'exemple, il y a plus de **92 % des résidents** rencontrés qui ont **évoqué spontanément une notion se référant au bien-être** (bonheur, plaisir, être heureux, content, satisfait, etc.) (extraits 17 à 20).



Extrait d'entretien 17 : 13-HM-2017

« Bessans, c'est l'antichambre du paradis. Un moment où vous vous posez, vous êtes bien, c'est la plénitude ».

Extrait d'entretien 18 : 21-HG-2017

« Je suis mieux là au quotidien, je fais ce que je veux. Ce qui me déplaît c'est la pollution et ici ça va encore ».

Extrait d'entretien 19 : 39-Q-2017

« On est venu pour la montagne, on ne pourrait pas vivre ailleurs ».

Cette analyse de discours montre combien les migrations vers ces confins alpins sont intrinsèquement liées à la recherche d'une vie, ou tout du moins de paramètres agréables et favorisant la satisfaction physique et psychique des individus, au quotidien ou à plus long terme.

Evidemment, laissés tels quels, ces discours pourraient paraître bien naïfs, idéalistes voire utopistes. Toutefois, une majorité des habitants a relativisé sa situation au cours des entretiens. D'ailleurs, il ressort que ces nouveaux résidents sont relativement **exigeants** en matière de vie à l'année dans un territoire. Si des éléments de paysage et plus globalement d'agrément sont des facteurs qui participent à leur installation pérenne dans un espace, toute une série de paramètres **subjectifs** guident leur évolution et la remise en cause de leur choix de vivre en haute vallée à plus ou moins long terme. Ainsi, ils attachent parfois une certaine place à des valeurs particulières qu'ils auraient trouvées en arrivant en haute vallée (extraits 20 et 21). Ce sont d'ailleurs régulièrement des références à des modes de consommation autres que ceux de la grande distribution, et revendiquant souvent un lien avec le territoire local et les filières plus respectueuses de l'environnement qui sont mises en avant, à l'image du critère de proximité de magasins labellisés "bio" et d'AMAP régulièrement énoncé.

Extrait d'entretien 20 : 26-B-2017

« Ici on a trouvé des valeurs comme la sensibilité à l'environnement, l'évolution de la démocratie, le souci de faire autrement, la volonté d'aller vers l'autonomie... ».

Extrait d'entretien 21 : 22-HG-2017

« J'étais beaucoup impliqué dans le travail, avec des voyages trois jours par semaine et des coups de vingt heures par jour... La montagne redonne du sens, fait revenir aux fondamentaux, sur ce qui est important. Ça fait revenir sur la notion de temps, sur les rapports humains et les fondamentaux. Le but est de redonner du sens, retrouver une qualité de vie, revenir sur les priorités comme discuter avec les anciens ».

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle et alors que la qualité (demande) et le cadre de vie (offre) semblent devenir des facteurs de migration temporaire si ce n'est pérenne, la question du **bien-être** se pose de plus en plus en tant que motivation pour une partie de la société (Pezeu-Massabuau, 2002 ; Grésillon, 2010). Dans ce sens, d'après N. Ortar, l'aspiration à une certaine qualité de vie n'est pas le signe d'une population plus aisée, qui aurait le temps et les moyens de s'y intéresser et de s'y consacrer. Elle remarque que cette demande « est [...] associée à une recherche de qualité de vie même pour les populations les plus pauvres observées » (Ortar, 2005, p. 2). Dans le cadre de ce travail, même si la majeure partie de l'échantillon fait partie des **classes moyennes à supérieures**, il faut remarquer qu'une petite partie se trouve plutôt dans des situations financières précaires (saisonniers par exemple). Seul un habitant a fait référence à la **pauvreté** qu'il a subie en arrivant. Il a dit avoir passé trois ans sous le seuil de pauvreté. Généralement, la

qualité de vie qu'ils recherchent n'a pas pour objectif de constituer un patrimoine (financier, immobilier, etc.). Tout comme la notion de pauvreté, celle de bien-être est pleinement **subjective** et doit donc être relativisée en fonction du contexte et des facteurs de motivation intrinsèques à chaque habitant et à chaque territoire.

La **qualité de vie** tant mise en avant par les personnes interrogées passe donc par une série de facteurs qui, en premier lieu se réfèrent généralement à l'**environnement de montagne** dans lequel ils s'installent. En second lieu, elle met en relation des **critères objectifs ou non, rationnels ou non** qui s'inscrivent dans des dimensions variées (historiques, sociales, culturelles, sportives, politiques, économiques, etc.). Parmi celles-ci, la recherche de l'**isolement** est un paramètre qui apparaît dans certains discours comme une motivation à l'installation (extraits 22 et 23).

Extrait d'entretien 22 : 32-HM-2017

*« Je voulais vraiment être isolée. En vivant à Paris, j'ai beaucoup souffert du trop plein de monde, d'agressivité, de pollution. Je voulais la campagne, la montagne aussi. La grande tranquillité. A Paris, cette misère... j'habitais dans un quartier populaire mais avec beaucoup de pauvreté, ça me touchait trop. Ma fille voulait aussi partir. Ici on s'en sort mieux, on ne dépense rien, on n'a pas de tentation, j'ai mon petit jardin. On peut vivre avec un petit salaire. Quand je suis partie de Paris, ils m'ont dit que j'étais folle. J'ai demandé à plein de gens, la famille, les amis, une secrétaire de mairie pour savoir un peu comment se passe le métier... ».*

Extrait d'entretien 23 : 34-HM-2017

*« On est loin des problèmes, c'est bon pour la santé ».*

Cet **isolement** n'est pas toujours **recherché** et peut être simplement **accepté**. Généralement, la notion d'isolement a été comprise comme une **contrainte** par les habitants interrogés. Mais, peu d'habitants ressentent une forme de solitude subie : 16 % expriment un isolement personnel de la famille et des amis, 4% un isolement personnel de manière générale et 80 % des résidents interrogés ne sentent **pas d'isolement personnel**. De la même façon, 75 % des habitants ne trouvent pas que leur vallée soit isolée. Et pourtant, certains mettent en avant un intérêt de vivre en haute vallée par des facteurs assimilés à des formes d'isolement, comme le montrent les extraits 24 et 25.

Extrait d'entretien 24 : 16-B-2017

Après un long passage en région parisienne, A. est arrivée dans le Beaufortain pour rejoindre son conjoint. Au début de son arrivée, elle a ressenti l'isolement : *« j'avais besoin de descendre à Albertville, plusieurs fois par semaine pour faire du shopping, se balader en ville, c'est une cure de bien-être pour moi en ville, c'est un besoin d'anonymat ».*

Extrait d'entretien 25 : 36-HG-2017

*« Je ne recherche pas l'isolement... C'est contradictoire parce que j'aimerais vivre en forêt mais j'ai besoin de voir du monde ».*

S'il n'est pas forcément recherché, l'**isolement de la vallée** est apprécié dans certains cas, mais aussi plus **difficile** pour un quart des habitants interrogés. Comme le montrent les extraits 26 et 27, le besoin de créer du lien social, que ce soit en ville ou au sein du territoire vécu peut jouer un rôle dans la perception de la marginalité des hautes vallées.

Extrait d'entretien 26 : 5-B-2017

« Question : est-ce que le fait d'être un peu isolé ça a été important pour vous ?

Réponse : heu... je pense que si ça l'a été, ça l'a été uniquement pour le fait que... ce soit mieux exposé. C'est plus en termes de vue, d'ensoleillement [...]. Ce n'était pas le critère premier, mais vu la configuration géographique du lieu, c'est vrai que d'avoir un peu de hauteur, ça rentre dans les critères ».

Extrait d'entretien 27 : 42-Q-2017

« On ne se sent pas isolés... on ressent même un bien-être loin de l'urbanisation, de la folie de la ville ».

A travers l'isolement et l'attrait pour la montagne, c'est la **qualité de vie** qui est directement questionnée. Elle semble être une condition à l'installation et joue donc un rôle dans l'attractivité des territoires et dans la pérennisation des migrations. Comme le précisent M.-P. Thomas et L. Pattaroni, il existe trois modalités d'actions quotidiennes liées à la qualité de vie : « *utiliser (qualité fonctionnelle), rencontrer (qualité sociale) et habiter (qualité sensible)* » (2012, p. 114). Ainsi, pour eux, la qualité de vie est une « *rencontre entre modes de vie et environnement construit et social* » (*id.*, p. 115). Dans le cas des habitants arrivés dans les hautes vallées, il semble que le **sensible** joue un rôle particulier dans la construction d'un mode de vie qui naît avant la migration et qui s'affirme avec l'installation et la vie dans ces territoires. La qualité fonctionnelle et la qualité sociale énoncées par les auteurs ne sont pas pour autant exclues comme l'ont révélé quelques-uns des extraits d'entretiens.

Tout en rappelant le caractère complexe du phénomène migratoire, J. Debroux a montré que certains habitants installés dans un « *espace « rural isolé »* » trouvaient « *des conditions idéales de réalisation de leurs dispositions* » et donc de leur épanouissement, en fuyant un cadre professionnel ou plus largement socio-spatial qui les enfermait (2006, p. 80). C'est le cas dans les hautes vallées alpines où **Pisolement** est un **facteur de satisfaction** pour une partie des habitants. Ils trouvent un espace de vie qui leur offre la **liberté** d'affirmer leurs choix de vie. L'épanouissement de ce rapport à l'espace est finalement permis par le contexte de **marginalité** des hautes vallées alpines qui dénote du cadre normatif sociétal souvent vécu, voire subi dans leurs parcours antérieurs. Vivre en montagne apparaît donc comme un **choix mûri** mais qui doit être replacé dans un contexte global relativement complexe puisque « *la décision de migrer dans ce type d'espace ne se comprend que restituée dans le réseau de relations d'interdépendance (Elias, 1993) dans lequel le candidat à la migration est inséré à un moment donné de sa trajectoire* » (Debroux, 2006, p. 80).

### 2.3 Des motivations inscrites dans un large spectre

Les motivations des habitants à migrer et à s'installer dans des espaces nouveaux sont **multiples et variées**. Elles s'insèrent dans un cadre global de vie sociale, souvent familiale et prennent en compte toute une série de facteurs qui demandent souvent des efforts de conciliation et de compromis à une échelle infrafamiliale (Griffond-Boittier et *al.* in Ansel et Frankhauser, dir., 2012, p. 73). Elles dépendent généralement « *d'aspirations subjectives et de contraintes objectives* » (Berroir et *al.*, 2016, p. 75). Ainsi, N. Ortar (2005) distingue trois raisons dominantes quant aux choix de migrations : le souvenir d'expériences de vie avec les trajectoires, le désir de mieux vivre et des raisons purement pragmatiques. N. Ortar évoque la notion de « *système résidentiel* » avancée par D. Pinson (*cité in* Ortar, 2005, p. 7). Cette **complexité de la migration résidentielle** est retrouvée dans les résultats de ce travail. Au-delà du registre d'agrément détaillé précédemment, trois autres registres sont mis en exergue.

Le registre **économique** comme première raison à l'installation est mis en avant par 29 % des

habitants (tableau 6, p. 162). Lorsque la question « *Quels sont les trois premiers éléments de motivation qui vous ont poussé à vous installer ici* », ce sont un peu plus d'un **quart des habitants** qui ont évoqué un « *changement ou une opportunité professionnel(le)* » individuel ou familial. Plus précisément, 16 % ont parlé de cette raison comme premier élément de motivation toutes vallées confondues, 33 % en Haute-Maurienne où c'est la motivation principale et 25 % dans le Haut-Giffre. On peut retrouver ici les personnes qui sont arrivées dans la vallée suite à l'obtention d'un **nouvel emploi**, sans que l'attrait de la montagne n'ait forcément joué un rôle. C'est le cas par exemple d'une habitante (12-B-2017) qui, après avoir été au chômage, a souhaité « *se remettre dans le bain du travail social* » dans lequel elle avait été formée et avait déjà travaillé. Elle est arrivée dans le territoire pour reprendre la direction d'un centre social local et affirme ne pas nécessairement être attirée par le côté « *montagne* » de la vallée. Ici, l'emploi est en tous points la raison principale de la migration. D'une autre façon, on retrouve aussi des habitants qui sont arrivés avec l'idée de changer d'emploi, sans nécessairement avoir décroché une opportunité avant de migrer. Cette idée est liée aux 6 % de personnes qui admettent avoir eu un « *besoin de changement personnel (sérénité, apaisement), de changement de vie, de couper avec la société* » puisque ce besoin passe notamment par l'épanouissement professionnel. A ce titre, selon N. Ortar, le choix de vie à la campagne serait justifié par le fait que ce serait le seul lieu qui permettrait de concilier deux carrières professionnelles. Cette affirmation n'est pas confirmée dans le cas des hautes vallées alpines où, au contraire, certains habitants font le choix de laisser de côté, au moins pour un temps, l'idée de trouver un emploi dans leur branche comme l'attestent les extraits d'entretien 28 et 29.

#### Extrait d'entretien 28 : 7-B-2017

« Question : est-ce que tu as fait des concessions pour venir ici ?

Réponse : Oui... je sortais avec un Bac+3, j'aurais pu trouver un CDI dans ma branche je pense. Ici... bon, dans ma branche, je suis dans le conseil agricole donc ici c'est un peu compliqué, dans une petite vallée comme le Beaufortain. Il y avait une offre qui correspondait très bien à mon profil et j'étais bien intéressée mais c'était en Tarentaise. Il y avait 1h30 de route, c'était le contrôle laitier, ça m'aurait bien plu et tout... [...] Le Beaufortain c'est une zone trop petite pour faire un emploi à temps plein. S'il y avait une création de poste à la coop, ce serait bien mais bon après... J'en ai parlé avec le Directeur et pour l'instant c'est pas forcément prévu ».

#### Extrait d'entretien 29 : 56-HM-2017

« J'ai changé de cursus en arrivant. Je cherchais dans le domaine du secrétariat mais je n'ai pas trouvé. En arrivant j'ai travaillé à la journée dans une crêperie ».

De plus, la motivation économique n'est pas forcément et directement liée au changement d'emploi personnel. Si certains affirment simplement avoir « *besoin de temps libre car je n'ai pas de besoins financiers pour vivre* » (24-B-2018), d'autres sont arrivés dans le territoire parce qu'il offre un **dynamisme économique** qu'ils trouvent intéressant. C'est le cas exclusivement dans deux hautes vallées des Alpes françaises du Nord (Beaufortain et Haute-Maurienne) où 12 % des réponses apportées quel que soit le rang de la motivation fait référence « *aux activités économiques d'un territoire rural, en accord avec les valeurs personnelles* ». Parmi ces activités, ce sont le tourisme et l'agriculture qui sont mentionnés.

S'installer et vivre dans une haute vallée alpine est aussi l'occasion pour certains de prendre du recul sur les aspects économiques de leurs modes de vie. Pour A. Membretti et P.-P. Viazzo (2017), le **coût de la vie** moins cher dans certains espaces ruraux de montagne par rapport aux métropoles est un facteur de pérennisation des migrations. Néanmoins, dans le cadre de ce travail, cette affirmation ne peut pas être confirmée, notamment parce que la distance aux premiers centres urbains et aux marchés de distribution est allongée. Comme le remarque l'habitante avec l'extrait 30, les dépenses sont souvent plus élevées. La motivation économique et financière en termes de dépenses quotidiennes n'est pas



un élément moteur des installations dans les territoires étudiés. A titre indicatif, l'examen rapide des prix des carburants dans trois stations-essence de la vallée du Beaufortain, du centre urbain le plus proche et de la métropole la plus proche est un exemple révélateur de l'augmentation de certains prix proportionnellement à l'éloignement (tableau 7). La différence de prix est à mettre en fonction du nombre de pleins plus élevés, proportionnels aux distances parcourues plus grandes.

Extrait d'entretien 30 : 27-B-2017

« Ici on consomme différemment. Je dépense vachement moins qu'en ville. On consomme mieux, mais aussi plus cher. Quand on descend à Albé [Albertville], c'est parce qu'on en a besoin ».

**Tableau 7** : prix des carburants dans les trois stations les moins chères du Beaufortain, d'Albertville et de Chambéry le 18.09.2018 (A. Barrio, 2018 ; source : observations de terrain)

	Sans plomb 95	SP95-E10	Sans plomb 98	Gazole
Villard-sur-Doron (€/L)	1,575	Non proposé	1,599	1,489
Albertville (€/L)	Non proposé	1,493	1,599	1,467
Chambéry (€/L)	1,499	1,455	1,534	1,424
Différence de prix entre le carburant le moins cher et le plus cher (en %)	12		6,5	6,5
Différence de prix entre le carburant le moins cher et le plus cher sur un plein de 40 L (en €)	4,8		2,6	2,6
Différence de prix à l'année entre le carburant le moins cher et le plus cher si deux pleins par mois (en €)	115,2		62,4	62,4

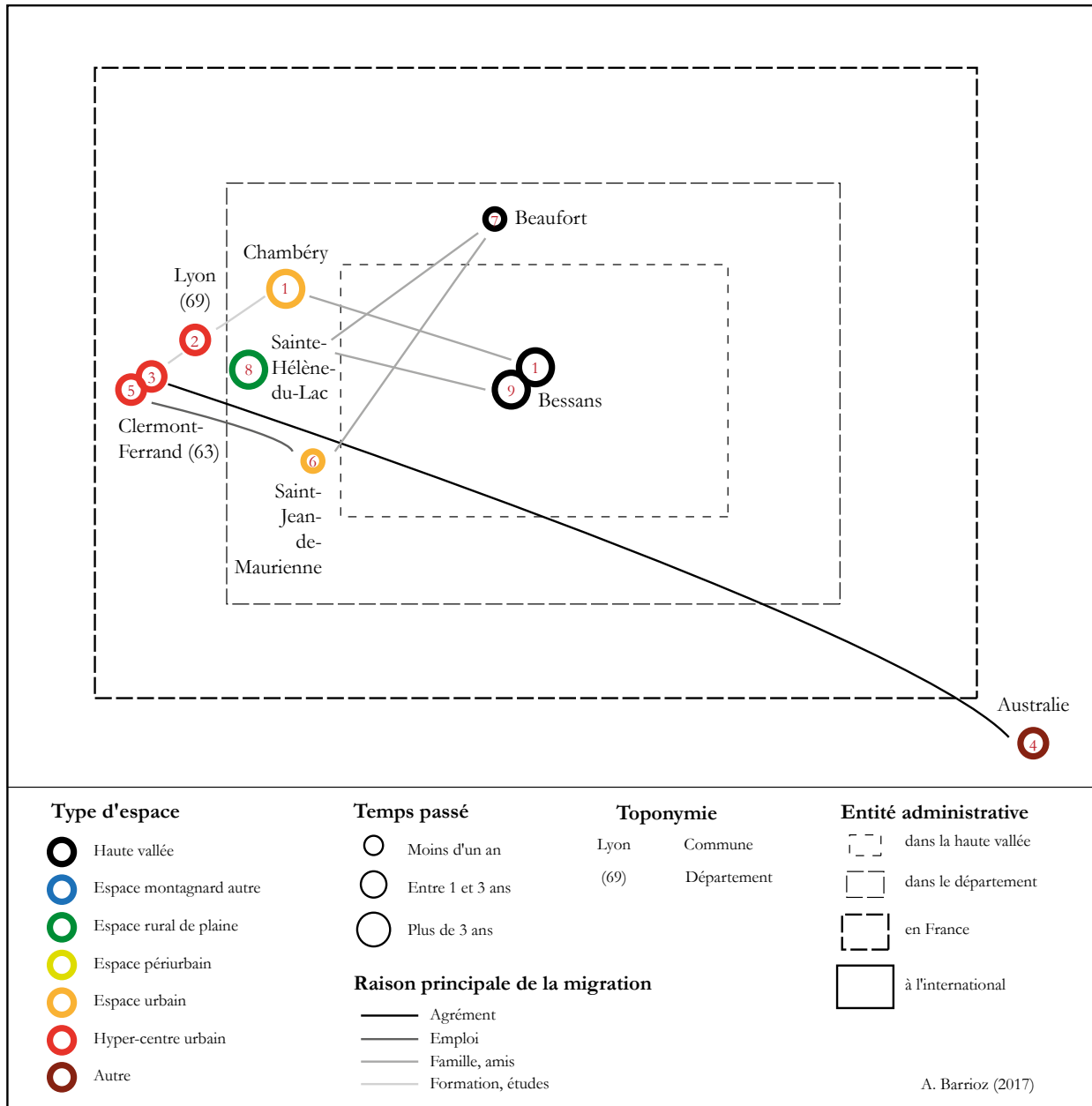
Le registre **familial et social** est le troisième à avoir été mis en avant par les habitants. Dans une synthèse interrogeant la place des jeunes dans l'avenir des montagnes, l'association *Euromontana* associée à la Région Rhône-Alpes a mis en évidence les résultats d'un travail selon lequel :

« Les motivations sont les mêmes, quel que soit le lieu géographique (Alpes, Carpates, etc.) : le cadre, la qualité de vie, la proximité avec les gens que l'on aime, mais également avec d'autres personnes que l'on côtoie dans la vie de tous les jours sont essentiels et ils sont les principaux atouts de la montagne en tant que lieu de vie » (2012, p. 4).

En ce sens, le **rapprochement de conjoint et le besoin de changement familial** lié à diverses raisons sont des facteurs de migrations vers les hautes vallées qu'il convient de prendre en compte. Ce critère est mis en avant par plusieurs personnes, sans pour autant qu'il ait pesé de façon décisive dans le choix de la migration. Cette raison principale de migration concerne exclusivement des personnes qui ont rejoint le Beaufortain (21 % de l'échantillon total) et la Haute-Maurienne (25 %), où l'agriculture est la plus forte par rapport aux autres vallées. Plus précisément, seules quelques habitantes ont déclaré être venues ou revenues dans le territoire pour rejoindre leur conjoint, dont deux sont agricultrices.

Par ailleurs, l'**histoire familiale et les origines** dans la vallée jouent parfois un rôle non négligeable dans l'installation d'habitants. C'est le cas de façon importante en Haute-Maurienne où c'est la première raison de la migration pour 17 % des personnes interrogées. C'est le cas de l'habitant 16-HM-2018 dont la trajectoire est présentée précédemment (figure 33) ou encore de l'habitant 18-HM-2017 (figure 44) qui dit être revenu dans le village de son enfance en premier lieu pour « les attaches historiques et la connaissance du milieu montagnard ». Après avoir déménagé à plusieurs reprises dans les Alpes du Nord, il a pu rejoindre Bessans avec sa famille grâce à une mutation de sa conjointe.

Figure 44 : trajectoire résidentielle de l'habitant 18-HM-2017



De façon liée, la motivation à « élever des enfants dans un cadre naturel et non urbain » est un critère de migration assez récurrent. Bien qu'il ne soit pas pris en compte comme principal facteur, c'est un élément à considérer chez les habitants parents. La décision se fait d'ailleurs généralement tôt, lorsque les enfants sont plutôt en bas âge (extraits d'entretien 31 à 33).

Extrait d'entretien 31 : 28-B-2017

« C'est un choix de vie délibéré. En 1998, on avait le choix d'habiter à la montagne. On ne voulait pas que nos enfants grandissent à Paris. On a cherché du lac Léman à Tignes et on est arrivé par hasard dans le Beaufortain, sans jamais y être venus ».

Extrait d'entretien 32 : 35-HG-2017

« Ici c'est différent de Cluses, en fond de vallée. Le changement c'est l'ensoleillement, on est plein sud. Et par rapport aux enfants on habite dans une impasse donc en ville ça aurait été plus difficile pour les laisser jouer dehors ».

Extrait d'entretien 33 : 51-HU-2017

« Pour mes enfants, je n'habiterai plus en ville. Quand j'étais gamine, j'étais heureuse d'aller crapahuter dans la montagne, c'est ce dont j'ai envie pour eux. C'est un choix ».

Enfin, dans le même registre familial et plus globalement **social**, quelques habitants ont énoncé être venus habiter dans une des hautes vallées alpines pour les **amis** qu'ils connaissaient avant d'arriver (dans le Haut-Giffre principalement et de façon anecdotique dans le Beaufortain). Certains ont aussi évoqué la « *simplicité des gens, le non jugement, le sentiment d'accueil et d'intégration* » comme facteur de migration.

Le dernier **registre** évoqué fait référence au sentiment de **sécurité dans l'espace**. Cet élément est lié à l'« *environnement tranquille et calme* » dans lequel les habitants et notamment les familles ne se sentent pas contraintes de vivre en se protégeant de différentes réalités qu'elles percevraient comme des menaces. Cet aspect sécuritaire des espaces isolés se retrouve dans plusieurs travaux (Thomas et Pattaroni, 2012 ; J.-F. Daller *in* Martin *et al.*, 2012). Sans que ce soit un critère énoncé de façon majeure chez les habitants, il est revenu à plusieurs reprises, comme l'atteste le récit de vie n°4 présenté précédemment et les extraits d'entretiens 34 à 37.

Enfin, d'autres éléments de motivation ont été énoncés par les habitants, sans qu'ils soient

Extrait d'entretien 34 : 4-B-2017

« Ici ça n'a rien à voir avec en bas... [Là bas] le souci, c'est qu'on se marche dessus. Pourvu qu'on regarde une personne de travers... elle va venir t'agresser, il faut toujours fermer les portes, on ne se sent pas en sécurité. Ici quand on est arrivé, il y avait le calme, c'est beaucoup plus doux... Il faut s'adapter mais je me suis rendu compte qu'il y a un mode de vie ici qui permet de vivre... oui, vivre... ».

Extrait d'entretien 35 : 28-B-2017

« Il y a l'aspect sécuritaire aussi. Il n'y a pas de délinquance en Beaufortain. Les voisins laissent les clés sur le tableau de bord, ils dorment les fenêtres ouvertes... Il y a un sentiment sécuritaire indéniable, qui est le corollaire des agissements [sic] comme le repoussoir des étrangers [...]. Le côté sécuritaire est non négligeable ».

Extrait d'entretien 36 : 59-HG-2017

« Je l'appelle la vallée des Bisounours... Tu peux laisser ta maison sans la fermer. J'aimerais que mes enfants s'en rendent compte de tout ça... J'ai découvert la vie, dans ces vallées... »

Extrait d'entretien 37 : 23-B-2017

« C'est pas la réalité ici [...]. Dans la vraie vie il y a des horreurs et de la beauté. Ici, c'est le pays des Bisounours »

nécessairement intégrés dans un registre global puisqu'ils ne constituent pas des facteurs principaux de migration. Néanmoins, ils sont revenus à plusieurs reprises dans les discours et méritent donc d'être présentés ici. Il s'agit en premier lieu des **caractéristiques climatiques** qu'offrent les hautes vallées alpines, au regard des autres espaces dans lesquels ils ont vécu. De manière générale, c'est le « *climat élément* » et « *les quatre saisons marquées* » qui ont été évoqués. Les habitants ont généralement précisé ces facteurs qui jouent un rôle dans leur quotidien (extraits d'entretiens 1 et 38 à 41).

Dans ce sens, certains s'inquiètent des effets du changement climatique et de façon liée ou non à

Extrait d'entretien 38 : 3-B-2017

« La montagne m'a toujours intéressé... Je suis bien ici, je suis mieux dans un milieu montagnard que dans un espace urbain [...]. La pollution... Quand on voit Paris... La nappe de brouillard, l'horizon bouché. Là on se lève. Ah ! Bah ! Tiens ! Il y a du soleil, il fait beau. Même à l'automne, on voit la forêt qui change, les couleurs, le paysage ».

Extrait d'entretien 39 : 4-B-2017

« Tout simplement, c'est que, dans le Sud [...] le climat a changé, il fait beaucoup trop chaud, je crains la chaleur énormément ».

Extrait d'entretien 40 : 8-B-2017

« Il ne neige pas toute l'année. C'est assez lumineux par rapport à Chambéry. Il y a moins de brouillard ».

Extrait d'entretien 41 : 56-HM-2017

« Il y a moins de brouillard ici ».

la présence de la pollution dans ces confins. En effet, ces logiques de « *vivabilité* » (Morel-Brochet, 2006, p. 395) sont amenées par les habitants dans leurs discours évoquant notamment la moindre présence des **pollutions** (de l'air, sonore...) dans les hautes vallées. Ils mettent en avant le fait que ces territoires sont pour l'instant relativement préservés de ce point de vue là (extraits 8, 18, 22, 38, 42 et 43).

Selon M. Perlik, « *tant que le niveau de pollution reste dans des limites acceptables, il n'existe aujourd'hui aucune*

Extrait d'entretien 42 : 28-B-2017

« A Paris, il y a trois problèmes : le tempo trop rapide, le bruit permanent et la pollution [...]. On n'est pas touché par la pollution par rapport aux fonds de vallée ».

Extrait d'entretien 43 : 43-Q-2017

« Je me sens protégé de la grosse pollution, du bruit parce qu'il n'y a pas du monde tout le temps ».

*raison de migrer de la ville vers la campagne* » (2011, p. 11). Toutefois, les résultats de ce travail ne montrent pas que la pollution est l'argument principal des migrations actuelles vers les espaces ruraux et pourtant, les migrations existent. De ce fait, qu'en sera-t-il si les niveaux de pollution de certaines vallées voisines continuent à augmenter ? Après des épisodes de pollution de l'air de plusieurs semaines voire plusieurs mois dans les basses vallées alpines (combe de Savoie, Grésivaudan et vallée de l'Arve en décembre 2016 et janvier 2017 par exemple) et de façon récurrente ces derniers hivers, les populations vont-elles continuer à accepter de vivre dans ces espaces ? Déjà à plusieurs reprises dans le Haut-Giffre, certains ont évoqué l'arrivée d'amis en provenance de la vallée voisine de l'Arve. Même si cela reste anecdotique pour l'instant, cela pourra peut-être poser question à l'avenir, que ce soit en terme d'accueil des populations comme de mobilités quotidiennes et finalement d'accroissement du phénomène.

L'**accessibilité** de certaines vallées et le **rapprochement de certains grands axes et infrastructures de transport** est d'ailleurs un avantage pour certains habitants. Ce sont essentiellement des nouveaux résidents du Beaufortain et du Haut-Giffre qui ont mis en avant cet aspect, notamment pour la proximité des aéroports de Lyon et de Genève. Les personnes originaires du Royaume-Uni interrogées dans ces vallées sont unanimes là-dessus. En revanche, aucun habitant n'a émis l'idée de s'être installé dans une de ces vallées pour une accessibilité à des services ou à des commerces particuliers.

Un des autres critères mis en avant par quelques nouveaux arrivants est l'importance pour eux



d'avoir trouvé une **vie de village** et d'avoir accès à une petite économie locale qui vit **à l'année**. On retrouve ces éléments dans deux villages relativement comparables (Arêches et Abriès).

Pour conclure cette deuxième sous-partie, les facteurs de motivation des habitants qui décident

Extrait d'entretien 44 : 45-Q-2017

« Je cherchais une station village qui vit à l'année où il n'y a pas de disproportion entre les touristes et les habitants et où l'on trouve des saisonniers qui vivent à l'année ».

Extrait d'entretien 45 : 3-B-2017

« Ici il y a une vie de village, sur Arêches, par rapport aux Saisies. Je n'irai pas. Quand les remontées mécaniques sont fermées, été comme hiver, la vie s'arrête, entre guillemets. Il n'y a plus de boulangerie, il n'y a plus de tabac presse. Que ce soit à Arêches ou Beaufort, c'est pas ça. Il y a deux écoles, des banques, des bars qui sont ouverts à l'année. C'est d'être à la montagne, de vivre à la montagne dans un petit village de montagne... Oui, la vie de village en montagne ».

de s'installer et vivre dans les hautes vallées alpines sont **complexes**. Ils dépendent de toute une série d'éléments aussi bien **objectifs** que **subjectifs**. Selon N. Ortar (2005), il y aurait une part de hasard dans les migrations résidentielles. Néanmoins, si certains habitants parlent de « *hasard* » quant à leur arrivée précise dans une haute vallée (photographie 45 au début de la partie II. et extrait 31), leur choix de s'installer en montagne ne relève en rien d'une sorte de fatalité. Cette analyse s'accorde avec celle de J. Debroux selon qui « *le choix de l'installation en espace « rural isolé » ne relève en rien du hasard* » mais plutôt de l'activation de liens de natures diverses (2006, p. 88). La question des liens entre l'habitant et l'espace qui l'accueille questionne directement l'identité et la quête d'équilibre qu'ils affirment ou recherchent.

### 3. DE LA RECHERCHE D'IDENTITÉ À LA QUÊTE D'INTÉGRATION

Migrer, s'installer et s'intégrer est un triptyque qui fait rêver plus d'un nouvel habitant et qui révèle plus d'une difficulté lorsqu'ils y sont confrontés. En effet, **l'intégration** socio-spatiale est tout autant confrontée à une certaine hostilité qu'à des formes d'hospitalité plus ou moins marquées. Les **affirmations identitaires** et les **quêtes d'intégration** dont les résidents rencontrés font part s'inscrivent dans des logiques temporelles qui questionnent **l'attachement** à l'espace. Ainsi, **devenir nouvel habitant dans un autre lieu** interroge autant les formes de représentations des territoires que les enjeux liés à l'accueil et au maintien d'habitants dans des logiques de pérennisation et d'attractivité.

#### 3.1 Du passé à l'enracinement, la question de l'attachement à l'espace

Quitter un lieu pour vivre dans un autre met en exergue l'attachement à l'espace par un processus de **rupture spatiale** (Cognard, 2010) et de **territorialisation** complexe qui se distingue selon les **individus**.

La migration et l'installation dans un nouveau lieu impliquent une rupture spatiale avec le(s) territoire(s) précédemment habités(s). Pour N. Thamin, maîtresse de conférences en sciences du langage, la migration implique trois éléments : « *le déménagement qui suppose le changement de localisation au sein d'un même territoire ; le dépaysement, où le déménagement s'accompagne d'un changement de territoire social et culturel ; et enfin le déracinement qui cumule les deux phases précédentes et correspond de surcroît à une alternance d'ordre affectif, personnel, voire langagier* » (citée in Carpentier et Gerber, dir., 2013, p. 17). Ainsi, c'est bien l'acte de se mouvoir et de se déplacer avec tout ce que l'individu possède (mentalement, corporellement et matériellement) qui amène à voir en l'installation une nouvelle forme de fréquentation de l'espace, un **changement de pratiques** socio-spatiales. A ce titre, les **articulations** entre différents lieux (Lazzarotti, 2006) participent de façon conjointe, si ce n'est plus importante, à la construction des trajectoires individuelles. Si le temps passé dans un lieu peut influencer la migration, l'accumulation d'expériences ne jouera qu'un faible rôle dans **l'affirmation de l'attachement** à l'espace. Les trajectoires résidentielles "linéaires" comme celle de l'habitant 16-HM-2017 (figure 33) montrent bien que la rupture spatiale avec les anciens lieux est franche et davantage marquée que dans le cas de trajectoires moins directes vers la haute vallée (figure 34 - habitant 24-B-2017).

Dans le cas des migrations vers les hautes vallées alpines, quand il y a une rupture relativement forte, elle est affirmée par des facteurs spatiaux qui font largement référence au fait de quitter la ville, mais aussi à des facteurs socio-économiques (extrait d'entretien 46) et environnementaux (extraits d'entretien 42 et 43 par exemple). Cette rupture que les habitants considèrent souvent nécessaire est parfois relativisée par une appartenance territoriale multiple et le fait de vivre dans plusieurs lieux (Duchêne-Lacroix et al., 2013). Le choix a été fait ici d'exclure ce type de profil afin de focaliser la recherche sur la pérennisation de **l'installation à l'année**. Quelques résidents secondaires ont été rencontrés pour interroger leur volonté de s'installer de façon pérenne. Cependant, l'histoire que les nouveaux arrivants amènent avec eux participe à la construction de leur parcours. La **place des racines** leur permet d'affirmer les liens qu'ils souhaitent parfois maintenir avec les anciens lieux fréquentés puisque tous ne sont pas en rupture avec l'ancien lieu.

#### Extrait d'entretien 46 : 54-HM-2017

« J'adorais mon boulot mais on ne se retrouvait plus dans cette vie effrénée ».

Les racines qu'ils revendiquent sont aussi des outils de **légitimation** de leur position dans la haute vallée. Les notions d'**ancrage** et d'**enracinement** au lieu ont été largement étudiées depuis les années 2000 (Ortar, 2005 ; Lazzarotti, 2006 ; Stock in Lussault et al., 2007 ; M. Pierre in Carpentier et Gerber,

dir., 2013 ; Debarbieux, 2014). Il convient simplement ici de dégager les spécificités de ces formes dans le contexte de ces confins alpins.

D'après B. Debarbieux, l'ancrage est une forme d'attachement « *par lequel une personne penserait un investissement psychique et social sur une période de sa vie* » (2014, p. 72). L'ancrage est une forme de spatialité qui n'inclut pas nécessairement une revendication d'appartenance et/ou une appropriation de l'espace. C'est un terme qui a été assez rarement utilisé par les habitants interrogés. Pour G. qui a vécu à l'étranger avec son épouse et ses enfants pendant toute sa carrière professionnelle, la « *stabilisation de la famille dans cette vie nomade* » s'est faite par un « *ancrage dans le Beaufortain* » grâce à leur résidence secondaire devenue lieu de vie à l'année. Pour certains chercheurs, ce sont des représentations de soi ainsi que des éléments socio-culturels comme le langage (Ansel et Frankhauser, 2012) qui révèlent généralement l'ancrage au lieu d'un habitant. Pourtant, comme le montrent les extraits d'entretien 47 et 48, ce n'est pas nécessairement l'**accent** qui forge l'ancrage au lieu, et encore moins au lieu d'accueil, mais peut-être davantage l'investissement et la **volonté de s'impliquer** tout en respectant et en intégrant les pratiques locales.

#### Extrait d'entretien 47 : 4-B-2017

« *Au début c'était un peu compliqué parce que les Savoyards sont un peu dans leur bulle. Au début, ils sont froids... C'est impressionnant. Quand je suis arrivé, avec mon accent... "Non mais d'où il vient lui", j'étais un peu gêné... Aujourd'hui encore. Après, moi, je m'en fous, on se moque de mon accent qui chante mais bon... Il y a que ça, ça se fait... Le Savoyard, c'est comme tout le monde, il faut savoir le prendre. Ils savent, tant que tu passes pas pour... tant que tu respectes leur pâture, leur mode de vie...».*

#### Extrait d'entretien 48 : 10-B-2017

« *Je pars du principe que quand j'habite quelque part on s'investit là où l'on est. Quand quelqu'un me demande d'où je suis, je lui réponds que je suis du Beaufortain, c'est tout. Ils me disent "Ah mais t'as vu ton accent..." , oui mais c'est comme ça, on s'investit ici ».*

A ce titre, selon B. Debarbieux, l'ancrage permettrait de « *mettre l'accent sur l'intentionnalité voire le volontarisme qui présiderait à l'identification d'un lieu [...] et à la valorisation des pratiques qui leur sont associées* » (2014, p. 76). Cette façon de s'ancrer dans le territoire d'accueil peut passer par différentes pratiques. Si dans le Limousin comme pour certains habitants des hautes vallées alpines, la **participation** à la vie locale joue un rôle dans leur acceptation locale (Tommasi *in* Martin et *al.*, 2012, p. 373) (extrait d'entretien 49 et 50) et, de manière plus large, à l'ancrage, dans d'autres territoires comme la Sierra de Albarracín (*id.*), c'est par l'**adaptation** à la vie locale que les habitants se sentent mieux incorporés (extraits d'entretien 50). Cette façon particulière et discrète de s'ancrer dans le territoire d'accueil est représentée par plusieurs habitants (récit de vie n°2 ; extraits d'entretien 50 et 51) qui pensent par ailleurs avoir bien réussi leur intégration.

#### Extrait d'entretien 49 : 47-HU-2017

« *Mon intégration s'est très bien passée, notamment grâce à mon activité. Il y a une très bonne ambiance dans le village... très bonne entente ».*

#### Extrait d'entretien 50 : 19-HM-2017

« *Je ne suis pas arrivée avec mes gros sabots, mais plutôt sans préjugé. Je préfère ne pas rentrer non plus dans les histoires familiales. Je me sens intégrée, oui, c'est aussi grâce au boulot [elle est agente immobilière] ».*



Récit de vie n°2 (suite de la page 203) : 29-B-2017

Après 5 ans dans le Beaufortain, et même si cette période a été entrecoupée de missions plus ou moins longues à l'étranger, M. se sent bien intégrée dans la vallée, ce qu'elle doit sans doute à sa personnalité tout autant qu'à ses expériences ailleurs. « J'ai eu la chance de travailler dans plusieurs pays où j'étais toujours l'étrangère ». Cela l'a amenée à aller vers l'autre et à faire l'effort naturel de discuter avec les locaux. « Chacun a son train de vie et les gens d'ici n'attendent rien de nous, à nous de montrer l'intérêt pour l'extérieur ». Comme partout, pour lier connaissance et comprendre les spécificités du village, elle participe aux animations de la vallée et se rend régulièrement dans les commerces du village (Café des Sports, Bar "Chez Dédé", Fromagerie, Coop, Presse, Boulangerie, etc.). Elle prend plaisir à discuter avec les gérants et les usagers de tout âge. Elle aime également beaucoup se rendre directement dans les fermes et discuter avec les agriculteurs – activité phare de la vallée. Récemment, elle a intégré le groupe Solidarité de l'Association d'Animation du Beaufortain. Cette démarche « d'aller vers » lui permet de trouver « le même accueil et acceptation que dans les pays où j'ai travaillé ». M. ne cherche pas à être « beaufortaine » : « mon identité, mes racines restent à Givors et en Andalousie. Le Beaufortain est l'endroit qu'on a choisi pour vivre ; avec une volonté, certes, d'être bien acceptée par les locaux ».

Cette volonté d'intégration se voit dans ses mobilités quotidiennes qui, lorsqu'elle est à Arèches, se concentrent principalement autour du village : elle préfère faire ses courses à Arèches (marché du mardi soir et commerces) ou sur le marché de Beaufort, et ventes directes à la ferme. Pour les nécessités du quotidien, elle ne descend qu'une à deux fois par mois à Villard-sur-Doron (supermarché). Par contre, pour les activités de pleine nature (randonnées en particulier, été comme hiver), son périmètre de navigation est plus large : plusieurs jours par semaine dans le Beaufortain ; une fois par semaine dans les massifs limitrophes. De même, ses mobilités annuelles sont à l'image de ses trajectoires spatiales à l'échelle de la vie : elle fréquente de nombreux lieux dans le cadre de diverses pratiques. Au-delà des séjours professionnels à l'étranger, elle voyage, à titre personnel, hors de l'Europe, mais aussi en France plusieurs fois par an, en couplant cela parfois avec des visites familiales comme en Bretagne ou à Lyon. Elle rend aussi régulièrement visite à des amis à Grenoble et Genève. Plusieurs fois par mois, elle parcourt les Alpes pour des activités sportives et des séjours de vacances. Sa vie culturelle est également riche puisqu'elle n'hésite pas à se déplacer à Lyon et Paris plusieurs fois par an pour des visites, spectacles... Enfin, les espaces proches de la vallée comme Albertville ou Chambéry sont pratiqués une fois par mois pour du shopping ou une fois par an pour de l'administratif. Plusieurs fois par an, elle profite des services de proximité de Beaufort (soins médicaux et coiffeur).

... Suite du récit de vie de M., p. 203 (chapitre 5)

Extrait d'entretien 51 : 11-B-2017

« Le secret quand on n'est pas d'ici pour s'intégrer, c'est de ne pas oublier et se dire que je suis chez eux et pas chez moi. [...] Dans tous les pays, tu apprends à respecter le pays qui t'accueille et te dire que tu ne seras jamais un Beaufortain mais ce n'est pas un problème pour moi car je n'ai jamais revendiqué de prendre la place de quelqu'un. Après vingt-cinq ans ici, j'ai toujours le sentiment que je suis chez eux. Je ne m'engage pas dans la politique locale et j'évite les conflits ».

Extrait d'entretien 52 : 23-B-2017

« J'ai eu une intégration difficile car je ne suis pas d'ici. A Paris, on me disait « t'es Savoyarde », ici on me dit « la Parisienne ». Tu ne sais plus d'où tu es, t'as plus d'identité, c'est pesant. Ici t'es l'étrangère de toute façon. Mais ensuite... ça change, c'est différent parce que tu fais progressivement partie des murs, tu fais partie du paysage, surtout quand t'es instit'... Je me sens intégrée mais c'est dur par rapport au boulot que j'occupe. Dans la tête des gens, notamment ceux de l'éducation nationale ici, j'ai pris la place de quelqu'un... parce qu'après huit ans à Saint-Denis, j'avais un barème de vieille, donc ça a marché... ».



**Tenter de se fondre dans le décor local et s'adapter au lieu** est une des caractéristiques de l'ancrage des nouveaux habitants rencontrés dans les hautes vallées et qui dénote avec l'« *attitude coloniale des néos* » mise en avant par certains auteurs comme E. Wittersheim (2017). Mais il est difficile de généraliser dans le contexte où l'Ailleurs devient Ici et en principe "chez-soi" (Ramos *in* Morel-Brochet et Ortat, dir., 2012). Pour cette auteure, l'origine des migrants joue un rôle dans ce changement de spatialité puisque « *le chez-soi d'origine continue de faire sens quand l'individu est parti [en tant que] terreau des racines* » (*id.*). Les extraits d'entretien 51 et 52 montrent bien que le nouveau "chez-soi" n'est pas aussi évident qu'il pourrait paraître et que les simples faits de s'installer puis de vivre dans une haute vallée ne représentent pas nécessairement les clés pour faciliter l'ancrage et l'acceptation locale totale, d'autant plus que cela dépend des attentes et du ressenti de chacun.

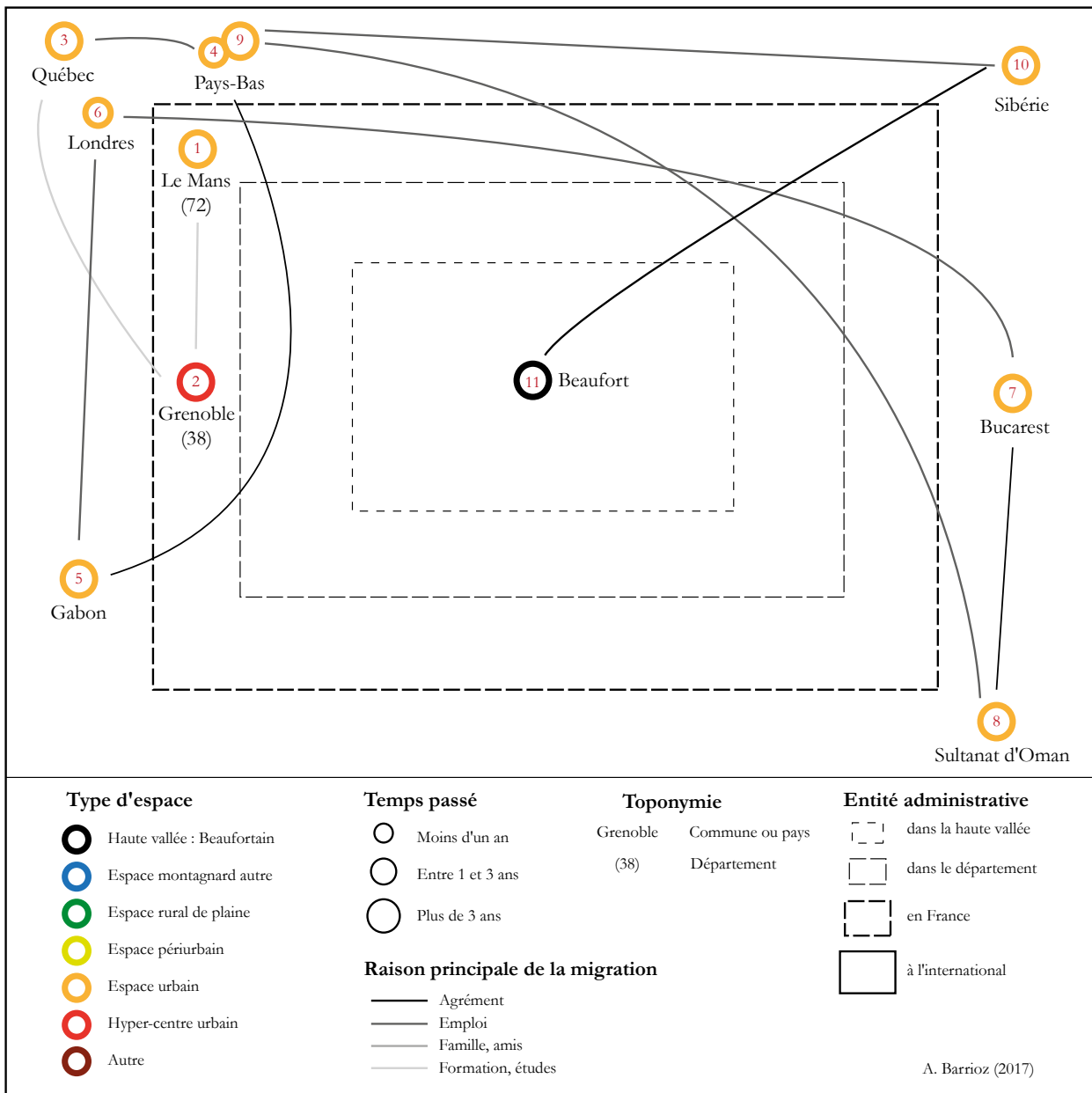
En développant et en affirmant un lien fort avec la montagne, la majeure partie des résidents interrogés ici affirment des rapports avec l'espace qui comptent pour eux. A travers les liens personnels et/ou familiaux qui les lient au sol, c'est un **enracinement** qui leur permet de trouver un **équilibre** dans leurs relations avec l'espace et avec les populations qui les accueillent. Cette relation **temporelle** contribue à créer de l'espace (Gumuchian, 1984). *A posteriori*, elle s'inscrit dans la fabrique d'une **mémoire des lieux** qui fonctionne particulièrement dans l'appropriation pérenne de lieux qu'ils ont fréquentés dans un premier temps de manière ponctuelle. Souvent les résidences secondaires sont des lieux dont la marginalité et l'éloignement par la distance facilitent la projection et le sentiment d'enracinement. Pour L. Laslaz, « *la distance au lieu sublime le rapport au territoire. L'éloignement de l'espace peut provoquer le ralliement à l'héritage, le re-dimensionnement au local...* » (2005, p. 13). Cette relation enracinée peut trouver son origine dans un **passé lointain**, que ce soit par des liens amicaux et/ou familiaux (Debroux, 2006). Dans les cas étudiés ici, les expériences adultes comme le fait d'avoir été touriste ou pratiquant de loisirs dans la vallée ne sont pas les seules qui marquent l'enracinement. Ce sont aussi des références à l'**enfance** qui participent à la création d'un souvenir et à l'évocation d'une émotion particulière lorsqu'il est question de ces montagnes (récit de vie n°3 et figure 51). Ainsi, parfois, l'installation est, comme le remarquaient D. Ansel et P. Frankhauser, « *le résultat, dans un temps réduit, d'un long cheminement construit dès l'enfance* (dir., 2012, p. 41). Si l'enracinement est bien présent dans certaines vallées des Alpes du Nord comme la Haute-Maurienne, il n'est pas pour autant le propre de toutes les installations étudiées.

Dans le cadre de ce travail, la notion d'**attachement** trouvera davantage d'écho parce qu'elle est relativement large et qu'elle permet d'englober la **diversité des liens** qu'établissent les habitants interrogés. Pour B. Feildel, l'attachement au lieu s'organise selon un triptyque qui met en relation les personnes (individu et groupe), l'espace (social et physique) et le processus (affect, cognition et action) (2010). Pour certains auteurs, l'attachement au lieu passe de façon plus importante par une dimension sociale et doit être relativisé en fonction de l'âge et du sexe. C'est le cas par exemple à Santa Cruz de Tenerife (Hidalgo et Hernandez, 2001). Etant donné que les nouveaux habitants interrogés distinguent les hautes vallées alpines françaises des espaces plus ordinaires que sont les villes par exemple, la question de l'attachement spatial est plus pertinente dans ce cas d'étude espagnol.

De plus, l'attachement inclut notamment l'ancrage et l'enracinement (Debarbieux, 2014) ainsi que toute une série de rapports singuliers et subjectifs qui ne peuvent être insérés dans une case. A ce titre, on distingue ici des formes d'**hybridité** particulières. Pour S. Dorin, « *un être hybride est [...] celui ou celle qui a deux ou plusieurs racines, ou, plus subtilement, qui déploie ses racines* ». On retrouve ces caractéristiques chez certaines personnes interrogées qui ont revendiqué un attachement physique voire émotionnel au nouveau lieu habité, tout en n'ayant pas la volonté de s'inscrire dans le territoire et de s'y faire reconnaître comme individu local à part entière, ce qui ne les empêche pas de s'investir toutefois (extrait d'entretien 52). Ce sont d'ailleurs des personnes qui ont parfois vécu à l'étranger et/ou dans de nombreux lieux

avant de faire le choix de s'installer de façon pérenne. C'est le cas de l'habitant, employé de l'industrie pétrolière pendant de nombreuses années, dont la trajectoire est présentée par la figure 45.

Figure 45 : trajectoire résidentielle de l'habitant 11-B-2017



Du passé à l'ancrage, les **spatialités complexes** qui sont créées en fonction des individus et des différents lieux vécus questionnent la pertinence de penser l'ancrage et l'enracinement comme **injonction** à l'installation pérenne, et ce d'autant plus dans un contexte actuel de grandes mobilités et d'accroissement des déplacements quotidiens comme migratoires. En revanche, le constat d'une **diversité** des relations entre les nouveaux habitants et l'espace renforce l'idée de l'existence de **liens plus ou moins forts à l'espace** et qui créent une **dépendance** particulière au lieu. Construit individuellement et collectivement (Sencébé, 2011), l'attachement se distingue ici de l'ancrage, pensé comme un choix pour certains (*id.*), et en tout cas rarement revendiqué par les nouveaux habitants interrogés. Mais si la **personnalité** des individus peut jouer un rôle dans leur inscription particulière et souvent discrète dans l'espace, elle n'est pas la seule raison qui fait que l'intégration n'est pas chose aisée. En effet, devenir nouvel habitant dans un autre lieu relève aussi d'un certain défi lors de l'installation.

### 3.2 Devenir nouvel habitant dans un autre lieu : le défi de l'intégration

S'installer et vivre dans une haute vallée alpine française, comme dans tout autre espace notamment rural, va généralement de pair avec une certaine volonté de **s'intégrer**, d'« *entrer dans un tout, en faire partie, s'y incorporer* » (du latin *integrare*, rendre complet - Larousse, 1995, p. 556). Au-delà de l'**intégration** régionale souvent utilisée en géographie, cette notion est également considérée comme un « *phénomène d'intégration par lequel une minorité parvient à trouver sa place dans une société sans abandonner son identité* » (AA, 2018). Elle a été notamment utilisée par F. Cognard qui parle à ce sujet d'enjeux de communication, de cohabitation, de sociabilité, de cohésion des sociétés et d'attitudes individuelles et collectives invitant au partage culturel (langue, valeurs, etc.). Souvent, « *les facteurs d'intégration [sont] complexes et changeants d'un lieu et d'une personne à l'autre* » (Cognard, 2011, p. 184). Dans le cas des hautes vallées alpines, la qualité de la **vie sociale** des nouveaux arrivants joue un rôle dans la pérennité de leur installation, même s'ils viennent plutôt pour (re)trouver la montagne que pour rencontrer des personnes

Le rapport à l'Autre et la recherche voire l'affirmation d'une identité sont deux éléments qui fondent leur insertion sociale dans un nouveau lieu. L'**identité locale** est une **affirmation** souvent personnelle de l'appartenance à un groupe, à un espace et/ou à une culture. Pour J. Debroux, elle est « *l'une des formes, socialement déterminées, de la construction de son image de soi [...]. On pourrait dire que l'identité locale est une relation entre l'individu et lui-même médiatisée par le lieu et la représentation du lieu* » (2006, p. 80). L'identité locale est souvent un **marqueur social revendiqué** par les habitants d'un lieu. Ils la brandissent parfois comme un instrument de légitimation de leur présence. A titre d'exemple, pour l'habitante 23-B-2017 (extrait d'entretien 52), le fait d'avoir vécu en Savoie, d'en être partie puis d'être revenue dans le département pour s'installer en haute vallée ne lui donne pas vraiment l'impression d'être de quelque part mais plutôt d'être à la marge et de manquer d'identité. Lorsque les habitants n'ont pas vraiment d'attache spatiale, ils ont du mal à revendiquer une identité. C'est le cas d'une résidente secondaire rencontrée et qui vit à l'année à Abu Dhabi avec son mari et ses trois enfants. Elle exprimait le fait de ne pas y avoir beaucoup d'identité puisque seulement 10 % de la population est locale et parce qu'ils vivent « *dans la communauté des expatriés* ». *A contrario*, le fait d'être propriétaire dans le Beaufortain de leur unique bien immobilier, qui constitue d'ailleurs leur « *pied à terre et l'occasion de passer du temps avec les voisins* », renvoie davantage chez elle au sentiment d'être attaché au lieu, et ce malgré le fait qu'elle y vienne seulement « *un mois en été, deux semaines à Noël et une semaine à Pâques ou en février* ». L'attachement et l'intégration ne sont donc pas forcément relatifs au temps passé dans un lieu.

Par contre, le temps passé dans un lieu peut modifier le **qualificatif** donné à un nouvel habitant et qui déterminera une partie des représentations collectives et subjectives vis-à-vis de ces arrivants. Dans ce travail, ce sont des **migrants installés récemment** (moins d'un an), plus **durablement** (entre 1 et 3 ans) et de façon **pérenne** (plus de 3 ans) qui peuvent être désignés comme "nouveaux". Ce terme est pris au sens large et il implique une référence temporelle "par rapport" aux personnes installées depuis toujours dans les territoires étudiés. C'est le sens de ce « *qui est d'apparition plus récente qu'une autre chose (par opposition à ancien)* » (Larousse, 1995, p. 706). Ce sont aussi des migrants qui proviennent directement d'un autre espace que la haute vallée. Parce que l'isolement des espaces étudiés marque des formes de marginalité et de mise à distance, il n'y a pas de distance kilométrique retenue ici. Ce peut donc être un autre lieu du même département, d'un autre département ou d'un autre pays.

Cette définition diffère quelque peu de celle de F. Cognard pour qui la catégorie « *nouvel habitant* » inclut « *les personnes en provenance d'un autre département ou de l'étranger depuis 1990 et ayant choisi l'espace rural comme cadre de vie permanent* » (2011, p. 187). Dans les contextes qu'elle étudie, elle retient trois éléments pour les définir : les notions de distance minimum et de limite spatiale, la limite temporelle et le seuil

de présence minimum sur le territoire et la notion de choix et de cadre de vie (2010, p. 67-68). Les termes référant l'habitant arrivé d'un autre territoire sont nombreux en sciences humaines et sociales. Certains parlent de néo-ruraux (Beteille, 1981 ; Estienne, 1988 ; Wittersheim, 2017), d'autres de nouveaux habitants ou de nouveaux/néo-résidents (Cognard, 2006, 2010 ; 2011 ; Richard et *al.*, 2014-a). Dans la littérature, il est aussi question d'« *insiders* » et d'« *outsiders* » (Lazzarotti, 2006, p. 74), de « *ceux qui sont ici et ceux qui sont d'ici* » (Sencébé, 2004, p. 23) et du couple endogène/exogène. Il y a donc un rapport à l'espace mais aussi un rapport au temps. Par exemple, F. Cognard fait remarquer que, dans les Cévennes, une différenciation est faite entre « *des « archéos », des « paléos » et des « néos » !* » (2011, p. 181). En haute vallée, certains habitants proposent aussi une classification du même type (extrait d'entretien 54) ou mettent en avant des qualificatifs qui concerneraient directement les personnes venant d'un autre village. Par exemple, un « *Tacon, est quelqu'un qui n'est pas originaire de Bessans* » (16-HM-2017).

#### Extrait d'entretien 53 : 2-B-2017

*« J'ai un copain qui était installé aussi comme nous et donc il y avait un gars dans un magazine qui était venu faire un reportage et puis il lui avait demandé s'il était bien intégré et mon copain lui avait répondu "Ah vous savez ici si vous n'avez pas sept générations au cimetière vous n'êtes jamais un Beaufortain", et le gars avait recopié ça dans son article... mon copain ne s'est pas fait que des amis en plus ».*

#### Extrait d'entretien 54 : 3-B-2017

*« Il y a les locaux, qui ont trois générations au cimetière, ou quatre... Il y a les exotiques, les pièces rapportées, qui ont habité ici ou qui travaillent à l'année et qui sont mariées ou en couple avec une personne du cru. Ensuite, il va y avoir les saisonniers... C'est terrible, j'ai l'impression de faire des cases... Et ça n'a pas forcément de rapport avec le travail qu'on a. Et ensuite, la clientèle, les touristes. Et après, tous les résidents. ».*

#### Extrait d'entretien 55 : 20-HG-2017

*« Je n'ai pas l'impression d'être un étranger, on fait très vite des rencontres. Je n'ai pas non plus le souvenir d'avoir été isolé. Je dis toujours aux gens que je suis un étranger, mais c'est de la provoc'. Pour certains, il faut quand même avoir sept générations derrière soi au cimetière... Autant avant c'était peut être vrai, mais aujourd'hui, inversement, il y a plus de gens d'ailleurs, comme les Anglais ».*

Dans les cas étudiés, la référence aux générations enterrées au **cimetière** d'une des communes de la vallée, voire du village, est souvent utilisée par les nouveaux arrivants comme un élément de discours émanant de locaux et qui ne permettrait donc pas de légitimer leur position (extraits d'entretien 53 à 55).

On remarque que ce sont souvent des paroles rapportées qui émaneraient de discours de locaux. Cette idée se retrouve dans la biographie d'une figure emblématique du Beaufortain (Hubert Favre), instituteur notamment à l'origine de la création d'une des principales associations d'animation de la haute vallée, dont les propos ont été retranscrits dans un ouvrage écrit par un habitant installé depuis quelques années dans le territoire, ce qui amène à relativiser le propos :

*« Nous, les Beaufortains, [...], nous rajoutons des « y » partout quand nous construisons nos phrases. Par exemple, au lieu de dire « on va faire », nous disons « on va y faire ». Les « étrangers » qui croient qu'il leur suffit de manier le « y » de façon erronée comme nous le faisons pour devenir Beaufortain se trompent. Pour devenir Beaufortain, il faut trois générations au cimetière. Enfin, c'est ce qu'on dit par ici. Moi, ce que j'en pense... » (Favre in Jagou, 2010, p. 155-156).*

Toutefois, dans le cadre de ce travail, ces paroles n'ont pas été exprimées par des habitants endogènes. D'ailleurs, selon certains habitants rencontrés, ce seraient les femmes "rapportées" qui auraient les comportements les plus durs. Bien que la nature du discours ait éventuellement été vraie il



y a plusieurs décennies, voire siècles, il faut se demander si, aujourd'hui, cette référence ne nourrit pas seulement des propos dépassés. Comme le remarque E. Wittersheim, les qualificatifs pour qualifier l'Autre (« néos » et « locaux ») « oscillent généralement entre ignorance et mépris » (2017, p. 104). Alors que l'étude des relations entre les deux groupes n'a pas fait l'objet de travaux consacrés à cela (*id.*), on note que cette idée d'affront est assez bien retrouvée dans le cas des hautes vallées.

Et pourtant, les rapports entre les arrivants et les personnes installées depuis plus longtemps sont au cœur des discours des habitants interrogés. La question de l'intégration dans le territoire est un élément qui a été largement discuté, et souvent de manière très spontanée, par une grande majorité des nouveaux résidents rencontrés. Il convient donc ici d'en faire état selon deux axes, les représentations que l'arrivant se fait des individus présents de façon antécédente et les perceptions de l'Autre de manière plus générale.

Certains arrivants rencontrés ont fait part de leur difficulté, lorsqu'ils sont arrivés dans le territoire, à tisser des liens avec les personnes déjà présentes et ce, quelle que soit la haute vallée. Comme l'attestent les extraits d'entretien 56 à 58, ce sont des difficultés liées à **l'intégration** mais aussi à la présence ou à la représentation d'une certaine vie sociale imaginée, par rapport aux expériences passées.

#### Extrait d'entretien 56 : 5-B-2017

« Question : les Montagnards en général ou les Beaufortains ?

Réponse : Je n'ai pas assez de recul... [...]. Je dirais les montagnards qui vivent dans des lieux isolés, parce que voilà, il y a peut-être plein de faits qui les poussent à être comme ça avec les gens. Mais dans certaines vallées, c'est l'arrivée du tourisme industriel, dans d'autres ce sera d'autres enjeux... Mais en tout cas, ils vont pas forcément hyper spontanément vers les gens [...]. Après, c'est un Sudiste qui tient ce discours là, c'est-à-dire qu'on a vécu... j'ai grandi dans des lieux où on voyait tout le temps des gens différents, qui venaient de partout, il y avait toujours des gens à la maison, des étrangers et des Français... C'est vrai qu'au premier abord, ils ne sont pas hyper avenants, voire taiseux, mais ce qui ne veut pas dire que ce sont des gens qui n'ont pas de qualité et qu'on ne peut pas bien discuter avec eux. Mais c'est vrai qu'au premier abord, c'est un peu rude, froid. C'est ce ressenti, il vient de... les gens qu'on voit aujourd'hui c'est plutôt des gens qui viennent de l'extérieur ».

#### Extrait d'entretien 57 : 18-HM-2017

« Il y a beaucoup d'orgueil exacerbé, les uns sur les autres et la proximité encourage ça. Je ne suis pas désespéré, ce n'est pas avec tout le monde mais c'est suffisamment présent pour que j'en parle et suffisamment répétitif. Ce sont souvent des gens qui ont du mal à être heureux, le seul moyen d'être heureux, c'est de taper sur la tête des autres ».

#### Extrait d'entretien 58 : 38-HG-2017

« C'est dur de rencontrer des gens. Il y a des gens d'ailleurs et des jeunes comme nous mais sur la commune, c'est 11 % de frontaliers, les jeunes pour la vie sociale il n'y en a pas. Ils vont travailler en Suisse, ils reviennent, c'est tard donc on les voit pas... Il n'y a pas de gens de notre génération ici, seuls les jeunes qui bossent en Suisse. Et sinon il n'y a que des vieux qui ont les mêmes centres d'intérêt que nous ».

Ainsi, ce ne sont pas uniquement des difficultés liées aux représentations que se font les nouveaux résidents des individus déjà présents, ce peut être la nature des relations qui joue un rôle dans leur intégration, tout comme leur sentiment d'être ou non insérés dans des activités et donc, en premier lieu, accueillis. Si une partie des habitants interrogés reconnaissent certaines formes de solidarité quotidiennes dont ils bénéficient dans les hautes vallées, ils mettent parfois en avant le manque d'accueil à leur égard, notamment dans le Beaufortain, en Haute-Maurienne et dans le Queyras (extraits 59 à 62).

Extrait d'entretien 59 : 56-HM-2017

« Il y a une solidarité entre les gens, les gens ils s'aident ici ».

Extrait d'entretien 60 : 39-Q-2017

« Il y a une certaine solidarité ici. On ne s'est pas senti accueilli, non, on n'a pas cherché non plus, on a fait notre petite vie ».

Extrait d'entretien 61 : 41-Q-2017

« Il y a une certaine solidarité, on est plus sociable ici pour s'aider qu'en bas en ville. En bas, ils s'entraident pas. C'est un autre lien, c'est pas pareil que la ville ».

Extrait d'entretien 62 : 13-HM-2017

« C'est très difficile de lier avec les gens mais par contre quand on est dans le besoin, ils sont très disponibles. C'est difficile de se revoir. Il y a une forme de complexe social sur le vécu. C'est comme s'ils étaient gênés par rapport à ce qu'on a vécu avant. En termes d'intégration, on ne se pose pas la question. On vit notre vie, en passant outre l'accueil. Sinon on ne peut pas rester ici. Il y a aussi le poids de l'arrière, avec les histoires de famille ».

Contrairement aux espaces de moyenne montagne du Diois (Sencébé, 2004 ; Cognard, 2010), il y a peu de tradition d'accueil dans les confins étudiés. Dans le Giffre, la commune de Taninges organise le "baptême des Jacquemards" une fois par an en l'honneur des nouveaux arrivants. De façon plus institutionnalisée, l'*Association d'Animation du Beaufortain* propose de réunir tous les habitants arrivés dans l'année lors d'une soirée. Ces deux exemples montrent que les initiatives existent, même si elles ne sont que marginales. Cela pose question en termes de **représentation subjective de l'Autre** mais aussi en termes de double implication : accepter de s'ouvrir et de donner du temps pour intégrer et pour être intégré. Cette question de l'intégration interroge d'autant plus dans le cas où les résidents venus d'ailleurs se retrouvent parfois plus nombreux que les personnes restées là depuis toujours. Cette position de **domination** (Wittersheim, 2017) a été mise en avant par quelques habitants, notamment dans la vallée du Haut-Giffre où une large partie de la population est aujourd'hui anglaise (extrait d'entretien 55 et 68). En Haute-Ubaye, c'est une résidente secondaire qui a montré ce positionnement. Selon elle, dans son village, « il n'y a que des gens qui ne sont pas originaires de là et ça fait qu'on s'entend tous très bien. C'est plutôt les locaux qui doivent s'intégrer avec nous en fait ». Par ses propos de domination, elle dénote d'ailleurs de la discrétion des habitants à l'année dont il était question précédemment. Ainsi, l'intégration est totalement relative à des représentations individuelles forgées par des **discours collectifs** qui renforcent parfois le sentiment d'être étranger. Ce sentiment est d'ailleurs relaté par les nouveaux résidents rencontrés comme un passage obligé de leur intégration. En faisant état de diverses anecdotes liées à leur emploi ou à leur vie quotidienne dans la vallée, certains expriment cette idée à travers l'utilisation de mots (extrait d'entretien 63), de ressentis particuliers (extrait d'entretien 64) voire d'idées préconçues (extrait d'entretien 65).

Extrait d'entretien 63 : 55-HM-2017

« Nous on est des Monchus [appellation par les montagnards des gens de la ville], c'est clair ».

Extrait d'entretien 64 : 17-HM-2017

« Même si notre installation est ici, on n'est jamais d'ici finalement. Ils le font comprendre ».

Extrait d'entretien 65 : 3-B-2017

« Quand je suis arrivé, je savais qu'il fallait être là minimum deux ans pour être accepté, d'office. Je le savais parce que je connais comment fonctionne une station de sports d'hiver, comment les gens fonctionnent et comment sont les mentalités. Je savais qu'il fallait au moins deux ans pour passer du statut de saisonnier à celui de quelqu'un d'accepté [...]. Maintenant que ça fait un moment que je suis là [10 ans], je peux voir que les mentalités n'ont pas vraiment changé, elles évoluent très très lentement... »

### 3.3 Des difficultés à se mélanger aux capacités d'adaptation des territoires

Pour expliquer ces "mentalités" particulières, les personnes interrogées mettent en avant la **méfiance** des locaux, principalement dans les vallées des Alpes du Nord (Haut-Giffre, Beaufortain et Haute-Maurienne). Elle serait due selon eux à un manque de **brassage** des populations en présence (extrait d'entretien 66), voire à des formes de **racisme** essentiellement évoquées dans le Beaufortain et dans le Haut-Giffre (extrait d'entretien 67 et 68) ou même à des caractéristiques économiques des sociétés locales (extrait d'entretien 69, suite du récit de vie n°1 et partie 3.1 du chapitre 5). Ces idées ressortent souvent lorsque les habitants expriment la difficulté d'être invité chez une personne installée depuis toujours dans la vallée (extrait d'entretien 70), comme si cet événement était une étape nécessaire à leur intégration.

Extrait d'entretien 66 : 35-HG-2017

« La population est divisée entre les gens d'ici et ceux qui viennent d'ailleurs. On a pu le voir avec les élections municipales et la liste des extérieurs a perdu à une voix. "Etre né sous l'pic", ça a du sens pour ceux d'ici ».

Extrait d'entretien 67 : 8-B-2017

« Même si ça dépend des gens, il y a une mentalité particulière ici, avec un racisme bien présent, c'est ça le côté dangereux ».

Extrait d'entretien 68 : 21-HG-2017

« On n'est plus étranger parce qu'il y a les Anglais. Mon fils en a souffert avant par contre, il y avait une pression que font vivre les gamins du cru. C'est peut-être propre au milieu rural... mais en définitive mon fils ne veut plus revenir ici habiter. Il y a un problème d'acceptation de l'autre et de racisme ».

Extrait d'entretien 69 : 51-HU-2017

« Globalement les mentalités sont étriquées ancestralement. Il y a eu beaucoup de richesse ici ce qui fait qu'il y a encore une grande estime de soi ».

Extrait d'entretien 70 : 54-HM-2017

« Ici c'est comme tous les villages de France, c'est tenu par des grandes familles. [...] On sait jamais, on va être intégré... On est bien accueilli mais au bout de trois ans, on n'a toujours pas été invité chez des locaux. Au début on était des ovnis, des phénomènes de foire ».

Néanmoins, ce phénomène relaté par Y. Sencébé dans un article intitulé « *Etre ici, être d'ici* » (2004) n'est pas propre aux hautes vallées alpines. Est-ce plutôt un phénomène propre aux espaces ruraux ? Est-il propre à la France ? Quoiqu'il en soit, les difficultés d'intégration des nouveaux résidents sont liées à une forme de désintérêt des populations locales, ou tout du moins au ressenti des arrivants lorsqu'ils rencontrent ces personnes. A cet égard, certaines reconnaissent d'ailleurs que la rencontre de nouvelles

personnes et l'élargissement du cercle social n'est pas un besoin pour les locaux (extrait d'entretien 71). Mais, l'analyse des discours montre que ceux-ci n'ont pas non plus des cercles très ouverts puisque la plupart organisent leur vie sociale en fonction des affinités avec différentes personnes qui se trouvent être généralement des nouveaux arrivants également (extraits d'entretien 71 à 73).

Extrait d'entretien 71 : 6-B-2017

« J'ai fait plus de connaissances avec des gens d'ici par le groupe des mamans... mais sinon nos connaissances sont limitées [...] Par rapport aux gens, leurs attitudes... en fait on se rend compte que les gens avec qui on a, je ne dirais pas le plus d'atomes crochus mais avec qui on se sent de faire des trucs, c'est avec des gens qui viennent de l'extérieur, des gens qui sont arrivés ici. Et on n'est pas isolés dans ce constat là je pense ».

Extrait d'entretien 72 : 24-B-2017

« Les gens sont accueillants. Il y a une ouverture sociale mais les gens ont quand même du mal à s'ouvrir, eux... [...] Naturellement, peut-être qu'un Français n'a pas cette propension à s'ouvrir... [...] On a beaucoup de copains qui ne sont pas d'ici, on rencontre ceux qui sont dans le même besoin en fait ».

Extrait d'entretien 73 : 33-HG-2017

« Les 3/4 de mes amis sont des gens arrivés pour l'amour de la montagne, le cadre de vie. Chez les Haut-Savoisyards, il y a quelques contacts supers à partir du moment où on montre qu'on aime vraiment le territoire ».

La **peur** et les représentations associées à l'arrivée de nouvelles personnes sur le territoire jouent donc un rôle dans l'acceptation de l'Autre (Cognard, 2011). Selon M. Bros-Clergue, ces freins psychologiques ont contribué à limiter le développement des territoires isolés (*in* Barthe et *al.*, dir., 2007, p. 484). Bref, les **représentations de l'Autre**, parfois réelles, souvent faussées et exacerbées, semblent nourrir au quotidien des **tensions à double sens** qui ne font que troubler l'intégration et le dynamisme de la vie sociale de ces petits territoires isolés.

Mais s'arrêter à ces considérations ne permet pas de tenter de s'intégrer et d'intégrer, comme le font malgré tout une majeure partie des habitants. Quand ils mettent en avant les difficultés qu'ils rencontrent en termes d'intégration, ils montrent aussi une **certaine forme d'adaptabilité**, en continuant à mener leur « *petite vie* » (extrait d'entretien 60), en ne se posant pas la question de l'intégration (extrait d'entretien 62), en la dépassant (extrait d'entretien 74), ou en faisant preuve de patience (extrait d'entretien 75).

Extrait d'entretien 74 : 22-HG-2017

« Le milieu montagnard n'est pas le même que le milieu parisien. Il y a le déracinement mais aussi l'intégration. Est-ce qu'il n'y aurait pas un rejet ? Il faut aussi que les gens en face soient ouverts. Je m'en fiche si je ne m'intègre pas mais pour les enfants, ce n'est pas pareil. Je cherche à faire ici tout ce que je n'ai pas réussi à faire à Paris ».

Extrait d'entretien 75 : 3-B-2017

« Au début les gens sont très montagnards, il y a l'aspect du climat mais bon ils sont rudes, ils ne sont pas très ouverts, pas forcément très ouverts mais une fois qu'ils ont accepté, c'est beaucoup plus facile. Ils invitent plus facilement chez eux. Il faut passer le cap, il faut se faire accepter et... et il faut accepter d'aller voir les gens, de dire bonjour et qu'ils ne vous répondent pas ».

L'intégration dépend donc aussi de la **capacité des individus à se faire accepter** dans un espace. T. Amrein (2014) reprend les trois principaux facteurs d'intégration des montagnards mis en avant par M.-C. Fourny dans le cas du Beaufortain (1994). Ce sont selon eux le mariage avec un local, l'emploi et l'implication dans des actions locales qui jouent un rôle dans l'intégration. Comme l'ont fait remarquer



certains habitants interrogés, c'est aussi une question de **mode de vie** : alors que certains vont arriver avec leur propre vision de l'espace rural, qu'ils tentent parfois d'imposer aux sociétés locales, d'autres vont pleinement adhérer aux modes de fonctionnement de leur territoire d'accueil. Ce sont donc bien des enjeux **socio-spatiaux** qui déterminent la réussite de leur intégration.

Cela est d'autant plus vrai que leur arrivée est généralement un **bouleversement** pour les territoires locaux, notamment parce qu'ils renversent parfois, volontairement ou non, les codes de la vie rurale qu'ils ne connaissent pas toujours (extrait d'entretien 76) ou qu'ils souhaitent moderniser (extrait d'entretien 77).

Extrait d'entretien 76 : 22-HG-2017

« C'est comme un fantasme, on positivait beaucoup de choses, mais je vais apprendre. Ici il y a cinq grandes familles, c'est un truc de fou, ils sont tous cousins, ils s'appellent par les surnoms. En regardant le cadastre, j'ai cru que j'étais à Paris... je pensais que la montagne appartient à tout le monde mais en fait... elle est divisée en parcelles privées... Toute la montagne est cadastrée, c'est un truc de fou. Le droit de passage, c'est la première chose que mon voisin m'a expliqué en me disant "je passe chez vous tous les jours, c'est comme ça ici". »

Extrait d'entretien 77 : 52-HU-2017

« Côté très "t'es pas d'ici, t'as pas de légitimité", à proposer des choses... On vous empêche de faire ce que vous voulez, on vous menace même. Ici il y a beaucoup de gens de l'extérieur avec des richesses et des initiatives, une solidarité mais des gens qui viennent de l'extérieur. Un jour, il y a quelque chose qui a failli me faire partir... Ouvrez les yeux, vous êtes pas les seigneurs. Une partie des Ubayens fonctionne à l'ancienne. Plus on se développe et on fait des choses qui fonctionnent plus c'est pire. On est libre mais ils ne l'acceptent pas. »

Les installations de migrants peuvent parfois être vues comme des « *facteurs de déstabilisation voire de fragilisation pour les sociétés locales* » (Cognard, 2006, p. 13). Cela est par exemple le cas lors de l'arrivée de populations prônant une philosophie de vie différente des locaux, notamment en termes d'environnement et d'écologie (Cognard, 2006 ; Richard et *al.*, 2014-a). Les **tensions sociales** qui émergent révèlent souvent des degrés d'attachement différents au territoire qui, bien souvent selon L. Sébastien, sont vecteurs de conflits et non de coopération parce que le rapport à l'espace est pensé individuellement et non collectivement (2016). En ce sens, F. Cognard appuie l'idée que « *la volonté d'accueil doit être partagée, la société civile devant aussi se saisir de cette problématique* » (2010, p. 432). A ce titre, Y. Sencébé s'interroge : « *la campagne redeviendrait-elle finalement un foyer d'utopie politique, où l'attachement à des lieux et l'engagement dans des liens seraient à nouveau désirables et possibles ?* » (2011). Mais avant de parler d'**utopie**, penser l'intégration sous l'angle politique ne relève pas du spontané dans les hautes vallées étudiées.

Même si les arrivées bouleversent les dynamiques territoriales, les populations nouvelles participent à **réorganiser les sociétés locales** (Richard et *al.*, 2014-a). De ce point de vue, la **capacité d'adaptation des territoires** à penser l'arrivée en termes politique est un facteur d'intégration des habitants. Comme le rappelle F. Cognard, l'accueil nécessite un investissement de la part des territoires et dérange parfois des locaux encore méfiants et réticents (2010). Néanmoins, l'auteure relativise l'arrivée de migrants dans les territoires de moyenne montagne : « *les problèmes d'intégration, même s'ils existent, font parfois un peu partie des mythes, que la presse, mais aussi les milieux ruraux, se plaisent à entretenir* » (2011, p. 184). L'analyse de cas dans les hautes vallées alpines s'accordent avec cette idée. Pour d'autres auteurs, c'est la résilience des territoires qui permettra de faciliter l'intégration des habitants (Aschan-Leygonie, 1990, 2000 ; Chignier-Riboulon *in* Chignier-Riboulon et Semmoud, 2007), c'est-à-dire leur **capacité à réagir et à s'adapter lors de perturbations** les affectant.

Pour conclure, la recherche d'**identité** et la quête d'intégration des habitants sont des éléments de la migration en contexte de marginalité. Aucune généralité ne peut être dégagée de ce propos puisque l'insertion à long terme dans un territoire dépend de l'adaptabilité et de la personnalité de chaque individu. Néanmoins, en étant attirés par l'espace de montagne pour des raisons bien spécifiques comme le cadre de vie, les nouveaux résidents se forment, au gré d'images et de **discours collectifs**, des **perceptions particulières de l'espace** devenu leur lieu de vie et des **représentations** qu'ils vont considérer légitimes de défendre. Mais les difficultés rencontrées au sujet de l'**attachement au lieu** n'interrogent pas uniquement ces dimensions sociales et sensibles. Elles questionnent aussi des éléments plus rationnels comme le logement, puisqu'ils jouent eux aussi un rôle dans le mode de vie des habitants et dans la pérennité de leur installation.







**CHAPITRE 5**

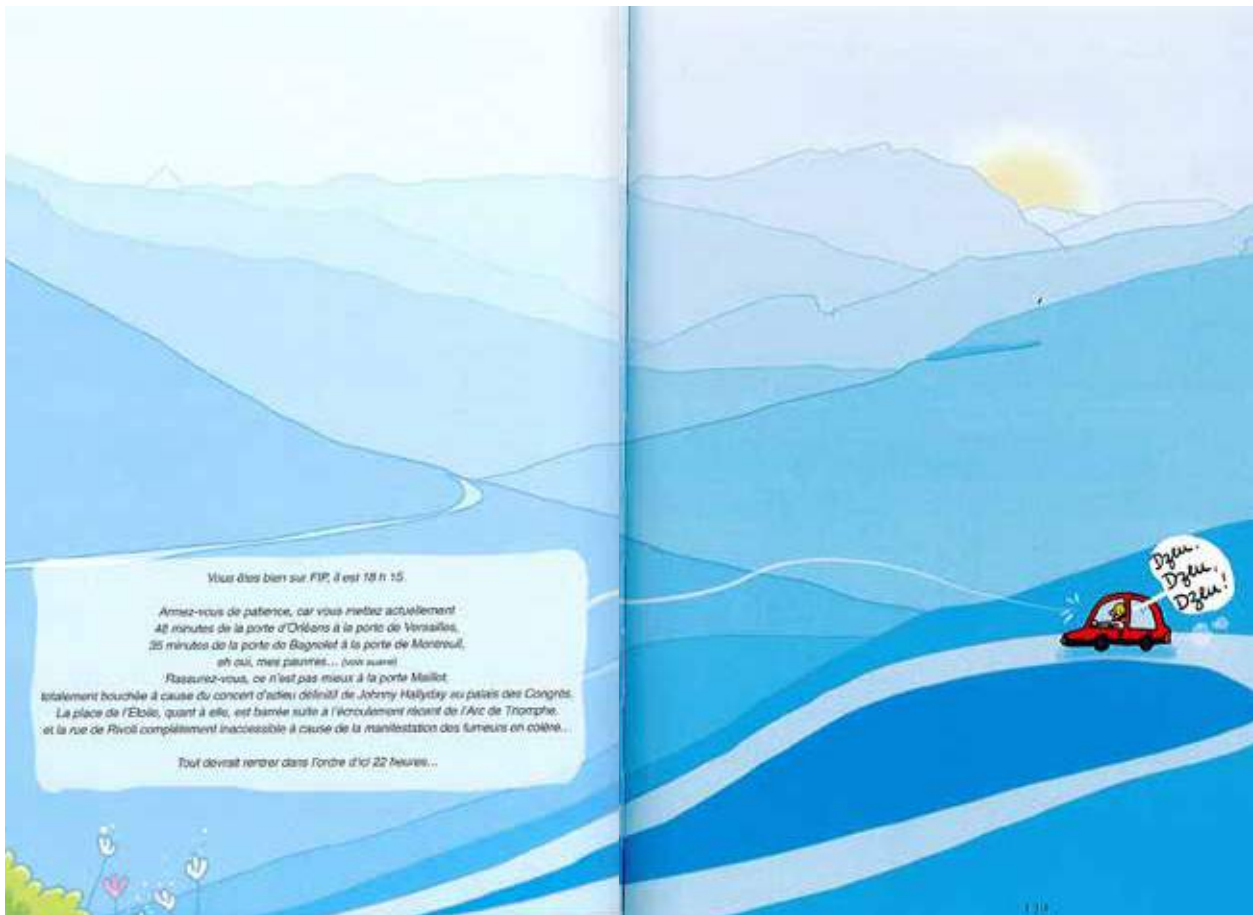
**DES MODES DE VIE RÉVÉLATEURS D'UNE  
CERTAINE ADAPTABILITÉ**

### Objectifs méthodologiques du chapitre

**Poursuivre l'analyse consacrée aux habitants** : de façon liée avec le chapitre 4, ce chapitre propose d'approfondir les résultats consacrés aux habitants eux-mêmes. En s'intéressant à leurs modes de vie, il s'agit ici de compléter les résultats du chapitre précédent qui concernent directement les nouveaux arrivants. D'un point de vue méthodologique, des schémas consacrés aux mobilités s'ajoutent aux outils utilisés précédemment. L'objectif, qui est de faire état des principales caractéristiques des migrations vers les hautes vallées, se renforce dans ce chapitre et permet de poser les bases d'une construction de scénarios développée dans la troisième partie. Ainsi, sans nécessairement parler d'une réflexion systémique, ce chapitre 5 a pour but de présenter des résultats qui tentent de comprendre la complexité de certains phénomènes géographiques observés (logement, mobilités, emploi).

**Justifier l'emploi de certains termes** : les premiers chapitres ont été l'occasion de poser l'usage de certains termes. Le chapitre 5 a notamment pour objectif d'expliquer les raisons qui poussent à exclure, ou à préférer une notion au profit d'une autre. À l'aide de données de terrain, de statistiques et de *verbatim*, la pertinence d'utiliser des expressions comme celle de "bout du monde" est questionnée. De même, peut-on employer certains termes alors qu'ils présentent des différences avec le phénomène initialement étudié dans d'autres contextes ? Par exemple, le mot "gentrification" est une notion dont l'usage doit être discuté puisque le phénomène étudié dans les hautes vallées se distingue sur certains points de celui auquel le terme fait initialement référence. Ainsi, le chapitre 5 s'attache notamment à amorcer la réflexion théorique qui sera détaillée dans les derniers chapitres, en particulier celle concernant l'existence d'un gradient d'attractivité.

**Théoriser certains phénomènes observés** : à travers différentes caractéristiques socio-spatiales des hautes vallées, un des objectifs de ce chapitre est de nourrir la réflexion de travaux plus ou moins similaires en approfondissant d'un point de vue théorique certaines notions identifiées dans le contexte alpin et dans d'autres espaces. En s'appuyant sur les précédents chapitres et sur la bibliographie déjà évoquée, il s'agit notamment de comparer les dynamiques migratoires analysées ici et dans d'autres contextes pour essayer de proposer une réflexion théorique sur certains phénomènes étudiés dans les hautes vallées. Par exemple, la gentrification révélée par l'analyse des confins en contexte touristique présente des caractéristiques particulières qu'il est intéressant de modéliser. Cette réflexion amène à définir la spécificité de cette notion, dans ces espaces, tout en essayant de généraliser à l'ensemble des hautes vallées.



**Image 9 :** Planche de la bande dessinée *Quitter Paris*  
(*Mademoiselle Caroline*, 2017, p. 138-139)

S'expatrier en haute vallée pour aspirer à un autre mode de vie est loin d'aller de pair avec la recherche d'une stabilité professionnelle et d'une **adaptabilité quotidienne**. Si la décision de s'installer en montagne est déjà une première étape, l'installation à long terme dépend également de la capacité des habitants à s'organiser, en fonction des particularités locales. La question des **mobilités** est centrale dans ces espaces relativement isolés et peu desservis par les transports en commun.

La double page de la bande dessinée montre une situation de **déplacement en voiture** qui semble particulièrement **facile** (aucun autre véhicule, route dégagée et petites fleurs sur le bas côté), voire **agréable** (« *il est 18h15* » et le soleil se couche derrière la montagne). C'est effectivement une situation possible dans les hautes vallées, bien que peu rencontrée au quotidien dans des espaces fréquentés, notamment pendant les périodes touristiques.

L'illustratrice pourrait faire croire au lecteur que les déplacements dans ces montagnes sont aisés mais cette image fait fi des **contraintes**, des **difficultés** de l'hiver et des risques naturels qui rendent les trajets plus compliqués sur les routes de ces confins.

En revanche, ce qu'il est intéressant d'observer, c'est la **comparaison** qu'elle met en avant grâce aux paroles de la radio de sa voiture (« *Vous êtes bien sur FIP* »). A travers des éléments qui relatent les embouteillages en banlieue parisienne (« *de la porte d'Orléans à la porte de Versailles* », « *Porte Maillot* ») et en plein centre de la capitale (« *Arc de Triomphe* », « *rue de Rivoli* »), elle montre le **contraste** avec la situation qu'elle est en train de vivre. Pendant que certains s'apprêtent à passer « *45 minutes* », « *35 minutes* », voire près de quatre heures (« *d'ici 22 heures...* ») dans le trafic, elle suit une route déserte, sans avoir besoin de « *s'armer [...] de patience* ».



Le chapitre 5 s'intéresse aux **modes de vie** des nouveaux arrivants, au regard du logement, des déplacements et de l'emploi dans les hautes vallées alpines françaises. De quelle manière ces trois conditions pourtant nécessaires à l'établissement à long terme questionnent le triptyque "marginalité, attractivité, pérennité" ?

La première sous-partie est consacrée au **logement**. Alors qu'il est une condition *sine qua non* à l'installation, il se profile comme une barrière à la pérennisation des habitants en haute vallée.

Dans une seconde sous-partie, ce sont les **mobilités** dans, vers et depuis les confins qui sont interrogées au prisme des parcours quotidiens et des déplacements annuels des résidents.

Enfin, la troisième sous-partie est l'occasion d'interroger **l'accès à l'emploi** dans ces territoires isolés où l'activité professionnelle tente de se diversifier mais où le marché professionnel est généralement peu étoffé.

*Carnet de terrain 3 : un toit sur la tête - retours de plusieurs moments dans le Beaufortain*

*Le vendredi 9 septembre 2016.* Il y a quelques jours, j'ai décidé de rejoindre le Beaufortain pour les trois ans de thèse à venir. L'objectif est de me plonger dans le territoire afin d'essayer de mieux saisir les facteurs d'attractivité de cette petite haute vallée savoyarde. Le temps est nuageux et laisse à peine de visibilité sur la route, il pleut. A la recherche d'un logement, je franchis, avec Sylvain, la première agence immobilière que nous trouvons. La personne qui nous reçoit nous toise de la tête au pied et nous demande pourquoi nous cherchons un logement ici. En farfouillant dans ses dossiers, elle nous dit de but en blanc « vous ne voulez pas aller dans la plaine ? C'est bien aussi en bas ». Des premiers mots qui ne perturbent pas mon objectif et qui, surtout, me plongent directement dans la problématique de l'accès au logement dans la vallée. En sortant de l'agence, je n'ai ni le sentiment qu'il est facile de trouver de quoi se loger à l'année, ni celui que les résidents permanents, du moins extérieurs à la vallée, sont forcément les bienvenus. [...]

*Le vendredi 28 septembre 2018.* Deux ans se sont écoulés depuis le début de ce travail et je tente toujours de comprendre les dynamiques résidentielles complexes de ce petit territoire. Mes allées et venues dans les autres vallées étudiées nourrissent ma réflexion. Dans le Beaufortain, les rencontres informelles se révèlent particulièrement intéressantes. Ce soir de fin d'été, je dîne avec Sylvain, P.-L. et J. que j'ai rencontrés par le biais d'une habitante avec qui j'avais discuté de son installation dans le cadre de la thèse. P.-L. est originaire d'Arêches. Après quelques années en tant qu'électricien et moniteur de ski dans la vallée, il a rejoint Grenoble afin de se former au métier d'éducateur. Il y a rencontré J. qui est infirmière. A l'automne 2017, le couple, âgé d'une trentaine d'années, décide de quitter la métropole iséroise pour aller voyager en Amérique du Sud. Ils reviennent en France six mois plus tard, au printemps 2018, avec l'objectif de s'installer de façon pérenne dans le village d'enfance de P.-L. En attendant de pouvoir construire sur un terrain qui lui appartient, le couple décide de s'installer dans un chalet d'alpage familial, pour l'été. Situé dans un des hameaux habités les plus éloignés de la vallée, il est accessible en voiture, uniquement à la période estivale. Début septembre, je croise P.-L. dans le village. Il attend J. pour aller visiter un appartement qu'elle a repéré dans l'agence immobilière qui l'emploie provisoirement. Il m'explique que l'hiver va arriver vite et que dès que la neige sera là, ils seront coincés "là haut". Trois semaines plus tard, le vendredi 28, ils n'ont toujours pas trouvé d'appartement malgré toutes leurs démarches. Ils sont en contact avec le bailleur social (Office Public d'Aménagement et de Construction - OPAC de Savoie) auquel appartiennent les logements sociaux de la vallée. Pour l'instant leur demande est en suspens car leurs revenus étaient supérieurs à 27 000 euros il y a deux ans, période de référence pour l'organisme pour allouer ou non un logement. Ils n'ont pas gagné d'argent pendant six mois et leurs salaires actuels d'employés électricien et immobilier sont plutôt modestes. D'ailleurs J. fait remarquer qu'« il y a une trentaine de logements sociaux inoccupés dans le Beaufortain, mais l'OPAC ne veut pas les louer à des couples comme nous, ni à des saisonniers, ni en coloc... Ils les gardent pour des familles... ». En effet, en 2015, il y avait dix-neuf logements sociaux attribués dans la commune de Beaufort. Le 31 décembre 2015, vingt-six demandes de logements étaient en attente pour un parc de 126 logements existants (source : demande de logement social, en ligne). Le couple décide tout de même de rester en contact avec le bailleur social, l'acceptation de leur dossier se joue maintenant dans la négociation... Parallèlement à cela, ils ont fait appel à leurs nombreux contacts dans le village mais aucun propriétaire, y compris familial, ne souhaite leur louer un logement à l'année. Pour J., le problème des résidents secondaires est bien là, les volets sont fermés mais elle pointe également du doigt les nombreux habitants locaux qui possèdent un logement qu'ils préfèrent louer à des touristes. Selon elle, ces difficultés posent des questions d'éthique. Même un jeune couple dont l'un des membres est originaire de la vallée n'arrive pas à s'installer... En attendant, « le temps passe, on est fin septembre, la neige est là dans un mois et on a toujours pas de toit sur la tête », à moins de retourner vivre chez la mère de P.-L. ou de quitter la vallée... ».



## 1. S'INSTALLER DANS LES HAUTES VALLÉES : LA BARRIÈRE DU LOGEMENT

La démarche de chercher un logement pour s'installer dans un nouvel endroit est invariablement une des premières étapes de la migration. En revanche, le choix provisoire est une solution souvent adoptée par les habitants nouvellement installés. **Se loger** en haute vallée est une question épineuse et ce, d'autant plus en contexte touristique (1.1). Au regard des différentes rencontres, il ressort que l'accès difficile des résidents permanents au marché locatif comme au patrimoine immobilier va de pair avec un certain désintérêt de la puissance publique (1.2). De nouvelles formes de ségrégation et de gentrification émergent dans certains confins où la pression foncière est parfois forte. L'accès au logement pérenne à travers l'achat immobilier est un frein à l'installation à long terme (1.3).

### 1.1 L'épineuse question du logement : état des lieux dans les confins

Dans les hautes vallées alpines françaises, les habitants interrogés sont, pour moitié propriétaires de leur logement, et pour moitié locataires. La plupart vit en appartement (39 %) et en maison (37 %). Le reste vit en maison mitoyenne ou dans un logement « *alternatif* » (Pruvost, 2013), comme un bus. Au-delà de ces quelques chiffres généraux, ce sont plutôt les **situations** auxquelles sont **confrontés** les arrivants qui sont intéressantes à discuter.

La première difficulté rencontrée par les habitants lorsqu'ils sont en quête d'un logement en haute vallée concerne la **disponibilité des locations**. Le **marché locatif** est généralement bien fourni mais la part de logements proposés aux résidents à l'année est souvent réduite, pour diverses raisons.

Comme le montre la situation dont il est question dans le carnet de terrain 3, la **gestion des logements sociaux** pose problème. Les foyers dont les revenus sont modestes au regard de l'ensemble des ménages de la vallée ne voient pas nécessairement leur demande aboutir, au prétexte de garder des logements disponibles au cas où une famille avec des revenus plus modestes, voire en situation de précarité, viendrait s'installer. Les **critères financiers** retenus à l'échelle des départements ne semblent pas adaptés aux hautes vallées alpines où un grand nombre de logements sociaux ne sont pas attribués alors même que la demande est forte. Parfois, seulement le tiers des logements existants est attribué, comme en attestent les données de 2016 sur le logement social dans la commune de Beaufort (tableau 8). Dans l'ensemble des vallées étudiées, en excluant le Valbonnais, le Valgaudemar et la Haute-Ubaye où il n'y a pas de logement de ce type (et où le problème des logements a été très peu abordé par les élus rencontrés), les chiffres concernant l'**attribution de ces logements** sont particulièrement révélateurs. Dans le Haut-Giffre (tableau 9), soixante-dix demandes étaient en attente à la fin de l'année 2015 et seuls vingt et un logements avaient été attribués alors qu'il en existe cent vingt-quatre. Même si les demandes en attente étaient satisfaites, il resterait encore des logements libres pour accueillir d'autres foyers. Ainsi, certains volets de ces immeubles sont souvent fermés et les appartements inoccupés, ce qui pose également question en termes d'entretien des biens (photographies 48 et 49).

Pour certains habitants rencontrés, cette situation est difficile puisqu'elle constitue un **réel frein** à leur installation. Comme le font remarquer certains d'entre eux, (extraits d'entretien 78 et 79), c'est une question d'**éthique collective** qui se pose. Cela est d'autant plus complexe en contexte touristique où les logements proposés ne sont pas toujours adaptés, ni entretenus (extraits d'entretien 80 et 81). En effet, des petits logements touristiques comme des studios avec "coin montagne" (couchages superposés dans un couloir d'entrée) et kitchenette peuvent, entre autres, être proposés. Pour reprendre l'expression d'une élue de Haute-Tinée, « *les logements saisonniers ne correspondent plus forcément à leurs souhaits... c'en est fini, les boîtes à sardines* ».

**Tableau 8 : répartition des logements sociaux dans la commune de Beaufort**  
(source : demande-logement-social.gouv.fr)

Type de logement	Nombre de logements dans cette commune au 01/01/2016	Nombre de demandes de logement en attente dans cette commune au 31/12/2016	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2016
Chambre	0	0	0
T1	15	11	3
T2	32	10	4
T3	44	7	13
T4	30	9	1
T5	6	0	0
T6 et plus	0	0	0

Intitulé de l'organisme	Nombre de logements dans cette commune au 01/01/2016	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2016
O.P.A.C. DE LA SAVOIE	106	20
Val Savoie Habitat	21	1

\* Données issues du répertoire du parc locatif social (article L411-10 du code de la construction et de l'habitation) et du système national d'enregistrement de la demande locative sociale (article L441-2-1 du même code).

**Photographies 48 et 49 : des logements inoccupés...**



... au rez-de-chaussée, un logement social inoccupé depuis plus de deux ans (Arêches, Beaufortain) (A. Barrioꝝ, 2 octobre 2018)

48

... près du centre, des petits immeubles inoccupés à Saint-Etienne-de-Tinée (A. Barrioꝝ, 22 juillet 2018)



49

**Tableau 9 : statistiques immobilières dans les hautes vallées alpines (A. Barrioq, 2018 ; sources : demande-logement-social.gouv.fr ; INSEE; meilleursagents.com)**

Type de critère	DÉPARTEMENT	HAUTE-SAVOIE (74)		SAVOIE (73)		ISÈRE (38)	HAUTES-ALPES (05)		ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)		ALPES MARITIMES (06)		
		Haut-Giffre	Beaufortain	Haute-Maurienne	Valbonnais		Valgaudemar	Queyras	Haute-Ubaye	Haute-Tinée	Haute-Tinée	Nice	Metropole-Nice-Côte d'Azur
Territoire	Indicatif	Cluses	Albertville	Modane	La Mure	Saint-Bonnet en Champsaour	Guillestre	Barcelonnette	Nice	FRANCE METROPOLITAINE			
	EPCI	CC des Montagnes du Haut Giffre	Communauté d'agglomération Adysère	CC Haute-Maurienne - Vanoise - Terra Modana	CC de la Matheysine, du pays de Corps et des vallées du Valbonnais	CC du Champsaur-Valgaudemar	CC du Guillestrois et du Queyras	CC des Vallées de l'Ubaye - Serre-Ponçon	Metropole-Nice-Côte d'Azur				
Logement	Indicatif	Communes	Queige - Villard-sur-Doron - Hauteluce - Beaufort	Val Cenis - Bessans - Bonneval-sur-Arc	Le Périer - Chantelouve - Valjouffrey	Saint-Maurice en Valgaudemar - Villard-Loubière - La Chapelle-en-Valgaudemar	Château-Ville-Vieille - Arvieux - Ceillac - Molines-en-Queyras - Saint-Véran - Aiguilles - Abriès - Ristolas	La Condamine-Châtelard - Val d'Oronaye - Saint-Paul-sur-Ubaye	Saint-Dalmas-les-Val - Saint-Etienne-de-Tinée				
		Part des résidences principales en 2014 en %	32	31	25	33	32	25	29	27	83		
		Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2014 en %	63	64	72	59	61	68	62	69	9		
		Part des logements vacants en 2014 en %	4	5	3	8	8	4	10	5	8		
		Nombre d'habitants	3386	4378	2751	362	276	2440	487	1590	6434000000		
		Nombre de logements sociaux dans les communes au 1.01.2015	124	196	39	0	0	79	0	112	4616400		
		Nombre de logements sociaux attribués dans les communes en 2015	21	32	8	0	0	9	0	15	Pas de données		
		Nombre de demandes de logement en attente dans ces communes au 31.12.2015	70	43	7	0	0	10	0	30	Pas de données		
		Prix du m <sup>2</sup> moyen de l'appartement à la vente au 1 <sup>er</sup> janvier 2018 en €/m <sup>2</sup> (net vendeur)	3556	3841	5079	2361	2066	2250	2601	3783	3130		
		Prix du m <sup>2</sup> moyen de la maison à la vente au 1 <sup>er</sup> janvier 2018 en €/m <sup>2</sup> (net vendeur)	3255	2755	4496	2153	1967	2229	3100	4328	1820		

Extrait d'entretien 78 : 12-B-2017

« [en parlant des difficultés de logement] C'est *déplorable*, même *honteux*... ça relève du collectif mais ils disent qu'ils n'ont pas ce rôle, mais j'y crois pas... ».

Extrait d'entretien 79 : 5-B-2017

« *Pfouuu...* ça été compliqué. Déjà, on trouvait pas... on n'a pas trouvé facilement. Et dès qu'on a trouvé, on a sauté dessus. Cet appart' nous plaisait bien, c'est le seul où on s'est dit ça. Il n'était pas dispo de suite, donc pendant 3-4 mois on a un peu navigué... Après, les autres trucs qu'on a vus... »

Extrait d'entretien 80 : 7-B-2017

« Pendant l'été, on était en alpage. On a commencé à s'en soucier en septembre. On voulait prendre un truc à Arêches. Lui, oui, il aurait bien aimer un truc à Boudin, pour être près des vaches. Mais disons, que c'est comme partout, les gens louent à la saison. A Boudin, c'est principalement à la semaine, mais c'est hors de prix, parce que c'est plus rentable de louer une location à 500 euros à la semaine... Donc oui, de toute façon, on voulait essayer l'OPAC, mais on était pas sûr d'avoir un appart'. Et on était pas sûr de rentrer dans les critères [elle est saisonnière en CDD, lui moniteur de ski et agriculteur]. On s'était rapproché des agences immobilières mais pareil, à l'année, elles avaient pas grand chose. On est allé voir [une responsable d'agence], elle en avait un, mais la propriétaire était... enfin, il valait mieux éviter et sinon il y en avait un autre, il aurait fallu négocier ».

Extrait d'entretien 81 : 27-B-2017

« Ici, soit t'as un héritage, soit tu passes par l'OPAC mais en général les particuliers s'embêtent pas, ils louent aux touristes ».

Ces difficultés de logement se retrouvent de façon majeure dans les **trois vallées des Alpes du Nord** (Haut-Giffre, Beaufortain et Haute-Maurienne) ainsi qu'en **Haute-Tinée**, où l'activité touristique hivernale est la plus importante au regard de l'ensemble des territoires étudiés. En 2016, la Loi Montagne II a consacré trois articles (46, 47 et 48 du Chapitre II) afin de « *faciliter le travail saisonnier* ». L'objectif est de créer des conventions favorisant le logement des travailleurs saisonniers entre l'Etat et chaque commune dite "touristique". Il est précisé que « *si la convention n'est pas signée ou pas suivie d'effet, le classement en commune touristique peut être retiré* ». Quand bien même cet outil législatif permettrait d'avancer sur la question du logement saisonnier, cela ne résoudrait pas cette **concurrence entre le marché immobilier à l'année et le marché touristique**. Cette concurrence apparaît aujourd'hui comme un biais majeur de l'activité touristique autant d'un point de vue moral qu'économique. En effet, l'exemple des saisonniers qui n'arrivent pas à se loger (Piquerey, 2016) interroge **la place et la reconnaissance de ces acteurs** au sein de ces territoires qui vivent de plus en plus du tourisme. Cette situation n'encourage pas les saisonniers à envisager de s'installer de façon définitive. Comme l'atteste la remarque de l'habitante ci-dessous (extrait d'entretien 82), cela pose également la question du maintien de l'économie touristique à long terme (Duboeuf, 2006) puisqu'elle repose majoritairement sur cette main d'œuvre généralement jeune mais qui se trouve confrontée à cette difficulté lors du recrutement dans un emploi, alors que la volonté, souvent affirmée, pourrait être de s'installer à l'année.

Extrait d'entretien 82 : 54-HM-2017

« C'est très compliqué pour les recrutements, d'autant plus difficile de loger des saisonniers car les prix sont exorbitants et parce que Val Cenis, c'est pas hyper connu... Il y a 3200 lits touristiques à Termignon pour 400 habitants à l'année, c'est grave... ».



Avec du recul, les habitants rencontrés parlent souvent du "**coup de chance**" qui leur a permis de trouver un logement adéquat et ce, notamment lorsqu'il est question d'achat (extraits 83, 84, 85).

Extrait d'entretien 83 : 4-B-2017

« On a trouvé un terrain juste en-dessous du col de la Forclaz. A Champ Gilbert, c'est toute l'année plein soleil, on était bien content. Il est équipé. On a signé le compromis le... en novembre, donc un an après... C'est les prix, c'est un peu abusé par contre. Le terrain fait 815 m<sup>2</sup> et on l'a payé 63 000 euros. Là ça va mais parce que c'est à Queige. Si on est à Villard, il faut rajouter... C'est à 930 mètres, le col, donc on est à 800 mètres. Niveau enneigement, c'est bien aussi, je cherchais un endroit où il n'y a pas trop de neige, parce que je ne suis pas trop habitué. J'ai tout cherché, c'est pas évident mais là c'est le coup de cœur, le coup de chance. Le seul truc, à Queige, là, c'est qu'ils cherchaient des jeunes, qui veulent vivre à l'année. Il y avait une personne qui était intéressée qui voulait mettre un peu plus mais lui c'était une maison secondaire. Et ils ont refusé ».

Extrait d'entretien 84 : 9-B-2017

« Le logement qu'on occupait la première saison était à vendre par le propriétaire. On a changé de logement, on est venu dans cette maison [versant nord] et après un an et demi, la propriétaire nous a proposé de l'acheter. On a eu une chance énorme, on a trois hectares, un four à pain, une source, la maison avec un grenier et deux endroits pour mettre les brebis et les chèvres, pour 160 000 euros. On a eu cette opportunité d'acheter alors qu'on avait rien demandé à personne ».

Extrait d'entretien 85 : 34-HG-2017

« Cinq semaines après notre arrivée, après un coup de foudre, on a trouvé à acheter un appartement qu'on a ensuite mis en vente, il y avait trop de charges ». Le couple est aujourd'hui locataire mais éprouve un sentiment mitigé quant aux changements immobiliers importants depuis leur arrivée dans la vallée, et notamment au sujet des résidences immobilières destinées à des résidents secondaires : « on perd la vie de la vallée. Qu'est-ce qu'il y a pour les jeunes ? On oublie les habitants ».

Ainsi, pour C. Duchêne-Lacroix et al., « la pression foncière touche autant la campagne touristique que les grands centres urbains. Le poids des résidences secondaires est un problème pour les petits villages de montagne et leur gestion qui agit sur le prix de l'immobilier et accentue le phénomène dit des « lits froids », c'est-à-dire des logements inoccupés une grande partie de l'année et de l'impression de village fantôme » (2013, p. 74). Pour faire face à « la crise des résidences secondaires [qui] étouffe la vallée d'Illye [Valais suisse] » (Lambiel, 2017-a), retrouvée dans des contextes similaires aux vallées étudiés ici, les Suisses ont voté la mise en place de la *Lex Weber* qui limite les résidences secondaires à 20 % du parc immobilier. Derrière l'objectif de régulation de l'immobilier s'ajoute celui de maintenir l'emploi et le dynamisme économique, en espérant que cela ne soit pas trop tard. Dans le Valais, avec du recul, la *Lex Weber* n'apparaît pas, pour certains, comme la solution miracle puisque l'urbanisation a été freinée, de même que l'activité dans le secteur du bâtiment (Lambiel, 2017-b). Ainsi, bien au-delà du risque de lits froids découlant de logements secondaires peu utilisés (Duchêne-Lacroix et al. (2013), des **problématiques démographiques et éthiques** émergent. Le constat selon lequel la concurrence des usagers sur le marché de l'immobilier est un frein à l'installation de nouveaux habitants et à sa pérennisation n'est pas nouveau, et pourtant, il perdure et ce, d'autant plus en contexte touristique où l'objectif premier n'est pas de maintenir la population locale mais en premier lieu de continuer à développer l'activité de l'or blanc.

## 1.2 Se loger en contexte touristique : le désintérêt de la puissance publique ?

L'ensemble des précédents exemples montre **deux réalités** dans lesquelles le jeu des acteurs est central.

D'une part, les acteurs publics et notamment des élus, peuvent impulser ou non une dynamique favorable aux résidents à l'année. Dans un article sur les « *Dynamiques foncières et immobilières dans 14 communes des Alpes du Nord* », I. André-Poyaud et *al.* notent que « *si cela interpelle le politique, on peut poser l'hypothèse qu'il ne peut qu'assister perplexe, impuissant ou au contraire satisfait des rentrées d'argent toujours plus conséquentes à chaque nouvelle transaction effectuée sur sa commune* » (2010, p. 19). Derrière cette sorte d'attentisme de "non concernés", il semble que les **communes** aient un rôle à jouer quant à la **régulation de la pression et de la spéculation foncière**. Elles peuvent en effet favoriser la construction de logements sociaux et la rénovation d'autres. A Saint-Etienne-de-Tinée, l'affichage politique sonne, en apparence, le glas de la déprise rurale et des difficultés d'installation des jeunes, notamment saisonniers (extrait d'entretien 86). Une Commission municipale d'attribution des logements participe ainsi à la gestion des HLM grâce à l'implication d'élus et à la gestion d'une liste d'attente. Ces deux niveaux de gestionnaires (public et privé) tentent récemment de faire face aux problématiques retrouvées également dans les Alpes du Nord.

### Extrait d'entretien 86 : 53-Elue-HT-2017

« Il est arrivé que la collectivité donne des terrains à un office de gestion des logements sociaux qui construit dessus et qui fait ensuite appel à la commune pour attribuer des logements lorsqu'il y en a qui se libèrent... La commune a racheté un local qui jouxte l'hôpital pour loger les saisonniers pour qu'ils fassent revivre le village, les services publics, les commerçants. Il y a des logements vacants car il y a parfois des gens qui sont héritiers mais qui ne veulent pas les louer, ni les rénover ou les vendre même si on leur propose des aides financières à la rénovation, comme le fait la métropole [de Nice]. Ils ne vendent pas parce que c'est le bien des parents, c'est la mentalité liée à l'histoire du pays, ils ne sont pas dans le besoin donc... ».

En fixant des prix de location ou d'achat, certains **acteurs publics** peuvent de cette façon ouvrir le marché immobilier à une frange de la population plus modeste (Raymond *in* Barthe et *al.*, dir., 2007). La commune de l'Argentière-la-Bessée, dans les Hautes-Alpes a ainsi racheté d'anciens logements de la cité Péchiney pour un franc symbolique et les a ensuite vendus « *à prix raisonnable à une population notamment constituée de classes moyennes confrontées à de fortes difficultés d'accès à la propriété dans une région marquée par une inflation des prix* » (Bourdeau, 2009-c, p. 26). En ce sens, selon I. André-Poyaud et *al.* « *les tensions sur les marchés fonciers et immobiliers déterminent, pour partie, la propension de la puissance publique à intervenir sur la production de logement social* » (2010, p. 2), puis leur gestion. Pour elles, « *très vite* », les communes ont pris conscience de la nécessité de mettre en place des dispositifs favorisant l'installation à l'année. Mais, dans les hautes vallées alpines étudiées, il n'en est rien. Dans les entretiens réalisés, très peu d'acteurs publics ont évoqué ces enjeux. **Aujourd'hui, il n'existe pas de programme de logement social neuf** dans ces communes, contrairement à d'autres communes touristiques. Par exemple, les communes de Saint-Martin-de-Belleville (support des stations des Ménuires et de Val Thorens) et de Montvalezan (La Rosière) en ont pris conscience. Dans cette dernière, certes au milieu de plus de cinq programmes de résidences touristiques, un bâtiment d'une quinzaine de logements initialement réservés à des résidents à l'année, a été construit à l'entrée de la station. En incluant une clause d'interdiction de location dans les dix ans à venir, l'objectif était de réserver l'immeuble à des habitants permanents, du moins sur le papier. Néanmoins, dans les hautes vallées alpines, ces politiques de logement ne sont pas encore envisagées. Les objectifs sont plutôt de **renforcer l'économie touristique** moins dynamique que dans les communes sus-citées. La création de résidences de tourisme qui renforceraient l'offre en lits chauds est au cœur des discours des élus et s'observe sur le terrain comme en attestent les photographies 50 et 51.

## Photographies 50 et 51 : une expansion des lits chauds touristiques...



50

...à Samoëns 1600 : plus de 600 lits chauds neufs auxquels il est envisagé d'ajouter 800 autres en 2019

(capacité d'accueil de la commune de 21 167 lits touristiques toutes catégories confondues, pour près de 2396 habitants en 2017 (source : [pro.savoie-mont-blanc.com](http://pro.savoie-mont-blanc.com))

(A. Barrio, 2 octobre 2017)

... à Arêches-Beaufort : plus de 500 lits chauds neufs (capacité d'accueil de la commune de plus de 10 106 lits touristiques toutes catégories confondues pour 2088 habitants en 2017 (source : [pro.savoie-mont-blanc.com](http://pro.savoie-mont-blanc.com))

(A. Barrio, 2 octobre 2018)



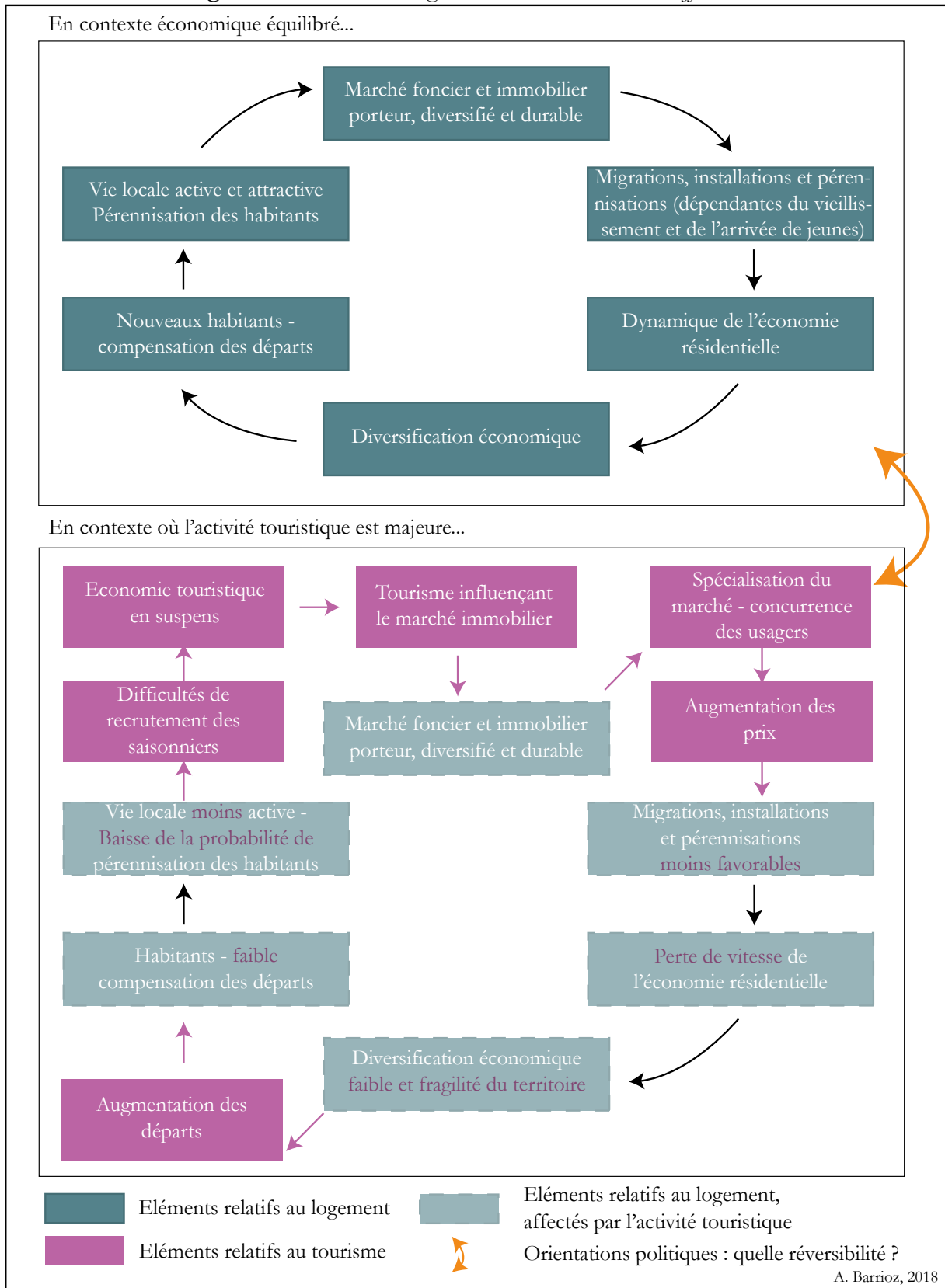
51

D'autre part, les acteurs qu'il soient privés ou publics (du propriétaire au bailleur social) participent à la **gestion du parc immobilier**. D'ailleurs, les rencontres avec quelques agents immobiliers des hautes vallées alpines montrent bien le **peu d'intérêt accordé aux résidents à l'année**. A ce titre, un agent immobilier rencontré en Haute-Maurienne avait conscience de l'attractivité de la haute vallée « *mais pas pour les habitants à l'année* ». Pour lui, il faut continuer à « *privilégier l'économie touristique* », même s'il conclut la discussion sur l'intérêt de l'arrivée de nouvelles populations parce qu'elles sont « *vectrices d'innovation, de renouveau et d'ouverture* » (6-Immo-HM-2017). En Haute-Maurienne, sur trois agences immobilières du même groupe, situées à Val Cenis, Bessans et Bonneval-sur-Arc, aucune personne ne s'occupe de locations à l'année, toutes sont spécialisées dans la location saisonnière touristique et la vente. Cette situation se retrouve bien souvent ailleurs. Par exemple, dans la vallée de l'Arve, voisine du Haut-Giffre et où l'activité touristique est encore plus importante, les deux tiers des appartements du Pays du Mont-Blanc avaient été achetés par des personnes extérieures, entre 2001 et 2008 (André-Poyaud et *al.*, 2010).

La **logique immobilière** est donc **inversée** par rapport aux zones résidentielles. Les demandes de logement à l'année sont souvent adaptées **en fonction des disponibilités de logements touristiques**. Pour un agent immobilier rencontré à Samoëns, cette situation est en partie due au fait que « *depuis 2000, les communes ont commencé à s'orienter uniquement vers les résidences de tourisme, pour des questions de défiscalisation* ». Le rôle d'acteurs à différentes échelles, de l'Etat à l'agent immobilier, apparaît effectivement comme

un facteur fondamental du dynamisme du marché résidentiel à l'année. Comme le montre la figure 46, l'encouragement de l'économie touristique "de masse" peut contribuer à **court-circuiter** le dynamisme résidentiel, et, à terme, entraîner une perte d'activité liée aux difficultés de recrutement et de logement. Alors que certaines stations comme Chamrousse (Isère) parient sur la réversibilité du dynamisme en attirant de nouvelles populations, on se pose ici la question d'un **seuil d'irréversibilité** influencé par une économie touristique d'ampleur grandissante.

**Figure 46 : la boucle du logement dans deux contextes différents**





De ce fait, ces exemples pointent du doigt une autre réalité : celle de l'**acceptation de certaines conditions de logement** par les habitants qui souhaitent absolument s'installer en haute vallée et qui réalisent donc des **concessions** (suite du récit de vie n°2) quitte à être victimes de nouvelles formes de ségrégation socio-spatiale et de gentrification.

Récit de vie n°2 (suite de la page 64) : 29-B-2017

De retour en région lyonnaise, ils épluchent les offres sur les sites Internet des agences immobilières du Beaufortain et « là, on a désenchanté. Des granges à complètement réhabiliter à 350 000 € avec vue sur le Mont Blanc. Ce n'était pas possible financièrement. On a repris la carte et en mai 2013, on est venu à Arêches [pour prospecter] ». Ils voulaient trouver quelque chose d'abordable à payer sans crédit pour « poursuivre nos modes de vie » [alternance déplacements professionnels et personnels en France et à l'étranger]. En découvrant Arêches, ils sont « encore plus contents. En plus des paysages, il y a une belle atmosphère qui se dégage : des petits commerces ouverts, un bon accueil à la maison de la presse, à la fromagerie, au Café des sports... ». Ils se rapprochent alors de l'agence immobilière qui leur fait visiter plusieurs biens dont un chalet d'alpage pour lequel ils ont « le coup de cœur ». Il est situé au-dessus de Boudin, fait 80 m<sup>2</sup> pour 280 000 €. Le prix nécessiterait un crédit et la problématique de l'accès est trop grande (fin de route non déneigée l'hiver et exposée aux avalanches ; lieu trop excentré pour développer une vie sociale). Les logements de 40 m<sup>2</sup> dépassent 120 000 € et sont souvent agencés pour des vacanciers (un salon-cuisine qui donne sur un balcon et un « coin montagne » à l'arrière, sans lumière). Cela ne leur convient pas puisqu'ils cherchent quelque chose où M. puisse éventuellement travailler depuis son domicile. Ils optent finalement pour un appartement, en copropriété, de 25 m<sup>2</sup> à 72 000 € hors frais de notaire, versant nord, à un kilomètre du centre du village d'Arêches mais de plain-pied : « bon, 25 m<sup>2</sup> à deux ce n'est pas très grand, mais c'est un bon compromis ». En arrivant, M. m'avait dit « notre jardin, c'est partout dehors ». Cette situation de compromis est très bien acceptée par le couple, qui profite de ce « base camp » comme ils l'appellent, pour se retrouver depuis plus de 4 ans. En effet, une fois l'achat réalisé, ils ont chacun repris le cours de leurs activités professionnelles : « on a eu les clés le 9 octobre 2012 et je suis repartie en mission à l'étranger le 18 ! » De 2012 à 2016, M. enchaîne des séjours de 1 mois à 6 mois à l'étranger (Ethiopie, Myanmar, Madagascar, Liberia, Djibouti, Haïti) avec des retours de 1 à 3 mois sur Arêches pour explorer la vallée et les montagnes avec son compagnon (treks en été, ski de randonnée en hiver). Pendant 3 mois, elle est également basée à Paris pour raisons professionnelles. En 2017, M. décide de couper temporairement avec ce rythme dans l'humanitaire, de profiter de ce « cadre de vie reposant avec son conjoint » et de « s'investir localement, à l'échelle du département ». [suite p. 178]

[...] Quatre mois et demi plus tard, à l'automne 2017, je revois M. qui décrit les derniers mois passés dans le Beaufortain. Tout en travaillant jusqu'en septembre dans l'emploi saisonnier qu'elle occupait pour l'été, elle a continué à chercher du travail dans sa branche et dans un rayon d'environ 100 kilomètres. Elle a fini par décrocher un CDD de six mois à Chambéry et Aix-les-Bains (entre 75 et 85 kilomètres). Chargée d'établir un diagnostic socio-sanitaire sur deux communes pour plusieurs organismes comme la Caisse d'Allocations Familiales, elle semble satisfaite de ce nouveau défi qui l'attend alors qu'elle n'a que peu d'expérience en développement local. Malgré tout, le couple s'interroge sur la pérennité de son installation dans la vallée. Son conjoint n'a pas repris d'emploi saisonnier pour l'hiver et approfondit sa formation à distance dans la voile. M. évoque la possibilité de quitter la Savoie pour aller s'installer en Belgique où tous les deux auraient plus de chance de s'épanouir dans leur vie professionnelle. Ils aiment la diversité et le changement. Leur camp de base à Arêches pourrait donc s'articuler avec d'autres camps de base. Mais elle parle déjà avec nostalgie du ciel bleu et de la neige qui règnent à Arêches ces jours-ci.

Au printemps 2018, le couple prend finalement la décision de partir pour quelques années. La situation de leur appartement en copropriété et les tensions entre les différents usagers ont été un facteur déclenchant leur départ. Ils rejoignent la Belgique. Là bas, ils espèrent trouver du travail plus facilement dans leur branche. M. est enceinte de quelques mois. Ils souhaitent aussi élever leur enfant, lors de ses premières années, dans le pays d'origine de son compagnon. Dans l'optique de revenir dès que possible pour vivre dans le Beaufortain, leur camp de base devient une résidence secondaire, non louée.

### 1.3 Vers de nouvelles formes de ségrégation et de gentrification rurale

Les régions de montagne et les hautes vallées alpines étudiées ne sont pas épargnées par l'**inflation immobilière**, notamment entraînée par l'arrivée de personnes aux moyens financiers plus importants. Qu'ils soient résidentiels ou touristiques, ces déplacements favorisent la **hausse des prix**, le phénomène de **gentrification** ainsi qu'une **ségrégation socio-spatiale** particulière, au sein même des vallées.

Outre la concurrence entre les usagers et la faible proportion de logements disponibles pour les résidents à l'année, la difficulté liée aux prix d'achat se retrouve dans certaines vallées, et principalement, ici aussi, dans les vallées qui développent le plus le **tourisme hivernal** (Haut-Giffre, Beaufortain, Haute-Maurienne, Haute-Tinée). Que ce soit en arrivant dans les confins, comme en souhaitant s'installer de façon pérenne, et donc en achetant un bien, les habitants rencontrés ont souvent exprimé leurs difficultés à "dégoter la perle", à leur goût et surtout, à la hauteur de leurs moyens financiers. Ce sont souvent des jeunes célibataires, des jeunes couples, des trentenaires avec ou sans enfants qui font état de ce frein à l'installation (extraits d'entretien 87 à 92).

#### Extrait d'entretien 87 : 20-HG-2017

*« Même si le niveau de vie est très cher, le leitmotiv qui revient, c'est que les jeunes du pays ne peuvent plus s'installer là. Il faut habiter en bas, à Cluses ».*

#### Extrait d'entretien 88 : 38-HG-2017

*« Il n'y a rien à louer ici, rien à acheter, même dans le centre alors qu'il y a partout en quantité des logements non exploités, à l'abandon car en indivision, avec des problèmes de familles, ou alors indiqué "gros potentiel" et vendu super cher. Si on n'a pas d'héritage, pas de patrimoine dans la région, c'est compliqué... On loue un 65 m<sup>2</sup> pour 700 euros par mois, c'est le seul truc décent qu'on a trouvé. Il y a plein de logements insalubres, des garages aménagés sans fenêtre... Il n'y a pas d'appartement ici, que des maisons, c'est toujours du bricolage. Il n'y a rien pour les jeunes ». Son conjoint souhaitait acheter mais finalement ils parlent de partir de la vallée qui ne leur a pas offert les opportunités intéressantes pour investir dans un bien immobilier.*

#### Extrait d'entretien 89 : 5-B-2017

Au sujet d'un projet d'achat : *« On en rêve ! On aimerait bien mais bon... C'est hyper cher. Et là, je pense que les élus... ils sont conscients de ça mais c'est hors de prix pour les jeunes. T'as des territoires qui sont isolés et qui ont peu de ressources, ici c'est pas le cas. Ici c'est un territoire qui est un peu isolé mais qui a des ressources [...] et je pense qu'il s'est instauré une relation à l'argent qui est assez particulière... les gens aiment bien l'argent ici ».*

#### Extrait d'entretien 90 : 27-B-2017

*« Il faudrait qu'ils baissent les loyers. Il y en a que pour les touristes. C'est cher, pour louer et pour acheter. Il y a un appartement là, 50 m<sup>2</sup> pour 160 000 euros... ».*

#### Extrait d'entretien 91 : 19-HM-2017

*« Il y a deux côtés : les saisonniers qui ont du mal à trouver. Il y a aussi le fait d'acheter un studio à 120 000 euros ce qui revient cher... Et pour le foncier, les terrains sont verrouillés par les familles. Par rapport à la demande, il n'y a finalement pas grand chose non plus... Il y a des rivalités entre les familles en plus ».*

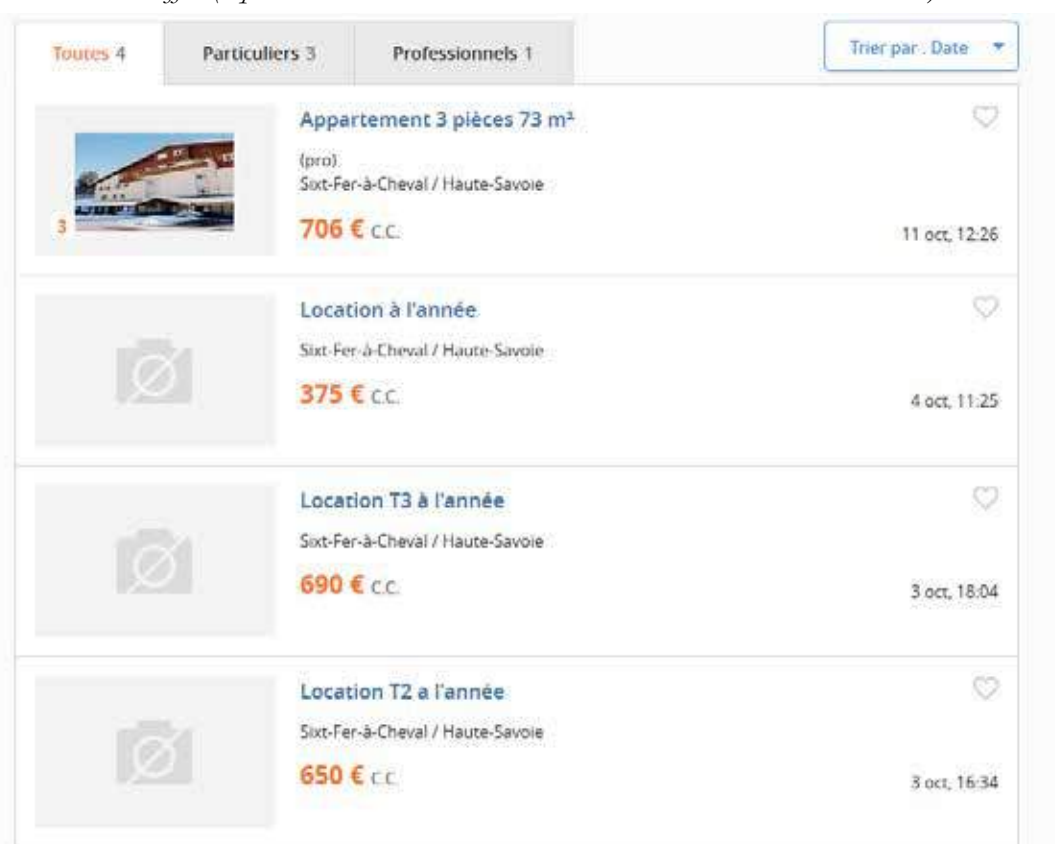
#### Extrait d'entretien 92 : 55-HM-2017

*« C'est tumultueux quand on veut se loger à l'année. C'est notre troisième logement en quatre ans. On est locataire parce qu'on a pas encore gagné au loto. On aimerait acheter un terrain parce qu'il n'y a que des ruines sinon. On reste quand même ici... Le prix au m<sup>2</sup> de la location équivaut au centre-ville de Rennes... ».*



Pour plusieurs raisons, les données concernant les **appartements à louer** sont difficilement exploitables dans les hautes vallées alpines étudiées. En effet, les sites de référence utilisés par les notaires tel que *Meilleursagents.com* sont basés sur des offres émanant exclusivement d'agences immobilières. Or, bien souvent dans ces petits territoires, les locations passent directement du propriétaire au locataire, *via* des annonces sur le territoire (panneau d'information, affichage sur le bien...) ou des sites internet comme *Leboncoin.fr*. En balayant fréquemment ce "terrain numérique", il ressort que très peu d'offres de location à l'année sont proposées, et ce, dans toutes les hautes vallées étudiées. Quand il y en a, parfois noyées au milieu de propositions de location à la semaine, avec un prix par ailleurs plus élevé, elles sont peu valorisées (pas de photographie comme le montre l'image 10). Si les prix proposés à Sixt-Fer-à-Cheval peuvent paraître relativement normaux par rapport à des espaces urbains, il convient de rappeler le contexte d'isolement de ce village, situé à plus de trente minutes du premier centre urbain et donc éloigné d'un certain nombre de services.

**Image 10 :** premières occurrences de location à Sixt-Fer-à-Cheval, télistokome du Haut-Giffre (capture d'écran du site internet Leboncoin, le 16 octobre 2017)



L'installation est une première étape, mais c'est sans doute la pérennisation des nouveaux arrivants qui joue un rôle dans le dynamisme à long terme de ces confins. En cela, **l'achat** est un marqueur de la volonté de vivre dans un territoire, de le faire vivre et de s'y investir. D'après les prix du m<sup>2</sup> moyen d'un appartement ou d'une maison à la vente par vallée (figure 47, p. 209) comparés aux moyennes des métropoles françaises et de quelques régions (source : *meilleursagents.com*), il ressort que les vallées présentant les prix les plus bas (Valbonnais, Valgaudemar, Queyras et Haute-Ubaye) auraient un marché immobilier équivalent à la métropole grenobloise, en termes de coût à l'achat (*id.*). Pour le Haut-Giffre, le Beaufortain et la Haute-Tinée, il n'y a pas d'équivalent urbain, mais les chiffres de leurs marchés sont supérieurs à ceux de Villeurbanne, Rennes, Montpellier, Strasbourg et Nantes. De la même manière, la Haute-Maurienne présente des moyennes supérieures aux prix moyens de Nice, Bordeaux et Lyon et se situerait en-deçà de Paris. Ces territoires ne peuvent pas être comparés d'un strict point

de vue démographique mais ces chiffres indiquent quelques tendances intéressantes dont ont souvent conscience les acteurs du territoire (extrait d'entretien 93).

Extrait d'entretien 93 : 8-Immo-HG-2017

« Il y a deux catégories [dont] le jeune qui a voulu rester au pays. Si ses parents ont du terrain, ça facilite les choses, et encore... C'est le plus gros des problèmes, ce manque de foncier et d'immobilier. Un terrain d'environ 180 000 euros pour 300 m<sup>2</sup> viabilisé on trouve ça à un kilomètre autour du bourg... Pour les primo-accédants, on aurait dû favoriser la mixité et mettre en place un quota de logements pour les gens qui voulaient vivre à l'année... C'est environ 6000 €/m<sup>2</sup> dans le centre [de Samoëns]. Pour les nouveaux bâtiments, 5200-5300 €/m<sup>2</sup>. On est arrivé jusqu'à 5500 €/m<sup>2</sup>. Le dernier à 6000, et ça se vend... donc... ».

« *Donc...* », l'**envolée** des prix apparaît comme un moyen d'accéder à des revenus confortables, notamment pour les agents immobiliers, et se trouve loin de la reconnaissance des difficultés d'accès à la propriété induites pour les habitants à l'année. La **pratique politique attentiste** à ce sujet pose évidemment des questions morales et interroge la capacité des acteurs publics et privés à prendre en considération cette production d'inégalités à laquelle ils contribuent pleinement. Car chacun a son rôle : par exemple, l'Etat autorise la réduction d'impôts jusqu'à 11 % de la valeur du bien depuis la votation de la Loi Censi-Bouvard à la fin de l'année 2017. Ainsi, un bailleur qui loue sa résidence secondaire achetée neuve ou réhabilitée depuis quinze ans maximum peut bénéficier de cet avantage fiscal, clairement explicité dans un site consacré à la loi ([loi-censi-bouvard.info](http://loi-censi-bouvard.info)), et des contrats LMP (*Loueur en Meublé Professionnel*) ou LMNP (*Loueur en Meublé Non Professionnel*) par ailleurs eux aussi déjà financièrement intéressants. Cette situation est généralement clairement explicitée dans les annonces immobilières (images 11 et 12).

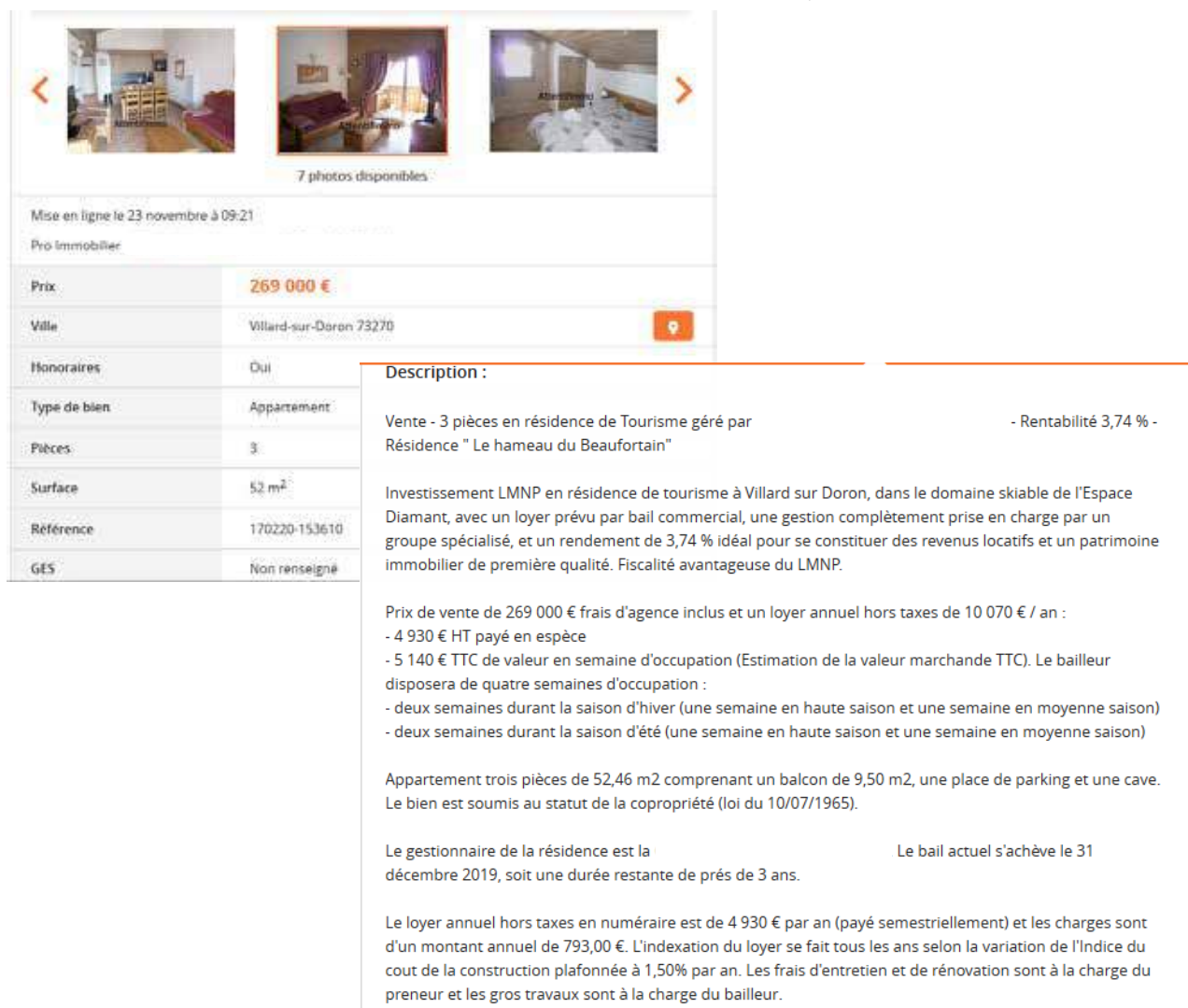
Ainsi, dans ce cas précis, il est légalement impossible pour l'habitant qui souhaiterait acheter un bien pour y vivre d'investir dans un logement comme celui-ci, quand bien même il aurait les finances pour le faire. Le souci n'est pas l'existence de ce type de logement, mais bien la **proportion entre le marché immobilier de loisirs et celui des résidents à l'année**. Cela pose aussi question en termes d'encouragement, de la part de l'Etat et des acteurs locaux, à créer des **niches fiscales** (Fablet, 2013) dans l'immobilier de loisirs en contexte touristique. Face à ces situations, envisager la "reconquête" du marché touristique ne serait ni pertinent économiquement ni envisageable légalement. Il apparaît donc nécessaire d'encourager l'ensemble des acteurs à **favoriser l'équilibre numérique des logements et limiter l'augmentation des prix** par des mesures, législatives ou non, adaptées aux différents contextes locaux, afin de maintenir l'économie locale et le dynamisme démographique sans favoriser l'émergence d'une gentrification rurale en hautes vallées.

Maintenant largement utilisé par les chercheurs, le terme de **gentrification** s'imisce depuis quelques décennies dans les discours quotidiens en contexte rural. Le phénomène de gentrification rurale est étudié depuis une vingtaine d'années. Ce sont les anglo-saxons qui ont commencé les premiers à l'étudier (Phillips, 1993 ; 2004). Face à l'importance qu'a pris l'environnement dans les changements de mode de vie, le processus a parfois été nommé « *greentrification* » pour désigner l'attrait du vert en situation de gentrification (Smith, 1998). Aujourd'hui le terme de « *rural gentrification* » (Phillips, 1993) est utilisé par les chercheurs états-uniens et par quelques Québécois (Guimond et Simard, 2010) mais a été analysé comme relativement absent dans la recherche francophone (Raymond *in* Barthe et al., dir., 2007 ; Cognard, 2011). Par exemple, la veille informatique « *Gentrification rurale : définitions et exemples* » sur le site *Géoconfluences* ne propose que quelques références (Cognard, 2006 ; Pistre, 2012 ; Richard et al., 2014-a, 2014-b ; Bachimon et al., 2014). Très récemment, des géographes comme F. Richard, G. Tommasi et G. Saumon se sont saisis du terme au prisme de la notion de « *capital environnemental* » (Richard et al., 2017 ;



Tommasi et *al.*, 2017), un des axes de recherche du laboratoire *Géolab* à Limoges.

**Images 11 et 12 :** *appartement en vente en gestion LMNP (captures d'écran du site internet Leboncoin, le 11 décembre 2017)*



Mise en ligne le 23 novembre à 09:21	
Pro Immobilier	
Prix:	<b>269 000 €</b>
Ville:	Villard-sur-Doron 73270
Honoraires:	Oui
Type de bien:	Appartement
Pièces:	3
Surface:	52 m <sup>2</sup>
Référence:	170220-153610
GES:	Non renseigné

**Description :**

Vente - 3 pièces en résidence de Tourisme géré par Résidence " Le hameau du Beaufortain" - Rentabilité 3,74 % -

Investissement LMNP en résidence de tourisme à Villard sur Doron, dans le domaine skiable de l'Espace Diamant, avec un loyer prévu par bail commercial, une gestion complètement prise en charge par un groupe spécialisé, et un rendement de 3,74 % idéal pour se constituer des revenus locatifs et un patrimoine immobilier de première qualité. Fiscalité avantageuse du LMNP.

Prix de vente de 269 000 € frais d'agence inclus et un loyer annuel hors taxes de 10 070 € / an :  
 - 4 930 € HT payé en espèce  
 - 5 140 € TTC de valeur en semaine d'occupation (Estimation de la valeur marchande TTC). Le bailleur disposera de quatre semaines d'occupation :  
 - deux semaines durant la saison d'hiver (une semaine en haute saison et une semaine en moyenne saison)  
 - deux semaines durant la saison d'été (une semaine en haute saison et une semaine en moyenne saison)

Appartement trois pièces de 52,46 m<sup>2</sup> comprenant un balcon de 9,50 m<sup>2</sup>, une place de parking et une cave. Le bien est soumis au statut de la copropriété (loi du 10/07/1965).

Le gestionnaire de la résidence est la Le bail actuel s'achève le 31 décembre 2019, soit une durée restante de près de 3 ans.

Le loyer annuel hors taxes en numéraire est de 4 930 € par an (payé semestriellement) et les charges sont d'un montant annuel de 793,00 €. L'indexation du loyer se fait tous les ans selon la variation de l'Indice du cout de la construction plafonnée à 1,50% par an. Les frais d'entretien et de rénovation sont à la charge du preneur et les gros travaux sont à la charge du bailleur.

La sensibilisation de certains arrivants au patrimoine local (environnemental, architectural, culturel, etc.) témoigne d'un intérêt pour le paysage, le cadre de vie et les aménités qu'offre la vie dans les confins étudiés. L'attractivité résidentielle est révélée par l'arrivée de populations aux **capitaux social, culturel et environnemental** (Tommasi et *al.*, 2017 ; Richard et *al.*, 2017) qui se distinguent des populations déjà présentes. Par des trajectoires de vie souvent ouvertes sur d'autres espaces, les habitants montrent une sensibilisation particulière au **patrimoine local**. Dans les hautes vallées étudiées, certains arrivent ainsi avec un capital financier qu'ils investissent dans des bâtiments à restaurer ou à rénover. Ils participent ainsi à la triple requalification de l'espace mise en avant par S. Depraz : « *requalification de l'esthétique des paysages ; [...] regain de vitalité culturelle des campagnes ; [...] apparition d'un marché de produits de plus haute gamme* » (2017-a, p. 161). Cette revalorisation des territoires ruraux par des populations qui en ont les moyens favorise l'émergence de **disparités** entre les nouveaux habitants aux forts capitaux et les habitants, nouveaux ou non, aux bagages moins conséquents. Dans des vallées comme le Queyras ou la Haute-Ubaye, la gentrification rurale est le corollaire des migrations d'agrément réalisées notamment par des personnes retraitées ou proches de la retraite (extrait d'entretien 94).

Dans des vallées comme le Haut-Giffre et le Beaufortain, il y a des personnes qui ont également pu acquérir un patrimoine financier conséquent dans le cadre de carrières professionnelles à l'étranger et/ou dans des domaines lucratifs (industrie pétrolière, banques et finances par exemple).

## Extrait d'entretien 94 : 45-Q-2017

« Il y a des nouveaux arrivants qui s'installent à cinquante ans dans de beaux logements parce qu'ils ont les moyens de payer mais l'installation des familles est difficile... Il y avait aussi des logements pour les jeunes saisonniers mais ils ont été supprimés car les élus avaient peur qu'ils deviennent des squats... [...]. C'est les sénatoriales ici. Les gens qui ont accès à la propriété sont vieux, proches de la retraite. Ils passent dix ans puis repartent pour aller vers l'hôpital... Il y a beaucoup de maisons de moins en moins occupées par des résidents secondaires. Les populations sont vieillissantes mais les jeunes ne reviennent pas ».

Lié aux migrations d'agrément de plus en plus nombreuses, le terme de gentrification tend depuis quelques années à être utilisé dans le cas précis d'espaces ruraux convoités où le prix du foncier est croissant et accessible à certaines franges de la population. Pour S. Raymond, la gentrification rurale « se produit dans des communautés rurales qui ne sont pas économiquement robustes et qui n'ont pas les ressources pour supporter une telle croissance » (in Barthe et al., dir., 2007, p. 635). Dans les hautes vallées alpines étudiées, c'est donc une **autre forme de gentrification rurale**, puisque ce sont souvent des communes qui présentent un dynamisme économique lié à l'activité touristique. Ce phénomène est moins visible et plus dissimulé puisque les "gentrifieurs" se noient plus facilement dans l'ensemble des usagers du territoire en s'assimilant aux pratiques touristiques grâce aux capitaux qu'ils apportent. C'est le cas dans des communes supports de station comme Samoëns, Hauteluce ou Saint-Etienne-de-Tinée. La gentrification a donc un impact sur la **marginalisation de certains habitants permanents, notamment locaux, et de leurs besoins**.

L'arrivée de populations aux capitaux économiques relativement forts, en particulier dans les Alpes du Nord, se remarque par une hausse des prix du m<sup>2</sup>, déjà particulièrement élevés dans certaines communes (Val Cenis, Bessans, Bonneval-sur-Arc, Hauteluce, Saint-Etienne-de-Tinée, etc.) comme l'attestent les figures 47 et 48. A l'intérieur même des vallées et des communes, la spéculation foncière et l'augmentation des prix se font notamment en fonction de la situation du logement. Ce ne sont pas la proximité du centre et l'accès aux services comme dans le cas d'une gentrification urbaine qui constituent les caractéristiques de ce processus de **gentrification rurale en contexte touristique**. Ce sont davantage des éléments qui vont de pair avec l'intérêt des migrants pour le cadre de vie et la proximité avec l'environnement de montagne qui caractérisent ici ce phénomène. Pour I. André-Poyaud et al., il y a une « hausse spectaculaire du montant des transactions et des prix au m<sup>2</sup> sensibles aux gradients altitudinaux » (2010, p. 5). Cette affirmation qui concerne le Pays du Mont Blanc pourrait se retrouver dans certaines hautes vallées alpines comme le Haut-Giffre et le Beaufortain. Ainsi, se met en place un « processus d'urbanisation particulier des espaces touristiques de montagne [appelé par les auteures] *urbanisation péri-touristique* » (id., p. 14). Dans le Beaufortain, certaines communes comme Villard-sur-Doron ou Queige accueillent des personnes travaillant dans des communes plus touristiques (Beaufort et Hauteluce) mais « *rejetées à la périphérie de ces espaces où l'économie touristique-résidentielle exclut partiellement les locaux et/ou les actifs, de l'accès à la propriété. [...] Par « gravitation », les fonds de vallées deviennent attractifs pour les habitants de la montagne chassés en partie par les résidences secondaires [et/ou les personnes au fort capital financier]* » (id., p. 16 et 18). L'exemple illustré par l'image 13 et les photographies 52 à 54 témoigne de cette "**ségrégation socio-environnementale**" schématisée par la figure 49. Ainsi, certains migrants résidentiels et, en premier lieu, les jeunes et les familles aux revenus plus modestes, sont relayés en fond de vallée, loin des centres des villages et dans des espaces peu ensoleillés et parfois plus enclins aux pollutions sonores et atmosphériques que certains arrivants avaient pourtant pour objectif de fuir. Satisfaits de s'être rapprochés des conditions de vie dans lesquels ils aspirent à évoluer, certains se sentent parfois privilégiés de vivre dans ces endroits plutôt que victimes d'une forme de ségrégation (récit de vie n°2 précédent).

Figure 47 : prix du m<sup>2</sup> moyen d'un appartement dans 62 communes des Alpes françaises

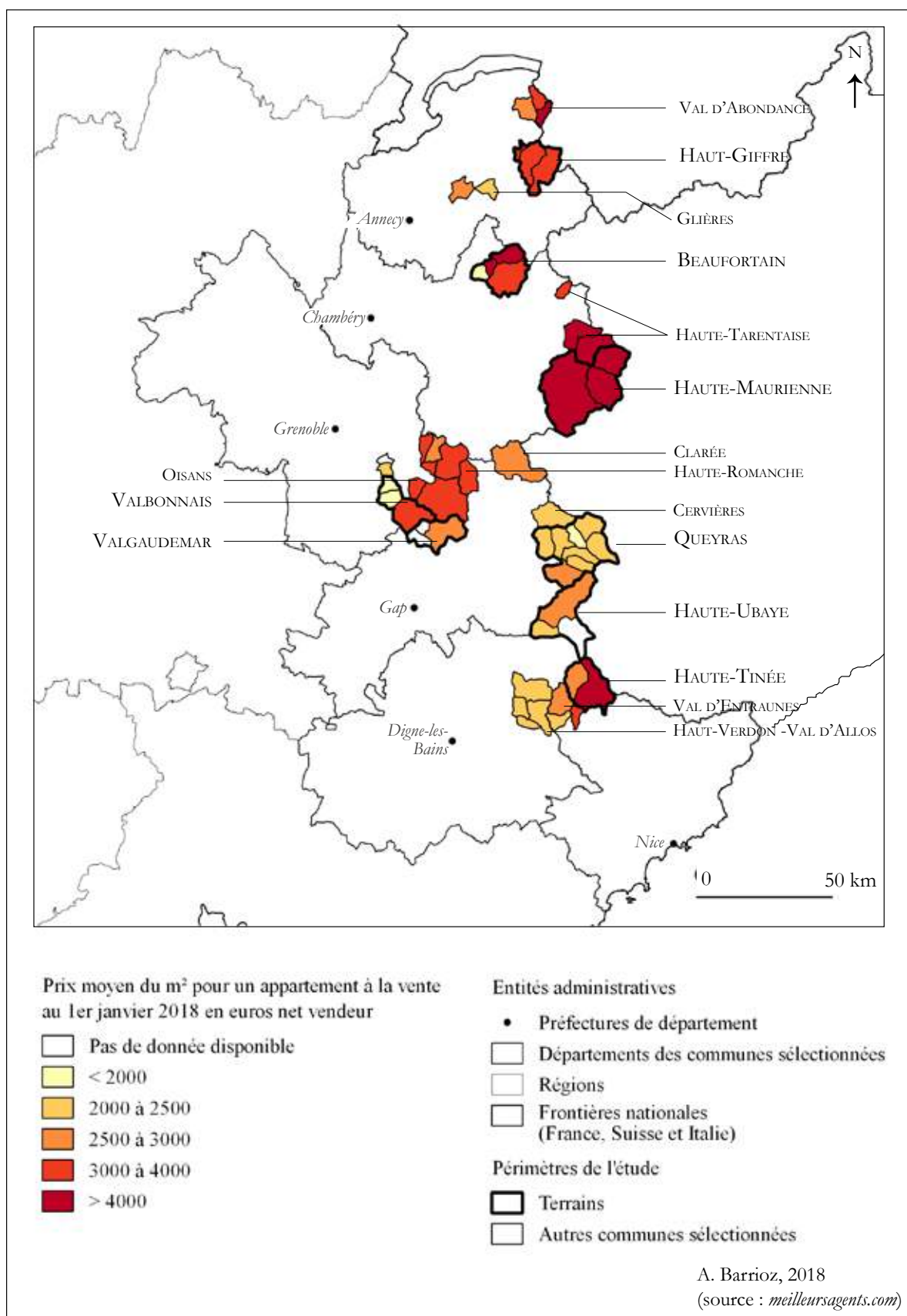
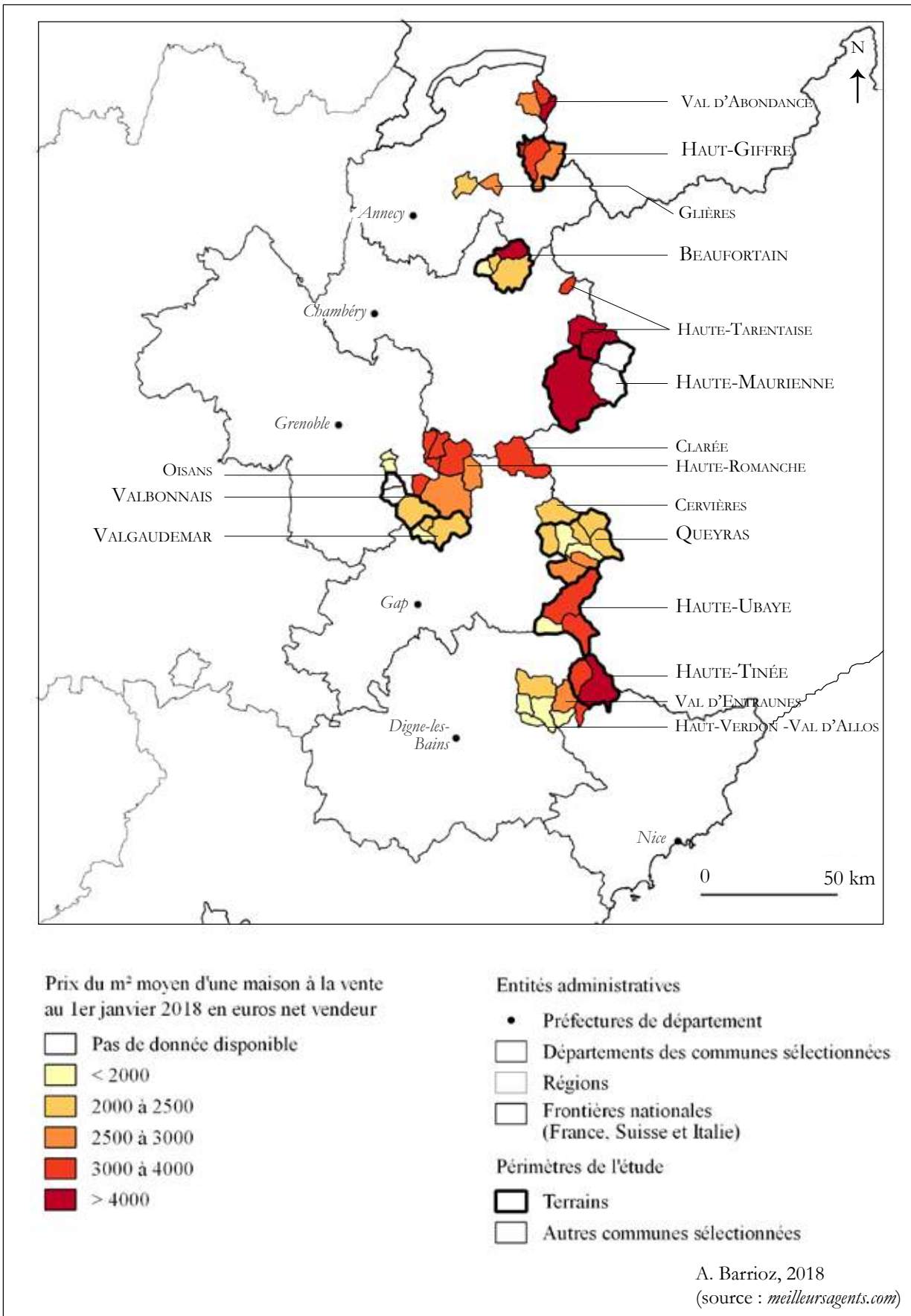


Figure 48 : prix du m<sup>2</sup> moyen d'une maison dans 62 communes des Alpes françaises





**Image 13 et photographies 52 à 54 : création d'une ségrégation socio-environnementale dans le Beaufortain, démonstration par deux exemples "à l'extrême"**

*Panneau publicitaire pour l'achat d'un bien immobilier, destiné à une clientèle bien ciblée (utilisation des termes « charme unique », « chalets de montagne », « résidence de standing »). Situé sur la commune de Hauteluce, à 5 minutes de la station des Saisies (A. Barrioꝝ, 20 novembre 2017)*



52



*C'est un des derniers terrains constructibles à cette altitude, près de la route de la station, dominant la vallée et proposant un panorama large, englobant la vue sur plusieurs sommets emblématiques du Beaufortain (Pierra Menta, Grand Mont) et des Alpes (Mont Blanc, non visible sur la photographie) (A. Barrioꝝ, 20 novembre 2017)*

53



*Annonce en ligne d'un de ces biens, non construit encore, et toujours à vendre au bout d'un an, à un prix inaccessible pour les habitants (captures d'écran du site internet Leboncoin, le 4 octobre 2018)*

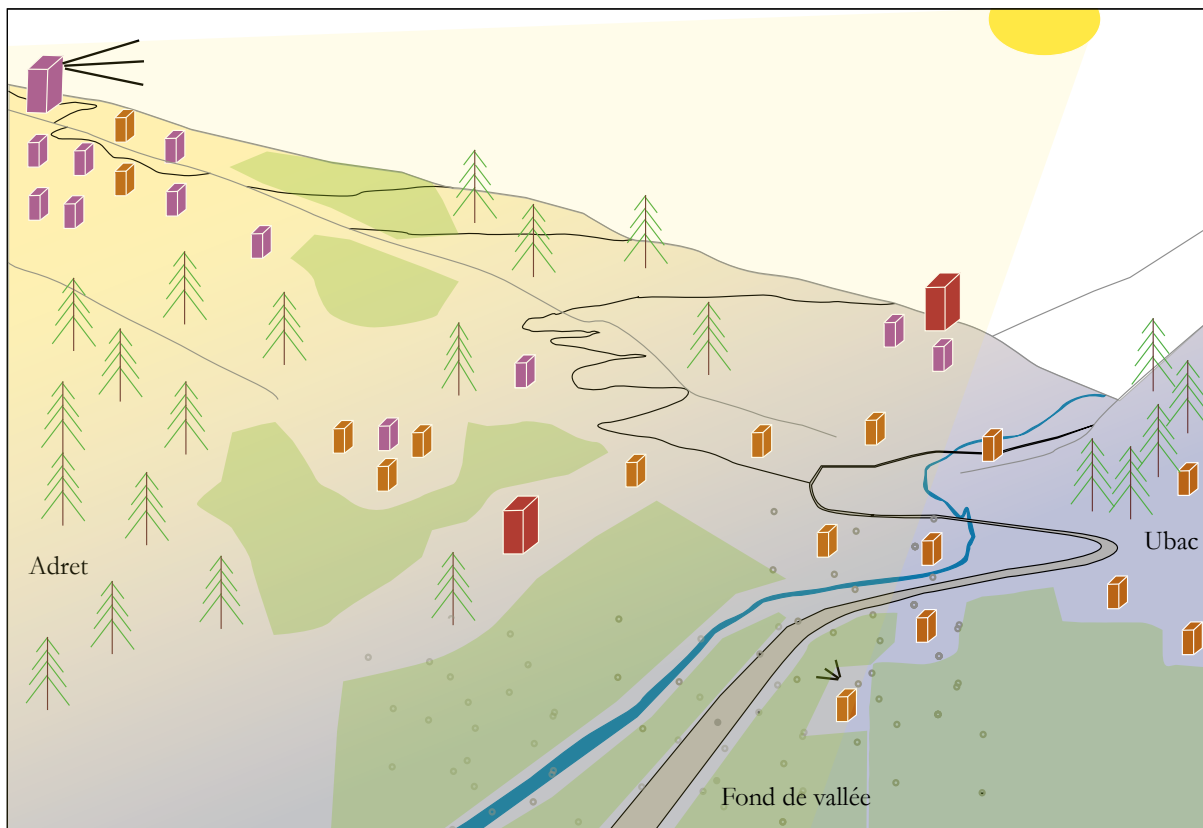
**Maison 5 pièces 110 m<sup>2</sup>**  
**656 830 €**  
 13/09/2018 à 19h44

*Dans le fond de la vallée, lieu de résidence de trois saisonniers en colocation pour la saison 2017-2018. Très peu ensoleillée l'hiver, la maison est accolée à la route qui relie Albertville à la vallée et aux Saisies (20-25 minutes de trajet), leur lieu de travail (A. Barrioꝝ, 22 octobre 2018)*






54





**Figure 49 :** gentrification rurale dans quelques hautes vallées alpines sous influence touristique - modèle à partir de la vallée du Doron (Beaufortain)






S'installer en haute vallée, ...

-  Le **bourg-centre** et ses activités
-  Hameau ou habitat dispersé de résidents à l'année
-  Une **route d'accès principale** qui relie les bourgs centres et le centre urbain majeur le plus proche


...vivre en montagne...


-  ... avec un **ensoleillement** qui dépend de la topographie et de l'orientation de la vallée. Critère très recherché, de même qu'...
-  ... un **environnement** attractif et en apparence préservé, cadre de vie moteur pour des habitants, ...
-  ... un **paysage agricole** qui maintient une ouverture de l'espace grâce aux pâturages mais participe...
-  ... aux pollutions olfactives, sonores et atmosphériques de la vallée, notamment en fond de vallée


...et en contexte touristique

-  Station touristique qui concentre les logements et les aménités liés aux loisirs
-  Habitat touristique dispersé (résidences secondaires principalement)
-  **Route d'accès secondaire** qui relie le fond de la vallée à la station touristique

Vers l'existence d'un gradient de gentrification altitudinale

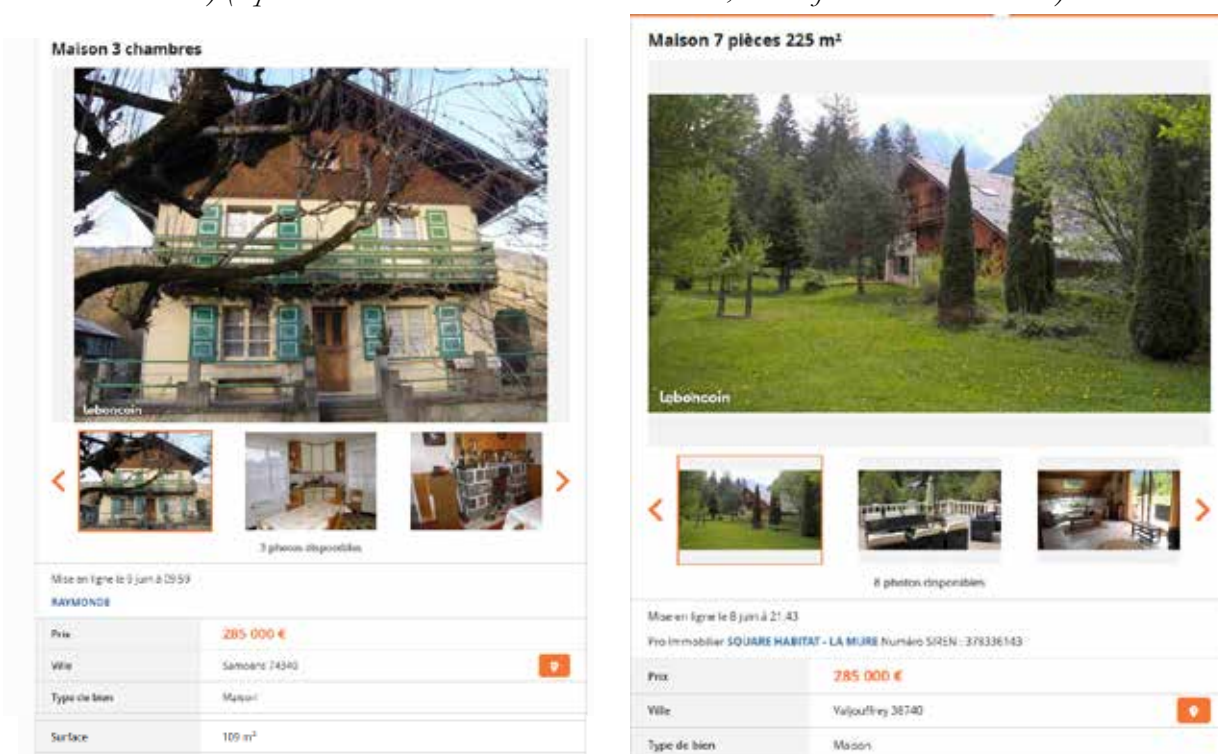
 Des **aménités environnementales** et avantages de situation favorables à la création d'un « *capital environnemental* » (Richard et al., 2017)

 **Diminution** des avantages de situations (ensoleillement et vue réduits, proximité de l'axe de transport principal, pollutions, etc.)

 Accroissement de la **ségrégation socio-spatiale** en fonction de l'altitude et de l'orientation des versants (hausse des prix de l'immobilier en haut et sur l'adret).

Cependant, il convient de **relativiser** le phénomène de **gentrification** dans les hautes vallées alpines françaises étudiées, ainsi que l'utilisation du terme dans ces confins. Certains espaces de montagne bénéficient de l'arrivée de populations vers des territoires où les coûts sont plus abordables. C'est le cas par exemple dans les moyennes montagnes du Massif central, « *signe de la démocratisation actuelle de ces mouvements de population, mais aussi probablement de l'accueil des migrants moins aisés* » (Cognard, 2010, p. 315). Dans les espaces étudiés, des territoires comme le Valgaudemar et le Valbonnais, où la déprise est plus importante et l'activité touristique hivernale moindre, sont davantage accessibles en termes de prix et correspondent mieux aux attentes d'habitants à l'année. Les images 14 et 15 comparent deux offres de maisons, vendues au même prix, dans deux vallées bien distinctes, le Valbonnais étant moins touristique et plus isolé que le Haut-Giffre. Au regard de ces situations, les offres se distinguent nécessairement en termes de surface, de rénovation et d'entretien du bâti, d'accès à un espace privé extérieur, etc.

**Images 14 et 15 :** deux maisons à vendre au même prix à Samoëns (Haut Giffre) et Valjouxfrey (Valbonnais) (captures d'écran du site internet Leboncoin, les 17 juillet et 2 août 2017)



Comme le montrent les figures 47 et 48, il existe des **disparités** entre les territoires étudiés. L'accès à la propriété n'est pas le même selon les communes, et dépend largement du développement de l'activité touristique hivernale. Outre des gradients internes, dans les territoires, le processus de gentrification met en avant des ségrégations socio-spatiales entre les vallées. Ainsi, ces différences conduisent à relativiser la progression du phénomène dans l'ensemble des territoires étudiés qui ne sont pas le témoin d'une gentrification rurale généralisée à toutes les hautes vallées.

De plus, les particularités alpines du phénomène amènent à relativiser **l'usage du terme** de gentrification dans le contexte de ces confins, y compris dans les Alpes du Nord où il est le plus fort. Si une partie des habitants arrive avec un capital différent, rappelons ici qu'il n'est pas toujours supérieur financièrement parlant. Les jeunes, saisonniers ou non, les familles aux revenus modestes, etc., **contrebalancent** le phénomène de gentrification lié aux migrations d'agrément dans les hautes vallées alpines. Les modes de vie, et notamment de consommation, sont certes différents de ceux des populations locales, ce n'est pas pour autant qu'ils ont la capacité (et/ou la volonté) de dépenser de façon plus onéreuse. A l'inverse, selon R. Dodier et *al.*, « *des individus « employés » peuvent très bien disposer*

*de revenus ou d'un patrimoine plus élevé que des « cadres », pour des raisons variées* » (Dodier et al., 2012, p. 79). Le capital financier et le capital social des individus sont des indicateurs de la gentrification mais ne constituent pas des facteurs fondamentaux du phénomène. De la même façon, la gentrification rurale en contexte touristique se distingue de la gentrification rurale plus classique par l'accès à un **bâti coûteux**, qu'il soit neuf ou ancien. Les arrivants ont généralement des difficultés à acquérir des biens à rénover, contrairement aux gentrificateurs qui réhabilitent le patrimoine local dans d'autres espaces ruraux moins dynamiques économiquement (Cognard, 2010).

Si pour certains le logement apparaît comme une porte d'entrée à la vie en haute vallée, il reste une **barrière majeure à l'installation et à la pérennisation** des habitants sur le territoire. Parmi les habitants rencontrés, un certain nombre évoque la difficulté à trouver un logement et notamment un bien à acheter, ce qui peut constituer à terme un facteur de départ de la haute vallée (*cf* chapitre 8).



## 2. SE DÉPLACER DANS DES CONFINIS : DU QUOTIDIEN AU SAISONNIER

L'installation dans des hautes vallées alpines demande aux arrivants d'adapter leurs déplacements quotidiens. Rythmées par les saisons, les mobilités **hebdomadaires** se font souvent **à l'échelle de la vallée** (2.1), contrairement aux trajets **annuels** qui s'effectuent à des **échelles plus larges** (2.2). Mais, pour les habitants installés, l'isolement qui pourrait être accentué par ces mobilités, ne constitue pas un facteur de marginalité. Pour eux, le bout du monde est généralement ailleurs (2.3).

### 2.1 Des mobilités hebdomadaires à l'échelle de la vallée...

Les mobilités des nouveaux habitants interrogés s'organisent de deux manières. Malgré des distinctions entre celles qui se concentrent ou restent dans la haute vallée et celles qui en sortent plus fréquemment, il ressort néanmoins une forte dépendance au mode de transport individuel, et principalement à la voiture.

Parmi les mobilités les plus marquées dans l'échantillon, retenons celles qui s'organisent principalement au sein de la vallée, appelées ici "valléennes". **78 %** des personnes interrogées **fréquentent uniquement ou essentiellement la haute vallée de manière hebdomadaire**. Parmi celles-ci, 47 % des habitants disent ne pas sortir du tout du territoire pendant la semaine, comme c'est le cas de l'habitante 25-B-2017 dont les mobilités sont présentées par la figure 50. Par ailleurs, 31 % se déplacent ailleurs que dans la vallée une fois par semaine. C'est le cas de l'habitant 33-HG-2017 (figure 51) qui travaille à temps plein dans la commune où il réside mais est amené à rejoindre le centre urbain majeur le plus proche (Cluses) pour y faire du sport et quelques courses.

Alors que certains habitants vivent, travaillent, consomment et effectuent leurs pratiques de loisirs dans un **rayon de quelques centaines de mètres** dans une semaine ordinaire (figure 50 par exemple), d'autres effectuent des sorties du territoire une fois par semaine pour des raisons variées. La plupart de ces dernières disent effectuer des **courses** (vivres principalement) dans le centre urbain majeur le plus proche. Dans la totalité de l'échantillon, 31 % des personnes interrogées consomment à Cluses, Albertville, Modane, Guillestre ou Barcelonnette de façon hebdomadaire. Elles vont notamment y chercher des aliments certifiés (agriculture biologique, labels locaux, etc.) qu'elles ne trouvent ni dans les petits commerces, ni au marché, ni au supermarché quand il en existe un sur le territoire (Samoëns dans le Haut-Giffre, Villard-sur-Doron pour le Beaufortain, Sollières-Sardières pour la Haute-Maurienne et Château-Ville-Vieille pour le Queyras).

Certaines "descendent" en ville spécialement mais, en général, les habitants **combinent les raisons** du déplacement. C'est le cas par exemple de l'habitant 2-B-2017 (figure 52), menuisier, qui effectue plusieurs allers-retours entre Queige (son domicile et lieu de travail) et Albertville pour se fournir en matériel de travail et profite de l'occasion pour y faire quelques achats personnels. Quelques-uns sortent du territoire pour un loisir sportif (14 % de l'échantillon total), quitte à effectuer de nombreux kilomètres pour aller dans d'autres massifs montagneux ou dans une autre ville comme Genève depuis le Haut-Giffre (une heure de route environ). Seulement 4 % des habitants interrogés parlent de sorties culturelles hebdomadaires ailleurs que dans la haute vallée et aucune personne n'a évoqué une pratique religieuse, quel que soit le lieu. Aucun habitant ne sort de la vallée uniquement pour une raison médicale.

D'après ces données et les entretiens semi-directifs réalisés, il ressort que les habitants qui ne sortent pas de la vallée du tout pendant la semaine sont également des personnes très peu attirées par les centres urbains au quotidien et à la semaine. Pour certains, une sortie mensuelle vers un centre urbain suffit pour y effectuer les différents achats dont ils ont besoin (cf. 2.2 du chapitre 5).

Outre ces mobilités valléennes, une plus petite partie des déplacements hebdomadaires est marquée par un caractère "**semi-valléen**", où les mobilités hebdomadaires comportent **au moins deux trajets à l'extérieur de la vallée** (22 % de l'échantillon total) (figure 53). Parmi ceux-ci, certains quittent la vallée pour aller **travailler** dans le centre urbain majeur le plus proche de façon quotidienne, voire dans la préfecture du département. Néanmoins, ces déplacements restent marginaux et l'on ne pourrait les qualifier de « *périurbains longue distance* » (Cognard, 2006) au regard de leur ancrage social dans les confins. Dans le même sens, il faut remarquer qu'aucun habitant rencontré ne réalise de grandes mobilités (Kaufmann, 2008 ; Ravalet et al., 2014) à l'échelle de la semaine (comme rejoindre Paris, Lyon ou Marseille pour plusieurs jours chaque semaine). Il en existe toutefois, notamment dans le Haut-Giffre.

Parmi ces mobilités semi-valléennes, on retrouve également la nécessité de se déplacer pour une **raison scolaire**. Trois parents conduisent un enfant à la gare la plus proche ou directement au lycée où il effectue sa scolarité. Dans deux cas, ce sont des déplacements plus ou moins volontaires, liés à des options d'enseignement que les enfants ont choisies et qui se trouvent dans un des lycées de la préfecture du département. Dans un autre cas (figure 53), l'enfant effectue sa scolarité dans l'établissement défini par la carte scolaire mais les déplacements étant compliqués, les parents préfèrent assurer les navettes en rotation et en covoiturage avec d'autres parents. En effet, certains enfants du Queyras sont amenés à effectuer leurs trois années de lycée en internat au lycée de Briançon (50 km de route l'été et 66 km l'hiver lorsque le col d'Izoard est fermé, soit environ 1h20 de route de trajet par aller). Ces cas de figure ne se retrouvent que dans le cas de mobilités d'enfants de niveau lycée (cf. 1.2 du chapitre 7).

Ces déplacements sont complétés par des trajets au **caractère moins obligatoire**. Comme dans le cas des mobilités valléennes, les habitants quittent la vallée pour consommer dans le centre urbain majeur le plus proche, pratiquer des loisirs sportifs et/ou culturels. Certains quittent de façon hebdomadaire la vallée pour rencontrer des amis ou de la famille dans un rayon de moins d'une heure. Enfin, contrairement à la catégorie "mobilités valléennes", un seul habitant a évoqué la nécessité de sortir de la haute vallée pour des raisons médicales et afin de consulter chaque semaine un spécialiste à une heure de route de son domicile (figure 54).

Finalement, ces mobilités hebdomadaires montrent que les modes de vie des habitants nouvellement installés (et sans doute des personnes présentes depuis plus longtemps) sont adaptés à la situation plus ou moins isolée des hautes vallées alpines. Si l'habitant des espaces périurbains a tendance à favoriser l'étalement et l'augmentation des distances parcourues au quotidien (Dodier et al., 2012), ce n'est pas le cas de l'habitant des confins. De façon logique et en lien avec les distances-temps plus importantes, les **déplacements de ces habitants se concentrent davantage dans les territoires** qu'ils contribuent à faire vivre au quotidien.

Ce mode de vie se trouve donc davantage en adéquation avec les aspirations de certains à diminuer leurs déplacements, sans pour autant que ce soit une solution plus écologique puisque plus de **95 % des habitants** ont dit se déplacer principalement à l'aide de la **voiture** (taux de motorisation en France métropolitaine de 81,2 % en 2015 ; source INSEE). Ainsi, plus de 40 % des habitants possèdent une voiture dans le ménage (46,6 % en France métropolitaine en 2015 ; source INSEE), 55 % en possèdent deux (34,6 % des ménages de France métropolitaine possèdent deux voitures ou plus en 2015 ; source INSEE) et 4 % trois. Ces données confirment celles observées par M.-P. Thomas et al. selon qui 90 % des familles possèdent au moins une voiture en Suisse (*in* Carpentier et Gerber, dir., 2013). A l'inverse, une seule personne (figure 55) a dit effectuer l'ensemble de ses déplacements hebdomadaires à **vélo** et, ce quelle que soit la saison. La demande de développer des pistes cyclables est récurrente dans le discours des habitants, notamment dans le Haut-Giffre où la configuration de la vallée s'y prête bien. En Haute-Tinée, il en existe une qui remonte jusqu'à Saint-Etienne-de-Tinée et dans le Beaufortain un projet est

Figure 50 : mobilités hebdomadaires (de type valléennes) de l'habitante 25-B-2017

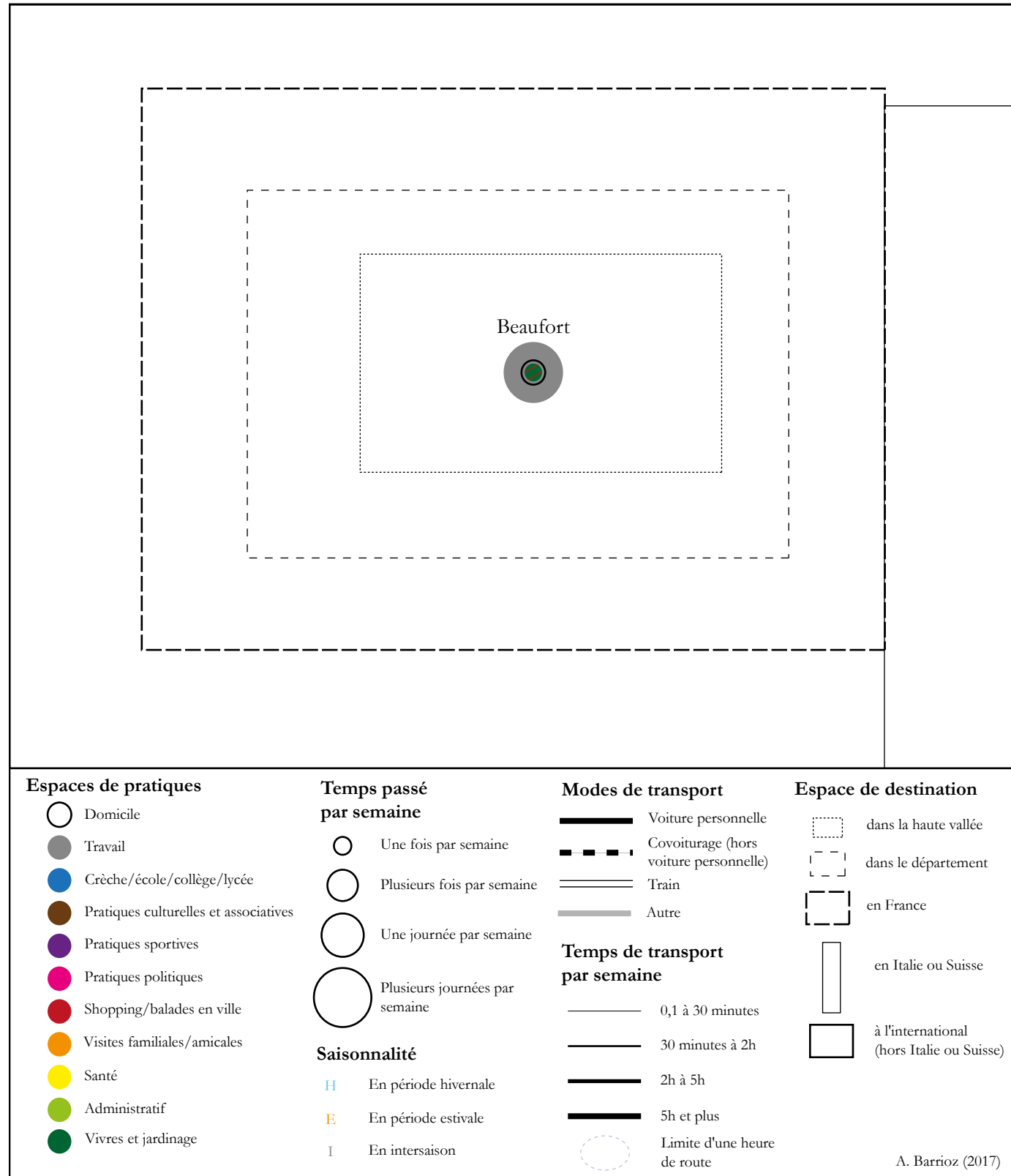


Figure 51 : mobilités hebdomadaires (de type valléennes) de l'habitant 33-HG-2017

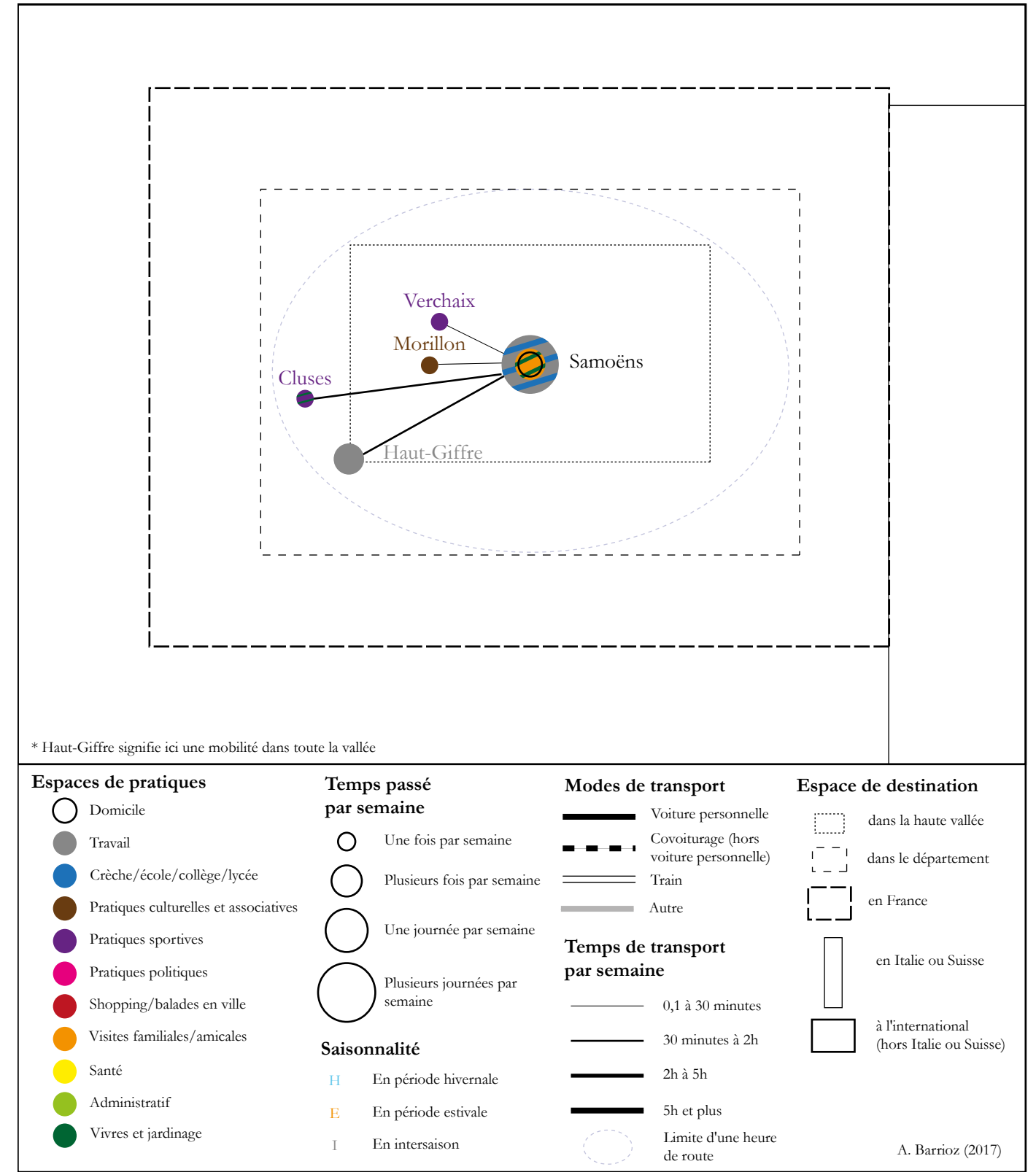


Figure 52 : mobilités hebdomadaires (de type valléennes) de l'habitant 2-B-2017 (menuisier)

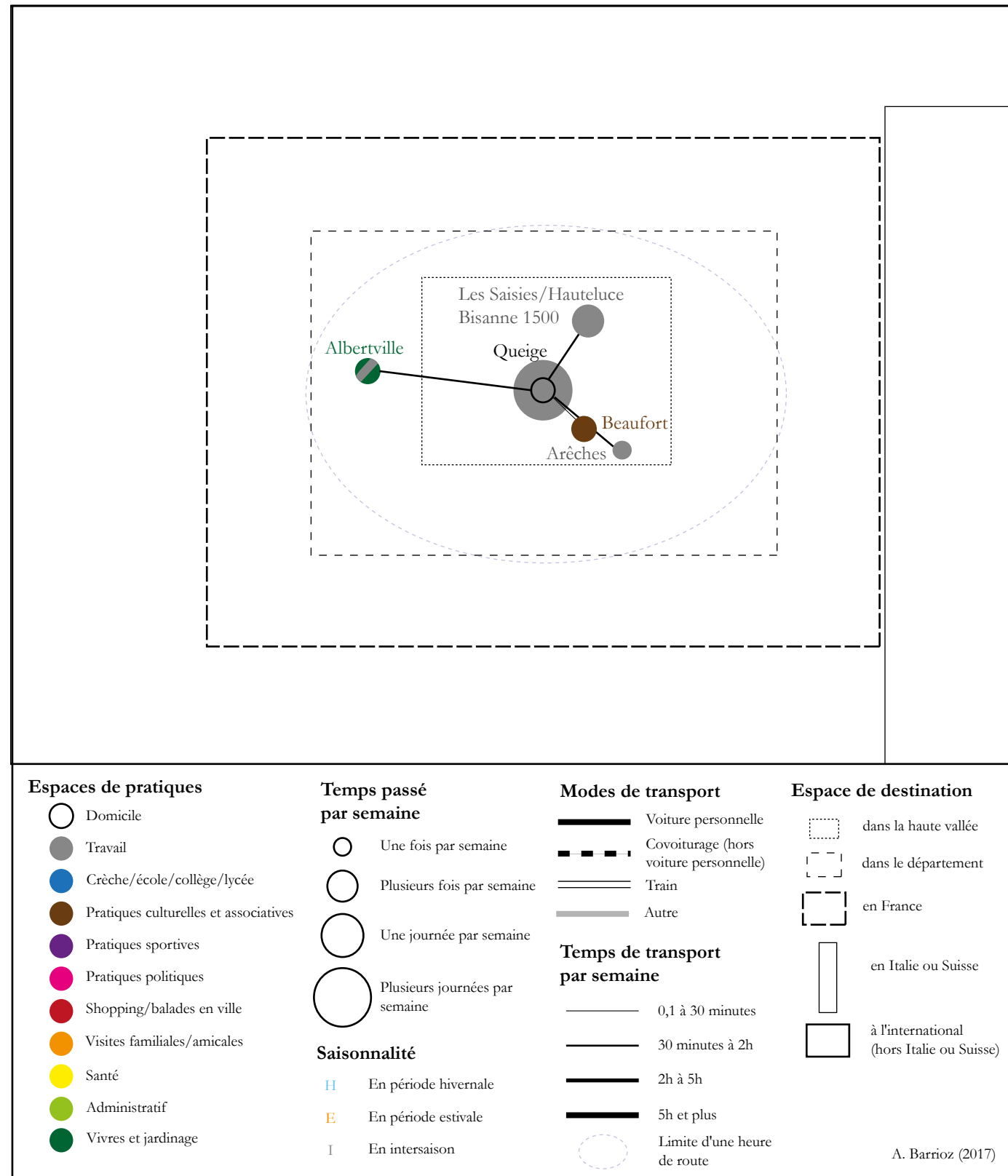


Figure 53 : mobilités hebdomadaires (de type semi-valléennes) de l'habitante 42-Q-2017

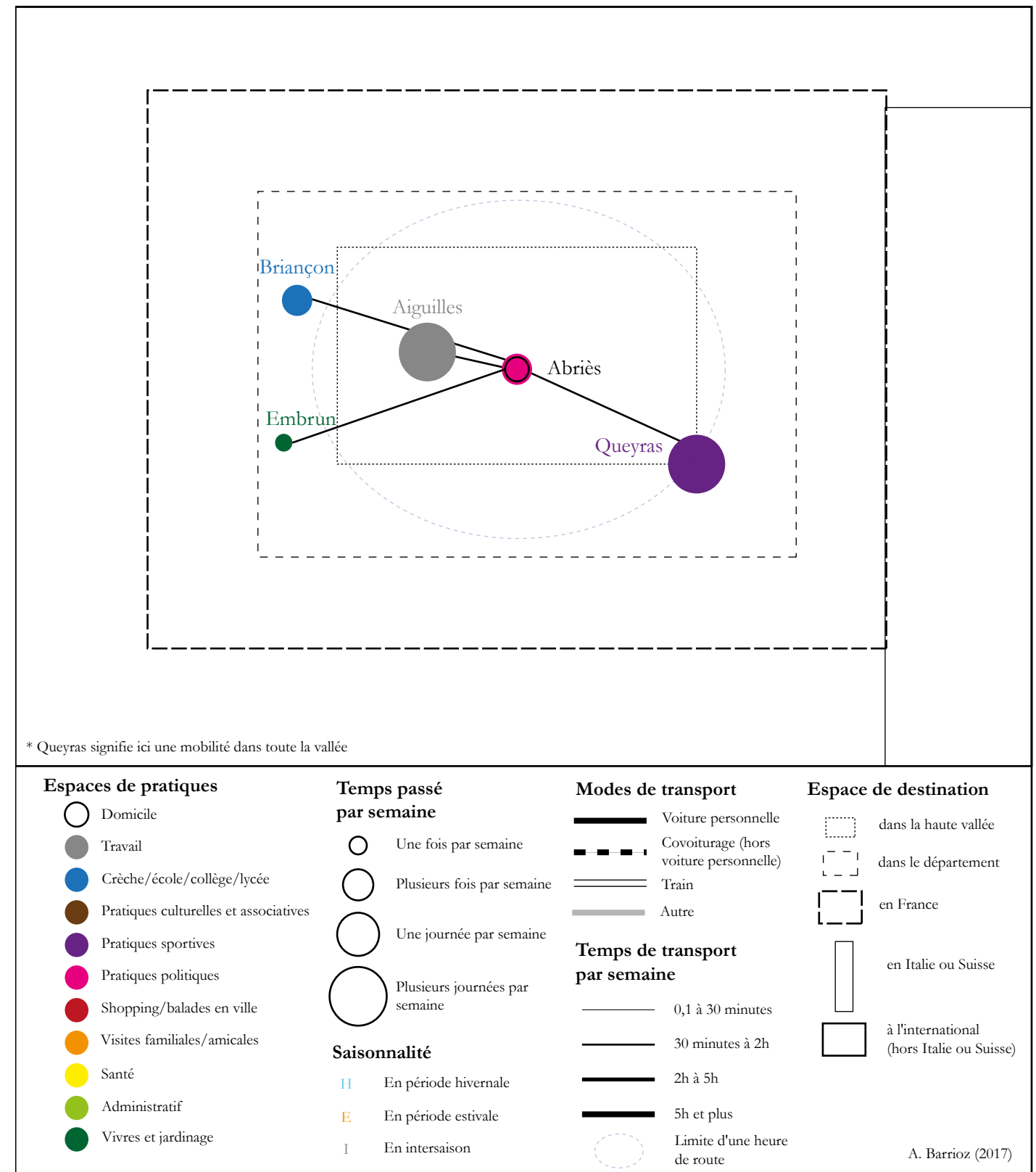




Figure 54 : mobilités hebdomadaires (de type semi-valléennes) de l'habitante 18-HM-2017

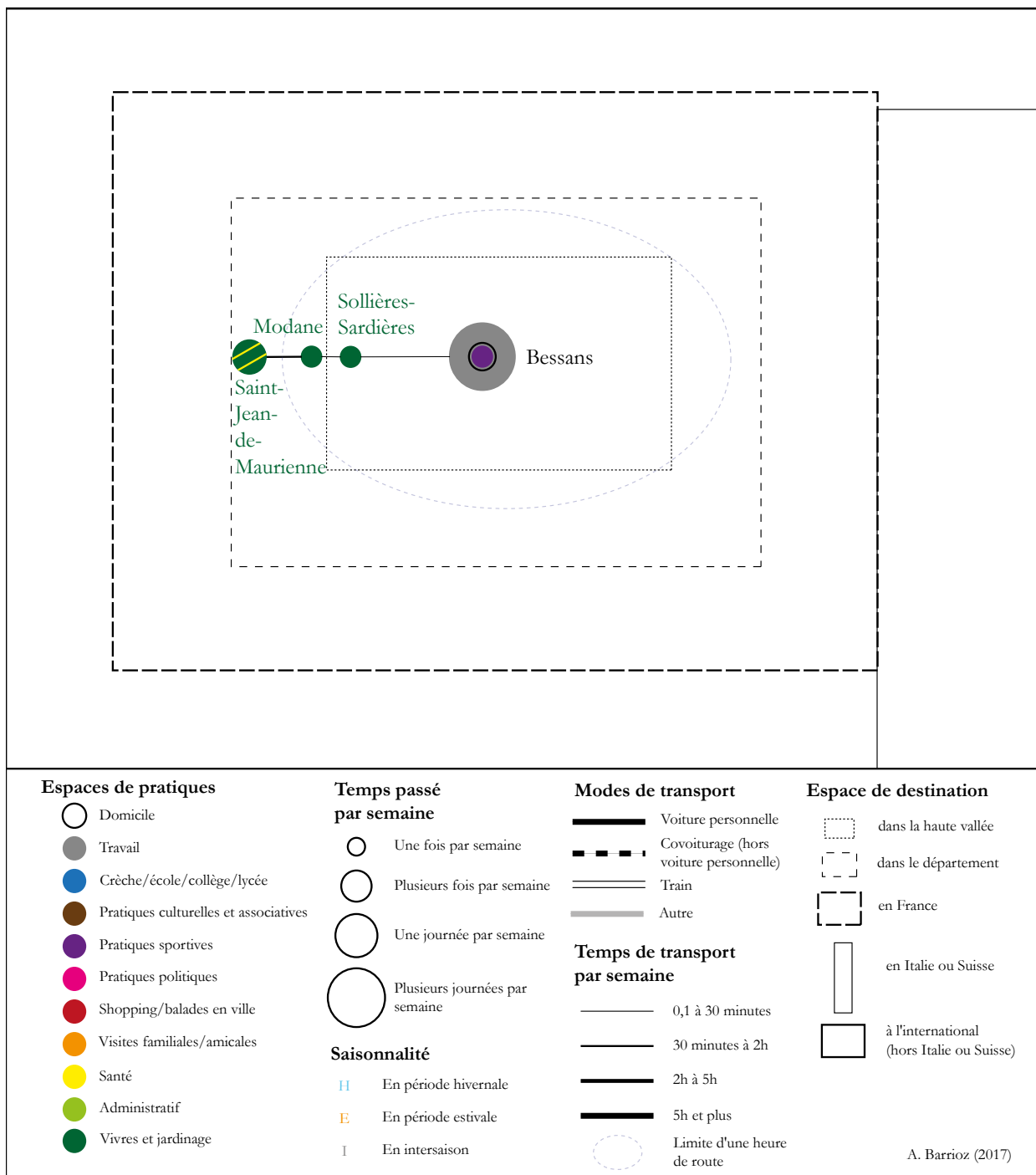
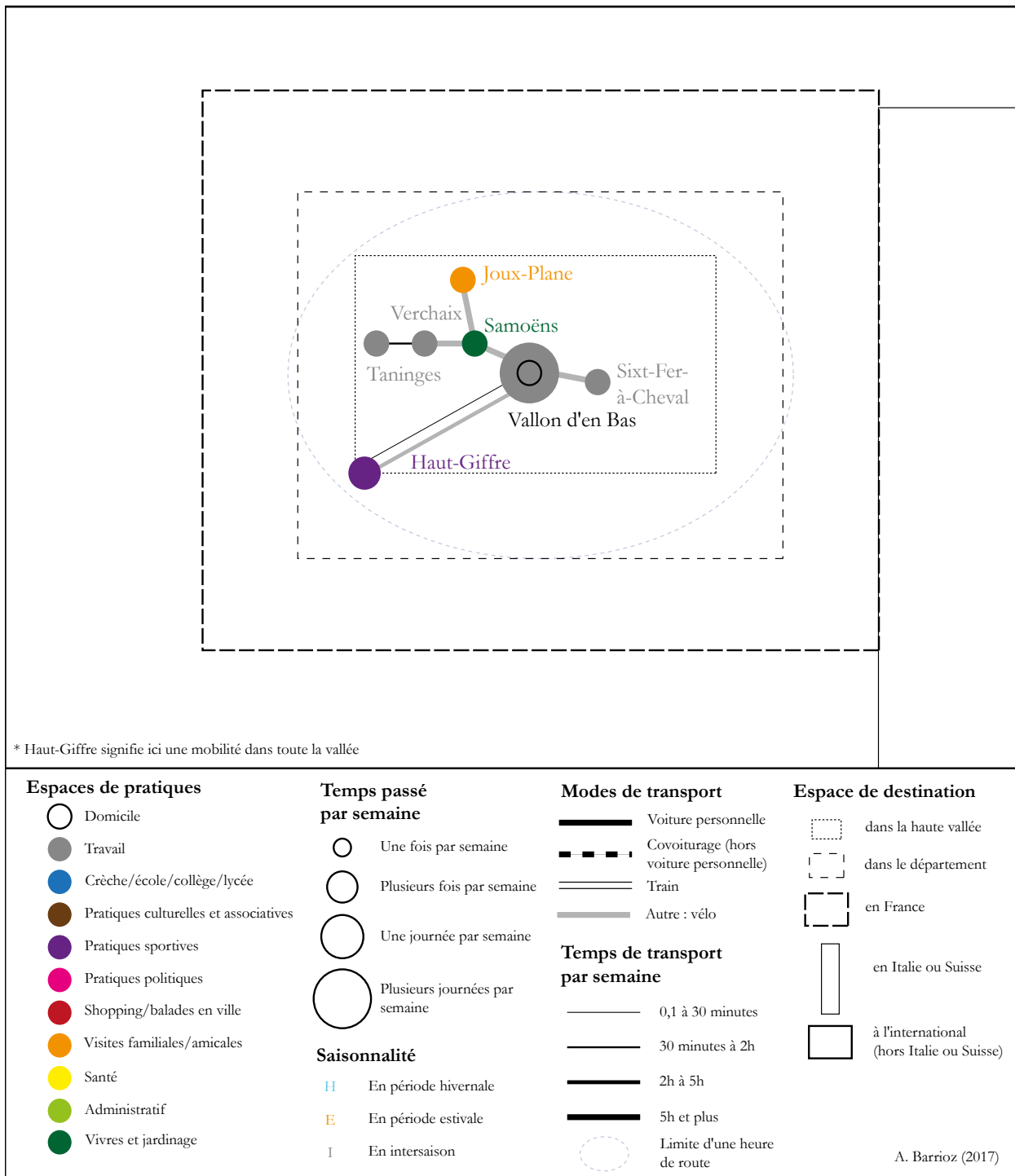


Figure 55 : mobilités hebdomadaires de l'habitant 20-HG-2017 (utilisation du vélo)



à l'étude mais les modes de déplacements plus "doux" ne reviennent généralement pas dans le discours des acteurs publics. Malgré cette dépendance au mode de transport individuel et motorisé, les habitants mettent en avant les difficultés et les biais de ce type de déplacement. Dans certaines hautes vallées, des systèmes d'autopartage ont été mis en place (développement de "Rézopouce" dans le Haut-Giffre et en Haute-Maurienne par exemple). Dans d'autres comme le Beaufortain, l'autostop est largement développé de manière plus informelle. Ces déplacements complètent le **covoiturage** plus ou moins utilisé et souvent développé grâce à des initiatives privées qui passent par des réseaux sociaux (pages "Covoiturage Beaufortain" ou "Ubaye covoiturage" sur Facebook par exemple).

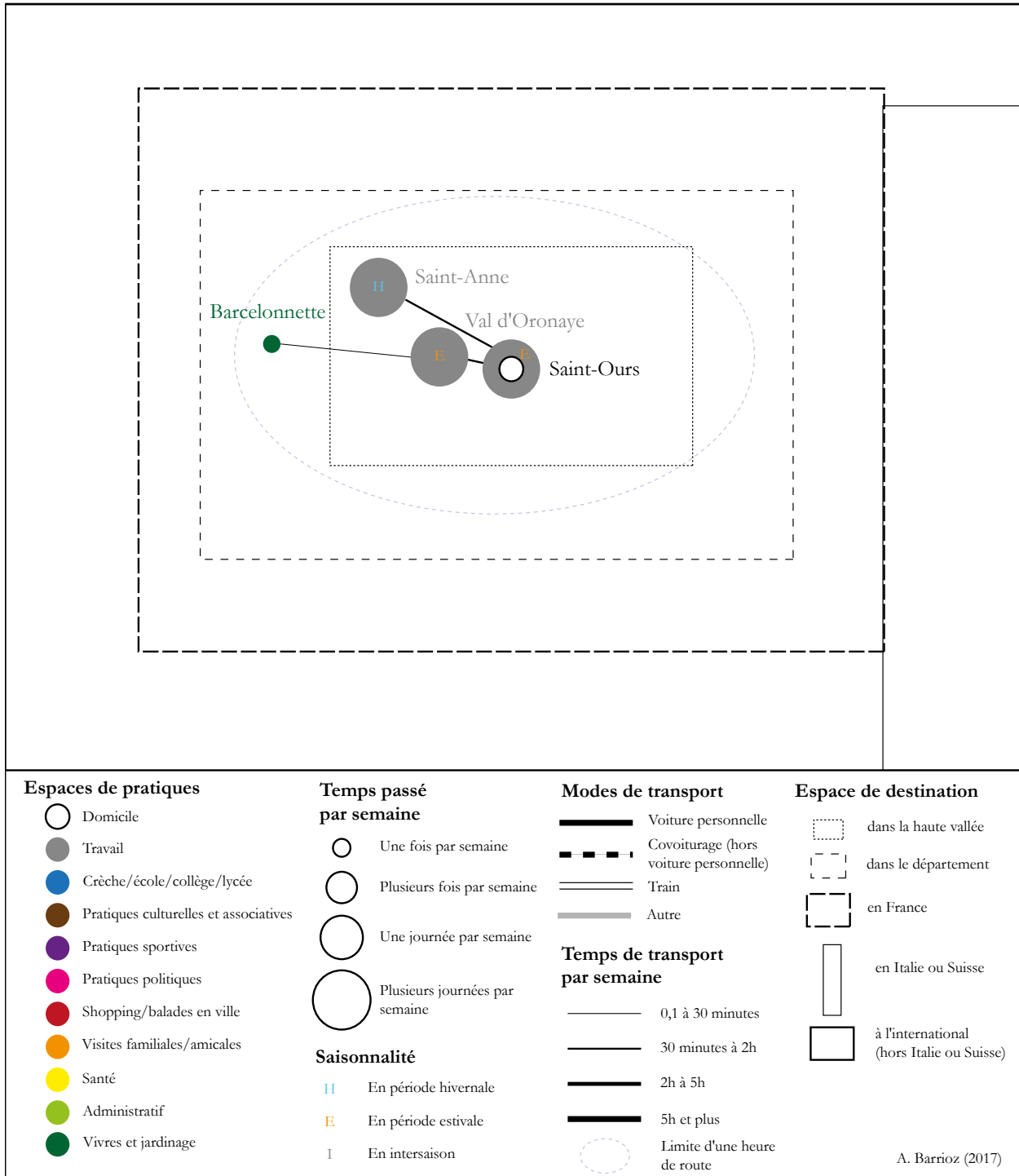
Les hautes vallées alpines **sont peu desservies en transport en commun**. Si dans toutes les vallées des lignes régulières départementales (environ deux allers par jour) desservent une majorité des villages, y compris les téléstokomes comme Ristolas ou Saint-Dalmas-le-Selvage (photographie 55), elles sont toutefois peu utilisées par les habitants locaux (hormis les enfants sur les lignes scolaires), pour des raisons de coût (exemple de 13 € pour un trajet Arêches-Albertville) et de fréquence. Il arrive que ces navettes soient doublées selon les périodes touristiques, ce qui renforce l'idée que les acteurs publics prennent plus facilement des mesures pour les touristes. En effet, une majeure partie des transports des résidents s'organise à l'année et ne peut dépendre de navettes mises en place quelques mois pendant l'hiver et/ou l'été, même si certains habitants ont des mobilités qui dépendent de la saisonnalité (figure 56). D'ailleurs, cette saisonnalité demande une **capacité d'adaptation** d'autant plus grande puisqu'elle doit tenir compte des conditions climatiques, et notamment la neige, auxquelles sont confrontés les habitants, élément déjà évoqué précédemment. Parmi les **difficultés de circulation** dans ces vallées, les habitants tiennent aussi compte des éléments qui **ralentissent leurs déplacements** (éboulements conséquents ou plus petites chutes de pierres, glissements de terrain, boues et inondations, entretien des routes facilement endommagées par les conditions climatiques, etc.), comme l'attestent les photographies 56 et 57.

**Photographie 55** : un des nombreux panneaux marquant un arrêt de car départemental



*A Saint-Dalmas-le-Selvage, un jour de neige où la navette venant de la métropole niçoise ne sera pas assurée, contribuant à renforcer la marginalité de la haute vallée (A. Barrioz, 7 décembre 2017)*

Figure 56 : mobilités hebdomadaires de l'habitant 47-HU-2017 (apiculteur et saisonnier)





**Photographies 56 et 57 : se déplacer quotidiennement en haute vallée...**



*Circulation alternée pour accéder à l'Ubayette et à la commune de Val d'Oronaye sur la route départementale par ailleurs interdite aux cyclistes mais empruntée tous les jours par les enfants qui se rendent à l'école primaire de Saint-Paul-sur-Ubaye (A. Barrioꝝ, 23 juillet 2018)*



*Un des nombreux ouvrages qui protègent les routes menant aux hautes vallées, ici avant d'arriver à Bramans en Haute-Maurienne, preuve que les habitants sont confrontés de manière régulière aux aléas naturels (A. Barrioꝝ, 14 juin 2017)*

Les mobilités des habitants rencontrés montrent donc une capacité d'adaptation et une volonté de s'inscrire dans la vallée de manière quotidienne, contrairement aux déplacements annuels moins concentrés dans le territoire de vie.

## 2.2 ... aux mobilités annuelles multiscales

Les déplacements annuels des habitants installés plus ou moins récemment et rencontrés dans cinq hautes vallées alpines françaises témoignent de l'**ampleur des mobilités éloignées du domicile** observées dans la société actuelle. Précisons ici que ces mobilités annuelles sont celles qui ont été énoncées spontanément par les habitants à l'échelle de l'année écoulée avant l'entretien. Contrairement aux précédentes mobilités étudiées, elles ne correspondent pas à un laps de temps ordinaire. Même si les habitants interrogés ont mis en avant les déplacements qu'ils effectuent de manière régulière chaque année (visites familiales dans un lieu précis par exemple), ils sont combinés à des trajets plus exceptionnels (voyages à l'étranger notamment).

Contrairement aux déplacements hebdomadaires relativement concentrés dans le territoire, les données montrent l'**importance des mobilités annuelles à l'extérieur de la vallée**. A ce titre, plus de 60 % des habitants ont évoqué uniquement des trajets appelés ici "extra-valléens", contre aucun seulement valléen, les 40 % restants indiquant des trajets semi-valléens. Ces schémas révèlent donc **la volonté et/ou le besoin des habitants à sortir de la vallée ponctuellement** lorsqu'ils en ont l'occasion ou lorsqu'ils en ont la nécessité. C'est le cas de l'habitant 41-Q-2017 (figure 57) qui, une fois par an, se dirige vers Marseille, son ancien lieu de résidence où il va consulter des médecins et en profite pour rencontrer de la famille et des amis. Lors d'une sortie à la journée généralement, il se dirige à la saison estivale vers l'Italie en passant le col Agnel depuis la vallée. Ses mobilités annuelles sont peu nombreuses, il passe relativement peu de temps en dehors du Queyras contrairement à une majorité des habitants rencontrés.

Les mobilités de l'habitante 56-HM-2017 (figure 58) sont à l'image de 30 % de profils semi-valléens (au moins deux trajets ponctuels dans la vallée à l'échelle de l'année. Même si une plus faible proportion d'habitants a énoncé des déplacements cumulant vallée et hors-vallée, les mobilités de cette habitante sont davantage représentatives de l'échantillon par la fréquence (dans un même lieu) et le nombre de trajets (dans différents lieux). Lors de l'année écoulée, elle a effectué plusieurs déplacements vers Cerdon (Ain), le village de son enfance afin d'y passer des vacances et de visiter sa famille. Autrement, elle s'est rendue à la sous-préfecture du département pour y effectuer des courses, du shopping et des visites médicales chez des spécialistes. Ses autres déplacements se concentrent en haute vallée et notamment à Sollières-Sardières où elle va plusieurs fois par mois pour se rendre dans le supermarché et à Lanslebourg pour quelques visites médicales chez son médecin généraliste plusieurs fois par an.

Les **raisons des déplacements annuels** sont variées. Les trajets ponctuels dans les hautes vallées sont justifiés par des motifs relatifs à la consommation (vivres), à la santé (médecin généraliste principalement), aux activités de loisirs (sportifs notamment) et dans une moindre mesure aux pratiques politiques. Ces motifs se retrouvent également pour des déplacements hors de la vallée et notamment dans le département. Ainsi, les habitants qui n'ont pas indiqué faire de courses lors d'une semaine ordinaire évoquent des déplacements liés aux vivres à l'échelle de l'année et du mois (figures 58, 60 et 62). Une des particularités de l'isolement de ces territoires est en effet de favoriser l'**adaptation** des habitants aux distances plus grandes et à une plus faible accessibilité commerciale. Tout comme dans le cas de mobilités hebdomadaires, ils combinent logiquement les raisons des déplacements pour

Figure 57 : mobilités annuelles (de type extra-valléennes) de l'habitant 41-Q-2017

Figure 58 : mobilités annuelles (de type semi-valléennes) de l'habitante 56-HM-2017

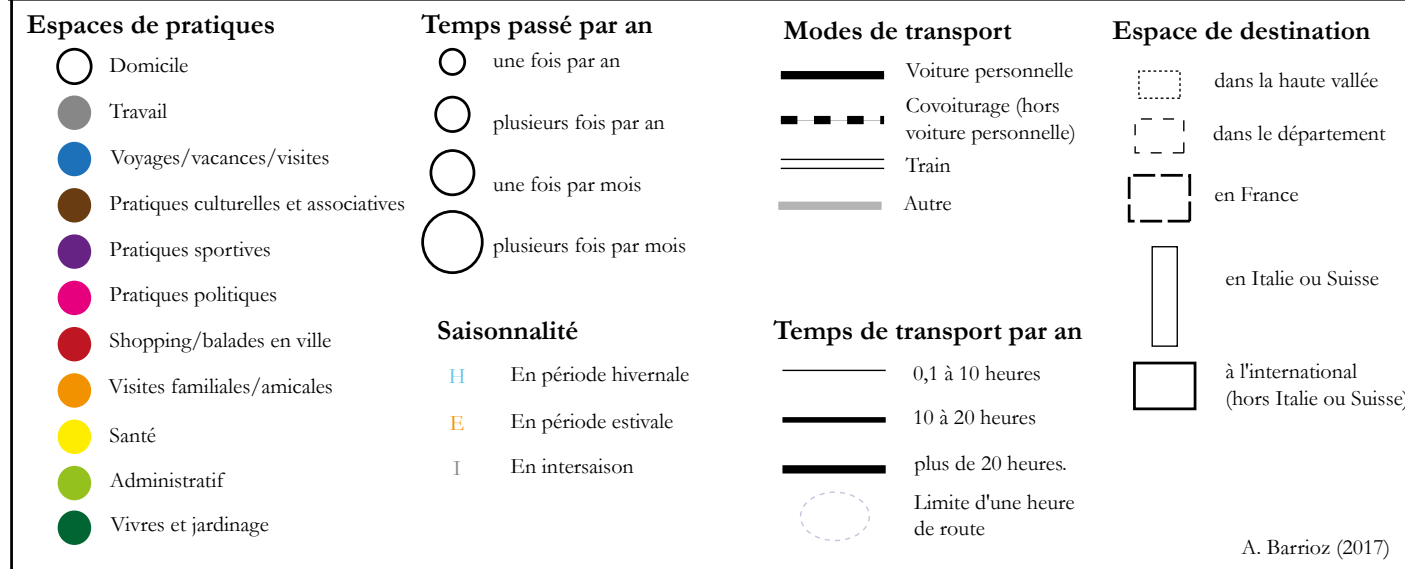
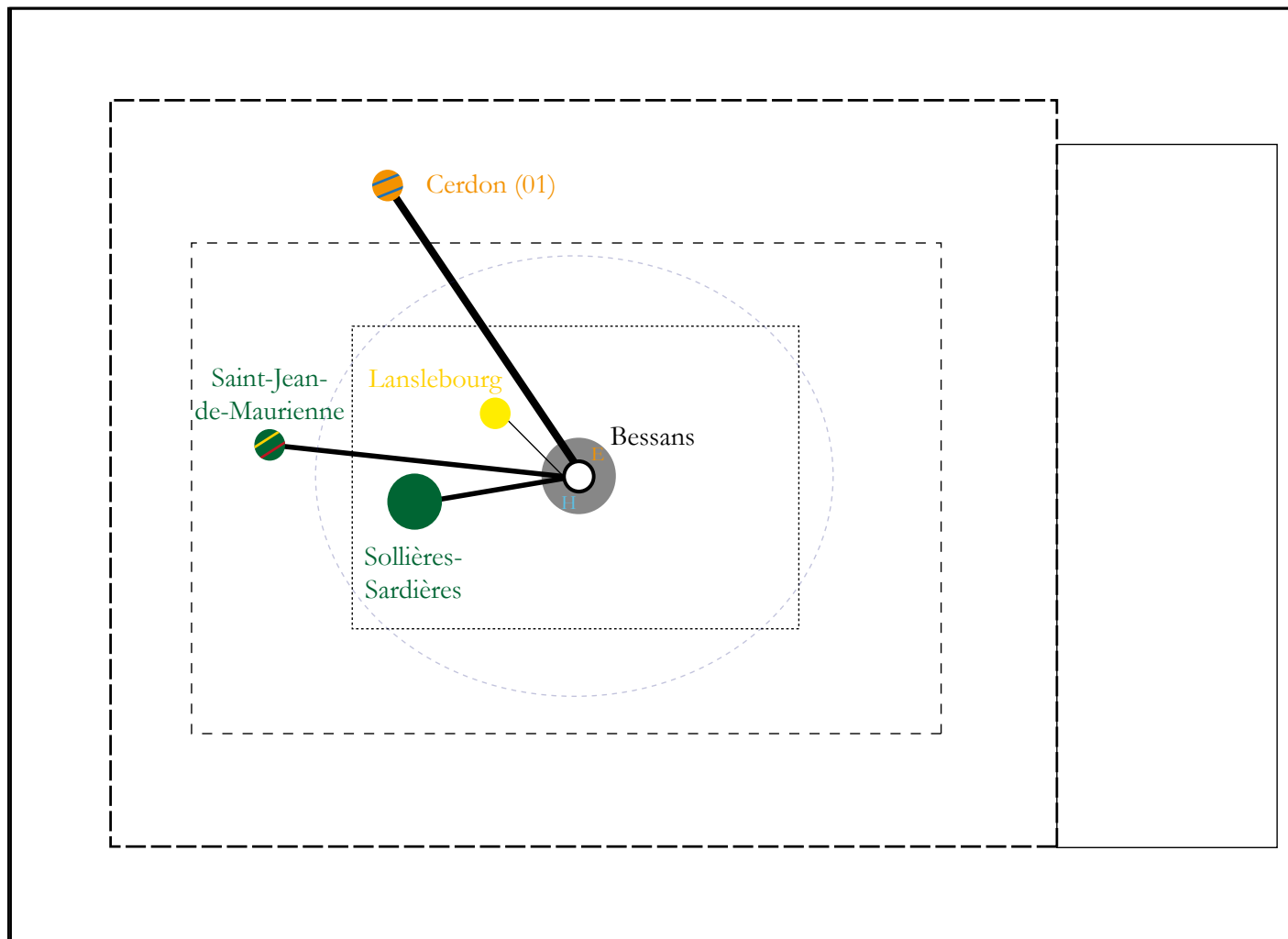
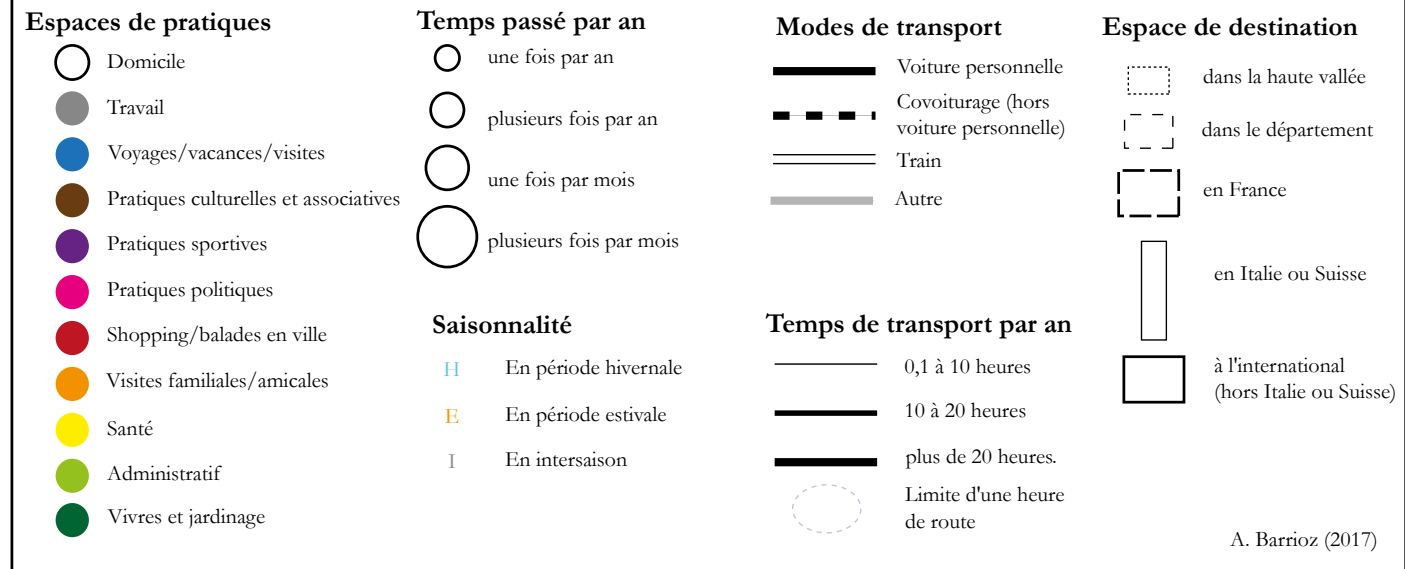
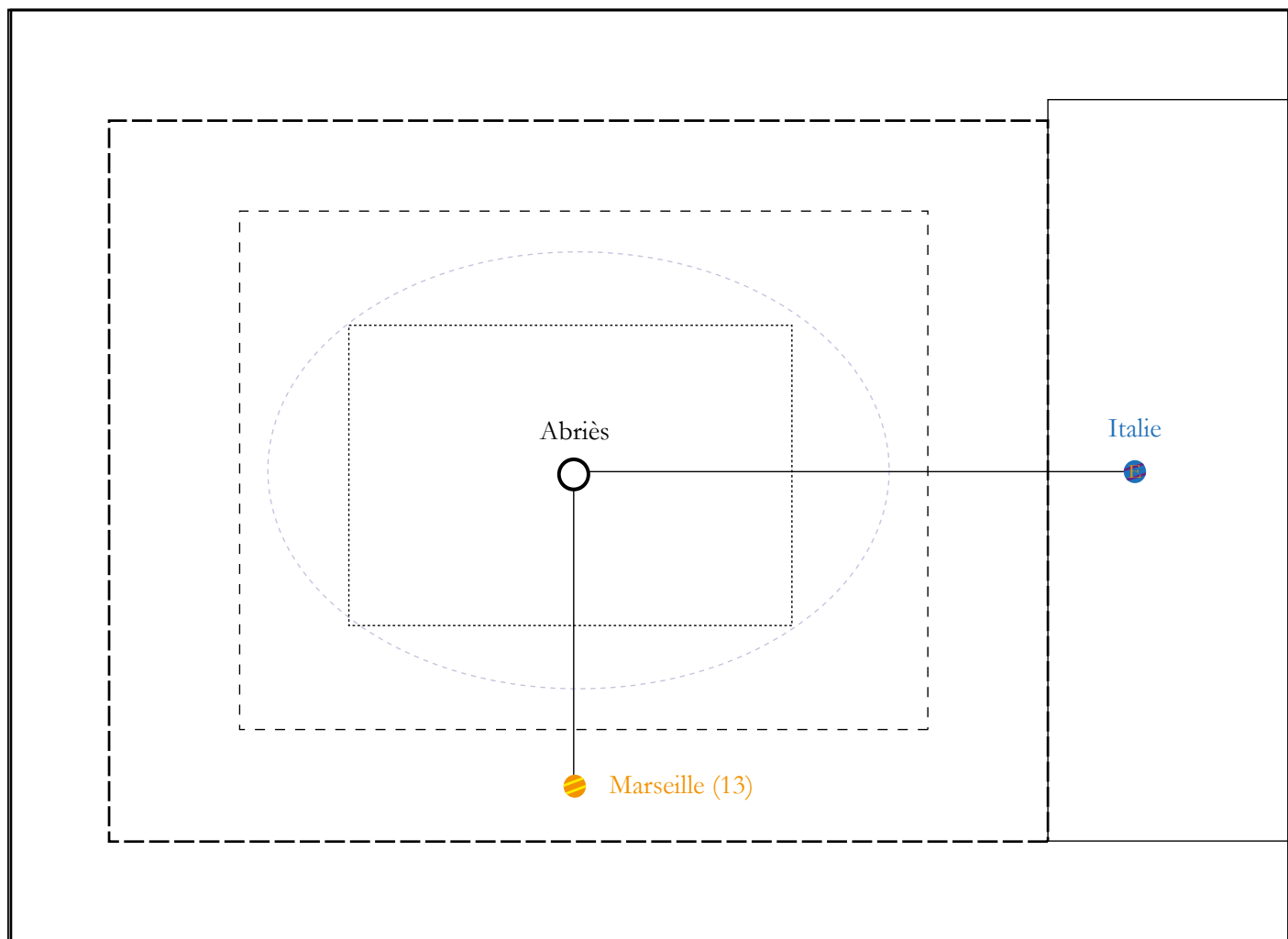


Figure 59 : mobilités annuelles de l'habitant 47-HU-2017 (apiculteur et saisonnier)

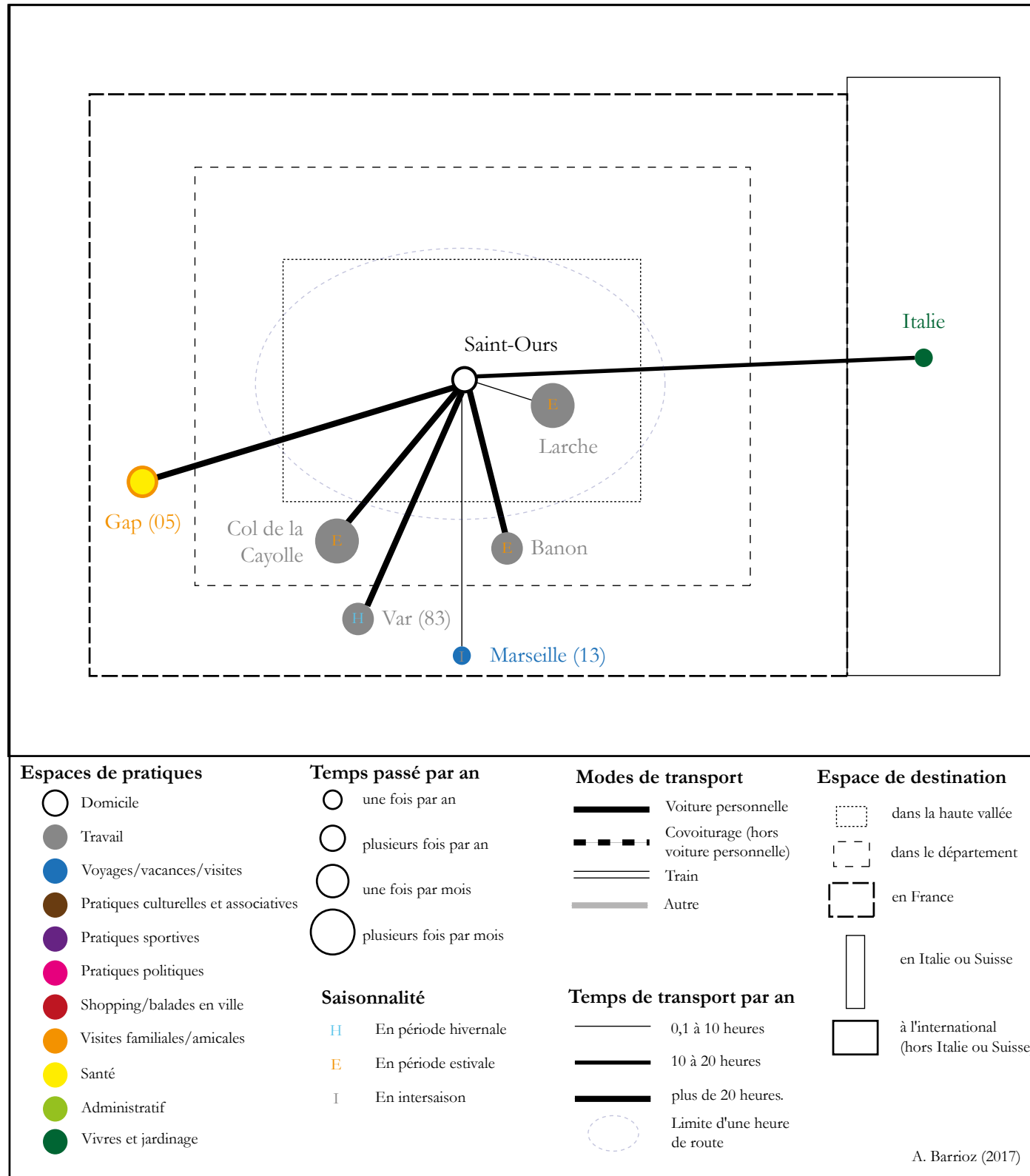
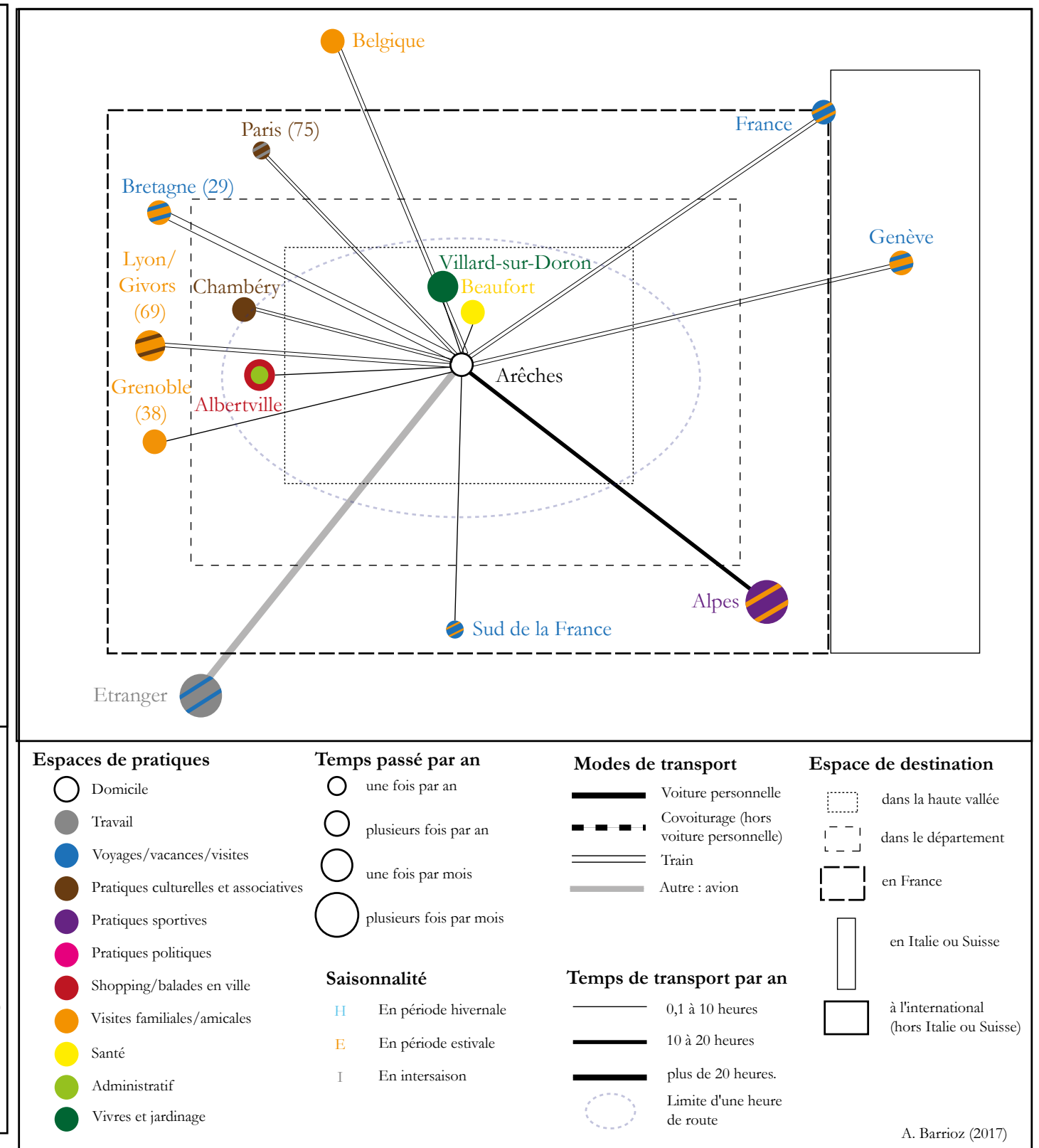


Figure 60 : mobilités annuelles de l'habitante 29-B-2017





les optimiser au maximum. C'est le cas aussi lorsqu'ils obtiennent un rendez-vous de santé dans une métropole. L'habitant 47-HU-2017 (figure 59) profite de trajets vers Gap pour combiner à cela des visites familiales. Comme le souligne l'habitant 18-HM (extrait d'entretien 95), les habitants des hautes vallées doivent aussi **anticiper** leurs déplacements notamment médicaux. C'est le cas de façon paroxysmale en Haute-Maurienne, dans le Queyras et en Haute-Ubaye.

Extrait d'entretien 95 : 18-HM-2017

« Je remarque que les gens ici ont une meilleure santé... mais sont moins bien soignés. Il faut programmer de descendre à Chambéry huit mois à l'avance ».

Outre ces déplacements nécessaires liés aux vivres et à la santé, l'analyse des mobilités annuelles des habitants rencontrés montre une **propension aux trajets d'agrément**, qui concernent notamment des voyages (figures 57, 60, 61 et 62) et des déplacements internationaux (40 % de l'échantillon) pour aller visiter de la famille, des amis (figure 61) et/ou travailler (figures 60 et 61). D'ailleurs, quoique peu nombreuses, quelques personnes **travaillent à l'étranger** *via* des rotations de plusieurs semaines ou mois (essentiellement dans le Haut-Giffre et le Beaufortain dont la situation est favorisée par la proximité d'aéroports). C'est le cas de l'habitante dont les mobilités annuelles sont présentées par la figure 62. Officier de marine marchande, elle a fait le choix de s'installer avec son compagnon dans le Haut-Giffre où elle passe plusieurs semaines de congés entre deux missions qui l'amènent dans tous les océans et mers du globe. Plus localement, un certain nombre d'habitants de la Haute-Maurienne, du Queyras, de la Haute-Ubaye et dans une moindre mesure du Beaufortain, ont parlé de leurs sorties, souvent journalières, vers l'Italie (26 %) où ils effectuent principalement des visites et des courses. Cette sortie annuelle s'exprime parfois comme un besoin comme l'attestent les paroles d'une habitante de Haute-Maurienne (extrait d'entretien 96).

Extrait d'entretien 96 : 32-HM-2017

« Le fait de m'éloigner de la frontière italienne, ça me rendait malade ! ».

Ce rapport à la frontière est donc particulièrement intéressant et ce, d'autant plus lorsque l'on remarque que certaines personnes sortent peu du **territoire français**, sauf pour aller en Italie et éventuellement dans un autre lieu (figure 57). Ce sont d'ailleurs 32 % des personnes rencontrées qui effectuent des mobilités annuelles à l'échelle de la France, sans aller vers l'international (y compris l'Italie et la Suisse). Finalement, la raison de la mobilité la plus mentionnée est relative aux **visites familiales et amicales** (figures 57 à 62).

Ces mobilités annuelles indiquent également une **fréquence élevée des déplacements**, y compris chez des habitants qui s'investissent localement (habitants 29-B-2017 - figure 60 et 11-B-2017 - figure 61). Cela infirme donc l'idée que certains habitants souhaiteraient s'impliquer dans un territoire mais, en gardant leurs habitudes antérieures d'être mobiles, n'y arriveraient pas. Par exemple, l'habitant 11-B (figure 61) est à l'initiative et gère une manifestation annuelle qui prend de plus en plus d'ampleur dans la haute vallée dans laquelle il vit.

Néanmoins, cette fréquence qui contrebalance les mobilités hebdomadaires questionne les modes de déplacement des habitants. Même s'ils sont plus diversifiés (utilisation du bus et du train dès que possible - figure 60 par exemple), ils rappellent la **dépendance à l'automobile** et montrent la tendance à l'utilisation de l'avion, notamment pour des voyages et vacances à l'étranger (figures 60 à 62).

Malgré tout, certains habitants restent plus mobiles que d'autres, dont les mobilités dépendent également de la **saisonnalité**. A titre d'exemple, l'habitant 47-HU-2017 (figure 59) est apiculteur. Ses déplacements sont rythmés par le transport de ses abeilles principalement dans le Sud de la France.

Les mobilités indiquent la capacité des habitants à **s'adapter aux conditions climatiques et saisonnières** mais aussi **topographiques** des hautes vallées qu'ils habitent. L'isolement n'est pas une barrière à leurs déplacements. Ainsi le sentiment de "bout du monde" se fait peu ressentir dans les cas où les motifs de trajet sont volontaires. Par contre, il reste un facteur de marginalité en cas de déplacements nécessaires et lorsqu'il est question d'accès aux services de santé particulièrement.

### 2.3 La haute vallée, du "bout du monde" aux confins ?

Les distances-temps souvent allongées pourraient renforcer le sentiment de bout du monde mais il n'en est rien. Si les habitants vivent bel et bien dans des confins, ils n'ont généralement pas l'impression de se sentir dans un bout du monde.

Au cours du travail de terrain, la **notion de bout du monde** a été abordée avec l'ensemble des habitants rencontrés. La majorité (73 %) a affirmé ne pas se sentir dans un bout du monde. 12 % ont perçu la vallée comme telle pour des raisons d'accessibilité, d'éloignement de leur famille et de leurs amis et/ou de contraintes climatiques en période hivernale. Entre les deux, 15 % ont émis une réponse variable, entre un oui et un non. Par cette notion, **P'isolement** qui est à l'origine de la réflexion sur la marginalité dans ces vallées se trouve finalement à l'écart dans les sentiments globaux des habitants. Néanmoins, il devient évident dans leurs discours lorsqu'il fait référence à des **contraintes** et/ou des **difficultés** liées à des situations externes dont ils n'ont pas la pleine maîtrise (accès aux services, desserte en transport en commun, etc.). Parler d'un bout du monde, c'est faire référence à sa propre perception de l'espace éloigné par la distance, le temps, la vue, etc. Ce sont souvent des espaces aux mobilités plus compliquées qui sont évoqués, comme l'attestent les extraits d'entretien 97 à 105 d'habitants du Beaufortain, du Queyras et de la Haute-Ubaye (à l'exception des entretiens 102 et 104).

#### Extrait d'entretien 97 : 2-B-2017

« Le Planay [télístokome de la vallée] oui Beaufort non. Arêches non. Un bout du monde, ce serait plutôt un chalet d'alpage vraiment paumé, où il n'y a pas de route goudronnée. Un fond de vallée avec juste un chemin en terre non carrossable. Là, non... moi je me sens pas isolé du tout ».

#### Extrait d'entretien 98 : 3-B-2017

« Le bout du monde... J'ai fait des saisons dans des refuges de haute montagne. Là, on peut dire que c'est plus un bout du monde, en voyant personne pendant une semaine ou plus... C'est le Nord canadien... C'est une accessibilité difficile et un manque de services de proximité ».

#### Extrait d'entretien 99 : 4-B-2017

« Non je me sens pas au bout du monde... Pour moi, c'est un endroit où il n'y a personne, où il faut rouler longtemps, où il n'y a pas la télé, pas la wifi... C'est ça, non mais ici... Non pas du tout ».

#### Extrait d'entretien 100 : 5-B-2017

« Ça dépend de ce qu'on entend par bout du monde... C'est un peu dur de répondre oui ou non. Dans un sens, un petit peu parce qu'on sent que c'est une vallée..., où le fait qu'elle soit fermée, que ce soit un cul-de-sac l'hiver... [...], ça limite les échanges, on se sent un peu plus isolés, c'est sûr. Après, on est pas au Planay non plus, on se sent moins isolés quand même ».

Extrait d'entretien 101 : 7-B-2017

« Un bout du monde... C'est l'alpage l'été, avec pas de connexion, même si ce n'est pas l'élément fort, la connexion internet. On est un peu plus coupé du monde, et encore, on n'est pas les pires. Nous, on est à cinq minutes de la route carrossable. Il y en a des fois qui doivent se taper une demie heure ou quarante cinq minutes dans les montagnes avant d'arriver sur une départementale ».

Extrait d'entretien 102 : 8-B-2017

« Oui, le Beaufortain est un bout du monde parce que c'est quand même en cul-de-sac, surtout l'hiver en fait... C'est aussi la mentalité... Un bout du monde parce qu'il n'y a pas d'accès sur l'autre vallée ».

Extrait d'entretien 103 : 42-Q-2017

« Franchement, pour être allée dans le département, on est en bout de vallée mais il y a bien d'autres bouts du monde... Les routes sont larges ici. On se sent bien parce qu'on est en fond de vallée, on est considéré comme des personnes d'un autre temps par ceux de Gap. Mais on a toutes les activités culturelles... ».

Extrait d'entretien 104 : 43-Q-2017

« Je me sens protégé de la grosse pollution, du bruit parce qu'il n'y a pas du monde tout le temps... Il y a ce côté enclavement... Peut-être que je suis là parce que c'est un bout du monde de la France, le fait d'être tranquille à des moments et à d'autres moins... ».

Extrait d'entretien 105 : 47-HU-2017

« C'est pas un bout du monde ici, c'est très bien déneigé ici et on est à une distance moyenne des villes... Il faut tenir compte du déplacement, on est à vingt-cinq kilomètres de Barcelo... ».

Bref, le bout du monde d'un habitant n'est pas celui d'un autre. Cette notion une nouvelle fois **subjective** dépend donc d'une série de facteurs dont **l'accessibilité, la connexion et la connectivité** d'un territoire vécu par rapport au reste du monde perçu. Elle dépend aussi de la **saisonnalité**, comme l'a montré l'écrivain C. Sapin-Defour (2017) dans un article du journal en ligne *Alpine mag*. Pour lui, le « *point Nemo* » est ce bout du monde d'intersaison qui se réfère à la « *station-village... à la Toussaint. Pas âme qui vive [...]. Il est des seuils où la tranquillité prend des airs de fin du monde.[...]. Ma chère France. Le voyage au long cours pour le premier cinéma de quartier, une heure aller, deux heures retour, vous fait changer d'humeur quant à Netflix. Y'a la 4G aussi l'automne ?* ». Le bout du monde s'inscrit **dans le temps et dans l'espace des individualités** et c'est une des raisons qui rend caduque cette notion lorsqu'il serait question de la généraliser à toutes les hautes vallées étudiées. Sur la base d'une réflexion théorique (cf. 1.2, Chapitre 3) et au vu de ces discours empiriques relatifs à la perception des nouveaux habitants, la notion de confins appliquée aux hautes vallées paraît plus appropriée.

Dans les espaces de confins comme les hautes vallées alpines étudiées, les temps de transports et les distances-temps sont allongés. Comme le montrent les figures 57 à 62, les distances annuelles s'étirent. De même, que ce soit à la semaine ou à l'année, les temps de transport deviennent rapidement conséquents, à partir du moment où le résident se déplace, et ce d'autant plus lorsqu'il quitte la vallée. Les modes de vie dans les espaces ruraux et en montagne demandent une **acceptation de certaines contraintes** qui ont des influences sur les choix de vie et sur la gestion des mobilités. L'automobile qui permet une plus grande souplesse, reste le moyen de locomotion le plus utilisé au quotidien et à l'année. A ce titre, N. Savelli (2012) évoque ainsi l'imaginaire de ce territoire isolé que les habitants ont en arrivant dans la vallée et qui influence la **perception du rapport distance-temps**. Selon lui, pour que les nouveaux résidents arrivent à rester, cette perception doit être modifiée. Ces représentations les

amènent finalement à accepter certaines conditions de vie et parfois à faire des concessions pour pouvoir vivre à long terme dans ces territoires.

L'essor de la voiture individuelle au cours du XX<sup>e</sup> siècle et encore aujourd'hui permet donc **l'accès à des espaces de plus en plus éloignés**, et ce de manière quotidienne. Dans les hautes vallées alpines, la voiture répond à une demande, liée à des modes de vie particuliers qui favorisent l'allongement des distances parcourues et l'accroissement de l'indépendance, que les transports en commun ne pallient pas. Derrière ces enjeux de mobilités se trouve celui relatif aux **impacts environnementaux** qu'induit une augmentation des trajets que ce soit en voiture ou en avion notamment. Cette question est inévitable à l'heure où de nombreuses études scientifiques montrent l'urgence de changer de modes de vie et de modes de croissance pour limiter le changement climatique. Malgré le fait que les mobilités quotidiennes des habitants rencontrés soient globalement limitées dans la vallée, celles à l'année et celles notamment liées aux loisirs mettent en exergue un paradoxe, celui de vivre dans un milieu proche de la "nature", tout en ayant des modes de vie et de déplacement plus consommateurs que d'autres (Berque, 2000). L'enjeu de s'établir à long terme et à plein temps dans une haute vallée ne peut pas se limiter à la quête d'un bien-être individuel. La migration et l'installation nécessitent de considérer des défis globaux pour qu'elles restent pertinentes à l'échelle de la société humaine. En cela, trouver un travail dans une vallée relève d'un pari nécessaire, mais parfois hasardeux.



Figure 61 : mobilités annuelles de l'habitant 11-B-2017

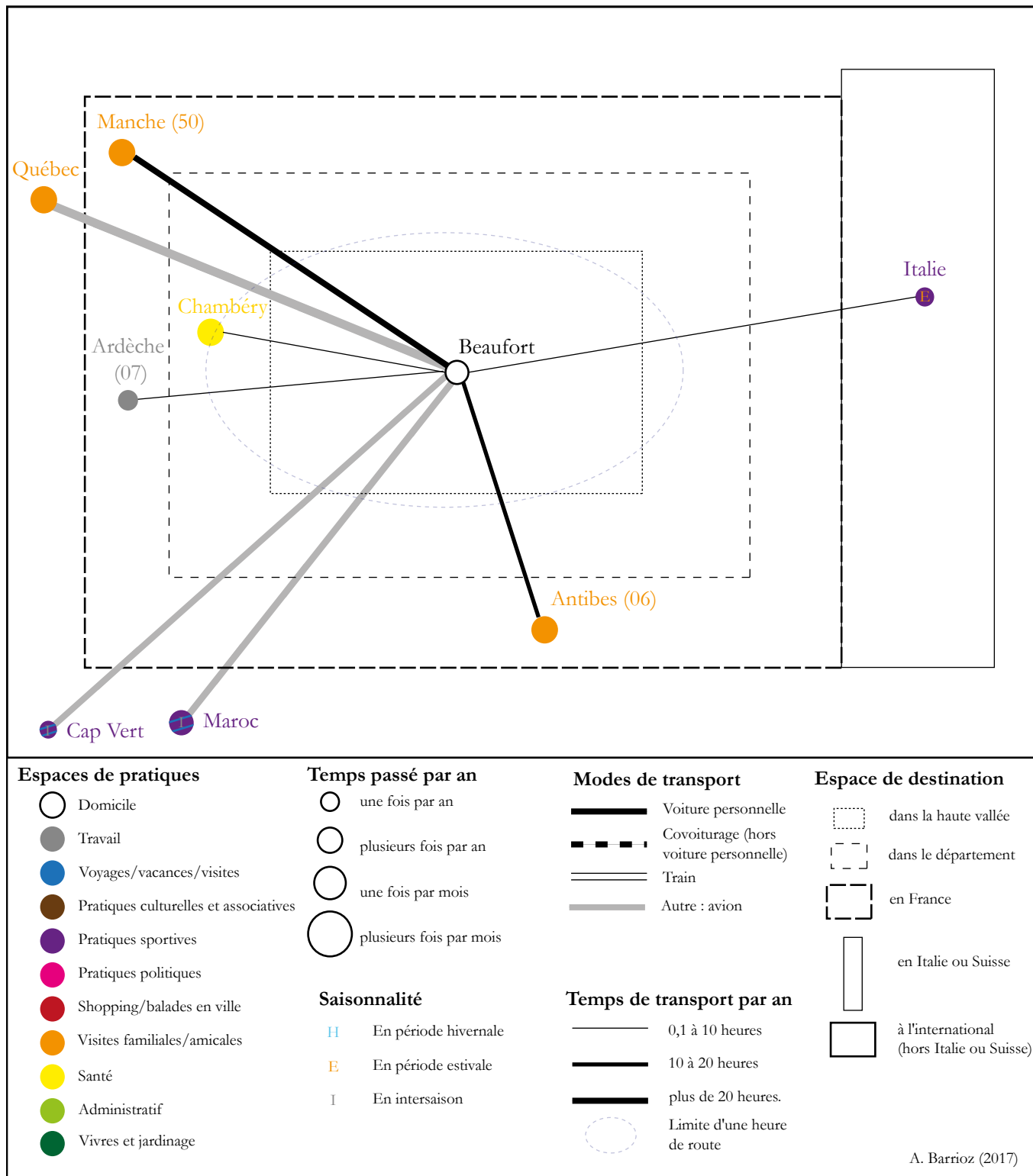
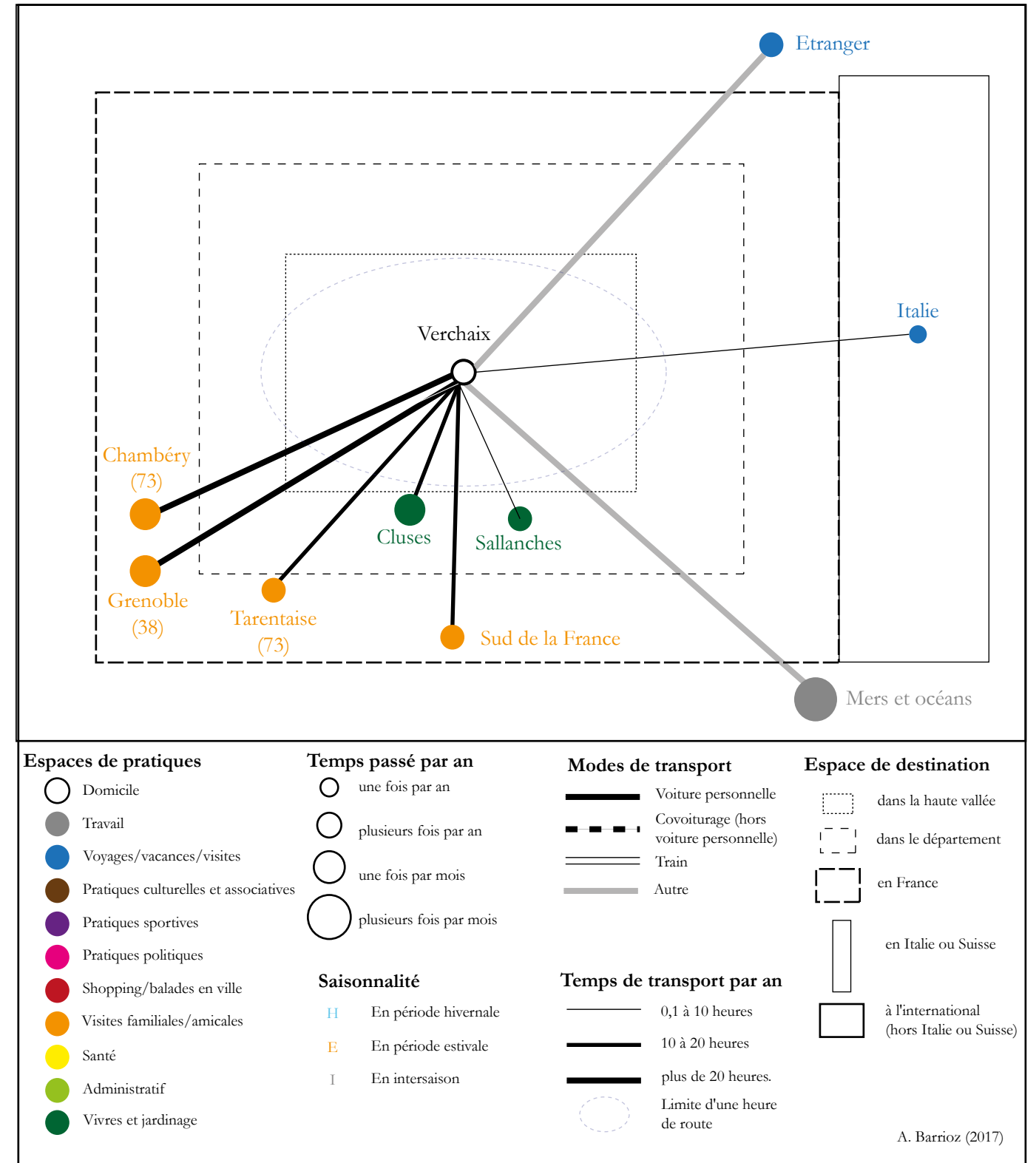


Figure 62 : mobilités annuelles de l'habitant 36-HG-2017





Photographies 58 à 65 : panorama photographique de l'activité professionnelle des hautes vallées alpines françaises



58

A Arêches (Beaufortain), retour de l'estive pour des vaches dont le lait sert à la production du fromage AOP Beaufort (A. Barrioꝝ, 15 octobre 2017)



59

A Abriès (Queyras), élevage extensif de chèvres (A. Barrioꝝ, 6 octobre 2017)



60

A Bonneval-sur-Arc (Haute-Maurienne), cohabitation du tourisme (panneau à l'entrée du village indiquant les hôtels, restaurants et services touristiques) et de l'agriculture (au second plan, vache indiquant la présence d'un troupeau à proximité) (A. Barrioꝝ, 15 juin 2017)



61

Sur la route qui descend du col de la Bonette (Haute-Tinée), l'exemple d'un des nombreux panneaux de promotion touristique qui jalonnent les routes des hautes vallées (A. Barrioꝝ, 22 juillet 2018)



62

A Saint-Véran (Queyras), boutiques d'artisans dans la rue principale (A. Barrioꝝ, 19 avril 2017)



63

Au Périer (Valbonnais), des camions qui transportent les bouteilles d'eau minérale (groupe Ogeu), témoins d'une petite activité d'exportation (A. Barrioꝝ, 25 novembre 2016)

A La Chapelle-en-Valgaudemar, un hôtel-restaurant fermé à l'intersaison (A. Barrioꝝ, 2 mai 2018)



64



65

A Samoëns, des commerces vides et fermés pendant la période automnale qui est par ailleurs l'occasion de travaux (grue à l'arrière-plan) (A. Barrioꝝ, 19 novembre 2017)



### 3. TRAVAILLER DANS LES VALLÉES ALPINES FRANÇAISES

Comme cela a été montré dans le chapitre 4, seuls 16 % des habitants interrogés sont arrivés dans une des hautes vallées au motif principal d'un « *changement ou [d'une] opportunité professionnel(le)* » individuel ou familial et un quart ont évoqué cette raison parmi les trois éléments demandés. Sans pour autant considérer que c'est une « *valeur quasi-unanimement rejetée* » (Wittersheim, 2017, p. 97) et tout en admettant une baisse du temps qui lui est consacré depuis quelques décennies (Dodier et al., 2012 ; Euromontana et région Rhône-Alpes, 2012), le travail reste une **motivation et un facteur qui influencent les modes de vie**, notamment les mobilités (Frémont, 1976) et les choix d'installation (Ortar, 2009). Ainsi, loin d'être négligé face à des motivations d'agrément, le travail en haute vallée alpine française présente des particularités qui favorisent ou non l'installation. La diversité des activités professionnelles est disparate selon les territoires (3.1), ce qui amène les habitants à innover et entreprendre (3.2).

#### 3.1 Caractères d'une activité professionnelle disparate selon les territoires

L'activité professionnelle des hautes vallées alpines présente des caractéristiques différentes selon les territoires. Elle pourrait être analysée selon un gradient Nord-Sud dont les contours s'inspirent encore de quelques éléments historiques.

Comme évoqué dans le chapitre 3, on retrouve dans une majeure partie des confins étudiés une **agriculture** au sein de laquelle on distingue principalement l'existence d'élevages **bovins** plus importants en Haute-Savoie et Savoie (Haut-Giffre, Beaufortain - photographie 58 - et Haute-Maurienne) et d'élevages **ovins** dans les vallées des Alpes du Sud, et notamment dans le Queyras (photographie 58) et la Haute-Ubaye. Malgré tout, l'élevage ovin n'est pas absent des Alpes du Nord puisque des éleveurs de moutons sont établis à Bonneval-sur-Arc (Haute-Maurienne) par exemple, des éleveurs de brebis et chèvres dans le Beaufortain qui accueille également des troupeaux de moutons pendant l'estive. Certaines vallées sont intégrées dans des **périmètres de productions** fromagères d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) et de productions labellisées Indication Géographique Protégée (IGP). C'est le cas exclusivement dans les vallées étudiées de Haute-Savoie et de Savoie : dans le Haut-Giffre (AOP Abondance, IGP Tomme de Savoie et IGP Jambon de Savoie), dans le Beaufortain (AOP Beaufort et IGP Tomme de Savoie), et en Haute-Maurienne (AOP Beaufort, IGP Tomme de Savoie et IGP Jambon de Savoie). Evidemment, ces certifications participent à l'économie locale et à la valorisation des produits en dehors des territoires.

Ainsi, plusieurs habitants rencontrés ont des conjoints qui travaillent dans l'**élevage bovin**, notamment dans le Beaufortain et en Haute-Maurienne. Certaines personnes apportent leur aide de manière saisonnière. Dans le Queyras et la Haute-Ubaye, des nouveaux résidents évoluent dans des petites structures comme la production de safran ou la cueillette et la transformation de plantes et fruits sauvages. L'agriculture aurait tendance à être davantage extensive en allant vers les vallées les plus au Sud. Il faut également remarquer que le **maraîchage** est une activité actuellement très peu développée dans les vallées. Dans le cadre privé, une grande partie des habitants possède un jardin, notamment en utilisant des petits lopins de terre, parfois prêtés ou loués, dans les villages.

Par ailleurs, si l'**activité touristique** des hautes vallées ne génère pas des flux équivalents à ceux des territoires voisins, il a déjà été montré qu'elle joue un rôle majeur dans l'économie locale de ces territoires (cf. 2.2 du Chapitre 2). Bien présent dans les territoires, le tourisme marque visuellement le paysage par la présence de nombreux indicateurs à destination des touristes et notamment des panneaux d'orientation (photographie 60) et de promotion (photographie 61). Socialement, il est un **pourvoyeur d'emplois**, en

premier lieu **de façon directe**. Parmi les habitants rencontrés, certains travaillent en lien direct avec les **activités de loisirs** (pisteur-secouriste, entraîneur et moniteur de ski, agent de remontées mécaniques, accompagnateur de moyenne montagne, chargé d'animations dans la station, chargée d'événementiel culturel, etc.). D'autres sont employés dans **l'hôtellerie, l'hébergement de loisirs et la restauration** (directeur d'un centre de vacances, gérante d'un gîte-hôtel, employée d'une crêperie, agent immobilier en charge des locations de vacances, etc.).

De plus, l'activité économique qui repose de manière moins directe voire **indirecte** sur le tourisme n'est pas négligeable. Certains habitants rencontrés sont ainsi employés de commerces (fromagerie, magasins de sports). Il paraît intéressant de relever ici que l'activité touristique permet de faire vivre les hautes vallées *via* le travail dans le bâtiment par exemple mais également par l'existence d'emplois de services (médecins, kinésithérapeutes, etc.). Elle permet aussi de développer des domaines d'emplois plus **originaux**, comme l'atteste la suite du récit de vie 1 présentée ci-après.

#### Récit de vie n° 1 (suite de la page 29) : 27-B-2017

*« Pour moi, ce salon [du goût de Beaufort], c'est la mine d'or. Il y a un pouvoir d'achat ici, supérieur à la moyenne nationale. Ils n'hésitent pas à acheter car c'est "leur" rendez-vous. Et les gens aiment les bonnes choses, tu peux pas les arnaquer. Ils apprécient les produits de bonne qualité, parce qu'ils savent ce que c'est, ils ont tous un jardin, ils peuvent reconnaître la qualité d'un bon produit ». Elle signe en novembre 2011 un contrat à durée indéterminée dans cette entreprise de Bourgogne.*

*Après trois années d'implication, elle ressent une envie de changer d'emploi. Elle intègre en tant que responsable de magasin et "manager-assistant", un club privé de collectionneurs de vins installé dans un ancien couvent rénové. Elle y croise notamment le président directeur général de l'entreprise pharmaceutique Johnson & Johnson et le chef de l'exécutif du gouvernement de Hong-Kong, autant de personnages qui se distinguent de sa personnalité sans prétention. A côté de ces milliardaires capables de payer 25 000 € l'inscription au club et 50 000 € la location d'une cave à l'année, M., qui « aime bien faire », donne au maximum de sa personne pendant un an pour organiser des repas et des événements, satisfaire ses clients et assister une cheffe difficile. Sous l'emprise d'une routine stressante et exigeante, elle met à contribution son corps, courant quinze kilomètres par jour pour évacuer la pression accumulée et trouver un semblant d'hygiène dans un quotidien rythmé aussi par des soirées arrosées et parfois sous l'emprise de la drogue. Avec du recul, elle ne se reconnaît pas et affirme : « ce n'était pas moi ».*

*A la limite de la rupture, elle part alors quelques jours dans le Beaufortain avec d'anciens collègues pendant les vacances de février. C'est à Arèches qu'elle prend la décision de quitter cet emploi qui la fait plonger dans un « burn out », pour reprendre le terme employé par son médecin. La rupture conventionnelle l'oblige à tenir encore deux mois. Elle quitte le poste fin mars 2015.*

*Pendant trois mois elle se repose, parcourt à pied et seule pendant trois semaines les Cévennes mais elle fait état d'un « cerveau pressé », qui ne lui permet pas d'avoir envie de retrouver un emploi où elle a besoin de réfléchir. « Qu'est-ce que je vais faire ? » s'interroge-t-elle. Elle décide alors de « faire les saisons ou trouver un poste sans responsabilité, sans pression et qui ne demandait pas de grande réflexion, juste un besoin de se retrouver ». Son entourage lui assène que « c'est pour les pourris les saisons, il faut que tu aies un poste à responsabilité ». Pendant l'été, elle est employée pendant quelques mois dans un magasin de décoration « situé à 400 mètres de l'ancien magasin... je faisais des détours pour ne pas passer devant ». Elle rejoint ensuite Dijon pour travailler dans un magasin de vente de pains d'épices de la maison Mulot & Petit Jean, en attendant de rejoindre le Beaufortain où elle souhaite passer l'hiver.*



*Jusqu'ici, ce sont bien des choix liés à l'emploi qui ont guidé sa trajectoire de vie. Mais à la suite de ces expériences, une part d'agrément prend de plus en plus de place dans son parcours de vie. Son expérience dans le domaine viticole va être encore un facteur déclenchant la migration vers un espace qui l'attire pour la qualité de vie qu'on y trouve. Elle « choisit [t] la facilité en venant où j'avais des contacts » grâce au Salon du goût. L'hiver 2015-2016, elle est employée dans une petite fromagerie d'Arèches, ce qui lui permet de rencontrer quelques personnes et de profiter d'une vie moins effrénée. Sa saison se termine en avril 2016. Elle a alors dans l'idée de retourner à Beaune pour être réembauchée dans le magasin de décoration et y poursuivre une relation amoureuse entamée l'année précédente. Mais cela ne se passe pas comme elle l'avait imaginé.*

*Elle rejoint alors, en juillet de la même année, la station de Montgenèvre dans les Hautes-Alpes pour travailler en restauration dans un village de vacances. Mais au bout de trois semaines, elle retrouve l'ambiance stressante qui lui a fait quitter Beaune et décide d'aller passer un week-end dans le Beaufortain. Petit à petit et au fil de ces moments à Arèches, elle tisse des liens avec la haute vallée, comme si un fil d'Ariane les liait toutes les deux. Une nouvelle fois, ce week-end sera décisif dans son parcours et dans la pérennisation de son installation dans le Beaufortain. Seule au bar d'un hôtel-restaurant, elle rencontre B., son futur conjoint, cuisinier dans l'établissement. Au détour de la conversation, la patronne de B. propose à M. de rencontrer directement un des copropriétaires de l'hôtel-restaurant qui a le projet d'ouvrir un bar à vins dans la station-village dès l'hiver prochain. Le lendemain, M. repart avec un projet d'emploi dans son domaine et la perspective d'une relation naissante.*

*M. poursuit sa saison d'été à Montgenèvre, période pendant laquelle B. la rejoint ponctuellement. Et c'est finalement à l'hiver 2016-2017 qu'elle décide de s'installer de nouveau à Arèches dans un petit studio du village, non loin du bar à vins dans lequel elle commence à travailler. Elle fait le choix de ne pas s'installer avec son compagnon. Même si le facteur économique a joué un rôle dans son choix d'installation dans la vallée, le facteur relationnel apparaît aussi de façon prégnante. Mais il y a aussi le fait de « trouver l'apaisement et la sérénité, [...] une certaine qualité de vie [et] la simplicité des gens, le non jugement ». [...]*

*Je revois M. au cours de l'hiver 2017-2018. Le copropriétaire et gérant du bar à vins a renouvelé son contrat saisonnier pour la saison. Elle évoque la possibilité d'un prolongement de son contrat dans les années à venir, en fonction de l'évolution économique du bar. En attendant, elle apporte encore ponctuellement de l'aide dans l'hôtel-restaurant dans lequel elle travaille partiellement l'été. Son installation s'affirme donc, d'autant plus qu'avec son conjoint, ils ont trouvé un logement plus grand à louer à l'année.*

*Finally, au cours de l'automne 2018, M. m'annonce que son contrat dans le bar à vins est prolongé en CDI. Travaillant avec un cuisinier au cours de la saison d'hiver, elle gère alors l'établissement lors des horaires d'ouverture, ayant gagné la confiance du copropriétaire qui l'emploie. Pour elle, il semble que la pérennisation de son installation et la stabilisation de sa situation professionnelle et personnelle aillent de pair avec l'affirmation d'une « autre M. » qui se dit différente et surtout plus sereine grâce, notamment, à une qualité de vie qu'elle apprécie. Elle revient sur les relations sociales qu'elle entretient ici : « je me suis fait des connaissances, des copines, mais mes vieilles amitiés me manquent, pour elles, c'est l'Everest ici mais pourtant c'est aussi près que Paris [depuis la Bourgogne] ». Toutefois, preuve qu'elle s'intègre plutôt facilement, elle sera témoin d'un mariage beaufortain entre un agriculteur et une saisonnière en 2019.*

La faible probabilité que cette habitante ait trouvé un emploi dans son domaine de spécialité qu'est le vin était réelle, et pourtant l'opportunité d'emplois dans cette branche s'est présentée à elle alors qu'il n'existe aucune activité viticole dans ces hautes vallées. Ici, il faut reconnaître que l'existence de l'activité touristique a favorisé l'ouverture de ce nouveau commerce qui n'aurait pas pu trouver une clientèle suffisante dans ce petit village de montagne. C'est aussi le cas de l'artisanat local dont l'économie est dynamisée par les touristes comme à Saint-Véran (photographie 62).

Les habitants occupent également des emplois dans le secteur public et principalement sans avoir à sortir de la vallée (chargé de mission activités de sports de nature ou d'environnement, enseignante, secrétaire de mairie, employé communal, assistante d'éducation, etc.). La dépendance à l'urbain n'apparaît pas comme une caractéristique définissant l'activité professionnelle des habitants interrogés. Le facteur historique d'installation faisant le lien entre l'emploi et la résidence interroge l'économiste F. Aubert qui se pose la question d'une éventuelle **remise en cause du pouvoir des villes en termes d'attractivité des populations travailleuses** au profit d'autres avantages spatiaux (2010).

D'autres domaines sont aussi pourvoyeurs d'emplois dans les hautes vallées même si aucun habitant nouvellement arrivé n'y travaillait au moment de l'entretien. Dans le Beaufortain, de petites zones artisanales accueillent des modestes activités industrielles, parfois reliées à de grands groupes comme à Beaufort où la société internationale *SKF* (production de roulements) est installée. A titre d'exemple, dans le Valbonnais, on trouve également une petite entreprise d'eau minérale sur la commune du Périer (photographie 63 - cf. chapitre 3).

En effet, l'activité économique dans les hautes vallées peut présenter certaines formes de dynamisme économique par une petite diversité de domaines développés, mais l'emploi reste souvent lié à l'activité touristique et les difficultés à diversifier l'économie locale existent. L'exemple d'une cinquantaine d'emplois supprimés sur la commune d'Abriès lors de la fermeture d'un centre de vacances (cf. carnet de terrain n°2, chapitre 2) montre la dépendance de certains territoires à cette activité avant tout saisonnière. Comme le note S. Depraz, cette « *saisonnalité [des marges montagnardes] entretient une certaine précarité des emplois et nécessite une pluriactivité, éventuellement en complémentarité avec les marges estivales* » (2017-a, p. 123-124). Regroupant des contrats à durée déterminée, des emplois aidés, des emplois en apprentissage, des stages et des missions d'intérim, une grande part de la population des vallées alpines est concernée par ces activités saisonnières qui s'échelonnent généralement entre mi-juin et mi-septembre et entre début décembre et mi-avril dans les hautes vallées (INSEE, 2017). En intersaison, bon nombre d'établissements sont fermés la majeure partie du temps (photographies 64 et 65). Il arrive que certains se relaient pour maintenir une ouverture pour les habitants mais surtout les ouvriers et les quelques touristes de passage.

Le **caractère incertain de ces emplois** s'ajoute à des réalités quotidiennes qui sont parfois loin des **représentations idéalisées** que peut suggérer la prospérité du tourisme (Gumuchian, 1984, p. 82). La **pluriactivité** peut être perçue comme une organisation exigeante que seul un effectif restreint peut envisager de façon pérenne (agricultrice aux aurores, monitrice toute la journée et de nouveau agricultrice jusqu'à 20h...). Elle est aussi une manière de gérer deux ou plusieurs emplois en fonction de la demande. Cela tend vers une certaine autonomie dans le travail, recherchée par des nouveaux travailleurs souvent en besoin de reconversion. G. Pruvost (2013) parle ainsi d'emplois alternatifs, sans pour autant qu'ils intéressent ni une majorité de la population, ni une majeure partie des nouveaux migrants. La loi Montagne II a ainsi réaffirmé la complémentarité du travail saisonnier et de la pluriactivité dans l'économie montagnarde. Elle a également confirmé le rôle des Maisons de services au public (MSAP) et l'intérêt de créer des Maisons des saisonniers, preuve que le tourisme est considéré à part entière comme une économie d'avenir dans les politiques publiques.

Parmi les limites de cette économie, il faut également noter qu'aucune **formation** spécialisée n'est proposée dans les vallées alors qu'il pourrait y avoir des opportunités. Dans le Queyras, *via* une initiative du Parc naturel régional du Queyras, une école consacrée aux métiers du bois a été ouverte en 2012. Elle a toutefois fait l'objet d'une liquidation judiciaire en 2014, faute d'une activité suffisante pour subvenir à ses dépenses. Dans un travail intitulé « *Habiter et travailler dans les Alpes* », la CIPRA (2017) remarque d'ailleurs que :



« en France et en Italie, la formation professionnelle se fait [majoritairement] à travers l'école et les études, alors qu'en Suisse, en Allemagne, au Liechtenstein, en Slovénie, en Autriche et au Tyrol du Sud, les formations professionnelles en entreprise sont une alternative aux études très prisée. Ce système éducatif dual permet d'entrer directement dans le monde du travail, de soutenir l'artisanat et d'agir contre le chômage des jeunes. Il est également nécessaire de renforcer la formation en entreprise dans les Alpes, car le nombre de postes de formation diminue, malgré la menace forte et croissante liée au manque de main d'œuvre qualifiée ».

Cette question de la formation est évidemment centrale dans le cas du dynamisme local des territoires de montagne, d'autant plus lorsque l'on s'aperçoit que les initiatives entrepreneuriales existent et donc que l'innovation intéresse.

### 3.2 Innovation et entrepreneuriat dans les confins : l'impossible équation ?

Très peu d'études sur les migrations d'agrément s'intéressent aux activités entrepreneuriales (Mayer et Meili, 2016). Pourtant, en arrivant avec un capital socio-culturel différent, les nouveaux résidents constituent une **opportunité de revitalisation et de dynamisme** pour les territoires qu'ils habitent.

En effet, selon H. Mayer et R. Meili (2016), les migrants s'installent en montagne non seulement pour la qualité de vie mais également pour les opportunités économiques qu'ils y trouvent. Pour eux, « les régions de montagne représentent des emplacements viables pour les entrepreneurs, en dépit des nombreux désavantages liés au contexte de marge »<sup>6</sup> (*id.*, p. 267). Dans les hautes vallées alpines, certains sont arrivés avec leur projet, d'autres l'ont développé au cours des années qui ont suivi leur installation. F. Cognard note qu'« une frange de nouveaux habitants sont tellement désireux d[e] vivre [dans le Diois], qu'ils s'installent d'abord et ne se soucient qu'ensuite de trouver une activité professionnelle et sont donc parfois contraints de créer leur travail » (2006, p. 10). Sans que ce soit nécessairement une contrainte pour les habitants des confins étudiés, ces projets constituent souvent un **nouveau défi** qui se corrèle davantage avec les **valeurs** qu'ils prônent et les aspirations qu'ils ont en arrivant dans les territoires locaux. Formé dans une école d'ingénieur et après avoir parcouru le monde grâce à son emploi dans l'industrie pétrolière, un habitant du Beaufortain avait eu à cœur de valoriser le patrimoine géologique de la vallée. Il a ainsi créé une association à cet effet et organise un festival qui prend de plus en plus d'ampleur au fil des années. De la même façon, un habitant de Haute-Maurienne a créé son statut d'auto-entrepreneur afin de mettre à profit ses connaissances dans différents domaines auprès des élus locaux.

Au total, ce sont **25 %** des habitants interrogés qui ont **créé leur activité**, toutes vallées confondues. Les **domaines de création** d'activités sont très **divers** : menuiserie, traduction, vulgarisation scientifique, développement territorial, systèmes électriques, bâtiment, édition, production d'épices (safran) et valorisation de plantes et fruits sauvages, apiculture, hébergement touristique, enseignement musical, activités sportives, etc. Certains habitants arrivent avec une idée précise de ce qu'ils souhaitent développer, en reprenant par exemple des structures hôtelières à vendre. D'autres envisagent leur projet en observant les manques de la vallée.

<sup>6</sup> Traduction de : "mountain regions represent viable locations for entrepreneurs, despite the many disadvantages associated with this peripheral context" (Mayer et Meili, 2016, p. 267).

C'est le cas d'un entrepreneur de Saint-Paul-sur-Ubaye, qui a redynamisé puis revendu une petite entreprise de fabrication et vente de jouets en bois. Il a ensuite créé une brasserie dans le même village (photographie 66). Après quelques années de difficultés financières pour lancer le commerce, il vend aujourd'hui ses bières dans les établissements de Barcelonnette (bars, brasseries, restaurants...) et les magasins de produits locaux.

**Photographie 66 : la brasserie la Sauvage...**



*... un exemple d'entrepreneuriat en haute vallée. La brasserie est installée au bord de la route qui mène au col de Vars. Cette route permet de sortir de la vallée une majeure partie de l'année. En 2017, l'emploi dans son entreprise, créée en 2015, représentait trois ETP. Auto-entrepreneur, le propriétaire fait tourner une petite économie locale et dynamise le village via quelques animations (fête de la bière dont la première édition a été organisée le 22 juillet 2018), à défaut de cotiser pour une grosse retraite comme il le faisait remarquer lors de notre rencontre (A. Barrioꝝ, 19 avril 2017).*

Certains réfléchissent donc à développer une activité de niche, ou en tout cas plus originale. C'est le cas d'une habitante du Beaufortain à la recherche d'un emploi au moment de l'entretien et qui évoquait l'idée d'installer une nouvelle héliciculture dans la vallée. A moyen terme, il ressort de ces exemples que l'entrepreneuriat en haute vallée est généralement **viable**, à condition de ne pas être en concurrence trop forte, de trouver une activité qui répond à un besoin et, parfois, d'accepter de travailler en tant que saisonnier et/ou travailleur pluriactif. En développant de plusieurs manières leur activité, certains s'assurent des revenus qui s'adaptent en fonction de la demande. Il y a une dizaine d'années, une habitante de Haute-Ubaye avait commencé à développer une production de safran qu'elle transformait en partie. Pour compléter cette activité, elle a créé des hébergements touristiques en yourtes ainsi qu'une activité de transformation de produits variés (confitures, soupes, sirops, etc.). Lors de l'entretien, elle reconnaissait passer de moins en moins de temps à produire du safran et davantage à valoriser l'autre partie de son travail, en lien avec l'activité touristique de la vallée. Evidemment, sans que ce soit le cas pour tous les habitants entrepreneurs rencontrés, le tourisme joue encore un rôle important dans le succès de leur projet.



Néanmoins, ce domaine d'activité peut être complété par d'autres, et notamment par des emplois de **catégories supérieures**, peu observés dans ces territoires. Pour L. Job et M. Talandier, la Conception et la Recherche (C&R) était relativement dynamique dans le massif alpin français au tournant des années 2010 (*in* Attali et al., dir., 2012). Très localement, certaines petites communes comptabilisent quelques employés C&R. Dans les hautes vallées étudiées et selon cette étude, c'est le cas d'Arvieux dans le Queyras, de Bessans en Haute-Maurienne, de Saint-Paul-sur-Ubaye en Haute-Ubaye (*id.*). Cette part d'emploi représenterait plus de 5 % de l'emploi total pour Saint-Paul-sur-Ubaye et Bessans (*id.*, p. 119). Ces données sont néanmoins à relativiser : les auteurs n'indiquent pas si l'emploi s'effectue dans la commune de recensement ou ailleurs et si ce sont des habitants de la commune ou s'ils viennent d'ailleurs.

Sans que ces nouveaux projets soient nécessairement affiliés à des emplois dans la conception, la recherche et le développement, ils représentent néanmoins un facteur **d'attractivité** pour des vallées qui font parfois le pari d'attirer, par différents moyens (chapitre 8), des entreprises pour dynamiser leur économie. Avant tout, la **capacité d'adaptation** des **nouveaux habitants** influence le marché de l'emploi, qu'ils choisissent par exemple d'être saisonniers ou de créer leur propre activité. Le projet de vie dans lequel s'insère l'emploi doit donc être relié à la trajectoire des habitants, à des critères de position sociale, de taille du ménage, de lieu de résidence, de proximité familiale et amicale, d'âge et de stade de la vie. Selon les modes de vie auxquels ils aspirent, les choix qu'ils réalisent en s'établissant dans la vallée, à un endroit plus qu'un autre, et selon les pratiques et désirs qu'ils réalisent ou non, ils participent finalement au développement local de ces petits territoires.



## CHAPITRE 6

### LES NOUVEAUX HABITANTS DES HAUTES VALLÉES, ENTRE PRATIQUES MONTAGNARDES ET DÉSIRS URBAINS

### Objectifs méthodologiques du chapitre

**Affiner la réflexion relative aux habitants** : un des enjeux de ce travail est de questionner le rapport entre les nouveaux habitants des hautes vallées alpines et l'espace dans lequel ils vivent. Pour faire suite aux chapitres 4 et 5, il s'agit donc ici de conclure cette réflexion en s'attachant à approfondir les liens qu'ont les enquêtés avec la montagne, au regard de leurs pratiques sportives et culturelles. En quoi cette dimension révèle-t-elle les traits particuliers des migrations vers ces territoires ? A l'heure de l'affirmation du temps libre, de quelles manières ces éléments apparaissent-ils comme importants à mettre en avant dans une recherche où les migrations d'agrément prennent finalement une dimension de plus en plus importante ? En effet, faire le choix de consacrer une sous-partie de thèse à cette thématique a semblé nécessaire dans le contexte où les loisirs s'inscrivent de façon croissante dans le quotidien des Français.

**Placer cette thèse au regard des recherches actuelles** : il s'agit dans cette partie d'apporter une vision différente des réflexions dominantes de la géographie actuelle plaçant l'espace urbain au centre de toutes les attentions. En effet, la géographie ne peut se limiter à étudier uniquement les dynamiques spatiales les plus visibles. En quoi les dynamiques des hautes vallées alpines se distinguent-elles des autres espaces principalement analysés (urbain, périurbain, etc.) en géographie ? De quelle manière les résultats permettent-ils de nuancer l'approche urbano-centrée à laquelle s'attachent un certain nombre de chercheurs de la discipline ? Bien que la réflexion de ce travail puisse apparaître marginale, elle fait état d'une évolution particulière d'une certaine frange de la société, attirée par des espaces très spécifiques. Sans chercher l'exhaustivité, un des objectifs est donc de montrer qu'il existe des changements à d'autres échelles que celles souvent mobilisées.

**Proposer une typologie des habitants** : après avoir présenté les résultats concernant les habitants, la dernière sous-partie de ce chapitre et de cette partie est l'occasion de soumettre un essai de typologie des nouveaux résidents arrivant en haute vallée. En effet, au-delà des caractéristiques présentées de manière thématique dans l'ensemble des trois chapitres de cette partie (trajectoires, mobilités, logement, etc.), il s'agit ici de dégager, dans les grandes lignes, des profils d'arrivants qui ressortent de l'échantillon. Une nouvelle fois, il n'est pas question de prétendre à l'exhaustivité mais bien de proposer un panorama des profils sociologiques des habitants rencontrés. Bien que certains puissent être retrouvés dans d'autres terrains non étudiés, que ce soit dans les Alpes ou dans d'autres massifs, ces types de profils découlent seulement du travail de terrain. Ces résultats peuvent simplement permettre d'identifier quelles populations s'orientent vers ces territoires isolés.



# LES HABITANTS DES HAUTES VALLÉES, ENTRE PRATIQUES MONTAGNARDES ET DÉSIRS URBAINS

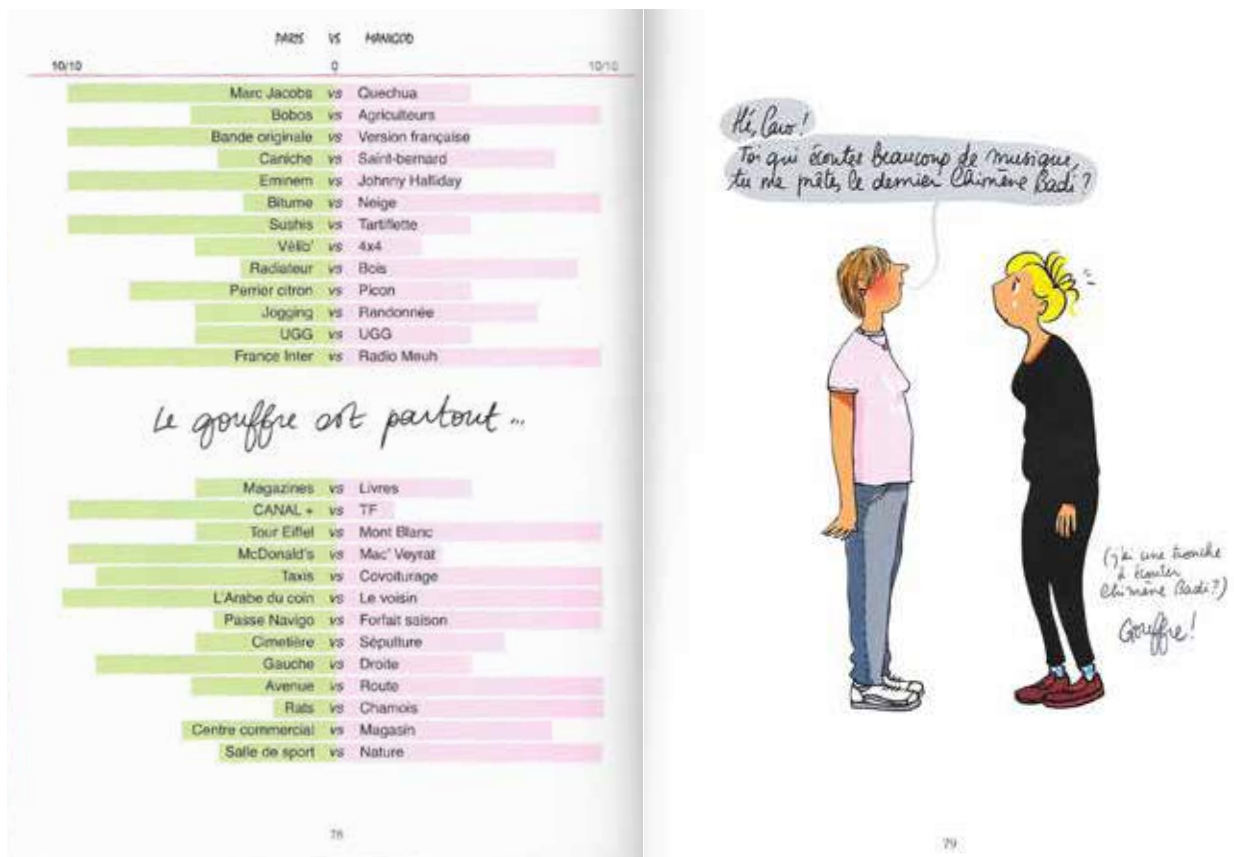


Image 16 : Planche de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 78-79)

Cette planche de bande dessinée illustre une évaluation subjective de l'auteure des pratiques qu'elle avait à Paris et qu'elle a à Manigod, village du massif des Aravis (Haute-Savoie).

Elle met notamment en avant des **activités** et des caractéristiques liées à l'environnement de montagne (« randonnée », « nature », « neige », « 4x4 », « Mont Blanc », etc.). Avec des mots évalués positivement comme « magasin » et « le voisin », elle montre qu'une certaine partie de la vie sociale et commerciale constitue, pour elle, un atout pour ce territoire de montagne. Par des notations subjectives peu élevées et le mot « gouffre », elle présente en quoi ce petit village est associé, dans ses propres représentations, à des manques, voire des fautes de goût, en matière de mode et de décalages culturels notamment (« Quechua » et « Johnny Halliday » notés 5/10 par exemple). Sa conversation avec une habitante va dans le même sens.

Elle confronte ces caractéristiques qui concernent Manigod avec des éléments plus **urbains**, que ce soit dans le domaine du sport, de la culture mais aussi des mobilités (« salle de sport », « pass Navigo », « Tour Eiffel », « Vélib' », etc.). L'expression « le gouffre est partout » lui permet de relativiser son installation à Manigod face à ce qu'elle trouvait à Paris et inversement. Ainsi, elle fait preuve du rejet de certains éléments plus urbains comme une « avenue » face à une « route » ou comme les « agriculteurs » face aux « bobos », si tant est que ces derniers soient nécessairement assimilés à "la ville".

Cette évaluation laisse entrevoir une esquisse de **profil d'habitant** qui, bien qu'elle soit prête à vivre en montagne est amenée à faire des concessions, comme le fait de se trouver moins familière d'un paysage politique à majorité de « droite » (noté 5/10, face à « gauche » 9/10). Toutefois, comme elle semble vouloir le dire à travers ces confrontations, elle trouve des pratiques qui, grâce à une certaine adaptation, lui permettent d'apprécier son changement de vie.

Malgré les stéréotypes que cette notation laisse entrevoir, cette confrontation de Paris et de Manigod révèle des éléments socio-spatiaux qui attirent les habitants des hautes vallées, entre pratiques montagnardes et désirs urbains.

« Lorsque j'arrivais à Bessans à Noël, je trouvais ces « Esquimaux » bel et bien déjà sortis de leur sommeil hivernal. Ce qui s'offrait à moi, c'était un tableau des plus vivants, des plus alertes, actifs, enjoués. Les va-et-vient pour descendre le foin alternaient avec l'animation joyeuse des équipées en luge. Impossible de corroborer l'assertion des « Esquimaux endormis ». Car jusqu'à cette heure avancée de la nuit, continuaient de résonner rires et chants de tous les âges, réunis pour filer ensemble »  
(E. Golstern, 1913 in Goldstern, 2007, rééd., p. 63).

Ce chapitre 6 met en avant quelques **caractéristiques** encore non détaillées des nouveaux habitants des hautes vallées, dans l'objectif d'aboutir à une **classification des types d'individus** arrivant dans ces territoires à l'écart des grands flux de circulation.

Dans la première sous-partie, le propos s'attache à détailler les **pratiques des résidents**. En effet, si globalement la motivation repose principalement sur des choix d'agrément, il s'agit de comprendre quels sont les atouts et les inconvénients de ces territoires en termes d'activités et de vie sociale.

La seconde sous-partie est l'occasion de questionner le **rapport à l'urbain des habitants** et plus généralement de l'ensemble de ces territoires. En quoi existe-t-il une ambivalence des individus par rapport à cet espace ? Quelles sont les relations entre les espaces isolés que sont les hautes vallées et les villes, voire métropoles, les plus proches ?

Dans la troisième sous-partie, un essai de **typologie des nouveaux habitants des hautes vallées alpines françaises** sera présenté. Tout en considérant les spécificités des profils sociaux déjà évoqués, le but est de proposer une réflexion caractérisant les arrivants rencontrés. Sans prétendre à l'exhaustivité des profils, le discours ne vise pas à généraliser le propos à d'autres territoires non étudiés, souvent bien différents, bien que pouvant être similaires sur certains points.

### Photographie 67 : « tuer le temps ou vivre l'instant »



Cadran solaire peint sur un mur d'un petit immeuble à l'entrée du village de La Chapelle-en-Valgaudemar (Valgaudemar). A travers le porche en trompe-l'œil, le cadran se "noie" dans un lac d'altitude reflétant les sommets enneigés. Avec un grand ciel bleu, le lac est survolé par un rapace qui s'apparente à un aigle royal, symbole d'une nature "puissante". Bien que l'aigle royal soit relativement discret dans les Alpes, le paysage dans sa globalité s'assimile facilement à ceux des hautes montagnes des territoires étudiés. D'ailleurs, la maxime écrite sur le porche résume en quelques mots le credo d'une partie des habitants rencontrés dans les hautes vallées : « tuer le temps ou vivre l'instant » (A. Barrioç - 2 mai 2018).

## 1. PRATIQUER LES HAUTES VALLÉES

Les pratiques des nouveaux arrivants diffèrent sans doute peu de celles des personnes installées depuis plus longtemps, mais on note certains éléments qui ressortent et notamment l'attrait pour **l'hédonisme dans un environnement en montagne** (1.1). En revanche, même si la **vie sociale locale** passe par un développement relativement important du milieu **associatif**, **l'accès à la culture** moins développé qu'en milieu urbain apparaît souvent comme un manque pour les habitants (1.2)

### 1.1 Des « terrains de jeu » (Gumuchian, 1984) pour l'hédonisme en nature

En plus de leurs propos, les habitants rencontrés concrétisent leur **rapport sensible à l'espace** par des **pratiques extérieures**, notamment de **loisirs**, qui accentuent parfois leur besoin de se sentir proches d'un environnement "naturel" et de vivre au contact direct de la montagne.

Parmi les raisons de déplacement dans la vallée ou en dehors, à la semaine ou à l'année, celles liées à des **pratiques d'agrément** et notamment des **loisirs extérieurs** apparaissent, pour certains, comme un élément moteur de la migration. Même s'il n'y a qu'un habitant rencontré qui a évoqué la proximité de lieux de loisirs extérieurs comme première motivation à l'installation, **27 %** des répondants ont placé cette raison dans un des trois choix qui les ont poussés à s'installer et vivre en haute vallée. Quelques extraits d'entretien attestent de cet intérêt pour la proximité de ces lieux en vallée (extrait 106), mais aussi pour la proximité d'autres lieux du même type dans la région proche (extrait 107).

#### Extrait d'entretien 106 : 4-B-2017

« Question : si je vous demande trois raisons qui vous ont poussé à venir ici, lesquelles citeriez-vous ?

Réponse : la beauté des paysages, les activités et les loisirs, et profiter de la vie. Pour moi vivre à la montagne, c'est profiter de la vie. Il y a toujours quelque chose à faire... L'été, c'est barge [sic.], vélo, escalade... Et l'hiver, c'est ski, ski de rando, raquettes... En bas [dans le Sud de la France, d'où il est originaire], ouais, il y a la mer et puis l'été, certains endroits étaient fermés à cause des feux... Voilà... ».

#### Extrait d'entretien 107 : 2-B-2017

« On circule aussi pas mal pour se balader. Depuis vingt-sept ans qu'on est là, je trouve qu'il y a toujours plein de coins qui restent à découvrir. [...] Bah là le dimanche, on se décide à 9h, [...], allez hop on prend la voiture pour aller dans des coins que je connais et que j'aime bien donc le Beaufortain reste toujours une cible privilégiée de randonnées. [...] Dans la région, ces derniers temps je n'ai plus trop le temps, après, oui, on aimait bien la Haute-Savoie, le Val d'Arly, et puis vers le lac Léman... »

Parmi les habitants qui ont évoqué l'importance de la **proximité de lieux de loisirs extérieurs**, on retrouve **85 % d'hommes**. Ces profils principalement masculins sont aussi particulièrement jeunes. La moyenne d'âge de ces personnes au moment de l'entretien est de 37 ans. Plus précisément, la moyenne d'âge à l'arrivée dans une haute vallée est de 31 ans et la majeure partie des répondants avait entre 22 et 34 ans (hormis une personne de 52 ans). Cet élément de motivation marque un intérêt particulier des habitants pour les **activités de montagne** comme la randonnée à pied l'été et les différentes pratiques de ski l'hiver. Le tiers de ces habitants ayant exprimé clairement cette motivation met en exergue un **mode de vie** qui place **l'hédonisme** au cœur des migrations d'agrément vers ces hautes vallées. L'hédonisme est une « doctrine philosophique qui considère le plaisir comme un bien essentiel, but de l'existence [... C'est une] tendance à rechercher le maximum de satisfactions »<sup>7</sup>. Il peut prendre différentes formes selon l'identité, la culture, les pratiques des individus. Pour ces habitants, il se fonde notamment sur le contact avec la nature et

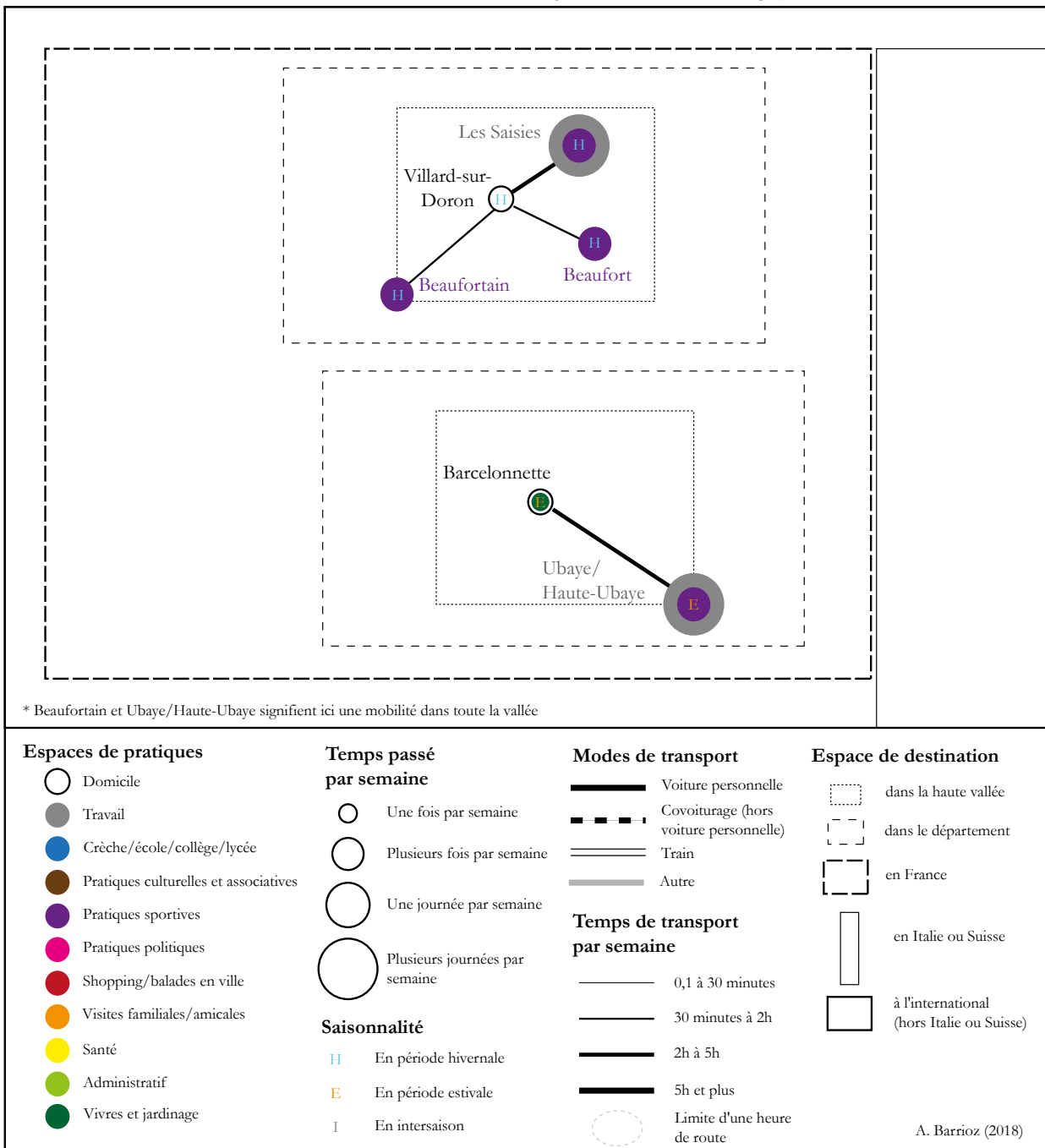
<sup>7</sup> CNRTL : <http://www.cnrtl.fr/definition/h%C3%A9donisme>

les activités physiques extérieures. Parfois, ces dernières ressortent de manière prépondérante dans le quotidien des habitants. C'est le cas des habitants 4-B (extrait d'entretien 108 - en couple sans enfant et employé communal) et 70-B (figure 63 - célibataire et saisonnier). Ce dernier a d'ailleurs uniquement parlé de déplacements hebdomadaires dans la haute vallée exclusivement pour des raisons sportives et économiques (emploi).

Extrait d'entretien 108 : 4-B-2017

« L'été, je fais 6h-13h à Beaufort. Tous les après-midis, je redescends à la maison, je sors le chien. Soit je sors avec le chien après je fais une rando, ou alors du vélo. Ça, c'est presque tous les jours. Si je décide de faire de la rando tous les jours, j'en fais. Après, avec le VTT, je prends la voiture et je fais deux-trois heures, quatre heures de VTT. C'est la belle vie. Après, quand il n'y a pas ces deux hobbies, je fais du trail, toujours dans la vallée ».

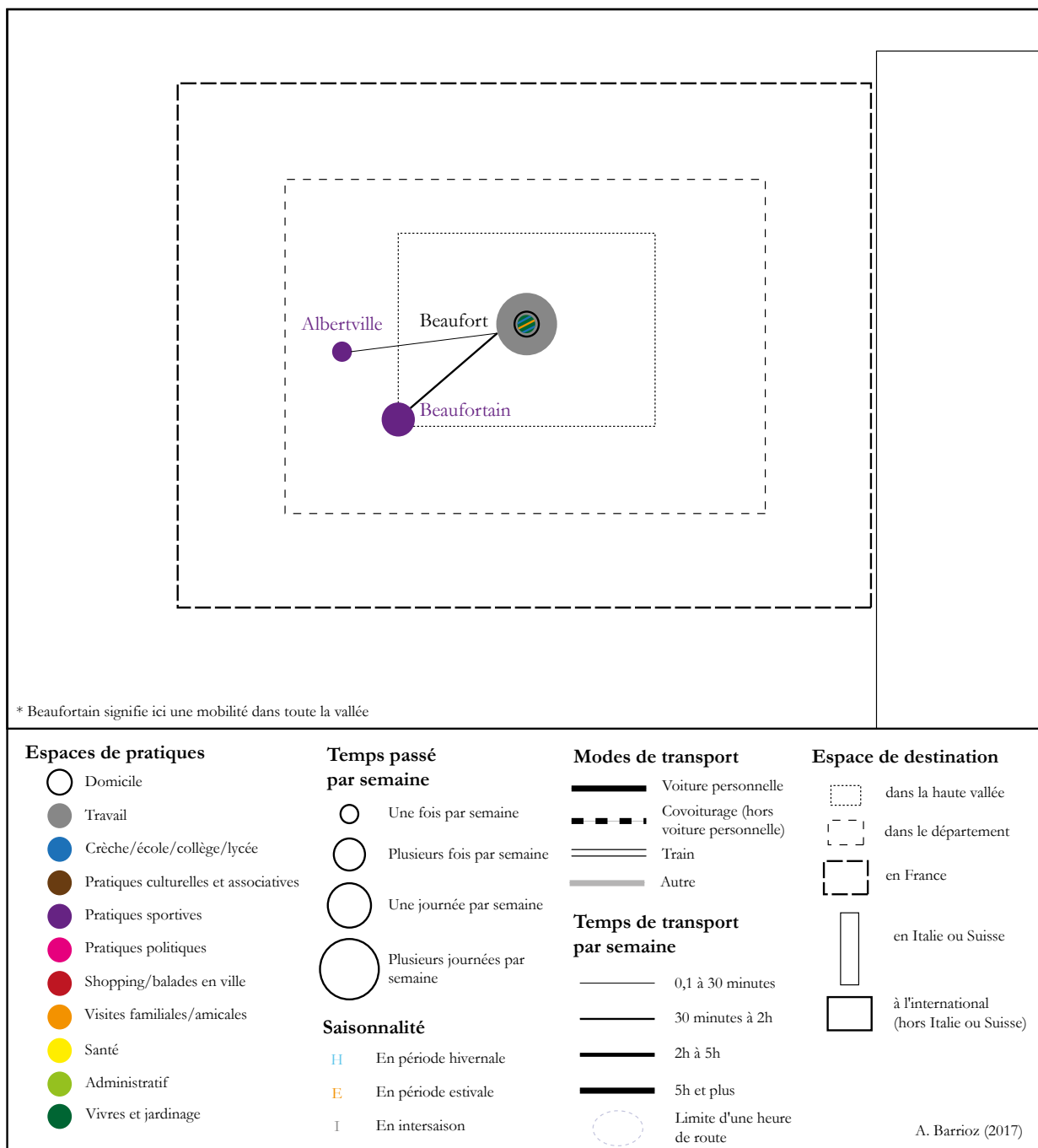
**Figure 63 :** mobilités hebdomadaires hivernales et estivales de l'habitant 70-HU/B-2018 (saisonnier l'hiver dans le Beaufortain et l'été en Ubaye)





Quand les répondants n'ont pas directement exprimé cette motivation dans leurs choix d'installation, le sujet est régulièrement revenu au cours des différents entretiens. La figure 64 représente les mobilités à la semaine d'une habitante qui n'a pas évoqué cette raison mais qui réalise des **déplacements plusieurs fois par semaine** dans la vallée pour effectuer des loisirs sportifs (ski de randonnée, ski de fond, randonnées et escalade). Employée dans un collège, mariée avec deux enfants, elle sort également du territoire pour rejoindre Albertville où elle peut pratiquer la natation.

**Figure 64 :** mobilités hebdomadaires de l'habitante 10-B-2017



Alors que J. Viard parle du « *triomphe du temps libre* » (2015, p. 103), ces mobilités hebdomadaires sont un bon indicateur de la **volonté assumée** de migrer vers des espaces où la pratique des loisirs devient quasiment, pour certains, une habitude qui structure le **temps quotidien** et non plus uniquement le temps libre. Prônant souvent l'accès et l'usage gratuit de l'espace montagnard, ces résidents évoquent facilement le besoin et le sentiment de liberté que leur procurent ces pratiques. Comme le montre l'extrait d'entretien 109, cela passe notamment par une adaptation de leurs journées, y compris de leur temps de travail lorsque la possibilité leur est offerte.

Extrait d'entretien 109 : 3-B-2017

« Et pour faire une activité de plein air, on ne commence pas par prendre la voiture, on peut partir de la maison. Sur Lyon, Paris, Grenoble, selon les horaires, ça devient compliqué. Là, je veux aller au ski entre midi et deux, je ne me pose pas la question. Je viens une heure plus tôt le matin, à 11h je m'arrête, je mets les chaussures, je pars et je reviens, et voilà j'ai fait ma demi-journée ».

Certains profitent ainsi de temps et d'horaires de travail particuliers, qu'ils aménagent parfois, pour profiter de moments de loisirs dans la semaine, et non plus seulement le week-end, quitte à être en **décalage** et à être incompris par l'entourage (Dodier *et al.*, 2012). Le renversement de paradigme, où des activités comme l'emploi sont reléguées au second rang des facteurs motivants, ne concerne pas tous les individus rencontrés. Néanmoins, ces quelques habitants (toutes vallées confondues) témoignent d'un changement déjà analysé ailleurs et qui se **confirme** dans le cas des hautes vallées alpines françaises.

Ainsi, ils participent indirectement à une forme de **valorisation de la montagne** de façon moins éphémère qu'un touriste. Même si l'activité touristique contribue au façonnement, à la promotion, et indirectement à l'attractivité résidentielle d'une haute vallée, ces résultats attestent de l'**attrait pour le rural comme espace de loisirs**. De ce fait, ces espaces deviennent des « *terrains de jeu* » (Gumuchian, 1984, p. 8 ; Bourdeau, dir., 2006) dans lesquels les sports « *de nature* » (Mao, 2003 ; Mao *et al.*, 2009) constituent autant des aménités (Bourdeau, dir., 2006 ; Mao *et al.*, 2009) que des activités pourvoyeuses d'emplois (Bourdeau, dir., 2006), en intégrant notamment le travail des guides de haute montagne (Bourdeau, 1991) et des 60 000 moniteurs spécialisés dans ces pratiques sportives (Mao *et al.*, 2009).

Ces territoires se caractérisent donc par leur **hybridité** qui se concrétise dans la **capacité des individus** à sortir de certains **normes sociétales**, notamment économiques, pour créer de nouvelles dynamiques résidentielles qui prennent corps avec une place accrue des loisirs au quotidien. A ce titre, N. Martin *et al.* ont tenté de mettre à jour une grille de lecture afin de questionner le statut de ces territoires qu'ils qualifient « *d'entre-deux récréatif-résidentiel, [ce qui serait] un des pivots de la recomposition entre l'Ici et l'Ailleurs* » (2012, p. 29). En ce sens, ce terrain de jeu apparaît comme un des facteurs de motivation à rester. Dans le cadre d'une étude dans la vallée de Bukley en Colombie Britannique, il ressort que « *les aménités récréatives de nature sont des opportunités qui dépendent des aménités naturelles, figurant elles-mêmes parmi les principales raisons de la migration* »<sup>8</sup> (Chipeniuk *in* Moss, dir., 2006, p. 170). Toutefois, aussi spécifiques soient-elles, de quelle manière ces pratiques hédonistes peuvent-elles contribuer à l'ouverture des espaces montagnards à tous ? P. Bourdeau (2006) s'interroge à ce sujet et notamment en matière d'alpinisme, activité pratiquée dans toutes les hautes vallées étudiées. En effet, si les habitants rencontrés revendiquent cet attrait, les migrations, tournées ici majoritairement vers l'agrément, interrogent le statut même d'**ouverture de l'espace à tous et de liberté**. Car, même si la ressource existe, elle n'est appropriée, voire appropriable, que par une petite partie de la population à une échelle plus large que celle de la vallée, et ce, malgré les efforts de valorisation par un réseau associatif riche, que ce soit dans les milieux sportifs ou culturels.

<sup>8</sup> Traduction de « *natural amenities and recreational opportunities dependent on natural amenities were among the top reasons for in-migration* ».

## 1.2 Un réseau associatif dynamique pour pallier la "disette" culturelle ?

Sans apparaître en tête des manques les plus évoqués par les habitants rencontrés, l'ouverture **culturelle**, ressort dans le discours des habitants nouvellement arrivés en haute vallée. La culture fait référence ici à l'ensemble des pratiques qui permettent à un groupe social de s'enrichir intellectuellement et socialement. Elle est vue ici à travers les organisations, les actions et les équipements qui représentent des moyens pour y accéder. Alors que les hautes vallées n'ont généralement pas de scène de théâtre, de librairie ou de musée d'art contemporain, les habitants sont généralement en demande d'une offre plus étoffée. Par exemple, ils expriment l'absence de cinéma à l'année dans certains territoires comme le Beaufortain, voire de spectacles de théâtre ou même de la présence de musées. Les extraits d'entretiens 110 et 111 mettent en avant ces remarques.

### Extrait d'entretien 110 : 32-HM-2017

« Au quotidien, c'est facile ici. A Paris, je galérais. A part le médecin... Et au niveau culturel, c'est pauvre, je pense que j'ai régressé ».

### Extrait d'entretien 111 : 55-HM-2017

« Sur l'aspect culturel... Pour aller au cinéma, c'est le même prix qu'en ville sauf qu'on a un écran qui fait quatre fois la télé. Et heureusement qu'il y a des événements et des associations sportives parce qu'hormis les églises baroques, il n'y a rien... »

Les "plaignants" se retrouvent principalement dans le Beaufortain et la Haute-Maurienne où, paradoxalement, l'offre culturelle n'est pas la plus faible au regard de l'ensemble des vallées. Néanmoins, en cherchant un peu et en s'adaptant à ce qui est proposé, d'autres habitants se révèlent relativement optimistes, comme le montrent les extraits 112 à 115.

### Extrait d'entretien 112 : 11-B-2017

« On prend la culture qu'il y a. Il n'y a pas de concert mais on est très satisfait de l'offre qu'il y a ».

### Extrait d'entretien 113 : 13-HM-2017

« Pour un fond de vallée comme ça, je trouve que l'offre est pas mal. Les parents s'organisent pour faire du co-voiturage et descendre leurs enfants plus bas et l'offre à l'auditorium n'est pas mal et de qualité. Il n'y a rien en intersaison mais en même temps, les gens sont aussi contents de pouvoir souffler à cette période ».

### Extrait d'entretien 114 : 19-HM-2017

« L'office organise des choses, il y a le musée archéo, l'auditorium et des événements réguliers... ».

### Extrait d'entretien 115 : 52-HU-2017

« L'Ubaye, c'est top niveau culturel mais très peu en ont connaissance ».

Il apparaît que la déception de certains en matière d'accès à la culture est souvent liée à leurs **représentations** et à leurs **attentes** initiales découlant de leur précédente fréquentation d'espaces urbains. Evidemment, la diversité et la quantité de divertissements culturels ne peut être équivalente à celle proposée en ville. De même, l'offre est généralement **adaptée à la fréquentation touristique** qui permet d'apporter et de développer la culture au sens large (projection de films et organisation de festivals pendant les périodes de fréquentation touristique par exemple - images 16 et 17). Mais comme le dit l'habitante 13-HM (entretien 113), tous ne souhaitent pas profiter de l'intersaison pour sortir. A titre d'exemple, le *Dôme Théâtre* d'Albertville (scène artistique et salle de théâtre) propose plusieurs fois par an des spectacles, y compris en intersaison, en se déplaçant directement dans le Beaufortain. Ils font rarement salle comble dans la haute vallée.



Il existe des initiatives locales visant à valoriser la culture pour les habitants de ces petits territoires. Dans le Haut-Giffre, l'espace culturel de Sixt-Fer-à-Cheval organise des déplacements (« *Spectacle d'ô Bus* ») hors de la vallée (comme sur l'image 19, à Genève) pour assister à des spectacles, y compris en intersaison. Dans le Champsaur et à l'entrée du Valgaudemar, le festival de Chaillol (présent également dans d'autres territoires autour de Gap) propose chaque année, pendant un mois, « *une itinérance musicale en territoire de montagne* »<sup>9</sup> (photographie 68). Un des objectifs est de promouvoir la culture, et notamment la musique, dans des espaces ruraux (Communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar, du Buëch-Dévoluy, de Serre-Ponçon - Val d'Avance et commune de Tallard).

Images 17, 18 et 19 : affiches d'événements culturels en haute vallée ou en dehors



Photographie 68 : sieste musicale en forêt...



Sur la route qui mène au col de Moissières (commune de la Bâtie-Neuve, près de Gap, Hautes-Alpes), une « invitation au voyage [par M. Lerouge, à droite de la photographie], entre poèmes de grands auteurs argentins et chansons traditionnelles en espagnol et langue guarani » (<sup>9</sup><http://festivaldechaillol.com>), organisée dans le cadre du festival de Chaillol, présidé par M. Dion (debout, de dos, présentant l'artiste) (A. Fleming - 21 juillet 2018).



Ces quelques exemples montrent bien que les initiatives existent, même si elles sont trop rares aux yeux de certains, qu'elles ne correspondent pas à leurs exigences. Plutôt que l'inexistence de l'offre, le fait que cela demande une certaine organisation pour y assister est sans doute davantage un frein pour certains.

Même si elles sont loin d'être dénuées de culture, les hautes vallées alpines souffrent néanmoins d'un certain **isolement** en matière d'**accès et de circulation des informations**. Comme le remarquait une habitante rencontrée, l'arrivée d'internet et des réseaux sociaux a déjà permis de pallier une partie de ces difficultés. La richesse associative renforce également les efforts en matière de dynamisation de l'offre culturelle, comme l'attestent les extraits d'entretien 116 à 119.

Extrait d'entretien 116 : 23-B-2017

« Il manquerait l'offre culturelle mais l'AAB [Association d'Animation du Beaufortain] fait beaucoup. Sinon ce serait difficile. Il y a un vrai dynamisme, les gens ont envie de faire les choses ».

Extrait d'entretien 117 : 21-HG-2017

« Il y a de nombreuses associations... Le SEL [Système d'Echange Libre] du Haut-Giffre, Colibri Arve et Giffre, la Brouette et le Panier... Mais qu'est-ce qu'on attend ? Je suis pas convaincu par les projets actuels [de développement] ».

Extrait d'entretien 118 : 26-B-2017

« J'ai attendu d'être dans le Beaufortain pour pouvoir enfin prendre des cours de piano [elle habitait Annesses avant]... Le tissu de lien social, c'est l'AAB mais ça demande du bénévolat. Il y a des gens dynamiques et très compétents, le tissu associatif est riche ».

Extrait d'entretien 119 : 43-Q-2017

« La vie associative est énorme ici, il y a du théâtre, de la musique... Mais avec la fusion des communautés de communes, c'est compliqué pour l'association [Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras - ACSSQ - centre social intercommunal]. Il y a la question des compétences et de la gestion. Il y a des services qui ont disparu comme le conseil info, le pôle ressources qui servait à fournir du matériel pour les concerts, les mariages... Le cybercafé a disparu aussi. Et il y a les restrictions de budget, on perd des compétences ».

Malgré certaines difficultés de maintien de ces activités, la richesse de la vie associative s'observe en premier lieu par le **nombre d'associations** souvent important. A Sixt-Fer-à-Cheval, on en dénombre une trentaine, du club local d'échec au ski club en passant par la chorale et l'amicale des Pompiers. Dans cette vallée, l'association *Vivre dans les montagnes du Giffre* a pour objectif de « créer du lien, sensibiliser les habitants aux enjeux du territoire, à la durabilité, aux aînés... de s'interroger sur un fonctionnement plus durable et social » (7-Asso-HG-2017). Dans une majorité des hautes vallées étudiées, des associations de ce type tentent, tant bien que mal, de sensibiliser la population et les élus à des enjeux actuels comme le changement climatique et les besoins, selon ces personnes, de changer de paradigme.

De ce fait, par les sujets qu'elles abordent, ces associations se retrouvent souvent confrontées à des enjeux politiques. Ainsi, *Vivre dans les montagnes du Giffre* a été créée en 2014 et jongle entre les mondes politiques et associatifs dans le but de compenser les actions locales que ces acteurs jugent ne pas être à la hauteur des attentes des citoyens (extrait d'entretien 120).

Extrait d'entretien 120 : 7-Asso-HG-2017

Au sujet de la création de l'association : « Un peu avant les élections municipales et un peu à l'occasion. La Communauté de communes des Montagnes de Giffre a un conseil communautaire pas tellement collectif, qui a du mal à avoir une vision globale à l'échelle de la vallée. L'association veut dépasser ça ».

Cette dernière a su progressivement s'immiscer dans le paysage socio-politique pour **impulser des actions locales** et faire passer ses idées. A la demande d'une meilleure prise en compte d'une mobilité plus "douce", elle participe au mouvement international appelé *Vélorution* et dont l'objectif est de militer pour « *une mobilité propre [et] pour des aménagements cyclables en vallée du Giffre* ». Chaque année, cet événement rassemble plusieurs centaines de participants dans la haute vallée. De plus, certains membres de l'association participent parfois à des conseils communautaires pour souligner, selon eux, les manques auprès des élus locaux, par exemple en matière d'aménagements cyclables. Outre des événements sur les mobilités, l'association propose des soirées pour sensibiliser à la pollution lumineuse, des marchés pour favoriser le maraîchage et l'artisanat local, etc. Constituée au départ d'une majorité d'habitants installés plus ou moins récemment, cette association a du mal à faire entendre ses positions auprès des élus. Elle voit dans l'action politique une évolution trop lente des enjeux souvent intégrés dans une réflexion à court terme. Ce type d'**action socio-politique** est également voulu par l'association *Ubaye citoyenne* (extrait d'entretien 121).

Extrait d'entretien 121 : 47-Asso-HU-2017

« L'idée de départ était de s'inscrire dans la durabilité, avec une certaine politique mais sans couleur. L'idée était de plancher sur des solutions alternatives sur lesquelles les élus ont déjà réfléchi et aussi sur d'autres alternatives. De nombreuses personnes râlaient et se plaignaient, des décisions ont été prises hâtivement. L'idée était de créer un outil démocratique participatif documenté et avec des exemples concrets ».

Apolitique à ses débuts, cette association se lie de plus en plus avec le **milieu politique local**. En 2017, ses représentants ont demandé aux élus communautaires d'enregistrer leurs réunions afin de favoriser la transparence des débats auprès des citoyens. D'abord mal vue par des élus qui ont sans doute senti leur fonction remise en cause, cette démarche a ensuite été acceptée et même utilisée par les élus eux-mêmes pour appuyer leurs précédents propos. En 2018, l'association souhaitait « *ouvrir les commissions à toute la population afin de favoriser l'intelligence collective et envisager la continuité dans les projets* » (47-asso-HU-2018, 2<sup>e</sup> entretien). Derrière ces démarches associatives se trouve donc une volonté, parfois utopiste, de prendre part à la **prise de décision**. Mais bien souvent, comme le remarquait le président de cette association ainsi que le directeur du centre social du Queyras, les habitants ont du mal à s'approprier ces nouveaux outils (extrait d'entretien 122) et à envisager l'ensemble des pratiques en tant que « *bien commun* » (*id.*).

Extrait d'entretien 122 : 12-Asso-Q-2017

« T'as une idée, tu essaies mais il y en a encore beaucoup qui n'ont pas envie ou qui n'ont pas conscience de leur pouvoir... mais il faut avoir une sacrée constance, il faut avoir envie ».

Reposant en grande partie sur du travail bénévole, bien que certaines associations emploient des habitants à l'année (exemple de l'*ACSSQ* dans le Queyras : 19 ETP en 2016 et 16,5 en 2017), ces associations sont souvent **dépendantes de l'implication** des habitants. A ce titre, l'*AAB* a organisé au cours de l'automne 2018 une soirée dont l'objectif était de trouver des solutions pour mobiliser des bénévoles. D'après les différents entretiens menés avec des acteurs associatifs, il ressort que des associations comme ces deux dernières, dont les objectifs sont en premier lieu d'être des centres sociaux, arrivent davantage à « *être force de proposition par rapport aux élus, notamment au sujet des besoins et des aspirations de la jeunesse en Queyras* » (12-asso-Q-2017). En favorisant « *en priorité le travail pour les habitants* » (*id.*), ces associations proposent, en plus d'une **animation culturelle, des groupes de réflexion et des petits événements** comme des ateliers, afin de sensibiliser la population à différents enjeux (ciné-débat sur les migrants, commission pour développer le tricycle électrique pour les trajets domicile-travail, etc.). Sans se mélanger aux discussions politiques, bien qu'elles soient dépendantes des subventions publiques, ces

associations semblent être mieux intégrées au paysage associatif local.

Il existe donc trois principaux types d'associations dans les hautes vallées alpines : celles qui prônent un discours politique, quitte à avoir des difficultés à faire accepter leur rôle dans le territoire (*Vivre en montagne du Giffre*, *Ubaye citoyenne* par exemple) ; celles qui proposent des activités spécifiques (associations sportives, musicales, etc.) ; celles dont l'action est plus large, souvent des centres sociaux développant des actions quotidiennes pour les habitants (*AAB*, *ACSSQ*...).

Certes ces territoires isolés n'ont ni les équipements ni les moyens financiers et humains pour développer une offre aussi diversifiée qu'en ville, toutefois il existe quelques initiatives locales, qui passent notamment par la vitalité associative. Les **volontés individuelles et collectives créent du lien social** dont les nouveaux arrivants profitent, s'ils se donnent la peine de pousser les portes de ces associations. L'aspiration de certains à se tourner davantage vers l'**hédonisme de nature** se combine sans doute aux motivations globales locales qui placent l'espace extérieur au cœur des pratiques, historiquement dans le travail de la terre et plus récemment *via* le tourisme et les loisirs. Néanmoins, cela n'est pas sans poser problème en termes de relations entre les différents habitants. Quand de nouveaux arrivants adaptent leurs horaires pour travailler en fonction de leurs activités de loisirs, ils se confrontent à des habitants plus anciens, dont les horaires de travail sont parfois plus contraignants et qui ne comprennent pas toujours que l'habitant qui a choisi d'être serveuse dans un bar en soirée puisse avoir du temps libre en journée. Ainsi, au regard de ces différentes pratiques, il ressort que la "disette" culturelle des hautes vallées étudiées pâtit sans doute des représentations de "bouts du monde" dénués de vie et des comparaisons inadéquates avec les espaces urbains. Même si elle est moins présente qu'en ville, la culture dans les hautes vallées rappelle aussi l'interdépendance de ces différents espaces et l'ambivalence des habitants, entre rejet et volonté de proximité avec l'urbain.

## 2. ENTRE REJET ET PROXIMITÉ DE L'URBAIN

Alors qu'une majeure partie des habitants rencontrés a vécu dès son enfance en ville (chapitre 4, 1.3), on se pose ici la question des **rapports entre les hautes vallées alpines étudiées et l'espace urbain** dans sa globalité, en interrogeant en premier lieu la haute vallée comme **tangente de l'urbain** (2.1) et la montagne au regard des **représentations** qui lui sont attribuées en tant que potentiel « *refuge* » (2.2). Ces réflexions sont l'occasion d'approfondir le **paradoxe** selon lequel l'isolement recherché trouverait sa limite dans une aspiration urbaine plus ou moins assumée.

### 2.1 La haute vallée alpine : une tangente de l'urbain ?

Alors que les trajectoires de vie des habitants indiquent des passages plus ou moins prolongés en ville et que le fait de quitter la ville apparaît comme un facteur motivant (chapitre 4, 3.1), l'objectif est d'interroger ici le **positionnement des hautes vallées alpines françaises au regard des métropoles** et plus globalement des villes.

Si certains auteurs reconnaissent qu'« *un nombre croissant de personnes quitte les grands centres urbains en quête d'une qualité de vie supérieure* » (Pasca et Rouby, 2012, p. 4), une partie de la géographie française s'attache à envisager l'espace urbain au centre de l'ensemble des dynamiques spatiales. En 1994, dans « *Oser le désert ? Des pays sans paysans* », J. Lévy soutenait que « *la France [était] complètement urbanisée* » (p. 2). Par des propos provocateurs et relativement approximatifs, le tableau des régions françaises rurales qu'il dressait était teinté d'une généralisation qui ne laissait entrevoir qu'un désintérêt profond pour ces territoires locaux, empreints certes de difficultés, mais aussi de dynamismes. Sans aller vers une organisation spatiale constituée uniquement de villes et de « *monotones banlieues interminablement étirées* » (*id.*), l'espace peut-il être structuré grâce à des **interactions plus équitables** entre les différents territoires qui le composent, de la métropole reliée à la haute vallée plus à l'écart ? Pour certains géographes, le système devant favoriser « *le succès économique d'un emplacement* » doit correspondre à « *un système de ville d'envergure métropolitaine* » qui accueillerait une population jeune et dynamique (Boesch et *al.*, 2011, p. 3). Plus récemment, J. Lévy a réaffirmé ces propos, qui s'appuient sur un parcours personnel métropolitain faisant du « *rural un espace figé, sans perspective, sans dynamisme* » (Laslaz, 2016, p. 200). En s'appuyant sur un zonage en aires urbaines, J. Lévy énonce que « *la France tout entière est urbaine* » (Lévy, 2013, p. 156 ; 2018). Or, comme l'ont montré F. Richard et P. Pistre (2018), la proportion de personnes habitant l'espace rural est bien supérieure à 5 ou 15 % en France métropolitaine. De même, le rural est majoritaire par rapport à l'espace urbain en termes de superficie (plus de 80 % selon les différents zonages, hormis en calculant avec le zonage en aires urbaines) (*id.*).

Loin d'être « *Tous urbains* » comme l'indique la nom de la revue impulsée par M. Lussault aux Presses Universitaires de France, les habitants qui viennent dans les hautes vallées alpines françaises montrent bien que l'arrivée d'une population en partie jeune dans des territoires non urbains et éloignés des métropoles existe. Elle permet d'envisager à moyen terme, si ces habitants sont maintenus, une **dynamique économique locale** dont bénéficient alors d'autres espaces, ce qui était historiquement déjà vrai sous d'autres formes. Pour O. Mora et *al.* (*in* Mora, dir., 2008), certains espaces urbains, au regard des conditions de vie que les habitants rencontrés ne souhaitent plus retrouver au quotidien, deviennent eux aussi dépendants des espaces ruraux. Sans nécessairement confirmer cette double dépendance, il existerait dans le cas des hautes vallées alpines étudiées, des **interactions** entre tous ces espaces qui influenceraient, dans un sens comme dans l'autre, le dynamisme et les difficultés de chacun.



Selon les spécificités des hautes vallées et des espaces urbains les plus proches, les habitants se révèlent être **dépendants** de certains services et de certaines aménités qui ne se retrouvent qu'en ville (achats spécifiques, loisirs en infrastructure, rencontres, etc.). Mais, généralement, les nouveaux arrivants rencontrés énoncent, voire revendiquent, une **faible influence de la ville** dans leur quotidien. Et quand bien même elle pourrait en avoir une, ils tentent parfois de la contourner, grâce à l'usage d'internet qui ne les met pas en rapport direct avec la ville. Ainsi, les modes de vie ne s'accordent pas avec l'urbanité chère à J. Lévy et M. Lussault (2013). Au contraire, certains cherchent à **fuir la surenchère consummatrice et la démesure de la ville anonymisée**. Ce sont des aspects de l'évolution que prônent souvent ces habitants, notamment en matière de changement de paradigme socio-économique et environnemental allant de pair avec des valeurs qui leur sont propres. En ce sens, les hautes vallées alpines apparaissent comme des **tangentes des métropoles**, et plus globalement des espaces urbains. En y étant reliée par différents moyens, la haute vallée reste, selon les représentations, dans un modèle de domination qui la place encore à la limite éloignée des villes aux yeux de nombreux acteurs extérieurs. Les propos de G. Pérec trouvent ici un écho particulier dans le sens où la « campagne » ne serait, pour lui, qu'une « illusion » :

*« Je n'ai pas grand-chose à dire à propos de la campagne : la campagne n'existe pas, c'est une illusion. Pour la majorité de mes semblables, la campagne est un espace d'agrément qui entoure leur résidence secondaire, qui borde une portion des autoroutes qu'ils empruntent le vendredi soir quand ils s'y rendent, et donc, le dimanche après-midi, s'ils ont quelque courage, ils parcourront quelques mètres avant de regagner la ville où, pendant le reste de la semaine, ils se feront les chantages du retour à la nature [...]. J'aime être à la campagne : on mange du pain de campagne, on respire mieux, on voit parfois des animaux que l'on n'a pratiquement pas l'habitude de voir dans les villes, on fait du feu dans les cheminées, on joue au scrabble ou à d'autres petits jeux de société. On a souvent plus de place qu'à la ville, il faut le reconnaître, et presque autant de confort, et parfois autant de calme. Mais rien de tout cela ne me semble suffire à fonder une différence pertinente » (Pérec, 2000, p. 136).*

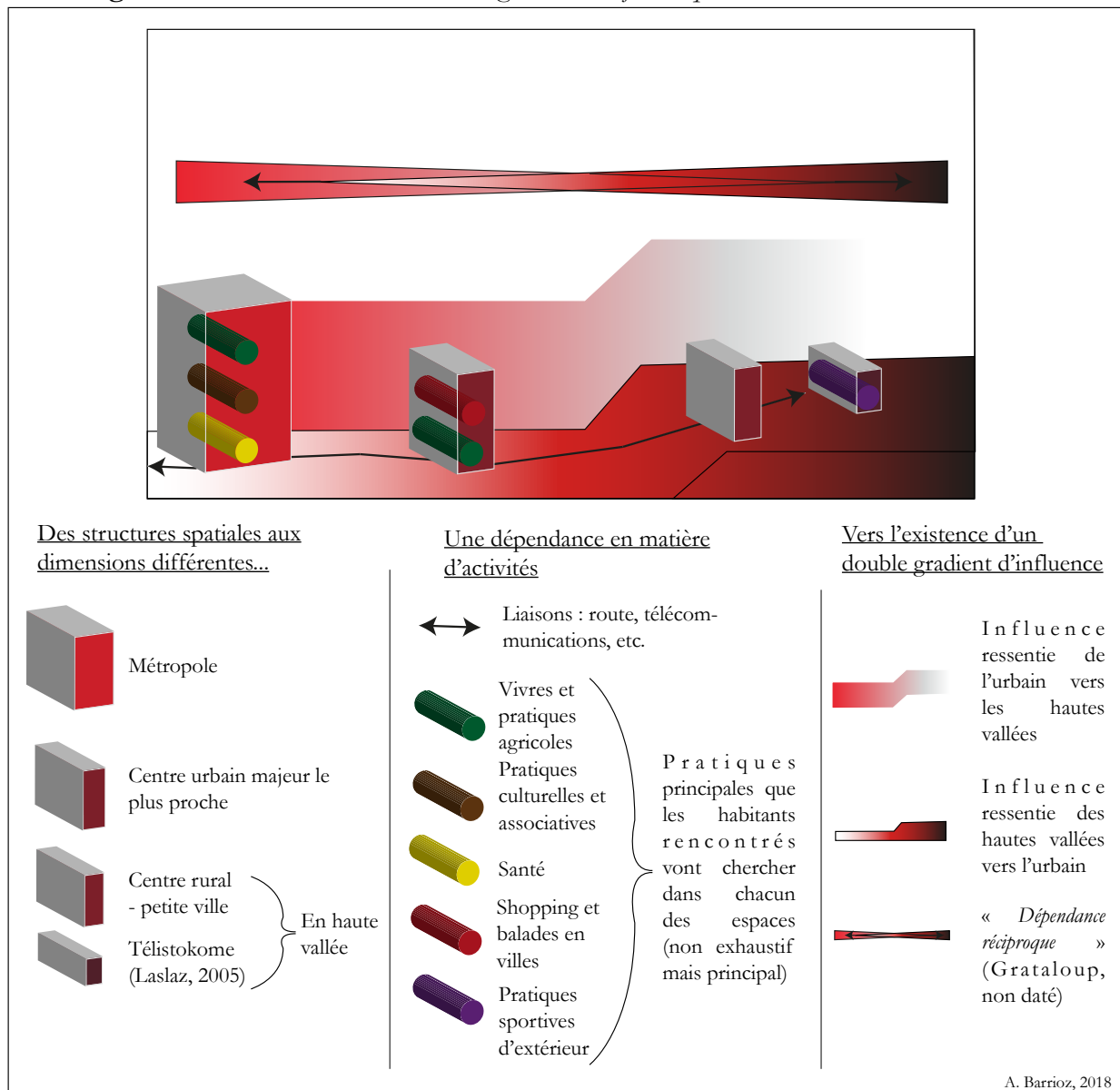
Si l'auteur « aime être à la campagne », il récuse son existence aux yeux des urbains qui, pour lui, n'ont qu'un usage partiel du rural. Néanmoins, ce discours laisse entrevoir le rapprochement entre ces espaces grâce à leurs atouts qui permettent de redonner à la haute vallée un autre statut que celui de bout du monde et de périphérie insignifiante. Ces **représentations** amènent à questionner le concept de **centre-périphérie** (Reynaud, 1981), dans lequel le centre serait un catalyseur de pouvoirs et un moteur de connexions alors que la périphérie lui serait « subordonnée » (Grataloup, non daté), voire « assujettie » (Chevallier et al., 1978, p. 12). Pour C. Grataloup (non daté), ce qu'il est intéressant de retenir, c'est la « réflexion » sur l'interaction entre les lieux du Monde : des liens de dépendance réciproque où les inégalités sont la règle, mais qui ne fonctionnent pas à sens unique ». Ce terme demande donc d'intégrer « des flux, une hiérarchie de relations », au-delà d'une simple prise en compte de la distance et d'un « schéma dual trop réducteur » (Huriot et Perreur, 1995, p. 6). Toutefois, ces deux entités restent des constructions mentales où « la centralité est un cadre d'interprétation de l'espace en termes d'asymétrie, d'inégalité et de domination (id., p. 14). Assimiler les hautes vallées alpines à des périphéries ou des marges parce qu'elles sont notamment éloignées des grands axes, plus faiblement peuplées que les villes, et dotées d'un pouvoir d'achat qui serait moins important (au regard de la consommation des ménages seulement), revient à occulter une partie des caractéristiques fondamentales de ces espaces qui reposent non pas sur la diminution de la vie sociale (Lévy, 2013), mais sur des **mécanismes d'attractivité hybrides** et déjouant les normes actuelles des dynamiques socio-spatiales fondées sur la concentration et l'assimilation urbaines.

La réflexion menée sur le rapport des hautes vallées alpines françaises avec les villes pousse donc à **dépasser la vision urbano-centrée** considérant uniquement l'existence d'un « gradient d'urbanité » (Lévy, 2013, p. 231 ; Lévy et Lussault, 2013, p. 1078). Critiquée depuis plus de vingt ans, cette position

tend « *sans nécessité de preuve [...à] utiliser de vieux arguments du type : tout l'espace devient urbain* » (Matthieu, 1994). Elle ne reflète pas les réalités de terrain rencontrées dans le cadre de cette thèse. Pour autant, il ne s'agit pas nécessairement d'aller vers « *une approche plus "ruralo-centrée"* », bien qu'elle soit plus légitime (Richard et Pistre, 2018). En tenant compte de l'influence de chaque type d'espace, de nature, fonctions et dimensions différentes, les interactions entre les hautes vallées alpines et les villes, où les premières seraient caractérisées par leur isolement voire leur marginalité, et les secondes par leur centralité, sont brouillées. En effet, l'urbain n'est plus toujours envisagé comme l'espace attractif par excellence aux yeux de certains. Et même, ces territoires de montagne deviennent des **échappatoires**, ponctuels si ce n'est pérennes, pour une partie de la population des villes, notamment parce qu'ils les fréquentent dans un premier temps pour leurs loisirs.

Pour les personnes rencontrées, ce sont les territoires de montagne qui apparaissent finalement comme des **centres de vie**. En allant plus loin dans la réflexion, la considération de l'urbain prend parfois une tournure plus extrême où des petites villes (définies au regard des indicateurs statistiques nationaux) comme Samoëns, Beaufort ou Saint-Etienne-de-Tinée, ne sont pas envisagées comme des villes par les habitants, notamment parce qu'elles se situent, justement, à l'écart du réseau et qu'elles ne l'influencent que de façon résiduelle. Comme si la ville faisait uniquement, et de plus en plus, référence à la métropole aux yeux de ces résidents des hautes vallées, cela montre bien une forme de rejet de l'urbain d'une part, mais également l'approximation du couple urbain/rural dans leurs discours. Au regard de ces éléments, certains espaces urbains peuvent donc être considérés, eux-aussi, comme des **tangentes** des éventuels refuges que seraient **les hautes vallées**. En ce sens, le sénateur A. Bertrand qualifiait les territoires hyper-ruraux (Depraz, 2017-a, 2017-b) comme des « *hinterland[s] indispensable[s] au succès des métropoles* » (2014, p. 18). Pour lui, cette « *relation « gagnant-gagnant » entre habitants permanents et populations non permanentes ou de passage* » permet une complémentarité des territoires (*id.*). La figure 65 questionne cette

Figure 65 : vers l'existence d'un double gradient d'influence pour les habitants des hautes vallées



relation tangente entre hautes vallées et espaces urbains.

## 2.2 Les hautes vallées : des refuges ? Approche critique

Les hautes vallées alpines sont des espaces qui se différencient des villes, plus ordinaires aux yeux de la société urbaine actuelle (Chapitre 4, 3.1). Entre « *idéologie anti-urbaine et fuite des autres* » (Dodier et al., 2012, p. 57-58), les habitants rencontrés légitiment leur choix de s'être installés dans ces territoires, souvent en mobilisant des arguments relatifs aux précédents espaces urbains qu'ils ont fréquentés. Ils les comparent avec leurs nouveaux lieux de vie qu'ils jugent moins pollués, propices à plus de sérénité et de bien-être, comme déjà expliqué. Ils n'évoquent pas la notion de "refuge" mais l'on peut s'y intéresser ici.

En effet, ces espaces apparaissent, dans le discours des habitants, comme des **zones de tranquillité** voire des **abris** qui leur permettent de fuir et de se réfugier dans un lieu que certains perçoivent même comme plus sécurisant au regard de l'agitation des villes mais aussi du monde dans sa globalité (récit de vie n°4, p. 162). La notion de **montagne-refuge** a été notamment mise en avant par des historiens qui se sont attachés à comprendre le fonctionnement d'espaces isolés pendant certains conflits. L'isolement

des espaces montagnards a été considérée comme un facteur permettant une moindre diffusion des épidémies (Blanchard, 1956 ; Estienne, 1988). Entre 1940 et 1944, des vallées comme le Valbonnais et le Valgaudemar, auparavant répulsives, sont devenues attractives (Boulet, 2008) puisqu'elles offraient des lieux où se cacher et permettaient d'éviter certains méfaits de la guerre. Puis, de nouveau exclues des logiques de développement démographique et économique dans les décennies qui ont suivi, elles sont peu à peu tombées dans une sorte d'oubli, nourri de représentations partielles sur leurs réalités.

En osant dépasser ces freins, les personnes qui s'installent et vivent dans les hautes vallées alpines françaises deviennent **marginales dans leur choix de vie** mais l'assument généralement, de même qu'elles assument une majeure partie des difficultés rencontrées, y compris à long terme. Elles profitent ainsi d'une vision "autre" des territoires de montagne et amènent à questionner le terme de **montagne-refuge**. A ce titre, F. Cognard s'interroge :

*« Dans le cadre de ce nouveau système, d'autres spécificités territoriales [...] plus secondaires, sont revalorisées. Les régions de moyenne montagne, longtemps marginalisées par les logiques économiques modernes profitent ainsi de l'isolement momentané qui les a protégées des excès de l'industrialisation, du productivisme et de la société de consommation, comme si le concept de « montagne-refuge » trouvait une acception moderne de préservation face aux excès de la modernité. [...] Doit-on en conclure que les espaces ruraux isolés se transforment en espaces de relégation urbaine ? » (Cognard in Martin et al., 2012, p. 62 et 298).*

Si M. Heidegger considérait la ville comme « *inhumaine* » (Heidegger in Lazzarotti, 2006, p. 124), cette évasion vers les espaces de montagne a été un argument en faveur de la création des parcs nationaux (Laslaz, 2007-a). Au-delà des atouts environnementaux de la montagne, la considérer uniquement comme un **refuge** pour des habitants appelle à plusieurs nuances.

La première concerne les **représentations** qui sont faites à ce sujet. La réflexion de ce travail serait incomplète si l'on considérait seulement la haute vallée comme un « *îlot perdu en altitude, îlot de jeunesse, de santé et de bonheur, îlot en marge du monde quotidien des contraintes de tous ordres, îlot de liberté et de plaisir* » (Gumuchian, 1984, p. 31). En effet, la montagne n'est pas l'espace idéalisé et reflété par un certain nombre d'images, dont celles proposées par le marketing touristique. Dans le cas des migrations vers le Morvan, le Séronais et le Diois, les campagnes sont vues comme un espace rassurant, pour des urbains ou non urbains (Cognard, 2010). Alors que pour certains habitants du Morvan, la notion de refuge est renforcée par l'autoconsommation et les choix personnels en matière d'emploi (autoentrepreneuriat, petites activités commerciales et artisanales, télétravail...). Pour d'autres, elle fait référence à une représentation idéale du Morvan, havre de paix permettant de rompre avec un passé parfois difficile (*id.*). Au vu des conditions de vie, le premier écueil serait donc de considérer les hautes vallées alpines comme un petit paradis que tout un chacun voudrait habiter.

La seconde nuance concerne les changements que provoquerait une **massification des migrations vers ces espaces**. Pour reprendre les propos de R. Béteille en 1981, « *leur prolifération ne risque-t-elle pas de transformer le retour à la nature en invasion et de détruire cette qualité de vie qui les a fait s'installer au désert ?* » (p. 233). Alors que les discours des élus rencontrés s'orientent vers la nécessité d'une croissance économique de certaines vallées, notamment dans les Alpes du Nord, on se pose ici la question des limites que poserait l'existence d'un "exode urbain" grandissant, à partir du moment où ces territoires ne répondent pas aux besoins des habitants déjà présents (logement notamment). Trouver l'équilibre entre installation réfléchie et maîtrisée, tant par les individus que par les acteurs territoriaux, et conservation des atouts des hautes vallées alpines, au même titre que d'autres espaces similaires, est un **défi de société** pour lequel les acteurs nationaux et locaux devront nécessairement s'entendre. Ce défi dépasse les enjeux d'aménagement de territoire et demande de penser l'évolution du système socio-économique



dans sa globalité. Car, au delà des enjeux visant à maintenir les atouts de ces territoires, il s'agit aussi de ne pas favoriser la **croissance des inégalités**, que ce soit au sein des vallées mais aussi à l'échelle du territoire national. En effet, si les hautes vallées ne sont pas, pour l'instant, des espaces de relégation sociale des populations les plus défavorisées, elles courent le risque, à l'inverse, de devenir des zones de refuge, exclusivement pour des populations plus aisées qui, en arrivant avec des capitaux différents, contribueraient à creuser les écarts entre les différentes couches de la société, inégalités qui existent déjà partiellement dans des dimensions sociales, économiques mais aussi environnementales. A cet égard, *« cette critique ne va pas sans un questionnement éthique sur l'impact de la décision individuelle [de migrer] sur le devenir du territoire, notamment dans ses dimensions environnementales »* (Charbonnel et al. in Carpentier et Gerber, dir., 2013, p. 157-158).

Cette approche qui consiste à relativiser les hautes vallées comme des refuges est d'autant plus concrète qu'une partie des habitants rencontrés a exprimé la nécessité de trouver un **équilibre** entre **désirs urbains et modernes, et aspirations plus traditionnelles**. En effet, si certains sont pleinement

Extrait d'entretien 123 : 53-HU-2017

Résidente secondaire de la Haute-Ubaye, elle ne souhaite pas s'installer à l'année car *« en tant que bonne Parisienne, il me faut un accès à la culture que je ne pense pas trouver ici. Et puis, l'air trop pur toute l'année, en quittant Paris, le changement serait trop fort [ironie] »*.

Extrait d'entretien 124 : 54-HM-2017

*« On ne se retrouve pas dans une société hypercapitaliste [... mais] par rapport à l'éloignement, la grosse difficulté, c'est que le monde citoyen évolue super vite et c'est important de ne pas être trop déconnecté »*.

Extrait d'entretien 125 : 23-B-2017

*« J'ai ressenti un isolement quand je suis arrivée ici, j'avais besoin de descendre à Albertville plusieurs fois par semaine pour faire du shopping, se balader en ville, « c'est une cure de bien-être pour moi en ville, c'est un besoin d'anonymat. J'ai souffert du regard en arrivant ici. Il y a un réseau incroyable, ils sont tous cousins ici, tout se sait »*.

Extrait d'entretien 126 : 10-B-2017

*« Ça me fait du bien de prendre un bon bain de foule mais au bout de deux jours, j'en ai marre. [La ville], c'est bien pour les vacances »*.

satisfaits de leur situation à l'écart des grands axes, d'autres ont exprimé la volonté, voire le besoin, de sortir des vallées plus ou moins régulièrement, pour des raisons de bien-être (extraits 123 à 126).

A travers l'ensemble des éléments détaillés dans les chapitres 4 à 6, on observe donc bien la **diversité des profils d'habitants**, de leurs attentes et de leurs besoins, ainsi qu'une partie des enjeux liés à leur vie dans les hautes vallées. L'ensemble de ces analyses concernant les nouveaux arrivants permet de construire une typologie des nouveaux habitants.

### 3. ESSAI DE TYPOLOGIE DES NOUVEAUX HABITANTS DES HAUTES VALLÉES ALPINES

Cette dernière sous-partie du chapitre 6 et de la partie 2 a pour objectif de proposer un **essai de typologie des nouveaux habitants**. Ce résultat découle des rencontres effectuées sur le terrain et ne peut prétendre à l'exhaustivité. Toutefois, il représente un panorama des profils de nouveaux arrivants dans les hautes vallées alpines françaises sélectionnées. Parmi les 71 habitants rencontrés et en excluant les habitants locaux, on retrouve des **habitants passionnés** par la montagne et qui ont fait du cadre de vie leur principale raison à l'installation (3.1). D'une manière moins marquée, des "**parents**" montrent une attache familiale dans les vallées (3.2). Des "**revenants**" présentent une attache durable au territoire (3.3). A côté de ces motivations spatiales, les "**travailleurs**" (3.4) et "**amoureuses**" (3.5) mettent en avant des raisons économiques et conjugales qui permettent de relativiser l'existence de migrations d'agrément uniquement. Ces cinq profils sont présentés en fonction d'un **attachement décroissant à l'espace** exprimé dans les choix de vie qui ont poussé à l'installation. Ce sont les principales caractéristiques des profils qui sont présentés.

#### 3.1 Des passionnés : la montagne au cœur du choix de vie

Les habitants recensés dans ce profil représentent 40 % de l'échantillon total. Globalement, les "passionnés" sont des individus en couple sans enfant à charge et qui ont vécu dans de (nombreux) autres lieux, notamment à l'étranger d'où certains arrivent directement. Ils **aiment la montagne** et s'y installent pour le cadre de vie et les activités de loisirs. Leurs mobilités hebdomadaires sont plutôt semi-valléennes mais ils sortent très fréquemment de la haute vallée à l'échelle de l'année, notamment pour y effectuer des voyages à l'international. Ils se partagent en trois sous-groupes selon des motivations plus précises :

- **Une vallée comme ligne de mire** : ce sous-profil représente la plus grande proportion des habitants interrogés, toutes catégories confondues. Installés dans toutes les vallées, ils sont venus du quart sud-est de la France et de l'étranger directement. Pour les deux tiers, ce sont des hommes et la plupart sont en couple et sans enfant à charge. La moyenne d'âge est de 42 ans.

Les trois quarts de ces personnes ont au moins un Bac+5 mais les catégories socio-professionnelles sont plus diversifiées, entre des cadres et professions intellectuelles supérieures, des artisans, commerçants et chefs d'entreprises et des professions intermédiaires et retraités, et ce de façon proportionnelle. On retrouve donc ici des personnes qui ont fait le choix de s'installer pour des raisons d'agrément, en laissant de côté la carrière professionnelle qu'ils menaient auparavant.

De plus, ce sont des personnes installées depuis de nombreuses années (les trois quarts de façon durable, depuis plus de trois ans), ce qui se reflète dans leur sentiment d'intégration relativement abouti. Enfin, ces individus ne présentent pas de profil particulier en termes de mobilités hebdomadaires. Par contre, les trois quarts ont des mobilités extra-valléennes à l'échelle de l'année, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'échantillon (60 %). On retrouve ici l'habitant 29-B (récit de vie n°2, p. 64).

Ces nouveaux habitants témoignent de l'**existence de migrations d'agrément dans les hautes vallées alpines**. Ils choisissent de s'installer dans un espace pour des raisons relatives à l'attrait de la montagne, à la qualité de vie et aux activités sportives qu'ils peuvent pratiquer de façon quotidienne. Le territoire de vie qu'ils choisissent est précis, ils ne souhaitent généralement pas aller dans une autre vallée et arrivent avec une vision particulière de la montagne habitée. Certains sont déçus par les relations sociales qu'ils y trouvent mais le bien-être qu'ils éprouvent en vivant dans ces territoires prédomine quant à la pérennisation de leur installation. Ils arrivent donc avec un capital environnemental souvent

élevé et qui se superpose à des moyens financiers généralement supérieurs à la population locale. Ils contribuent au phénomène de gentrification rurale de ces territoires.

- **La montagne et la nature comme motivation** : en grande majorité de sexe masculin, ces personnes sont relativement jeunes (moyenne d'âge de 33 ans), en couple, dont la moitié est sans enfant à charge.

Leur niveau de formation est plus diversifié que la catégorie précédente (de Bac à Bac+5) mais on compte encore une moitié de cadres et la grande majorité est en CDI, ce qui influe sans doute dans leur sentiment d'intégration qu'ils disent plutôt bon. Il n'y a qu'un saisonnier dans ce sous-groupe. Paradoxalement, cette stabilité professionnelle ne s'accorde pas avec la pérennisation de leur installation puisque les deux tiers sont installés depuis moins de deux ans. On retrouve donc une grande partie de locataires de leur logement. Enfin, l'attachement à la montagne se reflète dans leurs mobilités hebdomadaires qui sont principalement semi-valléennes. Certains profitent de la proximité d'autres espaces montagnards pour sortir du territoire. Quant aux déplacements annuels, ils sont extra-valléens pour les deux tiers de ces habitants.

Rencontrés majoritairement dans le Haut-Giffre, ces nouveaux habitants auraient pu s'installer ailleurs que dans une des hautes vallées sélectionnées, tant que l'établissement s'effectuait en montagne, à l'écart des centres urbains et à une certaine altitude offrant à ces pratiquants de sports de nature un terrain de jeu idéal à leurs yeux. A l'échelle des raisons de l'installation, ce type d'arrivants se distingue du précédent profil puisque ce n'est plus une vallée qui reflète la montagne rêvée mais bien l'espace montagnard dans sa globalité et le rapport à la "nature". Ce dernier se retrouve dans les discours de ces habitants qui expriment avoir une sensibilité particulière pour l'environnement. Comme le montre le récit de vie n°5 (p. 262), au regard de la migration de cet habitant vers l'Ubaye, ils expriment une volonté de sortir des espaces urbains ponctuellement fréquentés ainsi que de modes de vie consuméristes qu'ils remettent en cause. Cela se retrouve notamment dans leur attrait pour les produits de qualité et labellisés, qu'ils trouvent généralement en sortant de la vallée.

- **La montagne comme motivation et le logement comme déclencheur vers la vallée** : on retrouve ici aussi une majorité d'hommes. La moyenne d'âge de ces personnes est sensiblement plus élevée que les deux autres sous-profil (47 ans). Ce sont en effet, des personnes de plus de 40 ans et proches de la retraite (sauf un habitant de 27 ans) qui se sont installés dans le Beaufortain et en Haute-Ubaye, pour des raisons d'agrément, mais en ciblant une vallée parce qu'ils y ont trouvé un logement, dont ils sont principalement propriétaires.

Majoritairement en couple, ils sont aussi parents d'enfants à charge pour la moitié d'entre eux. En revanche, la précarité de leur emploi est évidente. Avec des niveaux de formation moins élevés (BEP, Bac pour 50 %), ils sont employés, retraités et artisans et leur activité professionnelle repose notamment sur leur projet individuel de création d'entreprise ainsi que sur la saison touristique. Cette stabilité professionnelle fragile n'empêche pas la durée de leur installation, puisque ce sont des personnes installées majoritairement depuis plus de six ans. Malgré cela, leur sentiment d'une bonne intégration ne fait pas l'unanimité.

Ces profils particuliers et financièrement plus précaires se déplacent relativement peu. La majorité effectue des déplacements uniquement à l'échelle de la vallée en semaine. Par contre, ils n'hésitent pas non plus à en sortir annuellement, puisque les trois quarts ont des mobilités extra-valléennes.

Les **passionnés** de montagne sont donc des migrants d'agrément mais tous n'arrivent pas avec des capitaux également importants. Certains cherchent à s'installer discrètement tout en aspirant à des



modes de vie en accord avec des valeurs "environnementales". Ce profil reflète une tendance sociale particulière intégrant une majorité de couples sans enfant mettant de côté sa carrière professionnelle.

#### Récit de vie n°5 : 70-HU/B-2018

M. a passé son enfance à Berneuil, petit village de Charente-Maritime (17), à proximité de Saintes. A 17 ans, après avoir obtenu son baccalauréat, il quitte le domicile familial pour rejoindre Saint-Palais, dans le Piémont pyrénéen (64). Il y effectue deux années d'études pour obtenir, en 2012, un Brevet de Technicien Supérieur en Gestion et Protection de la Nature. A la suite de cette période, il fait le choix de partir voyager six mois en Nouvelle-Zélande. En revenant, il rejoint l'Île-de-Ré et la commune de la Couarde-sur-Mer (17), où il travaille en tant que saisonnier pendant l'été 2015. A partir de l'automne de la même année, il rallie les Alpes et s'installe à Gap (05). Pendant un an, il prépare une licence d'Aménagement des territoires de montagne, formation qu'il voit comme un « bon pied à l'étrier pour découvrir les Alpes et tout ce qu'on peut y faire d'un point de vue professionnel [...]. C'était une année où je pouvais découvrir tout ce que je pouvais faire, tout ce qu'il est possible de faire en montagne ». A la suite de cette première expérience alpine, il « commence les saisons », entre l'hiver en Beaufortain et l'été en Ubaye.

S'il passe du temps dans ces deux territoires, c'est bien vers l'Ubaye que son cœur se tourne. Découverte lors de sorties journalières lorsqu'il vivait dans la préfecture des Hautes-Alpes, la vallée devient une sorte de passage obligé pour M. qui s'y dirige chaque été depuis trois ans. Même si ces périodes sont relativement courtes, ces séjours ubayens le marquent profondément. Sa première expérience remonte à l'été 2016 où il passe un mois en tant qu'aide-gardien dans un refuge situé dans la commune de Saint-Pons, à proximité de Barcelonnette. Bien que courte, cette expérience est déterminante dans la suite de son parcours et de son rapport à la montagne. Il revient dans la vallée pendant l'été 2017. Il profite de ces moments pour parcourir plusieurs massifs français dont les Vosges, les Pyrénées, le Jura et les Alpes, afin de préparer l'examen probatoire du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne (AMM). Pendant ce "voyage", « il passe tout l'été à vadrouiller » et valide le test qui lui permet de commencer la formation pour devenir AMM. S'il est amené à quitter la vallée, c'est pour chaque année mieux y revenir. Lors de l'été 2018, ce petit « paradis sur Terre » qu'est l'Ubaye l'accueille une nouvelle fois. Pendant plusieurs semaines, il arpente les montagnes dans le cadre d'un stage pour sa formation.

Même s'il n'est pas installé dans la vallée de façon pérenne, il sait que Barcelonnette serait un des endroits en Ubaye où il préférerait vivre parce que ce « gros village » ne comporte pas les critères d'une ville et qu'il y trouve, en même temps, toutes les commodités dont il a besoin. Ses trajets hebdomadaires se concentrent donc autour de "Barcelo" et rayonnent dans la vallée, que ce soit pour le travail ou pour les loisirs. Mais, la ville, il aurait tendance à la fuir « pour ce manque d'authenticité... cette artificialisation, un rapport avec les autres qui est faussé, qui est plus dans la concurrence, dans la compétition et qui ne [lui] va pas du tout ». En effet, vivre en montagne lui procure un bien-être différent par rapport à d'autres espaces : « il y a bien plus de choses qui résonnent en toi, autrement plus que quand tu es en ville, quand tu es sur la côte... même si l'océan c'est une entité naturelle énorme, mais t'es quand même dans un côté très très urbain quand t'es sur la côte ». Cette proximité avec la montagne est donc importante pour M. qui appréhende intimement l'environnement qui l'entoure. Elle lui permet de se « reconnecter [...]. On est fait de la même matière et l'énergie qui résonne dans un arbre et dans un caillou sont celles qui résonnent avec nous ».

L'Ubaye est donc une vallée qui l'attire, en premier lieu, pour son cadre de vie et pour « l'environnement montagnard, avant l'emploi, parce que c'est plus sauvage et que [ce sont] des montagnes qui [lui] conviennent mieux ». En fait, il apprécie « surtout le peu d'aménagement de la vallée en général, le fait d'être très vite isolé et de vraiment ressentir ce côté sauvage, beaucoup plus présent que dans le Beaufortain où on trouve souvent des beaux chalets d'alpage, avec des pistes qui y mènent... on a pas du tout ça en Ubaye ». Son attrait pour la montagne revêt un sentiment affectif particulier. Pour M., ce sont des « endroits où tu es au cœur des choses, au cœur du monde... Il n'y a pas de faux semblants. En général les gens sont vrais, tout est simple, tout est fort... Comparé à la Charente-Maritime où c'est rempli de gens qui viennent consommer l'océan, ça grouille de monde.



En montagne l'été, il y a un peu moins de monde, et on vient peut-être chercher autre chose... On vient chercher un ressourcement... du calme. Ça me parle, j'en ai besoin pour mon équilibre personnel, me retrouver seul et faire un peu... le plein ». Pour lui, ce rapport à la montagne est vital, il a besoin de ce lien avec la nature, « parce qu'on en fait partie, et que la société actuelle nous coupe complètement de ces liens... c'est le seul endroit où je trouve qu'ils sont encore quasiment intacts ». En comparaison, il voit les campagnes plus ordinaires comme des espaces lourdement modifiés.

Pour M., la montagne est « beaucoup plus en adéquation avec le cycle naturel. [...] En pleine forêt, ça marche aussi. Mais je trouve qu'en montagne, il y a un décor qui te renvoie des énergies hyper fortes, beaucoup plus ». Les forêts qu'il connaît ont été replantées, elles sont souvent bordées de champs et de vignes, ce qui altère d'autant plus le caractère naturel de ces espaces déjà anthropisés. D'ailleurs, il reconnaît qu'« en ville, [il a] dépéri très vite... Les montagnes, c'est des entités naturelles... c'est des catalyseurs d'énergie incroyables ». Le fait que ce soient des éléments géologiques anciens, dans lesquels il existe une grande diversité de faune et de flore, participe selon lui à cette attraction, à ce magnétisme. Dans ce sens, le cadre de vie est bien plus important pour lui que son emploi. En Ubaye, il « pourrai[t] autant être berger, aide-gardien, accompagnateur... [il s]'en fou[t] un peu... ». Dans cette vallée, son emploi estival est indissociable de son cadre de vie. Il ne conçoit pas travailler, à moyen et long terme, dans un environnement qui ne lui corresponde pas. Ainsi, au cours de l'automne 2018, à la recherche d'un emploi pour l'hiver en Ubaye, il écume les magasins de sports de Barcelonnette, mais sans succès.

Il rejoint donc le Beaufortain pour la troisième fois lors de l'hiver 2018-2019. L'emploi avait orienté sa première venue dans la vallée lors de la saison 2016-2017. Salarié d'un magasin de ski des Saisies où il est embauché comme skiman, il découvre alors la vallée, avec « les vaches, les alpages verts, [...] et en plus une belle architecture », auquel il dit être sensible. Il réitère cette expérience en station lors de l'hiver 2017-2018, où il travaille de nouveau dans le même magasin de ski. Pendant ces quelques mois, il loge en colocation avec deux amis, à vingt-cinq minutes de route de la station, choix qu'ils ont décidé de faire pour vivre ensemble et parce qu'ils ne trouvaient pas d'autre logement adéquat pour tous les trois. Même s'ils étaient loin de leurs lieux de travail, où ils se rendaient souvent en covoiturage, cela leur a permis de trouver un logement plus grand, notamment pour accueillir de la famille et des amis. M. quitte pour la deuxième fois le Beaufortain au printemps 2018.

Après être retourné en Ubaye puis après avoir traversé les Alpes en vélo à la fin de l'été de la même année, les circonstances professionnelles le ramènent dans le Beaufortain où il retrouve son emploi de skiman pour la saison 2018-2019. Ne pas avoir trouvé les conditions de travail qui le satisfont pour passer un hiver en Ubaye et, parallèlement, l'opportunité de rejoindre de nouveau les Saisies, sont des facteurs déclenchant son retour dans le Beaufortain. Il l'affirme, « c'est pas à contre cœur, mais c'est plutôt un choix par défaut, clairement lié au boulot ». C'est donc une motivation professionnelle qui le mène une nouvelle fois dans ce massif savoyard, même s'il reconnaît que le cadre de vie ne lui déplaît pas non plus. En effet, d'autres motivations l'ont guidé à faire ce choix. Il exprime à ce sujet « l'environnement social » et « l'Environnement, avec un grand E. La montagne, quoi. Le fait d'être dans une vallée où on peut skier tout l'hiver, [...] il y a des pistes de ski de fond, des endroits où on peut faire du ski de rando, la salle d'escalade aussi ». Pouvoir rapidement s'échapper en montagne contribue donc au choix de revenir dans la vallée, même si l'emploi reste finalement l'élément majeur de motivation.

De façon liée, la proximité avec son lieu de travail apparaît comme un des critères majeurs pour choisir son logement. A la recherche d'un compromis entre accessibilité et vie de village, il exprime une certaine réticence à s'installer aux Saisies « parce que c'est une station de ski qui reprend complètement le système de la station balnéaire où l'on vient consommer la montagne comme on vient consommer l'océan ». Les difficultés liées au marché de l'immobilier conditionnent également son choix de logement. Après plusieurs expériences saisonnières, il peut prendre du recul quant à ce problème de la vallée : « c'est compliqué... enfin oui et non. Parce qu'il y en a, des logements, mais vu que c'est des endroits touristiques, c'est des prix un peu élevés par rapport à d'autres coins... Pour un budget de 400 euros, c'est souvent pas très grand ». Après quelques jours de recherche infructueuse à l'automne 2018, il accepte finalement l'aide de son employeur qui se charge chaque année de trouver des logements pour ses saisonniers. Preuve que cette situation est une nouvelle fois un compromis, il reconnaît



que si les conditions de vie n'étaient pas celles qu'elles sont aux Saisies, il aimerait y loger parce qu'« il y a encore des coins à proximité de la forêt, tu peux aller à pied au boulot tous les jours, il y a la petite salle d'escalade... c'est vrai que c'est pas mal, mais bon faut trouver..., c'est pour ça qu'Hauteluce, c'est un intermédiaire [...]. Ils arrivent toujours à se débrouiller pour les loger, les saisonniers. Et vu que t'as besoin de bosser l'hiver, tu dis "bon ok, ça va le faire"».

Si en Ubaye les liens qu'il a su tisser avec la population locale semblent plus simples et plus faciles, les relations sociales beaufortaines jouent sans doute un rôle dans la non-pérennisation de son installation. En arrivant la première fois, il a trouvé des « gens souvent un peu rustres d'apparence, qui ne donnent pas leur confiance comme ça... ils sont un peu farouches, ils se protègent et te font comprendre que t'es chez eux et que t'es juste de passage, ils s'en foutent un peu, il faut un peu les travailler, ça prend du temps. [...] Le chef d'atelier [au travail], la première saison, il ne m'a jamais appelé par mon prénom, alors qu'on bossait tous les jours ensemble. La deuxième année, quand il a vu qu'on s'installait à Villard, qu'on s'intéressait au pays, à la vallée, qu'on restait un peu au printemps, qu'on venait un peu avant en hiver pour faire de la montagne, qu'on faisait du ski de rando, ceci, cela..., là il a commencé à m'appeler par mon prénom. Et maintenant il m'invite chez lui manger [...] ça met du temps ». Sa patience et sa capacité d'adaptation contribuent ainsi à réduire le sentiment d'isolement personnel qu'il aurait pu ressentir en vivant dans un de ces confins.

Confins qu'il pratique de façon hebdomadaire, principalement pour des motifs liés à l'emploi et à l'agrément. Dans une semaine ordinaire hivernale, ses trajets sont concentrés dans la vallée. Ils se limitent aux aller-retours entre son domicile et Les Saisies, où il essaye également de pratiquer le ski de fond quelques fois par semaine. Il se rend aussi deux à trois fois par semaine à Beaufort pour y pratiquer l'escalade en salle, et une à deux fois par semaine dans la vallée pour une activité extérieure comme le ski de randonnée. Enfin, il descend à Albertville une fois tous les dix jours pour y faire des courses. Il y trouve des « légumes du coin et des produits bio ». Il n'effectue pas ses achats aux Saisies « parce que c'est très cher et que la qualité ne [le] satisfait pas », de même qu'à Beaufort.

A l'année, ses trajets s'orientent vers la Charente-Maritime où il rend visite à ses parents plusieurs fois par an et en profite pour prendre parfois des rendez-vous médicaux avec des spécialistes (podologue notamment). Il va aussi à Toulouse et Bordeaux pour voir des amis, à l'Île-de-Ré une fois par an, à Châteauroux, dans la Brenne, deux fois par an. Il voyage généralement une fois dans l'année à l'étranger. Ainsi, le Beaufortain, comme l'Ubaye, ne sont pas des « bouts du monde » à ses yeux mais plutôt des « vallées isolées, excentrées, un peu fermées, plus en hiver » parce que les cols ouverts l'été permettent de les désenclaver. « Il y a des cimes, des recoins, des bosquets, des plateaux... Il y a des endroits qui font un peu hors du temps mais la vallée dans la globalité, non [...] parce qu'il y a souvent l'homme dans le champ de vision ».

Il n'exprime donc « aucun regret » quant à son choix de vivre en montagne. Par contre, M. voit la croissance vers laquelle s'orientent ces deux vallées comme des revers de l'économie touristique : « les décisions sont axées sur le développement encore, et toujours, des stations de ski. Donc on met des canons à neige, on utilise beaucoup d'eau, on continue à construire, à mettre en place des infrastructures, bien que tous les signaux environnementaux nous montrent qu'il n'y aura bientôt plus de neige. Voilà, pour moi, c'est une vision qui est à très court terme et qui nous envoie presque droit dans le mur. Après, il y a le tourisme qui fait vivre les agriculteurs dans le Beaufortain, [...] mais pour produire plus, pour vendre plus... Ils sont en train de saloper l'environnement de la vallée. Le Beaufort, tout le monde dit qu'il est de moins en moins bon. Ils sont un peu en train de creuser leur tombe. Et l'Ubaye aussi, pour tout ce qui [se rapporte aux] stations de ski... les canons à neige, la construction... ». A côté de cela, il remarque qu'il manque des aménagements ouverts à l'année comme un cinéma à Beaufort. Conscient de tous ces enjeux, M. pense qu'il serait amené à quitter ces territoires si l'urbanisation et l'industrialisation prenaient le dessus et le poussaient, finalement, à aller « toujours plus haut, toujours plus loin... ».

### 3.2 Des parents : l'influence familiale

Ce profil concerne une petite partie de l'échantillon (16 %) mais il est le second à concerner un attachement au territoire de migration. En effet, on retrouve certains habitants qui ont passé leur enfance dans la haute vallée. Il s'y installent, ou se réinstallent après être déjà revenus puis repartis, pour les attaches sociales en premier lieu (famille généralement, amis plus rarement). Toutefois, ils expriment clairement la volonté de retourner au plus près de la qualité et du cadre de vie qu'ils ont connus, notamment pour offrir à leurs enfants un environnement qu'ils estiment favorables. Globalement, ils ont des facilités pour se loger grâce à des biens immobiliers appartenant à la famille qu'ils louent ou achètent, mais ce n'est pas toujours le cas comme l'a révélé le carnet de terrain n°3 (chapitre 5, p. 194). Leurs mobilités hebdomadaires s'effectuent dans la vallée, voire dans la basse vallée et dans le centre urbain le plus proche. Ils apprécient aussi de s'évader à l'année pour visiter de la famille et des amis en dehors du territoire. D'autres souhaitaient changer de vie et ils se sont installés parce que des personnes de leur famille ou amis s'y étaient installées et que cet endroit leur plaisait. Ce peut être aussi de nouveaux retraités, avec de la famille installée en haute vallée, qui possédaient ou non une résidence secondaire avant de pérenniser leur installation. On peut distinguer trois sous-profil ici aussi.

- **De l'influence familiale à la sensibilité montagnarde** : ces habitants sont en majorité des quaranténaires, ou plus, arrivés dans la haute vallée avec leur conjoint généralement. Ce sont des attaches familiales qui les ont menés dans un territoire en particulier. L'une des personnes rencontrées a ainsi expliqué le choix du Beaufortain par les vacances qu'il passait dans la résidence secondaire de sa belle-famille avant de s'installer. De même, de pair avec un fort exode vers Paris et notamment Levallois-Perret, des habitants de Bessans (Haute-Maurienne) sont venus, ou revenus, parce qu'une partie de leur famille y a toujours résidé.

Néanmoins, ces couples ont effectué un choix de vie qui va de pair avec un attrait explicitement exprimé pour les espaces montagnards. Leur volonté de faire grandir leur famille (de un à trois enfants) s'associe à la motivation de rejoindre un territoire qu'ils apprécient pour la qualité de vie qu'on y trouve.

Ce sont des personnes qui ont des situations professionnelles stables. Tous sont en CDI ou entrepreneurs indépendants et installés dans la haute vallée depuis plus de dix ans (en moyenne dix-sept ans). En revanche, cette stabilité ne se reflète pas dans leur logement, puisque la moitié est locataire. En fait, certains sont locataires de leur logement qu'ils louent à de la famille, ce qui relativise cette faible accession à la propriété au regard de l'âge des répondants.

Se sentant partiellement intégrés, certains envisagent de partir un jour, même si des attaches familiales et montagnardes les retiennent. Ils n'hésitent d'ailleurs pas à sortir des vallées de manière hebdomadaire et annuelle.

- **Les nouveaux retraités** : ces personnes présentent un profil sensiblement différent des autres habitants interrogés. Peu nombreux dans l'échantillon, ces individus ont en moyenne 67 ans, sont en couple ou séparés et n'ont aucun enfant à charge.

De pair avec leur âge et leur situation de retraité, la pérennisation de leur installation est logique. Plusieurs sont arrivés à l'âge de 60 ans dans la haute vallée et y résident depuis une dizaine d'années. Ils sont tous propriétaires de leur logement et se sentent intégrés au sein du territoire.

Ils sont moins amenés à se déplacer en dehors des vallées, y compris à l'année. Par contre, le motif de consultation médicale revient régulièrement dans les raisons qui les poussent à sortir du territoire. Ils vont aussi plus loin, à l'échelle française et internationale pour des vacances et pour visiter de la famille.

En revanche, leur vie à long terme dans ces territoires isolés est dépendante de leur état de santé



et des services médicaux disponibles à proximité. C'est un argument qu'ils mettent souvent en avant. Même s'ils apprécient l'environnement montagnard, certains envisagent de devoir se rapprocher, s'il le fallait, d'un espace urbain et des médecins spécialistes qu'ils auraient besoin de consulter.

- **Les migrants de couple dont le conjoint a des attaches locales** : ces habitants ont indirectement, par leur conjoint, des attaches locales. Trentenaires, en couple avec en moyenne deux enfants, ils présentent des niveaux d'étude relativement élevés (Bac +3, Bac +5) mais ne travaillent pas en lien avec leur formation.

Tous se sont installés depuis au moins sept ans dans la haute vallée. Ils sont propriétaires de leur logement et peuvent contribuer au phénomène de gentrification, au regard des caractéristiques de leur profil et des capitaux culturels et financiers avec lesquels ils arrivent. Toutefois, cela ne les empêche pas de se sentir globalement intégrés, même si le sentiment d'être étrangers au territoire est également exprimé. Le fait d'avoir suivi leur conjoint qui a des attaches contribue sans doute à cela, puisque la démarche n'est pas directement personnelle. De même, ils font partie des quelques habitants à être aujourd'hui satisfaits de vivre en montagne mais à mettre aussi en avant les difficultés quotidiennes de ces espaces, notamment liées à la neige.

Enfin, leurs mobilités reflètent celles qui ressortent de manière globale à l'échelle de l'échantillon : ils restent dans les vallées en semaine et ont des déplacements extra-valléens à l'année. Toutefois, ces derniers sont exclusivement tournés vers le territoire national. Ils ne vont pas à l'international.

Les habitants inclus dans ce profil (re)viennent dans ces vallées parce qu'ils ont, en premier lieu, une attache sociale au territoire, mais également parce que l'environnement de vie leur convient. Bien qu'ils aient des liens plus ou moins forts localement, ils envisagent spontanément leur départ. C'est une caractéristique qui est assez peu retrouvée dans les autres profils.

### 3.3 Des revenants : l'attache durable de la vallée

Les habitants intégrés dans ce profil sont relativement peu nombreux (7 %). Fréquentant la haute vallée dans un premier temps en tant que touristes, ils ont fait le choix d'acquérir un bien immobilier qu'ils ont d'abord fréquenté ponctuellement pour les vacances puis dans lequel ils sont venus s'installer (ou souhaitent venir s'installer) de façon pérenne. Bien qu'attirés par le cadre montagnard, c'est l'acquisition de ce bien qui a déclenché (ou va déclencher) leur migration vers une haute vallée. Ces personnes ont été rencontrées principalement dans le Haut-Giffre et dans le Beaufortain. Elles viennent directement de l'international, en tant qu'expatriés français (Belgique, Emirats-Arabo-Unis) ou en tant que ressortissants étrangers (Royaume-Uni).

Généralement en couple, âgés en moyenne d'une quarantaine d'années, ces habitants ont deux à trois enfants à charge, hormis un retraité de 70 ans. Arrivant avec un fort capital culturel (Bac+4 minimum) et financier (anciennement cadres et professions intellectuelles supérieures), ils peuvent se permettre de ne pas travailler pendant un certain temps. Les trois quarts sont sans activité professionnelle. Par exemple, une habitante arrivée depuis moins d'un an prend le temps de créer son activité dans le domaine paramédical. Un autre a quitté son emploi de cadre financier dans une grande banque et rénove sa maison depuis plus d'un an, tout en faisant les allers-retours vers Paris où sa femme et ses trois enfants sont encore établis. Ils participent à l'économie locale, mais aussi à la gentrification rurale de ces territoires en ayant également un intérêt particulier pour le patrimoine bâti. Les trois quarts ont ainsi fait rénover une ancienne ferme avec l'intervention d'artisans locaux. Ils expriment un fort attachement à la vallée comme l'attestent leurs mobilités hebdomadaires et annuelles, principalement concentrées dans le



territoire local. On peut distinguer deux sous-profils :

- **Les ex-touristes ponctuels** : ils se distinguent simplement par le fait qu'ils ont franchi le pas de l'installation après avoir fréquenté la vallée de manière très ponctuelle, lors d'une ou deux périodes de vacances. C'est la vallée de leurs (lointains) souvenirs qui les a attirés. Leurs représentations d'un espace qu'ils connaissent finalement peu en arrivant influencent donc leur intégration et leur évolution dans le territoire. Malgré plusieurs années dans la vallée, certains ne se sentent pas encore totalement intégrés.

- **Les (ex)-résidents secondaires** : ce sont des personnes qui ont fréquenté (ou fréquentent encore si l'installation est envisagée à court terme) le territoire de manière assidue en tant que touristes depuis de nombreuses années. Ils y sont venus en étant jeunes et ont à cœur de faire découvrir la montagne à leur famille et notamment à leurs enfants. Certains sont en train de s'installer de façon pérenne, d'autres sont encore résidents secondaires, bien que le bien immobilier qu'ils possèdent en haute vallée soit le seul qu'ils aient. C'est le cas d'une expatriée qui considère son attachement dans le Beaufortain comme l'unique maison familiale.

Ils perçoivent souvent la haute vallée comme un idéal, au regard du cadre qu'elle offre et des relations sociales existantes. Ces personnes sont souvent pleinement enthousiastes à l'idée de s'installer à long terme dès que leurs situations professionnelles et familiales le permettront, mais leurs discours sont teintés d'un imaginaire particulier, parfois faussé, en raison de leur fréquentation de la montagne principalement dans des périodes touristiques.

### 3.4 Des travailleurs : l'attrait économique avant tout

Les habitants classés dans ce profil représentent près d'un tiers de l'échantillon total. Généralement en couple avec enfants, ils sont attirés par la montagne, la qualité de vie et les activités extérieures mais l'**opportunité économique** est le facteur déclenchant de la migration et de l'installation qu'ils mettent en avant. Leurs mobilités hebdomadaires sont davantage semi-valléennes et leurs mobilités annuelles sont plus diversifiées (vallée, national, international...). On peut distinguer trois sous-profils.

- **Les migrants économiques avec sensibilité montagnarde** : provenant de départements relativement variés (Calvados, Eure-et-Loire, Haut-Rhin, Bouches-du-Rhône, etc.), ces nouveaux arrivants sont en grande majorité des hommes, en couple avec enfants. La moyenne d'âge est de 41 ans.

Même si leur niveau d'étude est relativement élevé (une personne avec le Bac, les autres ont minimum Bac+2), ils s'insèrent dans des catégories socioprofessionnelles plus variées : la majorité concerne des professions intermédiaires et des artisans, commerçants et chefs d'entreprises. Ainsi, en termes de contrat d'emploi, les personnes en CDI, entrepreneurs indépendants et saisonniers se répartissent de façon proportionnelle.

Cette stabilité professionnelle en demi-teinte va de pair avec le logement qu'ils occupent (moitié de propriétaires et de locataires). Malgré cela, ils sont souvent installés dans la vallée depuis plus de trois ans. Plusieurs personnes le sont depuis une quinzaine voire une trentaine d'années. D'ailleurs, on retrouve parmi les migrants pérennes (plus de trois ans) des travailleurs qui ne présentent pas une stabilité d'emploi évidente comme des saisonniers. Cet indicateur est la preuve que ces situations ne sont pas nécessairement vécues comme contraignantes et difficiles et que certains habitants ne cherchent pas forcément à trouver un emploi qui leur octroierait encore plus de stabilité.

Enfin, ce sont des migrants qui pratiquent principalement la vallée de façon hebdomadaire mais qui, globalement, en sortent à l'année pour aller vers le territoire national et l'international.

Les habitants recensés dans ce sous-profil sont principalement installés dans les vallées des deux Savoie. Ils ont d'abord été amenés à s'installer dans ces territoires parce qu'ils y ont décroché un emploi, mais aussi parce qu'ils en ont cherché un précisement en montagne. Leur sensibilité montagnarde s'observe notamment par leurs pratiques sportives hebdomadaires. Une large majorité travaille dans le secteur touristique et/ou sportif (moniteur de ski, skiman, agent communal en charge des équipements sportifs, chargé de mission sports de nature, animateur en office de tourisme, etc.). On retrouve parmi eux l'habitant 70-HU/B (récit de vie n°5, p. 262), dans le cas de sa migration saisonnière vers le Beaufortain.

- **Les migrants économiques avec sensibilité pour la nature et la vie locale** : ces habitants ont uniquement été rencontrés dans le Haut-Giffre, le Beaufortain et la Haute-Maurienne. Ces sont des hommes et des femmes d'une trentaine d'années (seule une personne a plus de 40 ans), en couple, avec en majorité deux enfants à charge.

Avec des niveaux de formation élevés (Bac+4 pour la majorité), ils présentent des situations professionnelles relativement stables. Cette stabilité se retrouve dans le nombre d'années passées dans la vallée (minimum trois ans, en moyenne six ans) et dans l'acquisition d'un bien immobilier dont ils sont souvent propriétaires. Ils se sentent généralement intégrés mais, comme pour la précédente catégorie, ils sortent régulièrement de la vallée à la semaine et à l'année, sans pour autant qu'un schéma global se dégage.

Ces migrants économiques témoignent de l'attractivité économique des hautes vallées alpines des Alpes du Nord. Toutefois, sensibles à l'environnement dans lequel ils vivent, ils ont fait le choix de s'installer en montagne également pour des raisons liées à l'agrément. Si l'emploi est le facteur déclenchant la migration vers un territoire en particulier, le cadre de vie reste une motivation de fond. En revanche, ces habitants auraient pu se diriger vers d'autres espaces ruraux, qu'ils soient en montagne ou non. En ce sens, le dynamisme de l'activité économique dans ces trois vallées, lié notamment au tourisme hivernal plus important, est un facteur d'attractivité à prendre en compte dans la pérennisation des migrations.

- **Les migrants économiques sans intérêt pour l'environnement et les activités** : cette sous-catégorie ne représente qu'une part infime de l'ensemble de l'échantillon (4 %). Néanmoins, il convient d'en faire état puisque ces migrations qui sont d'ordre uniquement économique existent. On trouve exclusivement des femmes, habitantes du Beaufortain et originaires des départements voisins (Isère et Haute-Savoie). Âgées d'une trentaine d'années, elles sont en couple, avec ou sans enfant.

Elles possèdent toutes un Bac+5 et font partie de la CSP des cadres et professions intellectuelles supérieures. Il y a par exemple une directrice d'un centre social et une conseillère d'éducation en collègue. Dans l'échantillon, elles sont arrivées très récemment dans la vallée, ce qui pourrait indiquer qu'elles ne restent pas longtemps. Il faudrait néanmoins élargir le nombre de personnes interrogées pour généraliser cette analyse.

Par ailleurs, elles sont locataires de leur logement et se sentent relativement bien intégrées, grâce à leur emploi et aux activités culturelles qu'elles pratiquent. D'ailleurs, elles se disent non sportives et ne sont pas intéressées par les activités extérieures en montagne. Leurs mobilités sont concentrées dans la vallée lors d'une semaine ordinaire et sont extra-valléennes à l'année.

Ces habitantes se démarquent des autres personnes interrogées par leur installation sur des critères économiques. Elles posent aussi la question du lien entre migrations économiques et motivations plus classiques (vie sociale et culturelle par exemple), davantage présentes dans le cas de migrations urbaines. Indirectement, elles amènent à interroger l'interdépendance des migrations d'agrément et des pratiques plaçant l'environnement de vie au cœur du quotidien. En effet, on peut faire l'hypothèse que les migrants d'agrément présentent souvent des sensibilités à la montagne et plus globalement aux espaces naturels,

voire ruraux, plus grandes par rapport aux migrants économiques. Néanmoins, il semble délicat de généraliser cette hypothèse qui demanderait un travail exhaustif.

### 3.5 Des amoureuses : l'envers d'une raison spatiale

Ce profil concerne 9 % de l'échantillon total. Ce sont exclusivement des femmes jeunes en couple et sans enfant. Seule une habitante rencontrée a une fille et est célibataire, après s'être séparée de son conjoint qu'elle avait initialement rejoint. Au regard de ces rencontres et de l'observation participante réalisée dans le Beaufortain, il faut noter que cette situation d'ancrage professionnel dans une haute vallée n'a pas été retrouvée pour une femme seule ou une femme qui aurait rencontré son conjoint amené à la rejoindre en montagne. D'un point de vue sociologique, en considérant uniquement une structure conjugale mixte (cas de l'échantillon), il serait intéressant de comparer cette analyse, à l'échelle de la société française, afin de connaître la part des femmes qui rejoignent leur conjoint par rapport à celle qui concerne les migrations d'hommes pour rejoindre leur conjointe.

De plus, les femmes de cette catégorie apprécient la vie de montagne, mais aiment aussi rejoindre la ville chaque semaine pour faire du shopping, des courses, des visites culturelles voire sportives (yoga, natation). Majoritairement locataires de leur logement, elles se sentent par ailleurs toutes intégrées. Cependant, elles gardent un lien avec les territoires d'où elles sont originaires et s'y échappent au moins une fois par an. Certaines aiment partir en vacances mais la plupart des personnes sont souvent attachées à leur territoire d'adoption. Elles ne le quittent que peu, notamment parce que leur conjoint exerce un métier prenant (paysan et moniteur à la fois par exemple). On peut distinguer deux sous-profil :

- **Les amoureuses revenues** : elles ont souvent connu la vallée grâce à un emploi saisonnier ou un stage. Elles y ont rencontré leur conjoint, puis sont reparties à la fin de leur contrat. Toutes âgées d'une vingtaine d'années, elles viennent de départements relativement éloignés comme l'Aveyron et l'Ille-et-Vilaine. Elles sont installées depuis peu de temps par rapport à d'autres profils (entre un et trois ans).

Elles ont choisi de rejoindre leur conjoint puisqu'ils n'avaient pas la possibilité de changer de lieu de travail (agriculteurs) ou qu'elles avaient plus de facilité à le faire (institutrice, saisonnières). D'ailleurs, possédant au minimum un Bac+3, elles sont toutes employées dans un secteur qui ne correspond pas à leur formation initiale. Les deux tiers sont saisonnières.

En arrivant pour la deuxième fois dans la vallée, elles ont choisi de s'installer directement en couple, et plus rarement en louant un logement seule. Elles ont le projet de vivre à long terme en haute vallée. Leur volonté d'avoir des enfants est souvent évoquée, comme celui de pouvoir construire une maison, ou *a minima* d'acheter un bien.

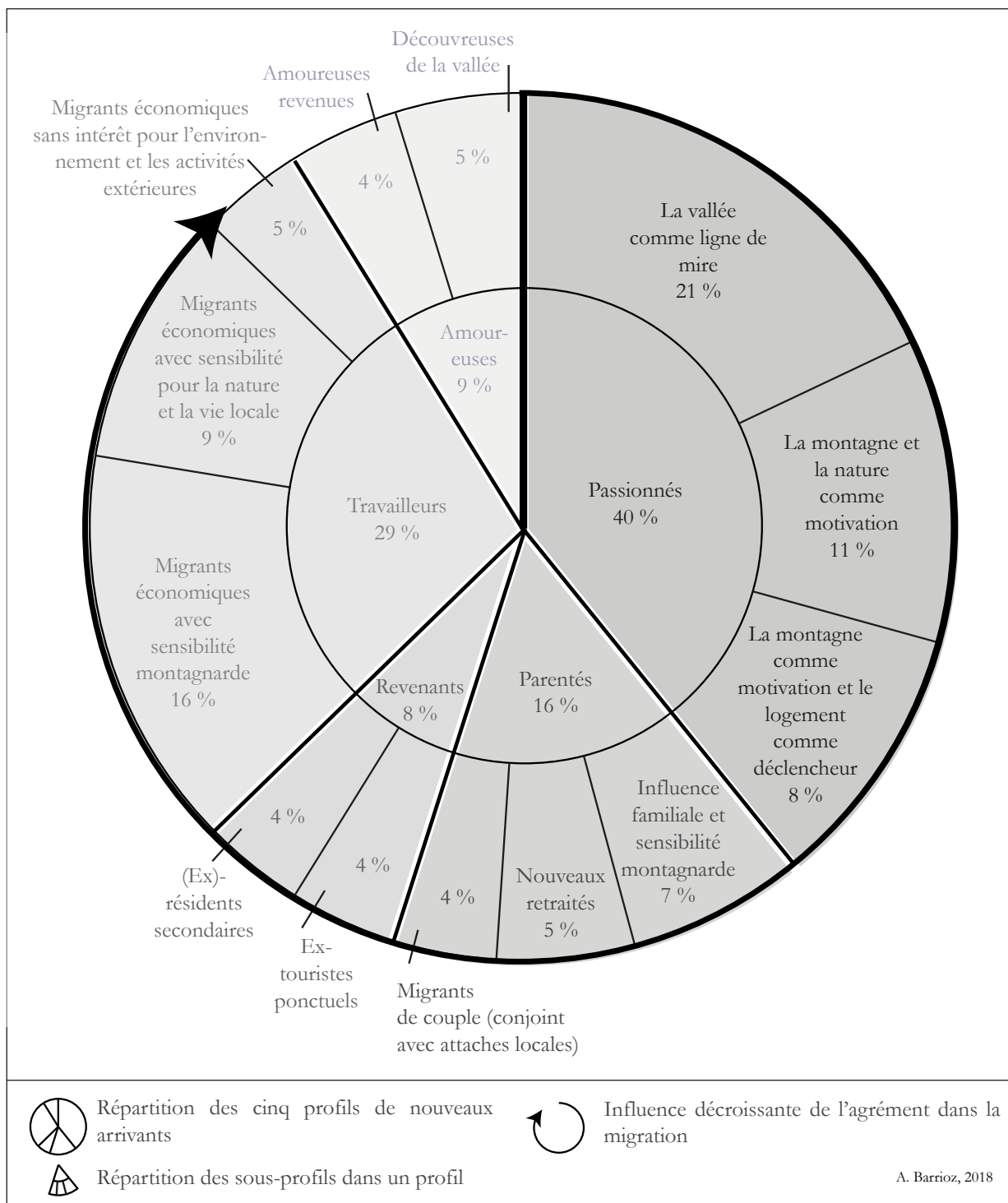
- **Les découvreuses de la vallée** : elles se démarquent des autres "amoureuses" par le fait qu'elles ont rejoint la haute vallée, uniquement pour leur conjoint, et sans avoir déjà vécu, même ponctuellement, dans ce territoire. Bien qu'ayant parcouru cet espace montagnard lorsqu'elles rendaient visite à leur conjoint, elles affirment ne pas avoir été influencées par le cadre de vie quand elles ont décidé d'y vivre. Aujourd'hui, elles y sont tout de même sensibles.

Plus âgées que la précédente sous-catégorie (en moyenne 39 ans), elles sont installées depuis plus longtemps (une dizaine d'années) mais toutes n'ont pas nécessairement une stabilité professionnelle. La personne avec un enfant à charge est saisonnière depuis onze ans, sans pour autant que cela ne semble la déranger.

A travers ces profils d'habitants rencontrés dont la répartition est présentée par la figure 66, certains traits caractéristiques des migrants vers les hautes vallées alpines françaises sélectionnées apparaissent. Si la diversité se remarque dans les dimensions sociologiques, économiques, culturelles, etc., de leurs profils, il semble que cette typologie mette néanmoins en exergue l'importance des **migrations d'agrément**. Même si le motif lié à l'attrait pour la montagne n'apparaît pas toujours comme première motivation, il est complètement absent chez une infime partie des répondants. Les nouveaux habitants des hautes vallées aspirent donc à vivre en **pratiquant le territoire au quotidien**, ce qui les démarque des habitants périurbains qui continuent souvent à exercer une activité professionnelle notamment en ville. Même si certains expriment la nécessité de rejoindre régulièrement l'espace urbain, une des caractéristiques de ces résidents est d'affirmer, par leurs pratiques ou leurs discours, une **rupture avec la ville**. En s'affranchissant de cet espace, certains montrent comment l'urbain ne semble pas avoir d'influence sur eux. En ce sens, ces résultats vont à l'encontre des nombreuses études actuelles portant sur l'attractivité univoque de l'urbain. Toutefois, même si cet espace n'attire pas les habitants interrogés, il reste un espace "concurrentiel" puisqu'une majeure partie des emplois et des services continuent à y être développées. En ce sens, au même titre que d'autres espaces ruraux, les hautes vallées alpines sont confrontés à la pérennisation des installations.



**Figure 66** : répartition des profils des nouveaux habitants rencontrés dans les hautes vallées alpines françaises





**PARTIE 3**

**PERENNISER LES  
INSTALLATIONS, UN DEFI POUR  
LES HAUTES VALLEES**

### Objectifs méthodologiques de la partie

**Questionner le dynamisme socio-économique des hautes vallées** : il est ici question de comprendre quels sont les défis auxquels sont confrontées les hautes vallées en termes économiques influençant le maintien de la population. Pour cela, intégrer, dans cette recherche géographique, des dimensions relatives à des champs parallèles à la discipline, semble nécessaire. En effet, le triptyque marginalité-attractivité-pérennité amène de nouveau à compléter la stricte géographie et à envisager la réflexion dans une perspective plus large. Il s'agit donc de s'inspirer des travaux déjà réalisés pour dégager des éléments appliqués à l'objet d'étude montagnard.

**Intégrer les politiques publiques comme clés de la réflexion** : l'installation des habitants dans un territoire amène à considérer les politiques à différentes échelles. Au vu des analyses empiriques réalisées dans ce travail de recherche, il apparaît important de s'attacher aux discours d'acteurs locaux qui observent ces territoires et participent au quotidien à leurs évolutions. Cette partie est donc l'occasion d'intégrer des réflexions qui interrogent autant l'échelon national que les enjeux à grande échelle. En ce sens, la volonté de s'inscrire dans une géographie multiscalaire est de nouveau affirmée.

**Proposer une réflexion concrète** : en étant soutenu par plusieurs acteurs du territoire dont les rôles s'échelonnent à plusieurs échelles dans les hautes vallées alpines (échelons local, régional et national), ce travail intègre de façon logique une réflexion plus concrète qui pourra concerner directement les acteurs intéressés. Toutefois, il se pose la question de la manière de restituer ces résultats. En effet, alors qu'une thèse a d'abord pour objectif de participer à produire des connaissances en tant que travail de recherche, il est proposé de faire part, dans cette partie, d'éléments dont les acteurs pourront éventuellement s'emparer à l'échelle locale.

**Interroger les degrés d'intégration des hautes vallées alpines** : au cœur de la réflexion initiale, la notion de pérennité est interrogée de nouveau dans cette dernière partie de thèse. A travers des propositions théoriques (construction d'un gradient), il s'agit de prendre du recul sur ce terme teinté de subjectivité. D'un point de vue méthodologique, le dernier chapitre est l'occasion de conclure la réflexion théorique et d'apporter des éléments questionnant l'intérêt d'approfondir un tel objet d'étude en géographie. Loin d'être transposable à d'autres contextes, cette démarche s'attache avant tout à apporter un autre regard sur des territoires isolés et par ailleurs peu étudiés.



## Photographie 69 : vivre à long terme, du défi individuel à l'enjeu collectif



*Affiche d'un fond de commerce à vendre avec bail commercial, placardée à l'entrée d'un restaurant de Saint-Dalmas-le-Selvage, en Haute-Tinée. Observée en décembre 2017, cette affiche était encore présente six mois plus tard, malgré des conditions qui semblent attractives (« clientèle régulière », « tout équipé », « bonne réputation », etc. Le motif de vente est ouvertement explicité (« déménagement »). Bien que l'on retrouve ce type de situation dans des espaces moins isolés, cette vente rend toutefois compte de la fragilité de ces territoires dont l'offre commerciale se limite à quelques magasins (A. Barrioz, 7 décembre 2017).*

La **partie 3** de cette thèse s'attache à comprendre les dynamiques socio-spatiales des hautes vallées alpines françaises au regard de la notion de pérennisation. Si les habitants rencontrés ont permis de dégager des éléments majeurs de motivation pour migrer et vivre dans ces territoires, se tourner vers les **politiques publiques** réalisées en faveur de l'**accueil** et du **maintien** d'habitants apparaît important dans le cadre d'une réflexion questionnant l'attractivité et la pérennité. En effet, en quoi la pérennisation des habitants pose-t-elle des questions concrètes en matière de **dynamisme local** tout autant qu'elle amène à des **réflexions plus théoriques** sur l'attractivité des hautes vallées ?

Le **chapitre 7** s'intéresse à l'enjeu du maintien de la population pour les territoires ruraux de montagne. En quoi l'arrivée d'habitants est-elle une opportunité de revitalisation qui nécessite de changer de vision en matière d'économie locale ? De quelle manière l'accès aux services conditionne-t-il le maintien des résidents à l'année ? Les hautes vallées alpines françaises se trouvent aujourd'hui dans un **entre-deux du développement**, tiraillées entre la nécessité de renforcer leurs dynamismes démographiques en mettant en place des mesures adaptées, et la volonté de poursuivre et d'accentuer le développement touristique.

Le **chapitre 8** questionne la **notion de pérennité** et la pertinence de penser ou non des modèles de migration à long terme, dans le contexte actuel de grande mobilité des populations. Les difficultés en termes de politiques locales montrent un **système démocratique local** à bout de souffle. L'existence d'un **gradient d'attractivité** dans ces hautes vallées alpines françaises est envisagé au regard de l'ensemble des éléments analysés dans cette thèse. Cette réflexion conclut les analyses théoriques de ce travail de recherche.

Le **chapitre 9** s'inscrit dans une **démarche de réflexion plus concrète**, notamment à destination des acteurs des territoires et des soutiens de ce travail. Sans prétendre trouver des solutions à tous ces enjeux, l'objectif est de proposer des **scénarios de demain** ainsi qu'un film retranscrivant les principaux résultats.



## CHAPITRE 7

### L'ENJEU DU MAINTIEN DE LA POPULATION POUR LES TERRITOIRES

### Objectifs méthodologiques du chapitre

**Penser l'objet d'étude au prisme d'un regard social** : en interrogeant l'enjeu du maintien de la population dans les confins, la discussion est nécessairement amenée à questionner des enjeux sociaux qui se détachent des motivations relatives à l'espace analysées dans la partie II mais qui influencent l'installation à long terme, comme c'est le cas des services à la personne. En effet, de quelle manière une approche géographique nous permet-elle ici d'intégrer des éléments qui influencent la vie des habitants ? L'amélioration de leurs conditions de vie est un sujet nécessaire à prendre en compte dans cette réflexion puisqu'elle pèse directement sur la pérennité des installations. Outre le fait de questionner la notion de pérennité, ce chapitre est donc l'occasion de considérer des problématiques sociales qui favorisent ou non le dynamisme démographique à long terme dans ces territoires.

**Appréhender la géographie économique** : la question de l'attractivité des hautes vallées alpines amène à interroger la place de l'économie dans ce travail. Comment analyser ces territoires au prisme de cet autre champ disciplinaire ? Quelles sont les théories sur lesquelles s'appuyer pour comprendre l'enjeu du maintien de la population ? Sont-elles applicables dans le cadre des dynamiques des hautes vallées alpines ? L'objectif est ici de considérer des aspects théoriques (économie présentielle et résidentielle) et des éléments empiriques pour prendre du recul sur le sujet de recherche. Sans nécessairement mettre en avant les opportunités de revitalisation des territoires, il s'agit de considérer cet enjeu au regard des analyses déjà réalisées dans d'autres contextes et de faire état des cas observés dans les terrains de cette étude. En outre, intégrer une réflexion socio-économique paraît nécessaire pour comprendre les trajectoires de vie des habitants.

**Questionner des enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle** : en souhaitant favoriser l'attractivité de leurs territoires, les acteurs des hautes vallées alpines développent des stratégies qui s'inscrivent de pair avec les évolutions de la société, notamment en matière de communication. En quoi ces enjeux sont-ils nécessaires à prendre en compte dans cette recherche en géographie ? De quelle manière se munir de ces outils en tant que géographe ? Comment articuler une réflexion qui questionne les rapports entre les différents acteurs et les hautes vallées avec ces valorisations par l'image à différentes échelles ? Alors que les Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) se développent dans une majorité de domaines privés et publics, le travail de terrain a mis en exergue la nécessité de placer cette recherche au regard des évolutions actuelles de notre société de plus en plus connectée.





**Image 20 :** Planche de la bande dessinée *Quitter Paris*  
(*Mademoiselle Caroline*, 2017, p. 62-63)

Si certains habitants font le choix de déménager pour aspirer à un autre mode de vie, la démarche semble indépendante des politiques locales favorisant le **maintien de la population** dans les territoires de montagne. Loin d'être des lieux de concentration démographique, les hautes vallées alpines étudiées accueillent toutefois des résidents qui expriment clairement leur volonté de s'installer à long terme.

Pour les nouveaux arrivants, les interrogations de l'amie de l'auteure sont récurrentes : « *comment tu vas trouver du taf ?* », « *les clients vont t'oublier !!!* ». Les paroles « *Stop, je sais !!! Je crève de trouille...* », révèlent également les doutes des habitants nouvellement installés et de ceux présents depuis plus longtemps, d'autant plus que l'**accès aux services publics**, notamment de **santé**, peut devenir une réelle difficulté dans le quotidien des habitants.

En tant qu'illustratrice, *Mademoiselle Caroline* a pu faire le choix de quitter Paris avec sa famille. Mais « *pourquoi aller [s']enterrer là bas* », alors que d'un point de vue professionnel « *ça commence à marcher* » ? Pour les territoires d'accueil, l'arrivée d'habitants représente une **opportunité de revitalisation**, notamment pour les petits commerces dans lesquels ils sont amenés à consommer. Le fait que certains résidents développent, une fois installés ou quelques années après, **leur activité** en observant les besoins des territoires contribue également à dynamiser ces petites communes.

La **connectivité** dont certains dépendent est d'ailleurs un gage de pérennisation de leur installation professionnelle et donc personnelle. Sans téléphone et sans Internet, l'auteure se pose la question de ne pas pouvoir rendre à ses clients le travail qu'ils attendent. La facilité des habitants à **s'adapter** est ici mise en exergue par Caroline qui relativise le fait de ne pas avoir accès aux outils de communication dont elle aurait besoin : « *ça peut le faire rêver, non ?* ». Au-delà, cela questionne directement la capacité d'adaptation des **acteurs** à faire évoluer les besoins en fonction des attentes des habitants. Envisager l'enjeu du maintien de la population nécessite en ce sens une analyse à plusieurs échelles, en intégrant la vision des acteurs locaux.

Le chapitre 7 s'attache à comprendre les hautes vallées alpines françaises au regard des **dynamiques économiques et politiques** qui construisent et orientent au quotidien les évolutions de ces territoires relativement fragiles. En effet, au-delà de la compréhension des facteurs influençant les migrations résidentielles, questionner la capacité de ces vallées à **accueillir et maintenir une population à l'année** demande d'analyser les éléments qui participent à long terme à l'attractivité et à la pérennité des installations, et qui dépendent donc directement du contexte de marginalité.

D'une part (1), si l'arrivée d'habitants est généralement vue comme un facteur de dynamisation par les différentes personnes rencontrées, cela demande avant tout et nécessairement de considérer les éléments de maintien de l'installation résidentielle, et en premier lieu leur **accès aux services** (publics, de santé). En quoi les hautes vallées étudiées présentent-elles une accessibilité en demi-teinte dans ces domaines dont dépend intrinsèquement le maintien de la population ?

D'autre part (2), il s'agit de questionner les hautes vallées alpines au prisme de l'économie. La réflexion a pour objectif d'interroger la pertinence ou non de l'**arrivée d'habitants** dans ces territoires, au regard des **théories de l'économie présentielle et résidentielle**. Outre l'opportunité de revitaliser ces vallées par une hausse démographique, l'enjeu de trouver des solutions pour attirer à petite échelle interroge avant tout la capacité des acteurs à trouver les outils adéquats pour enrayer leurs difficultés.

Enfin (3), l'attractivité de ces territoires est analysée au regard des **outils de communication** employés par les acteurs locaux. Toutefois, faire voir ses atouts à une échelle plus large que la vallée ne suffit pas pour accueillir à long terme une population, d'autant plus dans une société hyper-connectée.

**Photographies 70 et 71 : avoir accès aux services publics dans les confins...**



... à Fouillouse en Haute-Ubaye, hameau habité par deux ménages à l'année  
(A. Barrioꝝ, 26 novembre 2016)



... au Roux à Abriès (Queyras)  
(A. Barrioꝝ, 6 octobre 2017)

*Au bord d'un affichage municipal et d'une ancienne bâtisse, ces boîtes postales témoignent de la présence très résiduelle de services publics dans les derniers hameaux habités de deux hautes vallées alpines. Alors qu'elles semblent un peu égarées, elles sont le symbole des liens fragiles avec l'ailleurs. A l'heure de l'essor des communications par internet et par téléphone, elles restent des objets du quotidien privilégiés puisque les télécommunications dans ces territoires reculés ont encore du mal à fonctionner de façon performante, voire à être présentes tout simplement.*

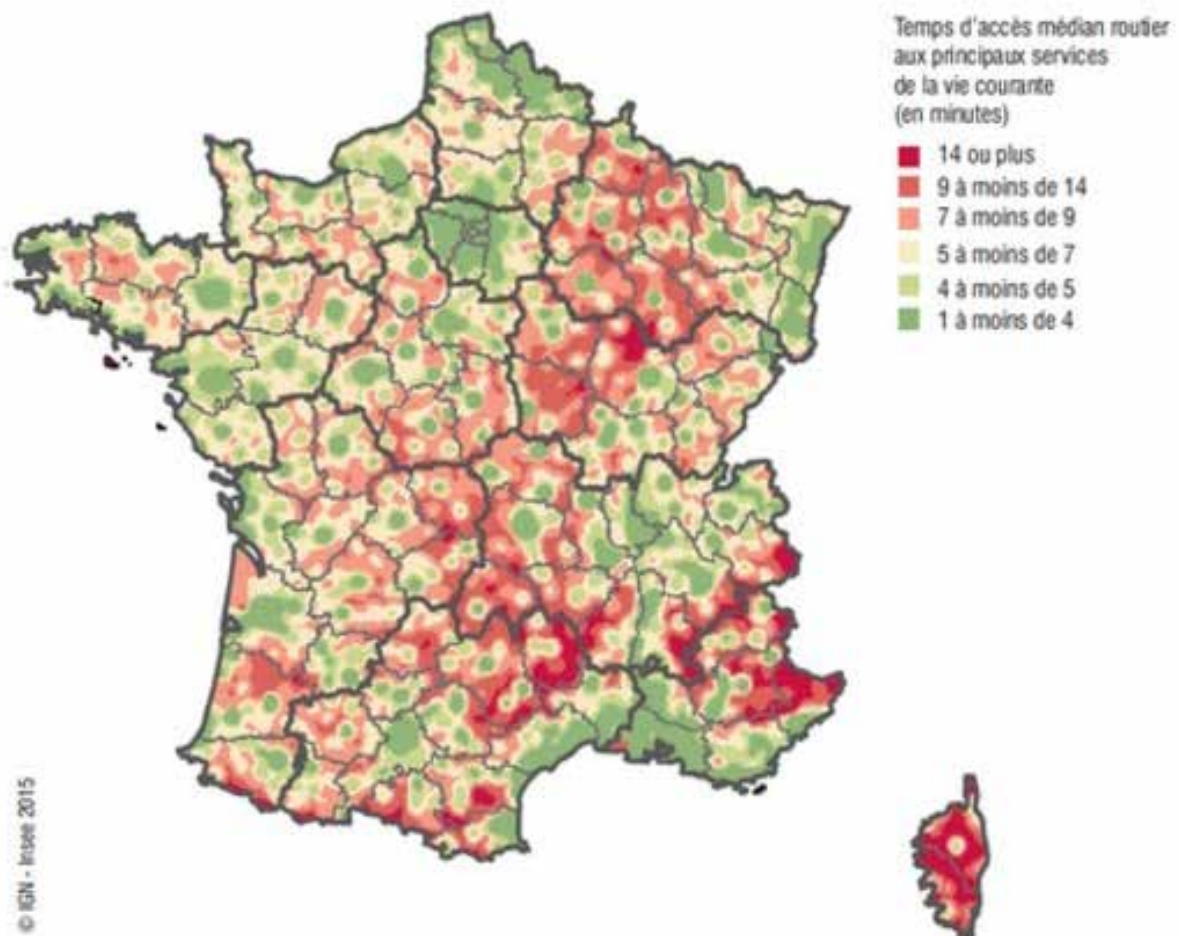
## 1. L'accès aux services, entre atouts et faiblesses

Bien que relativement isolées, les hautes vallées ne sont pas pour autant dénuées de services (1.1). Toutefois, l'accès à ces derniers dépend des politiques publiques nationales (1.2). Ainsi, la pérennisation des habitants est influencée par la proximité des services de santé, s'ils existent encore dans ces territoires (1.3).

### 1.1 Etat des lieux de l'accès aux services en haute vallée

Même si l'accessibilité aux services du quotidien n'est pas un facteur d'attractivité des hautes vallées alpines françaises, elle joue un **rôle dans la perception du quotidien des habitants**. Dans le cas de la montagne suisse, M. Petite et M. Camenisch mettaient en avant le fait que « *la proximité des services, qu'ils soient présents dans le lieu même ou dans une ville jugée relativement proche, compte dans la migration* » (in Martin et al., 2012, p. 59). C'est en ce sens que le **temps moyen d'accès aux services du panier "vie courante"** (Barbier et al., 2016) a été choisi dans le cadre de ce travail comme un des trois critères décisifs permettant de sélectionner les espaces de recherche (chapitre 3, partie 2). La figure 67 montre qu'une partie des régions montagneuses françaises sont impactées par des temps d'accès supérieurs à 14 minutes (sud du Massif central, des Alpes, Corse, etc.).

**Figure 67** : temps d'accès médian routier aux principaux services de la vie courante (en minutes)  
(source : observatoire des territoires, 2015)



Champ : France métropolitaine.  
Source : Insee, BPE 2013, distancier Méric, données lissées.



Intégrant **vingt-deux équipements** relatifs à l'alimentation, l'éducation, la santé, les loisirs, etc., cet indicateur révèle une **accessibilité relativement peu aisée** dans une majorité des vallées. En effet, sur les vingt-neuf communes sélectionnées, seize ont des temps d'accès supérieurs à 15 minutes (tableau 10). L'ensemble des communes du Valbonnais, du Valgaudemar et de la Haute-Tinée sont concernées par cette catégorie. Par ailleurs, huit communes ont des temps d'accès aux services entre 9 et 15 minutes. En-dessous de ce seuil de 9 minutes, seules cinq communes se démarquent (Verchaix, Samoëns, Villard-sur-Doron, Beaufort et La Condamine-Châtelard). Outre cette dernière qui se situe à proximité de Barcelonnette, ce ne sont pas des communes qui se trouvent à proximité du centre urbain majeur le plus proche.

Samoëns et Beaufort possèdent toutes les deux une gamme d'équipements relativement élevée. Elles sont des **bourgs-centres de montagne** qui ont pu maintenir un accès aux services principaux favorisant un dynamisme local assez indépendant de Cluses et d'Albertville. Situées à proximité (cinq minutes de voiture), les communes de Verchaix et Villard-sur-Doron bénéficient également de cette accessibilité. Étonnamment, la commune de Saint-Etienne-de-Tinée, relativement similaire à Samoëns et Beaufort en termes d'offre de services n'apparaît pas dans cette catégorie où les temps d'accès sont plus réduits. Cela peut s'expliquer par la méthodologie employée par l'INSEE pour calculer cette donnée. En effet, elle est le résultat de la « *moyenne des temps d'accès à chacun des équipements* » du panier "vie courante" (Baltz, 2016). Saint-Etienne étant située à 90 kilomètres de Nice où se trouve sans doute un ou plusieurs des vingt-deux équipements dont dépend la haute vallée, cela fait augmenter directement la moyenne du temps d'accès global de la commune. Il s'agit donc ici de mettre en perspective cette donnée statistique grâce aux observations de terrain.

Dans l'ensemble des terrains parcourus, certains **services de base** (boulangerie, bureau/relais/agence postale) sont généralement accessibles en moins de 9 minutes en saison touristique favorable. Si Ristolas n'a pas de bureau de poste par exemple, la commune voisine d'Abriès, située elle-aussi aux confins du Queyras, propose quelques services ouverts à l'année. Il existe ainsi une **accessibilité aux services à l'intérieur même des vallées**, ce qui renforce une certaine **indépendance** vis-à-vis des centres urbains. En revanche, l'accès aux services de la gamme intermédiaire et de la gamme supérieure s'étirole dans ces territoires montagnards où les inégalités se creusent (Depraz, 2017-a). Cela n'est pas nécessairement dû à la seule distance au premier centre urbain, comme l'atteste la présence d'un collège à Saint-Etienne-de-Tinée. On peut toutefois corréliser ces éléments au **développement touristique** de ces communes par rapport aux autres de la vallée, qu'il soit principalement hivernal (Samoëns, 19 équipements ; Beaufort 16 équipements ; Val Cenis 13 équipements, etc.) ou estival (Valjouffrey 3 équipements, ce qui est peu, mais plus important que Le Périer et Chantelouve). Toutefois, d'après ces statistiques et contrairement à ce que R. Calmes et *al.* (1981) énonçaient pour les commerces, l'**accès aux services** ne paraît **pas être influencé par la forte présence de résidences secondaires** dans une commune (figure 68). Pour les hautes vallées les plus touristiques, il ne semble pas y avoir de logique corrélant ces deux facteurs. En revanche, pour les moins influencées par cette économie comme le Valbonnais, le Valgaudemar et pour certaines communes comme Saint-Dalmas-le-Selvage (Haute-Tinée), les temps d'accès élevés s'accordent avec la plus faible part de résidences secondaires.

Alors que le facteur touristique ne semble pas intéressant pour comprendre cette accessibilité aux services relativement difficile, les données relatives à la **population recensée**, et notamment à la **densité** de population sont davantage pertinentes à exploiter ici. Selon M. Barbier et *al.*, l'accès aux services dépend de la densité des territoires (2016). Comme le montre la figure 69, plus la densité de population moyenne des hautes vallées est élevée, moins les temps d'accès aux services le sont. Alors que le Haut-Giffre et le Beaufortain se démarquent par de plus fortes densités et de faibles temps d'accès,

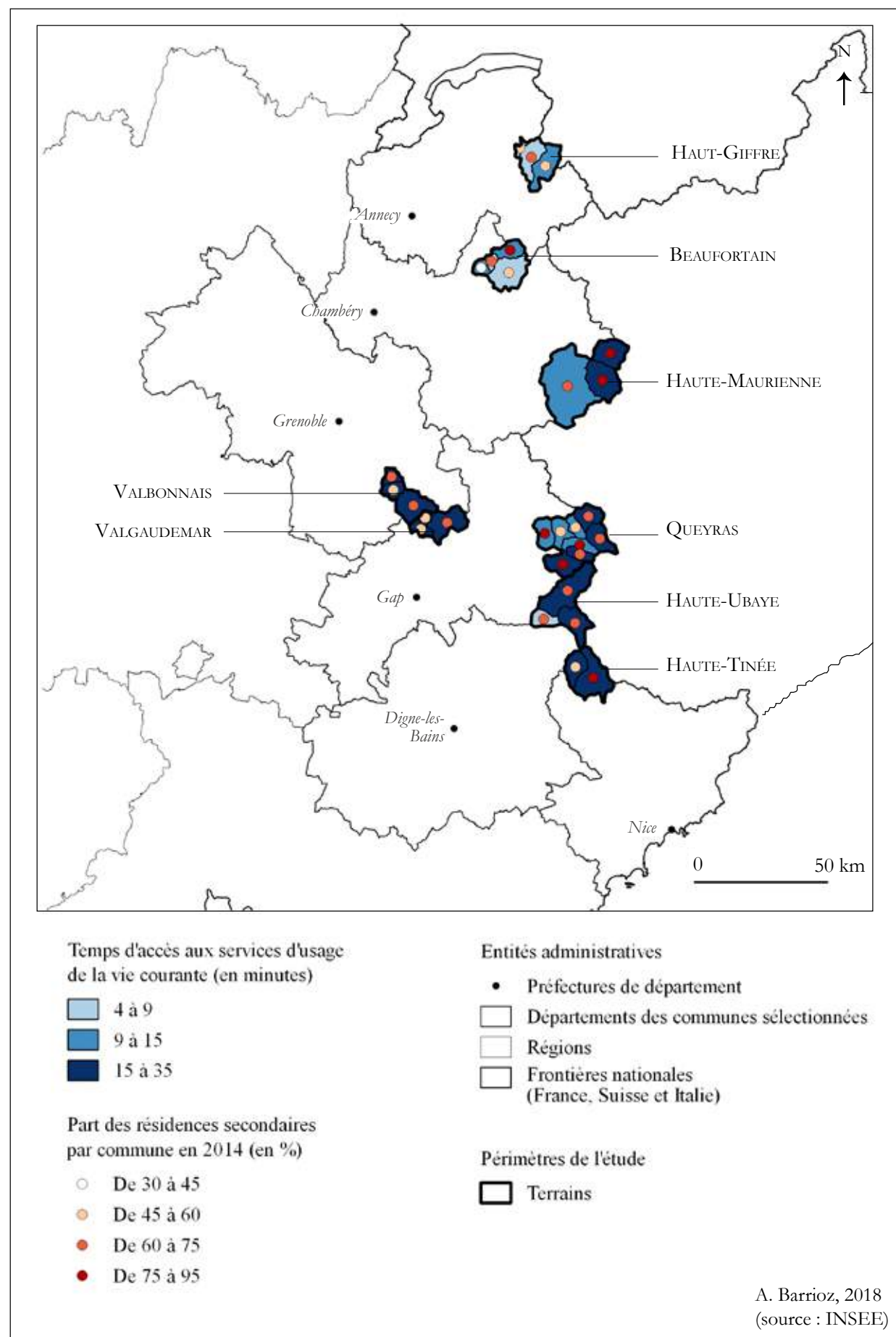


Tableau 10 : statistiques d'accessibilité à certains services dans les hautes vallées alpines (A. Barrio, 2018 ; sources : INSEE ; sites internet des MSAP et observations de terrain)

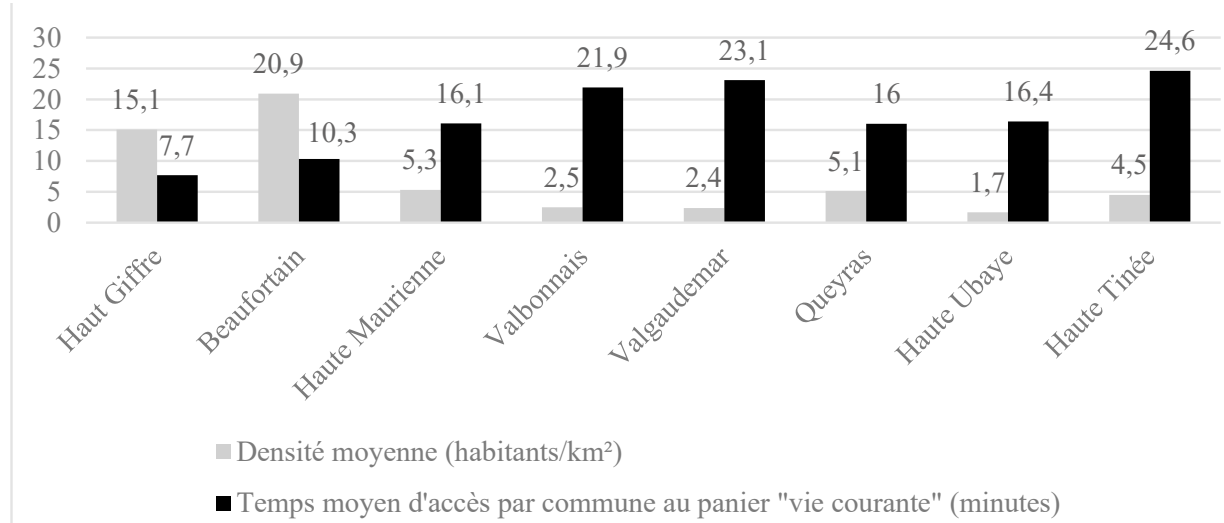
/	Importance	Département	H.-Savoie (74)			Savoie (73)			Isère (38)			Hautes-Alpes (05)						Alpes-de-H.-Pro. (04)			Alpes Mar. (06)										
			Haut-Giffre			Beaufortain			H. Maurienne			Valbonnais			Valgaudemar			Queyras			Haute-Ubaye			Haute-Tinée							
Territoire	Indicatif	Nom du terrain	Cluses			Albertville			Modane			La Mure			Saint-Bonnet-en-Champsaur			Guillestre			Barcelonnette			Nice							
		Territoire de vie	CC des Montagnes du Haut Giffre			Communauté d'agglomération Arlysère			CC Haute-Maurienne - Vanoise - Terra Modana			CC de la Matheysine, du pays de Corps et des vallées du Valbonnais			CC du Champsaur Valgaudemar			CC du Guillestrois et du Queyras			CC des Vallées de l'Ubaye - Serre-Ponçon			Métropole-Nice-Côte d'Azur							
		Communes	Verchaix	Samoëns	Sixt-Fer-à-Cheval	Queige	Villard-sur-Doron	Hauteluce	Beaufort	Val Cenis	Bessans	Bonneval-sur-Arc	Le Périer	Chantelouve	Valjouffrey	Saint-Maurice-en-Valgodemard	Villar-Loubière	La Chapelle-en-Valgaudemar	Château-Ville-Vicille	Arvieux	Ceillac	Molines-en-Queyras	Saint-Véran	Aiguilles	Abrès	Ristolas	La Condamine-Châtelard	Val d'Oronaye	Saint-Paul-sur-Ubaye	Saint-Dalmas-le-Selvage	Saint-Etienne-de-Tinée
		Temps moyen d'accès par commune au panier "vie courante" (en minutes)	7	6	10	13	8	13	8	12	23	29	21	20	25	19	23	27	12	15	18	15	20	12	16	19	9	20	16	28	21
Accessibilité (mobilités, numérique)	Décisif	Temps moyen d'accès par commune au panier "vie courante" (en minutes)																													
	Indicatif	Nombre d'équipements (sur 22) du panier "vie courante" présent sur la commune																													
Accessibilité (mobilités, numérique)	Indicatif	Distance des chefs-lieux de commune au centre urbain majeur le plus proche (en km)																													
	Indicatif	Temps moyen d'accès par commune au panier "vie courante" (en minutes)																													
Politiques publiques et développement local	Indicatif	Maison des Services au Public (MSAP)	Oui			Oui			Oui			Non			Oui						Oui			Oui							
		Nom	MSAP du Haut Giffre			Association d'Animation du Beaufortain - MSAP			MSAP Lanslebourg-Mont-Cenis (antenne)			/			MSAP Champsaur Valgaudemar - Saint-Firmin			MSAP Queyras-Guillestrois						MSAP Barcelonnette			Maison de s. au public (MSP) - St Etienne-de-Tinée (bureau de poste)				
		Lieu	Haute vallée			Haute vallée			Haute vallée			/			Basse vallée						Haute vallée			Centre urbain majeur le plus proche							
		Dynamisme (nom propre, actions, horaires, visibilité)	Bon			Très peu existant			Assez bon			/			Moyen						Très bon			Bon		Bon					

\* Nombre d'équipements le plus élevé (Lanslebourg) avant la fusion de la nouvelle commune de Val Cenis

**Figure 68 :** temps d'accès aux services d'usage de la vie courante et part des résidences secondaires par commune dans les huit hautes vallées sélectionnées



**Figure 69 :** des temps d'accès aux services dépendant de la densité de population (A. Barrioz, 2018 ; source : INSEE)



on remarque également que plus la densité est faible, plus les temps d'accès sont grands, notamment en Haute-Uribe où le phénomène est le plus marqué.

Cette corrélation s'accorde avec les propos de V. Blatz qui concernent la région Nouvelle Aquitaine (2016). Bien que les territoires soient différents, cela confirme néanmoins que la **densité de population** joue un **rôle plus important dans l'accès aux services que l'activité touristique** dans les hautes vallées alpines françaises. A travers ce résultat, il s'agit donc de relativiser le rôle de cette activité comme facteur de **développement social** d'un territoire, notamment en termes de service public.

## 1.2 Des établissements scolaires aux MSAP, le rôle des politiques publiques

Les politiques publiques qui concernent l'accès aux services tentent de prendre en compte les facteurs de marginalité, même si la fermeture, la délocalisation dans le centre urbain majeur le plus proche ou la mutualisation de certains services au sein d'une seule commune et/ou d'une seule entité spatiale impacte sans conteste le dynamisme local. Depuis 2015, la loi NOTRE a placé le principe d'**amélioration de l'accessibilité des services publics** comme un objectif public afin de réduire les inégalités entre les zones déficitaires et celles mieux desservies. Dans le cadre de cette recherche, ce sont les temps d'accès aux services qui ont été pris en compte car c'est une des seules données quantitatives existantes à ce sujet pour les territoires étudiés. Toutefois l'accessibilité aux services publics nécessite d'intégrer d'**autres critères** plus difficiles à mesurer.

D'après le CGET<sup>10</sup>, la notion d'**accessibilité** renvoie à sept dimensions : « *le temps et la facilité d'accès, la disponibilité administrative, culturelle et sociale du service, son coût et son tarif, son niveau de qualité, la possibilité pour l'usager de choisir entre plusieurs opérateurs, l'information sur l'existence et les modalités de service, l'image du service et sa perception de l'usager* ». Les **Schémas départementaux d'accessibilité aux services** sont des politiques publiques mises en place, ou en cours d'élaboration, dans cinq des six départements alpins concernés par les terrains de cette thèse. Seule la Haute-Savoie n'a pas encore lancé l'élaboration de ce schéma. Proposée en 1991, cette politique avait pour but de revitaliser les espaces ruraux *via* des efforts pour maintenir la présence de certains services comme La Poste. Ces schémas ont donné naissance à des mesures comme l'adaptation des horaires d'ouverture de certains bureaux, la mise en place de permanences dans les mairies et le maintien de certains autres services comme le Trésor public, présent par exemple à Saint-Etienne-de-Tinée ou Beaufort. Dans vingt-cinq départements de métropole et d'outre-mer (dont les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence), ce schéma a été rendu obligatoire (*id.*). D'autres départements dont ceux de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère et des Alpes Maritimes ont été intégrés, comme « *zone de montagne* » à « *schéma facultatif* » (*ibid.*, p. 10).

A la même époque, dans une étude sur l'**amélioration des services en milieu rural** pilotée par la DATAR, T. Amiel a mis en avant des propositions afin de favoriser le maintien de la population et de dynamiser ces territoires (1993). Il suggérerait notamment d'« *améliorer des conditions de scolarisation, améliorer la qualité pédagogique de l'enseignement primaire (Hautes-Alpes)* » et de réfléchir à des axes et des programmes d'action, notamment en matière d'éducation : « *enrichir le contenu des écoles des Alpes-de-Haute-Provence grâce à une liaison par système numérisé avec l'Institut universitaire de formation des maîtres de Digne* », « *favoriser l'émergence de bourgs centres* » (*id.*, p. 25-26). Des points de débat ont été mis en avant, révélant les difficultés d'organisation dans ces domaines. De même, dans un article de 2012, F. Taulelle met en avant l'insistance de nombreuses études sur l'adaptation des services en milieu rural à des populations précaires,

<sup>10</sup><https://www.cget.gouv.fr/thematiques/services-au-public/schemas-departementaux-d-accessibilite-aux-services>, consulté le 30 janvier 2019.

ce qui n'est pas sans jouer un rôle dans l'orientation des politiques d'aménagement vers davantage de solidarité, ce qui peut contribuer à réduire la marge de manœuvre plus globale. En effet, comment des acteurs nationaux comme l'Education nationale, *La Poste* ou encore la SNCF, comme d'autres structures d'aménagement dans d'autres cas, peuvent-ils ici collaborer avec des acteurs locaux de petits territoires comme les intercommunalités des hautes vallées ?

Malgré une fragilité dépendant des évolutions démographiques, de sa dispersion sur les territoires et des changements structurels liés à l'enseignement (Morel *in* Gumuchian, dir., 1998), **l'école** est un élément **dynamisant et intégrateur**, notamment pour les nouveaux habitants qui arrivent avec des enfants à scolariser (Dodier et *al.*, 2012). Ils sont parfois même **initiateurs**, dans le cas de services annexes à l'enfance comme dans la création de réseaux d'assistantes maternelles ou la mise en place d'un ramassage scolaire (Cognard, 2011). La structure de l'école et ses effectifs sont scrutés par les élus, à grande et petite échelles. L'article L. 212-3 de la loi Montagne II met ainsi en avant que :

*« la mise en œuvre de la carte scolaire permet l'identification des écoles publiques ou des réseaux d'écoles publiques qui justifient l'application de modalités spécifiques d'organisation scolaire, notamment en termes de seuils d'ouverture et de fermeture de classe, au regard de leurs caractéristiques montagnardes, de la démographie scolaire, de l'isolement, des conditions d'accès et des temps de transports scolaires »* (Laclais, 2017, p. 31).

Même s'il est parfois difficile de faire appliquer ces dispositions, les habitants des petites communes souhaitent logiquement maintenir les classes le plus longtemps possible (extraits d'entretien 127 et 128).

Extrait d'entretien 127 : 3-Elu-HM-2017

*« Parfois le maintien de la classe se joue à deux élèves une année, et la perte de deux autres élèves l'année suivante peut faire basculer et fermer l'école ».*

Extrait d'entretien 128 : 49-Elu-HU-2017

*Les élus de la commune ont créé une garderie et soutiennent le transport scolaire pour « sauver l'école de la haute vallée et éviter que tous les enfants descendent plus bas, en même temps que leurs parents vont travailler ».*

Toutefois, comme le remarquent deux auteurs, les **enjeux éducatifs nationaux**, par le biais des rectorats d'académie, se confrontent aux **enjeux démographiques locaux** : *« pour l'Inspection d'Académie, la question de l'aménagement du territoire ne figure pas toujours parmi les paramètres à prendre en compte pour justifier de l'ouverture ou de la fermeture d'écoles et de postes d'enseignants »* (Chignier-Riboulon et Fournier *in* Chignier-Riboulon et Semmoud, 2007, p. 217). Des raisons **économiques** sont souvent invoquées, indirectement, et restent généralement le **moteur de suppressions** de classes en milieu rural où les effectifs peinent à être maintenus. Dans le cas des hautes vallées alpines, depuis que **l'école** de Meyronnes a fermé dans les années 1990, les élèves de l'Ubayette se rendent tous les jours à Saint-Paul-sur-Ubaye, à vingt-cinq minutes de bus. En 2017, treize élèves de la commune de Val d'Oronaye étaient scolarisés dans cette école qui comptait une vingtaine d'enfants (voir figure 25, p. 122). La mutualisation des deux écoles a permis le maintien de la scolarité primaire dans la haute vallée.

Dans cette même commune, il y a par ailleurs dix-sept élèves qui se rendent au **collège** et au lycée à Barcelonnette. Peu de hautes vallées ont encore des effectifs suffisants pour avoir un collège au sein du territoire. A la rentrée 2018, ceux de Samoëns, Beaufort et Saint-Etienne-de-Tinée (photographies 72 et 73) comptaient environ deux cents élèves dont une part d'internes parfois relativement importante (130 environ à Saint-Etienne par exemple).

Ces petits établissements développent en général des **spécialités** et/ou des **options** qui leur



## Photographies 72 et 73 : des petits collèges en haute vallée....



... à Saint-Etienne-de-Tinée (202 élèves  
à la rentrée 2018)

(A. Barrioꝝ, 22 juillet 2018)



... à Samoëns, entrée du collège (172  
élèves à la rentrée 2018), à gauche,  
accolé à une école primaire, à droite  
(Haut-Giffre)

(A. Barrioꝝ, 20 juin 2017)

permettent de **capter des élèves dans un périmètre plus large** que celui imposé par la carte scolaire, et qui ne suffirait pas à remplir les objectifs en termes d'effectifs. Par exemple, les collèges de Beaufort et de Saint-Etienne ont une section sportive "ski". Ce dernier est d'ailleurs répertorié en tant que "Pôle d'excellence ski" et "Pôle d'excellence montagne", en plus d'être labellisé "Haute Qualité D'Education Numérique" par le Conseil départemental et le Rectorat de l'Académie de Nice. Ce label est « *destiné à valoriser la situation des établissements au regard de l'usage des TICE* »<sup>11</sup>. Relier ces hautes vallées au reste de l'académie par ce type de dispositif permet, entre autres, de contribuer à **valoriser ces territoires isolés**, notamment dans le domaine de l'éducation qui reste un axe majeur de vitalité à court et moyen termes. Autrement, les élèves quittent le territoire pour poursuivre leur cursus en **lycée** et dans le cadre de formations professionnalisantes. Les lycées ne se trouvant pas toujours dans le centre urbain majeur le plus proche, et même si cela est le cas, les élèves sont généralement accueillis en internat. Par exemple, les élèves du Queyras rejoignent Briançon ou Embrun et ceux de Haute-Maurienne peuvent aller à Saint-Jean-de-Maurienne, au plus proche. Les temps de trajets de plus d'une heure de route ne distinguent pas ces territoires d'autres espaces ruraux mais ils **renforcent la perception relative à l'éloignement** des principaux centres concentrant les services supérieurs.

Les politiques étatiques n'ont toutefois pas été absentes avec la réunion de Comités interministériels aux ruralités (CIR) de 2015 à 2017, la volonté de réduire les déserts médicaux ou encore celle d'encourager la diversification des services postaux avec notamment le maintien de la présence de 1000 facteurs-guichetiers dans les agences postales à faible activité (CIR, 2016). Malgré tout, le contexte de **suppression des services publics de très grande proximité** comme *La Poste*, la SNCF ou certains services municipaux comme des annexes de mairie, les désengagements de l'Etat et d'institutions plus

<sup>11</sup><http://www2.ac-nice.fr/cid68426/les-candidatures-des-colleges-des-alpes-maritimes-au-label-haute-qualite-d-education-numerique-sont-ouvertes.html>

locales comme les Conseils départementaux ont pu provoquer un sentiment d'abandon auprès des populations locales des hautes vallées, pas toujours touchées directement par les mesures précédemment citées (extraits d'entretien 129 et 130).

Extrait d'entretien 129 : 35-Inst-Valb-2017

« Il n'y a pas de désir des élus [de maintenir des services publics], il y a un certain nombre de services érodés et le sentiment de perte de services... ».

Extrait d'entretien 130 : 49-Elu-HU-2017

Les élus de la commune ont créé une garderie et soutiennent le transport scolaire pour « sauver l'école de la haute vallée et éviter que tous les enfants descendent plus bas, en même temps que leurs parents vont travailler ».

Actuellement, « le besoin d'un service à visage humain » (Amiel, 1993, p. 29) va de pair avec la volonté des acteurs locaux de s'impliquer le plus possible dans ces politiques souvent impulsées à l'échelle nationale. D'après B. Jean, ces politiques locales sont « moins coûteuses en ressources financières et humaines, plus mobilisatrices des talents des acteurs locaux (tout en étant plus respectueuses de leurs visions) [et] plus efficaces pour produire des résultats durables » (Jean in Barthe et al., dir., 2004, p. 190). C'est aussi ce qui ressort d'études consacrées aux migrations d'agrément et selon lesquelles la planification de projets à grande échelle se révèle pertinente et efficace lorsqu'elle met en **collaboration des élus, des responsables d'intercommunalité et des techniciens** mais également des **chercheurs** (Chipeniuk in Moss dir., 2006, p. 173). Dans les hautes vallées alpines françaises, ces démarches sont prônées notamment par des **acteurs associatifs** comme l'*Adrets* (Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services Alpines). Intervenant dans les deux régions dans lesquelles sont intégrées les huit hautes vallées alpines étudiées dans cette thèse (Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur), cette association avait pour objectif initial, en 1999 lors de sa création, d'aider au maintien d'emplois et de favoriser la formation dans la région PACA. Petit à petit, la question de l'accessibilité aux services publics est venue se greffer aux missions quotidiennes. Un de ses rôles est d'animer le réseau des Maisons de Services au Public existantes dans le massif alpin et de les accompagner dans leur développement.

Une **Maison de Services au Public** (MSAP) est un « lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc »<sup>12</sup>. Introduites par la loi NOTRe, les MSAP ont été développées pour servir les populations plus ou moins isolées. Dans les terrains de cette recherche, cinq MSAP existent au sein des vallées (tableau 10, p. 283), deux MSAP desservent les territoires du Valgaudemar et de la Haute-Ubaye en étant installées en basse vallée (Saint-Firmin) ou dans le centre urbain le plus proche (Barcelonnette) et une seule haute vallée (Valbonnais) ne bénéficie pas de ce service. Elles ont des missions identiques dans tous les territoires et s'inscrivent dans des politiques de "démarginalisation" des espaces ruraux (extrait d'entretien 131).

Extrait d'entretien 131 : 61-Inst-HT-2018

« Le but est de rapprocher les populations des villages isolés des services publics et de simplifier les démarches administratives en passant des conventions avec les partenaires sociaux » comme la CAF, Pôle emploi, etc.

Certaines MSAP proposent des **ateliers** pour aider à la constitution de dossiers administratifs (PAC, impôts, etc.), à la prise en main d'outils informatiques, à la rédaction de dossiers de candidature à un emploi, etc. Elles peuvent être des **relais** des offres d'emploi locales. Elles **orientent** aussi parfois les habitants vers différentes associations avec lesquelles elles sont en contact. Enfin, **organisant** des

<sup>12</sup> <https://www.maisondeservicesaupublic.fr/node/28>

permanences de différents organismes sociaux (sur place ou en visioconférence), elles **participent** au rapprochement des populations avec des services dont ils ont besoin de façon plus ou moins ponctuelle, mais qui se trouvent souvent éloignées de leur domicile (CAF, Pôle emploi, etc.). Finalement, ce sont des structures dans lesquelles les employés ont une **connaissance relativement fine du territoire** et des différents acteurs.

Toutefois, les MSAP ne sont pas toutes aussi dynamiques. Le tableau 10 (p. 283) indique le **niveau de dynamisme** de chacune, défini ici au regard de différents critères : l'existence d'une MSAP avec un nom qui lui est propre et non celui de la structure qui la gère (exemple du Beaufortain), d'actions qui vont au-delà de la réception des habitants, l'existence d'un site internet et d'autres pages web dédiées, la visibilité et les plages horaires. Par exemple, la MSAP du Queyras-Guillestrois et la Maison Du Département (MDD) en Tinée s'avèrent être des **relais performants entre les habitants et différentes institutions**. Dans le Queyras, la MSAP repose sur le dynamisme de deux employées dont les actions sont soutenues par les élus. Primé par une médaille d'or du *Label territoires innovants* en 2015, le site *Esprit Saisons* est le fruit de leur travail. Il est construit comme aide à l'emploi annuel des saisonniers installés dans le Queyras (hiver/été) et dans d'autres territoires comme le Ventoux qui complètent la saisonnalité (printemps/automne). En favorisant l'établissement de saisonniers à l'année entre ces deux territoires, cette initiative participe ainsi à l'attractivité résidentielle de la haute vallée queyrassine et à l'atténuation de certaines difficultés en matière d'accès à l'emploi et d'accessibilité à l'information (logement, vie associative, etc.).

A l'inverse, la Maison des Services au Public (MSAP) du Beaufortain est un outil qui n'avait pas été **approprié ni par les habitants ni par les acteurs institutionnels** en 2018 (son existence était inconnue lors d'une grande majorité des entretiens). La personne en charge de ce service est également celle qui gère l'accueil du centre social et de l'*Association d'Animation du Beaufortain* (AAB). Malgré des financements publics destinés à l'emploi d'une personne à plein temps pour s'occuper de la MSAP, ce service n'est que très peu visible sur le territoire et très peu d'actions sont proposées aux habitants directement par la MSAP. Comme dans d'autres hautes vallées, l'Office de tourisme (OT) est encore chargé de certaines actions qui pourraient logiquement être attribuées à la MSAP dans la mesure où le service est destiné en premier lieu aux habitants. Par exemple, des associations passent par l'OT pour certaines démarches administratives (inscriptions à l'année, récupération de clés de locaux, etc.). L'*Adrets* classe ainsi les MSAP selon trois niveaux : primo-accueil (exemple du Beaufortain), accompagnement (exemple du Haut-Giffre) et développement local (exemple du Queyras). Sans **soutien politique et financier**, les MSAP existent mais ont parfois du mal à être pleinement au service de la population locale. On peut d'ailleurs se demander si certaines structures porteuses ne bénéficient pas de cette aide publique, notamment financière, pour continuer à développer certaines actions sociales pré-existantes, au détriment de la MSAP, mais parce que les **subventions publiques** desquelles elles dépendent s'amenuisent progressivement et qu'elles ne peuvent avoir recours à la **main d'œuvre nécessaire** (extrait d'entretien 132).

Extrait d'entretien 132: 24-Inst-Q-2017

« La MSAP est financée par l'Etat, la région et la communauté de communes. Il y avait 120 000 euros de budget en 2016 et ce sera moins en 2017... Je suis la reine du gratuit, dès que je peux. Par exemple, là, pour un événement ce week-end, il y a la fromagerie qui vient et fera une dégustation... Quand il a fallu faire une journée de prévention routière, on a demandé des financements à la préfecture. Pour un événement jeunesse, on demande des financements à jeunesse et sport... ».

A cela s'ajoute la question de la **formation des agents des MSAP**. Comme le remarquait une des employées de la MSAP du Queyras-Guillestrois, il n'existe pas de « *fiche-emploi* » pour travailler dans cette

structure nouvelle. Les personnes en charge des MSAP rencontrées dans le cadre de ce travail étaient auparavant infirmière, assistante sociale, etc. Ainsi, dans le cas des MSAP des hautes vallées alpines, on remarque que le dynamisme de celles-ci repose souvent sur la **capacité d'une poignée d'acteurs**, et surtout des employées de ce service, à proposer des actions en faveur des habitants, à imaginer toutes sortes de moyens pour arriver à les concrétiser et à **communiquer** dessus.

Dépendant de l'intérêt que leur portent les **acteurs publics**, les MSAP les plus dynamiques comme celle du Queyras-Guillestrois bénéficient du soutien des élus. Ainsi, même lorsque l'intercommunalité du Queyras a été regroupée avec celle du Guillestrois, les deux MSAP ont été maintenues. Les difficultés sont tout autres pour la MSAP du Beaufortain où l'AAB est confrontée à des difficultés d'entente avec la nouvelle intercommunalité dont son budget dépend. Suite à l'intégration de la Communauté de communes du Beaufortain dans la Communauté d'Agglomération Arlysère, l'AAB a perdu une partie des subventions publiques qu'elle recevait auparavant. Au cours de l'automne 2018, le comité exécutif de l'association a démissionné suite à l'émergence de différents problèmes (humains, financiers, organisationnels, etc.) avec cette nouvelle intercommunalité.

Comme dans d'autres hautes vallées (extraits d'entretien 133 à 135), certains acteurs du Beaufortain ont fait part de nouvelles **difficultés** suite au **regroupement de l'intercommunalité** de la haute vallée avec celle du centre urbain le plus proche (seuil minimum de 15 000 habitants, imposé par la loi NOTRe, avec une clause exceptionnelle de 5000 habitants en contexte de montagne). Par exemple, la piscine publique de Beaufort n'est plus ouverte au mois de mai, ce qui oblige les élèves de l'école et du collège à faire plus d'une heure de car (aller-retour) pour effectuer le trajet les menant à l'une des piscines dont l'équipement est jugé plus rentable. Or les effectifs de la population présente au cours des mois d'ouverture (mai à septembre) étaient jusqu'à présents suffisants pour maintenir cette ouverture.

Extrait d'entretien 133 : 32-Elu-Valb-2017

« Il y a une aide aux personnes âgées mais pas de MSAP. Il n'y a rien qui tourne avec la communauté de communes. Elles est orientée vers [le plateau en bas de la vallée...]. On y va juste pour dire qu'on est pas contents sinon on y va pas. Ce qui fait peur, c'est que les compétences partent les unes après les autres. La Communauté de communes ici commençait tout juste à marcher, il y avait dix personnes autour de la table. [En bas], il y a soixante élus ».

Extrait d'entretien 134: 36-Elu-Valb-2017

« La politique de l'interco est orientée essentiellement sur les lacs et la route Napoléon [...]. On pèse tellement peu... ».

Extrait d'entretien 135 : 53-Elu-HT2017

« En termes de services publics, c'est le cheval de bataille de Mme le Maire qui a souhaité le maintien de la perception [...] car elle avait été momentanément délocalisée [...]. La perception, c'est important, c'est une sortie et un besoin... [...]. Il y a eu une mutualisation des services qui marche plutôt bien ».

En effet, l'existence de services publics ne dépend pas uniquement de données quantitatives mais doit être mesurée au regard d'un **contexte spatial global** intégrant des éléments qualitatifs participant à l'attractivité d'un territoire. Certaines études préconisent ainsi des orientations et des actions encourageant à **dépasser la sectorisation public/privé** et à développer des services où des collectivités pourraient être parties prenantes d'une activité privée. C'est notamment l'idée des garderies mobiles qui demandent une certaine souplesse pour les gestionnaires administratifs (Jean *in* Barthe et al., dir., 2004, p. 174). Dans ce sens, **l'itinérance des services** est interrogée dans de nombreux domaines puisque c'est une façon de répondre à l'éloignement (Grasset *in* Gumuchian, dir., 1998). L'association *Adrets* soutient par exemple



des projets de MSAP itinérantes dans les Alpes. D'autres mesures comme le « *recours à la polyvalence postale* » ont eu comme objectif de **mutualiser des services** (extrait d'entretien 134), de diversifier les tâches des facteurs tout en assurant d'autres services à la population (apport de médicaments, de denrées alimentaires...) (*id.*). Parfois, les communes ont pu assister au regroupement en un même lieu de plusieurs services comme c'est le cas avec les Guides uniques sociaux dans les Hautes-Alpes. Il y a plus de vingt-cinq ans, T. Amiel s'interrogeait : « *diminution du service ou service autrement ?* » (1993, p. 27). En effet, même si les infrastructures existent, les acteurs des services publics des hautes vallées sont finalement sans cesse confrontés à devoir **prouver, grâce à de nouvelles organisations**, l'intérêt de maintenir ces outils du quotidien alors même qu'ils participent directement à la pérennisation des habitants.

### 1.3 Le rôle des services de santé dans la pérennisation

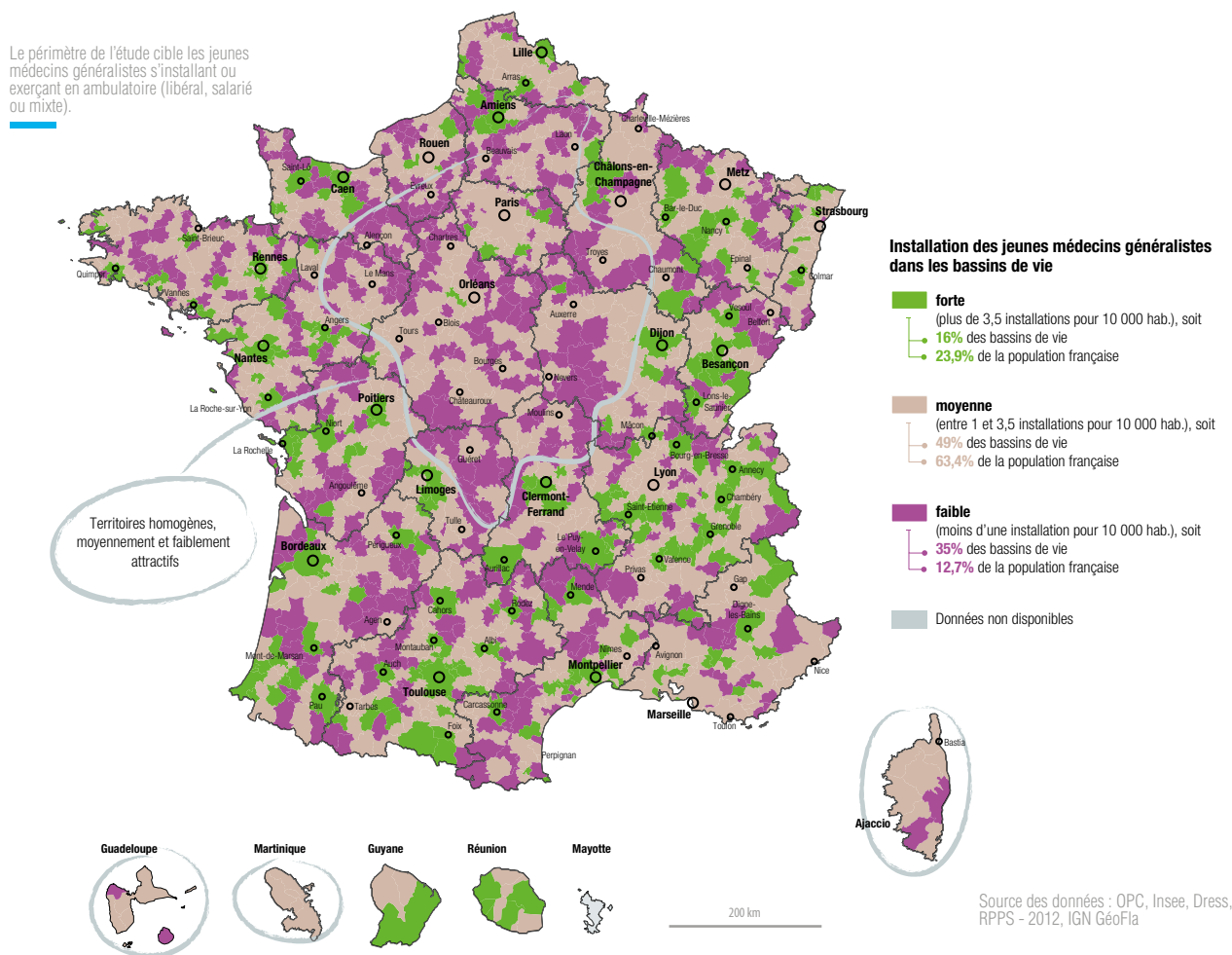
Dans les espaces où la densité de population est plus faible qu'ailleurs, l'**accès aux soins** est parfois plus difficile mais ce facteur démographique ne rime pas forcément avec désert médical (S. Barbat-Bussièrre *in* Barthe et *al.*, dir., 2007). Alors que l'*UFC-Que Choisir* publiait en 2016 une étude sur l'aggravation de la fracture sanitaire en France avec un recul de l'accès aux soins en quatre ans pour plus de trente millions de Français, certains territoires sont encore qualifiés de « *déserts sanitaires* » représentant « *des situations de pénuries sous toutes leurs formes* » (Bailly *in* Fleuret et Hoyez, 2011, p. 238). L'offre de soin, généraliste et libérale, est mesurée par la **présence ou non de cinq personnels médicaux** (médecin généraliste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, dentiste et pharmacien) qui doivent évoluer en **réseau** (notion de « *réseau d'exercice* » selon S. Barbat-Bussièrre *in* Barthe et *al.*, dir., 2007, p. 695) et par un **temps d'accès au médecin inférieur à dix minutes** (*id.*). Tous les territoires de montagne n'ont pas l'avantage d'avoir localement tous ces membres du corps médical. Contrairement à ce que montre la carte d'E. Vignerou (figure 70) présentée dans un article du quotidien *Le Monde* (Béguin et *al.*, 2017), la qualité de l'offre de soins de proximité dans une grande majorité des territoires étudiés n'est en réalité pas si « *favorable* ».

Certains territoires sont ainsi dénommés « *oasis de santé* » pour l'**accessibilité et la suffisance de services sanitaires** pour une majeure partie de la population (Bailly *in* Fleuret et Hoyez, 2011, p. 238). Pour autant, les hautes vallées ne peuvent être assimilées à ce type d'espaces, et ce d'autant moins lorsque les habitants font état de **nombreux allers-retours vers les métropoles les plus proches** pour consulter des spécialistes voire des dentistes et des généralistes (*cf.* chapitre 5). Cela questionne donc l'attractivité sanitaire de ces espaces. Dans les années 1980 puis 1990, les jeunes médecins se sont notamment installés dans un grand quart Sud-Est (CGET, 2015-b et figure 71). La décennie 2000 a fait émerger des disparités plus marquées avec des territoires homogènes sans forte attractivité (centre de la France) et un attrait pour les agglomérations comme celles du Sillon alpin (*id.*).

Toutefois, toutes les Alpes n'attirent pas de la même façon. D'après la figure 71, le Haut-Giffre, la Haute-Maurienne et la Haute-Tinée avaient des faibles taux d'installation de jeunes médecins dans les années 2000. La Haute-Romanche, la Clarée, le Queyras et le Valbonnais avaient quant à eux une attractivité plus forte que la moyenne. Cette carte se distingue de celle d'E. Vignerou (figure 70) qui ne définit pas de seuil (AA, 2017) et ne prend pas en compte le **temps d'accès, la distance et l'isolement** par exemple. Alors que l'Ile-de-France est en partie classée comme désert médical, ce qui est erroné (AA, 2015), une majeure partie des hautes vallées, comme la Haute-Ubaye et la Haute-Tinée, ne seraient pas des déserts médicaux. Ainsi, la notion de « *désert médical* » dépend de la **manière de décrire l'accès aux soins** (Chevillard et *al.*, 2018). J. Lévy par exemple, conteste les contours des déserts médicaux dans les espaces ruraux, peu peuplés donc peu nécessaires selon lui, alors qu'il affirme leur existence dans certains espaces urbains (Lévy, 2013). Cette déconsidération des espaces pourtant fragilisés ne



**Figure 71 : « Où s'installent les jeunes médecins généralistes dans la décennie 2000 ? »**  
(CGET, 2015-b, p. 2)



reflète toutefois pas les **nombreuses politiques publiques** mises en place à l'échelle nationale pour faire face à ces inégalités (Tabarly, 2012). En 2009, la loi "Hôpital, patients, santé, territoires" (HPST) avait notamment pour objectif de mettre en place une « *approche territoriale de la santé* [en sortant] *de l'illusion volontairement entretenue de l'égalité des soins pour tous sur l'ensemble du territoire* » (Giblin, 2011, p. 4). Cette loi s'appuie sur la notion de **territoires de santé**, généralement hiérarchisé (Amat-Roze, 2011), avec par exemple la création des Agences régionales de santé (Tabarly, 2012). Toutefois, pour certains auteurs, la « *planification sanitaire* » (*id.*) reste souvent incitative, et finalement inefficace (Rousset, 2016). La difficulté consiste à ne pas se focaliser sur un seul échelon territorial mais plutôt à réussir à construire un **réseau entre cinq échelons** : de proximité, intermédiaires, les territoires départementaux, régionaux et interrégionaux » (Amat-Roze, 2011 ; Tabarly, 2012).

Pour le gouvernement, « *la France forme suffisamment de médecins. Leur nombre se situe dans la moyenne haute de l'OCDE. Mais où le bât blesse, c'est dans leur répartition sur le territoire* »<sup>13</sup>. Sans entrer dans le débat de la formation et du *numerus closus*, la figure 71 montre effectivement des **disparités en termes de répartition**. Cependant, elle ne montre qu'une réalité obsolète et à une échelle trop large. Par exemple, le Queyras est classé dans la catégorie « *forte* » des installations qui ont eu lieu en 2000. Or, comme l'attestent les chiffres recensant le nombre de médecins généralistes par commune (tableau 11), le territoire n'avait,

<sup>13</sup> <https://www.gouvernement.fr/action/la-lutte-contre-les-deserts-medicaux>





en 2017, plus que deux médecins dont un de plus de 55 ans. Dans les autres hautes vallées, la présence de généralistes est faible, hormis dans les communes les plus peuplées (Samoëns, Beaufort, Aiguilles, Saint-Etienne) et/ou les plus touristiques (Samoëns, Hauteluce, Beaufort, Val Cenis, Saint Etienne). Ainsi, la **distance au généraliste le plus proche est relativement élevée**, notamment dans une partie des communes des Alpes du Sud où il faut parcourir plus de dix kilomètres pour accéder à ce service de santé (figure 72).

En effet, les médecins généralistes sont très peu présents dans ces bassins de vie montagnards et si l'on s'attache aux temps d'accès supérieurs à dix minutes, une majeure partie des communes des hautes vallées serait comptabilisée en tant que désert médical d'après les temps d'accès présentés dans la figure 72. Pour pallier ces difficultés, certains acteurs des hautes vallées ont pu développer des **Maisons de santé pluriprofessionnelles** (tableau 11), impulsées nationalement depuis une dizaine d'années et renforcées par les CIR. D'autres possèdent un hôpital avec des services orientés notamment vers la gériatrie. Ainsi, ce sont quatre vallées sur huit qui bénéficient d'un accès à une structure centralisant plusieurs professionnels de santé. C'est le cas du Beaufortain qui a ouvert fin 2016 une maison de santé, sur la commune de Beaufort, à proximité de la pharmacie, et dans laquelle se trouvent à l'année deux médecins, un dentiste, un cabinet de radiologie, un cabinet infirmier intervenant sur place ou à domicile, trois kinésithérapeutes, une pédicure-podologue et une diététicienne-nutritionniste. Plus récemment, une cardiologue et une dermatologue se sont également installées dans la commune.

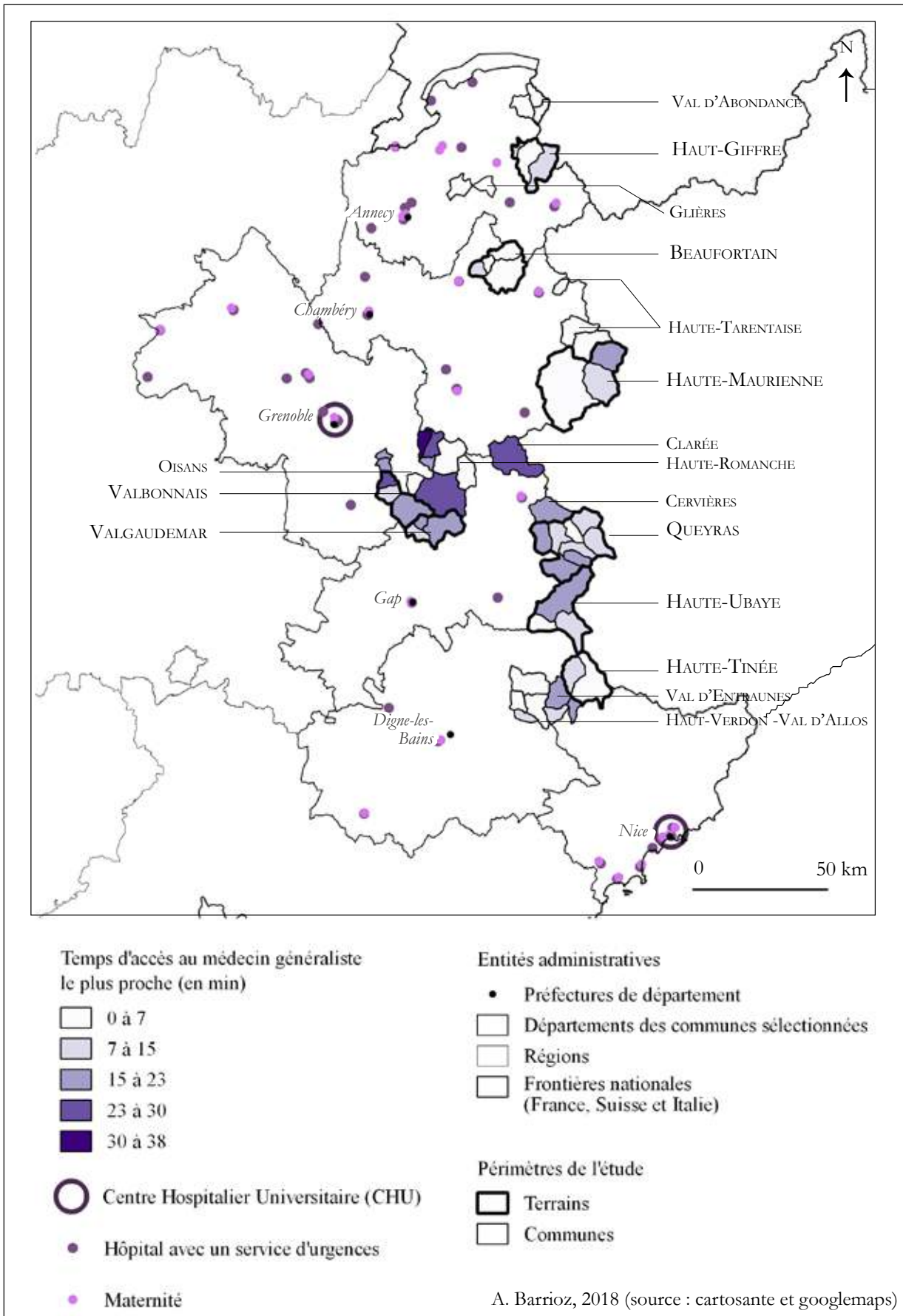
Certains acteurs publics, à l'échelle locale et départementale, ont conscience de ces difficultés en matière d'accès aux services de santé comme l'attestent les propos de M.-N. Battistel et J.-B. Sempastous (députés) dans leur rapport d'information sur la Loi Montagne II et ceux de B. Laclais (députée de la 4<sup>e</sup> circonscription de la Savoie) lors d'un colloque portant sur la Loi Montagne II :

*« Le caractère isolé et géographiquement difficilement accessible de certains territoires de montagne, conjugué à leur manque d'attrait pour les jeunes professionnels de santé, se traduit par une sous-dotation chronique en matière médicale qui pose un problème juridique d'égalité devant l'accès aux services publics, et un problème humain, lorsque l'accès aux services d'urgence ou de maternité se traduit par des drames qui auraient pu être évités » (2017, p. 26).*

*« Le but de ce texte, c'est de rappeler, aussi, que la montagne c'est un territoire particulier, c'est un bien commun de la nation [...] et l'objectif de ce texte c'est aussi de dire que nous avons une responsabilité collective de faire en sorte que les montagnes restent durablement habitées et durablement habitables. [...] Oui, quand on est en zone de montagne, nous avons des contraintes de géographie, de climat, de saisonnalité, qui nécessitent que l'on examine le service rendu au regard, non pas du poids de populations qui nous serait systématiquement défavorable mais, évidemment si on veut garder de la vie dans nos montagnes, il nous faut une école. Donc le seuil traditionnel de 23, 24 enfants selon le quartier, non, en montagne, il ne s'applique pas. Si on a une femme enceinte, les trente minutes... J'ai toujours dit au premier ministre : « je te demande qu'une seule chose c'est qu'on ne peut pas parler de trente minutes parce que trente minutes en zone de montagne quand on doit accoucher, ça n'a pas beaucoup de sens, on parle en heures, en kilomètres mais on parle pas en minutes » » (Laclais in CDPPOC, 2017).*

En ce sens, une étude réalisée par le CGET recommande quelques moyens d'actions comme : *« favoriser l'exercice temporaire [de professionnels] pour faire découvrir le territoire » (2015-b, p. 4)*. Le Queyras bénéficie par exemple de la présence d'un **collectif de professionnels de la santé** spécialistes (podologue, gynécologue, dentiste) qui se déplacent à tour de rôle dans trois endroits (Champsaur, Savines-le-Lac et Queyras), une semaine chacun. Ces médecins ponctuels sont accueillis dans des locaux sur place et

Figure 72 : Accessibilité à différents services de santé (plus proche généraliste, CHU, hôpitaux, maternités)



facilitent ainsi l'accessibilité à certains services de soins. Toutefois, cette situation est précaire car elle demande une grande capacité d'adaptation à ces praticiens qui sont continuellement en déplacement.

Le CGET recommande également de « *communiquer auprès des internes et des jeunes médecins généralistes* » comme l'ont fait les élus de Ceillac (Queyras). Par ailleurs, ces professionnels souhaitent de plus en plus réussir à **concilier leurs vies professionnelles et personnelles**, tout en exerçant de moins en moins seuls (*id.*). A titre d'exemple, le Conseil départemental de Seine-et-Marne a ainsi réalisé un guide à l'installation des jeunes médecins dans le département (2017). Il existe différentes **politiques publiques** se déclinant sous la forme de contrats comme celui engageant, depuis 2013, le Praticien territorial de médecine ambulatoire (PTMA) qui signe un contrat avec l'Agence régionale de santé (ARS) ou encore les **Contrats d'engagement de service public** (CESP), qui proposent une bourse de 1200 € brut par mois aux étudiants de médecine s'engageant à exercer dans certains territoires ruraux. L'objectif était d'atteindre 2550 contrats signés en 2018 (1750 étaient signés en mai 2016). Enfin, pour les zones de montagne, la mise en place d'un contrat permettant le versement d'un complément de salaire par l'ARS aux médecins installés en zones isolées était envisagé en 2015 (CGET, 2015-b). Il existe aujourd'hui des aides à l'installation pour les praticiens isolés à activité saisonnière (PIAS) par exemple, ou encore pour les praticiens territoriaux de médecine générale (PTMG) qui se voient assurés d'une rémunération nette mensuelle de 3640 € pendant au moins deux ans grâce à la signature d'un contrat avec l'ARS<sup>14</sup>. De la même façon, le Conseil régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes « *peut attribuer une aide à l'installation d'un montant de 12 000 euros aux médecins généralistes s'installant dans des zones jugées prioritaires* »<sup>15</sup>.

En région PACA, il existe également un « *téléservice d'aide à l'installation des médecins libéraux* » pour faciliter les procédures, notamment lorsque les praticiens se situent dans des zones éloignées. Les services de santé font l'objet d'une réflexion en matière de développement permettant un **accès aux soins à distance**. En effet, l'arrivée des TIC dans les espaces ruraux ouvre de nouvelles portes comme celle des **télédiagnostics**. Selon certains, cette possibilité peut rétablir davantage de liberté quant aux choix de vie et une « *égalité des chances* » notamment dans le cas d'espaces dépourvus de médecins spécialistes (Moriset *in* Gumuchian, dir., 1998, p. 73). L'arrivée de nouvelles technologies permet le développement des migrations et l'installation d'habitants en montagne, comme dans le cas de Whistler où les nouvelles technologies, le téléphone portable et le haut débit ont permis à certains anciens habitants de Vancouver de maintenir leur activité à distance tout en profitant des aménités que la station offre (Moore et al. *in* Moss, dir., 2006). En France, ces évolutions ont encore ici principalement été observées autour des métropoles (Fourny *in* Attali et al., dir., 2014, p. 149). C'est le cas notamment à Chamrousse, près de Grenoble où le projet « *Chamrousse mountain park 2030* » a pour objectif de « *faire de Chamrousse la Smart Station d'altitude 4 Saisons, attractive, connectée, entrée du Parc National Régional [sic] de Belledonne et bien reliée à Grenoble* » (Aktis, non daté, p. 3) (image 21). Ce projet vise l'accessibilité de la station « *100 % planète, 100 % connectée* », afin d'attirer des touristes et des habitants « *permettant aux commerces et services de fonctionner* » à l'année. Derrière de grandes ambitions, quelques peu erronées (Parc inexistant, qu'il soit par ailleurs national ou régional, et non les deux à la fois), les acteurs jouent sur une connectivité pour attirer à plus long terme une population permanente et pérenniser les services. Le titre tapageur et anglicisé n'est pas sans révéler le brassage des enjeux pour arriver à ses fins, qu'ils soient économiques, sociaux voire environnementaux.

<sup>14</sup><http://www.auvergne-rhone-alpes.paps.sante.fr/Praticien-territorial-de-medecine-generale-PTMG.36687.0.html>, consulté le 1er février 2019.

<sup>15</sup><http://www.auvergne-rhone-alpes.paps.sante.fr/Aides-de-la-Region-Rhone-Alpes.36694.0.html>, consulté le 1er février 2019.



Image 21 : « Chamrousse mountain park 2030 »



**La Stratégie : Chamrousse 2030**

**La Première Smart Station connectée des Alpes** *The First Alpine Connected Smart Resort*

Après l'invention du ski alpin en France par Henry Duhamel en 1878 sur les pentes de Chamrousse, la construction au Recoin par le CAF en 1911 du premier refuge alpin dédié à la pratique du ski, la construction de la station de Chamrousse à partir de 1950 avec son téléphérique de la Croix en 1952, la réussite des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968. La Commune doit aujourd'hui réussir le virage du XXI<sup>ème</sup> siècle et devenir l'emblème de la station de 4<sup>ème</sup> génération, ouverte toute l'année, accueillante, originale, durable et fidèle à sa tradition d'innovation pour inventer la Smart Station 2030.

**Objectif prioritaire** ☀️ 🌿 ❄️

**Faire de Chamrousse la Smart Station d'altitude 4 Saisons, attractive, connectée, entrée du Parc National Régional de Belledonne et bien reliée à Grenoble**

**Principaux Atouts**

La forte dynamique économique, la présence des grandes entreprises internationales et de nombreuses PME, le poids des pôles de Recherche et d'innovation et des pôles d'Enseignement Supérieur permettent d'envisager le développement d'une offre de **Tourisme d'Affaires en semaine** toute l'année hors vacances scolaires, assortie d'une offre d'espaces de co-working en plein cœur du village. La vitrine de l'innovation que constitue Grenoble, notamment dans les nouvelles technologies, sera illustrée par la première véritable Smart Station des Alpes ayant pris le virage du monde connecté et de l'internet des objets.

La forte dynamique de **Loisirs Outdoor** et de sports de Montagne, l'accessibilité rapide depuis Grenoble, permettent de renforcer le développement de l'offre sur les temps libres (quelques heures, courts séjours, week-ends et vacances scolaires).

- La bonne visibilité européenne et internationale du couple Alpes/Grenoble et le développement d'une offre plus complète et contemporaine permettra d'accroître la notoriété et la clientèle étrangère toute l'année.
- Une excellente accessibilité :**
- o 4 aéroports internationaux : Grenoble, Lyon, Genève, Chambéry
  - o 2 Gares TGV : Grenoble et Chambéry
  - o Des lignes de Bus depuis Grenoble gare et Grolles
  - o A terme un Télécabine Grenoble – Chamrousse en 25mn



**Démarche**

1<sup>ère</sup> étape : Chamrousse Village 1650, la Métamorphose de Recoin en exemple de Smart Station Connectée et ouverte toute l'année



2<sup>ème</sup> étape : la modernisation de Roche-Béranger, le renforcement de ses spécialités (enfants, débutants, familles) et le câble vers Le Recoin



3<sup>ème</sup> étape : l'arrivée du Télécabine Grenoble – Chamrousse, lien fixe nécessaire au nouvel emblème du bassin grenoblois qui succédera à la Bastille



**La stratégie : Chamrousse 2030**

CHAMROUSSE VILLAGE 1650 - The Alpine Connected Smart Resort 2

Equipe AKTIS Architecture & Urbanisme Durables



Toutefois, une étude s'est intéressée à ces problématiques dans le cas du Diois, de la Maurienne et de la Vésubie. Pour P.-A. Landel et S. Leroux (2012), la **télé médecine** mise en place dans la vallée de la Vésubie a été intéressante grâce aux TIC qui « rend[ent] plus lisibles des réseaux inexistantes et [...] facilit[ent] les coopérations » (Landel et Leroux, 2012, p. 12). Certains élus rencontrés dans les hautes vallées étudiées se posent d'ailleurs la question de développer cet outil de santé, notamment en Haute-Ubaye et en Haute-Tinée. Pour le député de la 1<sup>ère</sup> circonscription des Hautes Pyrénées, J.-M. Sempastous :

*« La télé médecine est une bonne idée mais il faut que les territoires soient inventifs. Sur mon territoire – à l'initiative d'un centre hospitalier, de professionnels et d'entreprises – un camion a été équipé pour contenir plusieurs matériels de médecine, ce qui permet aux professionnels de s'installer dans les centres des villages, au plus près des territoires, pour faire des radios, des échographies, etc. Ce sont des pistes qui peuvent être envisagées sur d'autres territoires mais également dans d'autres pays du monde où les personnes doivent faire 40 ou 50 kilomètres pour faire une radio. Cette politique de proximité est en expérimentation depuis le mois de juin dernier » (Sempastous in Battistel et Sempastous, 2017, p. 47).*

Finalement, il ressort donc que les habitants des hautes vallées alpines françaises étudiées s'adaptent à des disparités en matière d'accès aux services de santé et aux services publics. Tous ne considèrent pas vivre dans un désert médical. La **proximité des services** va de pair avec un discours sur le vieillissement (Chardonnel et al. in Carpentier et Gerber, dir., 2013). Mais, selon certains, elle devra s'accorder de plus en plus avec l'exigence des populations qui n'hésitent pas à quitter les hautes vallées pour consulter même si le service existe plus près. Si les acteurs publics reconnaissent ces problèmes à différentes échelles, globalement, les **villages d'altitude** ont des difficultés à maintenir ces services pourtant centraux dans la pérennisation de l'installation et dans la présence à long terme d'une population suffisante pour faire vivre le territoire et l'économie locale.

## 2. Les hautes vallées au prisme de l'économie

La pérennisation des installations d'habitants dans une haute vallée alpine s'accorde avec le maintien des commerces qui apparaissent comme des lieux de socialisation contre l'isolement (2.1). Elle dépend également de la capacité des acteurs des hautes vallées alpines à envisager ces arrivées comme des opportunités de revitalisation de leurs territoires (2.2). La réflexion se penche enfin sur les théories des économies présentielle et résidentielle (2.3).

### 2.1 Les commerces, des lieux de socialisation contre l'isolement

La présence de services et commerces en milieu de montagne est un **gage de maintien de la population**. Dans un article dont le but était d'observer la présence d'équipements ordinaires quotidiens sur les territoires et son impact sur le dynamisme des communes, V. Jousseau et M. Talandier (2013) évoquent le besoin de ne **pas survaloriser les villes**. En termes de densité d'équipements pour 1000 habitants, elles remarquent qu'il y a peu de différence entre urbain et rural mais que le déficit des espaces périurbains est prégnant car l'espace est en croissance rapide. En termes de diversité, elles mettent en avant le rôle structurant des grands centres urbains et même des petites villes. Dans des territoires de **montagne**, elles observent un **lien entre attractivité touristique et résidentielle, équipements et présence d'actifs** qui favoriserait la **diversité**. En Haute-Savoie, elles constatent ainsi que « *les territoires les mieux équipés sont le plus souvent des lieux à forte attractivité touristique résidentielle* » (Jousseau et Talandier, 2013, p. 13). Ce n'est pas l'intensité de l'activité touristique qui renforce la présence d'équipements mais bien la création et la mise en circulation de richesses à l'intérieur d'un territoire, qui assurent selon elles l'essor économique. Toutefois, cette analyse ne s'accorde pas avec ce qui a été montré en première partie de ce chapitre.

Les services, y compris privés, ont un rôle majeur dans les processus de dynamisme territorial. Le **commerce** peut être un outil de développement (Laborie *in* Gumuchian, dir., 1998) participant à l'évolution des territoires, que ce soit dans leur ouverture comme dans leur fermeture. Les petits commerces de proximité ont de multiples fonctions. Au-delà de permettre un **approvisionnement quotidien et proche**, ils sont des **lieux de socialisation et de rencontres** permettant notamment de limiter le sentiment d'isolement (*id.*). En PACA, en 1979, 37 % des communes avaient une boulangerie et le nombre de boucheries s'affaiblissait déjà (Pouzenc *in* Gumuchian, dir., 1998). Aujourd'hui, la diminution, plus que la disparition, des commerces de proximité est avérée et contribue à renforcer une « *mutation de la proximité commerciale* » avec, par exemple, des « *supérettes franchisées [...] imitant les épiceries* » (Massal, 2018). Dans les hautes vallées alpines françaises, une majorité des communes étudiées possèdent une boulangerie, un dépôt de pain ou à défaut un accès à moins de quinze minutes, ce qui peut paraître relativement important mais ne distingue pas ces territoires d'autres communes ou hameaux de montagne en général. En revanche, ces **petits commerces centralisent davantage un marché plus étendu qu'auparavant**. Cela est notamment dû à la déprise démographique et aux changements de consommation et de mode de vie, que ce soit pour les acheteurs ou pour les commerçants qui, eux aussi, ont des besoins financiers qui augmentent.

Dans le même sens, la desserte en magasins d'alimentation dans les villages s'est réduite progressivement au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle (*id.*). Dans un but de fidélisation de la clientèle et de stabilisation économique voire de prospérité, les grandes surfaces ont eu tendance à concurrencer ces commerces. Dans les hautes vallées alpines, les communes accueillant un supermarché comme Sollières-Sardières en Haute-Maurienne (photographie 74) n'ont généralement pas d'épicerie,



Photographies 72 à 83 : panorama photographique de quelques commerces des hautes vallées alpines françaises



74 A Sollières-Sardières, le supermarché de la Haute-Maurienne qui, bien que situé dans une des communes du bas de la haute vallée, permet un raccourcissement des distances vers un commerce de la grande distribution dont dépendent une majorité d'habitants (A. Barrioç, 15 juin 2017)



75 A Arèches (Beaufortain), rue commerçante avec une boulangerie-pâtisserie, une antenne de la coopérative laitière, un bar à vins et une petite supérette Vival, franchise du groupe Casino (A. Barrioç, 19 juin 2017)



76 A Saint-Etienne-de-Tinée, l'enseigne Proxi dépendante du groupe Carrefour propose deux locaux : l'un pour une supérette classique, l'autre dédié aux produits surgelés (A. Barrioç, 22 juillet 2018)



77 Dans le Valbonnais, affiche publicitaire d'une boulangerie créée en 2017 par un nouvel arrivant (A. Barrioç, 19 mars 2019)



78 Un primeur, un bar et un tabac-presse ouverts à l'année se concentrent dans un petit espace à Saint-Etienne-de-Tinée (A. Barrioç, 22 juillet 2018)



79 A Meyrannes (Haute-Ubaye), le seul commerce est un restaurant italien réputé qui fait office de dépôt de pain et propose un petit rayon épicerie (A. Barrioç, 23 juillet 2018)



80 A Fouillouse (Haute-Ubaye), un des deux commerces ouverts dans le hameau, mais exclusivement pendant la période estivale (A. Barrioç, 21 juillet 2018)



81

A Fouillouse, près de l'entrée du village, le gîte-refuge-bar-restaurant du hameau. Ouvert lors des périodes estivale et hivernale, il est tenu par un couple d'habitants à l'année... (A. Barrioç, 21 juillet 2018)

... au pied du Brec de Chambeyron (visible au fond), ce petit commerce est fermé en intersaison (A. Barrioç, 26 novembre 2016)



82



83

Sur le marché de Lansvallard (Haute-Maurienne), les étals de produits "artisansaux" et de fromages, à destination des touristes sont majoritaires (A. Barrioç, 15 mars 2017)







de supérette ou de petits commerces d'alimentation comme une boulangerie. Les logiques de certains grands groupes permettent toutefois de maintenir cet accès à la grande distribution en **milieu local**, comme c'est le cas dans le Haut-Giffre, le Beaufortain, la Haute-Maurienne et le Queyras avec la présence de l'enseigne *Intermarché*. Ils peuvent même soutenir des petits commerces comme des **supérettes** dans certains villages. Dans les hautes vallées alpines étudiées, ce sont les communes supports de stations de ski qui possèdent en très grande majorité un commerce de ce type (photographie 75). Celle de Saint-Etienne-de-Tinée possède d'ailleurs un local à part pour proposer exclusivement des produits surgelés, forme de commercialisation qui montre une certaine **adaptation à l'isolement** (photographie 76). D'autres communes comme Saint-Paul-sur-Ubaye ont une petite épicerie, à propos de laquelle certains élus s'interrogent au sujet de sa rentabilité (extrait d'entretien 136).

Extrait d'entretien 136 : 19-Elu-HU-2017

« Il y a une petite épicerie qui a ouvert il y a un an mais qui a du mal à maintenir son activité... On se demande un peu comment ils arrivent à vivre. Les gens qui descendent à Barcelo font leurs courses en bas en général, il y a plus de choix. C'est une épicerie de dépannage. Les plus anciens continuent à y aller mais si l'occasion se présente d'aller à Barcelo, ils y vont... l'épicerie vivote [sic] ».

Ces commerces jouent un rôle majeur dans le dynamisme d'un territoire et participent à sa **structuration**. Que ce soit la boulangerie locale (photographie 77), le primeur, le tabac-presse, le "bistro du coin" (photographie 78) et le restaurant (photographie 79), ils dynamisent autant l'économie que la vie de village que recherchent les habitants. Ces **commerces de proximité** sont toutefois souvent dépendants de différents paramètres dont la saisonnalité et ce, d'autant plus en contexte touristique. Les photographies 80 à 82 montrent comment, d'une saison à l'autre, une petite rue peut paraître changée. De plus, il faut souligner que ces commerces fermés ou non, présents en période hivernale et/ou estivale, amènent les habitants à devoir s'adapter, y compris en termes de produits proposés comme l'atteste la photographie 83. Cette **saisonnalité** influence le quotidien des habitants qui trouvent ainsi des commerces qui ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins. Le Schéma Interrégional du Massif des Alpes (SIMA) (CGET, 2013) rappelle que :

*« L'objectif ne peut pas être, pour les zones de montagne, une diversité et une proximité de services équivalentes à celles des zones urbaines. Les caractéristiques des zones montagnardes – enclavement, difficultés de circulation, faible densité, saisonnalité des activités – imposent la recherche d'un mode spécifique d'organisation qui garantisse aux habitants un accès aux services en combinant différents types de réponses, très articulées à l'organisation même du territoire. La qualité du service peut aussi se retrouver dans des réponses moins segmentées qui peuvent apporter une plus-value à l'utilisateur » (CGET, 2013, p. 32).*

Certains commerçants sensibles à la présence d'habitants à l'année font ainsi l'effort d'ouvrir leur commerce lors des intersaisons. D'autres innovent, comme c'est le cas du premier primeur ambulancier français rencontré dans le Valbonnais au cours de l'automne 2016 (carnet de terrain n°4). A ce titre, dans un article intitulé « *L'altitude ralentit le déclin ? 40 ans de présence des épiceries dans les communes rurales* », S. Baudet-Michel et al. (2017) ont observé que « *le déclin des épiceries est de 3,04 % par an en plaine et de 2,17 % par an en montagne. [Il était] de 1,49 % par an entre 1979 et 2014 dans les Alpes [mais pendant cette même période] la part de la population directement desservie a diminué de 80 à 54 %* ». D'après ces recherches, les Alpes sont le massif français où le déclin a été le moins fort dans les massifs étudiés, grâce à différents facteurs, notamment liés à la présence de l'économie touristique hivernale, et dans certains cas le maintien des densités.

L'**altitude** apparaît indirectement comme un **frein** à ces pertes. Ces chiffres rappellent une étude de R. Calmes et al. (1981) selon laquelle les petits commerces se maintenaient plus facilement dans les

années 1970-1980, dans les territoires les moins accessibles, grâce aux résidences secondaires et à un marché local historiquement plus dense car adapté à la population plus nombreuse de cette période. Ils concluent que « *la décroissance est plus lente en montagne* » et qu'« *à l'échelle du massif alpin, l'orientation de l'activité communale vers le tourisme pourrait avoir ralenti le processus de disparition des épiceries* » (S. Baudet-Michel et al., 2017).

*Carnet de terrain n°4 : premier pas d'observation dans le Valbonnais-Valjouffrey - 25 novembre 2016*

Le temps est gris et les nuages accrochés aux sommets laissent entrevoir les sommets fraîchement enneigés. C'est ma première sortie sur le terrain hors Pays de Savoie. Après un rapide arrêt à Valbonnais, je prends la route vers l'est et les villages du fond de la vallée. Avant Entraigues, un pont protégé par un toit marque le passage de la Bonne, la rivière qui a donné son nom à la vallée. Tel un seuil, il m'invite à pénétrer dans cet espace alpin à l'habitat regroupé. Après Entraigues, il me faut plus de quinze minutes pour atteindre le village de La Chapelle-en-Valjouffrey. Malgré la rivière qui ne cesse de s'écouler bruyamment, le temps semble s'être arrêté. Les volets fermés des maisons indiquent que les habitants n'y sont plus. Ont-ils quitté la vallée pour la saison hivernale ou définitivement ? Les panneaux « à vendre » déposés par des agences immobilières sont défranchis par le temps.

Mais la vie est là, un chien aboie, son maître l'appelle. C'est un jeune homme sur le pas de la porte de sa maison qui se trouve sur la route principale. Après un tour à pied dans le village, je rejoins en cinq minutes le chef-lieu du village, La Chalpe, où une tentative de restauration d'une ancienne scierie attire l'œil. Il est midi et la mairie, ouverte uniquement le matin de 9h à 11h30, est fermée, de même que l'agence postale. Pourtant, une petite dizaine de voitures sont garées sur le parking, qui est aussi celui de la Maison forestière. Je poursuis vers le dernier village de la vallée, Le Désert. Loin d'être à l'image de son nom, ce hameau de la commune de Valjouffrey est celui où je trouve le plus de vie. Arrêté sur la place principale, un primeur ambulancier. Acteur inconditionnel de la vallée, il alimente quelques ménages et une partie de la restauration collective (écoles et restaurants/auberges). Nous discutons. Il me dit qu'il exerce ce travail depuis sept ans et que le succès de son activité lui a permis d'employer sa femme et sa fille, soit une entreprise qui tourne avec 2,5 équivalent temps plein. Lors de son inscription au registre des commerçants, il était le seul primeur ambulancier de France. Après un réveil à 3h30 pour aller se fournir à Grenoble, il dessert les alentours de La Mure et se dirige le vendredi de chaque semaine vers le Valbonnais où il effectue des arrêts dans tous les villages. Mais il reconnaît que cette situation ne peut pas fonctionner sans une farouche volonté d'apporter un service à des populations relativement isolées, et ce d'autant plus lorsqu'il neige. Il lui est arrivé de monter jusqu'au Désert avec 60 centimètres de neige. Mais pour lui la qualité est là et le retour de clientèle aussi.

Il parle ainsi de la présence des gens à l'année, y compris des jeunes : « il y a de la vie ici. Il y a une ambiance et une vie sociale, des groupes de musique que même Grenoble n'a pas. Il faut dire à Jean-Pierre Pernaut que ses reportages, c'est pas la réalité. C'est viable ici ». Un optimiste qui me prouve que ces hautes vallées ne sont pas dévitalisées totalement et font encore l'objet d'intérêts pour certains. Un tour dans le hameau, une auberge ouverte à l'année, des chiens qui se baladent et des cheminées qui fument... Je repars avec le sentiment d'avoir touché cet endroit isolé mais vivant. Vivant, ce n'est pas le cas de Valsenestre. C'est un hameau à cinq kilomètres de La Chapelle-en-Valjouffrey, que l'on atteint par une route étroite qui serpente le long du torrent traversé sept fois. Situé dans une petite vallée suspendue, en perpendiculaire à celle du chef-lieu, il est dénué de vie pour la saison hivernale. Un parking, vide, se trouve à l'entrée de Valsenestre. Il invite tout intéressé à y laisser son automobile pour parcourir le hameau à pied. Malgré des volets fermés à toutes les maisons bien entretenues, les pelouses semblent fraîchement tondues. Les saisons estivale et automnale ne semblent pas loin. Constitué donc essentiellement de résidences secondaires et de gîtes, il attire quelques passants, pour une partie de l'année apparemment.

Je rejoins ensuite Entraigues et me dirige vers la vallée menant au Col d'Ornon. La route est plus large, je croise quelques voitures roulant à vive allure. Le Périer fait figure de bourgade dépeuplée, où l'activité touristique qui semble avoir été florissante pendant un temps, n'est plus. Certains bâtiments, d'anciennes auberges, ont des noms évocateurs tels que « L'alpiniste » mais leurs façades sont décrépées, les volets clos et les portes des bars au rez-de-chaussée n'ont sans doute pas été franchies depuis des années. Je poursuis vers Chantelouve. Il pleuvine et le torrent a débordé de son lit. Des panneaux routiers m'indiquent ici des zones avalancheuses et là des zones inondables. Mais la lumière est allumée dans plusieurs maisons, dont certaines sont rénovées. En début d'après-midi, je déjeune rapidement au col d'Ornon, près du foyer de ski nordique, abritant un bar, ouvert malgré le peu de passage. Des conducteurs me saluent et je reprends la route. Comme un rite de passage pour les habitants souhaitant regagner l'aval de la vallée, la porte de sortie qu'est le pont sur la Bonne me fait quitter le Valbonnais.



Dans les hautes vallées alpines étudiées, la **présence de commerces ne dépend pas de l'éloignement du premier centre urbain**. A Sixt-Fer-à-Cheval, Arêches, Bonneval-sur-Arc, La Chapelle-en-Valgaudemar, Abriès et Saint-Etienne-de-Tinée, on trouve davantage de commerces que dans des communes plus proches des villes. **L'isolement accru, peut-être jusqu'à un certain seuil, peut-il être facteur de dynamisme interne favorisant la revitalisation, que ce soit en termes de commerces comme de services ?**

## 2.2 L'arrivée d'habitants : une opportunité de revitalisation des territoires ?

L'arrivée d'habitants issus d'autres horizons ne fait pas l'unanimité parmi l'ensemble des acteurs rencontrés. Si elle peut représenter une **opportunité de revitalisation** pour certains, la littérature et les discussions sur le terrain révèlent que **certaines conditions** doivent être prises en compte pour favoriser la pérennisation des installations.

Pour de nombreux acteurs des territoires de moyenne montagne, les migrants qui s'installent sont une « *aubaine démographique* » (Cognard, 2010 ; 2011, p. 180). La (re)vitalisation qu'ils peuvent apporter à un territoire s'observe dans un premier temps dans le **paysage local**. Les maisons abandonnées sont rénovées, leurs volets sont rouverts, les jardins autrefois délaissés sont entretenus et donnent vie à des villages anciennement désertés et aujourd'hui réoccupés et animés (Cognard, 2011 ; Richard et al., 2014-a). Comme le remarque F. Cognard, ces éléments sont difficilement quantifiables mais ils constituent des facteurs d'attractivité, de revitalisation que de pérennisation. Ainsi, les nouveaux arrivants sont des **acteurs des territoires**, notamment en termes de patrimoine. Ils ont des représentations de l'espace, du paysage et du patrimoine plus proches des revenants que des locaux (Richard et al., 2014-a) mais, malgré des risques d'uniformisation des territoires (Cognard, 2011), ils font (re)vivre des espaces aux traditions parfois abandonnées.

Ils contribuent ainsi au dynamisme voire à l'émergence de certaines activités. Dans le cas des campagnes limousines, les populations qui arrivent avec des revenus plus élevés ou appartenant à des CSP supérieures, font généralement plus appel aux productions agricoles locales. Selon les différentes enquêtes réalisées dans le Limousin, « *plus de 60 % des néo-Limousins interrogés déclarent recourir le plus possible aux produits agricoles locaux contre 43 % des populations autochtones* » (Richard et al., 2014-b, p. 32). Conserver des services et commerces dans les petites villes et villages permet d'accroître les retombées de l'économie présente en favorisant la consommation locale. Ils participent aussi à la création et au maintien d'emplois. Le marché des petits commerces apparaît parfois comme une réponse au chômage de personnes peu ou pas qualifiées (Pecqueur et Talandier, 2011, p. 126). Autrement, l'arrivée de personnes qualifiées, disposant d'un « *capital intellectuel et culturel important* », participe à la rupture de l'image négative, rustre et froide, associée à de nombreux ruraux (Cognard, 2011, p. 181).

Certains territoires ont ainsi (re)trouvé un dynamisme que de nombreux chercheurs ont tenté de nommer. F. Cognard (2010) reconnaît des lacunes dans la bibliographie française, mais plusieurs noms sont donnés au sujet de ce mouvement de redynamisation et de reconquête des espaces ruraux. Elle reprend l'expression de « *renaissance rurale* » (Kayser, 1990) et de « *renouveau démographique* » (Cognard, 2006, p. 5) au sujet du Diois. Selon elle, le solde migratoire qui a doublé entre 1999 et 2005 dans les communes du Séronais, du Morvan et du Diois montre une amplification de ce phénomène. Il est aussi question de « *reprise rurale* » (Kayser, 1990), « *counterurbanisation* » (Buller, 1991), « *turnaround* » (Champion, 1998), « *renouveau* » (Pistre, 2012). Néanmoins, derrière ce mouvement se cachent des réalités disparates qui révèlent des interactions complexes au sein d'un même territoire. Selon J.-P. Diry, cette « *renaissance rurale* » ne peut être dynamique uniquement grâce à l'installation de nouveaux habitants (Diry in Beteille

et Montagné-Villette, dir., 1995, p. 63). Il est nécessaire de prendre en compte toute une série de facteurs, et dans un premier temps, la situation globale dans laquelle se trouve le territoire (extrait d'entretien 137).

Extrait d'entretien 137 : 53-Elu-HT-2017

« D'ici vingt ans, j'espère que la population augmentera ici, en raison des conditions qui sont de plus en plus difficiles sur le littoral. Ils prendront conscience qu'il vaut mieux la qualité que la quantité et on peut éviter d'être des piliers de la surconsommation. On utilise nos ressources à outrance et bientôt on n'en aura plus. Je souhaite qu'il y ait une prise en compte du littoral, il y a une réflexion à mener... ».

Pour le cas des montagnes alpines françaises, H. Gumuchian avait déjà identifié en 1984 un phénomène similaire à ce qu'ont observé les chercheurs précédemment cités pour les espaces ruraux. Selon lui, « pour d'autres catégories de résidents permanents en montagne, on assiste à la récupération d'anciennes pratiques spatiales. Il s'agit là pour l'essentiel de situations que l'on rencontre dans les communes d'altitude moyenne, localisées dans un rayon de dix à quinze kilomètres autour des centres urbains intra-montagnards qui sont confrontées depuis les années 1970 au processus de "rurbanisation" » (1984, p. 75). Sans reprendre le terme de rurbanisation qu'il emploie, et au regard des éléments analysés relatifs aux nouveaux habitants, le phénomène semble toutefois exister dans les Alpes françaises, plus de trente ans après et de façon plus ou moins résiduelle.

En ce sens, en prenant en compte des statistiques qui ne révèlent pas une installation significative, Löffler et al. (2014-a) montrent que les migrations d'agrément dans le Frioul (Italie) ne sont **pas un phénomène de masse** mais que **quelques arrivées permettent de stimuler une revitalisation de certains lieux dépeuplés**, malgré un phénomène d'émigration vers la plaine du Pô encore bien présent. De la même façon, dans une étude menée dans le canton des Grisons (Suisse), sur vingt migrants entrepreneurs, H. Mayer et R. Meili (2016) considèrent que ces nouveaux arrivants peuvent entraîner des retombées économiques intéressantes parce qu'ils participent à **créer de l'emploi, des liens avec d'autres espaces urbains et ruraux** et parfois même à enclencher de nouvelles dynamiques socio-économiques. Les auteurs mettent en avant la **capacité des entrepreneurs à trouver des niches de développement** notamment grâce leurs parcours professionnels. C'est d'ailleurs ce que montre le film *La glace à la fourme* (Collectif Etc, 2013) inspiré du film canadien *La grande séduction* (Pouliot, 2004). Ce court métrage auvergnat met en avant l'accueil d'un nouvel habitant comme facteur de redynamisation d'un centre-bourg rural dans le PNR du Livradois-Forez. Intégrant une soixantaine d'habitants au projet, l'objectif du Collectif Etc a été aussi de « porter un autre regard sur les centres-bourgs » et de favoriser les actions participatives menées par le PNR dans le cadre du programme « Habiter autrement les centres-bourgs » (PNR Livradois-Forez, 2013).

L'arrivée de résidents à l'année constitue pour une majeure partie des acteurs dans les hautes vallées un **potentiel de vie** permettant de dynamiser, à court ou à long terme, leur commune ou leur vallée. Comme l'attestent les entretiens 138 à 141, les personnes rencontrées, et notamment les élus locaux, souhaitent généralement que des populations fassent le choix de s'installer. Pour beaucoup, il manque des « jeunes ». Même si des élus de communes, comme en Haute-Maurienne, voient revenir certains jeunes partis pour faire des études, la majorité des acteurs municipaux font part des problématiques d'installation à l'année de **nouveaux actifs** qu'ils voient comme une opportunité de revitalisation autant démographique qu'économique et finalement vitale pour les territoires en déprise.

Extrait d'entretien 138 : 6-Immo-HM-2017

« L'arrivée de population est intéressante, c'est un vecteur d'innovation, de renouveau, d'ouverture... ».

Extrait d'entretien 139 : 34-Elu-Valg-2017

« Il manque une dynamique. Ce serait génial pour la commune qu'il y ait des jeunes qui arrivent ».



Extrait d'entretien 140 : 49-Elu-HU-2017

« N'importe quel élu aimerait qu'il y ait des gens qui viennent. Mais les gens qu'on récupère, c'est du 3<sup>e</sup> âge... ».

Extrait d'entretien 141 : 16-Eco-HU-2017

« Pas de services, pas d'habitants et pas d'habitants, pas d'entreprises : c'est un cercle vicieux ».

Toutefois, ces arrivées ne sont pas toujours envisagées comme une **solution miracle**. Malgré des brassages de populations à des échelles plus larges, les représentations liées à l'installation de personnes extérieures, déjà évoquées par quelques habitants (*cf.* chapitre 4), ressortent de façon ponctuelle dans le discours de certains acteurs (entretiens 142 et 143).

Extrait d'entretien 142 : 51-Elu-HT-2017

« Moi, je cherche pas à avoir trop d'habitants... Il manque juste des activités artisanales, agricoles... ».

Extrait d'entretien 143 : 22-Elu-Q-2017

« [Le village] a perdu son identité à cause de la limite d'âge vieillissante et les jeunes qui ne sont pas restés, voire des saisonniers "babacools" [sic.] qui sont arrivés... Encore ici ça va, on n'en a pas trop des babacools, mais [dans un village voisin], eux, ils en ont et ils savent plus qu'en faire ».

Ainsi, dans toutes les hautes vallées parcourues, le discours de certains élus révèle un **double paradoxe** : d'une part, celui de trouver des solutions pour dynamiser leur territoire, en attirant par exemple de nouvelles populations. Toutefois, ces dernières doivent répondre à certains critères liés à l'emploi, à la situation personnelle et familiale, aux modes de vie, etc. Ces remarques mettent en avant le risque de créer une **immigration choisie**, alors même que les profils d'une majeure partie des migrants interrogés révèlent déjà l'arrivée de populations aux capitaux différents. D'autre part, il faudrait que des habitants viennent vivre dans ces territoires de montagne, mais qu'ils ne soient pas trop nombreux selon certains. Tous ne souhaitent pas voir arriver une vague de nouveaux arrivants afin de préserver la tranquillité qu'ils considèrent comme un des atouts de ces vallées. **Gérer l'immigration** apparaîtrait comme une solution pour ces acteurs, alors même qu'ils semblent déjà démunis au sujet des orientations à prendre et des outils nécessaires pour faciliter ces arrivées. On retrouve cette opposition dans les différentes visions des chercheurs, partagés entre des visions environnementalistes et économistes (Chipeniuk *in* Moss, dir., 2006).

Face à ces exigences, une partie des élus, notamment dans les hautes vallées des Hautes-Alpes, présentent des discours teintés d'un fort pessimisme, et ce malgré l'arrivée d'habitants depuis ces dernières années, de façon résiduelle mais existante tout de même. Derrière un certain fatalisme quant à cette faible dynamique migratoire, c'est un sentiment d'incapacité à agir que l'on ressent à travers leurs discours (entretiens 144 et 145).

Extrait d'entretien 144 : 36-Elu-Valb-2017

« Il n'y a pas du tout de famille, ni de jeunes qui arrivent. On a perdu trois familles pour des raisons personnelles comme des séparations en une année. [...] C'est le déclin d'ici 2020 s'il n'y a que des retraités... ce serait bien d'attirer des familles mais la commune n'a pas la maîtrise du foncier, ni de ça ».

Extrait d'entretien 145 : 22-Elu-Q-2017

« Il n'y a pas de nouvelle population, ou peu... 4-5 personnes tous les 6-7 ans ».

Il apparaît donc qu'un certain nombre de conditions doivent être prises en compte pour que l'arrivée d'habitants soit bénéfique pour les hautes vallées à long terme. La **transformation** des territoires d'accueil se réalise au niveau **démographique et social** (Lazzarotti, 2006) mais aussi **culturel** (Barthe et Milian, 2011-a ; Mayer et Meili, 2016), **économique** (*id.*) et **environnemental** (Richard et *al.*, 2014). Cela demande donc une **acceptation** de ces arrivées par les acteurs et des populations locales comme l'ont montré M.-P. Thomas et *al.* (*in* Carpentier et Gerber, dir., 2013). Cela demande également un **soutien aux entrepreneurs** et donc une « *plus grande sensibilisation de la population au potentiel* » que représentent ces arrivées (UE, 2016, p. 6). Le Schéma Interrégional du Massif des Alpes (SIMA) encourage d'ailleurs à « *la formation de la population résidente à des services et des métiers nouveaux, notamment ceux liés aux mutations démographiques et aux modes de vie. C'est une condition pour fixer sur place les activités* » (CGET, 2013, p. 21).

En ce sens, la *Déclaration Cork 2.0* (UE, 2016), fruit de la Conférence européenne de Cork sur le développement rural, a ciblé plusieurs axes à développer dont les faits de « *promouvoir la prospérité rurale, [...] investir dans la viabilité et la vitalité rurale [via] l'image des communautés rurales, [...] renforcer la gouvernance rurale* », etc. Insérées dans une logique de système, ce sont souvent les **potentialités économiques** liées aux nouvelles arrivées qui sont mises en avant par les acteurs. En cela, la théorie des économies présenteielle et résidentielle nécessite d'être intégrée à la réflexion.

### 2.3 Théorie des économies résidentielle et présenteielle

Le terme d'**économie résidentielle** est notamment retrouvé dans la littérature scientifique française du début des années 2010. Pour F. Aubert et *al.* (*in* Mora, 2008), l'économie résidentielle s'est affirmée dans les territoires ruraux où « *le développement d'un territoire dépend [...] aujourd'hui de manière significative de sa capacité à capter ces revenus « mobiles » tout autant qu'à produire des biens pour les marchés extérieurs* ». Ces **revenus** sont également considérés comme centraux dans le processus économique local (Terrier, 2009 ; Talandier, 2012). Les chiffres d'une enquête intitulée « *Budget de famille* », réalisée en 2006 par l'INSEE<sup>16</sup>, montrent que les dépenses annuelles moyennes par ménage s'étendent, pour une année, entre 16 641 euros pour une personne seule et 37 315 euros pour un couple avec enfants (*cf.* annexe). Si l'on considère uniquement les **dépenses potentiellement réalisées** au sein d'une haute vallée comme le Beaufortain (sur la base de ce qui existe comme services et commerces en 2018), les dépenses seraient de 13 130 euros par an pour une personne seule et de 28 155 euros pour un couple avec enfants, dans une situation où l'ensemble de ces dépenses seraient effectuées dans le territoire. Malgré cette hypothétique condition, cela montre tout de même le **potentiel économique** que représente l'arrivée d'habitants. Ainsi, ce travail de recherche pourrait s'attacher à ne considérer que l'économie résidentielle pour comprendre uniquement l'apport économique des résidents. Toutefois, les services et les activités déjà développés dans les hautes vallées les plus dynamiques montrent bien qu'ils existent grâce à la **population globale qui fréquente le territoire**. De plus, l'économie résidentielle ne tient pas compte du « *taux de présence* » (Terrier, 2009), ce qui pose des difficultés aux acteurs des territoires, notamment en termes d'adaptation des réseaux et des services.

Les travaux de L. Davezies (2008, 2009, 2012) et C. Terrier (2009) ont valorisé ces théories, reprises notamment par M. Talandier (2012). Depuis 2015, le terme d'**économie présenteielle** (ou sphère présenteielle) est utilisé par l'INSEE pour désigner l'économie résidentielle en prenant en compte, en plus, les **revenus dépensés par la population présente et non plus uniquement recensée** (*id.*, p. 7). Sur le site internet de l'INSEE<sup>17</sup>, on trouve une précision de cette définition : « *l'économie présenteielle*

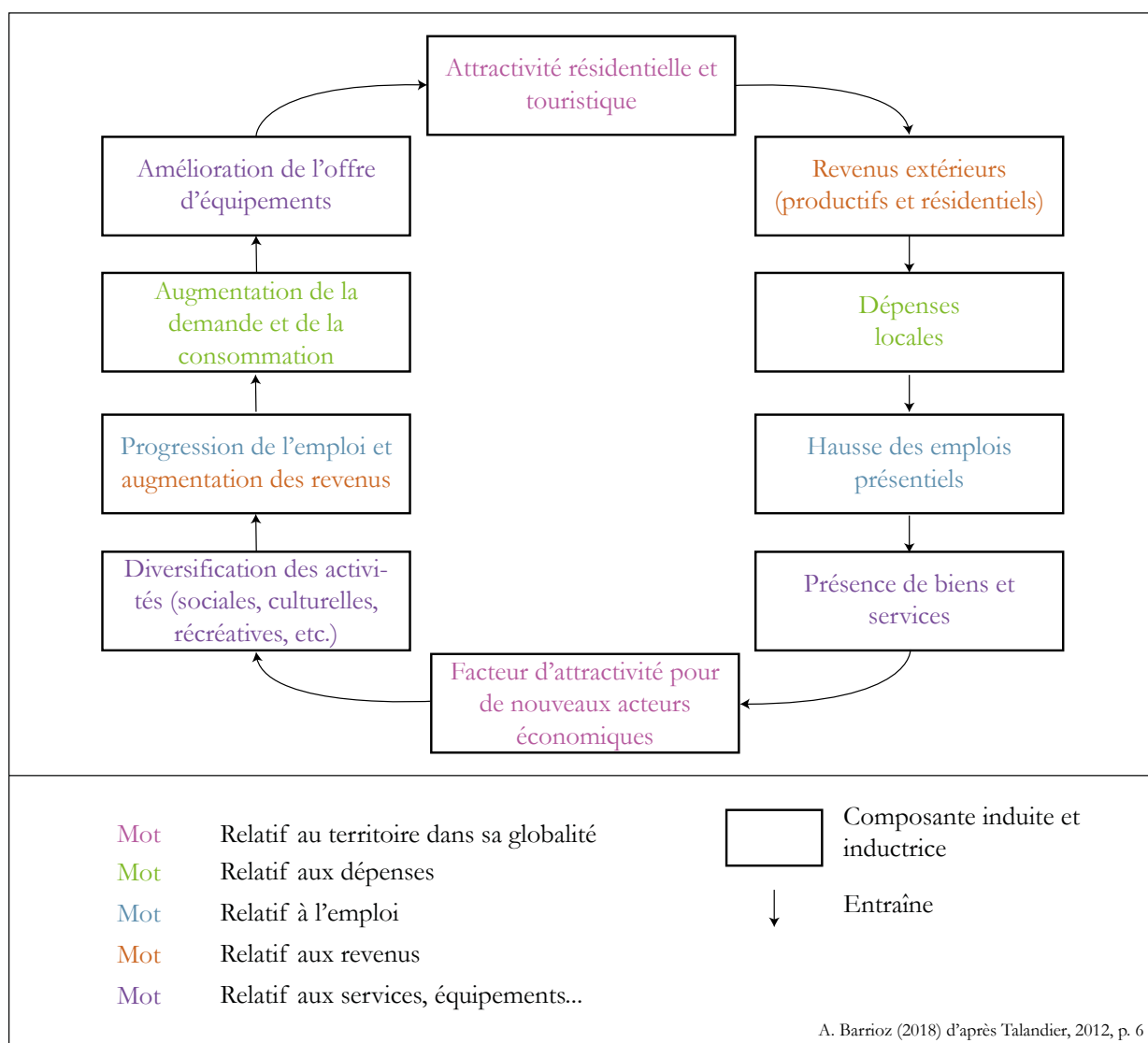
<sup>16</sup> [https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2383325/bdf06\\_b5.xls](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2383325/bdf06_b5.xls)

<sup>17</sup> <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1886>

regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes ou touristes ». Pour le CGET, « l'économie présenteielle est constituée par l'ensemble des activités liées à l'évolution de la population et des modes de vie : les services à la personne, le commerce, les transports, les activités sportives et de loisirs » (CGET, 2013, p. 21). Ainsi, l'économie présenteielle intègre la production économique mais aussi « les besoins de services générés par la population présente sur un territoire » (Aubert et al. in Mora, 2008, p. 28). L'objectif est notamment de pouvoir **calibrer les services en fonction des pics de fréquentation d'un territoire**. Mais la théorie ne semble pas s'accorder avec la réalité comme on l'a vu dans la première partie de ce chapitre.

Néanmoins, pour créer un **cercle vertueux et stable de l'économie locale**, il est donc logique de prendre en compte l'ensemble des dynamiques socio-économiques du territoire. En ce sens, pour M. Talandier, « l'enjeu du développement économique local est triple. Il s'agit de créer des richesses grâce à l'économie productive [sphère de la production matérielle et périproductive ; Damette et Scheibling, 1995] ; capter des richesses grâce à l'économie résidentielle ; faire circuler ces richesses grâce à la sphère ou économie présenteielle pour reprendre la terminaison de l'Insee » (Talandier, 2012, p. 6). Économies résidentielle et présenteielle sont donc liées et contribuent à l'attractivité d'un territoire comme le montre la figure 73, inspirée des écrits de M. Talandier (2012, p. 6).

**Figure 73** : de l'économie présenteielle à l'attractivité d'un territoire



**L'attractivité** des territoires et leur dynamisme économique se nourrissent l'un de l'autre. Pour certains auteurs, l'attractivité est plus particulièrement déterminée par la **théorie économique** (Frémont, 1976 ; Ansel et Frankhauser dir., 2012). Cette théorie prône que l'ensemble des apports financiers venant de l'extérieur d'un territoire influence le développement. Elle est néanmoins à relativiser, notamment dans le cas de l'arrivée de migrants fragiles d'un point de vue socio-économique et bénéficiant d'aides publiques étatiques diverses, voire multiples. Cette théorie se décompose selon plusieurs axes, parmi lesquels on trouve la théorie de base et la théorie présenteielle.

La **théorie de base** (Sombart, 1916 cité in Pecqueur et Talandier, 2011 ; Davezies, 2008) est assimilée au « *secteur basique* » (Pecqueur et Talandier, 2011, p. 122) ou « *base économique* » (Job et Talandier in Attali et al., dir., 2012) composé(e) de quatre types de revenus selon L. Davezies (2008) : la base productive privée (revenus des habitants travaillant dans des entreprises du territoire exportant en dehors ; activités de fabrication et de services rattachés), la base résidentielle (revenus captés par les territoires), la base publique (traitement des fonctionnaires) et la base sanitaire et sociale (revenus de transferts comme les allocations chômage ; prestations sociales et remboursements). Pour résumer, cette base concerne « *tout ce qui contribue à injecter des revenus dans un territoire et créer de la richesse à l'échelle locale* » (Depraz, 2017-a, p. 149). Selon ces auteurs, ce secteur basique est complété par le « *secteur domestique* » ou **présentiel** qui « *répond à la demande locale de biens et services* » et correspond à la circulation de l'économie interne (Pecqueur et Talandier, 2011, p. 123). L'idée est que les seules créations de richesses à l'intérieur d'un territoire ne suffisent pas, qu'il faut en capter de l'extérieur et donc être attractif, mais surtout **cumuler** ces **richesses** pour générer des activités productives mais aussi pour maintenir des habitants, notamment en proposant des intérêts résidentiels avantageux. En ce sens, pour D. Ansel et P. Frankhauser, « *pour l'aménagement, il est nécessaire de connaître les préférences résidentielles afin d'estimer les conséquences possibles des politiques locales mises en œuvre et de les adapter à des fins d'attractivité : aménités environnementales, nouveaux logements, localisation optimale d'équipements qui figurent parmi les potentiels attracteurs mobilisés* » (Ansel et Frankhauser, dir., 2012, p. 302). La base économique et la base présenteielle nécessitent d'être pensées dans un système global puisque la première est un moteur de l'économie locale et la seconde permet la circulation des richesses (Talandier, 2012).

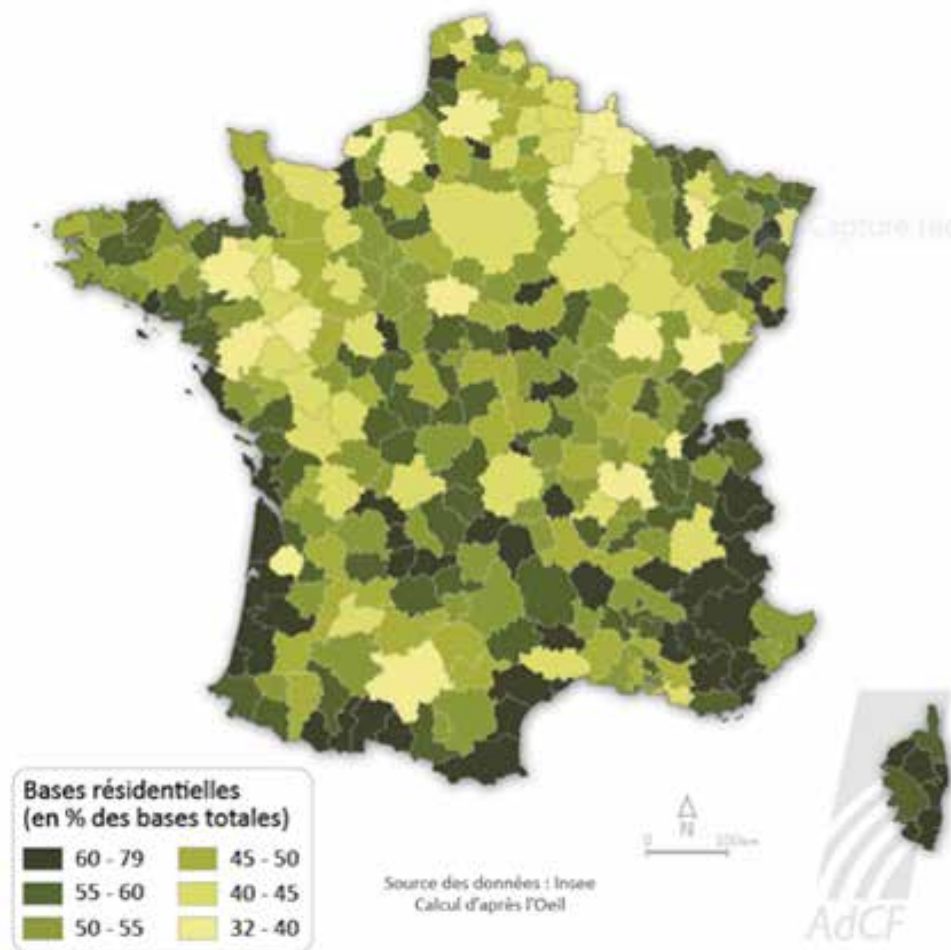
Entre réseau et synergie, chaque économie fonctionne de façon **systemique**, ce qui nécessite d'intégrer les intérêts des acteurs publics, des habitants, les enjeux politiques et sociaux, dans le but de former un **équilibre pérenne et global à l'échelle d'un territoire**. Pour M. Bros-Clergue, les enjeux des territoires ruraux sont triples : « *s'inscrire dans une logique économique, de marché, et rester branchés sur les flux économiques ; s'inscrire dans une logique territoriale, d'appartenance, de construction territoriale ; s'inscrire dans une logique de gestion durable de la ressource au sens large, celle notamment qui constitue l'attractivité du territoire et sa spécificité* » (Bros-Clergue in Barthe et al., dir., 2007, p. 490). Le maintien des services de proximité pour permettre la consommation des habitants sur le territoire et en retour assurer leur rentabilité est donc primordial mais difficile car dépendant de la densité de population mesurée, notamment dans des espaces de montagne faiblement peuplés (Cognard, 2011), comme on l'a vu précédemment. Ces derniers peuvent toutefois profiter de leur isolement en termes de concurrence, car éloignés des villes (*id.*). On fait ici **l'hypothèse que la Haute-Tinée bénéficie d'un isolement accru ce qui contribue à renforcer sa résilience socio-économique à long terme**. En effet, les interdépendances des économies et de leurs processus mettent en jeu les économies résidentielles, productives et présenteielles avec des temporalités différentes. S'intéresser à l'économie locale d'un territoire demande de dépasser les modèles économiques basés uniquement sur la production et la compétitivité.

Même si l'équilibre économique est difficile pour un petit territoire, son attractivité contribue à son dynamisme à long terme, si la pérennisation des habitants est réussie. Selon B. Pecqueur et M. Talandier



(2011), la base résidentielle constituait déjà en 2005/2006 une part majeure dans l'ensemble des revenus des zones d'emplois des territoires comme les hautes vallées alpines. D'après la figure 74, toutes les zones d'emplois des territoires étudiés ici (sauf la Haute-Tinée), intègrent un poids de la base résidentielle entre 58 et 78 % des revenus basiques locaux.

**Figure 74** : poids de la base résidentielle dans les revenus de base totaux (Davezies, 2010)



Toutefois, s'arrêter à ce seul apport économique consisterait à occulter une partie de la **diversité humaine** que peuvent susciter ces arrivées. Selon F. Cognard, beaucoup de territoires et d'élus voient d'un mauvais œil ou sont encore prudents au sujet de l'économie résidentielle puisqu'ils voient les habitants « à travers le seul prisme économique direct et non en tant que nouvelles ressources humaines au sens large » (Cognard, 2010 ; Cognard, 2011, p. 186). On retrouve cette méconnaissance ou cette réticence chez une grande partie des acteurs rencontrés dans les hautes vallées, pour lesquels, bien souvent le tourisme revient en premier dans les discussions sur l'avenir économique du territoire. Il est régulièrement envisagé comme l'unique solution que les élus peuvent mettre en place. Pourtant, dans le cas de certains territoires de montagne, R. Chipeniuk remarque que l'**apport démographique et économique** n'est pas à négliger et qu'il serait même plus **intéressant et rentable à long terme** que les activités minières, d'exploitation et touristiques (Chipeniuk *in* Moss, dir, 2006). Toutefois, une des conditions est de proposer des services qui répondent suffisamment aux demandes des habitants afin que ces capitaux socio-économiques ne fuient pas en dehors. La **consommation locale des revenus** est donc primordiale pour une économie présente forte (Pecqueur et Talandier, 2011).

En revanche, l'économie résidentielle ne peut constituer le seul axe de développement :

*« De fortes inégalités sociales sont constatées dans les espaces ruraux ultra-résidentiels. [...] L'économie résidentielle à laquelle contribuent les migrants d'agrément constitue un levier de développement stratégique, efficace et crucial pour les territoires. Il s'agit pour l'acteur local de maximiser cette ressource. Mais, comme tout processus, il contient ses propres limites. Il s'agit alors pour l'acteur local d'accompagner, de maîtriser, de compléter ce type de développement par d'autres moteurs non exclusivement résidentiels. Quoiqu'il en soit l'indifférence ou le mépris de cette économie n'est plus de mise, les enjeux sont devenus trop importants, dans un contexte qui plus est de crise des secteurs productifs classiques, de vieillissement de la population... de suppression et de réforme de la taxe professionnelle ! » (Talandier in Martin et al., 2012, p. 204).*

En ce sens, il existe quelques territoires (Nantes-Saint-Nazaire ou Annecy par exemple) qui arrivent à un équilibre entre **développement productif et attractivité** (Davezies, 2008). En générant des revenus résidentiels, ils seraient, selon l'auteur, parmi les plus dynamiques à l'échelle française (*id.*). En effet, *« l'économie résidentielle reste un puissant moteur de développement pour des espaces en marge des dynamiques métropolitaines, un amortisseur des chocs conjoncturels dans une économie mondialisée, une source de renouveau rural, un levier pour faciliter la reconversion des territoires industriels »* (Talandier, 2012, p. 7). Toutefois, elle pose des questions quant à la durabilité notamment dans le contexte d'accroissement des migrations et des mobilités, de disparités sociales, de pression foncière, etc. (*id.*). En ce sens, l'économie résidentielle peut constituer une **base et un facteur de dynamisme**, à la condition d'intégrer la présence de différentes populations, habitantes ou non. Alors que les résidents à l'année ont du mal à être considérés dans les hautes vallées les plus touristiques, c'est sans doute sur ce point qu'une **prise de conscience**, plaçant l'ensemble des différents acteurs à **égale influence économique et humaine**, est nécessaire. En intégrant cette dimension habitante au développement local, les élus pourront alors envisager d'attirer des habitants à une plus large échelle.

### 3. Des outils de communication à l'attractivité des hautes vallées

Pour attirer de nouvelles populations, certains territoires parient sur les outils de communication comme le **marketing** à petite échelle (3.1). Dans les hautes vallées, certains acteurs développent ainsi des méthodes **diffusant leurs atouts** pour renforcer leur attractivité, souvent pour des motivations précises, sur un temps court (3.2). Toutefois, sans bénéficier d'une **connectivité** efficace, la désertification de certaines communes reste d'actualité dans une société hyperconnectée comme celle d'aujourd'hui (3.3).

#### 3.1 Stratégies des acteurs territoriaux pour attirer à petite échelle

Alors que de nombreux élus se posent la question des solutions pour attirer de nouveaux habitants qui s'installeraient à long terme, certains chercheurs s'interrogent sur la **pertinence d'innover**, de se distinguer par différents moyens, afin de redynamiser ces territoires plus ou moins isolés.

Du latin *novellus, novus* qui signifie « *nouveau, jeune, récent* » (Gaffiot, 2001), le terme "innovation" est souvent employé dans les recherches géographiques actuelles qui portent notamment sur les espaces en marge (Depraz, 2017-a, 2017-b). Ce terme met en avant une idée de développement dans une perspective de nouveauté, de création. Derrière une idée d'invention se cache celle de **changement fondateur et progressif**, en tout cas dans le domaine de l'aménagement du territoire. Pour R. Brunet et al., « *l'innovation est une rupture dans le cours des choses* » (1993, p. 279) mais pour S. Gal et al. (*in* Attali et al., dir., 2012), elle est davantage un processus lent de transformation, d'adaptation et de recomposition. Souvent en lien avec les milieux de recherche et développement (Job et Talandier *in* Attali et al., dir., 2012), elle est pour certains un **processus collectif** qui concerne plutôt l'ensemble d'une communauté et non uniquement les sujets (Fourny *in* Attali et al., dir., 2014). L'innovation a pour but de chercher des **solutions** et s'ancre généralement dans une **démarche positive et prospective**. Elle questionne les phénomènes de crise par les processus de **transition** allant de pair avec l'évolution de l'économie (Cassé-Castells *in* Veyret, 2001).

Pour réussir une innovation, il est donc souvent recommandé de faire perdurer un certain nombre de paramètres. En premier lieu, l'**existence d'un réseau d'acteurs dynamiques** semble être, logiquement, une condition *sine qua non* de la réussite d'un projet. Dans le cas de l'analyse de projets dits innovants en Pays des Ecrins, P. Bourdeau place au cœur de la réussite certains acteurs, des « *médiateurs de créativité et d'innovation* » (2009-b, p. 28), comme les guides de haute montagne et les porteurs de projets individuels ou micro-collectifs. Par exemple, un réseau informel avec un noyau dur d'une dizaine de personnes et doublé d'un réseau externe de professionnels et actifs à des échelles plus petites sont des éléments moteurs d'une innovation. Pour lui, dans ces territoires, c'est la « *notion d'innovation sociale qui devient centrale* » (*id*, p. 30). Ainsi, l'innovation n'est propre qu'au territoire qui la met en place puisqu'elle peut facilement perdre son statut de nouveauté. Sans remettre en cause le terme d'innovation sociale adapté à des territoires comme le Pays des Ecrins, peut-on parler d'innovation dans les hautes vallées alpines étudiées ? En ce sens, la **logique de projet** (Quéva, 2012) correspond-t-elle davantage à ces espaces ?

Ce sont avant tout les **interactions** entre acteurs exogènes, qui sont souvent un soutien financier, et acteurs endogènes qui permettent la réussite d'un projet (Diry *in* Béteille et Montagné-Villette, dir., 1995, p 68). Il est donc nécessaire que ce dernier concerne plusieurs échelles, de la micro-échelle de l'individu à la macro-échelle nationale ou internationale. Cette « *mise en synergie pluridisciplinaire* » reposerait sur « *des processus territorialisés d'apprentissage et de transmission des connaissances dans la proximité, mais aussi et en*

*même temps d'une circulation de plus en plus rapide et mondialisée de l'information* » (Job et Talandier in Attali et al., dir., 2012, p. 112). La question de la **diffusion** d'un projet est au cœur de sa réussite.

Pour T. Saint-Julien (1992), quatre conditions doivent être réunies pour qu'une diffusion fonctionne : la présence de foyers émetteurs (stade primaire), d'adoptants potentiels (étape d'expansion), une relation/contact entre foyers et adoptants, un temps suffisant favorable à la propagation (étape de condensation) et un moment de saturation. La transformation d'un territoire est un changement qui se fait en douceur et qui peut **prendre du temps** avant d'être accepté. De plus, l'opposition locale à certains projets peut ralentir le processus et parfois l'arrêter. Innover de manière inadaptée dans les territoires comporte des risques à long terme et c'est ainsi que l'économiste J. Schumpeter a mis en garde face à la « *destruction créatrice* » (cité in Attali et al., dir., 2014, p. 166).

En étant initiée par des acteurs sociaux (élus, associations, services publics, etc.), certains projets ont pour but de chercher des solutions de revitalisation des territoires en visant la **redynamisation démographique**, la **stabilité d'une économie locale** *via* par exemple le développement d'une économie sociale et solidaire et l'**idéal d'un équilibre socio-culturel** permettant une intégration à long terme des populations arrivantes. Pour favoriser l'installation durable, certains acteurs utilisent le marketing comme outil permettant de valoriser des projets. Dans son *Guide pratique pour les résidents et frontaliers* (2016), D. Talerman décrit par exemple les modalités d'installation frontalière ou résidentielle en Suisse (administratives et permis, logements, commerces, emplois, création d'entreprise, quotidien, etc.). Le **marketing** est un outil de communication utilisé de plus en plus par des territoires pour faire la promotion d'avantages, que ce soit dans les domaines touristiques comme résidentiels, pour des habitants comme pour des entreprises.

En France, ce moyen pour attirer de nouvelles dynamiques est utilisé depuis plusieurs décennies et de façon plus accrue dans les territoires du Massif central notamment (Limousin, Périgord, Haute-Loire, Cantal, etc.). Le site internet *Installation-campagne* avait auparavant pour objectif de répertorier les initiatives de ce genre, qu'elles émanent de **politiques nationales** comme **associatives**. Certains départements comme l'Aveyron (image 22) ne parient pas uniquement sur le cadre de vie et mettent en avant les opportunités professionnelles immédiates. Ces sites internet tentent d'assurer le relais d'un **service public en difficulté**, voire déficient, en matière d'accès à l'emploi. En ligne, on trouve pléthore d'**initiatives privées** plus ou moins efficaces. Le magazine *Le Village*, créé en 1995, souhaite « *montrer que la campagne est certes un lieu de mémoire, de culture, de savoir et de savoir-faire mais aussi un lieu de création, d'innovation, laboratoire où se construit l'avenir autrement* »<sup>18</sup>.

Dans le même sens, le site internet *eTerritoire* est quant à lui annoncé comme une « *plateforme de promotion des territoires* »<sup>19</sup>. Auparavant appelé « *S'installer et vivre* », il recense des annonces d'emplois, des ventes immobilières et commerciales, fait la promotion des territoires métropolitains et d'outre-mer. La mission est « *d'aider les collectivités à diffuser leurs atouts et leurs besoins* »<sup>15</sup>. C'est bien sur la **diffusion d'informations** que joue cet acteur privé derrière lequel se cache une équipe dont les profils se tournent exclusivement vers l'image. Les six employés et gérants sont chargés de « *Marketing et communication* », « *Web et développement* », « *Recherche et développement front et back-end* », « *Recherche et développement, sociologie et profiling* ». Cependant, adapter une campagne publicitaire pour un territoire en fonction de catégories de résidents ciblées pose des **questions éthiques**, et ce d'autant plus lorsque cette communication réalise une promotion *via* des financements issus directement des collectivités locales. Aucun membre de l'équipe ne semble avoir été formé en matière de politiques publiques, d'aménagement des territoires

<sup>18</sup> <https://www.villagemagazine.fr/presentation-de-village>

<sup>19</sup> [www.eterritoire.fr](http://www.eterritoire.fr)



et de géographie, ce qui laisse notamment la place à des descriptions équivoques et floues. La région Rhône-Alpes-Auvergne est ainsi décrite (extrait) :

« L’Auvergne est une région forestière et montagnaise, rempli [sic] de souvenirs historiques. Ses châteaux et ses églises fortifiées rappellent son passé difficile. Grâce à ses volcans, ses lacs et ses parcs naturels, l’Auvergne offre à ses randonneurs un paysage varié. [...] Le Rhône-Alpes [sic] se compose des départements de l’Ardèche, de l’Ain, de la Drôme, de l’Isère, de la Loire, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie. Ses grands parcs naturels nationaux et régionaux, comme les Ecrins, la Vanoise ou encore le Massif des Bauges, constituent le territoire de la région qui possède un riche patrimoine naturel. Décrit comme le plus ancien Parc national de France, la Vanoise a été créé en 1963 dans le seul but de protéger les derniers bouquetins ».

Image 22 : L’Aveyron recrute !

Source : *installation-campagne.fr* (9 janvier 2017 - site fermé en 2018)

Démunis de compétences et de temps pour pallier leurs difficultés, certains acteurs de petits territoires font donc appel à ces **relais d’informations régionaux**. D’autres se lancent eux-mêmes dans des campagnes de communication. C’est le cas dans certaines hautes vallées qui n’apparaissent généralement pas dans ces communications à l’échelle nationale mais qui tentent de chercher localement des solutions pour faire valoir leurs atouts à une plus large échelle.

### 3.2 Communiquer ses atouts : le cas des hautes vallées

Il arrive que les acteurs d’un territoire passent aisément d’une politique touristique à une politique plus large d’attractivité en communiquant directement auprès d’un large panel d’individus, et non plus uniquement des touristes. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, l’Agence de développement du tourisme 04,

devenue fin 2017 « *Agence de développement 04* », a produit en 2016 des affiches (image 23) destinées à valoriser les atouts du département. Cette campagne initiée par un acteur public touristique montre comment la valorisation de ces territoires alpins passe souvent par l'économie du tourisme alors même que ce sont les habitants qui sont visés, comme l'attestent les expressions « *vivre et travailler en paix* », « *penser à l'avenir de nos pitchouns* » ou encore « *développer une activité économique à taille humaine* ». Pour autant, la dimension économique est très discrète. L'agence mise principalement sur des arguments relatifs à la qualité et au cadre de vie, sans nécessairement mettre en avant des éléments qu'elle qualifierait d'innovant ce qui relativise ici aussi la pertinence d'utiliser ce terme dans tous les territoires.

**Image 23** : affiche de promotion du département des Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes de Haute-Provence  
j'aime

★ EN PRENDRE PLEIN LES YEUX ★  
**VIVRE ET TRAVAILLER EN PAIX**  
Choisir la Sérénité et  Rester Connecté  
ÊTRE AUX SOURCES DE LA PROVENCE  
**LA NATURE À L'ÉTAT PUR**  
Prendre le temps et ne pas en perdre dans les bouchons  
Changer de paysage en quelques secondes  
SE RENCONTRER  TAPER LA CAUSETTE  
Profiter des lacs et de la montagne  
**ACHETER ET LOUER AU BON PRIX**  
Développer une activité économique à TAILLE HUMAINE  
Découvrir des produits d'exception  
UNE LUMIÈRE, DES ODEURS, DES COULEURS, DE LA CHALEUR  
PENSER À L'AVENIR DE NOS PITCHOUNS  
Ne pas se prendre la tête et rester simple   
et en moins d'une heure,  
**REJOINDRE L'AÉROPORT**  
et prendre un bain de foule

Source : *Agence de développement du tourisme 04*, 2016

A l'initiative des acteurs locaux, cette mise en relief des territoires passe généralement par l'affichage, les médias nationaux, internet et les réseaux sociaux. Dans la littérature, l'utilisation de ce moyen pour faire connaître les territoires est une pratique mise en avant notamment dans des cas nord-américains. Une étude concernant la revitalisation d'espaces floridiens, aux Etats-Unis, a été menée dans les années 2000. Il ressort que l'organisme touristique de l'Etat fédéré (*Destination Florida Commission*) joue un rôle en encourageant directement la communication en faveur de migrations d'agrément :

« Pour promouvoir les migrations d'agrément, la Commission Destination Florida recommande, par exemple, de concevoir un plan marketing pour attirer ces migrants, d'améliorer les conditions relatives à la qualité de vie, de cibler les touristes, d'encourager les éditeurs à publier sur l'histoire de la Floride à une large échelle, de participer à la mise en place de conventions entre les acteurs, de créer un bureau pour faire connaître les équipements publics, de développer une équipe "d'ambassadeurs" et d'accroître la participation de bénévoles à la gestion des aires protégées »<sup>20</sup> (Chipeniuk in Moss, dir., 2006, p. 172).

Cette étude montre la **nécessité des interactions entre les acteurs** mais questionne le **rôle et la pertinence d'utiliser des outils de communication et de marketing** pour faire venir une **population attendue**. En mettant en place ce type de démarche, les acteurs **façonnent leur territoire** selon des critères pré-établis avec le risque de tomber dans une **uniformisation** qui favorise l'émergence d'inégalités locales et à plus large échelle.

Au-delà de la publicité qui est faite pour un territoire précis, cela demande néanmoins aux collectivités et acteurs (habitants, élus, commerçants, agents immobiliers...) de penser à long terme l'arrivée de ces migrants. C'est en ce sens que des « *innovations discrètes* » (Depraz, 2017-a, p. 38) en matière d'animation et d'ingénierie territoriale sont réfléchies à l'échelle des hautes vallées. Dans le Beaufortain, l'*Association d'Animation* (AAB), soutenue financièrement par l'ancienne *Communauté de communes du Beaufortain*, a fait appel à un bureau d'études (*Sitelle*), pour réfléchir à l'avenir du territoire. Afin de réaliser un diagnostic territorial, *Sitelle* a organisé quatre ateliers participatifs en novembre 2016 dans l'objectif d'intégrer les habitants à la réflexion (image 24).

Malgré une mobilisation d'une soixantaine d'habitants et des résultats qui présentent de façon globale et plus précise les **enjeux à venir** dans différents secteurs (démographie, économie, culture, etc.), la **difficulté des acteurs publics** à se saisir concrètement de cette étude est réelle. Dans un contexte de fusion intercommunale, la très faible présence de techniciens territoriaux lors de ces ateliers n'a fait que renforcer le manque d'intérêt public pour cette démarche, au-delà des résultats attendus. Ce sont d'ailleurs souvent des associations qui sont à l'origine de ce type d'approche à long terme. On retrouve cela dans le Queyras où l'ACSSQ a encouragé la création d'un **collectif** dont le but est de questionner l'avenir du territoire. Existant depuis 2014 et réunissant principalement des habitants, ce collectif interroge notamment les manières de valoriser la haute vallée. Récemment, il a inventé de toute pièce une recette culinaire (la *Mailla*, sorte de galette de pommes de terre et de pain sec détrempé dans du lait) destinée à faire connaître le territoire comme les *Tourtons* font parler du Champsaur. Cette initiative ne revêt pas de caractère plus novateur que dans d'autres territoires où les spécialités culinaires sont plus nombreuses. Elle questionne aussi la **création de toute pièce** d'un patrimoine local, dont la notion peut être relativisée, car réalisée à partir de besoins précis de valorisation et non plus forgée au cours de l'histoire. En attendant qu'une entreprise se saisisse de ce nouveau défi, cela interroge directement l'**efficacité de telles initiatives** qui peuvent paraître **résiduelles**. Toutefois, les habitants ont le mérite d'essayer de redynamiser leur territoire.

<sup>20</sup> Traduction de : « To promote amenity migration, the Destination Florida Commission recommends, for example, the designing of a marketing plan to attract amenity migrants, improving the conditions for quality of life as seen by migrants, targeting tourists, encouraging editors of out-of-state publications to publish stories about Florida, participating in appropriate conventions, establishing a Seapkers' Bureau to spread the word about state amenities, developing an 'ambassadors' programme and increasing the scope of volunteer participation in the management of arks and conservation areas ».



Image 24 : Affiche invitant les Beaufortains à participer à l'étude de diagnostic territorial

## Le Beaufortain demain. Préparons ensemble l'avenir !

Le Beaufortain dispose de nombreux atouts, mais se trouve aujourd'hui confronté à une diminution et à un vieillissement de sa population. Les conséquences à court et moyen termes peuvent être importantes sur la qualité de la vie et l'économie locale.

Pour aborder ces enjeux, les élus du Beaufortain et de l'Association d'Animation du Beaufortain (AAB) ont engagé une réflexion sur les évolutions socio-économiques à l'œuvre et sur les pistes de solutions à envisager. Il s'agit d'une part de définir la nature des besoins des habitants, qu'ils soient beaufortains de longue date ou plus récemment arrivés, d'autre part de déterminer les spécificités du territoire à faire valoir dans les politiques mises en œuvre à l'échelle d'Anversère.

Ainsi, pour mieux comprendre ces évolutions et vos besoins, deux moyens vous sont proposés afin d'exprimer votre point de vue, le regard que vous portez sur le Beaufortain, ses enjeux et son avenir.

**Renseignements AAB - Rue du Confluent - 73270 Beaufort -  
04 79 38 33 90 - aabeaufortain@wanadoo.fr - www.aabeaufortain.org**

## Diagnostic socio-économique du Beaufortain

**Enquête. Faites entendre votre voix !**

A compléter avant le 25 mai sur le site de l'Association d'Animation Beaufortain:

Une enquête pour les habitants.

Une enquête pour les entreprises.

**Ateliers participatifs. Venez réfléchir avec nous !**

**L'organisation de l'offre de services**  
(de la petite enfance aux personnes âgées : actions sociales, culture, santé...)  
**MERCREDI 3 MAI - salle polyvalente - Villard - 20h.**

**L'économie et l'emploi**  
(tourisme, agriculture, services...)  
**JEUDI 4 MAI - salle des fêtes - Beaufort - 20h.**

**Les conditions de vie et d'habitat**  
(logement, espaces publics, mobilité...)  
**MERCREDI 10 MAI - salle polyvalente - Villard - 20h**

**L'environnement et le cadre de vie**  
(paysages, énergie, déchets...)  
**JEUDI 11 MAI - salle des fêtes - Beaufort - 20h.**

*Inspiré par nos voisins, ne pas jeter sur la voie publique*

Source : bureau d'étude Sitelle, automne 2016.

A part l'exemple beaufortain où l'implication publique reste partielle, peu de hautes vallées ont révélé un investissement concret des acteurs publics pour revitaliser leurs communes. La commune de **Bessans** s'est néanmoins démarquée lorsqu'en juin 2017, elle a lancé une campagne de communication destinée à attirer de nouvelles familles (image 25). Diffusée sur les réseaux sociaux et grâce à deux reportages sur une chaîne régionale et une autre nationale, cette communication intitulée « *Bessans recherche famille(s)* » explicitait clairement les raisons de cette démarche. Sans la possible **fermeture d'une classe de l'école primaire** qui a été l'élément déclencheur, les élus n'y auraient d'ailleurs peut-être pas investi autant de temps. Toutefois, elle a porté ses fruits puisqu'au bout de deux semaines, plus de soixante-dix candidatures provenant de différents lieux de France mais aussi de Belgique et des Etats-Unis ont été reçues par la mairie. Après un tri sur dossier puis une série d'entretiens avec les familles intéressées, cinq foyers sont venus s'installer à Bessans en août 2017. Dix enfants scolarisés ont, entre autres, permis le maintien de la classe.

Plus d'un an après, en décembre 2018, le **bilan** est plus **mitigé** (extrait d'entretien 146).

Extrait d'entretien 146 : 64-Inst-HM-2018

« C'est pas si simple... C'est des familles fragiles, on a eu de la violence... Une mère était en foyer [...], une famille est partie comme une voleuse. Il y a des soucis à gérer. [...] On a pas de logements à louer [...] mais on va relancer un appel ».



Sur les dix enfants, quatre sont repartis avec leurs parents et un est scolarisé de manière saisonnière, sans être comptabilisé au moment de la rentrée (chiffre sur lequel se base le rectorat de l'académie de Grenoble). Les enfants de trois familles, dont une s'est séparée, sont restés jusque-là. Une famille est repartie peu de temps après, le conjoint d'une autre famille a quitté la vallée avec les enfants. Au-delà de l'aspect positif d'avoir pu maintenir les effectifs scolaires et d'avoir renforcé un petit peu le dynamisme démographique, cette démarche n'a pas été sans difficulté (violences dans un couple, intégration, logement, etc.). Malgré cette situation complexe, la commune envisage déjà de renouveler l'opération puisque la problématique de fermeture d'une classe va se reposer rapidement.

**Image 25 :** *Campagne de communication pour attirer de nouveaux habitants à Bessans (Haute-Maurienne)*



- Vous êtes une famille, vous avez des enfants...
- Vous avez envie de changer de vie, de connaître une expérience nouvelle ?
- Vous avez envie de profiter et d'offrir à vos enfants un cadre de vie agréable, dans un environnement d'exception, à la montagne ?
- Vous avez envie de contribuer à la vie et au dynamisme d'un village-station à taille humaine ?
- Vous avez envie de participer à la mise en valeur de ce village-station, de ses activités, de ses services, de ses commerces ?

**RENDEZ-VOUS A BESSANS, EN HAUTE-MAURIENNE VANOISE !**

**La Commune de Bessans recherche une ou plusieurs familles avec enfants, afin d'assurer le maintien des deux classes (maternelle et primaire) de l'école du village.**

- ✓ Possibilités de logement à coût raisonnable.
- ✓ Possibilités d'emplois permanents et/ou saisonniers.
- ✓ Possibilités de compléments de revenus (accès gratuit ou préférentiel à des activités, rémunération forfaitaire), moyennant une mise en valeur des atouts de Bessans (ski, activités hivernales et estivales, commerces, services...) sur Internet et plus particulièrement les réseaux sociaux, autour du thème : "l'expérience familiale".

Toutes les informations sur Bessans sont sur le site Internet communal : [www.mairie-bessans.fr](http://www.mairie-bessans.fr)  
et sur le site Internet touristique : [www.haute-maurienne-vanoise.com/fr/stations/bessans](http://www.haute-maurienne-vanoise.com/fr/stations/bessans).

Pour plus de renseignements : Commune de Bessans - Place de la Mairie - 73480 BESSANS  
Tél. : 04 79 05 96 05 - Mail : [secretariat@mairie-bessans.fr](mailto:secretariat@mairie-bessans.fr)

Source : *commune de Bessans, juin 2016.*

Traitées comme des **candidatures de recrutement à un emploi**, ces initiatives posent ici aussi des questions en matière d'**immigration choisie**, au moins dans la démarche puisque les familles "invitées" à venir s'installer ont été sélectionnées et qu'elles sont incitées financièrement (aide à l'emploi, au logement) : quelles seraient les venues sans cela ?

Dans une autre approche, et au sein d'un territoire plus élargi, la Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise qui englobe les communes étudiées en Haute-Maurienne, a lancé en août 2017 un appel à témoignages pour participer à un **documentaire** intitulé initialement « *Rester/partir* ». En sollicitant les compétences du collectif d'artistes *FAUN(es)*, l'objectif était de réaliser un **court métrage sur le fait de vivre en Haute-Maurienne et les raisons de s'y installer**. Fini au cours de l'automne 2018, le documentaire appelé « *Rimanere* » (rester en italien) a été projeté gratuitement dans des salles de cinéma du territoire au cours de l'automne 2018. Toutefois, pour voir le film hors de celui-ci, il faudra acheter un DVD, ce qui ne contribue finalement pas à une communication ouverte et libre favorisant l'attractivité.

En conséquence, la communication dans les hautes vallées alpines apparaît comme un **facteur** de mise en lumière de ces territoires qui pâtissent de leur **éloignement** et parfois de **représentations** partielles émanant d'acteurs extérieurs. Ces acteurs locaux souhaitent ainsi pallier leurs difficultés en faisant connaître les atouts des espaces touristiques qui sont aussi et avant tout des espaces de vie. Cela montre les capacités de ces territoires à se munir, à leur échelle et selon leurs moyens, des enjeux de revitalisation. Toutefois, B. Antheaume et F. Giraut alertent à ce sujet : « *il ne faudrait pas tomber dans l'excès inverse et surestimer les capacités des confins à inventer et à créer de nouveaux arrangements spatiaux au détriment du centre* » (Antheaume et Giraut, dir., 2002, p. 53). Quoique pas aussi efficaces que les acteurs locaux le voudraient, ces mesures sont aussi loin d'être des déclencheurs d'un mouvement d'exode urbain qui inverserait totalement la tendance. Car, avant de communiquer sur leurs atouts, les hautes vallées restent des territoires peu connectés en termes numériques ce qui ne renforce pas leur attractivité.

### 3.3 La connectivité : l'ultime remède à la désertification ?

Le 5 juillet 2017 avaient lieu en France les 11<sup>e</sup> Assises du très haut débit (THD) qui ont officialisé la mise en place d'un **Plan national de déploiement du télétravail** (plan de 20 milliards d'euros avec 3,3 milliards pour le THD fixe et 120 millions pour le THD mobile). En tant que Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), le THD a été développé depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle dans l'objectif de s'**affranchir des lieux de production** initiaux et des **distances** tout en permettant le transport et le traitement de l'information (Moriset *in* Gumuchian, dir., 1998). Toutefois, une grande partie des communes des hautes vallées bénéficie d'un **accès peu efficace**, voire inexistant, à des réseaux de communication fixes et mobiles. Comme le montre le tableau 12, aucune des communes des territoires étudiés n'a accès à un haut ou très haut débit dans la totalité des locaux (privés et publics). Douze communes n'auraient pas du tout accès à un débit supérieur à 3 Mégabits par seconde (Mb/s) et vingt-quatre, soit près des trois quarts, n'auraient pas du tout accès à un débit supérieur à 30 Mb/s.

Néanmoins, les cartes de l'observatoire français du très haut débit<sup>21</sup> semblent plus précises et révèlent un retard important en matière de connexion et encore plus **d'inégalités à différentes échelles** (figures 75 à 80). Si certaines agglomérations comme Cluses (figure 75) et Albertville (figure 76) bénéficient d'un accès à un débit supérieur à 100 Mb/s, les hautes vallées avoisinantes auraient accès à des débits inférieurs, bien que parfois supérieurs à ce que l'INSEE annonce (tableau 12). A l'échelle des

<sup>21</sup> <https://observatoire.francehd.fr>

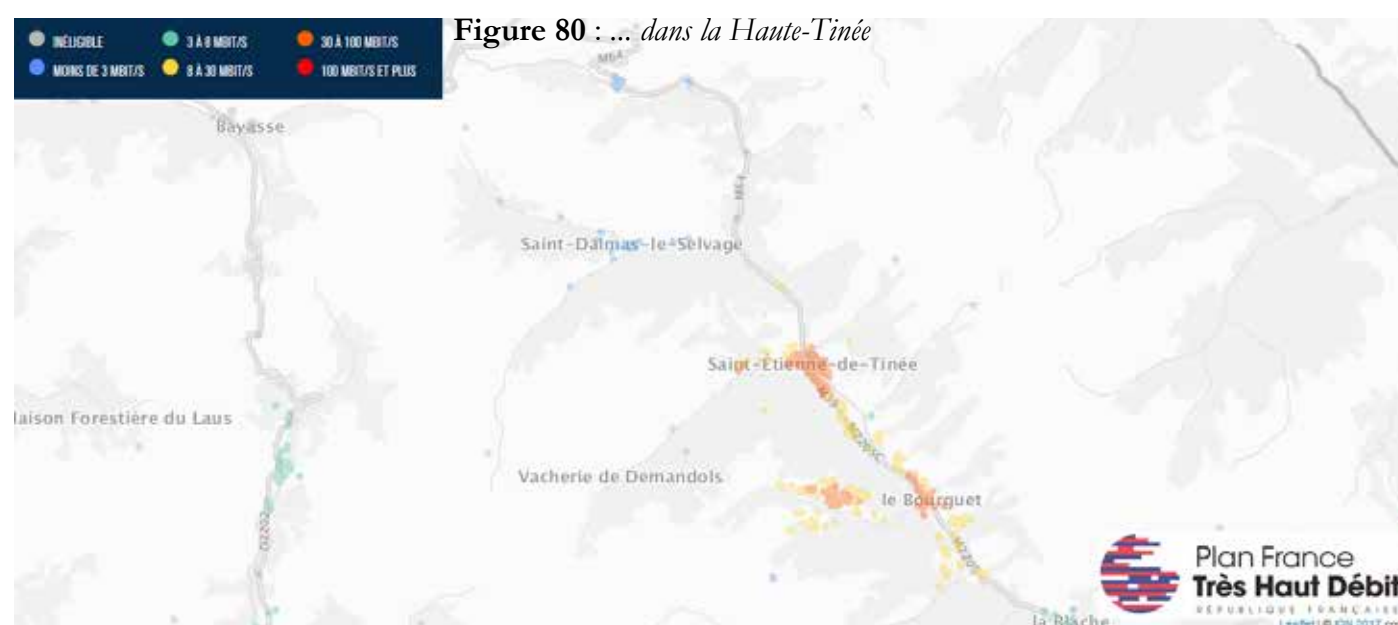
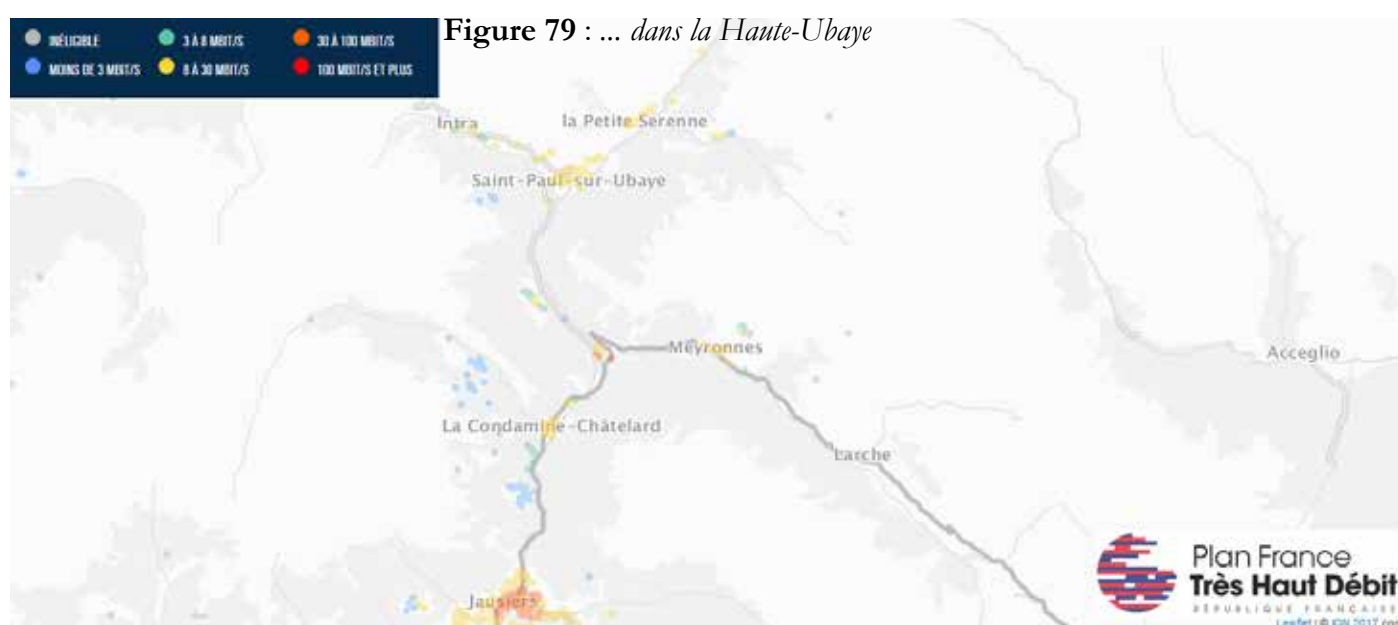
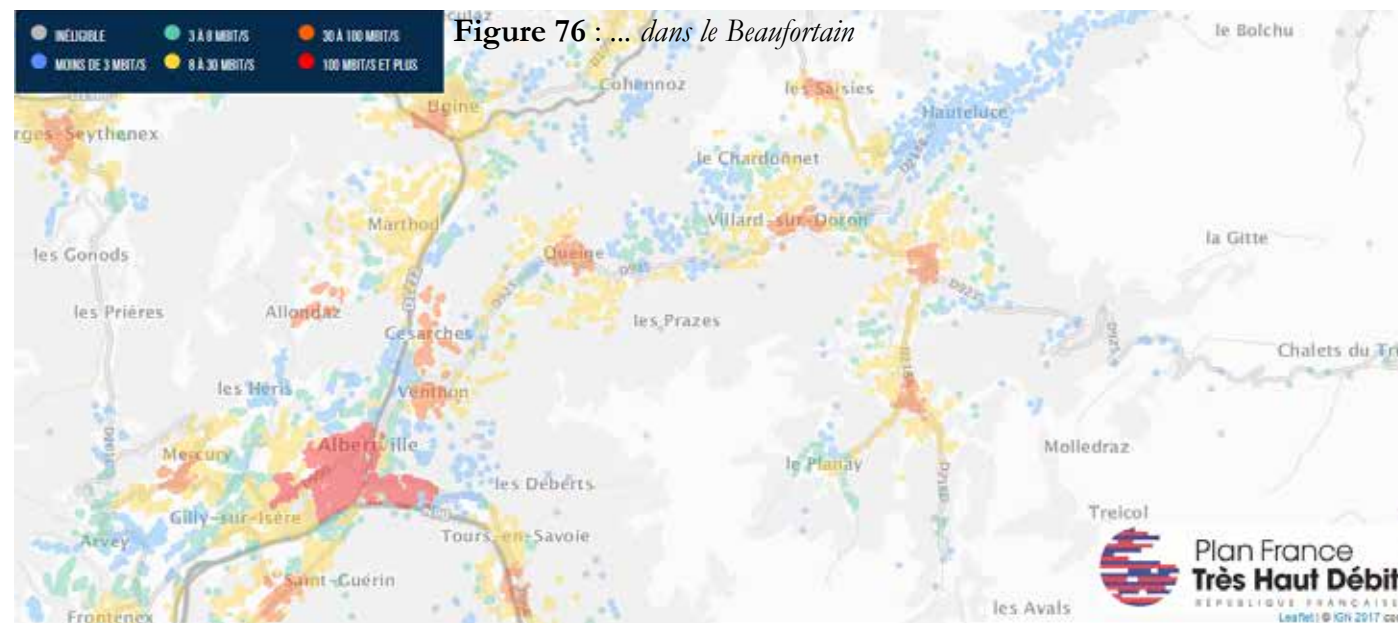
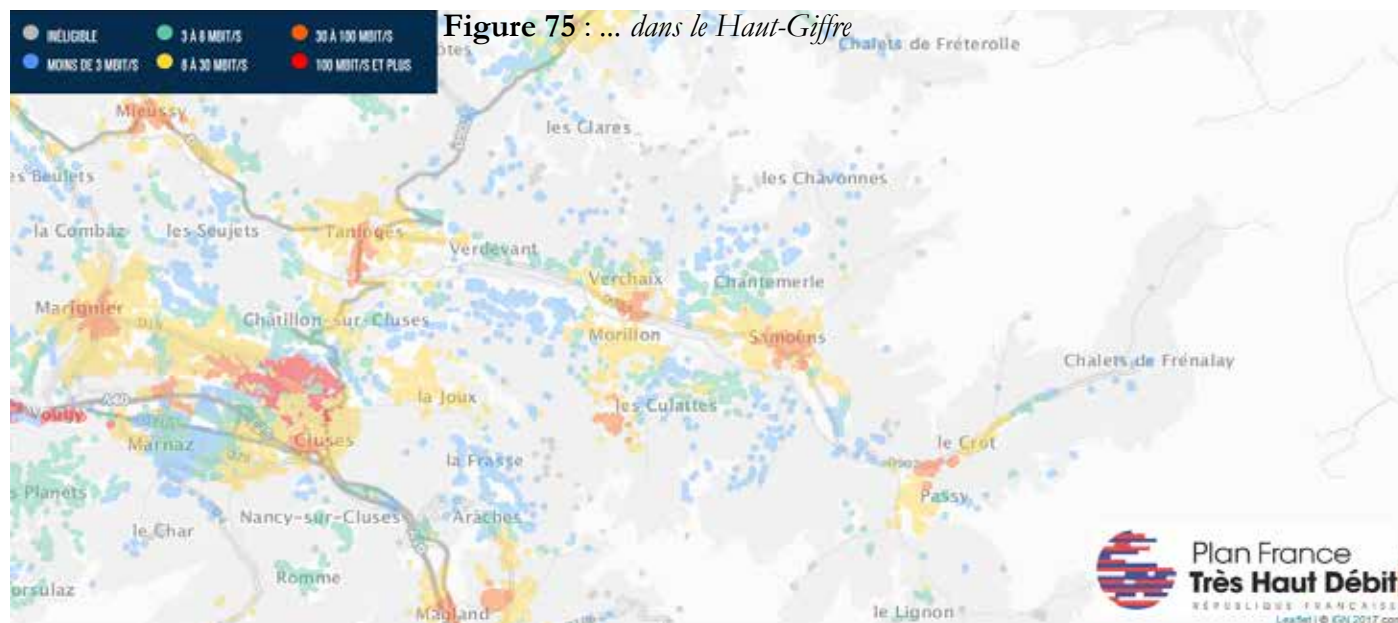
Tableau 12 : statistiques d'accès à une connexion internet dans huit hautes vallées alpines françaises (A. Barrio, 2018 ; source : Observatoire des territoires, 2017)

/	Importance	Département	H.-Savoie (74)			Savoie (73)			Isère (38)			Hautes-Alpes (05)										Alpes-de-H.-Pro. (04)			Alpes Mar. (06)						
			Nom du terrain	Haut-Giffre			Beaufortain			H. Maurienne			Valbon-nais			Valgaudemar			Queyras				Haute-Ubaye			Haute-Tinée					
Territoire	Indicatif	Territoire de vie	Cluses			Albertville			Modane			La Mure			Saint-Bonnet-en-Champsaur			Guillestre				Barcelonnette			Nice						
		EPCI	CC des Montagnes du Haut Giffre			Communauté d'agglomération Arlysère			CC Haute-Maurienne - Vanoise - Terra Modana			CC de la Matheysine, du pays de Corps et des vallées du Valbonnais			CC du Champsaur-Valgaudemar			CC du Guillestrois et du Queyras				CC des Vallées de l'Ubaye - Serre Ponçon			Métropole-Nice-Côte d'Azur						
		Communes	Verchaix	Samoëns	Sixt-Fer-à-Cheval	Queige	Villard-sur-Doron	Hauteluce	Beaufort	Val Cenis	Bessans	Bonneval-sur-Arc	Le Périer	Chantelouve	Valjouffrey	Saint-Maurice-en-Valgodemard	Villar-Loubière	La Chapelle-en-Valgaudemar	Château-Ville-Vieille	Arvieux	Ceillac	Molines-en-Queyras	Saint-Véran	Aiguilles	Abrès	Ristolas	La Condamine-Châtelard	Val d'Oronaye	Saint-Paul-sur-Ubaye	Saint-Dalmas-le-Selvage	Saint-Etienne-de-Tinée
Accessibilité numérique	Indicatif	[...]* Débit >3Mb/s en % en 2017	93,3	84,2	76,2	87,7	79,2	75,8	95,4	88,3	0	0	0	5,3	69,5	0,9	0	0	0	0	93,2	0	0	0	0	0	66,7	48,7	88	0	98,4
		[...]* Débit >30Mb/s en % en 2017	45,7	47,5	21,1	29,9	25,6	47,1	50,1	18,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63,4

\*[Part des locaux éligibles, en toutes technologies (DS, câbles, fibre) à un débit]



Figures 75 à 80 : locaux éligibles à différents débits dans six hautes vallées alpines françaises... (Source : Observatoire français du très haut débit, données IGN, 2017)





vallées, certains bourgs comme Samoëns, Beaufort et Saint-Etienne-de-Tinée bénéficieraient d'un accès entre 30 et 100 Mb/s mais la majorité des communes sont **desservies de façon moindre, voire pas du tout** comme c'est le cas dans l'Ubayette, à Larche (figure 79). On retrouve cela dans les vallées des Alpes du Sud (figures 77 à 79), hormis la Haute-Tinée (figure 80). En revanche, les données de l'INSEE et de cet observatoire sont parfois contradictoires à grande échelle. Selon l'Observatoire français du très haut débit, la commune d'Hauteluce n'aurait pas accès à un débit supérieur à 3 Mb/s (figure 76). Or, l'INSEE indique que ce serait le cas uniquement pour seulement 14,2 % de la commune (75,8 % de la commune éligible - tableau 12). Outre ces différences entre les données, ces éléments montrent globalement les **difficultés d'accès à un service internet efficace**, ou en tout cas la perception d'un accès moins bon que la moyenne. C'est ce qu'ont évoqué une majeure partie des élus rencontrés (entretiens 147 et 148).

Extrait d'entretien 147 : 15-Elu-HU-2017

L'élu interrogé explique qu'à Meyronnes (Haute-Ubaye), l'ADSL est présent depuis les années 1990-1995 mais que le débit ne permet pas de regarder la télé par internet. Les résidents peuvent avoir une box mais le débit n'est pas performant. Les lignes ne sont pas enterrées et cela pose des problèmes techniques. A Larche, il n'y a pas l'ADSL. C'est une communication satellite bas débit, avec des datas limités et qui reste chère par rapport à un abonnement normal (64,9 euros par mois pour 20 Go). L'opérateur satellite qui avait eu le marché a proposé un débit total pour la commune mais le nombre de contrats signés a été supérieur donc finalement ce système fonctionne mal : « *On est pas égaux par rapport aux gens d'en bas. Si on l'admet pas, on vient pas ici, les panes arrivent mais c'est pas ce qui bloque les particuliers, ce sont plus les entreprises, le problème* ». Il explique aussi que des câbles de fibre optique ont été tirés il y a une dizaine d'années pour relier l'Italie et l'Espagne, en passant par les communes de Meyronnes et Larche (aujourd'hui Val d'Oronaye). Pour lui, à l'époque « *personne n'a demandé la possibilité de relier les villages au lieu de toucher une misère pour emprise sur domaine public* ». Il espérait, en avril 2017, que l'ADSL arrive à la fin de la même année.

Extrait d'entretien 148 : 27-Elu-HM-2017

« *C'est le souci du département, ça rame un peu... La jonction n'est pas encore faite entre Sollières et Lanslebourg [...] Normalement, ça devrait arriver entre 2022 et 2024* ».

En ouvrant les possibilités d'un **travail relié, groupé sur le réseau, voire aussi différé**, la mise en place d'une connectivité efficace devient un enjeu majeur pour des confins comme les hautes vallées alpines françaises. A l'image des discours des acteurs rencontrés (entretiens 149 à 151), l'arrivée d'un débit suffisamment performant apparaît souvent comme la **solution miracle** à court terme.

Extrait d'entretien 149 : 20-Elu-HU-2017

« *Avec l'arrivée de la fibre, on pourrait offrir des activités tertiaires, c'est ce vers quoi on tend [...] Mais il n'y a pas de planification, c'est pas rentable en termes d'abonnement pour les opérateurs privés. En PACA, le branchement revient aux collectivités et aux particuliers. Le désengagement de l'Etat est préoccupant* ».

Extrait d'entretien 150 : 6-Immo-HM-2017

« *La question des technologies et de la fibre optique est centrale, notamment pour accueillir de nouveaux habitants, la perspective du télétravail est intéressante* ».

Extrait d'entretien 151 : 8-Immo-HG-2017

« *Accueillir des jeunes, oui, comme dans une zone d'"ingénierie". Aujourd'hui, il y a la possibilité de faire des transferts de données immédiats. Il faut penser à créer une zone avec des activités de recherche, avec des entreprises innovantes. Avec le transfert de données, il ne faut pas se poser de questions* ».

Dans cette logique, le **télétravail** est progressivement apparu dans le paysage de l'emploi depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Selon le site gouvernemental dédié à l'information et à la promotion du télétravail<sup>22</sup>, « le télétravail désigne une organisation du travail qui consiste pour le télétravailleur à exercer de façon régulière et volontaire, un travail qui aurait pu être effectué dans les locaux de l'employeur, hors de ces locaux, en utilisant les technologies de l'information et de la communication (ordinateurs fixes et portables, Internet, téléphonie mobile, tablette, fax, etc.) ». Il y a vingt ans, B. Moriset répertoriait les « activités d'arrière-guichet (back-office), télémaintenance, traitement à distance d'informations (télésecrétariat). Plus largement, ce sont la plupart des entreprises qui peuvent se livrer à des "téléactivités" : veille technologique, marketing et commerce électronique... » (Gumuchian, dir., 1998, p. 63). Aujourd'hui, « tous les métiers ou postes de travail ne sont pas télétravaillables »<sup>22</sup> mais il peut concerner les salariés du secteur privé, une majorité de fonctionnaires ou encore des travailleurs indépendants<sup>23</sup>.

Nourri par des études portées par des organismes territoriaux à différentes échelles comme le CGET (2015-a) et par des sites internet qui lui sont dédiés comme dans le Massif central<sup>23</sup>, le télétravail est actuellement perçu comme une **nouvelle forme d'organisation du travail** pouvant être avantageuse pour le télétravailleur (gain de temps, économies d'argent, meilleure concentration, etc.), pour l'employeur (meilleure productivité, plus grande motivation des salariés et diminution du taux d'absentéisme au travail, etc.) et pour les pouvoirs publics (diminution de l'empreinte carbone, amélioration du trafic et de l'attractivité d'un territoire, etc.)<sup>18</sup>. Ceux qui choisissent ce système de fonctionnement y trouveraient un équilibre mieux adapté entre **vie professionnelle et vie personnelle**, leur permettant aussi de faire des économies de carburant et de garde d'enfant grâce au temps gagné sur les transports, ou encore de gagner en pouvoir d'achat et en qualité de vie (CGET, 2015-a). Enfin, pour les territoires, le télétravail influence les réductions d'émissions de gaz à effet de serre, de difficultés de circulation (de l'ordre de 6 % en moins dans le cas de l'agglomération lyonnaise) et permet une **implication plus forte des habitants dans les territoires locaux** (CGET, 2015-a). Ce mode d'organisation reste néanmoins étudié majoritairement dans des espaces métropolitains ou proches des métropoles (Lyon, Toulouse, Strasbourg et Mulhouse pour l'étude 2015 du CGET par exemple). Lors des entretiens, le télétravail a souvent été évoqué de manière spontanée. Ce mode d'organisation a généralement été envisagé comme une **opportunité pour revitaliser les hautes vallées** par un certain nombre des acteurs rencontrés (extraits d'entretien 152 à 157)

Extrait d'entretien 152 : 33-Elu-Valg-2017

« Il y a de nouvelles possibilités d'emplois, avec l'accès au haut débit par exemple. Il y a internet sur la commune mais pas un débit qui permette à des entreprises de s'installer. Mais il y a quand même un couple d'architectes qui s'est installé. Le télétravail peut être une solution ».

Extrait d'entretien 153 : 36-Elu-Valg-2017

« Le télétravail ce serait bien... Mais ce n'est pas dans l'état d'esprit des employeurs ».

Extrait d'entretien 154 : 41-Elu-HG-2017

« Le télétravail, c'est intéressant, à condition que ce ne soit pas la seule activité car les gens cherchent des services aussi ».

Extrait d'entretien 155 : 49-Elu-HU-2017

« Tout le monde n'est pas capable de faire du télétravail. Mais dès l'instant où la fibre sera là, ça peut être intéressant pour la venue des gens ».

<sup>22</sup> <http://teletravailler.fr>

<sup>23</sup> <http://teletravail-massif-central.com>

Extrait d'entretien 156 : 51-Elu-HT-2017

« Le télétravail peut être intéressant, en complément d'autre chose ».

Extrait d'entretien 157 : 62-Elu-Valg-2017

« Il n'y a personne qui en fait ici mais quand on peut, c'est bien, c'est aussi une opportunité de revitalisation ».

Néanmoins, le télétravail est **dépendant d'un certain nombre de facteurs**. Il nécessite un accord salarié-entreprise, une accessibilité numérique efficace permise par les aménagements du territoire, une mobilité pouvant être pratiquée plus ponctuellement et un emploi le permettant... Certains secteurs professionnels sont d'ailleurs sous-représentés comme l'informatique (Ortar, 2006) qui nécessite parfois d'avoir accès à des ordinateurs et à des locaux particuliers. De plus, comme le remarque T. Amrein (2009) grâce à une étude menée dans le Val d'Anniviers (Suisse), même si l'accès aux TIC diminue certains temps de transport, il n'abolit pas ceux liés à toutes les mobilités du quotidien dans des espaces éloignés des principaux centres (aller chercher son enfant dans le village voisin, se déplacer vers des services de santé éloignés, etc.), et qui ne laissent pas toujours la possibilité de prendre le temps de maîtriser d'autres modes de fonctionnement (2009).

Enfin, le télétravail comporte quelques risques comme l'ont remarqué des élus rencontrés (extrait d'entretien 154). Le plus souvent le télétravail est partiel (un à trois jours par semaine), le reste se faisant plus classiquement dans un bureau. Toutefois, **l'isolement du travailleur** est sans doute le risque pouvant le plus remettre en cause la pérennité de cette organisation. Afin de prévenir les difficultés de ce mode d'organisation et de gérer au mieux cette nouvelle forme de travail, le télétravail est encadré par la loi Warsmann II depuis 2012. Il a ainsi fait l'objet d'un **plan national de développement**, lancé par le gouvernement au printemps 2015 (CGET, 2015-a), en collaboration avec les instances administratives nationales, les collectivités territoriales et certaines associations. Parmi les mesures envisagées pour limiter le risque de désocialisation, des **télécentres, centres de télétravail ou espaces de co-working** sont créés, à l'instar de celui de Barcelonnette. Comme une bibliothèque universitaire pour un étudiant, l'espace de co-working permet de rompre l'isolement professionnel tout en assurant une certaine flexibilité pour les télétravailleurs.

Dans le même ordre d'idées, des **hôtels d'entreprises** sont ouverts dans les vallées alpines afin d'accueillir des travailleurs indépendants. Réalisé à l'initiative de la Communauté de Communes du Beaufortain (rattachée aujourd'hui à la Communauté d'agglomération Arlysère), l'hôtel d'entreprises construit à Beaufort au cours de l'année 2018 a pour objectif de remplir quatorze bureaux de 12,5 m<sup>2</sup> destinés à des professionnels variés (photographie 84).

Loin d'imaginer qu'une haute vallée pourrait accueillir suffisamment d'entrepreneurs ayant besoin de locaux, ces initiatives prennent parfois vie dans le centre urbain majeur le plus proche. C'est le cas à Barcelonnette, dans une Ubaye déjà isolée par rapport à la région PACA, où la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) a réhabilité un ancien bâtiment militaire rétrocédé par l'Etat lors du départ de l'armée en 2009 (photographie 85).

Ces deux exemples montrent bien le rôle des **pouvoirs publics** dont certains s'interrogent sur la manière d'accompagner au mieux l'insertion des entrepreneurs dans les territoires (Lenain et Saleilles *in* Martin et *al.*, 2012, p. 350). A ce titre, il existe des **structures d'accompagnement** qui ont pour but d'aider à monter des projets dans différents domaines de l'économie locale. Dans le cadre de ce travail, celles répertoriées se situent généralement en aval de la haute vallée, soit dans le centre urbain majeur le plus proche, soit plus bas dans la vallée. Un couple de nouveaux habitants rencontrés en Haute-Maurienne

**Photographie 84 :** *preuve que l'économie entrepreneuriale existe, des hôtels d'entreprises en haute vallée...*



84

*Dans la zone d'activités de Marcôt (Beaufort) sortie de terre pour un nouveau lieu d'accueil d'entrepreneurs dans le Beaufortain. Les revenus seront générés par des loyers de 1000 euros par an par bureau (80 €/m<sup>2</sup>/par an), hors charges, soit près de 14 000 euros par an, une somme non négligeable pour des petites communes comme celle-ci (A. Barrioꝝ, 28 décembre 2018).*

**Photographie 85 :** *... et dans le centre urbain majeur le plus proche comme en Ubaye*



85

*A Barcelonnette, l'hôtel d'entreprises qui jouxte d'anciens bâtiments partiellement rénovés (arrière-plan à droite) accueille une diversité d'entrepreneurs et praticiens (géomètres, ostéopathes, bureau d'étude, orthophoniste, etc.). Les revenus générés par les loyers reviennent à la collectivité (A. Barrioꝝ, 13 avril 2017).*



alors qu'ils avaient repris un gîte-hôtel avait ainsi rencontré la personne chargée du développement économique de l'Agence *Maurienne Expansion*. Cette personne les suit dans leur projet, en leur apportant de l'aide technique (montage du projet, plan financier, etc.) et en leur proposant diverses formations. On retrouve le même type de structures dans la Communauté de Communes de la Matheysine à laquelle appartient le Valbonnais (*Matheysine développement*) ainsi qu'en Ubaye (*Emergence Comité de Bassin d'Emploi Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance*). Malgré l'utilité de ces structures et la pertinence de les faire exister dans le paysage local, certaines sont amenées à disparaître. Ainsi, les locaux de *Maurienne Expansion* ont été déplacés de Saint-Jean-de-Maurienne au technopôle Savoie Technolac, sur la commune du Bourget-du-Lac, à proximité de Chambéry. Le *CBE Emergence Pays-SUD* situé à Barcelonnette était susceptible d'être fermé en 2017 suite à des difficultés financières.

Si certains habitants ont pu s'installer et créer leur entreprise, c'est donc aussi grâce à l'existence d'« *un environnement [économique] favorable dans lequel le nouvel arrivant trouvera des éléments et les ressources nécessaires pour une installation pérenne* » (Bros-Clergue in Barthe et al., 2007, p. 488). Des **logiques de marché** sont donc développées dans certains territoires qui font la promotion de leurs atouts pour attirer de nouvelles entreprises. Sur le site internet *Parcsdactivites.com* qui se propose d'être un « *service gratuit d'aide à l'implantation d'entreprises* », on retrouve la description de « *bureaux à louer à Beaufort* ». Les atouts mis en avant concernent majoritairement la situation de l'hôtel d'entreprises : « *Situé aux portes de la haute montagne, en plein cœur de la campagne et au près de la ville avec la proximité d'Albertville* », « *au cœur d'une région naturelle, entourée des massifs des Aravis, des Bauges, de la Vanoise et du Mont-Blanc* », « *environnement privilégié et tradition artisanale de qualité* », « *à 20 minutes d'Albertville, de l'autoroute A 43 et de la gare TGV* », etc. Alors que ce type d'annonce fait fi de l'exactitude de certaines données (localisation, distances-temps), cela questionne néanmoins le capacité des pouvoirs publics à rendre attractif leurs territoires. G. Pruvost parle ainsi de « *collectif de travail qui crée du collectif* » (2013, p. 48). Loin d'être une impossible équation, l'arrivée de migrants entrepreneurs dans un territoire relativement isolé dépend évidemment de la **capacité de ces derniers à initier et faire vivre** leur projet mais également de la capacité des acteurs locaux à favoriser un environnement économique dynamique.

En effet, dans cet environnement, la question de la **connectivité d'un lieu**, souvent envisagée comme ultime remède à la désertification dans les hautes vallées alpines françaises, n'est pas pour autant toujours concrétisée par des actions développant les réseaux, à défaut d'être centrale dans bon nombre de discours politiques, que ce soit à l'échelle nationale ou locale. Pour J.-M. Thornary, ancien Commissaire général à l'égalité des territoires, « *le télétravail est un sujet de développement local. C'est un gisement d'économies, de gains qualitatifs et de productivité. Le plan que nous sommes chargés d'élaborer répond à une double demande : sociale et gouvernementale* » (discours d'ouverture lors de la rencontre nationale sur le développement du télétravail du 21 mars 2017 dans le cadre du plan national de déploiement du télétravail <sup>24</sup>).

Enfin, bien qu'il nécessite des aménagements (matériels, organisation du travail, etc.), le télétravail est une **solution économique** qui permet de concilier un certain nombre d'éléments. Au-delà de permettre un compromis entre le choix du lieu de vie et le maintien d'une activité professionnelle (Cognard, 2006), il permet aussi d'adapter l'accessibilité à certains services publics et de santé. Les travailleurs isolés comme les personnes amenées à se déplacer dans ces territoires éloignés peuvent être concernées par ce mode de fonctionnement. Alors que « *le gouvernement prévoit 100 % de bon débit pour tous en 2020, ce qui laisse espérer une dématérialisation totale des services publics d'ici 2022* » (Sempastous in Battistel et Sempastous, 2017, p. 50), En termes d'accès aux services publics, les TIC sont donc convoquées « *en tant qu'infrastructure, en tant que contenus (médias) mais aussi comme vecteurs de relations entre les agents impliqués*

<sup>24</sup> <http://cget.gouv.fr>

*dans des processus de recomposition des territoires et de mobilisation de ses ressources* » (Landel et Leroux, 2012, p. 3). Toutefois, ces auteurs rappellent que l'intérêt à long terme de ces technologies au sein d'un territoire n'est pas encore prouvé. Dans le Diois, les TIC ne sont pas vues comme un atout du développement par tous les acteurs puisque qu'elles permettent certes de rapprocher les habitants de certains services étatiques mais ne contribuent pas toujours au maintien d'antennes dans les territoires (*id.*). Ainsi valoriser les TIC dans le développement local est un **acte politique** avant tout (*ibid.*). Si la connectivité d'un territoire est parfois envisagée comme la clé ouvrant la porte à la revitalisation des hautes vallées, les actions et les projets en lien sont peu nombreux dans ces espaces qui attendent, au prix de pertes démographiques et économiques, l'arrivée de la **fibres optique** comme le remède à tous leurs maux. En espérant être mieux reliés d'ici quelques années, les élus rencontrés font souvent preuve d'une certaine **passivité** qui ne contribue ni à l'attractivité de leur territoire à long terme - puisqu'aucun projet n'est anticipé -, ni à la pérennisation de la population puisque ces difficultés ont du mal à être compensées.

Ainsi, les hautes vallées alpines françaises sont confrontées **au quotidien au défi de maintenir** les individus présents, au-delà d'espérer en accueillir de nouveaux. Si l'**accessibilité** aux services représente une difficulté pour les habitants comme pour les acteurs politiques, le vecteur **économique** apparaît souvent comme un **enjeu à prioriser**, alors même que des outils comme les TIC ne sont pas encore efficaces ou en place. Malgré des efforts de **communication** pour valoriser leurs territoires, les élus ont du mal à **dépasser les difficultés** qu'ils rencontrent chaque jour et à penser l'évolution à long terme. Après avoir approfondi ces enjeux, le chapitre 8 est donc l'occasion de questionner l'existence d'un gradient d'attractivité des hautes vallées.







CHAPITRE 8  
DE LA CAPACITÉ D'ADAPTATION  
A LA CONSTRUCTION D'UN GRADIENT  
D'ATTRACTIVITÉ

### Objectifs méthodologiques du chapitre

**Intégrer la dimension politique à l'échelle locale** : un travail de thèse sur l'installation d'habitants et sur l'attractivité des hautes vallées ne peut faire fi d'une réflexion sur les politiques locales influençant l'évolution de ces espaces. L'aménagement des territoires dépendant directement de ces décisions et du système démocratique, il est nécessaire de prendre en compte ces questions dans la réflexion. Sur le fond, comment considérer cette dimension politique en prenant du recul avec les différentes situations, dont certaines sont vécues dans le quotidien de recherche ? En fait, de quelle manière garder une certaine distance sur l'ensemble de ces éléments politiques tout en continuant à mener une réflexion théorique et critique sur des enjeux locaux ? Toute la difficulté reste de garder un regard distancié tout en intégrant les différents enjeux politiques auxquels font face ces territoires et ces habitants.

**Mettre en perspective le sujet au regard des changements actuels** : dans la discipline géographique, et plus généralement dans la société d'aujourd'hui, les évolutions locales, nationales voire internationales amènent à prendre du recul sur les données empiriques et les réflexions théoriques au regard des besoins et des attentes des habitants en matière de vie à l'année. Évoquant un certain nombre de problématiques du quotidien d'habitants de ces territoires montagnards, de quelle manière prendre en considération les changements actuels en matière d'environnement, de faits de société et d'évolutions locales ? Alors que les acteurs rencontrés, et en premier lieu les habitants, ont fait état d'un certain nombre de facteurs qui favorisent ou non l'attractivité, il s'agit de considérer une autre dimension de ce travail, celle qui amène à interroger l'intérêt d'un tel sujet dans le contexte actuel.

**Proposer une réflexion sur l'existence d'un gradient** : la construction d'un gradient d'attractivité représente un aboutissement de cette thèse. En se basant sur les données empiriques et les analyses effectuées au cours des précédents chapitres, cette formalisation d'un des résultats propose de revenir de façon succincte et schématique sur une des principales notions de ce travail. L'objectif est autant de résumer différents éléments qui caractérisent directement les espaces étudiés que de proposer concrètement les résultats d'une réflexion nouvelle au sujet de territoires peu analysés. En effet, ce gradient est à replacer dans le contexte disciplinaire. En quoi ce résultat permet-il concrètement de montrer l'attractivité relative des hautes vallées, peu traitée jusqu'alors ? Ce gradient doit ainsi être considéré comme une proposition qu'il semble intéressant de débattre afin d'être éventuellement interrogé dans d'autres contextes que celui des Alpes.

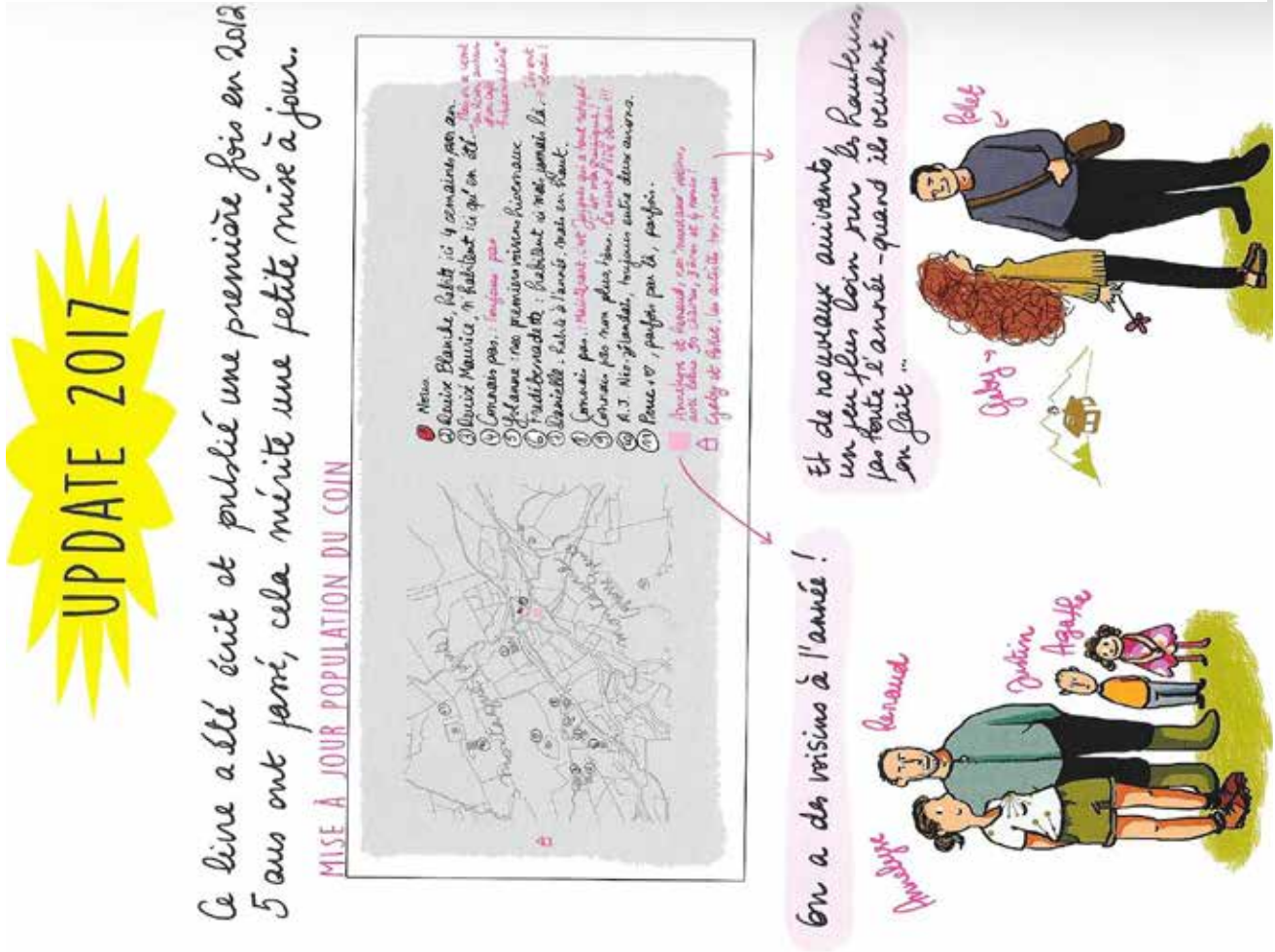


Image 26 : Planche de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 156-157)

Cette double planche de la réédition de la bande dessinée *Quitter Paris* revient sur quelques changements qui ont eu lieu entre 2012 et 2017. A travers des « mises à jour » (financière, tristesse, pondérale, prof, commerciale, laitière, etc.), l'auteure actualise ce qu'elle avait publié cinq ans auparavant.

La planche de gauche (p. 156) précise l'**évolution** de la « *population du coin* ». Elle met en avant l'arrivée de nouveaux habitants, dont une famille « *à l'année* ». Cette page indique également plusieurs décès et départs en retraite qu'elle semble regretter : « *chagrins immenses* », « *la maîtresse est hélas à la retraite* », « *la voisine ne fait plus de reblochon. Retraite oblige* ». Ces changements démographiques contribuent à bouleverser les dynamiques socio-économiques de ce petit territoire de montagne.

*Mademoiselle Caroline* montre également l'**évolution de la vie locale** à travers une mise à jour financière qui révèle une augmentation du prix du stère et laisse supposer une **augmentation du coût de la vie** de manière générale. La « *mise à jour commerciale* » révèle la fermeture d'un petit commerce de proximité et la **dévitilisation du village** qu'elle exprime clairement : « *l'épicerie est fermée... depuis trop longtemps... Le village est triste et vide* ». De la même façon, plusieurs maisons ont été vendues entre 2012 et 2017, preuve que certains ne restent pas. Toutefois, certains éléments (points d'exclamation, « *Jacques a tout retapé. C'est magnifique* ») montrent que ces ventes sont, à ses yeux, de **nouvelles opportunités de dynamisme**.

Enfin, l'évolution des **modes de vie** apparaît également en fil conducteur de cette trame. Si elle semble attachée au **paysage de la vallée** comme l'atteste la seule photographie présente sur cette double planche et à laquelle elle a accolé des cœurs, l'auteure met en avant les **pratiques** sportives qui occupent son temps libre (mardi et jeudi soirs, matchs le dimanche...). Enfin, l'utilisation des termes « *quand ils veulent en fait* », au sujet de la présence ponctuelle de Gaby et Pollet montre une certaine **adaptation** des modes de vie entre **plusieurs lieux** et une résidentialisation principale particulière, témoin d'une évolution des modes de vie du XXI<sup>e</sup> siècle.



« L'expérience géographique se fait souvent en tournant le dos à l'indifférence et au détachement de la géographie savante, sans tomber pour autant dans l'absurdité. Elle se réalise dans une intimité avec la Terre qui peut rester secrète. Inexprimée, inexprimable est la « géographie » du paysan, du montagnard ou du marin. Refoulée dans le silence par gaucherie ou par pudeur, et pourtant si vivante et si forte que le lien avec la terre, la montagne ou la mer surpasse souvent les affections humaines. Dans sa conduite et sa vie quotidienne, dans sa sagesse laconique toute chargée d'expériences, l'homme manifeste qu'il croit à la Terre, qu'il se confie en elle ; qu'il compte absolument sur elle. C'est là, dans son horizon concret, qu'une adhérence presque corporelle lui assure son équilibre, sa norme, son repos » (Dardel, 1952, p. 128).

Le chapitre 8 s'attache à questionner la **capacité d'adaptation des acteurs au regard des politiques publiques** et l'existence d'un gradient d'attractivité qui permet de mieux situer les hautes vallées dans leur globalité.

La première sous-partie s'intéresse notamment aux élus *via* les **politiques locales**. En effet, de quelle manière le dynamisme politique influence-t-il à plus ou moins long terme l'évolution de ces petits territoires dont l'organisation révèle un **système démocratique local à bout de souffle** ?

La seconde sous-partie interroge la pertinence de penser ou non à des **modèles de migration pérenne**. En quoi les facteurs de départ et l'évolution actuelle de la société, avec des individus mobiles à l'échelle de la vie, questionnent-ils la pérennisation des migrations et des installations ?

La troisième sous-partie présente les résultats de cette recherche en proposant un gradient d'attractivité applicable aux hautes vallées alpines françaises étudiées. Ce résultat découle des **analyses empiriques** et s'attache à placer au cœur de la réflexion l'espace qu'est une haute vallée.

#### Photographies 86 et 87 : pouvoir local et démocratie en haute vallée...



86

... A Molines (Queyras), comme dans les autres villages de France, la mairie se trouve dans un bâtiment souvent imposant qui pourrait refléter, en apparence, un pouvoir local fort (A. Barrioç, 19 avril 2017).



87

... A Saint-Dalmas-le-Selvage (Haute Tannée), un affichage municipal actualisé qui témoigne d'une volonté de transparence politique. Outil de communication principal entre les équipes municipales de ces villages et les citoyens, il n'est que la vitrine d'un système démocratique en difficulté (A. Barrioç, 6 octobre 2017)

## 1. CAPACITÉ D'ADAPTATION DES ACTEURS PUBLICS : UN SYSTÈME DÉMOCRATIQUE À BOUT DE SOUFFLE

L'analyse des discours relatifs au **développement local** révèle une capacité d'adaptation, en dents de scie, des acteurs publics et inscrite dans des visions à **court ou moyen termes**, au regard des enjeux de déprise de ces territoires nécessitant des projets socio-économiques plus durables (1.1). Ces acteurs semblent toutefois **démunis** en termes financiers et humains pour pouvoir s'appropriier les **outils nationaux** pouvant aider à leur développement (1.2). Dans ces petits territoires isolés, la difficulté réside également dans la **représentativité électorale** qui passe parfois par l'émergence de pouvoirs personnels (1.3).

### 1.1 L'ère du développement local à court terme

Le développement local fait l'objet de nombreux débats scientifiques et publics puisqu'il concerne l'**échelon du quotidien** et interpelle tout un chacun sur les orientations prises en matière d'**aménagement et de projets à grande échelle**. Pour R. Brunet et al., « *en géographie comme en économie, le développement, par métaphore organiciste, a pris le sens de stade supérieur de la croissance, atteint quand tout le programme a été accompli, quand l'équilibre stable et harmonieux a été atteint* » (1993, p. 157). A travers cette définition, le développement local s'inscrirait dans une **logique d'extension** qui s'arrêterait lorsqu'un territoire aurait acquis une stabilité, en premier lieu financière et économique. Ces deux dimensions sont également retrouvées dans la définition que F. Plet propose à ce sujet dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* : « *Dynamique multidimensionnelle et multiactorielle au sein d'une société locale consistant en des projets économiques adaptés à cette société* » (in Lévy et Lussault, 2013, p. 273). Toutefois, cette définition ne semble plus aujourd'hui appropriée, dans le contexte actuel de changement social et écologique, faisant l'objet de plus en plus de réflexions et de demandes émanant d'une partie de la société française, y compris chez certains habitants rencontrés dans le cadre de ce travail.

Tout comme le suggère la définition de F. Plet, le développement local est souvent pensé, notamment par les élus rencontrés, **d'un strict point de vue économique** et à l'aide d'outils comme le commerce et la mise en marché (extrait d'entretien 158). A ce titre, l'activité touristique hivernale apparaît souvent comme le remède à ces difficultés pour les élus de ces petites communes. Ils ont en effet vu les vallées voisines et le massif des Alpes gagner en attractivité grâce à cette économie développée dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle (extrait d'entretien 159). Les autres projets sont souvent envisagés secondairement et plus hypothétiquement comme l'attestent souvent les propos des élus, illustrés ici par l'extrait d'entretien 160 (les autres projets viennent en seconde idée).

#### Extrait d'entretien 158 : 13-Elu-Q-2017

A propos des projets communaux : « *Il y a des commerces à vendre sur la commune mais la commune ne fait rien...* ».

#### Extrait d'entretien 159 : 17-Eco-HU-2017

« *La commune ne veut pas faire de bénéfices [autrement qu'avec le tourisme hivernal de station], la volonté politique n'est pas là, l'inertie en faveur des stations est telle...* ».

#### Extrait d'entretien 160 : 32-Elu-Valb-2017

« *Pour renforcer le tourisme, la commune a proposé des produits comme un réseau de sentiers très développé. Il y a un projet de scierie, de microcentrale, faire un pôle d'accueil...* ».

Cette vision s'ancre souvent dans un **raisonnement de croissance** allant de pair avec des logiques de **compétitivité** et de **concurrence** et plaçant les enjeux du développement local à une échelle bien plus large que celle de la vallée. Or, comme le rappelle S. Depraz, « *le local n'est pas que l'échelon de base des territoires, c'est-à-dire les communes ou intercommunalités. Le local désigne surtout un rapport de proximité aux citoyens et une idéologie, fondée sur la valorisation d'une société originale, avec ses particularismes et ses réseaux d'interconnaissances* » (2017-a, p. 57-58). Au-delà de l'équilibre économique initialement recherché, le développement local demande une gouvernance particulière puisque, comme le souligne J.-B. Grison (2009), la distinction entre les petites communes et les autres se remarque par des **spécificités en termes politique, de cohésion territoriale et communautaire**, sur lesquelles repose la stabilité globale d'un territoire.

En outre, le développement local nécessite d'intégrer à la réflexion un **rapport au temps** particulier, qui rythme la construction de projets à plus ou moins long terme. Or, comme l'attestent les extraits d'entretien 161 à 163, les élus rencontrés dans les terrains de cette recherche ont généralement du mal à se projeter d'ici à une vingtaine d'années et à envisager une évolution précise de leur territoire. Certains acteurs associatifs expriment davantage cette vision à long terme (extrait d'entretien 164).

Extrait d'entretien 161 : 14-Elu-Q-2017

« Il n'y a pas de vision d'avenir, à l'image de la charte du PNR, alors que c'est un outil formidable ».

Extrait d'entretien 162 : 36-Elu-Valb-2017

« C'est le déclin d'ici vingt ans s'il n'y a que des retraités... Ce serait bien d'attirer des familles mais la commune n'a pas la maîtrise du foncier, ni de ça [c'est-à-dire d'attirer des habitants] ».

Extrait d'entretien 163 : 51-Elu-HT-2017

« J'ai du mal à imaginer ma commune d'ici vingt ans... ».

Extrait d'entretien 164 : 47-Asso-HU-2017

« De nombreuses personnes râlaient et se plaignaient des décisions qui ont été prises hâtivement. L'idée était de créer un outil démocratique participatif documenté et avec des exemples concrets. Le but est de permettre à tous les citoyens de s'approprier les outils et les moyens que l'on va construire ensemble ».

Le développement local demande donc de prendre en compte une **temporalité particulière**, qui doit être « *tourné[e] vers l'avenir, [vers] la formulation d'objectifs ou de scénarios de développement* » (Quéva, 2012, p. 147). Or, il est difficile pour une majeure partie de ces élus de petites communes de sortir de la gestion quotidienne de leur territoire pour envisager à long terme des projets orientant l'évolution des hautes vallées, hormis dans un axe touristique. Comme le souligne T. Duboeuf, la pérennité d'un dynamisme local, y compris touristique par ailleurs, « *passé par la préservation des paysages, des ressources naturelles, par un cadre [...] de caractère, par l'amélioration de l'accueil, des prestations, de l'hébergement...* » (2006, p. 40). Quelques élus, acteurs associatifs, agents immobiliers, en ont conscience (extrait d'entretien 165 à 167).

Extrait d'entretien 165 : 1-Elu-B-2017

« Etre un territoire attractif et compétitif, maintenir et faire venir des jeunes, préserver la qualité de vie, le bien-être, etc. ».

Extrait d'entretien 166 : 47-Asso-HU-2017

« L'idée était de plancher sur des solutions alternatives sur lesquelles les élus ont déjà réfléchi et aussi sur d'autres alternatives ».

Extrait d'entretien 167 : 8-Immo-HG-2017

Au sujet des élus de sa commune : « Avant il y avait des gens du pays. Depuis qu'il y a eu les dernières élections en 2014, même si le maire est le même, il y a eu un changement extraordinaire, avec beaucoup d'élus installés à une époque, qui n'ont peut-être pas le même point de vue... J'ai l'impression que ces gens auraient tendance à freiner. Et en même temps à favoriser un certain type de développement, le tourisme. Quand il y a eu la révision du POS, ils ont enlevé des terrains constructibles. On vise la densification, il n'y a pas de COS aujourd'hui. Il faut freiner mais pas dans l'excès. Mais ils ne freinent pas pour le tourisme. Je pense que c'est parce que le maire a encore sa carotte [sic] ».

Néanmoins, un certain attentisme, l'expression d'une **incompétence consentie**, voire le rejet des difficultés sur d'autres acteurs, à des échelles plus larges ou même au sein d'un conseil municipal, entrave le dynamisme de ces territoires qui reposent déjà sur des **effectifs humains limités**. Cette situation retrouvée dans les plus petites communes des hautes vallées alpines avait déjà été analysée il y a dix ans par J.-B. Grison dans le cadre d'une étude s'appuyant sur une enquête auprès de 550 maires de très petites localités en France (2009, 2013).

*« Nombre de très petites entités, ayant subi un dépeuplement extrêmement important, restent aujourd'hui dans une situation de grande fragilité, dans des contextes territoriaux qui les empêchent d'envisager tout regain significatif de population. Cependant, les questionnaires ont montré qu'une certaine part des élus concernés semble fort bien s'en accommoder, défendant avant tout leur autonomie et les quelques réalisations qu'ils parviennent à mettre en œuvre, ainsi que la vie communautaire qu'ils peuvent entretenir malgré la faiblesse numérique des électeurs. En définitive, la faible part du nombre d'actions relevant de l'initiative politique locale, au profit d'une gestion de proximité se satisfaisant des entretiens et mises aux normes nécessaires, suffit aussi, parfois, à la petite collectivité, dont les habitants n'attendent pas forcément davantage de leurs représentants. Dès lors, une commune peut être considérée comme dynamique même si elle ne recherche pas de croissance, en se contentant de valoriser la qualité de son espace résidentiel et de son environnement naturel »* (Grison, 2009, p. 328).

Ainsi, malgré des moyens limités, certains projets aboutissent, à condition que les acteurs locaux **s'engagent fortement**, de pair avec un **soutien important de l'intercommunalité** (Grison, 2013), ce qui reste difficile actuellement dans plusieurs hautes vallées où, comme déjà évoqué (chapitre 7), les regroupements intercommunaux à une échelle plus large posent problème en termes de relations et de gestion quotidiennes et parce qu'ils ont été imposés ou ont mis du temps à émerger. Finalement, « l'inertie positive » (*id.*) voulue par la population, ne semble pas trouver d'échos auprès des habitants rencontrés dans les hautes vallées. Ils mettent en effet souvent en avant l'**attentisme** des élus, notamment dans le Queyras, dans le cadre de projets sociaux qui se trouvent relayés au second plan de projets économiques, et sans que ces deux éléments trouvent une cohérence d'ensemble (extraits d'entretien 168 à 170).

Extrait d'entretien 168 : 12-Asso-Q-2017

« Les élus n'ont pas de vision axée du territoire. Les élus suivent une dynamique de préfecture et ne viennent pas se rapprocher des ressources des habitants. Le politique se représente dans ses propres idées. Il n'y a jamais de référendum. Il y a eu l'idée par l'association de se marier avec l'autre côté du Col Agnel mais les élus n'y croient pas parce qu'ils disent qu'ils n'ont pas le droit... Mais si on n'essaie pas, si on n'expérimente pas, ça ne marche pas ».

Extrait d'entretien 169 : 47-Q-2017

« Le maire est d'ici mais il ne connaît pas la vie d'ici, il ne sait pas la vie de village, pas les activités sportives... C'est la mairie de la commune d'à côté qui gère la nôtre... On recule de dix ans, c'est le mandat le plus important, on est dans un changement et rien ne se fait ».



Extrait d'entretien 170 : 43-Q-2017

« Il faudrait un peu de bon sens. Le contact, c'est que les gens d'ici sont les décisionnaires et qu'ils n'ont pas envie que ça bouge dans le Queyras. Ils ont une vision de leur jeunesse où ça marchait très bien sans rien faire. C'est un territoire en déprise, il faut se bouger, faire appel aux compétences locales... Il y en a... ».

Cela peut prendre effet à des **échelles très fines**, comme dans le Beaufortain. Un projet de contournement du village d'Arêches devrait permettre le désengorgement des petites ruelles en période touristique. En étant construite sur le dernier champ pâturé dans le centre du village tout en permettant notamment un accès plus facile aux secours, cette déviation qui revoit la place de la voiture dans le village divise la population et fait émerger des formes de contestation peu observées dans l'ensemble des territoires d'étude pendant les périodes de terrain (photographie 88).

**Photographie 88** : *panneau de contestation d'un projet de contournement routier dans le Beaufortain*



Entrée du village-station d'Arêches (Beaufortain). Le panneau de contestation du contournement du village est positionné à l'entrée même où la déviation commencerait (pour aller vers la droite). Quelques jours après avoir été posé, le « Non » avait déjà été barré comme on le voit sur la photo et remplacé par un « Oui » (peu lisible ici) (A. Barrioz, 20 janvier 2019).

Lors d'une réunion publique présentant le projet, des habitants ont fait remarquer l'absence de prise en compte des résidents à l'année en s'appuyant sur l'exemple du remplacement des places de parking extérieures gratuites par des places bleues à stationnement limité, dans le centre du village déjà peu fourni en stationnement. "Où sont les habitants ?" a été plusieurs fois énoncé, donnant une **teneur particulièrement critique au débat** et au projet. Cet exemple ne fait que refléter les difficultés des élus locaux à **pleinement considérer les résidents à l'année** dans ce contexte sous influence touristique. Ainsi, la difficulté de se munir d'une gouvernance efficace à l'échelle locale est là, mais celle relative à l'appropriation d'outils nationaux existe aussi.

## 1.2 Des outils nationaux partiellement appropriés ?

L'Etat français est à l'initiative d'un certain nombre de politiques d'aménagement dans les Alpes. Concrétisée d'abord par le Plan Neige en 1962, la politique d'aménagement du territoire en montagne a permis un **fort développement économique** des vallées alpines. Les lois Montagne de 1985 et 2016 sont venues compléter les orientations prises en faveur du développement de ces zones, notamment en termes d'activités touristiques, déjà impulsées dans le cadre des Unités Touristiques Nouvelles (UTN) de 1977. Même si la nouvelle loi du 28 décembre 2016 propose de « *prendre en compte les spécificités des territoires de montagne lors de la mise en œuvre des services publics* » (Chapitre III de la loi), elle s'oriente principalement en faveur d'une économie **touristique** confortée par une série de mesures plus ou moins concrètes (favoriser le logement des saisonniers, mettre en place des mesures de secours hélicoptéré, etc...). Au moment de la première loi Montagne, P. Estienne expliquait que, par « *une intervention désordonnée de l'Etat : [...] parfois, souvent plus pour favoriser le développement touristique que la rénovation rurale, l'Etat a imaginé des aides spécifiques pour les montagnards* » (Estienne, 1988, p. 215). Au même titre que les autres montagnes françaises, les Alpes sont encore largement imaginées comme un **espace récréatif** avant d'être un territoire de vie.

De cette manière, l'Etat reste présent et tente d'accompagner toutes sortes d'actions par le biais de **subventions** et de classements, notamment grâce au Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et grâce à des organismes nationaux comme le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), regroupant trois anciennes administrations nationales dont la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR). Un des objectifs affichés est ainsi de **maîtriser l'espace**, en instaurant autant des moyens d'actions que des procédures de contrôles à grande échelle. Officiellement, des études comme la *Typologie de la montagne* (Barczak et al., 2012) notent des « *points de vigilance [pour les] "espaces d'altitude peu accessibles et âgés à fort chômage"* comme la Haute-Tinée ou le Valgaudemar. Ces orientations recommandent des « *mesures de revitalisation démographique* », des « *créations d'emploi et de diversification d'activités économiques* » pour faire face au « *vieillessement et à l'isolement* », à la « *marginalisation économique et à l'exclusion sociale* » (Barczak et al., 2012, p. 54). Toutefois, dans les faits, on a du mal à retrouver ce type d'actions, impulsées à l'échelle nationale, mais inscrites à l'échelle locale des hautes vallées alpines étudiées.

Dans les Alpes, l'Etat a donc présenté une **politique plutôt interventionniste**. Mais comme le remarquait déjà P. Estienne en 1988, « *il est douteux que cet effort puisse bien longtemps se poursuivre dans des zones de vide comme l'Ubaye* » (p. 233). Malgré des mobilisations pour conserver certaines administrations étatiques à l'échelle locale, cet acteur national s'est **désengagé** progressivement. De plus, en étant moins présent dans les territoires et en imposant directement des politiques "d'en haut", il a entraîné le sentiment d'une « *perte d'autonomie et de pouvoir* » pour les communes de montagne (Fourny in Attali et al., dir., 2014, p. 144).

Malgré tout, des mesures politiques tentent de prendre en compte les spécificités de ces territoires. En dehors des politiques visant les grands centres de ski, certaines communes ont fait l'objet du classement national en **Zones de Revitalisation Rurale** (non spécifique à la montagne), de façon à intervenir grâce à des mesures notamment fiscales. En 2017, S. Depraz rappelait que :

« *La définition des Zones de revitalisation rurale (ZRR) a été instaurée en 1995 [LOADT], et confirmée par la loi de 2005 sur le développement des territoires ruraux (loi DTR). Ces périmètres touchent 4,7 millions d'habitants dans les zones de basse densité (moins de 31 hab/km<sup>2</sup>), connaissant un déclin démographique et/ou une baisse de leur population active, et qui comptent plus de 8,3 % de la population active employée dans le secteur agricole – on reste globalement dans le périmètre de l'hyper-ruralité* » (2017-a, p. 148).

Définies par la Loi dite Pasqua, d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire de 1995 (LOADT), elles ont été reclassées par arrêtés du 30 juillet 2014 puis du 22 février 2018 qui nécessiterait de réactualiser les données énoncées par S. Depraz (*id.*). Une **majorité des communes de l'étude sont ou ont été intégrées au périmètre des ZRR**, sauf celles du Haut-Giffre. Aujourd'hui, les communes du Valgaudemar et de la Haute-Ubaye ont été ajoutées récemment au périmètre. Celles du Beaufortain, de Haute-Maurienne, du Valbonnais et de la Haute-Tinée sont identifiées en tant que communes « *Sortantes en 2017, classées en zone de montagne continuant de bénéficier des effets du classement* »<sup>25</sup>.

Toutefois, **démunis face à un manque de moyens financiers et humains**, certains acteurs des petites communes étudiées n'ont pas toujours la connaissance des mesures pouvant soutenir leur développement. Ainsi, quand il a été question des ZRR et du nouveau périmètre dans un entretien avec les élus de la commune de Saint-Paul-sur-Ubaye, ces derniers n'avaient pas connaissance de ce dispositif qui les concernait. La directrice générale des services était tout aussi vaguement intéressée que les élus, par cette information à laquelle ils n'ont porté que peu d'attention dans la discussion qui s'est finalement orientée vers la perte de dotation allouée par l'Etat. Un des membres du conseil municipal, qui a par ailleurs fondé plusieurs entreprises dans la commune, s'est révélé particulièrement peu optimiste lors d'une autre rencontre : « *C'est l'Etat, ça ne va pas marcher* » (21-Eco-HU-2017). Paradoxalement, il existe donc un sentiment de délaissement ainsi qu'une forme de défiance, ce qui donne une dimension très contradictoire aux représentations vis-à-vis de cet acteur national.

La distance entre ces territoires, la centralisation du pouvoir étatique à partir de la capitale parisienne, ainsi que la disparition de services régaliens de qualité (Taulelle, 2012) créent un **sentiment d'éloignement, de mise à l'écart voire d'abandon** chez une partie des acteurs locaux rencontrés, et en premier lieu chez les élus des petites communes des Alpes du Sud. Des outils nationaux comme les ZRR leur semblent ainsi difficilement appropriables puisqu'elles émanent d'une institution globalisant les mesures à l'échelle nationale et ne favorisent pas les mesures adaptées et localisées, ni le fait de se sentir directement concernés.

D'autres organisations comme les Groupes d'Actions Locales (GAL), impulsés par la politique européenne LEADER, tentent de pallier les **difficultés de mise en réseau** des acteurs à différentes échelles. Dans les hautes vallées alpines, six territoires sur huit sont intégrés dans un GAL (tableau 13). Comme le souligne S. Depraz, les « *thématiques de programmation [...] concernent, pour la moitié d'entre elles, des projets d'accueil et de développement en milieu rural, puis la valorisation du patrimoine naturel et des énergies alternatives et, en troisième lieu seulement, la valorisation des productions locales et des savoir-faire, et encore, en les envisageant sous un angle patrimonial* » (p. 152). On retrouve ces thématiques notamment dans le Queyras où le GAL du Pays du Grand Briançonnais souhaite favoriser l'« *ancrage durable[...] des actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie* ». Néanmoins, il faut noter qu'aucun acteur de l'ensemble des territoires étudiés n'a évoqué ces structures lors des entretiens. Ceci pose évidemment la question de la **transparence**, de l'**appropriation** et éventuellement de la **concrétisation** et de la **visibilité** des actions que le GAL pourrait mettre en place. Finalement, le **maillage administratif français et la superposition d'acteurs et de projets** à toutes les échelles contribue à rendre floues, voire inefficaces, certaines de ces structures ainsi que leurs actions.

Cependant, alors qu'elles ont essayé de prendre en compte les spécificités des espaces ruraux depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les **politiques étatiques**, en se retirant plus ou moins, ont permis selon certains chercheurs une « *reconnaissance de l'initiative locale et des démarches ascendantes* » (Barthe et Lagarde *in* Barthe et *al.*, dir., 2004, p. 287). Si des politiques comme celles relatives aux ZRR et aux GAL ne trouvent

<sup>25</sup> [http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#s=2018;v=map43;i=typo\\_zrr.zonage\\_zrr;l=fr](http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#s=2018;v=map43;i=typo_zrr.zonage_zrr;l=fr)

**Tableau 13 : présence ou non d'un Groupe d'Action Locale dans huit hautes vallées alpines françaises (Sources : sites internet des structures porteuses, 2018)**

/	Importance	Département	SAVOIE (73)		ISÈRE (38)	HAUTES-ALPES (05)		ALPES DE H. PROVENCE (04)	ALPES MARITIMES (06)
			Beaufortain	Haute-Maurienne		Valbonnais	Valgaudémar		
		Nom du terrain	Albertville	Modane	La Mure	Queyras	Haute-Ubaye	Haute-Tinée	Nice
		Territoire de vie				Guillestre	Barcelonnette		
		EPCI	Communauté d'agglomération Arlyère	CC Haute-Maurienne - Vanoise - Terra Modana	CC de la Matheysine, du pays de Corps et des vallées du Valbonnais	CC du Guillestrois et du Queyras	CC des Vallées de L'Ubaye - Serre-Ponçon	Métropole-Nice-Côte d'Azur	
Territoire	Indicatif	Communes	Queige - Villard-sur-Doron - Hauteluce - Beaufort	Val Cenis - Bessans - Bonneval-sur-Arc	Le Périer - Chantelouve - Valjouffrey	Château-Ville-Vieille - Arvieux - Ceillac - Molines-en-Queyras - Saint-Véran - Aiguilles - Abriès - Ristolas	La Condamine-Châtellard - Val d'Oronaye - Saint-Paul-sur-Ubaye	Saint-Dalmas-le-Selvage - Saint-Etienne-de-Tinée	
Politiques et développement local	Indicatif	Nom du GAL		GAL Maurienne	GAL Alpes Sud Isère	GAL du Pays du Grand Briançonnais	GAL Pays Serre-Ponçon-Ubaye-Durance		Non
		Structure porteuse	Non	Syndicat du Pays de Maurienne	Communauté de communes du Trièves	Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras	Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance		
		Axe du projet 2015-2020	"Valoriser et diversifier l'offre alimentaire montagne du Pays de Maurienne"	"Accompagner le territoire vers de nouvelles opportunités de développement économique"	Promouvoir le développement économique par la valorisation des ressources	"Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie"	"Une terre vivante d'accueil et d'équilibre"		



pas toujours l'écho imaginé, d'autres émanant directement d'acteurs locaux semblent se concrétiser plus facilement dans ces espaces ruraux de montagne comme dans des campagnes plus ordinaires. Pour E. Grésillon et *al.*, les espaces de marge « renvoient à la liberté de manœuvre dont disposent les populations pour construire un territoire qui leur correspond » (2016, p. 18). Néanmoins, cette **liberté de manœuvre** est parfois **difficile à mettre en application** lorsque les moyens locaux (financiers, humains, etc.) sont peu développés. Elle peut aussi être facilement **appropriée par une poignée d'élus** qui, par leurs implications dans certains secteurs qu'ils connaissent mieux, contribuent à favoriser l'établissement d'un pouvoir moins collectif.

### 1.3 La difficulté des acteurs institutionnels ou le défi du pouvoir personnel

Les difficultés auxquelles sont confrontés les acteurs institutionnels des petites communes rurales françaises (Grison, 2009) se retrouvent dans les vallées alpines étudiées ici. Avec des populations souvent vieillissantes et des maires qui se représentent d'une élection à l'autre (Koebel, 2014), certains territoires sont confrontés à un **rajeunissement** relativement inexistant **des équipes municipales**, ce qui influe sur le dynamisme local et sans doute aussi sur les orientations politiques. Alors que la moyenne d'âge des maires de France se situe autour de 56 ans (55,1 pour les femmes et 57,5 pour les hommes) (*id.*), elle est plus haute dans les hautes vallées étudiées où elle se situe à 64 ans (source : INSEE). En 2019, dans ces territoires le maire le plus jeune a 32 ans, la plus âgée a 78 ans et seulement cinq d'entre eux ont moins de 60 ans. Ainsi, même si leurs professions répertoriées dans les données officielles n'indiquent pas pour tous une situation de retraité, leur âge montre bien une tendance au vieillissement que plusieurs résidents ont par ailleurs relevé comme problématique, parce qu'en décalage avec le reste des habitants (extrait 171).

#### Extrait d'entretien 171 : 45-Q-2017

« Les élus sont élus par des grosses familles. Dans tout le Queyras, les maires, ce sont souvent ceux qui font le moins de voix sur les listes... Il y a beaucoup d'élus qui sortent de leur étable et d'autres qui sont retraités hors du temps ».

Cette tendance au vieillissement s'associe avec une forme d'**exclusion des populations jeunes** puisque la fonction électorale est **chronophage**. Localement, elle nécessite généralement une **implication quotidienne** que des personnes employées à temps plein, en début et poursuite de carrière, en situation familiale avec des enfants, etc., peuvent plus difficilement gérer. Ainsi, fin 2016, une élue du Valgaudemar qui avait quitté son poste d'enseignante en arrivant dans la vallée, a été sollicitée par les habitants de sa commune à la suite de la démission du maire élu en 2014 et parce que « *personne ne voulait se présenter* ». Outre cette faible représentation de la population active, il faut également noter une **faible présence de maires femmes** dans les hautes vallées (cinq sur trente quatre communes en 2014), ce qui s'accorde globalement avec les chiffres nationaux (à peine 10 % de mairesses en France) (*ibid.*). Ces représentations tronquées des populations locales ne vont pas sans interroger les **limites du système démocratique** qui semble s'essouffler.

A l'image de la vague de démissions de maires qui a lieu depuis 2016<sup>26</sup>, les maires des petites communes montagnardes étudiées ont fait part des **difficultés** et des **contraintes** qui ponctuent leur(s) mandat(s). Le fait que la fonction électorale reste une des seules à induire une responsabilité tout en ne nécessitant aucune formation avant d'être élu est un **paradoxe** de l'organisation française qui demande aujourd'hui souvent de l'expérience et des savoirs pour exercer quel que soit le métier.

<sup>26</sup>[https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/08/25/ces-maires-qui-demissionnent-en-serie\\_5346101\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/08/25/ces-maires-qui-demissionnent-en-serie_5346101_823448.html)

Comme le remarque M. Koebel, il n'existe « aucune formation préalable possible (ou presque) en dehors d'une socialisation par les pairs - et d'abord par la famille. Ce mode d'entrée en politique produit les inégalités que l'on connaît, notamment dans le sentiment de posséder les compétences pour briguer ou exercer un mandat politique » (2014, p. 124). Dans les hautes vallées, la faible proportion de maires issus de CSP ouvrières ou employées s'accorde avec les observations nationales où « l'essentiel de ce pouvoir en France reste accaparé par le pôle le plus élevé de la hiérarchie sociale et professionnelle, dont les représentants sont quasi-exclusivement des hommes plutôt âgés » (id., p. 138). Alors que cela pose en premier lieu des problèmes de **représentativité**, cela questionne aussi les **compétences** nécessaires à la fonction d'élu. Une partie de la population ayant moins facilement accès à des formations peut se trouver évincée, notamment du fait de la distance aux principaux pôles où elles se délivrent généralement. Ainsi, cela laisse la place à des situations où les élus sont parfois démunis et font appel aux compétences et aux moyens humains disponibles mais pas forcément adaptés (extrait d'entretien 172).

Extrait d'entretien 172 : 43-Q-2017

« Les élus, soit ils se bougent, soit ils se reposent sur des secrétaires de mairie qui sont [en fait] plus un service d'aide pour les municipalités... ».

Ces situations interrogent donc la **capacité des acteurs institutionnels locaux** qui doivent généralement "faire avec" des **moyens humains fragiles**, peu nombreux et parfois décalés par rapport aux réalités de terrain (extrait d'entretien 173).

Extrait d'entretien 173 : 42-Elu-Q-2017

Elu de l'opposition expliquant que la gestion de la commune se fait comme une entreprise qui ne veut pas prendre de risque et « vit sur ses acquis, sans ambition, ni projet. Il manque aussi de la motivation des élus parce qu'il n'y a que des vieux qui se présentent. Ils ne sont plus dans la réalité, il n'y a que des élus vieux et riches. Mais par exemple, il n'y a pas un élu qui bosse dans le tourisme, il n'y a pas de logique. Je suis dégoûté de ce mandat, il n'y a pas de sens, pas de mise en œuvre ».

Alors qu'elle fait parfois l'objet de critiques (Gumuchian, 1984) ou de mises en garde (Barthe et Lagarde *in* Barthe et al., dir., 2004), l'**ingénierie territoriale** est généralement absente de ces vallées, tout du moins localement. Le personnel municipal est souvent réduit à une ou quelques personnes soutenant l'équipe élue. Des agents territoriaux en charge d'un territoire à l'échelle plus large s'occupent des problématiques pourtant spécifiques de ces hautes vallées, au milieu d'autres missions qui concernent l'intercommunalité voire la métropole dans le cas de la Haute-Tinée. Pourtant, les personnes compétentes sont présentes dans ces espaces comme le montre la diversité des parcours des habitants nouvellement installés (chapitre 4). En ce sens, M. Vandermeersch s'interrogeait déjà en 1995 :

« Comment faire en sorte que le « potentiel humain » des zones rurales, mêmes les plus « dévitalisées » puisse s'exprimer ? Trois suggestions : prendre en considération les ruraux eux-mêmes, sans se contenter d'analyses de données statistiques ou d'« avis d'experts » mais en interrogeant les personnes au plus près de leur lieu de vie et d'activité ; revaloriser l'image de l'espace rural et des ruraux ; ne pas freiner, mais plutôt encourager les migrations de populations susceptibles d'apporter du sang neuf dans des zones particulièrement dévitalisées » (Vandermeersch *in* Beteille et Montagné-Villette, 1995, p. 149).

A travers ces recommandations, l'**attractivité et la pérennité des installations** d'habitants apparaissent comme des objectifs pouvant tordre le cou à la marginalité des vallées. Toutefois, une autre difficulté retrouvée dans ces petits territoires où peu de personnes se présentent aux élections et peu sont élues, questionne des formes d'accaparement du pouvoir individuel plutôt que collectif

alors que le mandat est censé être représentatif. Ce problème se retrouve dans certaines communes des hautes vallées dirigées pendant près de vingt ans par le même maire, comme c'est le cas à Saint-Maurice-en-Valgodemard. Cela n'est pas propre à ces territoires montagnards mais cela rappelle qu'une partie des communes rurales françaises souffrent de ces situations propices aux **blocages**, au manque de renouvellement des projets et aux orientations à l'échelle de la vallée puisqu'elles reposent sur les compétences et les personnalités d'un groupe limité de personnes à moyen terme. Cette représentativité peut poser problème lorsque le pouvoir d'une personne influence l'ensemble des projets locaux comme c'est le cas dans plusieurs communes des hautes vallées, et notamment dans le Haut-Giffre (extrait d'entretien 174).

Extrait d'entretien 174 : 58-HG-2017

« Il manque des commissions dans la prise de décision locale qui permettraient d'intégrer les habitants. La façon de fonctionner est liée à une personne qui, ne voulant pas perdre de son influence, emploie des personnels techniques et administratifs peu qualifiés, des gens malléables ».

Prise entre l'étau des difficultés de renouvellement électoral et celui de la possibilité de poursuite d'un mandat au-delà des six premières années, ces situations interrogent la **responsabilité** des élus qui se doivent de représenter la population qui a voté pour eux, souvent aux motifs de projets économiques attractifs. Ce problème n'est encore une fois pas propre à l'échelle locale, ni aux hautes vallées et se retrouve à l'échelon des massifs montagneux français, comme l'attestent les propos d'A.-M. Battistel :

« En revanche, indépendamment de la publication de ces décrets, je m'inquiète, à titre personnel, de l'approche politique bien peu conforme, elle, à cet esprit de la loi. Les récentes procédures de désignation de certains élus, tant au CNM [Conseil national de la montagne] que dans les comités de massif, ont soulevé des inquiétudes. La neutralité politique qui permettait à l'« ancien monde » de construire un consensus au-delà des sensibilités, dans l'intérêt des territoires, semble avoir cessé d'être. Au CNM, les cinq élus désignés au nom de l'Assemblée nationale sont tous des députés de la majorité gouvernementale : le « nouveau monde » et le dépassement des clivages ne semblent pas atteindre nos sommets... et c'est bien dommage » (Battistel in Battistel et Sempastous, 2017, p. 36).

Ces éléments amènent donc à prendre en compte la **complexité du pouvoir local** qui, au-delà d'avoir des difficultés à se munir des démarches nationales, rencontre également des obstacles en matière de gouvernance locale et de gestion municipale à long terme. Comme en témoignent les extraits d'entretien 175 et 176, le système démocratique local actuel pousse à bout les élus de ces petits territoires qui n'acceptent pas toujours que des acteurs associatifs proposent de les épauler.

Extrait d'entretien 175 : 19-Elu-HU-2017

A propos d'une association nouvellement constituée : « l'objectif citoyen de qui se dit de « socio-démocratie », c'est qu'ils souhaitent organiser un travail sur le développement en coordination avec la mairie. Ils voudraient être force de proposition dans tous les domaines mais leur point de vue, c'est tellement vaste... Nous en tant qu'élus on a déjà du mal à s'y retrouver alors je ne vois pas comment eux ils pourraient y arriver. [...] Il y a aussi des projets trop vastes et on arrive pas à tenir la distance. On a créé des commissions spécifiques, les élus y travaillent, il y a une bonne entente dans le conseil municipal mais il y a du travail quand même. C'est le boulot des mairies, il faut être moteurs. Ce sont des gens qui ont envie mais sur la durée, il n'y a plus personne. Ce sont des gens qui viennent de l'extérieur mais qui sont plus ou moins là ».

Extrait d'entretien 176 : 58-HG-2017

*« Au conseil municipal il y a des jeunes mais très peu qui restent finalement... Les gens qui ont envie de faire sont très peu impliqués dans le tissu associatif. [...] La politique s'ouvre progressivement mais les associations ne sont pas reconnues par les élus qui disent "les élus, c'est nous, c'est pas eux". Le processus est tellement compliqué mais à réfléchir, est-ce que c'est la seule solution de prendre le pouvoir ? ».*

Finalement, les **difficultés de gestion municipale** des petites communes rurales comme celles des hautes vallées alpines françaises remettent directement en cause le **système démocratique français**. A l'échelle locale montagnarde, ce dernier semble **à bout de souffle** à cause des difficultés de renouvellement des élus, du manque de moyens financiers, de la faible formation des élus en matière de politiques locales et d'aménagement, du vieillissement et de l'exclusion de certaines catégories de la population du fait, notamment, de la **charge électorale chronophage et contrainte** (financièrement, législativement, etc.). Ce mode de représentativité qui dépend souvent de la reconduction de personnalités locales influentes pose question en termes d'évolution à long terme, notamment au sujet de projets territoriaux devant être pensés pour le bénéfice de la collectivité. Le développement local de ces vallées isolées, à l'instar d'autres territoires ruraux, a parfois du mal à faire l'objet d'une **vision globale du territoire**. Mais, le remède universel pour arriver à l'équilibre socio-économique n'existe pas. C'est en ce sens qu'il convient d'interroger la pertinence de penser ou non l'existence d'un modèle de migration pérenne.



## 2. DES MODÈLES DE MIGRATION PÉRENNE ?

La réflexion menée au sujet de l'**installation à long terme d'habitants** dans des territoires de montagne, comme dans d'autres espaces, a ses **limites**. En effet, au regard des **facteurs de départ** relatifs aux conditions de vie locales et à l'évolution personnelle des résidents (2.1), interroger les hautes vallées au prisme des changements actuels nécessite de prendre en compte les **évolutions climatiques et les transitions** vers lesquelles s'orientent une partie de ces populations rencontrés (2.2). Au-delà de considérer l'évolution importante des migrations dans la société actuelle, la pertinence de penser un **unique modèle de pérennisation** des installations est plus que complexe voire douteuse (2.3).

### 2.1 Des facteurs de départ relatifs aux conditions de vie locales

Lors des entretiens menés avec les habitants rencontrés dans les hautes vallées alpines françaises, la question « *Quelles seraient les trois raisons qui vous pousseraient à quitter la vallée ?* » a été posée. Ces résultats reposent sur des **potentialités de départ** et ne peuvent constituer des éléments de réponse justifiant pleinement les pertes d'habitants effectives. Toutefois, ils constituent des **supports de réflexion** confirmant généralement les analyses déjà réalisées dans le cadre de ce travail.

Tout d'abord, comme le montrent les figures 81 à 83, il a été difficile pour la plupart des personnes de donner trois réponses. Cependant, cela reflète l'attachement à la haute vallée dans laquelle ils vivent. Malgré les difficultés et les différentes critiques qu'ils énoncent, ils font ainsi preuve d'une volonté de rester à long terme en énonçant aucune raison (« *Rien* »), dès la première raison (10 %) puis la seconde raison (50 %). Les « *non-réponses* » de la raison 3 (10 %) indiquent également cette volonté de pérenniser leur installation.

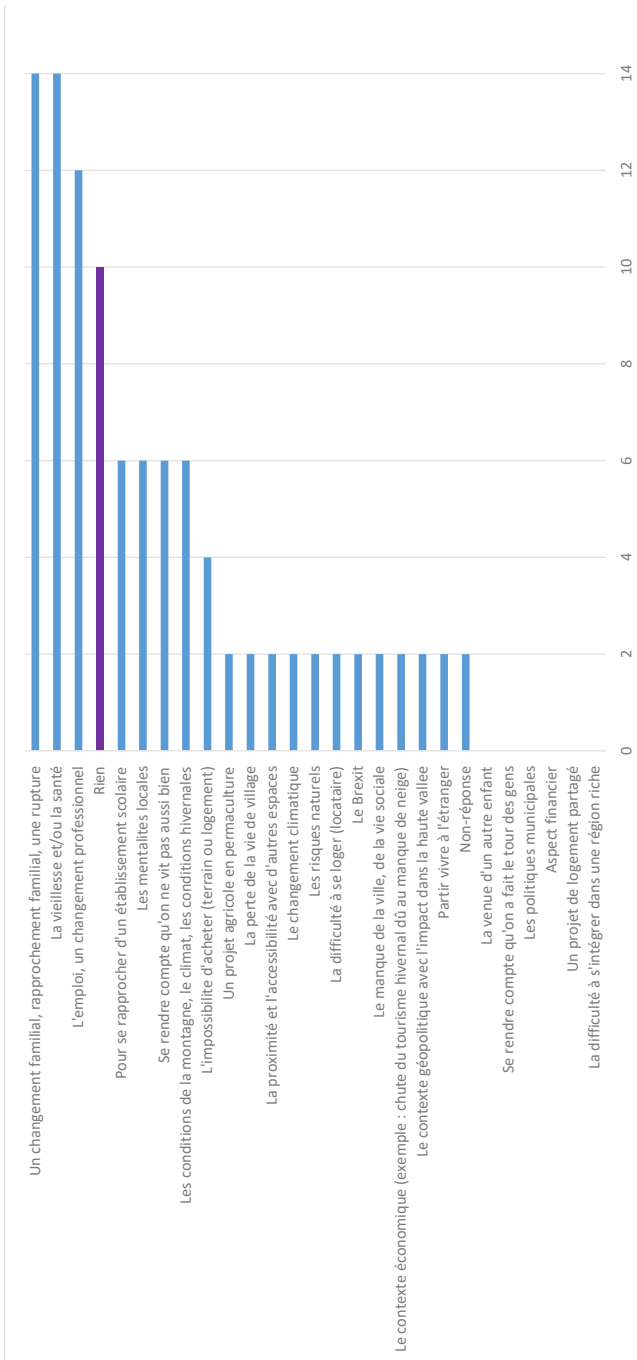
Il ressort que des **facteurs sur lesquels les acteurs peuvent intervenir** sont les premiers invoqués dans la totalité des réponses. Ils se rapportent généralement aux conditions de vie dans les hautes vallées. Ils concernent notamment l'**accès aux services de santé et les dynamiques de vieillissement** (« *vieillesse et/ou santé* » soit 14 % des réponses à la raison 1 ; « *rapprochement d'un établissement scolaire* », 6 % des réponses à la raison 1) ou l'**accès au logement** (12 % du total des réponses). Malgré le fait que le problème de logement ait été un sujet évoqué par la majeure partie des habitants rencontrés, il n'apparaît pas ici comme un facteur principal de leur départ. Toutefois, il semble important de ne pas s'attacher à ces données quantitatives mais de considérer plutôt la **récurrence de cette problématique** dans l'ensemble des entretiens qualitatifs, à l'image des paroles de l'habitant 5-B-2017 (extrait d'entretien 177).

#### Extrait d'entretien 177 : 5-B-2017

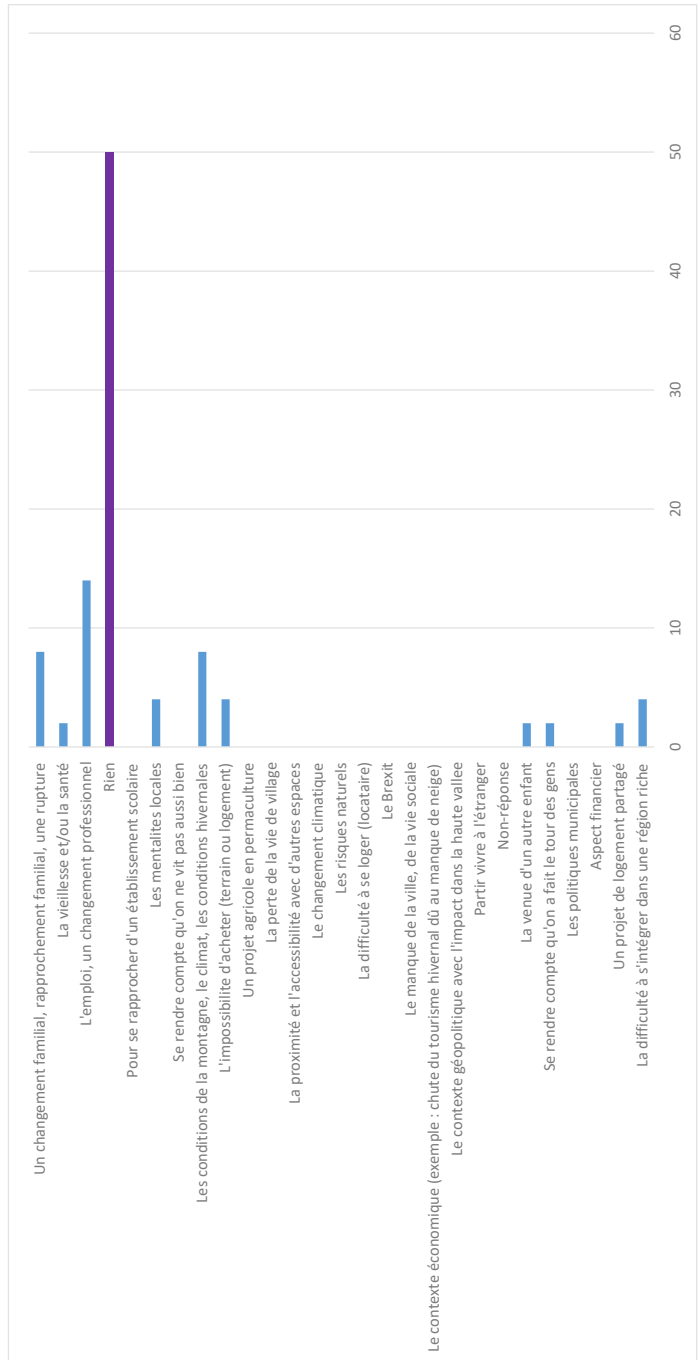
« C'est clair que ce qui pourrait nous faire partir du Beaufortain, c'est cet aspect immobilier [...], malgré la qualité de vie, le fait qu'on s'y sente bien... Voilà... si t'as envie d'investir au niveau immobilier, dans des villages sur les coteaux d'Albertville, c'est moins cher. C'est clair qu'il y a une vraie question à se poser et on se l'est déjà posée ».

L'**emploi et les changements professionnels** sont également des motifs de départ potentiels pour une partie des habitants (16 % du total des réponses). Cela est notamment le cas pour des personnes qui travaillent de manière saisonnière et qui souhaitent trouver davantage de stabilité professionnelle. Même si cela ne reflète pas la majeure partie des habitants rencontrés, le discours de l'habitante 66-HG-2017, qui était sur le point de quitter le Haut-Giffre lorsqu'elle a été rencontrée, est tout de même intéressant (extrait d'entretien 178).

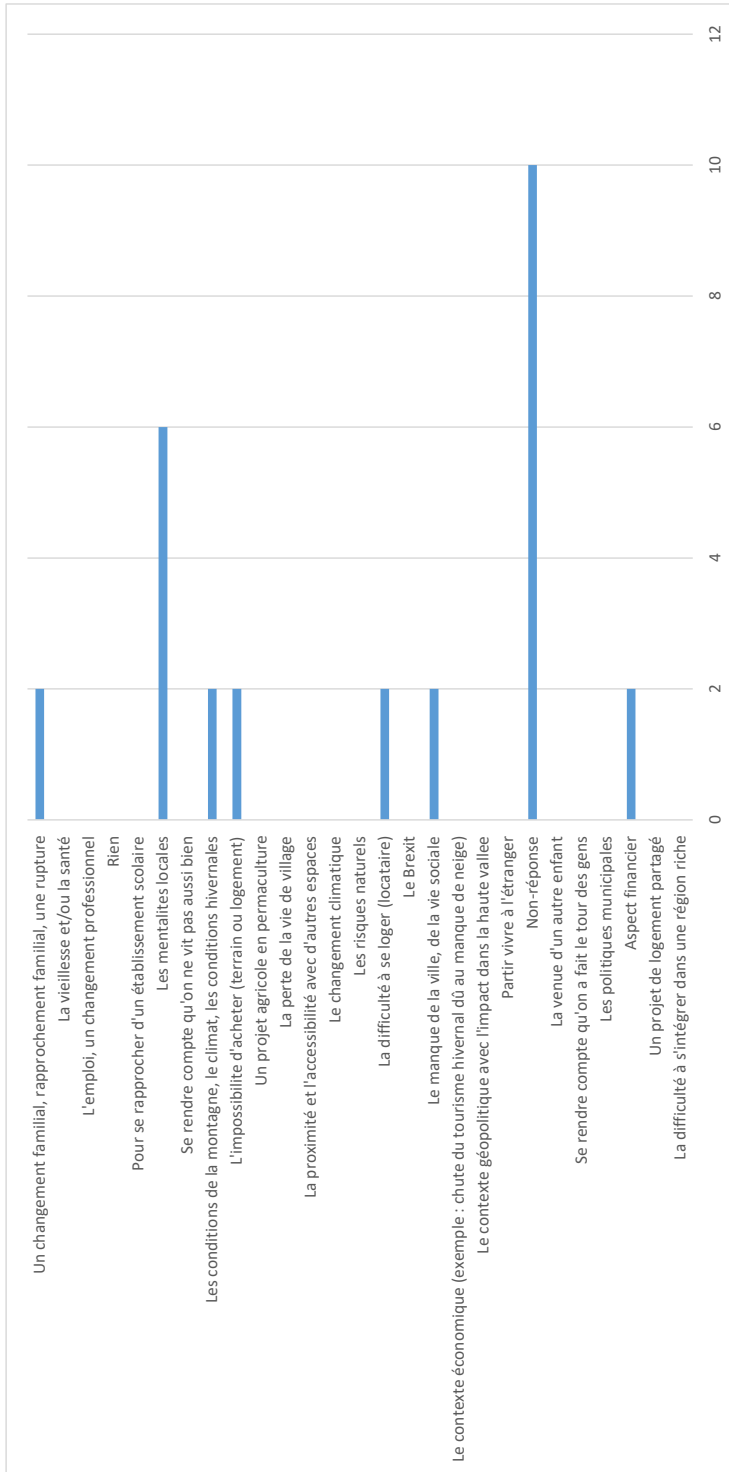
**Figure 81 : raisons n°1 de départ  
potentiel invoquées par les habitants  
alpines interrogés dans les hautes vallées  
françaises (en %)**  
(A. Barrioq, 2019)



**Figure 82 : raisons n°2 de départ  
potentiel invoquées par les habitants  
alpines interrogés dans les hautes vallées  
françaises (en %)**  
(A. Barrioq, 2019)



**Figure 83 : raisons n°3 de départ  
potentiel invoquées par les habitants  
interrogés dans les hautes vallées  
alpines françaises (en %)**  
(A. Barrio, 2019)



Extrait d'entretien 178 : 66-HG-2017

« Ce qui me pousse à partir, c'est que je n'ai pas de perspective d'avenir. Je pourrais continuer à être saisonnière mais c'est une situation précaire. Ici, c'est inabordable de trouver un fonds de commerce. Du coup, je pars dans la Drôme pour me mettre à mon compte. Même pour se loger, c'est pas possible. J'avais un CDI dans la vallée avant, ce qui m'a permis de louer une maison. J'ai pu la garder jusqu'ici mais en général, c'est compliqué de trouver un logement à l'année. Les saisonniers sont logés par les employeurs, à la saison souvent ».

Outre ces enjeux, les « *mentalités locales* » ont été mises en avant par une partie importante des habitants (17 % du total des réponses). Les pouvoirs publics pourraient se **désresponsabiliser** quant à cette problématique mais l'**intégration de nouveaux résidents** dépend intrinsèquement de la capacité des acteurs à les accueillir, à mettre en place des actions sociales comme des journées d'accueil, à soutenir les fêtes de village et événements créant de la cohésion au sein des vallées et surtout, à **sensibiliser les locaux à l'arrivée de ces populations** et aux opportunités de dynamisme que cela représente. S'il y a bien un moyen sur lequel les acteurs peuvent facilement jouer afin de réduire ce sentiment négatif pouvant pousser au départ, c'est bien celui-ci et ce d'autant plus qu'il ne demande pas d'investissement financier trop important. Il nécessite néanmoins une **implication humaine** à la hauteur des attentes de ces arrivants.

De façon plus ou moins liée, certains ont évoqué les **politiques locales** comme raison qui les pousserait à partir, essentiellement dans le Haut-Giffre. Il a notamment été question de l'orientation de l'économie tournée vers une massification du tourisme, avec la construction du *Club Med* de Samoëns qu'un habitant a spontanément appelé « *la croisière immobile* » (20-HG-2017). L'extrait d'entretien 179 témoigne de cette situation qui pousserait potentiellement un autre résident à quitter la vallée.

Extrait d'entretien 179 : 21-HG-2017

« Le jour de la retraite, on peut se tirer de là [sic]. On a un sentiment de ras-le-bol. Il y a notamment un problème avec le maire et ses idées ».

Enfin, outre ces éléments sur lesquels les acteurs des territoires peuvent intervenir, d'autres réponses font référence à des **changements personnels** difficilement influençables. Ils concernent notamment « *un changement familial, un rapprochement familial ou une rupture* » (24 % du total des réponses), « *la venue d'un autre enfant* » ou encore le fait d'avoir « *fait le tour des gens* » (extrait d'entretien 180).

Extrait d'entretien 180 : 18-HM-2017

« Se rendre compte qu'on vit pas aussi bien... qu'on fait des heures de dinguo [sic] plus qu'en ville et qu'on commence à avoir fait le tour des gens ».

Ces éléments ont également été évoqués par quelques habitants déjà partis. Réussir à **capter ces anciens résidents**, éparpillés sur le territoire national ou ailleurs, dépend exclusivement des contacts qu'ils ont éventuellement gardés avec des personnes encore présentes dans les hautes vallées. Une dizaine de personnes ayant vécu précédemment dans ces territoires ont pu être contactées par téléphone. Elles ont ainsi parlé de changements personnels (séparation ou rapprochement familial) et parfois d'un besoin de retrouver de l'anonymat (extrait d'entretien 181).



Extrait d'entretien 181 : 69-HM-2017

Le travail en station lui pesait : « surtout dans ces endroits où ça ne vit pas toute l'année, où il me manquait la vie culturelle. J'avais envie de retourner en ville pour plus d'activité, pour plus d'anonymat. J'avais fait le tour au bout de dix ans, à la nuance près que la Maurienne avait du passage avec l'ouverture des cols, contrairement aux Bellevilles [vallée touristique de Savoie dans laquelle il avait auparavant habité], où c'est désert en hors saison, où les paysages sont désertiques aussi ».

La **perte d'authenticité**, qui rejoint la raison potentielle de départ relative à la **perte de la vie de village** (figure 81) ainsi que **l'évolution de l'économie**, a également été mise en avant par un habitant parti (extrait d'entretien 181).

Extrait d'entretien 182 : 61-HG-2017

« On voulait quitter la Haute-Savoie... c'est un peu trop... On aimait bien la vallée du Giffre mais la Haute-Savoie, c'est une montagne industrie et on cherchait quelque chose de plus sauvage ».

Ce sont donc des preuves que les acteurs locaux, et en premier les élus, ont un **rôle à jouer dans le maintien des habitants**. En étant orientées vers des évolutions auxquelles les résidents ne se reconnaissent plus, les politiques locales et les élus qui les soutiennent contribuent au départ de certains résidents vers d'autres territoires plus ancrés dans les changements actuels.

## 2.2 Interroger les hautes vallées au regard des changements actuels

Continuer à attirer des pratiquants éphémères par une économie hivernale qui interroge au vu des changements climatiques actuels et des hivers où la neige se raréfie constitue **un risque et non une opportunité**. En observant la réussite économique de leurs voisins, certains acteurs des territoires étudiés, mais aussi des départements et des régions qui les englobent, envisagent les stations de sports d'hiver selon un **modèle de développement** qui manque de lisibilité et reste **automatisé** (Bonnemains, 2015). En effet, les interrogations politiques en termes de projets s'orientent souvent sur la façon de développer au mieux l'économie, en envisageant souvent le **succès inconditionnel** des sports d'hiver. Comme si cette évolution était pleinement positive, elles ne questionnent que peu les intérêts actuels et futurs de ce type de projet dont l'entière pertinence semble acquise.

A titre d'exemples, les projets principaux de certaines communes comme Sixt-Fer-à-Cheval, Samoëns, Beaufort, Bonneval-sur-Arc, Val Cenis ou encore Saint-Etienne-de-Tinée s'orientent vers l'extension des domaines skiables pour satisfaire l'arrivée d'une nouvelle clientèle, souvent hébergée dans des **résidences de tourisme haut de gamme** qui dénotent avec le caractère familial sur lequel ces stations fondent pourtant leur promotion (image 27). Si la construction de ces nouveaux lits permet souvent de financer le renouvellement de remontées mécaniques vieillissantes, elle ne prend pas en compte la **nécessité d'un changement de paradigme socio-économique** qui répondrait notamment aux enjeux liés à l'évolution climatique actuelle. Encore préservées des grosses vagues de chaleur estivales, ces hautes vallées alpines ne souffrent que peu des effets des changements climatiques et des pollutions des basses vallées. Sans être directement concernés par ces problèmes, il semble que le fait d'interroger ces espaces au regard des modifications du climat ne fasse pas l'objet d'une **anticipation politique**. Or, face à la prise de conscience d'une certaine part de la population française, dont une large partie des habitants installés plus ou moins récemment dans les vallées étudiées, ces territoires montagnards pourraient **gagner en attractivité en anticipant ces changements à long terme**.

**Image 27 :** première de couverture de « Vision », premier numéro d'un magazine politique local (Commune de Beaufort, 2019)



*Impression sur papier glacé et communication typée telle une publicité touristique, cette plaquette d'une quinzaine de pages a été distribuée à tous les habitants de Beaufort au cours des vacances de Noël 2018-2019. Commandée par les élus de la commune à une journaliste locale (M. Cornu) pour préciser le projet de changement d'une remontée mécanique et d'extension des lits, ce petit document a le mérite d'être clair et concis sur les orientations et les enjeux économiques liés au développement touristique hivernal. Toutefois, un certain nombre de paradoxes s'y trouvent, à commencer par ce beau paysage enneigé et ce chalet d'alpage traditionnel qui ne reflète que peu la situation actuelle et l'envergure du projet. L'objectif final annoncé veut « dynamiser l'activité économique pour faire en sorte que les habitants puissent rester au pays » (Cornu, 2019, p. 3). N'y a-t-il pas d'autres formes d'économies à valoriser dans le contexte global actuel ?*

A court et moyen terme, le développement de certains de ces territoires, à commencer par le Haut-Giffre quasiment dans sa globalité, tend vers un accroissement économique qui, selon les acteurs du tourisme, permettrait de maintenir la population. Cette croissance a en effet le mérite d'**attirer de la main d'œuvre** mais tant que les éléments fondamentaux facilitant la vie dans un espace (logements, services, commerces...) ne sont pas accessibles à l'année, ce n'est qu'une faible part des installations d'habitants qui peut être pérennisée. Il ne s'agit pas ici de prôner « l'anti-tourisme » (Christin, 2008), mais de considérer les limites des formes de massification et d'industrialisation de cette économie pour des petites territoires montagnards comme ceux-ci. Dans une émission de radio sur « L'appel de la Montagne », un guide de la « très fréquentée vallée de Chamonix » remarquait qu'« on a poussé trop loin le bouchon, dans la vallée de Chamonix, à tout vouloir exploiter sur le plan touristique. Bon c'était le moment des Trente Glorieuses, le moment du développement touristique à fond, sans trop regarder le dégât qu'il pourrait y avoir sur la nature. Quand on voit le

*sommet du Brévent, on a l'impression qu'il y a une plateforme pétrolière au sommet [...] et c'est l'arrivée du téléphérique* » (Kervran, 2018).

Alors que les hautes vallées n'ont pas encore atteint cette limite, il s'agit aussi de prendre en compte les effets de tels développements d'un point de vue **social et environnemental**. La « *déraison touristique* » (Christin, 2014) et le « *saccage touristique de la planète* » (*id.*, 2018) s'associent souvent à des modes de consommation et de croissance sans limite. Or, où se trouvent les intérêts sociaux, spatiaux et environnementaux de poursuivre le développement économique tant que la dynamique démographique ne peut être assurée ? En ce sens, I. Babou et P. Callot (2013) envisagent le tourisme de proximité comme une alternative à la massification, dans le contexte de la raréfaction du pétrole. La lenteur des déplacements et des activités deviennent pour eux des perspectives intéressantes (*id.*) permettant de ne pas laisser tomber cette économie sur laquelle se base le dynamisme alpin français. Sans nécessairement construire et s'agrandir, **se diversifier et se renouveler en fonction des nouvelles attentes** peut constituer une alternative à la croissance du tourisme hivernal fragile car dépendante de facteurs que les populations locales ne maîtrisent pas.

L'erreur est de sauter des étapes et de **considérer** comme **acquis le maintien** d'habitants en s'attachant uniquement aux **arrivées** et aux **potentielles installations**. Certes, ces dernières constituent les premiers stades de l'attractivité mais leur pertinence à long terme dépend également d'autres facteurs contribuant à dépasser la marginalité et participant à construire une **vie locale annuelle, dynamique et durable**. S'imprégner d'une ambiance à taille humaine, c'est aussi ce qui attire les touristes de ces vallées. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte actuel où une part de plus en plus importante de la société française est en demande de **qualité** de services, au quotidien comme en vacances, ce sur quoi une majeure partie des hautes vallées peut encore jouer.

En effet, ce qui attire dans les hautes vallées alpines, c'est précisément les **valeurs** et le **sens**, **l'authenticité** et la **qualité humaine et environnementale des lieux**. Selon une majorité d'habitants rencontrés, le **cadre** et la **qualité de vie** dont les hautes vallées alpines étudiées disposent, constituent précisément un des principaux facteurs d'attractivité. Contrairement à leurs voisines comme les vallées de l'Arve, de la Tarentaise et du Briançonnais, ces territoires ont encore les clés pour valoriser ce qui va sans doute être de nouveau attractif pour une majorité de la population : des villages et des bourgs-centres à **taille humaine** ; des territoires où une **vie locale** est envisageable à **long terme** et sans avoir besoin d'effectuer des trajets de plusieurs heures quotidiennes ; des espaces relativement **préservés** où l'accès à une "nature", bien que souvent anthropisée, soit encore envisageable à proximité ; des **vallées accueillantes**, fortes d'un **tissu associatif** et d'un **réseau d'acteurs** dynamiques participant à l'établissement d'une **économie diversifiée**, basée sur des **échanges locaux** et plus larges, et au **service de la population**, etc.

Envisager ces évolutions peut paraître **utopique** mais il ressort de ces travaux de recherche la possibilité de conduire ces petites vallées montagnardes dans cette direction, tout en considérant effectivement les **difficultés de penser l'existence d'un modèle unique de pérennisation** à l'heure des grandes mobilités.

### 2.3 La complexité d'un modèle de pérennisation

Même si certains facteurs d'attractivité des territoires peuvent être dégagés comme cela a été fait dans les chapitres précédents, il convient de rappeler que l'évolution de la société française actuelle ne s'oriente pas nécessairement vers une **pérennisation des installations à l'échelle de la vie**. D'après les

entretiens effectués, la majorité des habitants rencontrés et installés plus ou moins récemment ont vécu dans **au moins cinq lieux avant de s'établir en haute vallée**. Avec la même facilité à déménager d'un endroit à un autre avant d'arriver, ils seront sans doute amenés à quitter ces espaces, tout comme c'est le cas de résidents installés depuis plus longtemps.

Pour appréhender la **part des habitants qui partent** des hautes vallées, le fichier "MITCOM" permet de quantifier les migrations résidentielles (INSEE, 2013)<sup>27</sup>. Il recense les flux entrants et sortants d'habitants de communes françaises en fonction des lieux de résidence à l'année N (année de recensement, ici 2015) et à l'année N-1 (ici 2014). Dans le cadre de ce travail, l'exploitation de ces données s'est révélé difficile, d'un point de vue purement technique, puisque les logiciels de traitement quantitatif (de type R) demandent une certaine maîtrise qu'une aide ponctuelle, et qui plus est, extérieure au laboratoire de recherche<sup>28</sup>, ne peut pallier. Pour être pertinentes, ces données doivent être croisées. Or cela nécessite évidemment de maîtriser les techniques numériques et analytiques qu'un simple traitement de base ne permet pas d'obtenir. Malgré tout, il ressort de ces statistiques nationales que cinq des sept hautes vallées (exclusion du Valgaudemar), où l'on possède les données, présentent des **taux de sorties supérieurs aux entrées**. A l'échelle des vallées, le Haut-Giffre et la Haute-Tinée ont eu plus d'habitants entrants que sortants en 2015. En revanche, parmi les vallées où les sorties sont supérieures aux entrées, le Queyras est le territoire où le phénomène est le plus marqué.

Cela se confirme à l'échelle des communes d'après la figure 84. En effet, la **variation de la population due au solde apparent des entrées et des sorties pendant la période 2008 à 2013** est négative dans une majeure partie des communes des hautes vallées des Alpes du Sud. C'est le cas de La Chapelle-en-Valgaudemar, d'Abriès, Ristolas et Saint-Paul-sur-Ubaye par exemple. Dans les Alpes du Nord, Hauteluce et Val Cenis présentent des soldes également négatifs pour cette période. Ce sont donc des communes où l'on trouve des téléstokomes et des communes supports de station qui présentent des soldes négatifs. Ces chiffres confirment que les **départs** ont tendance à se faire dans des territoires **éloignés des centres urbains majeurs les plus proches et/ou dans des communes où le tourisme hivernal est l'économie majoritaire**. Toutefois, ces données n'intègrent que la sortie du territoire de la commune. Certains habitants ont pu par exemple aller s'installer dans le village voisin, ce qui ne permet pas de conclure à un phénomène de migration vers l'extérieur des hautes vallées, et donc de départs définitifs vers des territoires éloignés.

Globalement, il semble difficile de penser à la pertinence d'un **modèle de migration pérenne** pour plusieurs raisons. Que ce soit dans les hautes vallées alpines ou ailleurs, la première se réfère au contexte général de la société qui montre le **nombre important des migrations à l'échelle d'une vie**. La seconde raison amène à considérer la **complexité des facteurs d'attractivité et de marginalité**, du fait de la subjectivité des individus, de l'évolution de leurs besoins et de leurs envies qui varient au cours de leur existence. La troisième raison nécessite de prendre en compte également l'**évolution des territoires** qui, pendant une période peuvent répondre aux attentes de certains, puis à d'autres moments devenir moins attractifs à leurs yeux.

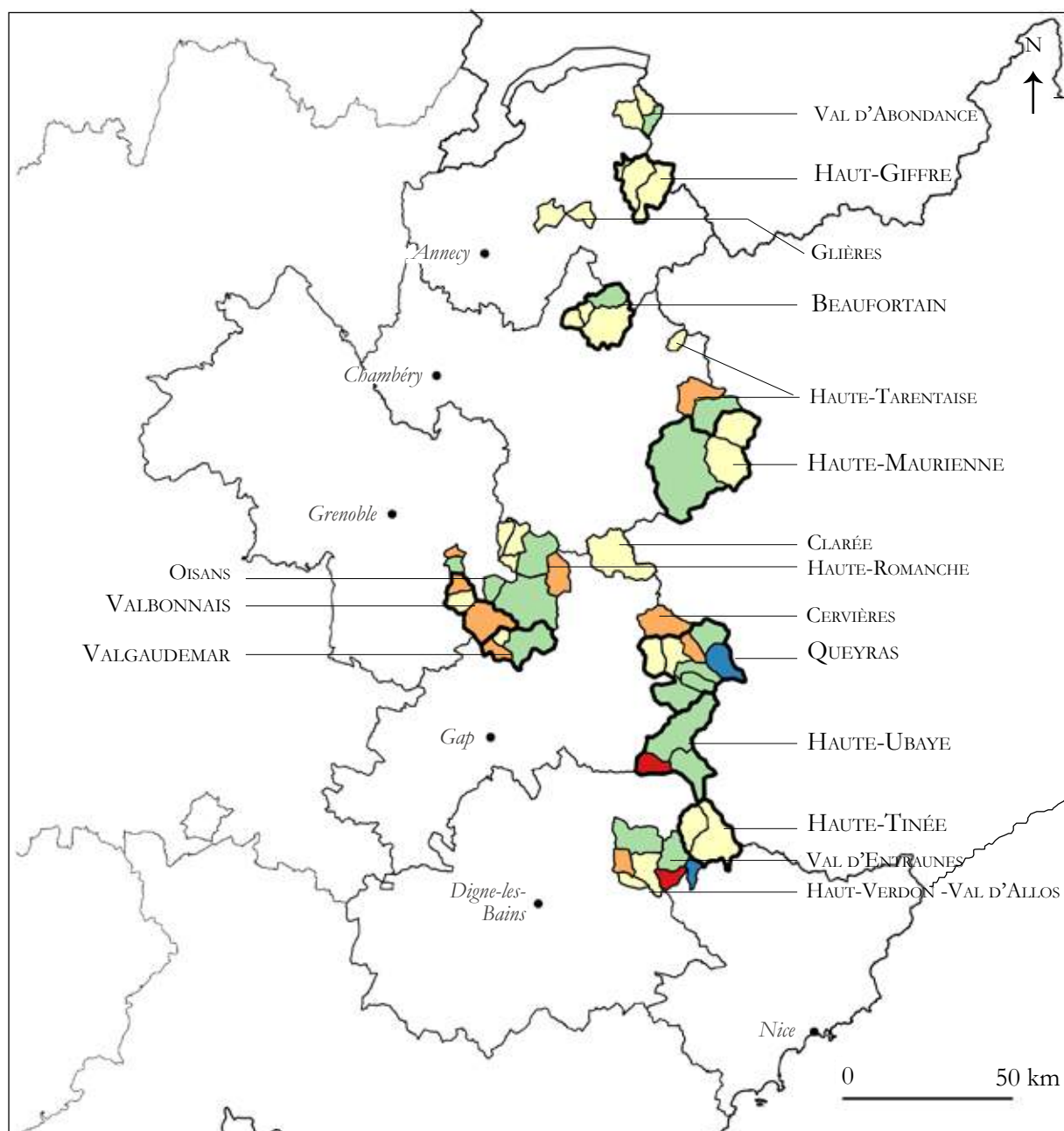
Cependant, chaque vallée étant dotée de différentes spécificités, il ressort de ce travail que l'attractivité de chacune est basée sur ses **propres atouts**, sur ce qui la rend unique et construit sa véritable identité, au-delà de son caractère montagnard et plus ou moins isolé. L'uniformisation des économies et des modes de vie fait perdre le caractère de ces territoires qui **attirent justement parce qu'ils sont autres**. Sans les penser comme des marges, ces hautes vallées peuvent se distinguer des normes urbaines actuelles et des campagnes plus ordinaires tout en gardant leur unicité. C'est en cela

<sup>27</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3566457>

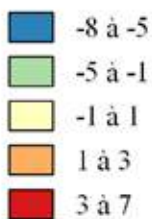
<sup>28</sup> Je remercie sincèrement P. Pistre qui a pris le temps de m'aider spontanément à ce sujet.



**Figure 84** : variation de la population due au solde apparent des entrées et sorties entre 2008 et 2013 (en %)



Variation de la population due au solde apparent entrées et sorties 2008-2013 (en %)



Entités administratives

- Préfectures de département
- Départements des communes sélectionnées
- Régions
- Frontières nationales (France, Suisse et Italie)

Périmètres de l'étude

- Terrains
- Communes

A. Barrioz, 2018  
(source : INSEE)

qu'elles **construiront la stabilité de leur dynamisme démographique et la pérennisation des migrations entrantes.**

A partir de ce constat, la réflexion peut donc s'attacher à envisager l'existence d'un **gradient d'attractivité des hautes vallées alpines.** Il ne s'agit pas ici de proposer des éléments applicables à toutes les vallées, mais de construire une réflexion qui prend le contre-pied des représentations liées à la marginalité de ces espaces, tout en s'attachant aux analyses de terrain effectuées.

### 3. VERS UN GRADIENT D'ATTRACTIVITÉ DES HAUTES VALLÉES ?

Confins du territoire national, influencées par une conjonction de dynamiques politiques et économiques multiples, les hautes vallées alpines françaises ne sont pas considérées ici comme des espaces empreints de marginalité. Au contraire, en **se distinguant des normes** en matière de modes de vie, d'organisations spatiales voire d'économies, elles peuvent être interrogées au regard des caractéristiques qui participent à établir l'**existence d'une relation double** entre elles et d'autres espaces. Il convient donc ici de les penser au-delà des rapports de domination entre villes et campagnes, entre lieux de travail et lieux de résidence, entre espaces dynamiques et en déprise.

Au contraire encore, elles peuvent être considérées comme des **entités spatiales** qui attirent et repoussent certes, mais qui restent des **espaces de vie** à part entière, spécifiques et singuliers. Ainsi, il ne s'agit pas de comparer les terrains mais de dégager les caractéristiques, les réussites et les fragilités de chacune ; en somme les objets spatiaux questionnant la marginalité, l'attractivité et la pérennité. Ce travail s'inscrit ainsi dans la lignée de celui d'A. Baysse-Lainé, qui parle de « *croisement de terrains [permettant] d'aborder plus précisément la variété des transformations en cours et de mieux renseigner les multiples trajectoires qui se construisent. [...] Il s'agit de dégager des régularités - sans nier la singularité des cas - et d'échafauder des généralisations - mais situées et provisoires* » (2018, p. 47). En effet, par leurs points communs, certaines hautes vallées peuvent faire l'objet d'une analyse commune comme le suggère l'organisation du propos qui suit et qui s'appuie sur la figure 85. Celle-ci propose la **construction d'un gradient d'attractivité** influencé par différents facteurs (démographie, économie, mobilités, services et commerces, vie sociale et associative, politiques locales et autres spécificités) qui conditionnent la pérennité et la marginalité des hautes vallées étudiées.

#### 3.1 Haut-Giffre et Beaufortain : intégrés dans des contextes économiques favorables

Le Haut-Giffre et le Beaufortain sont les deux vallées les plus dynamiques d'un point de vue démographique et économique, notamment parce que la situation de ces deux territoires est relativement **favorable à l'attractivité** grâce à la **proximité de certains centres urbains** du Sillon alpin, à une **accessibilité** relativement bonne et à une **activité touristique** qui draine une main d'œuvre nombreuse. De façon historique, la population s'est appuyée sur une **agriculture bovine** qui perdure davantage dans le Beaufortain grâce à l'AOP *Beaufort* et qui contribue à renforcer l'attrait pour un cadre de vie plus traditionnel.

Dans ces vallées, les **arrivées d'habitants** sont relativement nombreuses, mais les départs aussi. La **difficulté à se loger** et à **accepter les orientations politiques** qui se tournent de plus en plus vers un tourisme hivernal systématique constituent les principaux freins à la pérennisation des installations à long terme. Le dynamisme migratoire favorise un certain **brassage** avec l'arrivée de populations venant d'autres départements mais ce sont les territoires où les habitants rencontrés ont le plus fait état des **difficultés d'intégration**. Ces espaces accueillent également des résidents des deux Savoie qui décident de s'isoler davantage pour être plus près de la montagne et/ou fuir les **effets des évolutions climatiques**, mais également la pollution des basses vallées voisines.

Localement, le Haut-Giffre et le Beaufortain sont desservis par des **services** et des **commerces ouverts à l'année** dans les principaux bourgs (Samoëns et Beaufort). Des équipements de la gamme intermédiaire comme un collège ou la présence de spécialistes de santé marquent un certain dynamisme local. L'**activité saisonnière** permet de maintenir des commerces en hiver et en été, voire à l'année, dans certains petits villages et/ou stations. Ainsi, les **trois quarts des habitants** se déplacent principalement **à l'échelle de la vallée dans une semaine ordinaire**, sans avoir nécessairement besoin de rejoindre

Cluses ou Albertville. A l'année, les habitants du Haut-Giffre quittent généralement la vallée pour se rendre dans des espaces nationaux et internationaux. Ceux du Beaufortain ont globalement des mobilités nationales, voire semi-valléennes.

Ainsi, le **dynamisme économique** favorise en partie l'arrivée de population et l'attractivité de ces deux hautes vallées. Peu enclines aux problématiques de marginalité, elles bénéficient d'un **éloignement relatif** qui leur permet de se démarquer des espaces normés. Cette situation d'"entre-deux" pourrait favoriser l'attractivité, d'autant plus dans le contexte actuel de changements (environnementaux, sociétaux, etc.). Néanmoins les orientations politiques consacrées majoritairement à des projets touristiques de plus grande ampleur freinent la pérennité des installations à long terme, même s'ils contribuent à créer de l'emploi souvent saisonnier.

### 3.2 Le cas de la Haute-Tinée : de l'autarcie soutenue à l'isolement assumé

La Haute-Tinée se démarque des sept autres vallées par une situation qui pourrait être paradoxale mais qui fonde précisément sa relative vitalité. En effet, **l'isolement** qui la caractérise est un **facteur de dynamisme interne**. Au-delà d'être une contrainte, l'éloignement du centre urbain majeur le plus proche, la métropole niçoise, amène les acteurs à s'adapter en favorisant, par différents moyens, la pérennité d'une vie locale relativement active au regard du contexte dans lequel les villages se trouvent (plus de 90 kilomètres de Nice).

Le bourg-centre de Saint-Etienne-de-Tinée concentre la **majorité des habitants** des deux communes de Haute-Tinée ainsi que la majeure partie des **services publics** et de **santé** de la haute vallée. Des équipements de la gamme intermédiaire comme un collège ou le Trésor public sont pour l'instant maintenus dans la haute vallée. Des commerces ouverts à l'année s'y trouvent également, *a contrario* de Saint-Dalmas-le-Selvage et Auron où ils se font beaucoup plus rares voire absents. A ce sujet, l'organisation est relativement similaire au Haut-Giffre et au Beaufortain, du fait notamment de la présence d'une économie qui repose en grande partie sur l'**activité touristique**.

Une autre particularité de cette haute vallée réside dans le fait d'être **intégrée dans une métropole**, qui est autant un acteur éloigné qu'un soutien financier pour valoriser l'économie locale. En ayant constitué un syndicat mixte de gestion des stations de Nice Côte d'Azur, cette entité administrative a créé une **dépendance de la haute vallée aux orientations politiques** englobant un territoire plus large et aux enjeux disparates. Pour autant, les acteurs locaux n'ont pas évoqué de sentiment d'abandon. La **complémentarité des deux communes** à l'échelle locale peut davantage apparaître comme une difficulté. En effet, elle ne semble pas toujours évidente et les guerres de clochers existent encore, d'après les entretiens menés avec les élus de chaque commune. De même, le Parc national du Mercantour pourrait être davantage approprié comme un facteur d'attractivité. Cependant la non-adhésion des communes de la haute vallée (Saint-Etienne-de-Tinée et Saint-Dalmas-le-Selvage, au même titre que Meyronnes et Jausiers) rappelle que cette politique environnementale étatique n'est pas acceptée dans ces territoires.

Enfin, la question du **logement** et des difficultés liées aux lits froids voire à l'abandon de résidences secondaires est similaire aux deux précédentes vallées. Toutefois, certains élus ont conscience de cet enjeu et tentent de prendre des **initiatives** pour pallier ce problème (gestion directe du parc immobilier, mise en réseau des acteurs, travail avec les bailleurs sociaux). D'autres voient aussi les **limites des atouts de l'activité touristique**. En s'interrogeant sur les effets des changements climatiques et des besoins de diversification économique, quelques-uns mettent en avant la **nécessité de multiplier les sources de revenus** plutôt que de passer d'une forme économique à une autre, comme cela a été le cas avec l'agriculture et le tourisme, puis aujourd'hui avec le tourisme hivernal et estival.



Figure 85 : construction d'un gradient d'attractivité des hautes vallées alpines françaises étudiées

Gradient d'attractivité	Démographie	Economie	Mobilités	Services et commerces	Vie sociale et associative	Exercice du pouvoir et influence urbaine	Autres spécificités	Exemple de haute vallée
Principalement économique								
	Bourg-centre dynamique, hameaux assez dispersés, déprise marquée	Relative diversification : tourisme hivernal, artisanat, agriculture, PME	Eloignement restreint, bonne accessibilité, désenclavement estival	Ouvertures à l'année ou saisonnières, maintien des services	Dynamisme interne, réseau d'acteurs confrontation élus/asso.	Pouvoir local fort voire personnel, confrontation interco/communes	Identité locale forte, importance de la croissance économique	Haut-Giffre, Beaufortain : le dynamisme économique favorise le maintien démographique
De l'autarcie soutenue à l'isolement assumé								
	Bourg-centre dynamique qui concentre le gros de la population de la vallée	Prédominance du tourisme, agriculture résiduelle, quelques emplois publics	Fort éloignement, bonne desserte interne, ouverture estivale	Concentration des s. et c. ouverts à l'année, appoints saisonniers	Concentration des initiatives locales, réseau d'acteurs dynamique	Dépendance politique métropolitaine, élus locaux dynamiques ou démunis	Parc national, conflits d'usage et appropriation locale partielle	Haute-Tinée : l'isolement accru favorise les dynamiques internes
Des territoires éloignés mais entreprenants								
	Villages relativement indépendants voire encore rivaux, déprise	Tourisme estival (et hivernal), agriculture ovine (et bovine), artisanat	Eloignement marqué, desserte moyenne, ouverture estivale vers l'Italie	Faible proportion de s. et c. ouverts à l'année, saisonnalité marquée	Petit réseau d'acteurs, initiatives résiduelles, dépendance au centre urbain	Intégration politique plus ancienne voire apaisée, échanges	Maintien d'une identité locale forte, espace naturel protégé (PN ou PNR)	Haute-Maurienne, Queyras, Haute-Ubaye : un dynamisme contraint par l'éloignement
Une déprise difficile à enrayer								
	Petits villages et hameaux parfois désertifiés en dehors de l'été, forte déprise	Economie résiduelle (tourisme, petites entreprises)	Eloignement marqué, desserte locale moyenne, enclavement à l'année	Très peu de s. et c. maintenus, petits commerces ambulants	Vie associative et sociale peu dynamique à l'année	Tentatives d'incorporation mais tensions politiques entre les échelons	Parc national, conflits d'usages et faible appropriation locale	Valbonnais, Valgaudemar : difficultés à dépasser l'isolement et la déprise



### 3.3 Haute-Maurienne, Queyras et Haute-Ubaye : des territoires éloignés et entreprenants

La Haute-Maurienne, le Queyras et la Haute-Ubaye ont été regroupées dans cette typologie parce que ce sont des territoires relativement éloignés des centres urbains et des grands axes de communication mais qu'ils présentent une **dynamique locale particulière**, notamment de la part d'acteurs sociaux et individuels. En effet, on retrouve dans ces territoires des entrepreneurs venus s'installer pour le cadre de vie mais qui font le choix de développer une activité économique qui manquait localement, tout en laissant de côté, au moins pour un temps, leur passé professionnel.

Généralement attirés par la montagne, certains habitants rencontrés ont tendance à avoir des **mobilités valléennes** à l'échelle de la semaine, notamment en Haute-Maurienne où le phénomène est le plus marqué parmi ces trois vallées. En revanche, dans ces territoires, les déplacements **nationaux et internationaux** à l'échelle de l'année sont majoritaires pour les résidents interrogés.

Cela va de pair avec la volonté de s'ancrer dans l'espace de vie qu'est la haute vallée. Malgré un **réseau d'acteurs associatifs** plus ou moins dynamique selon les territoires, il ressort que les initiatives locales en matière de participation citoyenne sont relativement présentes dans deux des vallées, le Queyras et la Haute-Ubaye, et que cela contribue sans doute à faire ressortir les **identités locales** relativement fortes. Dans le Queyras, le passé lié au rôle de P. Lamour à Ceillac, maire pendant 18 ans et à l'initiative d'un certain nombre de projets locaux comme le PNR du Queyras, a favorisé cette émulation locale. Néanmoins, la nostalgie de ces temps révolus marque encore les discours de certains acteurs et renforce l'idée d'un blocage politique indépassable car notamment influencé par des formes d'utopie.

Enfin, les **contraintes liées à l'isolement**, et notamment à l'accessibilité, semblent entraver le réel dynamisme de ces vallées qui pâtissent d'une déprise encore bien présente, de l'absence et de l'éloignement de certains services, notamment ceux relatifs à la santé. Finalement, la notion de **pérennité** dans ces territoires interroge la capacité des acteurs à prouver que leur situation spatiale ne constitue pas un frein au dynamisme à grande échelle.

### 3.4 Valbonnais et Valgaudemar : une déprise difficile à enrayer

Si le Valbonnais et le Valgaudemar ne sont pas autant éloignés des grands axes et des centres urbains que le sont d'autres vallées, ils pâtissent toutefois d'un **isolement économique** et de **représentations de bouts du monde enclavés** et peu vivants à l'année. Bien que l'activité touristique estivale soit relativement importante à l'échelle de ces territoires, elle ne suffit pas à attirer une population résidente pour enrayer les pertes démographiques.

Il faut reconnaître que certains villages et hameaux ne vivent qu'en été et sont laissés à l'**abandon** une partie de l'année. Le parc immobilier de ces deux hautes vallées est relativement peu entretenu. Les **politiques locales** semblent **démunies** à ce sujet, de même que lorsqu'il est question de moyens pour revaloriser leurs territoires, supports, en partie, du Parc national des Ecrins. Une des difficultés réside notamment dans le fait de ne pas réussir à **penser localement leur vallée à long terme** et à être **absorbés par des politiques intercommunales et nationales** dans lesquelles ils ne se reconnaissent pas.

Pour autant, les atouts de ces territoires existent, à commencer par l'environnement relativement préservé, le replat en fond de vallée dans lequel se trouve la Chapelle-en-Valgaudemar mais aussi la proximité de Grenoble pour le Valbonnais. Malgré les difficultés et les contraintes, des habitants arrivent et choisissent, comme en Haute-Ubaye, de créer de petites entreprises. C'est le cas d'un boulanger à Valjouffrey ou de gestionnaires d'hébergements touristiques à La Chapelle. Trop peu nombreux, ils ne représentent pas aux yeux des élus, des **potentiels humains et économiques** pouvant enrayer la

marginalité, faire croire à l'attractivité et à terme revitaliser la pérennité des migrations et des installations. Pourtant, bien que résiduels, ils existent.

Ce **gradient d'attractivité** montre bien la diversité des hautes vallées qui présentent chacune des spécificités, ce qui rend difficile la globalisation du propos à l'échelle des Alpes. Dans la poursuite logique du propos de cette thèse, il a semblé davantage pertinent de ne pas caractériser ce gradient au regard de la marginalité de ces territoires mais bien des **facteurs attractifs** qui contribuent au relatif dynamisme et qui permettent d'essayer de pallier les difficultés liés à l'isolement de ces espaces. Le tableau 14 synthétise les principaux atouts, faiblesses et pistes d'action pouvant être envisagées. La réflexion s'inscrit volontairement dans une démarche plutôt positive, que ce soit d'un point de vue scientifique dans ce chapitre, ou dans une démarche plus appliquée avec la construction de scénarios questionnant l'évolution possible des hautes vallées dans quelques décennies, dans le chapitre suivant.



**Tableau 14 : récapitulatif des principaux atouts, faiblesses et pistes d'action dans les hautes vallées étudiées (A. Barrios, 2019)**

	Points forts	Points faibles	Pistes
<b>Haut Giffre, Beaufortain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamisme démographique</li> <li>- Economie relativement diversifiée (tourisme, agriculture et AOP, PME)</li> <li>- Proximité avec le Sillon alpin et des centres urbains de proximité</li> <li>- Accessibilité relativement bonne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement mono-communal</li> <li>- Pression foncière forte, difficultés pour se loger à l'année et investir</li> <li>- Intégration des nouveaux habitants compliquée</li> <li>- Prédominance forte de l'activité touristique hivernale et croissance économique comme principal moteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifier l'économie (et non uniquement du tourisme) : filière bois par exemple</li> <li>- Favoriser une gestion intercommunale des problématiques de logement : création d'un office du logement</li> <li>- Sensibiliser à l'accueil et au maintien de la population, à l'économie résidentielle...</li> </ul>
<b>Haute-Tinée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolement favorable au maintien de certains services et commerces</li> <li>- Soutien financier de la Métropole Nice Côte d'Azur</li> <li>- Relatif dynamisme politique, selon les communes</li> <li>- Tourisme dynamique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolement : contrainte d'éloignement</li> <li>- Dépendance métropolitaine, administrative et politique</li> <li>- Difficultés de logement (lits froids voire en friche)</li> <li>- Economie peu diversifiée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer l'atout "cadre de vie" via par exemple la reconnaissance des intérêts de la présence du Parc national (adhésion)</li> <li>- Valoriser d'autres formes d'économies : couverture TIC et télétravail notamment</li> <li>- Promouvoir une vision d'ensemble de la Haute-Tinée</li> </ul>
<b>Haute-Maurienne Queyras Haute-Ubaye</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamique économique : attractivité pour de petits entrepreneurs</li> <li>- Vie sociale et associative, notamment dans le Queyras</li> <li>- Cadre de vie calme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement des centres urbains, grandes métropoles et axes de communication majeurs (hormis Haute-Maurienne)</li> <li>- Difficulté d'accessibilité</li> <li>- Accès aux services (santé notamment)</li> <li>- Blocages politiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager une vision d'ensemble des intérêts de la haute vallée et non des communes</li> <li>- Se munir des initiatives citoyennes, notamment en matière de démocratie</li> <li>- Combattre les représentations de bout du monde peu dynamiques</li> </ul>
<b>Valbonnais, Valgaudemar</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement relativement préservé et présence du Parc national des Ecrins</li> <li>- Arrivées de quelques nouveaux habitants</li> <li>- Proximité relative de Grenoble et Gap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolement : représentations de bouts du monde enclavés et peu vivants</li> <li>- Déprise et pertes démographiques</li> <li>- Abandon de certains villages à l'année et forte part de résidences secondaires</li> <li>- Vision à moyen terme centrée sur le développement touristique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître les atouts des vallées et les faire valoir dans les politiques intercommunales</li> <li>- Favoriser l'installation d'habitants, d'entrepreneurs et d'entreprises</li> <li>- Envisager de nouvelles formes d'économies : artisanat par exemple</li> </ul>



**CHAPITRE 9**  
**POUR UNE RELECTURE DES HAUTES**  
**VALLÉES PAR DES SCÉNARIOS DE DEMAIN**

### Objectifs méthodologiques du chapitre

**Proposer des scénarios de demain** : le dernier chapitre de cette thèse est l'occasion de s'appuyer sur les résultats théoriques et scientifiques pour proposer une réflexion singulière sur des devenir possibles des terrains étudiés. En quoi ces scénarios peuvent-ils être des outils d'aide à la décision pour les acteurs des territoires ? De quelle manière peuvent-ils s'en emparer et comment les chercheurs doivent-ils les appréhender ? En intégrant une part d'aléatoire et de subjectivité, les scénarios présentés doivent être considérés comme des indicateurs, parmi d'autres, d'une évolution dont certains changements sont éventuellement envisageables à moyen terme (horizon 2050). Ils nécessitent en effet d'être compris comme des projections d'un futur possible, imaginé, parfois teinté d'utopie voire de contre-utopie. Ils ne demandent en aucun cas d'être interprétés comme des visions allant dans le sens d'une transformation territoriale univoque.

**Retranscrire les résultats d'une autre manière** : dans le cadre de la fin de ce travail, il est proposé aux lecteurs, et notamment aux acteurs des territoires intéressés, de visionner un film reprenant les principaux résultats de la thèse. L'objectif d'une présentation de ce type est de retranscrire, d'une manière différente et plus dynamique, les principaux éléments de la réflexion. Sans être exhaustif, ce petit court métrage est un complément, notamment à destination des personnes ne voulant pas se plonger dans le manuscrit mais souhaitant tout de même connaître le travail réalisé. L'accessibilité de ce type de support a ainsi l'avantage d'atteindre un public plus large que la seule communauté scientifique. Il ne s'agit pas pour autant de proposer ce film sans expliciter la méthode ainsi que la démarche et les limites de l'outil. Cette approche est un essai de retranscription qui complète simplement les résultats déjà proposés.

**Prendre du recul sur le sujet de thèse** : la conclusion de cette recherche propose un résumé des résultats et une prise de recul quant à la réflexion globale menée dans cette thèse. Alors que les deux derniers chapitres présentent de différentes manières une réflexion de fond, la conclusion générale de ce travail de recherche est l'occasion de faire la synthèse du discours mais également de présenter les limites et perspectives scientifiques qui pourraient être approfondies dans une autre recherche. Enfin, elle est l'occasion de revenir sur les enjeux personnels d'une telle réflexion (*Nota bene* : les objectifs méthodologiques de cette conclusion sont présentés ici puisque son format relativement court et les propos qui y sont énoncés complètent les résultats dans les derniers chapitres).





« Il est donc inévitable, et il est salubre, que la géographie poursuive sa tâche de dresser, par des inventaires, par des cartes précises, par des statistiques serrées, l'image la plus exacte et la plus complète de la Terre. Mais il est bon de nous souvenir que l'objectivité n'est pas par elle-même une garantie de vérité si absolue qu'il faille s'y abandonner sans réserve. [...] C'est pour nous une obligation morale et un devoir de probité intellectuelle de revenir à la conscience que l'homme moderne tire son objectivité de sa propre subjectivité de sujet, que c'est, en dernier ressort, sa liberté spirituelle qui est juge de la vérité, et qu'il ne peut, sans renoncer à son humanité, aliéner sa souveraineté »

Dardel, 1952, p. 126.

Après avoir présenté les apports scientifiques de cette thèse dans les chapitres précédents, ce chapitre 9 est l'occasion de proposer une **lecture plus appliquée** de ces travaux de recherche. L'objectif est de présenter d'une autre manière les résultats que les acteurs des territoires pourront peut-être davantage s'approprier.

La première sous-partie propose la construction de **scénarios de demain** qui reprennent les résultats relatifs aux migrations et aux espaces que sont les hautes vallées dans l'objectif de rendre compte des possibilités d'évolution à moyen terme (horizon 2050).

La seconde sous-partie présente les résultats de cette recherche sous la forme d'un **court métrage**. En quoi cette forme peut-elle être plus facilement abordable par les acteurs du territoire que les résultats théoriques et universitaires ?

**Image 29** : se projeter dans un bourg imaginaire, exemple d'une réflexion de la CIPRA



Première de couverture du numéro 103 du magazine *Alpenscène*, consacré à une réflexion sur l'avenir des villages et petites communes des Alpes (CIPRA, 2017).

## 1. LES HAUTES VALLÉES ALPINES DE DEMAIN : DÉPASSER LES PRÉJUGÉS DE MARGINALITÉ

*« Au-delà de démarches descriptives et explicatives, s'impose à la géographie l'impérieuse nécessité de mettre l'accent sur la prospective. Cela ne signifie nullement de retenir une quelconque futurologie, telle qu'on peut la voir formulée dans un nombre d'écrits de vulgarisation. Il s'agit plutôt de concevoir des modèles prédictifs dont l'efficacité peut être testée par simulation à partir de données existantes » (Gumuchian et Marois, 2000, p. 407).*

Au-delà de les considérer comme des outils de réflexion sur le **devenir** et les **possibles évolutions** des hautes vallées alpines françaises, les scénarios présentés ici sont des **manières de voir autrement** les confins. Le but est de contribuer à les représenter sous d'autres angles que ceux relatifs aux marges, aux bouts du monde, à l'isolement et à la marginalité. Ils sont donc envisagés comme un ensemble de propositions permettant de **construire et d'orienter** les choix stratégiques d'un territoire (cf. 1.2, du chapitre 3).

En réalité, les scénarios sont ni acceptables, ni inacceptables dans leur totalité (Vanier, 2010). Cette méthode davantage **qualitative** intègre les éléments analysés dans leur globalité et séparément. Elle n'a pas vocation à être appliquée partout, ni à faire l'unanimité mais bien à initier de nouvelles réflexions et proposer des éléments de débat afin de faire avancer les représentations des hautes vallées. Parce que ces résultats émanent d'une recherche individuelle, l'expression de **démarche réflexive d'anticipation** est préférée à celle de prospective qui induit tout un travail collectif en amont. Toutefois, ce travail s'en inspire en étant **nourri de réflexions de la communauté scientifique** permettant de questionner les intérêts, enjeux et méthodes de ce type de réflexion (Berthier, dir., 2011 ; Dartout, dir., 2010 ; Désaunay et De Jouvenel, dir., 2018 ; Julien et al., 1975 ; Mora, dir., 2008 ; Mora et al., 2010 ; Plassard, 2002 ; Vanier, 2002, 2010). Il convient ainsi d'assumer la construction de ces scénarios « *proposés [...] au titre de l'intuition, de l'intime conviction, de l'anticipation, voire de l'exercice d'imagination* » (Vanier, 2010, p. 30).

Cette démarche réflexive a été construite à partir des **résultats de terrain**. Elle se base sur des éléments du présent qui constituent le point de départ (Julien et al., 1975). Les scénarios ont été pensés à partir des quatre situations identifiées dans le chapitre 8 et chaque scénario s'inscrit en continuité d'une des situations du gradient d'attractivité. La réflexion s'appuie sur la réalisation d'un tableau (figure 86) croisant les caractéristiques et éléments principaux sur lesquels s'inspire cette réflexion (démographie, économie, mobilités, etc.). Ce tableau a permis de réaliser **quatre scénarios de demain** mettant en exergue les éléments structurants, les tensions et mutations dans les territoires étudiés. Les quatre hautes vallées choisies ont été prises comme exemples car elles semblaient être aujourd'hui les plus proches de chaque situation d'anticipation. Chaque exemple paraissait être le plus pertinent au regard de leurs caractéristiques pour illustrer un scénario de demain plus général et qui s'appliquerait alors à toutes les vallées, en même temps. Chaque scénario est envisagé à un temps *t* et ne coexiste pas avec les autres.

Ce travail ne reprend pas les principaux types de scénarios classiques à visée économique (exploratoires intégrant le scénario tendanciel et celui d'encadrement ; anticipatifs avec le normatif et le contrasté ; Julien et al., 1975), ou plus géographiques comme ceux intégrant un « *scénario de l'inacceptable* » (DATAR, 1971). En revanche, le propos s'appuie sur des éléments de cette recherche : des  **récits de vie d'anticipation**  et des **modèles exploratoires**. Sans être tous exhaustifs, ces scénarios tentent de traiter un large panel d'enjeux auxquels sont et seront confrontées ces vallées. Sans se limiter aux quatre sujets (« *changement climatique, panne énergétique, vieillissement démographique et pression en tout genre* ») que la prospective devrait intégrer selon M. Vanier (*in* Mora, dir., 2008, p. 7), ils tentent de mettre en avant les enjeux sociaux et démographiques (accès aux services, modes de vie, dynamiques migratoires, mobilités, etc.), économiques (évolutions de l'emploi, des secteurs d'activités, etc.), politiques (rapports Etat/local, organisations spatiales, projets de territoire, etc.) traités dans cette thèse et pouvant faire l'objet d'une réflexion à l'horizon 2050.

## 1.1 Scénario de l'équilibre territorial

### La haute vallée connectée et autonome

En ce plein mois de mai, le Haut-Giffre s'agite. Les épisodes neigeux ont été extrêmes pendant cet hiver de milieu de siècle. Ils ont permis aux stations de Samoëns et de Sixt-Fer-à-Cheval d'ouvrir de janvier à avril. Mais en 2050, "ouvrir" n'a plus la même signification que pendant les années de l'or blanc. Même si elles ont fait perdurer, pendant des années, une économie locale dynamique, les remontées mécaniques, énergivores et responsables du surendettement de nombreuses stations des Alpes françaises dans les années 2010, ont été démontées. Vendues à des communes pour en faire des transports du quotidien, elles ont été une réponse à la disparition des voitures individuelles, souhaitée lors du référendum de 2031. Quant à la télécabine construite au début des années 2020 à Sixt, elle a été déplacée pour relier Cluses et le col de Châtillon, comme point d'entrée de la vallée. A partir du col, des lignes de bus régulières prennent le relais pour desservir tous les villages.

Pour venir depuis l'autre côté, l'ancienne ligne de chemin de fer a été réhabilitée. Grâce à la fréquence régulière d'un train toutes les heures, les navetteurs de la vallée peuvent rejoindre facilement Annemasse au quotidien. A partir de Taninges, ils ont aussi le choix du mode de transport puisque la piste cyclable tant réclamée dans les années 2010 a finalement vu le jour en 2035. Éclairée, sécurisée et sur quatre voies, elle permet de relier Taninges à Sixt en 20 minutes grâce aux nouveaux vélos hybrides (à air comprimé et électriques). Chacun le recharge grâce à des bornes publiques ou chez les particuliers, installées dans tout le territoire.

En fait, en mars 2028, les élus du Haut-Giffre ont quitté la Communauté d'agglomération *Cluses Arve & Giffre* dans laquelle leur territoire avait été absorbé en 2021, parce qu'elle ne répondait pas à leurs besoins et à leurs enjeux. Le projet de territoire *Horizon 2100* est aujourd'hui le fruit d'un travail collaboratif entre les représentants, désignés par tirage au sort, et les citoyens. Une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) a vu le jour et a permis la création d'une centrale de production électrique intégrant la reprise du barrage hydroélectrique de Mieussy, suite à la faillite d'EdF, la construction de deux éoliennes installées à proximité de la Dent de Verreu, ainsi que la mise en place de panneaux solaires et/ou photovoltaïques sur 80 % des toits favorablement orientés de la vallée.

Aujourd'hui, comme les climatologues l'avaient annoncé, l'inversion des perturbations venant davantage du sud ont changé la donne. L'Ubaye n'est plus la plus ensoleillée des hautes vallées. Les années chaudes et sèches, souvent sans neige, sont plus fréquentes dans les Alpes du Nord. Comme les habitants, les touristes et les pratiquants de loisirs s'adaptent et sont invités à découvrir de nouvelles activités. Quand ils ne peuvent pas profiter des nombreux cours proposés par l'*Ecole des Randonnées Françaises*, sur les skis, en raquette, à vélo ou à pied, ils profitent des séjours organisés valorisant la faune et la flore particulièrement préservées, des stages spirituels de connexion avec la nature, des formations à la paysannerie...

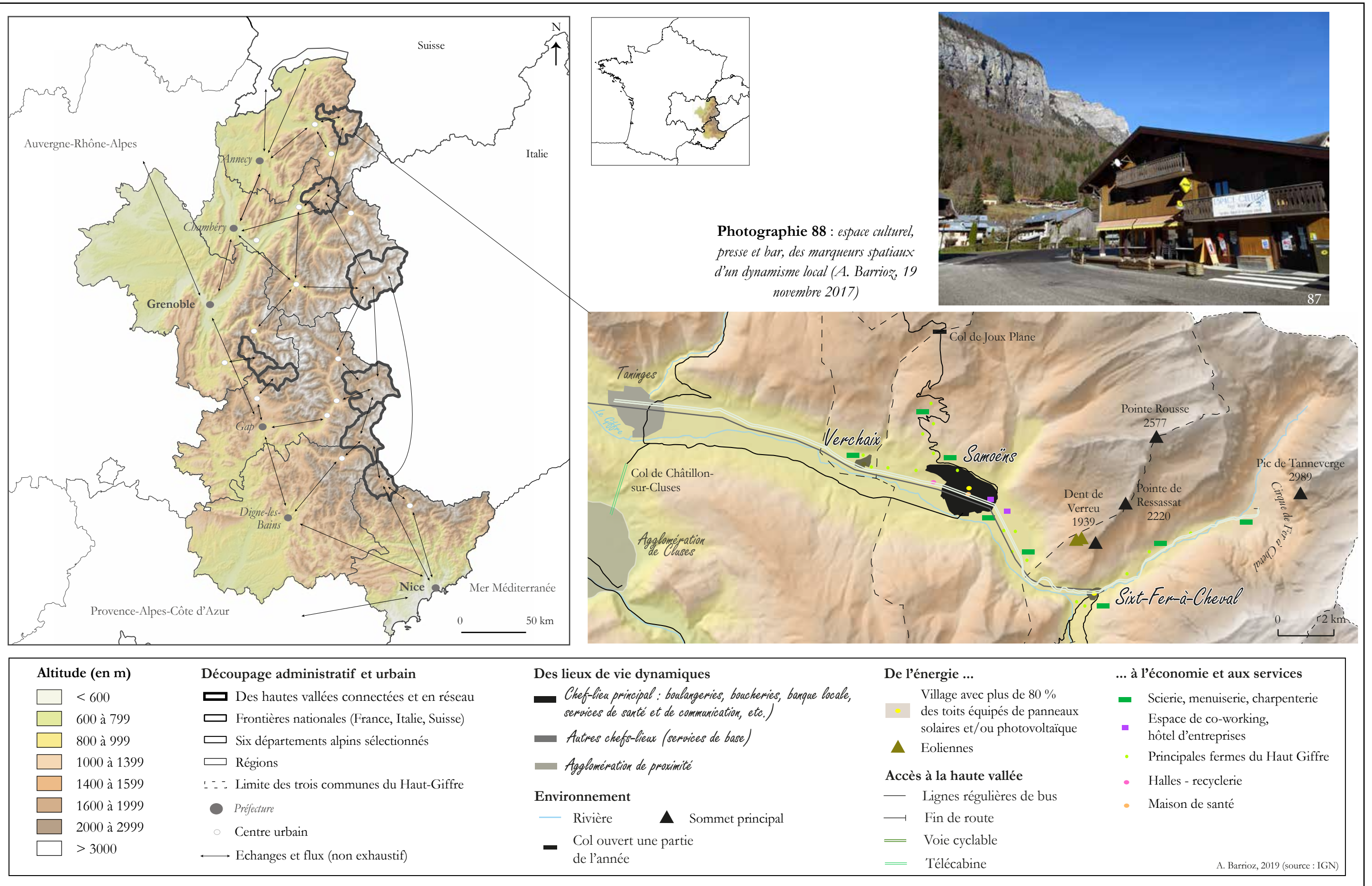
Heureusement, la diversification des activités n'a pas concerné uniquement le tourisme. Il faut dire qu'après avoir vu décliner la filière *Reblochon* qui tendait de plus en plus vers l'industrialisation, les habitants du Haut-Giffre ont cessé de parler de développement et de croissance, au profit d'une économie qu'ils ont souhaitée plus solidaire, locale et viable. Sensibilisés à la nécessité de changer leurs modes de production et forts de leur expérience, ils ont continué à faire perdurer la tradition de ce fromage traditionnel, aujourd'hui labellisé *Soli-bio-loc*. En ce jour férié, les troupeaux d'une tren-



Figure 86 : construction des scénarios de demain dans les hautes vallées alpines françaises étudiées (A. Barrio, 2019)

	Composantes	Scénario de l'équilibre (1)	Scénario de l'attractivité (2)	Scénario de l'urbain (3)	Scénario de l'isolement (4)
Haute vallée	Situation de la haute vallée	Connectée et autonome	Dynamique et attractive	En déclin. Instabilité entre les saisons et entre les années	Isolée et périphérique
	Economie locale	Diversifiée : prédominance tourisme, paysannerie/agriculture, économie résidentielle, quelques PME stables, mise en réseau du territoire avec d'autres aux problématiques similaires, développement d'une complémentarité entre eux, etc.	Diversifiée avec l'arrivée de quelques <i>start-up</i> et PME, ouverture d'un espace de <i>co-working</i> et arrivée de quelques télétravailleurs	De moins en moins diversifiée, expansion du tourisme, fragilité	En déclin et fragile, peu diversifiée
	Démographie	Equilibre de la balance démographique (soldes migratoires et naturels)	En croissance, notamment grâce à des soldes migratoires positifs	En déclin : peu de population à l'année, explosion des résidents secondaires	En déclin, notamment dû à des soldes migratoires négatifs
	Logement	Gestion publique-privée à l'échelle de la vallée grâce à la création d'un office de l'immobilier : centralisation des informations, mise en réseau des acteurs, observatoire du marché immobilier au quotidien (arrivées/départs, logements vacants, etc.)	Intégration du logement à l'année dans les politiques locales, mise en réseau public-privé en développement mais difficultés de gestion du marché de l'immobilier notamment dues à l'arrivée importante de nouveaux habitants (pression foncière encore existante, prix encore élevés, etc.)	Foncier et logements à vendre chers et inaccessibles, acteur privé majoritaire	De nombreux logements vacants, voire abandonnés, vieillissement du marché immobilier
	Mobilités	Développement des transports en commun (bus de liaison dans la vallée ; remise en fonctionnement d'anciennes lignes de chemin de fer ou réseau de bus efficace qui relie la vallée au centre urbain le plus proche ; covoiturage et auto-stop dynamiques ; partages de voitures ; réseau cyclable important etc.)	Développement des transports en commun et utilisation de la voiture encore bien présente (difficultés de gestion du stationnement avec l'arrivée de familles pluri-motorisées, conflits d'usage de la voie publique entre transports en commun, individuels, voiture, vélo, etc.)	Ambivalentes : facilitées en périodes touristiques, aménagements calibrés pour les flux importants, partiellement inexploités les trois quarts de l'année et transports collectifs peu présents en dehors des périodes touristiques	Prédominance de la voiture, transports en commun quasi-inexistants
	Services publics	Maintien et ouverture de nouveaux services initialement trouvés dans les centres urbains majeurs les plus proches	Maintien et ré-ouverture de services de proximité, arrivées de spécialistes de santé, MSAP et MSP dynamiques	Calibrés pour les flux des périodes touristiques, ouvertures saisonnières de services nouvellement créés dans des centres touristiques (résidences, fronts de neige, etc.)	Fermetures, non remplacement, locaux abandonnés
	Commerces	Ouvertures à l'année	Maintien des petits commerces dans les villages-stations, une majeure partie de l'année, ouverture de nouveaux dans les bourgs-centres	Ouvertures saisonnières	Fermetures, non remplacement, locaux abandonnés, au mieux maintien d'une petite épicerie qui fait également dépôt de pain
	Inégalités	Diminution accrue : la revitalisation de ces territoires, le déploiement de transports plus efficaces, l'accès au logement davantage géré permet l'arrivée de populations aisées et modestes	En diminution, sans pour autant pouvoir disparaître. Hautes vallées encore préférées par des personnes aux capitaux sociaux, économiques et culturels supérieurs à la moyenne nationale	Ségrégation socio-spatiale locale et gentrification alpine interne	Ségrégation socio-spatiale nationale
	Mesures environnementales	Equilibre entre gestion environnementale et développement local (habitat rénové privilégié, constructions neuves très peu nombreuses, création d'espaces protégés, restriction de l'artificialisation routière notamment, etc.)	Mesures de compensation	En baisse voire inexistantes	Localement aucune, faute de moyens humains et financiers, mais politiques nationales possiblement existantes
	Politiques locales	Projet local à long terme (50 ans) avec notamment une régulation de la démographie par des mesures d'accueil et de maintien alliant communication externe et sensibilisation de la population locale à ces enjeux	Présente à l'échelle municipale avec notamment l'ouverture de quelques emplois finalement occupés par la population présente et déjà formée mais qui ne trouvait pas d'emploi localement	Projet local à court terme (10 ans) avec notamment une politique de développement des aménagements touristiques hivernaux (remplacement des infrastructures vieillissantes donc développement des hébergements neufs de loisirs), etc.	Projet local inexistant avec notamment des difficultés de gestion des problématiques communales quotidiennes, manque de moyens humains et financiers, peu de soutien intercommunal, politiques nationales peu appliquées/utilisées
Ingénierie territoriale et personnel municipal	Ingénierie présente à l'échelle locale, emplois de la fonction publique développés, aide à la formation des personnels locaux	Présente à l'échelle municipale avec notamment l'ouverture de quelques emplois finalement occupés par la population présente et déjà formée mais qui ne trouvait pas d'emploi localement	Rattachée à l'échelle intercommunale et personnel peu nombreux à l'échelle municipale	Inexistante et personnel peu nombreux (secrétaire de mairie qui supplée un conseil municipal vieillissant)	
Echelle nationale	Organisation spatiale	Stabilisation des pôles urbains et revitalisation des espaces ruraux d'où un équilibre entre espaces urbains et ruraux	Inversement des tendances d'exode : expansion des petits territoires et pôles ruraux	Idem 1 + renforcement des clivages entre différentes parties de la population (expansion du temps libre face à l'accroissement du temps de travail selon les CSP)	Pôles urbains en croissance et saturation des métropoles ; Mobilités concentrées entre les principaux pôles résidentiels et récréatifs ; économie de marché
	Modes de vie	Alternatifs et simples	En transition	Principalement urbains	Individuels
	Changement global	Changement sociétal, écologique et économique	Développement durable	Peu de prise en compte des évolutions climatiques	Prise en compte des évolutions climatiques difficile
	Mot-clé	Pérennité	Attractivité	Urbanité	Marginalité

Figure 87 : des hautes vallées connectées et autonomes ? Projection d'un Haut-Giffre en 2050



Photographie 88 : espace culturel, presse et bar, des marqueurs spatiaux d'un dynamisme local (A. Barrioz, 19 novembre 2017)





taine de bêtes, comme la Chambre d'agriculture le recommande, paissent dans la petite plaine de Samoëns et jusque dans le vallon de Bostan. Le son de leurs clarines résonne dans le centre des villages.

Ces derniers sont d'ailleurs restés les mêmes, à taille humaine. La loi *Montagne II* de 2016 et le PLU de Samoëns avaient à l'époque permis la réhabilitation de l'ancien bâti plutôt que de favoriser la construction de bâtiments neufs. Cette politique a autant fait valoir le patrimoine de la région qu'elle a permis à de nouveaux éleveurs ovins de s'installer, de même que des maraîchers, deux aviculteurs, des petits céréaliers (seigle, orge, avoine principalement), une productrice de chanvre, et tant d'autres. La filière bois a été redynamisée suite à l'embauche d'un animateur de charte forestière. Comme toutes les productions locales et depuis la Loi territoriale n°2037-12 dite *Loi du sens et des valeurs de la production*, le bois doit d'abord être utilisé pour la consommation locale, dans les trois communes de la haute vallée. Les surplus sont revendus dans les vallées voisines ou exceptionnellement plus loin.

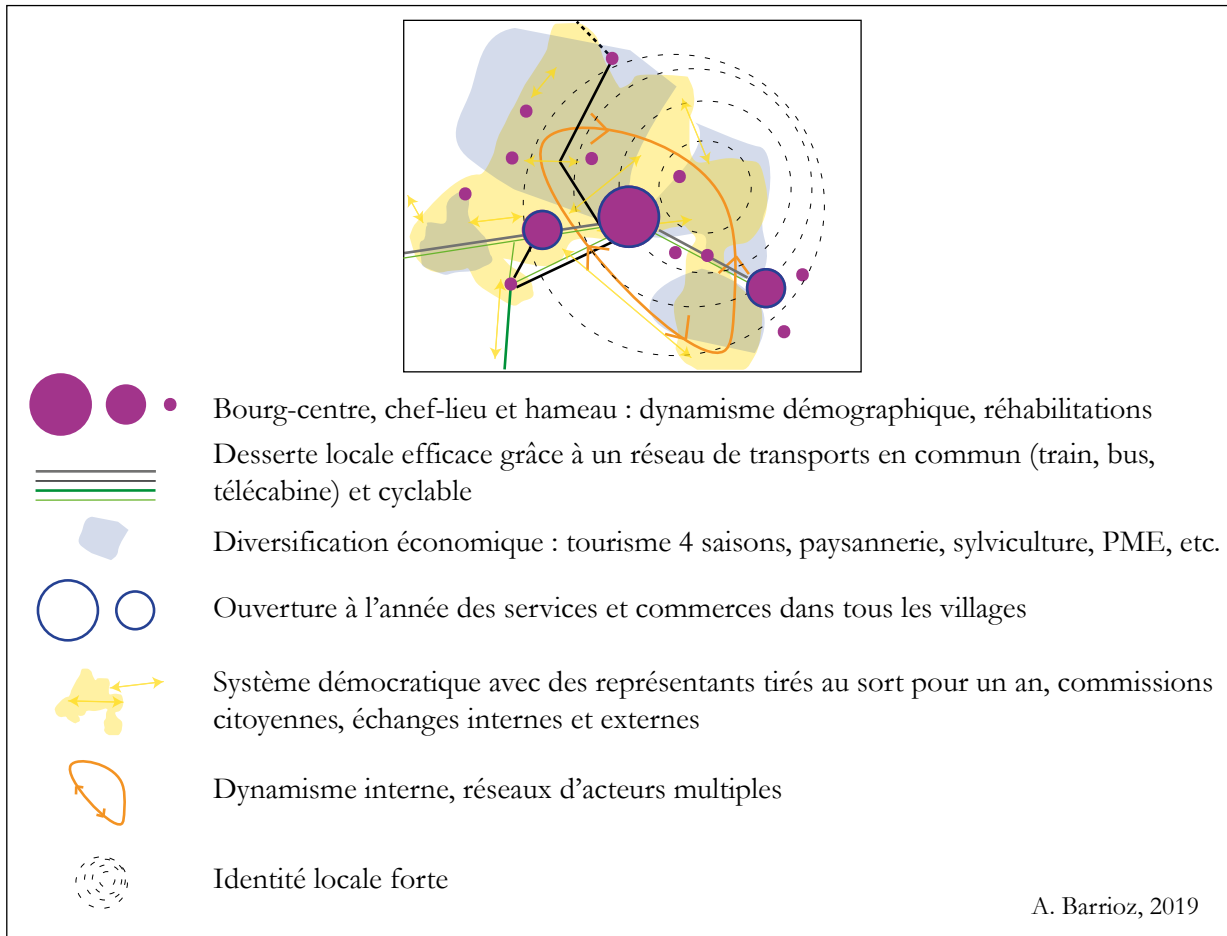
Devenue autonome, cette haute vallée ne dépend plus des aides sociales de l'Etat français. Les cours d'histoire des écoles élémentaires et du collège rappellent aux enfants et adolescents ce qu'était le chômage. Dans les années 2030, ce petit territoire a bénéficié d'une dynamique citoyenne encourageant les habitants à faire évoluer leurs pratiques de consommation et leurs habitudes quotidiennes. A la place du supermarché de Samoëns, les halles du Haut-Giffre ouvrent leurs portes chaque après-midi aux habitants de la vallée venant s'approvisionner. Lors de l'arrivée du Bêlotin (fromage local de brebis) ou de la récolte de coings, le bâtiment prend des allures de foire.

A côté, la recyclerie bat son plein comme tous les jours de l'année. Certains en profitent pour y échanger leurs services, donner ou réparer du matériel. La majeure partie des habitants sont aujourd'hui pluriactifs hebdomadaires. N'ayant alors plus besoin de salaires aussi importants qu'auparavant, ils ont voté localement la décision de travailler quinze heures par semaine afin de consacrer le reste du temps à des activités de bénévolat associatif et à leurs loisirs. 83 % de la population possède un petit jardin et 91 % se dit "active physiquement au quotidien". Dans les années 2020, malades et déprimés, les Français sont partis à la recherche de sérénité et de bien-être. Le « *triomphe du sensible* » a tordu le cou de la surenchère laborieuse et de la pression carriériste. Les soulagements de l'Etat et de la sécurité sociale se sont fait entendre jusque dans les Alpes qui se sont révélées être de parfaits territoires pour répondre aux aspirations de cette nouvelle époque.

Ce ne sont pas les dix médecins permanents de la vallée qui contrediraient la bonne santé des patients. La cardiologue, l'urgentiste et les gynécologues restent tout de même toujours occupés. Le service de télémédecine disponible à la Maison de santé de Verchaix évite de nombreux déplacements mais les départs à la retraite vers les centres urbains ne sont plus légion. D'ailleurs, la balance démographique est à l'équilibre depuis cette année. L'ouverture des *Campus numériques* a permis à de nombreux jeunes qui souhaitent rester dans la vallée de le faire, tout en pouvant étudier sur place grâce à l'arrivée de la *Fibre Mac12*. Sur l'affichage communal, on apprend que le convoi trimestriel vers deux centres de formation métropolitains est en train d'être organisé pour permettre aux étudiants de passer quelques jours auprès de leurs professeurs.

Comme les salariés de grandes entreprises installés dans *le Pêlé*, l'espace de coworking de Vallon d'en Bas, de nombreux adultes du territoire pourraient être sujets à l'isolement professionnel. Et pourtant, la mise en réseau du Haut-Giffre avec d'autres territoires a permis l'arrivée régulière de nouvelles *start-up*, installées dans l'hôtel d'entreprises de Samoëns. D'ailleurs, la vallée se prépare à accueillir une petite entreprise de quinze salariés spécialisée dans la gestion des risques énergétiques.

Figure 88 : modélisation du scénario 1 "la haute vallée connectée et autonome"



Récit de vie n°6 : fiction

X. est installé dans le Haut-Giffre depuis quinze ans. A l'époque, il travaillait en tant que jeune salarié dans la cuniculiculture. Malgré un salaire et une situation professionnelle stable, il a fait le choix de démissionner, notamment parce que le caractère intensif de la filière ne correspondait pas à ses valeurs.

Un peu perdu pendant quelques mois, il a décidé de rejoindre les montagnes de son enfance, celles où il avait grandi avant de partir faire ses études à Paris. Cette parenthèse urbaine l'a d'ailleurs durablement marqué. Il évoque encore aujourd'hui l'agression constante qu'il a ressentie pendant ces cinq années de formation au sein de l'école AgroParistech. La consommation et les soirées trop arrosées, le bruit, la pression de la réussite sociale, et finalement, la drogue pour réussir à garder le rythme.

Il raconte les heures passées dans le métro, à regarder les faces livides des travailleurs, le nez dans leur Ifon87, les écouteurs dans les oreilles, les longs couloirs remplis d'écrans de publicité, bondés de passants pressés qui piétineraient presque les nombreux sans-abri installés en plein courant d'air. Et puis un jour, il a dit STOP. C'était le 7 octobre 2034. Il a fait sa valise, rendu les clés de son 9 m<sup>2</sup> sous les toits, pris le premier train pour Annemasse, et rejoint en quelques heures la haute vallée grâce au service de transport en commun mis en place par la Communauté du Haut-Giffre depuis que la voiture individuelle a été interdite dans la vallée.

Le train l'a déposé à Samoëns, en face de la Fruitière des Hauts de Savoie qui avait fêté six ans auparavant ses vingt ans. Il s'est alors rendu sur la place du Gros Tilleul, à l'Office d'accueil du Haut-Giffre, passage obligé pour se faire connaître mais aussi et surtout pour bénéficier de toutes les informations nécessaires à son installation. Il se souvient d'ailleurs avoir été agréablement surpris par le grand parc, qui a remplacé le parking de la place Criou, devenu obsolète, et dans lequel jouaient ensemble les enfants de la crèche et les habitants de la Maison des Aînés. Là-bas, il a rencontré D., en charge des nouveaux arrivants.



Après quelques jours passés à L'Auberge Binvegnu, X. a pu décrocher un emploi de quelques mois en tant qu'aide forestier-scieur. Grâce aux conseils de D. et à ceux de F., rencontrée à l'Office du logement, il a pu louer un petit deux pièces à deux pas de l'entreprise qui l'employait. La facilité des rencontres et des liens qu'il a pu tisser, la proximité de tous les commerces et services dont il avait besoin ainsi que l'opportunité de pouvoir fréquenter au quotidien des espaces plus naturels qu'en ville ont sans nul doute contribué à lui donner envie de rester.

Après un voyage de trois mois à sillonner les routes de l'Europe de l'Est en vélo, il est revenu dans la vallée le 1<sup>er</sup> juin 2035, pour la "Quinzaine de l'accueil en Montagnes du Giffre", moment de fête où les arrivants et les installés se rencontrent lors de soirées, de forums, de journées en montagne... C'est aussi l'occasion de dire au revoir à certains qui décident, par contrainte ou par choix, de partir et de leur souhaiter bon vent. Lors d'un repas organisé par une famille du coin, X. a rencontré K., avec qui il vit aujourd'hui.

Depuis qu'il est revenu, le couple vit toujours dans le centre du village de Sixt, dans l'appartement qu'il a loué puis racheté à la famille P., riche propriétaire de la commune. Sensibilisés à la nécessité de faire perdurer l'équilibre du marché immobilier, ses membres ont organisé, sur une petite dizaine d'années, des ventes de biens à destination des habitants à l'année. Depuis, le village a repris son ambiance d'antan, avec une boulangerie ouverte à partir de 7h, la petite épicerie d'appoint, le bistrot du coin et un bureau des communications, ouvert toute la semaine.

X. s'approvisionne au village et s'organise avec ses voisins pour récupérer les paniers de produits à la Halle, à Samoëns. Quand c'est à son tour d'y aller ou qu'il décide de se déplacer pour une autre raison, il en profite parfois pour rendre visite à des amis dans les autres villages de la vallée. Il fréquente la Maison de santé régulièrement pour y voir H., naturopathe-rebouteux dont la qualité des soins est aujourd'hui reconnue publiquement. Il exprime avec fierté qu'il n'est plus malade depuis qu'il habite ici.

L'équilibre de vie qu'il a trouvé depuis quelques années va de pair avec son emploi. Et ce n'est pas son statut d'initiateur de projet qui entraverait cette situation. Après avoir été scieur et formateur botaniste, puis menuisier et formateur en maraîchage, il a décidé de profiter de la vente de quelques parcelles sur la commune pour compléter l'activité de maraîchage relancée dans la vallée par deux amis il y a douze ans.

Cela fait donc neuf ans que X. a monté son projet qui a pris de plus en plus d'ampleur, pour devenir, en février 2041, une ferme collective. Comme ses collaborateurs, X. travaille quinze heures par semaine, réparties comme il le souhaite entre des temps de gestion administrative et des moments dans les champs et sous les serres. La baisse du temps de travail a permis à X. et à ses collègues d'offrir leur temps à des activités de bénévolat. Il passe ainsi de longues soirées auprès des aînés. Il s'investit aussi davantage dans la sensibilisation des habitants aux enjeux de citoyenneté.

Il a d'ailleurs été tiré au sort pour être représentant citoyen de janvier à décembre 2036. Comme tous les individus entre 20 et 70 ans, déclarés comme habitants, il a eu la charge avec six autres personnes de prendre en main les affaires de la Communauté. Le travail rémunéré l'a occupé à temps plein et lui a permis de mieux comprendre les enjeux locaux, de reprendre des projets entamés, d'en développer d'autres, et de s'assurer de leur conformité nationale.

Mais cela ne l'a pas empêché de continuer à pratiquer plusieurs fois par semaine ses activités de loisirs, dans la montagne, au sein d'une chorale et de s'investir dans l'association locale en charge des événements sportifs et culturels de la vallée. Il s'échappe ponctuellement dans la région ou en France pour rendre visite à sa famille ou ses amis. Quand il en a l'occasion, il prend plaisir à se balader en ville. Mais la vallée voisine de l'Arve souffre encore de l'encombrement du trafic et de la pollution de l'air. Il se tourne plus facilement vers Annemasse et Genève. Finalement, comme les grandes métropoles se sont désengorgées et que l'on trouve en 2050 des petits pays vivants et plus agréables au quotidien, il reconnaît ne plus avoir besoin de partir en voyage, ni en vacances.

## 1.2 Scénario de l'attractivité

## La haute vallée dynamique en transition

« Optez pour l'attractivité, venez vivre en Haute-Tinée ! », peut-on lire sur pléthore d'écrans publicitaires installés le long de la D 6098 qui longe la Côte d'Azur. En 2032, le jour où le JI (Journal Internet) de 13h a diffusé un reportage sur l'inversion des migrations et la réalité d'un exode urbain de plus en plus massif, les tendances démographiques et politiques se sont encore plus accentuées. Après l'arrivée massive de nouveaux habitants attirés par la qualité de vie de la région, le département des Alpes-Maritimes a mis en place une politique de densification de son arrière-pays à partir des années 2040. Dix ans plus tard, la transition se poursuit.

Aujourd'hui, l'incitation à s'installer et vivre dans l'arrière-pays éloigné est partout, jusque dans la bouche des adolescents de Saint-Dalmas-le-Selvage. Fiers de leur vallée, ils organisent chaque année le *Forum du collège Jean Franco* qui a pour but de faire découvrir, le temps d'un week-end, leur établissement, les spécialités qu'on peut y étudier et y pratiquer, ainsi que l'environnement dans lequel ils vivent à l'année. Ils s'apprentent à accueillir dans quelques mois près de 200 élèves-correspondants venus de toute la France, soit près de la moitié de l'effectif total du collège. L'année dernière, des dizaines d'élèves et de parents convaincus par cette initiative avaient finalement formulé une demande d'inscription sur la liste d'attente des logements de la vallée et sur celle de l'établissement. Une belle occasion de se réjouir de ce dynamisme au vu de la baisse de la natalité !

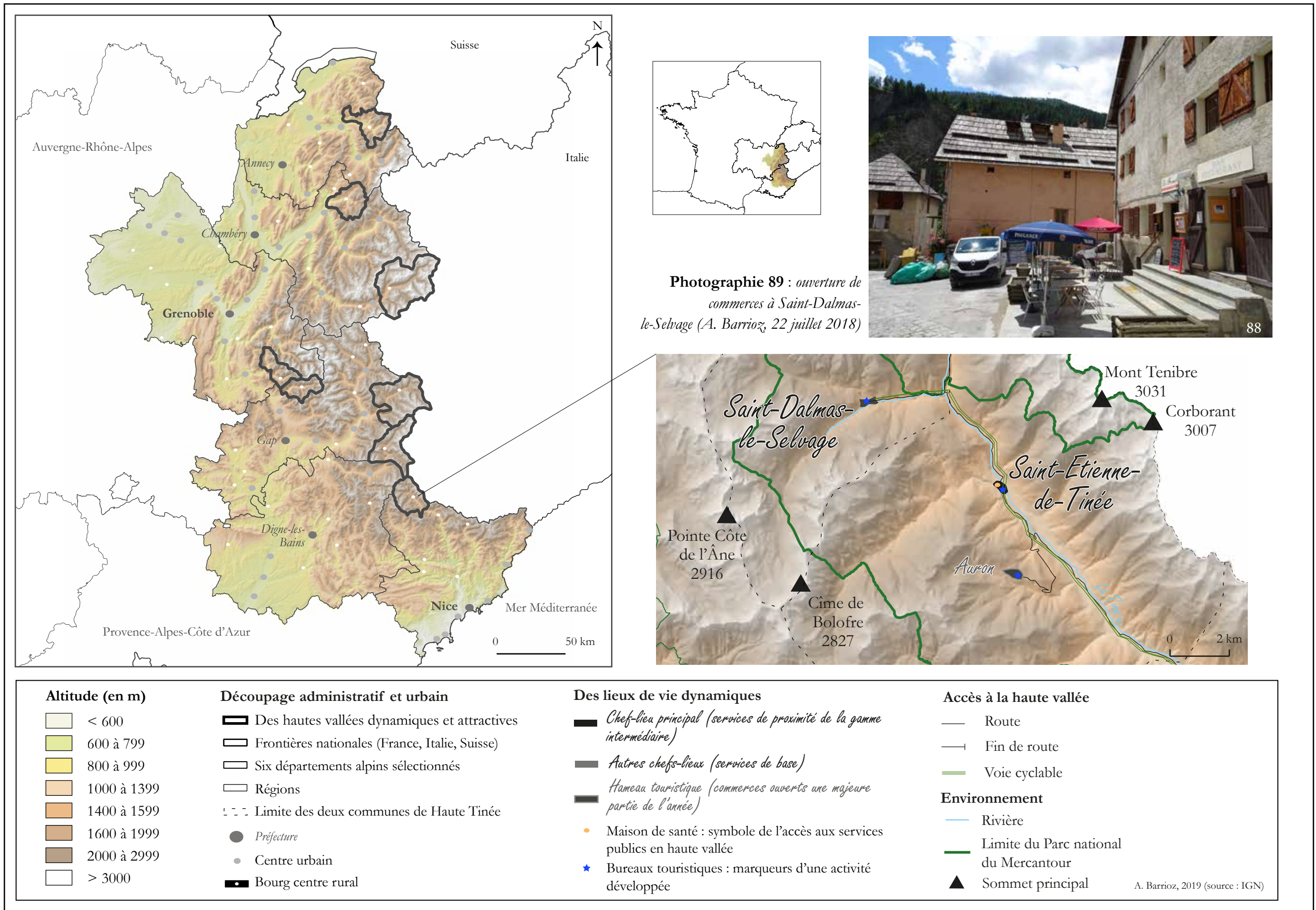
On vient de partout en Haute-Tinée. Du Var et des Landes, de Belgique et d'Italie, de Nantes et d'Ambert... Dans ce bout de vallée, la quasi-centaine de kilomètres pour rejoindre Nice a été oubliée, effacée des mémoires. On aurait pu croire que la nouvelle modernisation des véhicules à hydrogène, présents dans tous les foyers, était la raison de la diminution de la distance-temps entre ces espaces. Le développement du réseau de bus *Haute-Tinée Ouverte*, dans les deux communes et aux alentours, aurait aussi pu jouer un rôle dans l'évolution de la perception d'isolement liée à l'éloignement. Mais les tensions entre les différents usagers influencés par des décennies de pratiques individuelles cristallisent les débats au sujet des raisons de cette « *Fée attractivité* », comme on l'appelle ici.

En fait, les nombreux arrivants revendiquent simplement le dynamisme local qui leur a permis de retrouver un brin d'humanité. Ce jeudi, les cloches de l'église Saint-Dalmas se font entendre sur la place de l'ancien Hôtel de Sestrière où s'est installé le marché aujourd'hui bondé. L'effervescence s'installe aussi dans la petite dizaine de boutiques ouvertes grâce à la politique de *Retour des commerces* impulsée par la commune entre janvier 2041 et mars 2045. A Saint-Etienne, le quotidien est aussi rythmé par les événements. Une soirée organisée par la mairie célébrait hier soir les 40 ans du *Syndicat Local Guides Tinée Mercantour* qui compte aujourd'hui plus de 50 salariés grâce à la mise en place d'une politique locale de valorisation des loisirs de plein air et de la qualité de vie de la vallée. Il faut dire que les pollutions sonores et atmosphériques qui continuent de grandir en bas ne font qu'inciter davantage les Maralpins à prendre de l'altitude et à bénéficier des bienfaits de la Réserve intercommunale du ciel étoilé.

Pendant des années, l'arrière-pays niçois et en particulier la Tinée a bénéficié du soutien de la *Métropole Nice Côte d'Azur* qui a par exemple largement contribué à l'entretien des infrastructures de transport. Grâce à l'apport d'aides financières publiques, cette politique a sans conteste favorisé le développement du tourisme hivernal à Auron dans les années 2000-2010 puis la diversification de l'activité avec la mise en place



Figure 89 : des hautes vallées dynamiques et attractives ? Projection d'une Haute-Tinée en 2050





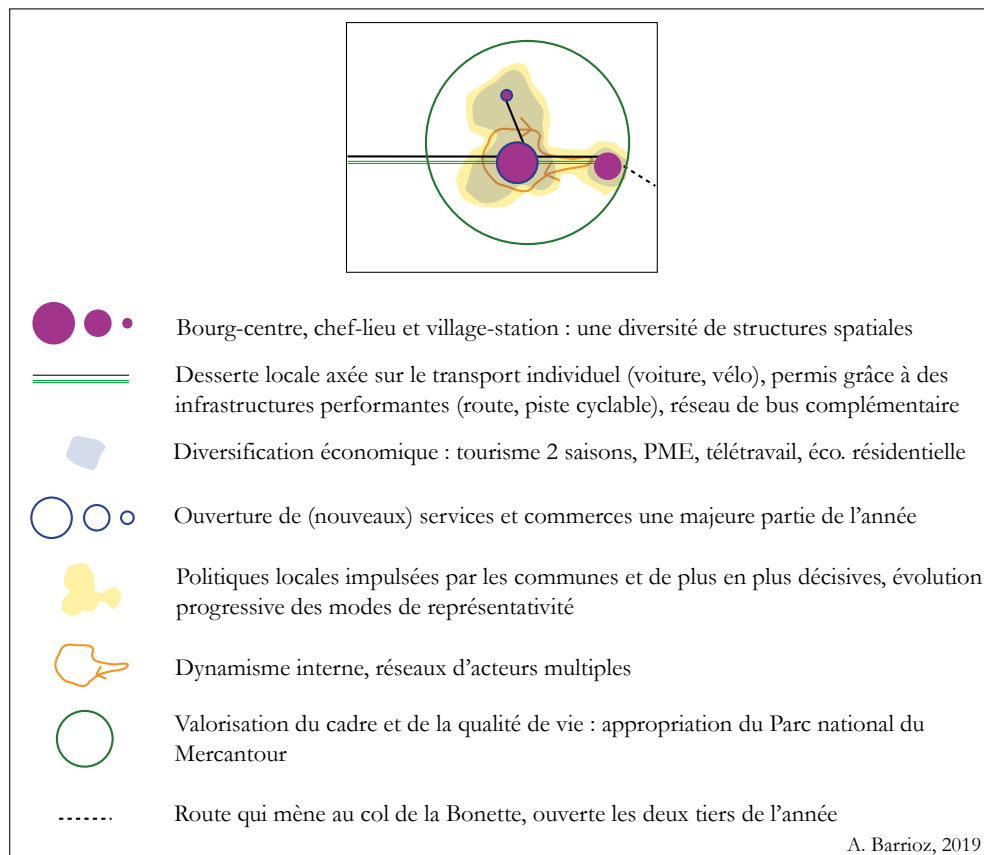


de projets dits « *d'évolution vivante et viable (EVV)* ». Même si elle n'avait une portée qu'à l'horizon 2050, cette réflexion a sans doute contribué à faire entendre l'écho de l'existence de la vallée bien au-delà de ses frontières. Dans les années 2030, l'arrivée au pouvoir de Mme Dupont et d'une équipe municipale technique formée à l'ingénierie territoriale a impulsé un nouvel élan. Les premiers télétravailleurs rattachés à des petites et moyennes entreprises du bassin niçois ont fait figure de pionniers dans la vallée.

Toutefois, malgré les efforts des acteurs pour gérer la diversification économique et la multitude d'usagers très différents, la Haute-Tinée n'est pas à l'abri d'un revirement de situation, notamment si elle n'arrive pas à renverser la tendance de l'immobilier. L'intégration de la problématique du logement à l'année dans la politique du territoire *Ouvrons nos volets* n'a pas encore suffi à régler les nombreux travaux de rénovation permettant d'accueillir tous les potentiels nouveaux résidents. Malgré la création du *Réseau de l'immobilier*, la difficulté de gestion du marché et la pression foncière restent des enjeux du quotidien.

D'autant plus que ces arrivants, généralement dotés d'un pouvoir d'achat et de capitaux élevés, aspirent souvent à retrouver les standards urbains dans lesquels ils vivaient depuis des années. La problématique de l'accès à une culture riche et diversifiée qu'ils mettent chaque année en avant dans le référendum consultatif local reflète aussi leurs attentes. Et ce n'est pas le spectacle d'humoristes organisé par l'Office de tourisme qui saura les contenter. Il est vrai que ce petit territoire alpin a misé sur l'attractivité. Les associations visant à valoriser la vallée ont poussé comme des champignons : *La belle Haute-Tinée*, *Vivre en Haute-Tinée*, *Association des amis du Parc national du Mercantour*, *Osons la durable Tinée*, etc. Même si les acteurs ne sont pas pleinement en mesure de répondre à toutes les attentes, la Haute-Tinée a le mérite, au moins, de faire parler d'elle.

**Figure 90** : modélisation du scénario 2 "la haute vallée dynamique et attractive"



Récit de vie n°7 : fiction

*P. vit en Haute-Tinée depuis vingt-ans. Elle s'y est installée pour deux raisons. La première parce qu'elle y avait rencontré son compagnon R., moniteur de ski, lors de vacances d'hiver. Cannoise d'origine, elle ne fréquentait que peu l'arrière-pays parce qu'elle imaginait simplement qu'il ne s'y passait rien, à part pour le ski, loisir qu'elle exérait à l'époque. Il a suffi d'une fois pour qu'elle veuille y revenir. Un ami qui possédait une résidence secondaire à Auron l'a convaincue de l'accompagner y passer quelques jours.*

*La seconde raison était d'ordre économique. Le PDG de l'entreprise Capt-Air, basée à Sophia-Antipolis et dans laquelle elle était employée depuis trois ans, avait souhaité délocaliser en partie ses ingénieurs dans des secteurs où l'air était moins pollué. L'objectif était double : faire évoluer ses salariés sur le terrain pour qu'ils soient plus à même de mettre au point des capteurs efficaces et précis, et s'inscrire en tant qu'entreprise pionnière en matière de télétravail.*

*D'abord installée à Saint-Etienne, P. a rejoint au bout d'un an son conjoint à Auron. Mais la vie en station touristique ne lui convenait pas puisqu'à l'époque une majeure partie des services et commerces étaient encore fermés plus des trois quarts de l'année. Elle était habituée à la "toute-proximité" sur la Côte d'Azur. Le couple a donc fait le choix de vivre dans le bourg principal. Ce n'est qu'au bout de deux ans de recherche et d'attente que la personne en charge du logement permanent à la mairie de Saint-Etienne les a contactés. C'est le décès d'une personne âgée qui leur a ouvert les portes de l'appartement qu'ils occupent toujours, Rue de la Madone aux Trois Fontaines, à deux pas du bureau de Poste et de l'espace de coworking ouvert en 2030.*

*Elle a été une des premières à s'abonner à cet espace, avec ses cinq autres collègues avec qui elle covoiturerait une journée par semaine pour rejoindre le siège de l'entreprise. En 2036, l'arrivée de leurs jumeaux a chamboulé leur organisation mais, de toute façon, il était temps selon elle de changer d'emploi. Après six ans de congé parental alterné, entre elle et son conjoint, elle prit la décision de démissionner pour se lancer dans un projet qu'elle avait eu le temps de mûrir.*

*Depuis qu'elle vivait en Haute-Tinée, elle fréquentait de plus en plus les petits commerces et les associations culturelles mais tout le monde était d'accord pour dire qu'il manquait des espaces de rencontres proposant également un accès à une culture diversifiée. Grâce à la politique d'ouvertures de nouveaux commerces dans la vallée, elle a pu trouver un local, racheté par la commune en 2042, Rue Caribou Sourd. En septembre 2043, elle a pu ouvrir la Librairie collective qui vend des ouvrages neufs et d'occasion, organise des soirées-débats autour de livres, films et documentaires et propose l'accès à un petit salon de lecture.*

*Avec la numérisation des commerces et l'achat en ligne, elle reconnaît que son chiffre d'affaires n'est pas renversant mais qu'importe, elle a le sentiment de pouvoir apporter quelque chose d'autre dans cette petite vallée longtemps restée sur ses acquis favorisant le développement d'activités sportives. Elle s'efforce donc de faire valoir les atouts des commerces locaux et continue, comme depuis qu'elle est arrivée, à rejoindre le moins possible le bas de vallée, sauf pour y visiter de la famille et des amis, quand elle a le temps puisque sa vie sociale est déjà riche ici.*

#### La haute vallée en déclin face à la concentration urbaine

En ce jour de janvier, les quelques employés de la *Régie ubayenne du ski* s'affairent à préparer les prochaines vacances de février. Malgré une fréquentation une nouvelle fois en baisse pendant les dernières vacances de Noël, ils gardent l'espoir d'accueillir les derniers résidents secondaires qui font l'effort de se déplacer jusque dans ces confins pour profiter de la petite quantité de neige tombée ce week-end. Comme l'année dernière, il y a juste de quoi recouvrir une piste de ski de fond, que ce soit au col de Larche ou à Saint-Paul.

Depuis les années 2010, les saisons fluctuent et l'instabilité climatique perturbe un peu les esprits. En 2036, les Alpes ont connu l'hiver le plus chaud et le plus ensoleillé depuis que les mesures météorologiques existent. Trois ans plus tard, l'hiver a été exceptionnellement chargé en neige, au point de couper du monde les villages de l'Ubayette pendant plus de cinq semaines. L'or blanc ne s'arrêtait plus de tomber, laissant croire, même aux anciens, que le temps du tourisme hivernal n'était pas révolu. L'activité touristique est donc repartie de plus belle.

Les canons à neige installés grâce aux 50 millions d'euros du *Plan « Smart Mountain »* entre 2016 et 2020 permettent encore aujourd'hui d'enneiger les pistes de toute la vallée, quand le froid est là. Si les températures sont supérieures à 4°C, un puissant additif permet de produire de quoi faire glisser ses skis sans souci. Les derniers "écologues" de la vallée manifestant leur mécontentement jusque dans les bureaux du préfet, à chaque fois que les nivoculteurs s'en servent, ne perturbent en rien les projets. En revanche, le prix est compensé par une augmentation des impôts locaux, ce qui limite cette utilisation. La pression est là. Depuis les villes, les propriétaires de résidences secondaires de Larche scrutent chaque semaine l'évolution des conditions des domaines skiables grâce à la cinquantaine de webcams installées sur les pistes, initialement pour des questions de sécurité des pratiquants et de contrôles migratoires. De toute façon, peu de personnes pourraient les tenir informés de la situation locale, à part le petit personnel de la station qui se déplace majoritairement depuis Barcelonnette chaque jour. Même la mairesse est partie, les communes ont été absorbées par l'intercommunalité de la *Grande Ubaye*. De Maison-Méane à Maljasset, les volets sont clos 95 % de l'année. Les maisons ont presque toutes été rachetées par des touristes dans les années 2020-2030. Inévitablement, les prix du marché de l'immobilier se sont envolés et aujourd'hui, si la revente est envisagée par certains, elle reste inaccessible à la grande majorité de potentiels acheteurs. A l'image des autres territoires de montagne éloignés, cette haute vallée est devenue le fief ponctuel de riches urbains.

Il faut dire que les villes se sont étendues et que l'aspiration urbaine motive la majorité de Français. C'est en ville que tout se passe, qu'on apprend, qu'on grandit avec les autres, qu'on trouve un emploi et qu'on s'épanouit. Il n'y a pas eu d'événement déclencheur. C'est toute l'humanité qui a évolué dans ce sens là. Les villes sont devenues plus agréables à vivre. Même si les habitants s'y entassent parfois, elles se sont aussi étendues ce qui a laissé de la place pour créer les *Vallées Nature*, en complément des *Vallées Villages* commerciales, initiées dans les années 2000. Ces vastes îlots de verdure en bas des immeubles rappellent tous les jours aux habitants que la nature est à deux pas de chez eux ! Il n'y a plus besoin de se déplacer si loin.

La concentration de tous les aménagements au sein d'un même endroit est la



raison du *Succès urbain*, cette période qui a commencé à marquer l'Histoire dès les années 2020. Dans toutes les villes, tous les services se trouvent à proximité. En Haute-Ubaye, l'école a fermé mais chaque année, on revient de Guillestre, de Barcelonnette et même de Gap pour faire revivre les villages pendant quelques mois d'hiver et d'été. Même si les marqueurs de l'abandon saisonnier, au printemps et à l'automne, apparaissent de plus en plus dans le paysage, la complémentarité de la haute vallée avec l'agglomération justifie les projets touristiques et de loisirs à destination des urbains, même s'il faut reconnaître qu'une catégorie de Français reste privilégiée.

Figure 91 : modélisation du scénario 3 "la haute vallée en déclin face à la concentration urbaine"

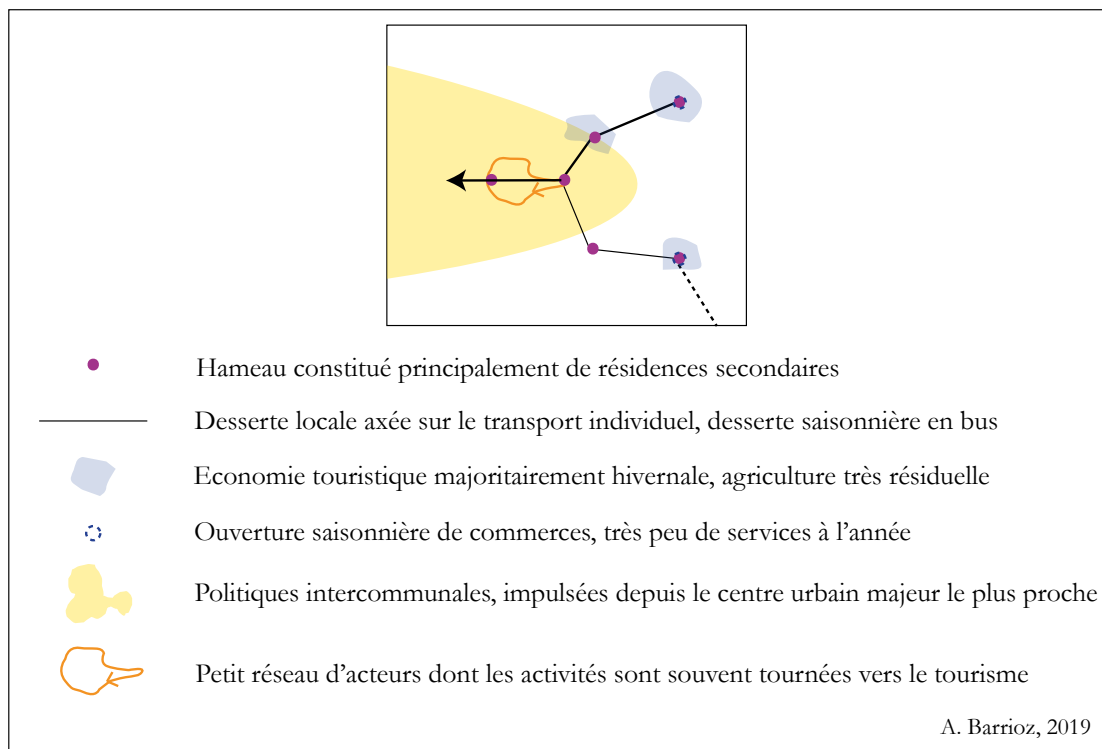
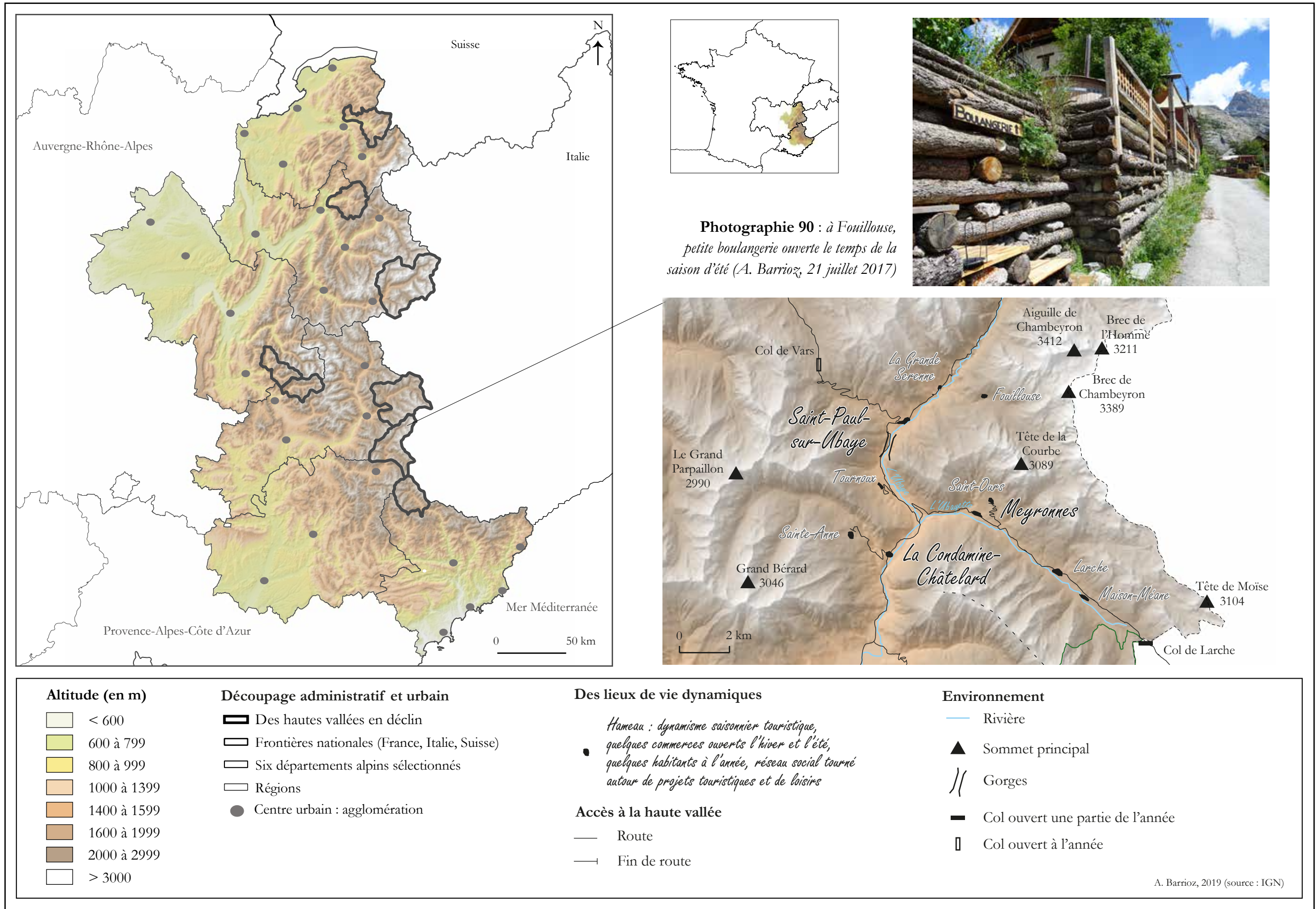




Figure 92 : des hautes vallées en déclin face à la concentration urbaine ? Projection d'une Haute-Ubaye en 2050







### Récit de vie n°8 : fiction

H. vit en Haute-Ubaye depuis plus de vingt ans. Il y est arrivé lorsqu'il avait vingt-cinq ans. Originaire de la campagne sarthoise, il avait fréquenté à quelques reprises les montagnes françaises lors de vacances familiales. Après avoir obtenu son baccalauréat professionnel en mécanique, il a travaillé plusieurs années dans la filière automobile, au Mans puis à Montbéliard.

A la suite d'un licenciement, il est parti voyager quelques mois au Mexique. Là bas, il a rencontré Q., originaire de Meyronnes, et qui l'a invité à venir lui rendre visite à leurs retours respectifs. H. a donc rejoint l'Ubaye en novembre 2027. C'était encore le temps de l'âge d'or du ski. Il y a facilement décroché un emploi en tant que technicien de maintenance des remontées mécaniques de la petite station de Larche. L'opportunité d'un emploi saisonnier à la station de Sainte-Anne, rattachée à la commune de la Condamine-Châtelard, lui a permis d'ouvrir son champ de compétences à l'automne 2035.

En arrivant en Ubaye, il a bénéficié de l'aide de Q. pour se loger. Son oncle, parti habiter à Barcelonnette a accepté de louer à H. un petit appartement à Saint-Ours. Au bout de quelques années, l'oncle de Q. a décidé de vendre son logement, racheté rapidement par un habitant installé à l'année à Embrun, dans le département voisin. H. a alors emménagé avec Q. à Meyronnes. Bien qu'ils aient vu partir un à un les petits commerces de la haute vallée et qu'ils n'aient pas pu empêcher la fermeture de l'unique restaurant-boulangerie de l'Ubayette, Mare e Monti, le couple habite toujours au même endroit en 2050.

Ils descendent une fois par mois à Barcelonnette pour y effectuer des courses, rencontrer quelques amis et spécialistes de santé quand ils en ont besoin. Les services administratifs regroupés dans un même centre facilitent aussi grandement leurs déplacements. Devenus marginaux face à une majorité de personnes vivant en ville, ils ne souffrent pas de cette situation puisqu'ils se sentent utiles dans les villages qu'ils font vivre pendant les saisons touristiques mais aussi en dehors. La petite association d'histoire de la haute vallée qu'ils ont montée les occupe de nombreuses soirées. Avec les autres habitants de Haute-Ubaye, ils ont été aussi chargés par l'intercommunalité de proposer un programme d'animations pour les périodes touristiques. Les venues des touristes en dépendent, l'économie locale et leur maintien sur place aussi.

Finalement, la vie dans les confins n'a pas beaucoup évolué depuis les années 2010. C'est sans doute ce qu'ils apprécient et ce qui les fait rester. Mais les intérêts de rejoindre à l'année Barcelonnette sont de plus en plus nombreux. Le couple se pose la question de définitivement quitter la vallée et de partir habiter en bas.

## 1.4 Scénario de l'isolement

## La haute vallée isolée et périphérique

Avril 2050. La petite vallée du Valgaudemar se réveille doucement du difficile hiver qui ne ressemblait pas, une nouvelle fois, à ce que les habitants du siècle dernier avaient connu. L'essor de l'alpinisme est loin, celui de la cascade de glace et du ski de fond aussi. Il y a une trentaine d'années, les élus de La Chapelle, commune la plus dynamique mais aussi la plus éloignée de la vallée, avaient fait le pari de développer un activité touristique hivernale basée sur ces deux activités. Mais, progressivement, l'augmentation des températures et le changement climatique ont eu raison des investissements colossaux permettant d'attirer, par l'artificialisation de la neige et de la glace, les pratiquants de loisirs par ailleurs de moins en moins nombreux.

Alors que l'économie locale a repris des couleurs juste après le lancement de ces projets, dans les années 2020, elle s'est rapidement fragilisée. Le peu d'élevage a été anéanti par la cristallisation des débats autour du loup, dont la présence est soutenue par l'acteur étatique représenté par le Parc national des Ecrins. A l'échelle internationale, il est une vitrine de la prise en compte de l'environnement par la France. Localement, les mesures réglementaires se sont multipliées, faisant des communes de la zone cœur un espace appelé « *le sanctuaire des 90* », fermé plus de 90 % de l'année sur 90 % du territoire. Davantage une contrainte qu'un atout mis en avant par les acteurs locaux pour valoriser leur territoire, cette entité administrative s'est imposée comme la figure principale de ce petit espace qui ne vit plus que de la présence, autorisée, de quelques jeunes retraités venus totalement s'isoler.

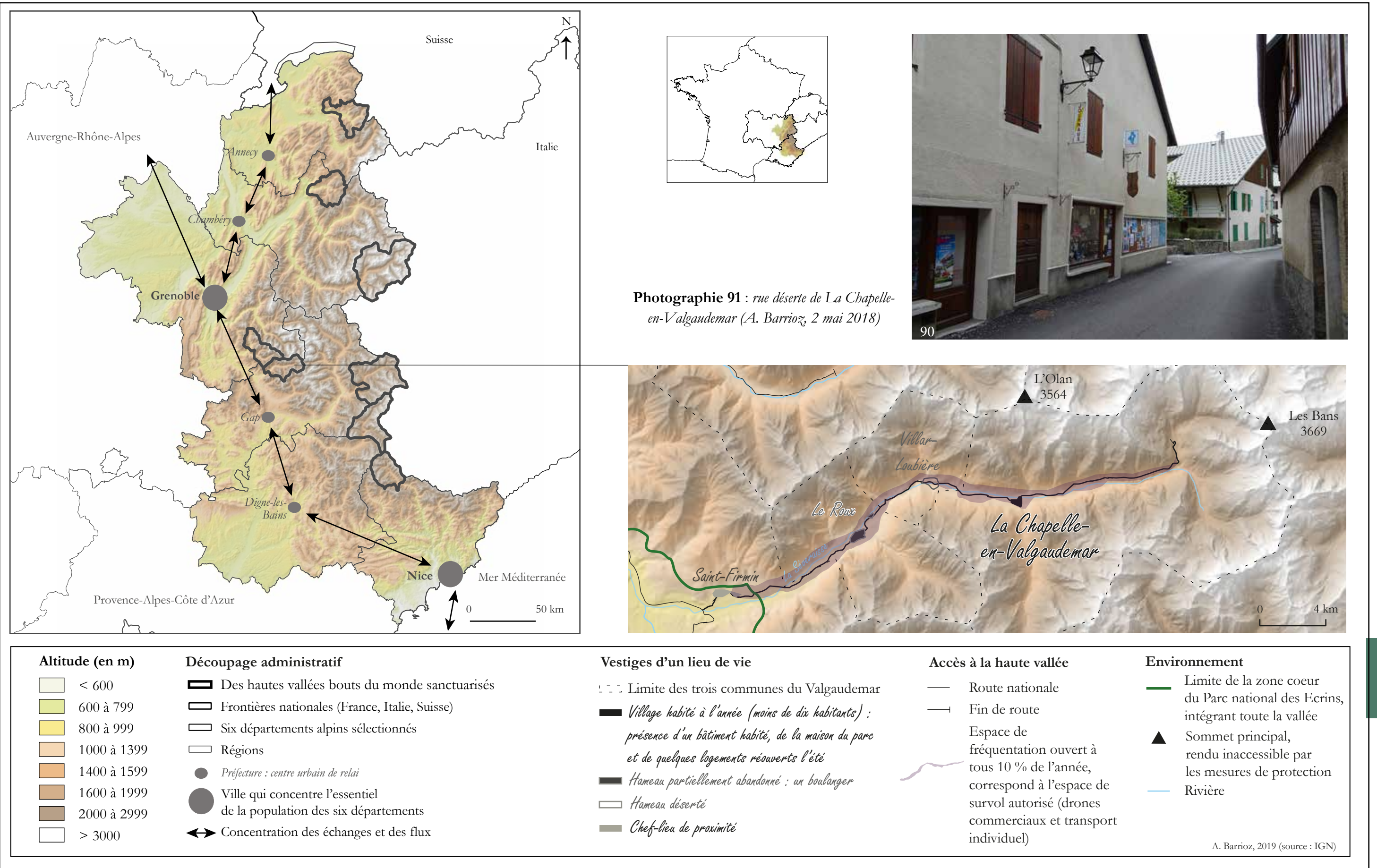
Même les gardes du parc ont déserté cet espace, ils sont partis habiter à plus de quarante kilomètres de là, à Gap, voire à Grenoble. Cela fait une trentaine d'années que cela dure. Depuis que le déclin démographique a commencé dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les élus n'ont pas réussi à enrayer le phénomène. Petit à petit, les services et commerces ont fermé. De la boucherie à la Poste, la rue principale de La Chapelle est semblable aux petits villages miniers du Nord de la France après l'arrêt des exploitations dans les années 1990. Pendant près d'un an, de fin août à début juillet, si on pouvait s'y rendre, on y entendrait seulement le froissement des feuilles et le ululement des chouettes de Tengmalm.

Les nombreux bâtiments abandonnés, inoccupés, non entretenus jalonnent les ruelles. Longtemps sur la sellette, l'école de Saint-Firmin, pourtant en bas de la vallée, a elle aussi été fermée suite à la décision du rectorat d'Aix-Marseille de concentrer les élèves dans les principaux pôles urbains. Plutôt que de confier leurs enfants de six ans aux *Nouveaux pensionnats*, les parents descendent, eux aussi, vers les grandes villes qui concentrent de plus en plus d'habitants venus également y chercher des emplois dont la plupart dépendent, à de larges échelles, de l'économie numérique et de marché. Le travail a retrouvé de la valeur grâce à des lois nationales fixant une limite de 20 jours de congés annuels. L'objectif était de redynamiser la croissance en boostant notamment les productions. Les plaisirs et les loisirs qui prenaient une part de plus en plus importante dans le quotidien des Français du début du siècle ont peu à peu été recadrés.

La haute vallée est finalement devenue le lieu de villégiature estival des métropolitains en manque de nature et d'air pur. Il faut dire que le Valgaudemar est aujourd'hui très tendance : l'environnement y est préservé, le bâti est "vintage", tout est resté : les vieux livres qui évoquent la plus himalayenne des vallées comme l'odeur des chambres inhabitées de l'hôtel du Mont Olan, accaparées par les premiers venus. L'am-



Figure 93 : projection "à l'extrême" d'une ségrégation socio-spatiale à large échelle et d'un isolement poussé : le cas du Valgaudemar en 2050



Photographie 91 : rue déserte de La Chapelle-en-Valgaudemar (A. Barrioz, 2 mai 2018)





bianche est calme et idéale pour fuir ponctuellement les maux de la ville, se ressourcer et se projeter un temps dans la nostalgie des années 2010. On y vient un mois par an pour se refaire la santé. Entre mi-juillet et mi-août, les villages retrouvent un brin de vie.

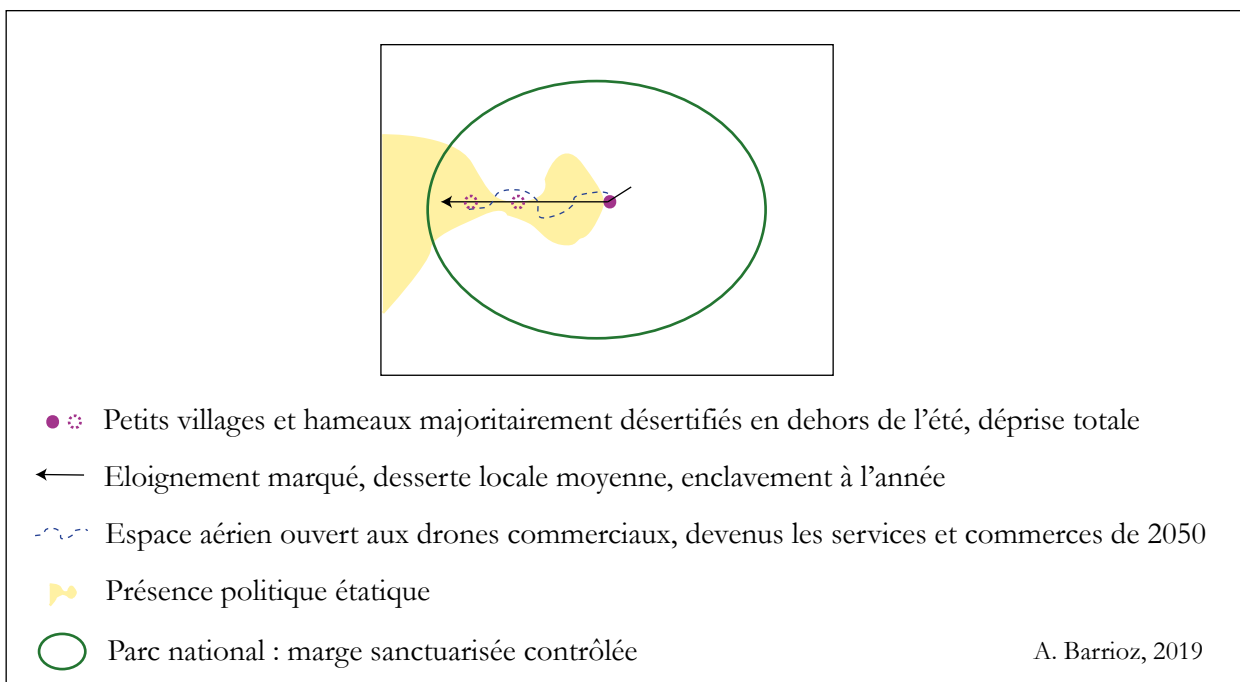
A ce moment là, la petite épicerie de la vallée, au Roux, est d'ailleurs un peu débordée, mais raisonnablement... Les services de livraison à domicile, par drone, ont connu un essor important depuis une dizaine d'années. Chacun peut commander tout ce qu'il souhaite, de la dernière barre énergétique aux chaussures de montagne à la mode, que ce soit au bout du monde ou à la maison, tout arrive en un instant grâce à un système de livraison aérien et mondialisé organisé autour de grands entrepôts régionaux.

Que ce soit dans les airs ou sur les routes, le trafic se densifie sans conteste à la belle saison. Les grosses voitures sans chauffeur vont et viennent sans cesse de Saint-Firmin au Gioberney. Cette année, l'intercommunalité a encore agrandi la route, en accord avec le Parc, pour s'adapter aux modes de transport individuel, toujours plus rapides et confortables. Mettre en place un système de navettes quotidiennes pendant ce mois de fréquentation avait vaguement été envisagé mais les élus locaux n'ont pas eu assez de poids face à ceux d'en bas, guidés par des arguments de rentabilité et des valeurs individualistes.

La petite dizaine d'habitants permanents accepte plus ou moins ce changement éphémère et annuel. Rares sont ceux qui ont les moyens de profiter de ce mois pour s'éloigner dans des contrées encore plus éloignées. Les touristes quant à eux retrouvent les modes de vie dont ils dépendent toute l'année. Le cadre montagnard des vacances qui rime avec changement suffit à les ravir.

Le Valgaudemar s'est transformé en marge voulue. C'est un espace de désengorgement ponctuel de la saturation urbaine qui permet autant de satisfaire les vacanciers que de montrer au monde que le pays prend soin, en apparence, de son territoire.

**Figure 94** : modélisation du scénario 4 "la haute vallée isolée et périphérique"





Récit de vie n°9 : fiction

B. est arrivé dans le Valgaudemar à l'âge de 68 ans. Jeune retraité, il a fait carrière dans l'aéronautique, entre Toulouse et Hambourg jusqu'à ses cinquante ans. Concurrencée par le groupe Space X devenu leader mondial dans le domaine, l'entreprise qui l'employait a fermé petit à petit ses portes, laissant plus de 90 % de ses salariés sans emploi. Après avoir vécu encore quelques années dans la cité rose à la recherche d'une occupation, il a finalement vu ses droits au chômage diminuer, parce que le temps filait mais aussi, et surtout, parce que cette aide sociale a été considérablement réduite, de pair avec la politique de revalorisation du travail.

Il a donc été hébergé pendant une dizaine d'années à Marseille, chez sa sœur, employée dans le transport maritime international. Accueillant plus de cinq millions d'habitants soit 95 % de la population de la région, cette fourmilière est vite devenue pour lui invivable. A deux doigts de la dépression et du surendettement, il a suivi les conseils d'un médecin de quartier qui vivait auparavant à Saint-Maurice en Valgodemard. Chargé de ses quelques affaires personnelles, il a donc rejoint, par contrainte, cette vallée précisément qu'il considère encore aujourd'hui comme un bout du monde.

Pour cela, il a dû faire une demande, appuyée par une décision médicale, au bureau des "autorisations de vie dans les Parcs nationaux", à Paris. Une fois acceptée, il a dû patienter une année avant de recevoir un courrier l'invitant à se rendre directement à La Chapelle où un garde-moniteur lui a donné les clés d'un logement inhabité depuis de nombreuses années. Pour lui, cette politique d'immigration locale va de pair avec la volonté étatique de faire des Ecrins une réserve qu'il est nécessaire d'ouvrir une fois par an, telle une vitrine de la nature que les urbains de passage consomment et dont ils rapportent des images.

A partir de début juillet, B. participe avec les quelques habitants du village au nettoyage des logements qui servent aux touristes le temps du mois estival. Ces derniers ne sont jamais les mêmes, car ils sont tirés au sort, mais les résidents à l'année sont encouragés à tout faire pour que leur séjour leur laisse des souvenirs impérissables, entre authenticité et "austérité positive", comme le suggère la publicité annuelle incitant les Français à réserver leur séjour "à la nature". Pendant un mois, B. devient ainsi agent d'accueil, accompagnateur sur les sentiers du fond de la vallée et parfois même restaurateur. Il ne rechigne jamais à leur cuisiner des plats locaux qui contrastent avec la standardisation de la nourriture industrielle que les touristes continuent de commander, même pendant leur séjour en haute vallée. Socialement, le gouffre entre B. et les estivants est réel mais il s'en accommode car cela est passager.

Cette période de fréquentation est d'ailleurs pour lui une petite pause dans son quotidien rythmé par l'écriture, les balades autour du village et le long de la Séveraisse, et parfois l'aide ponctuelle qu'il apporte bénévolement aux employés du parc qui le sollicitent pourtant sans cesse. En contrepartie, le parc met à disposition des habitants un petit bâtiment qu'ils partagent ainsi qu'un service internet efficace mais que très peu utilisent. En effet, B. se dit de plus en plus autonome. Il se chauffe avec le bois qu'il coupe. Il entretient son jardin, sous serre, à l'année. Il ne redescend jamais plus bas que Villar-Loubière, été comme hiver. Il n'a plus de voiture mais cela ne semble finalement pas le gêner. Pour l'instant, B. n'envisage pas de redescendre à Marseille ou dans une autre métropole. Il préfère vivre dans cet extrême plutôt que dans l'autre, même s'il a le sentiment d'être marginal.



## 2. RETRANSCRIPTION DES RÉSULTATS AUX ACTEURS DES HAUTES VALLÉES ALPINES FRANÇAISES : UN FILM POUR EXPLICITER LA RECHERCHE

Initialement, l'outil vidéo a été mobilisé dans le cadre de ce travail de recherche pour mieux **appréhender la part sensible** des rapports entre les habitants et les hautes vallées. Les extraits vidéo ont été utilisés au moment de la rédaction puisqu'ils permettaient de rappeler le **contexte** des huit vallées étudiées. Ce **matériau d'analyse de terrain** s'est progressivement révélé pertinent pour **retranscrire** d'une **manière originale**, moins académique, **les principaux résultats**, en premier lieu auprès des acteurs rencontrés ainsi que des soutiens de cette recherche. Le court métrage proposé (23'32) est issu d'une **réflexion menée pendant les trois ans** et a été réalisé à la toute fin de la thèse, une fois que l'ensemble du manuscrit avait été rédigé. En effet, le but étant de synthétiser les éléments les plus marquants, il était nécessaire d'attendre la fin de la rédaction pour pouvoir expliciter au mieux le travail effectué.

Ce résultat est une réflexion mûrie depuis le début. Les **images** sélectionnées ont été filmées entre **novembre 2016 et mars 2019**. Les paroles d'habitants sont tirées d'**entretiens menés en 2017**. Quant aux visuels face caméra et aux paroles en voix-off, ils ont été réalisés en mars 2019 et adaptés aux besoins de la vidéo. Certaines images du film prises au début de la thèse et tout de même présentes dans le court métrage reflètent les **nombreux tâtonnements cinématographiques** rencontrés (Barrioz et Blondin, 2019). Toutefois, ces éléments sont complètement assumés puisqu'ils montrent la recherche en tant que telle et ouvrent ainsi de nombreuses **portes de discussions** : quel est l'intérêt d'utiliser ce type de matériau en géographie ? Quelles sont les meilleures manières de procéder pour que le rendu esthétique et le rendu scientifique soient là ? Quelles sont les perspectives de développement de cet outil dans notre discipline ? Par exemple, les images tremblotantes ont généralement été prises au cours des premiers déplacements dans les différents terrains. Elles sont révélatrices des phases d'observation mais aussi des moments de découverte du matériel. Au départ, un simple appareil photo compact puis un appareil photo reflex avec fonction vidéo ont été utilisés. Ensuite, un **appareil photo compact** avec une **option vidéo** intéressante ainsi qu'un **petit trépied modulable** et un **enregistreur** ont été préférés, et ce jusqu'aux dernières prises de vue. Cet outil plus discret et moins onéreux a été un compromis relativement satisfaisant dans la mesure où ce projet était **exploratoire**. Progressivement, les erreurs du début n'ont plus été reproduites. Par exemple, des **plans larges et fixes** ont été favorisés par rapport à des plans incluant des zooms et/ou déplaçant le cadre, souvent trop vite et de façon non stabilisée.

La réalisation du film s'est faite de manière **autodidacte**, de la prise d'images au montage. Bien que certaines discussions avec des géographes s'intéressant à cet outil aient permis d'orienter certains choix (cf. 3.5 du chapitre 2, p. 104), ce court métrage est le **résultat d'un travail autonome** dont la réalisation n'était pas assurée jusqu'à la fin du montage. Le laboratoire EDYTEM commençant à s'emparer de cet outil, seules des aides ponctuelles extérieures ont été, par ailleurs, les bienvenues. Il a fallu un peu moins d'**un mois d'étalonnage et de montage** pour aboutir à ce résultat, qui reste un premier film.

Tout d'abord, un **scénario** a été rédigé, en s'inspirant de l'organisation générale de la thèse. Le triptyque incluant la **marginalité, la pérennité et l'attractivité** a été repris et sert de fil conducteur pour présenter les principaux résultats. Il a fallu ensuite filmer les dernières images (face caméra notamment) et enregistrer les passages de voix-off. Le montage a alors pu se réaliser grâce au logiciel *Adobe Premiere Pro* qu'il a été nécessaire, dans un premier temps, de prendre en main. L'appréhension des **techniques de montage** s'est faite au fil des besoins, notamment grâce à des tutoriels en ligne.

Encore une fois, ce résultat découle d'une série de **choix**. Par exemple, bien que sa pertinence soit discutée en géographie (*cf.* 3.5 du chapitre 2, p. 105), la **voix-off** a été utilisée ici parce qu'au-delà d'être un matériau d'étude, ce court métrage est aussi et surtout une retranscription des résultats qu'il était nécessaire d'explicitier.

Le pari a été pris de **publier ce matériau de réflexion** qui peut être intéressant à plus d'un titre. D'un point de vue scientifique, il permet par exemple d'appréhender de façon dynamique le rapport au sensible. En termes de retranscription des résultats, il est facile d'accès et permet même une médiation scientifique. Il est prévu qu'il serve de support, complété par un dossier d'une trentaine de pages, lors de réunions de présentation des résultats dans les différents terrains et auprès des financeurs. Enfin, par sa forme synthétique, il complète la conclusion de ce manuscrit. Ce court métrage est donc une production scientifique à part entière.

Le visionnage du court métrage de cette thèse peut se faire à partir du lien suivant : <https://video.ploud.fr/videos/watch/8c1a9086-2593-483f-bb36-e46d627af79e>.







## CONCLUSION

*« Les montagnes ne vivent que de l'amour des hommes.  
Là où les habitations, puis les arbres, puis l'herbe s'épuisent,  
naît le royaume stérile, sauvage, minéral ; cependant, dans sa pauvreté extrême,  
dans sa nudité totale, il dispense une richesse qui n'a pas de prix :  
le bonheur que l'on découvre dans les yeux de ceux qui le fréquentent »*  
(Gaston Rébuffat, 1983).

La conclusion générale de cette thèse s'inscrit dans la continuité du court métrage qui propose déjà de façon globale certains résultats. Elle est également l'occasion de présenter quelques limites et perspectives de ce travail de recherche.

**Photographie 92** : *paysage de Haute-Maurienne, au-dessus de Bonneval-sur-Arc (à gauche, sous la mer de nuages). A droite se distinguent, au premier plan, la Pointe des Buffettes (3233 m) et au fond, enneigée, la Pointe de Ronce (3612) (A. Barrioꝝ, 9 octobre 2016)*



*Derrière ce paysage de sommets enneigés se reflète des représentations partielles et binaires des hautes vallées alpines françaises ne montrant souvent qu'une part des réalités. Derrière la beauté de ce paisible décor qui attire bien d'éphémères passants émerveillés, se cachent des territoires de vie pour des résidents à l'année. Derrière la mer de nuages qui masque l'humanité des villages, on trouve des espaces où le cadre de vie fonde une partie de l'attractivité. Derrière les travaux de chercheurs peu consacrés à ces montagnes habitées, le regard du géographe ne peut se réduire à considérer ces confins isolés uniquement au prisme de la marginalité.*

## 1. Les hautes vallées comme confins de vie pérenne

Ce travail a souhaité s'attacher à montrer que les hautes vallées alpines françaises sont de **réels lieux de vie** pour des habitants qui font le choix de s'y installer et d'y rester. Ce sont certes des habitants aux profils particuliers et aux modes de vie qui ne reflètent pas la diversité de la société, mais leurs arrivées dans tous les terrains parcourus montrent que le phénomène est présent. La première hypothèse qui s'attachait à analyser l'**existence de migrations d'agrément** dans ces territoires peu étudiés est donc validée. Les pratiques des résidents, notamment tournées vers l'hédonisme et l'importance du bien-être au quotidien contribuent à la confirmer. Dans ce sens, qu'elles soient sinueuses, linéaires ou entre deux, leurs **trajectoires de vie** révèlent des parcours qui montrent souvent un attrait particulier pour ces espaces de montagne. La **deuxième** hypothèse reposait sur la **place du cadre et de la qualité de vie comme éléments moteurs de l'installation**. Loin d'être les bouts du monde imaginés depuis l'ailleurs, ces confins attirent notamment pour ces raisons. Même si d'autres facteurs ont été mis en exergue, comme l'emploi dans les vallées des Savoie par exemple, ces éléments de contexte sont des facteurs majeurs des migrations vers les hautes vallées. Cette hypothèse est également validée.

La **relation réciproque** entre l'être humain et l'espace et entre l'Homme et son environnement est un point central de cette réflexion. Au regard des conditions de vie urbaines et de l'ampleur des phénomènes mondiaux qui éloignent de l'**échelle humaine**, il ressort qu'une partie des habitants rencontrés, dont une majorité avait vécu en ville auparavant, ne se satisfont pas d'une vie urbaine. Migrer vers ces espaces autres que représentent les vallées plus ou moins isolées **ne constitue finalement plus un paradoxe**. Les hautes vallées alpines apparaissent parfois comme des échappatoires pour des personnes qui assument de se dégager de la conformité. L'idéal des habitants rencontrés n'est souvent plus inscrit dans des logiques économiques ou des ambitions carriéristes. Il révèle plutôt un attrait sensible pour la montagne, voire une haute vallée en particulier.

Cette dimension sensible montre des liens parfois étroits, et plus ou moins conscients, entre les habitants et l'espace. La relation devient même affective voire intime avec la montagne et fait émerger l'idée d'une dépendance particulière au lieu. L'**approche ethnogéographique** engagée dans le cadre de cette thèse a permis de mieux appréhender cet aspect souvent mis en avant par les habitants mais plus difficile à percevoir lors de périodes de terrain ponctuelles. Toutefois, cette réflexion sur le rapport sensible entre des individus et l'espace pourrait être davantage approfondie. L'usage de la **vidéo** comme méthode visuelle d'appréhension du territoire du quotidien semble pertinent à approfondir dans le cadre d'une recherche consacrée à cette thématique. Pour que l'outil et la démarche soient acceptés sur le terrain et comprise d'un point de vue scientifique, il faudrait en effet que la méthodologie place la vidéo au cœur du travail, et ce dès le début de la recherche. Par exemple, cela pourrait consister à construire des parcours du quotidien, filmés par quelques habitants. L'entretien deviendrait alors actif et s'ancrerait encore plus dans l'espace vécu. Cela peut être une perspective de travail intéressante.

Car ce sont de véritables **choix de vie mûris** que ces résidents effectuent, en accord souvent avec leurs valeurs et leur **subjectivité**. Ainsi, vivre dans les hautes vallées alpines ne constitue pas une alternative qui correspondrait nécessairement à toute la population. Ces territoires ne sont pas le petit paradis dans lequel tout un chacun pourrait s'installer. Les hautes vallées alpines attirent et repoussent. A ce titre, un des écueils de ce travail est de ne pas avoir pu **mesurer quantitativement l'ampleur du phénomène migratoire**. Si certaines vallées comme le Haut-Giffre et le Beaufortain sont nourries d'une dynamique migratoire existante, au regard de celles d'autres espaces ruraux, d'autres vallées comme le Valbonnais et la Haute-Uriège pâtissent d'une déprise difficile à enrayer. Cette limite incite donc à réfléchir à la possibilité de continuer cette réflexion, en s'attachant notamment à quantifier précisément ces dynamiques. Aucune étude à l'échelle alpine ou nationale ne porte sur les départs d'habitants. Les

quantifier dans un premier temps et analyser plus précisément les raisons de ces départs grâce à un travail empirique pourrait constituer une autre perspective qui nourrirait les réflexions à ce sujet. Il faudrait envisager cette recherche dans des terrains où les contacts ont déjà été pris afin de faciliter la démarche puisque l'obtention de contacts éparpillés est plus complexe et a déjà constitué un obstacle dans le cadre de cette thèse. Ainsi, la notion de pérennité des installations pourrait être rediscutée.

## 2. Les hautes vallées comme espaces attractifs

Cette réflexion s'est attachée à poser un regard positif sur les hautes vallées, tout en étant le plus possible distancié et nuancé. Il ressort que l'existence d'un **gradient d'attractivité** de ces confins contribue à les distinguer entre eux, selon différents paramètres intrinsèques, mais aussi selon les individus qui les fréquentent. Toutefois, certains points abordés ont montré que l'attractivité est présente dans toutes les vallées. Le fait qu'une majorité des habitants rencontrés aient des mobilités principalement valléennes à l'échelle de la semaine montre leur **attachement à ces lieux** qui leur offrent une grande partie des aménités dont ils ont besoin. La troisième hypothèse de ce travail qui questionnait l'existence de ce gradient, influencé par une **conjonction de dynamiques politiques et économiques multiples**, est donc validée. L'attractivité n'est pas un phénomène réservé aux espaces les plus peuplés, les plus dynamiques économiquement et/ou les plus ancrés dans des logiques de marché. En revanche, elle doit être relativisée, puisqu'elle ne s'inscrit pas de la même manière dans les différents lieux. Dans cette recherche, elle a été analysée au prisme des dynamiques migratoires. Or, pour qu'un territoire soit pleinement attractif aujourd'hui, il s'agit aussi de penser la notion au regard d'autres enjeux, et en premier lieu ceux relatifs à l'économie locale. Ainsi, la pertinence de cette notion mériterait d'être mise en perspective, notamment dans d'autres contextes similaires, à l'étranger par exemple, afin d'analyser ce que cela représente réellement dans ces espaces de montagne.

Cette question conduit à mettre en avant un des autres écueils de ce travail. Il a été difficile de **comparer les données empiriques et les résultats obtenus avec d'autres travaux** réalisés dans des espaces relativement identiques, les études à ce sujet étant relativement rares. Il aurait été intéressant de se servir de certaines données à l'échelle nationale comme point de référence quantitatif. Toutefois, au-delà de trouver les résultats quand ils existent, il n'a pas paru toujours pertinent de comparer les dynamiques socio-spatiales de ces **territoires spécifiques** que sont les hautes vallées avec des territoires trop différents et à d'autres échelles. S'il manque parfois des chiffres de référence, c'est davantage parce qu'il n'a pas semblé intéressant de les ajouter. Les hautes vallées alpines françaises ayant été peu étudiées jusqu'alors, un des objectifs de cette thèse était de montrer que ce sont des territoires autres et qu'ils ne sont pas nécessairement des marges, au sens négatif du terme.

Quoiqu'il en soit, il ressort qu'au regard de certains acteurs, habitants ou non, les territoires étudiés sont **attractifs**. Certains entrepreneurs font le choix de s'y installer. Cependant, les difficultés en matière de communication, et notamment d'accès à des services internet performants, sont des **freins** à l'attractivité, voire des **contraintes** ne permettant pas d'envisager la pérennité économique de nouvelles entreprises. Ainsi, en attendant de voir arriver cette technologie, certains territoires ont parfois du mal à **envisager leurs autres potentialités** de leurs territoires, alors même que l'activité touristique montre que ces vallées possèdent de **réels facteurs d'attractivité**. Si une majeure partie des économies locales reposent aujourd'hui sur le tourisme, souvent plus développé que l'on avait pu initialement le penser, il paraît évident que cette manne financière ne peut être totalement remise en cause. Pour autant, la quatrième hypothèse reposant sur l'émergence d'un **phénomène de transition territoriale après-tourisme** dans les hautes vallées **n'est pas confirmée**. Elle demanderait un travail qui se consacrerait



à cette question. Cette autre perspective de recherche pourrait faire l'objet d'une réflexion sur plusieurs années. Elle pourrait intégrer notamment un travail sur l'affirmation de nouvelles formes de résidentialité dans les Alpes, ce qui amènerait à confronter une nouvelle fois les enjeux du tourisme et de la vie à l'année (usages de l'espace, économie, logements, etc.).

### 3. Les hautes vallées au-delà de la marginalité

Cette thèse a voulu dépasser la **marginalité**, voire les marginalités, des hautes vallées alpines pour envisager les différentes formes d'attractivité et de pérennité, au prisme des évolutions de la société, et notamment des migrations. En intégrant leurs atouts et leurs spécificités, sans occulter leurs fragilités, il ressort que ces territoires sont caractérisés par une certaine **hybridité**, marquée par l'existence de facteurs favorisant les dynamiques socio-spatiales parfois similaires à d'autres espaces, et par la capacité à **dépasser les logiques normatives** permettant de comprendre l'existence de gradients spatiaux. Ces derniers se révèlent particulièrement intéressants afin de mettre en perspective les hautes vallées avec d'autres espaces. En avançant l'existence de **tangentes des métropoles** et des espaces urbains, cette réflexion a souhaité souligner la **dimension complémentaire** de ces espaces différents, avec d'autres lieux plus ordinaires. Alors que dans certains cas, et en particulier celui de la Tinée, il ressort que l'isolement peut être facteur de dynamisme interne, les hautes vallées sont généralement nourries des relations qu'elles établissent avec l'ailleurs, qu'il soit proche ou bien plus éloigné.

De plus, il paraissait important de placer ces espaces au regard des **aspirations individuelles et collectives, ainsi que des changements actuels** (environnementaux, sociétaux, etc.). Si les liens avec l'urbain ont été particulièrement étudiés, ceux relatifs à la fuite vers certains espaces pour des raisons environnementales n'ont fait l'objet que de succinctes réflexions. Interroger le **rôle des évolutions climatiques dans les migrations alpines** (augmentation des températures en basse vallée et/ou dans des métropoles comme Grenoble par exemple) vers des espaces plus préservés et/ou plus en altitude est une perspective particulièrement motivante. De même, évoquée par quelques habitants du Haut-Giffre, la question de la **pollution de l'air** favorisant le départ d'habitants vers d'autres vallées pourrait être une thématique de recherche à approfondir. Elle pourrait s'attacher à comprendre ces déplacements, au regard des mobilisations citoyennes, et en s'appuyant sur des mesures de qualité de l'air par exemple. Cela pourrait amener à questionner les représentations dont pâtissent certains territoires comme la vallée de l'Arve, ainsi que les politiques publiques relatives au maintien d'habitants dans ces territoires.

Finalement, cette thèse a interrogé le rôle des acteurs, et notamment des élus dans l'installation et la prise en compte de la vie à l'année dans des territoires sous influence touristique. Alors que certains phénomènes comme la **gentrification alpine** montrent l'accroissement d'inégalités, il ressort que les politiques locales et nationales doivent intégrer les difficultés socio-spatiales, notamment en termes d'accès au logement, aux services et aux commerces qui participent à la pérennisation des migrations. **Sensibiliser à l'accueil et à l'intérêt de maintenir** une économie résidentielle dans les hautes vallées alpines semble également important. Quelques arrivées peuvent suffire à enclencher une nouvelle dynamique mais envisager ces confins, comme d'autres territoires, dans des perspectives à long terme (dépassant la cinquantaine d'années), semble une condition *sine qua non* à l'attractivité des hautes vallées alpines françaises. En ce sens, les difficultés liées au **système démocratique local actuel** apparaissent comme des freins au dynamisme de ces territoires et à la capacité d'adaptation des acteurs mais rappellent une nouvelle fois que les hautes vallées alpines françaises sont des **territoires de vie à part entière**.



Ouvrages et articles

- AA (AUTEUR ANONYME)** (2015), « La démographie médicale en France en 2015 », *Géococonfluences* [en ligne]. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/la-demographie-medecale-en-france-en-2015>.
- AA (AUTEUR ANONYME)** (2017), « Les déserts médicaux : une France des marges », *Géococonfluences* [en ligne]. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/breves/deserts-medicaux-france>.
- AA (AUTEUR ANONYME)** (2018), « Intégration », Glossaire, *Géococonfluences* [en ligne]. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/integration>.
- AKTIS - ARCHITECTURE & URBANISME DURABLES** (non daté), *Chamrousse Mountain park 2030*, [en ligne], 8 p. URL : [https://www.chamrousse.com/.../Projet\\_Chamrousse.../Projet\\_Chamrousse\\_2030\\_Light.pdf](https://www.chamrousse.com/.../Projet_Chamrousse.../Projet_Chamrousse_2030_Light.pdf).
- AMAT-ROZE J.-M.** (2011), « La territorialisation de la santé : quand le territoire fait débat », *Hérodote*, n° 143, p. 13-32.
- AMIEL M.** (1993), *L'amélioration des services en milieu rural*, DATAR-La documentation française, 38 p.
- AMREIN T.** (2009) « L'usage des technologies de l'information et de la communication : un moyen de concilier vie familiale et vie professionnelle pour les femmes des vallées alpines ? », *Ethnographiques.org* [en ligne], n°18. URL : <http://www.ethnographiques.org/2009/Amrein>.
- AMREIN T.** (2014), « Parcours de migrants et recomposition des sociétés d'accueil. Le palimpseste des identités collectives en Bas-Valais », *Revue de géographie alpine* [En ligne], n°102-3. URL : <http://rga.revues.org/2367>.
- ANDRÉ-POYAUD I., DUVILLARD S. et LORIOUX A.**, « Les mutations foncières et immobilières au pays du Mont-Blanc entre 2001 et 2008 », *Revue de Géographie Alpine* [En ligne], n°98-2. URL : <http://journals.openedition.org/rga/1221>.
- ANSEL D. et FRANKHAUSER P.** (dir.) (2012), *La décision d'habiter Ici ou Ailleurs*, Economica, Coll. « Villes », 380 p.
- ANTHEAUME B. et GIRAUT F.** (2002), « Les marges au cœur de l'innovation territoriale ? Regards croisés sur les confins administratifs (Afrique du Sud, France, Maroc, Niger, Togo...) », *Historiens & Géographes*, n° 379, p. 39-58
- ANTOINE J.-M. et MILIAN J.** (dir.) (2011), *La ressource montagne. Entre potentialités et contraintes*, L'Harmattan, 290 p.
- ARLYSÈRE** (2012), *Rapport de présentation - SCoT Arlysère*, 242 p.
- ASCHAN-LEYGONIE C.** (1999), « La résilience d'un système spatial : l'exemple du Comtat », *Cybergéo : European Journal of Geography* [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 16 juin 1999. URL : <http://cybergeo.revues.org/camphrier-2.grenet.fr/5111>.
- ATTALI M., DELMASSO A. et GRANET-ABISSET A.-M.** (dir.) (2014), *Innovation en territoire de montagne*, PUG, 224 p.
- AUBERT F.** (2010), « Et si les choix résidentiels des ménages s'émancipaient des contraintes de localisation liées à l'emploi... ? », *Territoires 2040*, n°1, p. 79-83.
- AUTHIER J.-Y.** (dir.) (2010), *Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles*, Plan Urbanisme Construction Architecture, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, 85 p.

- AVALOS-ROMERO J.** (2016), « Défis et apports des récits de vie et de l'ethnographie multi-située dans l'étude de populations migrantes minoritaires : le cas des Latino-américains en France », <hal-01314915>.
- AVOCAT C.** (1970), « Premiers résultats du recensement de 1968 en Ubaye », *Revue de Géographie Alpine* [en ligne], n°58-3, p. 435-451. URL : [https://www.persee.fr/doc/rga\\_0035-1121\\_1970\\_num\\_58\\_3\\_3490](https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1970_num_58_3_3490).
- BABOU I.** et **CALLOT P.** (2013), « L'avenir du tourisme à l'heure de la raréfaction du pétrole », *Revue internationale et stratégique* [en ligne], n°90. URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2013-2-page-87.htm>.
- BACHIMON P.**, **BOURDEAU P.**, **CORNELOUP J.** et **BESSY O.** (2014), « Du tourisme à l'après-tourisme, le tournant d'une station de moyenne montagne : Saint-Nizier-du-Moucherotte (Isère) », *Géococonfluences* [en ligne]. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/les-nouvelles-dynamiques-du-tourisme-dans-le-monde/articles-scientifiques/du-tourisme-a-l-apres-tourisme>.
- BACHIMON P.**, **DÉRIOZ P.** et **VLÈS V.** (2016), « Le dédoublement résidentiel, descripteur des bifurcations des trajectoires des stations de montagne. Stations en tension », *HAL* [en ligne]. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01737140>.
- BAILLEUL H.** et **FEILDEL B.** (2011), « Le sens des mobilités à l'épreuve des identités spatiales : un éclairage par le récit de vie spatialisé et l'herméneutique cartographique », in **DEPEAU S.** et **RAMADIER T.** (dir.), *Se déplacer pour se situer. Places en jeu, enjeux de classes*, Rennes, Presses Univ. de Rennes, p. 25-55.
- BAILLY A.** (1977), *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Centre de Recherche d'Urbanisme, 264 p.
- BAILLY A.** (1983), « La marginalité : réflexions conceptuelles et perspectives en géographie, sociologie et économie », *Géotopiques*, n°1, p. 73-115.
- BAILLY A.** (1995), « La marginalité, une approche historique et épistémologique », *Annales de Geografia de la Universidad Complutense*, n°15, p. 109-117.
- BAILLY A.**, **FERRAS R.** et **PUMAIN D.** (dir.) (1995), *Encyclopédie de la géographie*, Economica, 1132 p.
- BALTZ V.** (2016) « L'accessibilité aux services de la vie courante : un temps d'accès lié à la densité de population », *INSEE Analyses Nouvelle-Aquitaine* [en ligne], n°2. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908441#doc>.
- BARBIER M.**, **TOUTIN G.** et **LÉVY D.** (2016), « L'accès aux services, une question de densité des territoires », *Insee Première*, n° 1579 [en ligne], URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908098>.
- BARCZAK A.**, **CREMER-SCHULTE D.**, **HILAL M.**, **HOUDART M.**, **SCHAEFFER Y.** et **TOURNEUX F.-P.** (2012), *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM)*, Synthèse, DATAR, 80 p.
- BARRIOZ A.** et **BLONDIN S.** (2019), « Filmer la montagne et l'isolement. Les dimensions matérielles et sensibles de l'attachement au territoire et de l'accessibilité », *Revue Française des Méthodes Visuelles* [en ligne], n°3. URL : <https://rfmv.fr/numeros/3/articles/2-l-audiovisuel-en-contexte-de-montagne-et-d-isolement/>.
- BARTHE L.**, **CAVILLE F.**, **EYCHENNE C.** et **PILLEBOUE J.** (dir.) (2007), *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, Presses universitaires Blaise Pascal, 786 p.
- BARTHE L.** et **MILIAN J.** (2011-a), « Les espaces de la faible densité, état des lieux et problématiques », *Territoires 2040*, n°3, p. 140-160
- BARTHE L.** et **MILIAN J.** (2011-b), « Les espaces de la faible densité, processus et scénarios », *Territoires 2040*, n°4, p. 151-183



- BATTISTEL M.-N.** et **SEMPASTOUS J.-B.** (2017), « Rapport d'information sur la mise en application de la loi n°2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne », *Assemblée nationale*, n°538, 54 p.
- BAUD P.**, **BOURGEAT C.** et **BRAS S.** (2003), *Dictionnaire de géographie*, Hatier, 546 p.
- BAUDET-MICHEL S.**, **LECOMTE C.** et **CHALONGE L.** (2017), « L'altitude ralentit le déclin ? 40 ans de présence des épiceries dans les communes rurales », *Mappemonde*, n° 120. URL : <http://mappemonde.mgm.fr/120img2/>.
- BAUTES N.** et **MARIE DIT CHIROT C.** (2012), « Pour une géographie sociale de l'action », *Carnets de géographes* [En ligne], n°4-2012. URL : <http://cdg.revues.org/982>.
- BAYSSE-LAINÉ A.** (2018), *Terres nourricières ? : la gestion de l'accès au foncier agricole en France face aux demandes de relocalisation alimentaire : enquêtes dans l'Amiénois, le Lyonnais et le sud-est de l'Aveyron*, thèse de doctorat en géographie, Université de Lyon, 508 p.
- BAZIN H.** (2015), « Les figures du tiers-espace : contre-espace, tiers-paysage, tiers-lieu », *Filigrane. Musique, esthétique, sciences, société* [En ligne]. URL : <http://revues.mshparisnord.org/filigrane/index.php?id=717>.
- BÉGUIN F.**, **CLAVREUL L.**, **COSTIL M.**, **GITTUS S.** et **DUMAS** (2017), « Accès aux soins : des territoires abandonnés », *Le Monde* [en ligne], 30 mars 2017. URL : [https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/03/30/acces-aux-soins-des-territoires-abandonnes\\_5103491\\_4854003.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/03/30/acces-aux-soins-des-territoires-abandonnes_5103491_4854003.html).
- BENDER O.** et **KANITSCHIEDER S.** (2012), « New Immigration Into the European Alps: Emerging Research Issues », *Mountain Research and Development* [en ligne], n°32(2), p. 235-241. URL : <http://dx.doi.org/10.1659/MRD-JOURNAL-D-12-00030.1>.
- BERROIR S.**, **DELAGE M.**, **FLEURY A.**, **FOL S.**, **GUÉROIS M.**, **MAULAT J.**, **RAAD L.** et **VALLÉE J.** (2016), « Trajectoires résidentielles, construction des espaces de vie et ancrage dans le périurbain. Enquête au nord de l'agglomération parisienne », *Revue française des aires sociales, La documentation française*, n°3-7, p. 65-89.
- BERNARD N.**, **BLONDY C.** et **DUHAMEL P.** (2017), *Tourisme et périphéries, la centralité des lieux en questions*, P.U.R., 325 p.
- BERNIER X.** et **GAUCHON C.** (2006), *Transport et tourisme, Cahiers de Géographie*, n°4, Actes du colloque organisé à Chambéry du 13 au 15 septembre 2006, 299 p.
- BERNIER X.** et **GAUCHON C.** (2013), *Atlas des montagnes. Espaces habités, mondes imaginés*, Autrement, 96 p.
- BERQUE A.** (2000), *Ecumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, 271 p.
- BERTAUX D.** (2001), *Les récits de vie, perspective ethno-sociologique*, Nathan, 128 p.
- BERTHIER E.** (dir.) (2011), *Des systèmes spatiaux en perspective*, Territoires 2040, revue d'études et de prospective n°3, 169 p.
- BERTRAND A.** (2014), « Hyper-ruralité. Un pacte national en 6 mesures et 4 recommandations pour « restaurer l'égalité républicaine », Rapport parlementaire [en ligne], 74 p. URL : [www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000475.pdf](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000475.pdf).
- BÉTEILLE R.** (1981), *La France du vide*, Librairies techniques, 252 p.
- BÉTEILLE R.** et **MONTAGNÉ-VILLETTE S.** (dir.) (1995), *Le rural profond français*, Sedès, 166 p.
- BIGANDO E.** (2006), *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise*, thèse de doctorat en géographie, Université de Bordeaux 3, 490 p.
- BLACHE J.** (1933), *L'homme et la montagne*, Gallimard, 189 p.
- BLANCHARD R.** (1956), *Les Alpes occidentales. Tome septième, essai d'une synthèse*, B. Arthaud, 605 p.

- BOESCH M., RENNER E. et SIEGRIST D.** (2011), « Stratégies contre le déclin des zones périphériques. La compensation des désavantages des sites économiques (causés par une politique métropolitaine unilatérale) et les processus participatifs comme chances pour la politique régionale dans l'espace alpin », *Revue de Géographie Alpine* [en ligne], n°99-1. URL : <http://rga.revues.org/1386>.
- BONERANDI E.** (2014), « La pauvreté masquée des espaces ruraux français - disqualification spatiale, disqualification sociale - démasquer la pauvreté rurale » in BOULINEAU E. et BONERANDI E. (2014), *Europe. Une approche géographique*, Presses Universitaires de Rennes, p. 101-134.
- BONNEMAINS A.** (2015), *Vulnérabilité et résilience d'un modèle de développement alpin : Trajectoire territoriale des stations de sports d'hiver de haute altitude de Tarentaise*, thèse de doctorat en géographie, Université Grenoble Alpes, 501 p.
- BORDESSOULE E.** (dir.) (2002), *Les montagnes*, Editions du Temps, 349 p.
- BOULET F.** (2008), *Les Alpes françaises 1940-1944. Des montagnes-refuges aux montagnes-maquis*, Les Presses Franciliennes, 511 p.
- BOURDEAU P.** (1991), *Guides de haute montagne*, Revue de géographie alpine, numéro hors-série, 262 p.
- BOURDEAU P.** (dir.) (2006), *La montagne, terrain de jeu et d'enjeux*, Editions du Fournel, 121 p.
- BOURDEAU P.** (2009-a), « De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ? », *Revue de Géographie Alpine* [en ligne], n° 97-3. URL : <http://rga.revues.org/1049>.
- BOURDEAU P.** (2009-b), « Le post-tourisme comme grille de lecture du futur des Alpes ? », p.159-170, in PASCOLINI M. (2009), *Le Alpi che cambiano. Nuovi abitanti, nuove culture, nuovi paesaggi/Die Alpen im Wandel. Neue Bewohner, neue Kulturen, neue Landschaften*, Editrice Universitaria Udinese, 280 p.
- BOURDEAU P.** (2009-c), « Interroger l'innovation dans les Alpes à l'échelle locale », *Revue de géographie alpine* [en ligne], 97-1. URL : <http://rga.revues.org/786>.
- BOZON P.** (1986), *Maurienne et Tarentaise. Les destinées des hautes vallées de Savoie*, Editions des Cahiers de l'Alpe de la Société des Ecrivains Dauphinois, 259 p.
- BRAS C., LE BERRE M. et SGARD A.** (1984), « La montagne, les géographes et la géographie », *Revue de géographie alpine*, n°72-2, p. 141-153.
- BRAVARD Y.** (1961), « Le dépeuplement des hautes vallées des Alpes-Maritimes. Ses caractères et ses conséquences démographiques, économiques et sociales », *Revue de géographie alpine*, tome 49, n°1, p. 5-127.
- BROGGIO C.** (2002), « La politique de la montagne en France. Représentations, discours et montagne », *Hérodote*, 2002/4, n°107, p. 147-158.
- BRUNET R., FERRAS R. et THERY H.** (1993), *Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Reclus-La Documentation française, 518 p.
- BULLER H.** (1991), « Le processus de counter-urbanisation » (Grande-Bretagne) et la péri-urbanisation » (France) : deux modèles de retour à la campagne », *Economie rurale*, vol. 202, n°202-203, p. 40-43.
- CAILLY L.** (2004), *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation. Etude sur la constitution des identités spatiales individuelles au sein des classes moyennes salariées du secteur public hospitalier dans une ville intermédiaire : l'exemple de Tours*, thèse de doctorat en géographie, Université de Tours, 444 p.
- CAILLY L.** (2008), « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? », *EspacesTemps.net*, URL : <http://www.espacestemp.net/articles/mode-habiter-periurbain/>
- CALMES R., DELAMARRE A., DURAND-DASTÈS F. et GRAS J.** (1981), *Etudes sur les réseaux de commerces élémentaires fixes en France (avec référence particulières à l'espace rural)*, Travaux de l'Institut de Géographie de Reims [en ligne], n°48, p. 1-116. URL : [https://www.persee.fr/doc/tigr\\_0048-7163\\_1981\\_num\\_48\\_1\\_1109](https://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_1981_num_48_1_1109).

- CAMENISCH M.** et **DEBARBIEUX B.** (2011), « Les migrations inter-communales en Suisse : un « effet montagne » ? », *Revue de Géographie Alpine* [En ligne], n°99-1. URL : <http://rga.revues.org/1360>.
- CARPENTIER S.** et **GERBER P.** (dir.) (2013), *Mobilités et modes de vie, vers une recomposition de l'habiter*, PUR, 222 p.
- CDPPOC** - Centre de droit public et privé des obligations et de la consommation (2017), « La loi Montagne « 2 » : analyse juridique de la loi du 28 décembre 2016 et débat entre acteurs », colloque à Chambéry, 8 février 2017.
- CGET** (2013), « Schéma Interrégional du Massif des Alpes – SIMA », Comité de Massif, 52 p.
- CGET** (2015-a), *Etude sur les opportunités des territoires à développer le télétravail, modélisation des gains pour individus, les entreprises et les territoires*, synthèse, 7 p.
- CGET** (2015-b), « Installation des jeunes médecins généralistes dans les territoires », *En bref* [en ligne], #4. URL : <http://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/en-bref-4-installation-des-jeunes-medecins-generalistes-dans-les-territoires>.
- CGET**, **AGENCE DE L'EAU**, **RÉGIONS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES** et **PACA** (2015), *Convention interrégionale du massif des Alpes (CIMA) 2015/2020*, fiches mesures, 28 p.
- CHAMPION T.** (1998), "Studying counterurbanisation and rural population turnaround", in Boyle P., Halfacree K. (dir.), *Migration into rural areas : Theories and Issues*, John Wiley and Sons, p. 21-40.
- CHEVILLARD G.**, **LUCAS-GABRIELLI V.** et **MOUSQUES J.** (2018), « Déserts médicaux » en France : état des lieux et perspectives de recherches », *L'Espace géographique*, n°47, 2018/4, p. 362-380.
- CIPRA** (2017), « Habiter et travailler dans les Alpes », [en ligne]. URL : <http://www.cipra.org/fr/dossiers/habiter-et-travailler-dans-les-alpes>.
- CIR** (2016), *Nos ruralités, une chance pour la France*, Dossier de presse [en ligne]. URL : <https://www.gouvernement.fr/partage/7160-nos-ruralites-une-chance-pour-la-france>.
- CLAVAL P.** et **SINGARAVELOU P.** (dir.) (1995), *Ethnogéographies*, L'Harmattan, 370 p.
- CLARIMONT S.** (2015), *Action territoriale et environnement : entre injonctions globales et contraintes locales*, mémoire de synthèse, habilitation à diriger des recherches en géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Vol. 1, 438 p.
- CHEVALLIER J.**, **ETIENNE D.**, **TESTARD D.**, **LOSCHAK D.**, **HOCREITERE P.**, **MAZERES J.-A.**, **FLAIRE D.**, **FLAIRE T.** et **THUAN Cao-Huy** (1978), *Centre, périphérie, territoire*, Presses Universitaires de France, 352 p.
- CHIGNIER-RIBOULON F.** et **SEMMOUD N.** (dir.) (2007), *Nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs*, Actes de la journée d'étude du 21 septembre 2006, Presses universitaires Blaise Pascal, 247 p.
- CHRISTIN R.** (2008), *Manuel de l'antitourisme*, Polémos, 144 p.
- CHRISTIN R.** (2014), *L'usure du monde. Critique de la déraison touristique*, L'Échappée, 116 p.
- CHRISTIN R.** (2018), « Arrêtons le saccage touristique de la planète ! », *Huffpost* [en ligne]. URL : [https://www.huffingtonpost.fr/rodolphe-christin/arretons-le-saccage-touristique-de-la-planete\\_a\\_23531300/?utm\\_hp\\_ref=fr-homepage](https://www.huffingtonpost.fr/rodolphe-christin/arretons-le-saccage-touristique-de-la-planete_a_23531300/?utm_hp_ref=fr-homepage).
- COGNARD F.** (2006), « Le rôle des recompositions sociodémographiques dans les nouvelles dynamiques rurales : l'exemple du Diois », *Méditerranée* [en ligne], n°107. URL : <http://mediterranee.revues.org/camphrier-2.grenet.fr/451>.
- COGNARD F.** (2010), « Migrations d'agrément » et nouveaux habitants dans les moyennes montagnes françaises : de la recomposition sociale au développement territorial. L'exemple du Diois, du Morvan et du Séronais, thèse de doctorat en géographie, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 528 p.

- COGNARD F.** (2011), « Les nouveaux habitants dans les régions rurales de moyennes montagnes en France : de la recomposition sociale au développement territorial ? », *Canadian Journal of Regional Science*, n°34(4), p. 177-188.
- COLLIGNON B** et **STASZAK J.-F.** (dir.) (2004), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Bréal, 447 p.
- COLLOMB G.** (1989), *Du bon usage de la montagne. Touristes et paysans*, L'Harmattan, 207 p.
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE** (2016), « S'installer en Isère », présentation du dispositif d'installation de jeunes médecins présenté au 16<sup>e</sup> congrès du Collège National des Généralistes Enseignants. URL : <https://www.isere.fr/sites/default/files/s-installer-en-isere-medecins.pdf>.
- CORDOBES S., LAJARGE R.** et **VANIER M.** (2010), « Pour des périurbains assumés », *Territoires 2040*, n°2, p. 21-32.
- CORTES-VAZQUEZ J. A.** (2017), "The end of the idyll ? Post-crisis conservation and amenity migration in natural protected areas", *Journal of Rural Studies*, n°51, p. 115-124.
- COUTURIER P.** (2014), « Mobilité et territorialité dans les espaces ruraux faiblement peuplés : l'injonction à la mobilité face aux modes d'habiter », *Recherche Transports Sécurité*, n°02-03, p. 209-221.
- CROZAT D.** et **ALVES D.** (2018), *Le Touriste et l'Habitant*, Editions Universitaires Connaissances et Savoirs, coll. « Patrimoine et Tourisme », 296 p.
- CUNY C.** et **NEZ H.** (2013), « La photographie et le film : des instruments de pouvoir ambivalents », *Participations*, n°7, p. 7-46.
- DAMERY C.** (2013), *Espace public, patrimoine et milieu affectif (exemples du Marais d'Orx et du Domaine d'Abbadia)*, thèse de doctorat en Géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 501 p.
- DAMETTE F.** et **SCHEIBLING J.** (1995), *Le territoire français, permanences et mutations*, Hachette, 254 p.
- DARDEL E.** (1952, éd. de 1990), *L'homme et la terre*, Editions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, p. 199.
- DARTOUT P.** (dir.) (2010-a), *Aménager le changement*, Territoires 2040, revue d'études e de prospective n°1, 97 p.
- DARTOUT P.** (dir.) (2010-b), *Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires*, Territoires 2040, revue d'études e de prospective n°2, 156 p.
- DATAR** (1971), *Une image de la France en l'an 2000, scénario de l'inacceptable*, Travaux et recherches de prospective, 173 p.
- DAUDET L.** (2014), *Le tour de la France, exactement*, Stock, 318 p.
- DAVEZIES L.** (2008), *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Le Seuil, 110 p.
- DAVEZIES L.** (2009), « L'économie locale « résidentielle », *Géographie, économie, société* [en ligne], Vol. 11, 2009/1, p. 47-53. URL : [https://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=GES\\_111\\_0047](https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=GES_111_0047)
- DAVEZIES L.** (2012), *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Le Seuil, 112 p.
- DAVID O.** (2014), « Le temps libre des jeunes ruraux : des pratiques contraintes par l'offre de services et d'activités de loisirs », *Territoire en mouvement* [en ligne], n°226. URL : <http://tem.revues.org/camphrier-2.grenet.fr/2423>.
- DEBARBIEUX B.** (2014), « Enracinement – Ancrage – Amarrage : raviver les métaphores », *L'Espace Géographique*, n°2014-1, p. 68-80.
- DEBROUX J.**, 2006, « Migration d'actifs vers l'espace « rural isolé ». Éléments d'analyse sur les liens à l'espace d'arrivée », *Norôis* [en ligne ], n°2008. URL : <http://journals.openedition.org/norôis/1817>.
- DELAHAYE J.** (2014), *Les nouvelles figures de l'habiter dans les hautes vallées alpines du Briançonnais. Le récit de vie*,



*un matériau pour l'étude des aménités territoriales et l'habitabilité des espaces montagnards*, mémoire de recherche de Master 2 STADE, Université de Savoie, 101 p.

**DEPRAZ S.** (2017-a), *La France des marges. Géographie des espaces « autres »*, A. Colin, 287 p.

**DEPRAZ S.** (2017-b), « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité » », *Bulletin de l'association de géographes français* [en ligne], n°94-3. URL : <http://journals.openedition.org/bagf/2086>.

**DÉRIOZ P.** (1997), « Les arrières-pays entre marginalité, retard et innovation », *Montagnes Méditerranéennes*, n°6, actes du séminaire « Marges, périphéries et arrière-pays », p. 33-36.

**DÉSAUNAY C.** et **DE JOUVENEL F.** (dir.) (2018), « Comment vivrons-nous en 2050 ? », Synthèse des scénarios du Rapport Vigie 2018, *Futuribles International* [en ligne], n° 427. URL : <https://www.futuribles.com/fr/document/comment-vivrons-nous-en-2050-scenarios/>.

**DESCOLA P.** (2014), *La composition des mondes. Entretiens avec Pierre Charbonnier*, Flammarion, 377 p.

**DÉSY J.** (1982), « Un colloque, une idée, une pratique : la recherche action », *Cahiers de géographie du Québec*, n° 68, p. 251-256.

**DE VARINE H.** (2006), *La dynamique du développement local. Les choix du Beaufortain*, Association Asdic Editions, 179 p.

**DI MÉO G.**, dir. (1996), *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, 207 p.

**DI MÉO G.** (1998), *Géographie sociale et territoires*, Nathan université, Coll. Fac. Géographie, 320 p.

**DOCEUL M.-C.** et **SANCHEZ M.** (2016), « La fermeture du tunnel du Chambon : un exemple de risque en montagne », *Géoconfluences* [en ligne]. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/la-fermeture-du-tunnel-du-chambon-un-exemple-de-risque-en-montagne>.

**DODIER R.** (2015), « Innover dans la mobilité : une nécessité pour rendre les campagnes périurbaines habitables ? », *Géocarrefour*, n°90-4, p. 297-306.

**DODIER R.**, **CAILLY L.**, **GASNIER A.** et **MADORÉ F.** (2012), *Habiter les espaces périurbains*, PUR, 219 p.

**DORIN S.** (2006), « La métaphore des racines : un obstacle à l'analyse sociologique des dynamiques culturelles », *Politix*, vol. 19, n°74-2006, p. 125-147.

**DUBAR C.** (1998), « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés Contemporaines*, n°29, p. 73-85.

**DUBOEUF T.** (2006), « Pouvoir local et stratégies foncières en stations de montagne françaises : quelle durabilité du développement touristique local et quels enjeux pour la gouvernance ? », *Revue de géographie alpine*, n°94-1, p. 33-41.

**DUCHÊNE-LACROIX C.**, **HILTI N.**, **SCHAD H.** (2013), « L'habiter multilocal : discussion d'un concept émergent et aperçu de sa traduction empirique en Suisse », *Quetelet*, vol. 1, n°1, p. 63-89.

**DURKHEIM E.** (1895), *Les règles de la méthode sociologique*, Flammarion, 333 p.

**ERNWEIN M.** (2015), *Jardiner la ville néolibérale : la fabrique urbaine de la nature*, thèse de doctorat en géographie, Université de Genève, 569 p.

**ESTIENNE P.** (1988), *Terres d'abandon ? La population des montagnes françaises, hier, aujourd'hui, demain*, Institut d'études du Massif central, 288 p.

**EUROMONTANA** et **RÉGION RHÔNE-ALPES** (2012), « Synthèse des travaux préparatoires menés par Euromontana en vue des VIII<sup>e</sup> assises européennes de la montagne. Les jeunes au sommet : la voie vers l'avenir des montagnes », 31 p.

**FABLET G.** (2013), « La croissance immobilière des stations de sports d'hiver en Tarentaise », *Revue de*

- géographie alpine* [en ligne], n°101-3. URL : <http://rga.revues.org/2188>.
- FEILDEL B.** (2010), *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, thèse de doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme, Université François Rabelais, 651 p.
- FLEURET S.** et **HOYET A.-S.** (dir.) (2011), *Santé et géographie. Nouveaux regards*, Economica, 302 p.
- FRÉMONT A.** (1976, 3<sup>e</sup> éd.), *La région, espace vécu*, Flammarion, 288 p.
- FOURNIER-PLAMANDON A.-S.** et **RACINE-SAINT-JACQUES J.** (2014), « (Re)constituer la trajectoire », *Conserveries mémorielles* [En ligne], n°15. URL : <http://cm.revues.org/1740>, p. 1-8.
- FOURNY M.-C.** (1989), *La dynamique du développement local : constitution et évolution d'un pays en zone de montagne : le cas du Beaufortain*, thèse de doctorat en géographie, Université Grenoble 1, 592 p.
- FOURNY M.-C.** (1994), « Nouveaux habitants dans un pays de moyenne montagne », *Etudes rurales*, n°135-136, p. 83-95.
- FRANÇOIS H., BOURDEAU P.** et **PERRIN-BENSAHEL L.** (dir.) (2013), *Fin (?) et confins du tourisme. Interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine*, L'Harmattan, 226 p.
- GAFFIOT F.** (2001), *Dictionnaire latin-français*, Hachette, 820 p.
- GAUCHON C.** et **LASLAZ L.** (2007), « La Grande Casse, emblème de Pralognan » in **LASLAZ L.** (2007), *Pralognan, capitale de la Vanoise*, Ed. L'Edelweiss, p. 46-50.
- GENEVARD A.** et **LACLAIS B.** (2015), *Acte II de la loi Montagne. Pour un pacte renouvelé de la nation avec les territoires de montagne*, Rapport sur l'acte II de la loi Montagne, 156 p.
- GENTELLE P.** (2011), « Le terrain, « une manière de vivre et de regarder le monde et les gens », *L'Information géographique* [en ligne], Vol. 75. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2011-3-page-102.htm>.
- GERMAINE M.-A.** (2011), « Apport de l'analyse de discours pour renseigner les représentations paysagères et les demandes d'environnement. Exemple des vallées du nord-ouest de la France », *Annales de géographie*, n° 682, p. 629-650.
- GEORGE P.** (1964), *La Géographie active*, Presses Universitaires de France, 394 p.
- GEORGE P.** et **VERGER F.** (dir.) (2009), *Dictionnaire de la géographie*, PUF, 480 p.
- GEORGE-MARCELPOIL E., ACHIN C., FABLET G.** et **FRANÇOIS H.** (2016), « Entre permanences et bifurcations : une lecture territoriale des destinations touristiques de montagne », *Mondes du Tourisme* [En ligne], Hors-série. URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/1237> ; DOI : 10.4000/tourisme.1237.
- GIBLIN B.** (2011), « Santé publique et territoires », *Hérodote*, n° 143, p. 3-12.
- GIRAULT C.** (2017), *Construire la naturalité nordique à la lumière de la ville. La production des espaces naturels protégés comme composante de l'urbanité à Oslo (Norvège), Göteborg, Stockholm (Suède), Copenhague (Danemark) et Helsinki (Finlande)*, thèse de doctorat en Géographie, Université Savoie Mont Blanc, 543 p.
- GRATALOUP C.** (non daté), « Centre/périphérie », *Hypergéô*. URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article10>.
- GREEN G. P.** (2001), "Amenities and community economic development : strategies for sustainability", *The Journal of Regional Analysis and Policy*, n°31-2, p. 61-75.
- GRÉSILLON E., ALEXANDRE F.** et **SAJALOLI B.** (dir.) (2016), *La France des marges*, A. Colin, 446 p.
- GRÉSILLON L.** (2010), *Sentir Paris, bien-être et matérialité des lieux*, Ed. Quae, 191 p.
- GRÉSILLON L.** (2013), « Sentir et ressentir Paris. L'exemple du quai du RER B à Châtelet-les-Halles », *Norôis*, n° 227, p. 11-24.

- GRISON J.-B.** (2009), *La très petite commune en France : héritage sans avenir ou modèle original*, thèse de doctorat en Géographie, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 409 p.
- GRISON J.-B.** (2013), « Ressources locales et développement territorial dans les très petites communes : un potentiel en question », *Géocarrefour* [en ligne], vol. 88/1. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/8963>.
- GUICHONNET P.** (dir.) (1973), *Histoire de la Savoie*, Privat éditeur, 481 p.
- GUIMOND L.** et **SIMARD M.** (2010), "Gentrification and neo-rural populations in the Québec countryside representations of various actors", *Journal of Rural Studies*, Vol. 26, n°4, p. 449-464.
- GUMUCHIAN H.**, **MÉRIEAUDEAU R.** et **PELTIER C.** (1980), « L'isolement en montagne : éléments de réflexion », *Revue de géographie alpine*, n°68-4, p. 305-325.
- GUMUCHIAN H.** (1983), *La neige dans les Alpes françaises du Nord*, Edition des Cahiers de l'Alpe de la société des écrivains du Dauphinois, 620 p.
- GUMUCHIAN H.** (1984), *Les territoires de l'hiver, ou la montagne française au quotidien*, Edition des Cahiers de l'Alpe de la société des écrivains du Dauphinois, 100 p.
- GUMUCHIAN H.** (dir.) (1998), « Les services à la population en espace rural : l'innovation dans l'émergence des territoires », *CERMOSEM, Montagnes méditerranéennes*, n°8, 174 p.
- GUMUCHIAN H.** et **MAROIS C.** (2000), *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*, Anthropos, 425 p.
- GUMUCHIAN H.** et **PECQUEUR B.** (2007), *La ressource territoriale*, Economica, 252 p.
- HENLEY P.** (2011), « Le récit dans le film ethnographique », *L'Homme* [en ligne], n°198-199. URL : <http://lhomme.revues.org/22726>.
- HIDALGO M. C.** et **HERNANDEZ B.** (2001), "Place attachment : conceptual and empirical questions", *Journal of Environmental Psychology*, n°21, p. 273-281.
- HOYAUX A.-F.** (2000), *Habiter la ville et la montagne : essai de géographie phénoménologique sur les relations des habitants au lieu, à l'espace et au territoire (exemples de Grenoble et Chambéry)*, thèse de doctorat en géographie, Université Grenoble 1 - Joseph Fourier, Chambéry, 765 p.
- HUGON P.** (2006) « Avant-propos : remarques sur la notion de « marges » », *Tiers-Monde* [en ligne], n°185. URL : [http://www.persee.fr/doc/tiers\\_1293-8882\\_2006\\_num\\_47\\_185\\_5906](http://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2006_num_47_185_5906), 8 p.
- HURIOT J.-M.** et **PERREUR J.** (1995), « Centre et périphérie. Fondements et critères », Document de travail n°9505, *Laboratoire d'analyse et de techniques économiques*, 16 p.
- HUYGHE M.** (2016), *Habiter les territoires ruraux - Comprendre les dynamiques spatiales et sociales à l'œuvre, évaluer les perspectives d'évolution des pratiques de mobilité des ménages*, Doctorat en Aménagement de l'Espace et Urbanisme, 466 p.
- INSEE, PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS, RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR** (2006), *Queyras-Mont-Viso : une vitalité démographique et économique structurée par le tourisme*, rapport d'étude n°4, 22 p.
- INSEE** (2017), « L'économie des zones de montagne », *Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes* [en ligne], n°1. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2882138>.
- JACOB L.** (2010), *Tourisme et paysage à Vallorcine : production territoriale et représentation d'un « bout du monde »*, mémoire de Master 2, Université Jean Moulin Lyon 3, 129 p.
- JAGOU P.** (2010), *Hubert du Beaufortain. Randonnée littéraire en 80 étapes sur le sentier de vie d'Hubert Favre*, Kahunavision éditions, 208 p.
- JAIL M.** (1973-a), « Deux réalisations récentes en Haute-Maurienne : le barrage-réservoir du Mont-Cenis

- et la route pastorale d'Entre-Deux-Eaux ; leur répercussion sur quelques secteurs de l'économie locale », *Travaux Scientifiques du Parc National de la Vanoise*, Tome III, p. 207-218.
- JAIL M.** (1973-b), « Tourisme et emplois récents en Haute-Maurienne : exemples de Bonneval-sur-Arc, Lanslevillard et Bessans », *Revue de Géographie Alpine*, n°4, p. 554-560.
- JAMET E., LEBLANC P. et LARDON S.** (2014), « Mobilités des jeunes adultes et politiques d'accueil dans les territoires ruraux. Etudes de cas en France et au Québec », *Norois* [En ligne], n°233. URL : <http://norois.revues.org/5297>.
- JOLIVET V.** (2007), « La notion de trajectoire en géographie, une clé pour analyser les mobilités ? », *Echo-Géo*, 2/2007, 12 p.
- JOURDAIN-ANNEQUIN C. et LE BERRE M.** (2004), *Atlas culturel des Alpes occidentales*, Picard, 439 p.
- JOUSSEAUME V. et TALANDIER M.** (2016), « Bourgs-centres et petites villes en France », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 32 | 2016, mis en ligne le 18 novembre 2016, consulté le 31 janvier 2017. URL : <http://tem.revues.org/3887>
- JOYE J.-F.** (2017), « Construire et aménager en montagne après la loi du 28 décembre 2016 : les communes face à leurs responsabilités », *Revue juridique de l'environnement*, 2017/2, Vol. 42, p. 209-231.
- JULIEN P.-A., LAMONDE P. et LATOUCHE D.** (1975), « La méthode des scénarios en prospective », *L'Actualité économique*, vol. 51, n°2, p. 253-281.
- KADA N.** (2005), « La Loi Montagne, 20 ans après. Bilan et perspectives », *Pouvoirs Locaux : les cahiers de la décentralisation*, n°3-2005, rubrique juridique, 1 p.
- KAUFMANN V.** (2008), *Les paradoxes de la mobilité, bouger, s'enraciner*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 115 p.
- KAYSER B.** (1990), *La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental*, A. Colin, 317 p.
- KELLY S. et SMITH W.** (2012), "Marginality, adaptation and farming in the New Zealand high country", *Revue de géographie alpine* [en ligne], n°1001-1. URL : <http://rga.revues.org/1711>.
- KISSLING H.** (2010), "Das « kalte Betten » Problem", *Das Magazin*, n°35, p. 31-33.
- KNAFOU R.** (1994), *Les Alpes*, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 127 p.
- KOEBEL M.** (2014) « Le profil social des maires de France », *Pouvoirs* [en ligne], n°148, p. 123-138. URL : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2014-1-page-123.htm>.
- LABRUE C.** (2009), « Le massif, ses marges et la préoccupation d'enfermement de l'habitat. Exemple des Vosges du Nord. », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 49, n°2-3. URL : <http://rge.revues.org/2007>.
- LACLAIS B.** (2017), *Loi du 28 décembre 2016. Modernisation, développement et protection des territoires de montagne*, présentation synthétique des articles de la loi Montagne II, 75 p.
- LAMBIEL X.** (2017-a), « La crise des résidences secondaires étouffe la vallée d'Illiez », *LeTemps* [en ligne]. URL : <https://www.letemps.ch/suisse/crise-residences-secondaires-etouffe-vallee-dilliez>.
- LAMBIEL X.** (2017-b), « Et si la Lex Weber était arrivée trop tard », *LeTemps* [en ligne]. URL : <https://www.letemps.ch/opinions/lex-weber-etait-arrivee-tard>.
- LANDEL P.-A. et LEROUX S.** (2012), « TIC et construction de ressources territoriales : observations à partir de trois territoires d'étude : Diois, Maurienne, Vésubie », *Villes et territoires numériques*, Fév. 2012, p. 99-111.
- LARCENET M. et FERRI J.-Y.** (2010), *Le retour à la terre. 1. La vraie vie*, Dargaud, 48 p.
- LAROUSSE** (1995), *Le Petit Larousse compact*, Larousse, 1769 p.



- LASLAZ L.** (2005), *Les zones centrales des Parcs nationaux alpins français (Vanoise, Écrins, Mercantour), des conflits au consensus social ? Contribution critique à l'analyse des processus territoriaux d'admission des espaces protégés et des rapports entre sociétés et politiques d'aménagement en milieux montagnards*, thèse de doctorat en Géographie, Université de Savoie, 2 vol., 644 p.
- LASLAZ L.** (2007-a), « Approche critique de la notion de « faible densité » appliquée aux Parcs Nationaux alpins français (Vanoise, Ecrins et Mercantour) », in **BARTHE L., CAVAILLÉ F., EYCHENNE C. et PILLEBOUE J.**, coord., *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité, Actes du 2<sup>e</sup> Colloque franco-espagnol de géographie rurale*, co-éd. Dynamiques Rurales - P.U. Blaise Pascal, p. 77-99
- LASLAZ L.** (2007-b), *La Meije, un haut lieu alpin*, Ed. Gap, 103 p.
- LASLAZ L.** (coord.) (2015), *Atlas Savoie Mont-Blanc. Au carrefour des Alpes, des territoires attractifs*. Autrement, 95 p.
- LASLAZ L.** (2016), *Avide d'espaces. Protéger la montagne. Une polymogéographie des politiques environnementales au défi de l'acceptation sociale*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université Savoie Mont Blanc, Vol. 2 - mémoire inédit, 437 p.
- LAZZAROTTI O.** (2006), *Habiter, la condition géographique*, Belin, 287 p.
- LAZZAROTTI, O.** (2013), « Habiter », notion à la une, *Géocofluences*. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/habiter>.
- LAZZAROTTI O.** (2014), *Habiter le monde*, La documentation Française, Documentation photographique, 63 p.
- LEFÈVRE S.** (2014), *Beaufort : demain ? La démarche prospective par scénarii de développement. Application au village-station de Beaufort : entre identité et tourisme*, mémoire de Master 2 Sciences du Territoire, Institut d'Urbanisme de Grenoble, Université Pierre Mendès France, 115 p.
- LÉVY J.** (1994), « Oser le désert ? Des pays sans paysans », *Sciences humaines*, Hors série n°4, 2 p.
- LÉVY J.** (2013), *Réinventer la France. Trente cartes pour une nouvelle géographie*, Fayard, 247 p.
- LÉVY J. et LUSSAULT M.** (2013), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 1033 p.
- LÖFFLER R., BEISMANN M., WALDER J. et STEINICKE E.** (2014-a), "New Highlanders in Traditional Out-migration Areas in the Alps. The Example of the Friulian Alps", *Revue de géographie alpine* [en ligne], n°102-3. URL : <http://rga.revues.org/2547>.
- LÖFFLER R., WALDER J., WARMUTH W., BEISMANN M., et STEINICKE E.** (2014-b), "Amenity migration in den Europäischen westalpen. Neuzuwanderer im französisch-italienischen Grenzgebiet der Westalpen", *ResearchGate* [en ligne]. URL : [https://www.researchgate.net/publication/311577057\\_Amenity\\_Migration\\_in\\_den\\_Europaischen\\_Westalpen\\_Neuzuwanderer\\_im\\_franzosisch-italienischen\\_Grenzgebiet\\_der\\_Westalpen](https://www.researchgate.net/publication/311577057_Amenity_Migration_in_den_Europaischen_Westalpen_Neuzuwanderer_im_franzosisch-italienischen_Grenzgebiet_der_Westalpen).
- LÖFFLER R., WALDER J., BEISMANN M., WARMUTH W. et STEINICKE E.** (2016), "Amenity migration in the Alps : applying models of motivations and effects to 2 case studies in Italy", *Mountain research and development* [en ligne], n°36(4), p. 484-493. URL : <http://www.bioone.org/doi/full/10.1659/MRD-JOURNAL-D-16-00042.1>.
- LOUP J.** (1981), « Vivre dans les Alpes ? », *Revue de géographie alpine* [en ligne], n°69, p. 203-208. URL : [http://www.persee.fr/doc/rga\\_0035-1121\\_1981\\_num\\_69\\_1\\_2445](http://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1981_num_69_1_2445).
- LUSSAULT M., PAQUOT T. et YOUNÈS C.** (2007), *Habiter, le propre de l'humain, Villes, territoires et philosophie*, La découverte, 380 p.
- LUSSAULT M.** (2011), « L'urbain métropolisé français dans la métropolisation : processus et scénarios », *Territoires 2040*, n°4, p. 11-37.

- LYNCH E. (2017), « Introduction », *Etudes rurales*, n°99, p. 9-14.
- MADemoiselle CAROLINE (2017), *Quitter Paris. Vous en rêvez ? Je l'ai fait !*, Delcourt, 159 p.
- MAO P. (2003), *Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards. Contribution à l'analyse de l'espace géographique des sports*, Thèse de doctorat de géographie, Université Joseph Fourier, 694 p.
- MAO P., HAUTOBOIS C. et LANGENBACH M. (2009), « Développement des sports de nature et de montagne en France : diagnostic comparé des ressources territoriales », *Géographie, économie, société*, 2009/4, vol. 11, p. 301-313.
- MARTIN P. (2008), « De Barcelonnette au Mexique et retour (pour certains). Histoire d'une émigration réussie », *Le Globe. Revue genevoise de géographie* [en ligne], n°48, p. 173-197. URL : [https://www.persee.fr/doc/globe\\_0398-3412\\_2008\\_num\\_148\\_1\\_1551](https://www.persee.fr/doc/globe_0398-3412_2008_num_148_1_1551).
- MARTIN N., BOURDEAU P. et DALLER J.-F. (dir.) (2012), *Du tourisme à l'habiter : les migrations d'agrément*, L'Harmattan, Coll. « Tourisme et sociétés », 412 p.
- MARTIN N. (2013), *Les migrations d'agrément, marqueur d'une dynamique d'après-tourisme dans les territoires de montagne*, thèse de doctorat de géographie, Université de Grenoble, 363 p.
- MARTOUZET D., THIBAUT S., FEILDEL B. et BAILLEUL H., (2009), « La construction de l'habiter à l'échelle de la vie : diversité des figures identitaires de l'habitat et culture de l'habiter », *Habitat et identité*, p. 81-88.
- MASSAL C. (2018), « La fin des commerces de proximité dans les campagnes françaises ? », *Géococonfluences* [en ligne]. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/disparition-commerces-proximite>.
- MATTHIEU N. et DUBOSCQ P. (1985), *Voyage en France par les pays de faible densité*, Ed. du CNRS, 179 p.
- MATTHIEU N. (1994), « Un désert mal fréquenté », *Campagnes solidaires*, n°73, p. 11.
- MAYER H et MEILI R. (2016), "New Highlander Entrepreneurs in the Swiss Alps", *Mountain Research and Development* [en ligne], n° 36/3, p. 267-275. URL : [10.1659/MRD-JOURNAL-D-16-00040.1](https://doi.org/10.1659/MRD-JOURNAL-D-16-00040.1).
- MCGRANAHAN D. A. (1999), "Natural amenities drive rural population change", *U.S. Department of agriculture*, Agricultural economic report, n° 781, 27 p.
- MEKDJIAN S. et OLMEDO E. (2016), « Médier les récits de vie. Experimentations de cartographies narratives et sensibles », *Mappemonde*. URL : <http://mappemonde.mgm.fr/118as2/>.
- MEMBRETTI A. et VIAZZO P.-P. (2017), "Negotiating the mountains. Foreign immigration and cultural change in the Italian Alps", *ResearchGate* [en ligne], 21 p. URL : [www.researchgate.net/publication/320961979](https://www.researchgate.net/publication/320961979).
- MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE LA RURALITÉ ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (2016), « Un nouveau pacte entre la nation et la montagne », Résumé de la loi n°2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, 24 p. URL : [http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/dossier-loi-montagne\\_0.pdf](http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/dossier-loi-montagne_0.pdf).
- MONTAGNÉ-VILLETTE S. (2007), « Les marginalités : du subi au choisi », *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 84, n°3, p. 305-306.
- MORA O. (dir.) (2008), *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030. Des relations villes-campagnes en émergence ?*, Ed. Quae, 111 p.
- MORA O., RIBA G. et HUBERT B. (2010), « Vers de nouvelles ruralités ? », *Territoires 2040*, n°2, p. 93-99.
- MORANGE M., SCHMOLL C., TOUREILLE E. (2016), *Les outils qualitatifs en géographie : méthode et applications*, Armand Colin, 220 p.

- MOREL-BROCHET A.** (2006), *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter. Approche biographique des logiques habitantes*, thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1, 572 p.
- MOREL-BROCHET A.** et **ORTAR N.** (dir.) (2012), *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux de vie*, L'Harmattan, 314 p.
- MORELLE M.** (2016), « Marginalité », notion à la une, *Géoconfluences*. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-marginalite>.
- MOSS L. A. G.** (1994) "Beyond tourism : the amenity migrants", p. 121-127, in **MANNERMAA M.**, **INAYATULLAH S.** et **SLAUGHTER R.** (dir.), *Coherence and chaos in our uncommon futures : visions, means, actions*, Finland futures research centre, p. 337 p.
- MOSS L. A. G.** (2008), "Amenity-led change in rural towns and regions", *Amenity migration planning capacity building workshop*, 8 p.
- MOSS L. A. G.** (dir.) (2006), *The Amenity Migrants : Seeking and sustaining Mountains and their Cultures*, Wallingford/UK, Cambridge/USA, CABI, 329 p.
- MOTTET G.**, **ROUGIER H.** et **WACKERMANN G.** (2001), *Géographie des montagnes*, Ellipses, 224 p.
- MSA-FC/B** (Mutualité sociale agricole Franche-Comté/Bourgogne) (2015), *Volet qualitative du diagnostic territorial MSA*, 46 p.
- OGRIZEK D.** (1950), *Les provinces de France*, Odé, 517 p.
- OLMEDO E.** (2011), « Cartographie sensible, émotions et imaginaire », *Visions carto* [en ligne]. URL : <https://visionscarto.net/cartographie-sensible>.
- OSBALDISTON N.** (2011), "The Authentic Place in the Amenity Migration Discourse", *Space and culture*, n°14/2, p. 214-226.
- ORTAR N.** (2005), « Le paradoxe de l'ancrage et de la mobilité en zone rurale et péri-urbaine », in **BONNET L.** et **BERTRAND L.** (dir.), *Mobilités, habitat et identités*, INED [en ligne]. URL : <http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/IMG/Ortar.pdf>.
- ORTAR N.** (2006), « Le secondaire peut-il devenir principal : évolution des usages de la résidence secondaire à Châteauneuf d'Entraunes », p. 211-216, in **GIAUME J.-M.** et **MAGAIL J.**, *Le Comté de Nice : de la Savoie à l'Europe*, Actes de colloque, Université de Nice – Sophia Antipolis, Ed. Serre, 388 p.
- PARK R. E.** (1928), "Human migration and the marginal man", *American Journal of Sociology*, Vol. 33, n° 6, p. 881-893.
- PASCA A.** et **ROUBY A.** (2012), « Stratégies pour améliorer l'attractivité des zones de montagne : comment aborder la question du dépeuplement de manière intégrée ? », Rapport final, *PADIMA – Politiques de lutte contre le Dépeuplement en Zone de Montagne*, 49 p.
- PECQUEUR B.** (1989), *Le développement local*, Syros, 149 p.
- PECQUEUR B.** et **TALANDIER M.** (2011), « Les espaces de développement résidentiel et touristique - état des lieux et problématiques », *Territoires 2040 : revue d'études et de prospective*, *La Documentation française*, *DATAR*, 18 p.
- PÉREC G.** (2000), *Espèces d'espaces*, Galilée, 181 p.
- PERLIK M.** (2011), « Gentrification alpine : lorsque le village de montagne devient un arrondissement métropolitain », *Revue de Géographie Alpine* [En ligne], 99-1. URL : <http://rga.revues.org/1385>.
- PETIT E.** (2016), *Se souvenir en montagne. Guides, pierres et places dans les Alpes*, PUG, 239 p.
- PETITE M.** (2014), « Désirs de montagne ? », *Revue de géographie alpine* [En ligne], 102-3. URL : <http://rga.revues.org/camphrier-2.grenet.fr/2566>.

- PETITE M.** et **DEBARBIEUX B.** (2013), « Habite-t-on des catégories géographiques ? La ville, la campagne et la montagne dans les récits de trajectoires biographiques », *Annales de géographie*, n° 693, p. 483-501.
- PEYRACHE-GADEAU V.** et **GAUCHON C.** (2007), « Tourisme durable et vulnérabilité des identités territoriales : propositions théoriques en appui sur les contextes de tourisme en Montagne » in **BATAILLOU C.** et **SCHÉOU B.** (2007), *Tourisme et développement. Regards croisés*, Presses Universitaires de Perpignan, p. 291-324.
- PEYRACHE-GADEAU V.**, **BALLY F.**, **GABILLET M.**, **LAFORGUE D.** et **LAVOREL S.** (2016), « Processus systémiques de vulnérabilisation en territoire de montagne et dynamiques institutionnelles : le cas de la Haute-Romanche », *Communication dans le cadre du colloque international Vulnérabilités et territoires*, 27<sup>e</sup> journées scientifiques de la Société d'Ecologie Humaine, 19 au 21 octobre 2016 à Dijon. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01442976>.
- PEZEU-MASSABUAU J.** (1993), *La maison espace réglé, espace rêvé*, GIP Reclus, 154 p.
- PEZEU-MASSABUAU J.** (2002), « Le bien-être, de l'inconfort à l'anticonfort », *Communications* [en ligne], n°73. URL : [http://www.persee.fr/doc/comm\\_0588-8018\\_2002\\_num\\_73\\_1\\_2113](http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2002_num_73_1_2113).
- PISTRE P.** (2012), *Renouveau des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales*, thèse de doctorat en géographie, Université Paris Diderot, 407 p.
- PHILLIPS M.** (1993), "Rural gentrification and the processes of class colonisation", *Journal of Rural Studies*, 9, p. 123-140.
- PHILLIPS M.** (2004), « Other geographies of gentrification », *Progress in Human Geography*, Vol. 28, n°1, p. 5-30.
- PHILIPPONNEAU M.** (1966), « Géographie appliquée », *Annales de Géographie*, n° 408, p. 152-155.
- PIQUEREY L.** (2016), *Golden Snow. Ségrégation et entre-soi dans les stations de sports d'hiver haut de gamme en Autriche, en France et en Suisse*, thèse de doctorat en géographie, Université Grenoble Alpes, 559 p.
- PLASSARD F.** (2002), « Une approche rétrospective : « le scénario de l'inacceptable » », *Géocarrefour*, vol.77-2, p. 197-214.
- PNR LIVRADOIS-FOREZ** (2013), *Habiter autrement les centres-bourgs*, 11 p.
- POCHE B.** (1999), *Le monde bessanais*, CNRS Editions, 370 p.
- PONTIER J.-M.** (2011), « Compétences locales et politiques publiques », *Revue française d'administration publique*, n°141, p. 139-156.
- PROST B.** (1993), « Aux marges du système urbain : les espaces « flous » et leur évolution », *Méditerranée*, Tome 77, 1-2-1993, colloque d'Aix-en-Provence 28-30 septembre 1992 « Les territoires du périurbain en Méditerranée septentrionale », CEGETREM (UFR de géographie) et GDR 97 CNRS « Nord-Méditerranée », p. 37-40.
- PROST B.** (2004), « Marge et dynamique territoriale », *Géocarrefour* [en ligne], vol. 79/2. URL : <http://geocarrefour.revues.org/695>.
- PRUVOST G.** (2013), « L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement », *Terrain*, n° 60, p. 36-55.
- QUÉVA C.** (2012), « Les jeux temporels dans les projets de territoires : les exemples des pays du Libournais et du Périgord noir (Aquitaine) », *Treballs de la Societat Catalana de Geografia*, n°74, p. 129-149.
- QUÉVA C.** (2015) « De l'espace à faible densité à l'espace diffus : essai de définition », in **Devès C.** (dir) (2015), *Vivre et travailler dans les espaces à faible densité. Quelles stratégies de développement*, L'Harmattan, p. 17-33.
- RAVALET E.**, **VINCENT-GESLIN S.**, **KAUFMANN V.** et **LEVEUGLE J.** (2014), *Tranches de vie mobile : enquête sociologique et manifeste sur la grande mobilité liée au travail*, Editions Loco-L'atelier d'édition, 77 p.
- REBUFFAT G.** (1974), *Le massif des Ecrins. Les 100 plus belles courses et randonnées*, Editions Denoël, 237 p.



- REBUFFAT G.** (1983), *Glace, neige et roc*, Hachette, 188 p.
- REKACEWICZ P.** et **TRATNJEK B.** (2016), « Cartographier les émotions », *Carnets de géographes* [En ligne], n°9. URL : <http://cdg.revues.org/687>.
- REYNAUD A.** (1981), *Société, espace et justice*, Presses Universitaires de France, 264 p.
- REVUE DE GÉOGRAPHIE ALPINE** (2011), *Processus de migration dans les régions de montagne, et en particulier dans les Alpes*, n°99-1 [en ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/rga/1335>.
- REVUE DE GÉOGRAPHIE ALPINE** (2012), *Montagne, marginalité et catastrophe*, n°101-1 [en ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/rga/1645>.
- REVUE DE GÉOGRAPHIE ALPINE** (2014), *Nouveaux habitants. Dynamiques de repeuplement en zone de montagne*, n°102-3 [en ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/rga/2366>.
- RIBARDIÈRE A.** (2016), « Richesse et pauvreté dans les communes populaires franciliennes : les politiques du logement changent-elles la donne ? », *L'Espace géographique*, 2016/1, n°45, p. 61-78.
- RICHARD F., DELLIER J.** et **TOMMASI G.** (2014-a), « Migration, environnement et gentrification rurale en Montagne limousine », *Revue de géographie alpine* [en ligne], n°102-3. URL : <http://rga.revues.org/2525>.
- RICHARD F., CHEVALLIER M., DELLIER J.** et **LAGARDE V.** (2014-b), « Circuits courts agroalimentaires de proximité en Limousin : performance économique et processus de gentrification rurale », *Norois*, n°230, p. 21-39.
- RICHARD F., TOMMASI G.** et **SAUMON G.** (2017), « Le capital environnemental, nouvelle clé d'interprétation de la gentrification rurale ? », *Norois*, n°243, p. 89-110.
- RICHARD F.** et **PISTRE P.** (2018), « Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines », *Géoconfluences* [en ligne]. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/definition-espace-rural-france>.
- RIoux L.** (1998), « Les dimensions spatiale et culturelle de la marginalité. Une approche psychosociologique », in **GUILLAUD D., SEYSSET M.** et **WALTER A.**, *Le voyage inachevé... Hommage à Joël Bonnemaison*, Orstom/Prodig, p. 635-640.
- ROBERT J.** (1920), « La densité de population des Alpes françaises, d'après le dénombrement de 1911 », *Revue de Géographie Alpine*, n°8-1, p. 5-124.
- ROCHEFORT R.**, 1986, « La marginalité de l'extérieur et de l'intérieur », in **VANT A.** (dir.), *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, Editions du CNRS, p. 26-34.
- ROLLAND-MAY C.** (2001), « Périphéries, bordures, marges territoriales : sous les mots, les concepts », in **GROUPE DE RECHERCHE RITMA** (2001), *Regards croisés sur les territoires en marge(s)*, Presses Universitaires de Strasbourg, p. 39-60.
- RONSIN G.** (2018), *Composer des relations entre "science" et "gestion de la nature" : ethnographie des frontières, casquettes et controverses dans les conseils scientifiques*, thèse de doctorat en sociologie, Université Grenoble-Alpes, 606 p.
- ROUSSET G.**, « “Déserts médicaux”, accès aux soins et liberté d'installation : le territoire au cœur des préoccupations de santé », *Actes du 3<sup>e</sup> colloque international du CIST*, CIST2016 – En quête de territoire(s) ?, mars 2016, Grenoble, p. 415-420.
- ROUGIER H.** (1980), *Les hautes vallées du Rhin, étude de géographie régionale*, Ed. Ophrys, 372 p.
- SACAREAU I.** (2003), *La montagne. Une approche géographique*, Belin Sup, 288 p.
- SAINT-JULIEN T.** (1992), *La diffusion spatiale des innovations*, GIP Reclus, 37 p.

- SAPIN-DEFOUR C.** (2017), « Le point Nemo », *Alpinemag*, [en ligne]. URL : <https://alpinemag.fr/le-point-nemo/>
- SAVELLI N.** (2012), « Géopolitique touristique d'un « bout du monde » : le développement territorial du Valgaudemar en questions », *Revue de géographie alpine* [En ligne], n°100-2. URL : <http://rga.revues.org/1790>.
- SCHRADER F.** (2010), *A quoi tient la beauté des montagnes, Lecture de Joël Cornuault*, Isolato, 49 p.
- SÉBASTIEN L.** (2016), « L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective », *Norois*, n°238-239, p. 23-41.
- SEINE-ET-MARNE (DÉPARTEMENT)** (2017), « Super doc' 77 », Guide à l'installation de jeunes médecins, 4 p.
- SENCÉBÉ Y.** (2004), « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, n°34, p. 23-29.
- SENCÉBÉ Y.** (2011), « Multi(ples) appartenances en milieu rural », *Informations sociales*, n°164, p. 36-42.
- SIMARD M. et GUIMOND L.** (2013), « Des « étrangers » parmi nous ? Représentations et pratiques de divers acteurs ruraux face à l'installation de nouvelles populations dans les campagnes au Québec », *Géographie, économie, société*, n°2013/1, vol. 15, p. p. 25-46.
- SIMON T. et NOTTER J.-C.** (2009), « Les « îlets » : enjeux pour un « archipel » au cœur de la Réunion », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], n°245. URL : <http://journals.openedition.org/com/5541>.
- SMITH D.** (1998), *The revitalization of the Hebden Bridge District : greentrified Pennine rurality*, thèse de doctorat en géographie, Université de Leeds, 358 p.
- STEVAN C.** (2016), « Ecrire la vie de nos proches, la nouvelle discipline en vogue », *Le Temps* [En ligne]. URL : <https://www.letemps.ch/culture/2016/12/05/ecrire-vie-nos-proches-nouvelle-discipline-vogue>.
- STOCK M.** (2004), « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *EspaceTemps.Net* [en ligne], 17 p. URL : <https://www.espacetemps.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>.
- STOCK M.** (2005), « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse triologique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 2006, p. 213-230.
- STOCK M.** (2006), « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspaceTemps.net*. URL : <http://www.espacetemps.net/articles/lrsquohypothese-de-lrsquohabiter-poly-topique-pratiquer-les-lieux-geographiques-dans-les-societes-a-individus-mobiles>.
- TABARLY S.** (2012), « Géographie de la santé : espaces et sociétés. L'organisation territoriale et la planification sanitaire en France », *Géoconfluences* [en ligne]. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/sante/SanteDoc2.htm>.
- TALANDIER M.** (2012), « L'économie résidentielle à l'horizon 2040 », *Futuribles*, n° 388, p. 35-49.
- TALERMAN D.** (2016, 5<sup>e</sup> éd.), *Travailler et vivre en Suisse. Guide pratique pour les résidents et frontaliers*, Gualino, 511 p.
- TAULELLE F.** (2012), « Ce que nous avons vu en matière de services publics dans les quatre pays de l'étude : le délaissement du territoire », *Sciences de la société*, n°86, p. 5-13.
- TERRAY L.** (1961), *Les conquérants de l'inutile*, Guérin, 456 p.
- TERRIER C.** (2009), « Distinguer la population présente de la population résidente », *Courrier des statistiques*, n°128, p. 63-70.

- TERRITOIRES 2040** (2010), *Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires*, Datar, revue d'études et de prospective n°2, 156 p.
- THOMAS M.-P., PATTARONI L.** (2012), « Choix résidentiels et différenciation des modes de vie des familles de classes moyennes en Suisse », *Espaces et sociétés*, n° 148-149, p. 111-127.
- TOMMASI G., RICHARD F. et SAUMON G.** (2017), « Introduction - Le capital environnemental pour penser les dynamiques socio-environnementales des espaces emblématiques », *Norois*, n° 243, p. 7-15.
- TOURNIER V.** (2016), « Habiter la marge. Entre création subjective et innovation sociale », *Le Sociographe*, n°53, p. XXV-XXXIV.
- TRACQ F.** (2000), *La mémoire du vieux village. La vie quotidienne à Bessans*, La Fontaine de Siloé, 559 p.
- TUAN Y.-F.** (1976), "Humanistic geography", *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 66, n° 2, p. 266-276.
- UE - UNION EUROPÉENNE** (2016), « Pour une vie meilleure en milieu rural », *Déclaration Cork 2.0*, 12 p.
- UFC-QUE CHOISIR** (2016), « Accès aux soins en France. La fracture sanitaire s'aggrave », *Service des études*, 33 p.
- VANIER M.** (2000), « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique », *Revue de géographie alpine*, n° 1, p. 105-113.
- VANIER M.** (2002), « A propos de l'article de François Plassard sur "Une approche rétrospective de la prospective : le scénario de l'inacceptable", *Géocarrefour*, n°77-2, p. 197-214.
- VANIER M.** (2008), *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Economica, 160 p.
- VANIER M.** (2010), « Le choix d'une prospective », *Territoires 2040*, p. 27-31.
- VEYRET P.** (1970), *Les grandes Alpes ensoleillées*, Arthaud, 129 p.
- VEYRET Y.** (dir.) (2001), *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*, Sedes, 140 p.
- VIALLET H.** (1998), *Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moyen-Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Académie Salésienne et Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie, 268 p.
- VIARD J.** (1990), *Le tiers espace. Essai sur la nature*, Méridiens Klincksieck, 152 p.
- VIARD J.** (2006), *Eloge de la mobilité. Essai sur le "capital" temps libre et la valeur travail*, Ed. de l'Aube, 251 p.
- VIARD J.** (2015), *Le triomphe d'une utopie : vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres*, Ed. de l'Aube, 443 p.
- VIRET R.** (2016), *Dictionnaire Français-Savoyard*, [en ligne]. URL : <https://drive.google.com/file/d/0B3r-VL3ApNE--aGgxVkxEVDNqU2M/view>.
- VOLVEY L.** (2016), « Sur le terrain de l'émotion : déconstruire la question émotionnelle en géographie pour reconstruire son horizon épistémologique », *Carnets de géographes* [en ligne], n° 9. URL : <http://cdg.revues.org/541>.
- WEBER S.** (2015), « Délivrés de l'urbano-centrisme. Les grands espaces du désir dans le cinéma d'Alain Guiraudie », *Géographie et cultures*, n°87, p. 1-14.
- WITTERSHEIM E.** (2017), « Filmer l'utopie ? Retour sur Allers-retours à la terre », *Etudes rurales*, n°199, p. 91-110.

**Sitographie** (date de dernière consultation : 10 avril 2019)

- AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH)** : <http://www.anah.fr/>
- OBSERVATOIRE DE L'AGENCE DE PROMOTION DU TOURISME EN SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE** : <http://www.savoie-mont-blanc.com>
- CARTOSANTÉ** : [cartosante.atlasante.fr](http://cartosante.atlasante.fr)
- CHAMROUSSE** (site de la commune) : <https://www.chamrousse.com/>
- CIPRA** : <http://cipra.org/de/alpmonitor/presentation3/amo-fr.html#/Startbild2>
- CNRTL - CENTRE NATIONAL DES RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES** : [cnrtl.fr](http://cnrtl.fr)
- COLLOQUE « Le film dans la pratique de la géographie »** : <https://colloquefilmgeo.wordpress.com/>
- DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN LIGNE** : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>
- DONNÉES GOUVERNEMENTALES** : <https://www.data.gouv.fr/fr/>
- ESPRIT SAISON** : [www.espritsaison.jobs](http://www.espritsaison.jobs)
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (CGET)** : <http://www.cget.gouv.fr>
- ETERRITOIRE** : <https://www.eterritoire.fr/>
- FESTIVAL DE CHAILLOL** : [www.festivaldechaillo.com](http://www.festivaldechaillo.com)
- GOUVERNEMENT FRANÇAIS** : <http://www.gouvernement.fr>
- IMPÔTS** : <http://www.impots.gouv.fr>
- INSEE** : <https://insee.fr/fr/accueil>
- LEBONCOIN** : <https://www.leboncoin.fr/>
- LÉGIFRANCE** : <https://www.legifrance.gouv.fr/>
- LOI CENSI-BOUVARD - INFORMATIONS** : <https://www.loi-censi-bouvard.info/>
- MAGAZINE LE VILLAGE** : <https://www.villagemagazine.fr/>
- MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC** : <https://www.maisondeservicesaupublic.fr/>
- MEILLEURS AGENTS** (référence utilisée par les notaires) : <https://www.meilleursagents.com/>
- OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES** : <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/>
- OBSERVATOIRE FRANÇAIS DU TRÈS HAUT DÉBIT** : <https://observatoire.francethd.fr/>
- OPENDATA SOFT** : <https://public.opendatasoft.com/explore/?sort=modified>
- PARCS D'ACTIVITÉS** : <https://www.parcsdactivites.com/terrains-et-locaux-d-activites/bureaux-a-louer-a-beaufort-savoie>
- PÔLES D'EXCELLENCE RURALE** : <http://poles-excellence-rurale.datar.gouv.fr/>
- PORTAIL D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES** : <http://www.auvergne-rhone-alpes.paps.sante.fr/AURA.32326.0.html>
- SITE GOUVERNEMENTAL POUR INFORMER ET PROMOUVOIR LE TÉLÉTRAVAIL** : <http://teletravailler.fr>
- TÉLÉTRAVAILLER DANS LE MASSIF CENTRAL** : <http://teletravail-massif-central.com>

### **Référencement des lois**

**DÉCRET N°77-1281** (22 novembre 1977), Approuvant *la directive d'aménagement national relative à la protection et à l'aménagement de la montagne*, Journal officiel de la République française [en ligne]. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000335285>.



**LOI CENSI-BOURVARD** (30 décembre 2017), *Loi n°2017-1837 - art. 78 (V) modifiant l'article 199 sexvies du Code général des impôts*, Journal officiel de la République française [en ligne]. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000020023035&cidTexte=LEGITEXT000006069577>.

**LOI DEFFERRE** (2 mars 1982), *Loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions*, Journal officiel de la République française [en ligne], n°82-213. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000880039>.

**LOI DEFFERRE** (7 janvier 1983), *Loi relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat*, Journal officiel de la République française [en ligne], n°83-8. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000320197>.

**Loi DTR** (23 février 2005), *Loi relative au développement des territoires ruraux*, Journal officiel de la République française [en ligne], n°2005-157. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000257340&categorieLien=id>.

**LOI HPST** (21 juillet 2009), *Loi Hôpital, patients, santé, territoires*, Journal officiel de la République française [en ligne], n°2009-879. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020879475&categorieLien=id>.

**LOI MONTAGNE** (9 janvier 1985), *Loi relative au développement et à la protection de la montagne*, Journal officiel de la République française [en ligne], n°85-30. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000317293>

**LOI MONTAGNE II** (26 décembre 2016), *Loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne*, Journal officiel de la République française [en ligne], n°2016-1888. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033717812&categorieLien=id>.

**LOI NOTRE** (7 août 2015), *Loi portant une nouvelle organisation territoriale de la République*, Journal officiel de la République française [en ligne], n°2015-991. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichLoiPubliee.do?idDocument=JORFDOLE000029101338&type=general&legislature=14>.

**LOI PASQUA** (4 février 1995), *Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT)*, Journal officiel de la République française [en ligne], n°95-115. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000531809&categorieLien=id>.

**LOI VOYNET** (25 juin 1999), *Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable*, Journal officiel de la République française [en ligne], n°99-533. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000760911&categorieLien=id>.

**LOI WARSMANN II** (22 mars 2012), *Loi relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives*, Journal officiel de la République française [en ligne], n°2012-387. URL : [https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=D0EC775F7BF63330242F7BD1B9C6A8971.tplgfr33s\\_3?cidTexte=JORFTEXT000025553296&dateTexte=29990101](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=D0EC775F7BF63330242F7BD1B9C6A8971.tplgfr33s_3?cidTexte=JORFTEXT000025553296&dateTexte=29990101).

## **Filmographie et autres**

**COLLECTIF ETC** (2013), « La glace à la fourme », 16 min [en ligne]. URL : <https://vimeo.com/66013330> et <http://hors-champs.tumblr.com/>.

**KERVAN P.** (2018), « L'appel de la Montagne (4/4). Un refuge entre deux mondes », *LSD, La série documentaire, France culture* [en ligne], 55 min. URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/lappel-de-la-montagne-44-en-attendant-la-neige>.

**POULIOT J.-F.** (2004), « La grande séduction », 1h48.

**VIDARD M.** (2017), « Notre connexion avec la nature », *La Tête au Carré*, France Inter [en ligne], 54 min.

URL : <https://www.franceinter.fr/emissions/la-tete-au-carre/la-tete-au-carre-13-juin-2018>

# TABLE DES FIGURES

## INTRODUCTION

<b>Figure 1</b> : <i>considérer les relations entre milieu montagnard et territoire (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	18
<b>Figure 2</b> : <i>pyramide(s) d'un épanouissement professionnel (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	21
<b>Figure 3</b> : <i>des huit terrains à travers six départements des Alpes françaises (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	24
<b>Figure 4</b> : <i>méthode d'anonymisation (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	30
<b>Figure 5</b> : <i>objet, sujet, axes, thématiques : des mots emboîtés pour découper la recherche (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	31
<b>Figure 6</b> : <i>progression de la réflexion et du manuscrit (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	32

## CHAPITRE 1

<b>Figure 7</b> : <i>répartition de la population dans six départements alpins (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	43
<b>Figure 8</b> : <i>la France des densités de population (source : Observatoire des territoires)</i>	49
<b>Figure 9</b> : <i>la marginalité, une notion complexe en géographie (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	50
<b>Figure 10</b> : <i>évolution de la population entre 1999 et 2015 dans 62 communes des Alpes françaises (terrains pré-sélectionnés) (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	52
<b>Figure 11</b> : <i>évolution récente de la population entre 2010 et 2015 dans 62 communes des Alpes françaises (terrains pré-sélectionnés) (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	53
<b>Figure 12</b> : <i>« Un processus évolutif : du touriste au migrant d'agrément. Adapté de Stewart (2002) »</i>	57

## CHAPITRE 2

<b>Figure 13</b> : <i>l'expérience sensible de l'être au lieu (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	78
<b>Figure 14</b> : <i>des vallées de résidences secondaires (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	87
<b>Figure 15</b> : <i>pratique de la technique de la « boule de neige » dans le Beaufortain (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	94
<b>Figure 16</b> : <i>trajectoire résidentielle de l'habitante 48-HU-2017 (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	100
<b>Figure 17</b> : <i>mobilités hebdomadaires d'une semaine ordinaire de l'habitante 48-HU-2017 (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	101
<b>Figure 18</b> : <i>mobilités annuelles de l'habitante 48-HU-2017 (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	102

## CHAPITRE 3

<b>Figure 19</b> : <i>coupe théorique et schématique de la haute vallée en situation de confins (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	116
<b>Figure 20</b> : <i>la haute vallée du Giffre (Haute-Savoie) (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	117
<b>Figure 21</b> : <i>la haute vallée du Doron - Beaufortain (Savoie) (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	118
<b>Figure 22</b> : <i>la haute vallée de l'Arc - Haute-Maurienne (Savoie) (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	119
<b>Figure 23</b> : <i>les hautes vallées de la Bonne - Valbonnais (Isère) et de la Séveraissette - Valgaudemar (Hautes-Alpes) (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	120
<b>Figure 24</b> : <i>la haute vallée du Guil - Queyras (Hautes-Alpes) (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	121
<b>Figure 25</b> : <i>les hautes vallées de l'Ubaye (Ubaye et Ubayette) (Alpes-de-Haute-Provence) (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	122
<b>Figure 26</b> : <i>la haute vallée de la Tinée (Alpes Maritimes) (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	123
<b>Figure 27</b> : <i>critères décisifs ayant permis de choisir les huit terrains (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	124
<b>Figure 28</b> : <i>critères semi-décisifs ayant permis de choisir les huit terrains (A. Barrioꝝ, 2018)</i>	127
<b>Figure 29</b> : <i>quelques citations d'alpinistes au sujet des hautes vallées alpines</i>	138

*françaises sélectionnées (auteurs multiples)*

#### **CHAPITRE 4**

<b>Figure 30</b> : trajectoire résidentielle de l'habitant 57-HG-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	149
<b>Figure 31</b> : trajectoire résidentielle de l'habitant 3-B-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	150
<b>Figure 32</b> : trajectoire résidentielle de l'habitant 2-B-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	151
<b>Figure 33</b> : trajectoire résidentielle de l'habitant 16-HM-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	152
<b>Figure 34</b> : trajectoire résidentielle de l'habitant 24-B-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	153
<b>Figure 35</b> : trajectoire résidentielle de l'habitante 39-Q-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	154
<b>Figure 36</b> : répartition (en %) des habitants interrogés en fonction de leur âge au moment de l'entretien (A. Barrioꝝ, 2018)	155
<b>Figure 37</b> : répartition (en %) des habitants interrogés en fonction de leur âge lorsqu'ils sont arrivés en haute vallée (A. Barrioꝝ, 2018)	155
<b>Figure 38</b> : répartition (en %) des habitants interrogés en fonction de leur âge et du nombre d'années passées dans la vallée (A. Barrioꝝ, 2018)	155
<b>Figure 39</b> : répartition (en %) du nombre d'enfants à charge en fonction de l'âge des habitants interrogés (A. Barrioꝝ, 2018)	156
<b>Figure 40</b> : répartition (en %) des habitants en fonction de leur catégorie socio-professionnelle définies par l'INSEE) (A. Barrioꝝ, 2018)	157
<b>Figure 41</b> : catégorie socio-professionnelle des habitants en fonction de leurs contrats de travail (A. Barrioꝝ, 2018)	157
<b>Figure 42</b> : trajectoire résidentielle de l'habitant 56-HM-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	159
<b>Figure 43</b> : trajectoire résidentielle de l'habitante 32-Q-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	161
<b>Figure 44</b> : trajectoire résidentielle de l'habitant 18-HM-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	172
<b>Figure 45</b> : trajectoire résidentielle de l'habitant 11-B-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	180

#### **CHAPITRE 5**

<b>Figure 46</b> : la boucle du logement dans deux contextes différents (A. Barrioꝝ, 2017)	202
<b>Figure 47</b> : prix du m <sup>2</sup> moyen d'un appartement dans 62 communes des Alpes françaises (A. Barrioꝝ, 2017)	209
<b>Figure 48</b> : prix du m <sup>2</sup> moyen d'une maison dans 62 communes des Alpes françaises (A. Barrioꝝ, 2017)	210
<b>Figure 49</b> : gentrification rurale dans quelques hautes vallées alpines sous influence touristique - modèle à partir de la vallée du Doron (Beaufortain) (A. Barrioꝝ, 2018)	212
<b>Figure 50</b> : mobilités hebdomadaires (de type valléennes) de l'habitante 25-B-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	217
<b>Figure 51</b> : mobilités hebdomadaires (de type valléennes) de l'habitant 33-HG-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	217
<b>Figure 52</b> : mobilités hebdomadaires (de type valléennes) de l'habitant 2-B-2017 (menuisier) (A. Barrioꝝ, 2017)	218
<b>Figure 53</b> : mobilités hebdomadaires (de type semi-valléennes) de l'habitante 42-Q-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	218
<b>Figure 54</b> : mobilités hebdomadaires (de type semi-valléennes) de l'habitante 18-HM-2017 (A. Barrioꝝ, 2017)	219



<b>Figure 55</b> : <i>mobilités hebdomadaires de l'habitant 20-HG-2017 (utilisation du vélo)</i> (A. Barrioꝝ, 2017)	220
<b>Figure 56</b> : <i>mobilités hebdomadaires de l'habitant 47-HU-2017 (apiculteur et saisonnier)</i> (A. Barrioꝝ, 2017)	222
<b>Figure 57</b> : <i>mobilités annuelles (de type extra-valléennes) de l'habitant 41-Q-2017</i> (A. Barrioꝝ, 2017)	225
<b>Figure 58</b> : <i>mobilités annuelles (de type semi-valléennes) de l'habitante 56-HM-2017</i> (A. Barrioꝝ, 2017)	225
<b>Figure 59</b> : <i>mobilités annuelles de l'habitant 47-HU-2017 (apiculteur et saisonnier)</i> (A. Barrioꝝ, 2017)	226
<b>Figure 60</b> : <i>mobilités annuelles de l'habitante 29-B-2017</i> (A. Barrioꝝ, 2017)	226
<b>Figure 61</b> : <i>mobilités annuelles de l'habitant 11-B-2017</i> (A. Barrioꝝ, 2017)	231
<b>Figure 62</b> : <i>mobilités annuelles de l'habitant 36-HG-2017</i> (A. Barrioꝝ, 2017)	231

## CHAPITRE 6

<b>Figure 63</b> : <i>mobilités hebdomadaires hivernales et estivales de l'habitant 70-B-2018</i> (saisonnier l'hiver dans le Beaufortain et l'été en Ubaye) (A. Barrioꝝ, 2018)	246
<b>Figure 64</b> : <i>mobilités hebdomadaires de l'habitante 10-B-2017</i>	247
<b>Figure 65</b> : <i>vers l'existence d'un double gradient d'influence pour les habitants des hautes vallées</i>	257
<b>Figure 66</b> : <i>répartition des profils des nouveaux habitants rencontrés dans les hautes vallées alpines françaises</i>	271

## CHAPITRE 7

<b>Figure 67</b> : <i>temps d'accès médian routier aux principaux services de la vie courante (en minutes)</i> (source : observatoire des territoires)	281
<b>Figure 68</b> : <i>temps d'accès aux services d'usage de la vie courante et part des résidences secondaires par commune dans les huit hautes vallées sélectionnées</i> (A. Barrioꝝ, 2018)	284
<b>Figure 69</b> : <i>des temps d'accès aux services dépendant de la densité de population</i> (A. Barrioꝝ, 2018 ; source : INSEE)	284
<b>Figure 70</b> : « La France des déserts médicaux » (Vigneron in Béguin et al., 2017)	292
<b>Figure 71</b> : « Où s'installent les jeunes médecins généralistes dans la décennie 2000 ? » (CGET, 2015-b, p. 2)	293
<b>Figure 72</b> : <i>Accessibilité à différents services de santé (plus proche généraliste, CHU, hôpitaux, maternités)</i> (A. Barrioꝝ, 2018)	296
<b>Figure 73</b> : <i>de l'économie présentielle à l'attractivité d'un territoire</i> (A. Barrioꝝ, 2018, d'après Talandier, 2012, p. 6)	309
<b>Figure 74</b> : <i>poids de la base résidentielle dans les revenus de base totaux</i> (Davezies, 2010)	311
<b>Figures 75 à 80</b> : <i>locaux éligibles à différents débits dans six hautes vallées alpines françaises...</i> (Source : Observatoire français du très haut débit, données IGN 2017)	322

## CHAPITRE 8

<b>Figure 81</b> : <i>raisons n°1 de départ potentiel invoquées par les habitants interrogés</i>	348
--	-----

<i>dans les hautes vallées alpines françaises (en %) (A. Barrioꝝ, 2019)</i>	
<b>Figure 82</b> : raisons n°2 de départ potentiel invoquées par les habitants interrogés dans les hautes vallées alpines françaises (en %) (A. Barrioꝝ, 2019)	348
<b>Figure 83</b> : raisons n°3 de départ potentiel invoquées par les habitants interrogés dans les hautes vallées alpines françaises (en %) (A. Barrioꝝ, 2019)	349
<b>Figure 84</b> : variation de la population due au solde apparent des entrées et sorties entre 2008 et 2013 (en %) (A. Barrioꝝ, 2019)	355
<b>Figure 85</b> : construction d'un gradient d'attractivité des hautes vallées alpines françaises étudiées (A. Barrioꝝ, 2019)	359

## **CHAPITRE 9**

<b>Figure 86</b> : construction des scénarios de demain dans les hautes vallées alpines françaises étudiées (A. Barrioꝝ, 2019)	371
<b>Figure 87</b> : des hautes vallées connectées et autonomes ? Projection d'un Haut-Giffre en 2050 (A. Barrioꝝ, 2019)	372
<b>Figure 88</b> : modélisation du scénario 1 "la haute vallée connectée et autonome" (A. Barrioꝝ, 2019)	374
<b>Figure 89</b> : des hautes vallées dynamiques et attractives ? Projection d'une Haute-Tinée en 2050 (A. Barrioꝝ, 2019)	377
<b>Figure 90</b> : modélisation du scénario 2 "la haute vallée dynamique et attractive" (A. Barrioꝝ, 2019)	379
<b>Figure 91</b> : modélisation du scénario 3 "la haute vallée en déclin face à la concentration urbaine" (A. Barrioꝝ, 2019)	382
<b>Figure 92</b> : des hautes vallées en déclin face à la concentration urbaine ? Projection d'une Haute-Ubaye en 2050 (A. Barrioꝝ, 2019)	383
<b>Figure 93</b> : projection "à l'extrême" d'une ségrégation socio-spatiale à large échelle et d'un isolement poussé. Le cas du Valgaudemar en 2050 (A. Barrioꝝ, 2019)	387
<b>Figure 94</b> : modélisation du scénario 4 "la haute vallée isolée et périphérique" (A. Barrioꝝ, 2019)	389

# TABLE DES PHOTOGRAPHIES

## INTRODUCTION

- Photographies 1, 2 et 3** : *paysages, mobilités et résidentialité en hautes vallées, entre atouts et difficultés* (A. Barrioꝝ, 8 octobre 2016, 7 décembre 2017, 27 novembre 2017) 16
- Photographies 4 et 5** : *vivre en montagne en France...* (A. Barrioꝝ, 19 novembre 2017, 9 octobre 2017) 22

## CHAPITRE 1

- Photographies 6 et 7** : *dynamiques résidentielles de deux villages de montagne...* (A. Barrioꝝ, 20 mars 2018, 25 novembre 2016) 37
- Photographie 8** : *des logements récents en haute vallée...* (A. Barrioꝝ, 31 juillet 2017). 42
- Photographie 9** : *accéder aux hautes vallées, un marqueur de la marginalité ?* (A. Barrioꝝ, 11 novembre 2017) 47

## CHAPITRE 2

- Photographie 10** : *appréhender un rapport sensible et affectif à l'espace* (01-B-2017, 1<sup>er</sup> août 2018) 76
- Photographie 11** : *la Dent Parrachée (3697 m), dominant le village de Lanslevillard* (A. Barrioꝝ, 15 mars 2017) 88

## CHAPITRE 3

- Photographie 12** : *Pratique de terrain* (A. Barrioꝝ, 7 octobre 2017) 111
- Photographie 13** : *Vers la "haute vallée de la Clarée"* (A. Barrioꝝ, 29 novembre 2016) 113
- Photographies 14 et 15** : *Deux exemples de toponymie des confins en haute vallée alpine* (A. Barrioꝝ, 19 mars 2019 et 26 novembre 2016) 115
- Photographie 16** : *Verchaix* (A. Barrioꝝ, 2 octobre 2017) 117
- Photographie 17** : *Samoëns* (A. Barrioꝝ, 31 mai 2018) 117
- Photographie 18** : *Sixt-Fer-à-Cheval* (A. Barrioꝝ, 20 novembre 2018) 117
- Photographie 19** : *Queige* (A. Barrioꝝ, 18 août 2018) 118
- Photographie 20** : *Villard-sur-Doron* 118
- Photographie 21** : *Hauteluce* (A. Barrioꝝ, 19 août 2018) 118
- Photographie 22** : *Beaufort* (A. Barrioꝝ, 11 août 2018) 118
- Photographie 23** : *Termignon* (A. Barrioꝝ, 15 juin 2017) 119
- Photographie 24** : *Bonneval-sur-Arc* (A. Barrioꝝ, 15 juin 2017) 119
- Photographie 25** : *Bessans* (A. Barrioꝝ, 14 novembre 2017) 119
- Photographie 26** : *Chantelouve* (A. Barrioꝝ, 2 juillet 2017) 120
- Photographie 27** : *Le Périer* (A. Barrioꝝ, 2 juillet 2017) 120
- Photographie 28** : *Villar Loubière* (A. Barrioꝝ, 1 août 2017) 120
- Photographie 29** : *La Chapelle-en-Valgaudemar* (A. Barrioꝝ, 31 juillet 2017) 120
- Photographie 30** : *Saint-Maurice-en-Valgodémar* (A. Barrioꝝ, 31 juillet 2017) 120
- Photographie 31** : *La Chapelle* (A. Barrioꝝ, 31 juillet 2017) 120
- Photographie 32** : *Arvioux* (A. Barrioꝝ, 5 octobre 2017) 121
- Photographie 33** : *Ville-Vieille* (A. Barrioꝝ, 19 avril 2017) 121

<b>Photographie 34</b> : <i>Aiguilles</i> (A. Barrioꝝ, 11 avril 2017)	121
<b>Photographie 35</b> : <i>Ceillac</i> (A. Barrioꝝ, 27 novembre 2016)	121
<b>Photographie 36</b> : <i>Abriès</i> (A. Barrioꝝ, 5 octobre 2017)	121
<b>Photographie 37</b> : <i>Ristolas</i> (A. Barrioꝝ, 27 novembre 2016)	121
<b>Photographie 38</b> : <i>Molines-en-Queyras</i> (A. Barrioꝝ, 19 avril 2017)	121
<b>Photographie 39</b> : <i>Saint-Véran</i> (A. Barrioꝝ, 19 avril 2017)	121
<b>Photographie 40</b> : <i>Saint-Paul-sur-Ubaye (au fond) et Grande Serenne (premier plan)</i> (A. Barrioꝝ, 21 juillet 2018)	122
<b>Photographie 41</b> : <i>Larche</i> (A. Barrioꝝ, 26 novembre 2016)	122
<b>Photographie 42</b> : <i>La Condamine-sur-Arve</i> (70-HU-2018, 10 septembre 2018)	122
<b>Photographie 43</b> : <i>Saint-Dalmas-le-Selvage</i> (A. Barrioꝝ, 22 juillet 2018)	125
<b>Photographie 44</b> : <i>Saint-Etienne-de-Tinée</i> (A. Barrioꝝ, 7 décembre 2017)	125
<b>Photographie 45</b> : <i>Vallée du Doron à Queige (Beaufortain)</i> (A. Barrioꝝ, 18 août 2018)	128

#### CHAPITRE 4

<b>Photographie 46</b> : <i>s'installer dans l'incertitude</i> (A. Barrioꝝ, 3 octobre 2017)	143
<b>Photographie 47</b> : <i>paysage de Haute-Maurienne avec Bonneval-sur-Arc, le glacier du Grand Méan et la route qui mène au col de l'Iseran</i> (70-HU/B-2018, 8 septembre 2018)	147

#### CHAPITRE 5

<b>Photographies 48 et 49</b> : <i>des logements inoccupés...</i> (A. Barrioꝝ, 1 octobre et 22 juillet 2018)	196
<b>Photographies 50 et 51</b> : <i>une expansion des lits chauds touristiques...</i> (A. Barrioꝝ, 2 octobre 2017 et 2 octobre 2018)	201
<b>Photographies 52 à 54</b> : <i>création d'une ségrégation socio-environnementale dans le Beaufortain, démonstration par deux exemples "à l'extrême"</i> (A. Barrioꝝ, 22 novembre 2017 et 2 octobre 2018)	211
<b>Photographie 55</b> : <i>un des nombreux panneaux marquant un arrêt de car départemental</i> (A. Barrioꝝ, 7 décembre 2017)	221
<b>Photographies 56 et 57</b> : <i>se déplacer quotidiennement en haute vallée...</i>	223
<b>Photographies 58 à 65</b> : <i>panorama photographique de l'activité professionnelle des hautes vallées alpines françaises</i> (A. Barrioꝝ, 15 octobre 2017, 6 octobre 2017, 15 juin 2017, 22 juillet, 19 avril, 25 novembre 2016, 2 mai 2018, 19 novembre 2017)	232
<b>Photographie 66</b> : <i>la brasserie la Sauvage...</i> (A. Barrioꝝ, 19 avril 2017)	238

#### CHAPITRE 6

<b>Photographie 67</b> : « <i>tuer le temps ou vivre l'instant</i> » (A. Barrioꝝ, 2 mai 2018)	244
<b>Photographie 68</b> : <i>sieste musicale en forêt...</i> (A. Fleming, 21 juillet 2018)	250

#### CHAPITRE 7

<b>Photographie 69</b> : <i>vivre à long terme, du défi individuel à l'enjeu collectif</i> (A. Barrioꝝ, 7 décembre 2017)	275
<b>Photographies 70 et 71</b> : <i>avoir accès aux services publics dans les confins...</i> (26 novembre 2016 et 6 octobre 2017)	280
<b>Photographies 72 et 73</b> : <i>des petits collèges en haute vallée....</i>	287



<i>(A. Barrioꝝ, 22 juillet 2018 et 20 juin 2017)</i>	
<b>Photographies 74 à 83</b> : panorama photographique de quelques commerces des hautes vallées alpines françaises <i>(A. Barrioꝝ, 15 juin 2017, 19 juin 2017, 22 juillet 2018, 19 mars 2019, 23 juillet 2018, 21 juillet 2018, 26 novembre 2016, 15 mars 2017)</i>	301
<b>Photographie 84</b> : preuve que l'économie entrepreneuriale existe, des hôtels d'entreprises en haute vallée... <i>(A. Barrioꝝ, 28 décembre 2018)</i>	326
<b>Photographie 85</b> : ... et dans le centre urbain majeur le plus proche comme en Ubaye <i>(A. Barrioꝝ, 13 avril 2017)</i>	326

## **CHAPITRE 8**

<b>Photographies 86 et 87</b> : pouvoir local et démocratie en haute vallée... <i>(A. Barrioꝝ, 19 avril 2017, 6 octobre 2017)</i>	335
<b>Photographie 88</b> : espace culturel, presse et bar, des marqueurs spatiaux d'un dynamisme local <i>(A. Barrioꝝ, 19 novembre 2017)</i>	339

## **CHAPITRE 9**

<b>Photographie 89</b> : ouverture de commerces à Saint-Dalmas-le-Selvage <i>(A. Barrioꝝ, 22 juillet 2018)</i>	372
<b>Photographie 90</b> : à Fouillouse, petite boulangerie ouverte le temps de la saison d'été <i>(A. Barrioꝝ, 21 juillet 2017)</i>	377
<b>Photographie 91</b> : rue déserte de La Chapelle-en-Valgandemar <i>(A. Barrioꝝ, 2 mai 2018)</i>	383
<b>Photographie 92</b> : paysage de Haute-Maurienne, au-dessus de Bonneval-sur-Arc <i>(à gauche, sous la mer de nuages) (A. Barrioꝝ, 9 octobre 2016)</i>	387

# TABLE DES TABLEAUX

## CHAPITRE 1

<b>Tableau 1</b> : <i>essai de typologie des différents retours dans l'espace rural</i> (A. Barrioꝝ, 2018 ; sources : Cognard, 2010 ; Philipps, 2004 ; Pistre, 2012)	55
---	----

## CHAPITRE 2

<b>Tableau 2</b> : <i>nombre de rencontres à travers les hautes vallées alpines sélectionnées</i> (A. Barrioꝝ, 2018)	95
<b>Tableau 3</b> : <i>récapitulatif des méthodes employées</i> (A. Barrioꝝ, 2018)	106

## CHAPITRE 3

<b>Tableau 4</b> : <i>quelques éléments de présentation des huit hautes vallées alpines</i> (A. Barrioꝝ, 2018)	131
<b>Tableau 5</b> : <i>existence ou non de SCoT dans les huit hautes vallées alpines sélectionnées</i> (A. Barrioꝝ, 2018)	132

## CHAPITRE 4

<b>Tableau 6</b> : <i>registres des premières et secondes raisons invoquées par les habitants (en %)</i>	162
<b>Tableau 7</b> : <i>prix des carburants dans les trois stations les moins chères du Beaufortain, d'Albertville et de Chambéry le 18.09.2018</i> (A. Barrioꝝ, 2018)	171

## CHAPITRE 5

<b>Tableau 8</b> : <i>répartition des logements sociaux dans la commune de Beaufort</i> (source : demande-logement-social.gouv.fr)	196
<b>Tableau 9</b> : <i>statistiques immobilières dans les hautes vallées alpines</i> (A. Barrioꝝ, 2018 ; sources : demande-logement-social.gouv.fr ; INSEE; meilleursagents.com)	197

## CHAPITRE 7

<b>Tableau 10</b> : <i>statistiques d'accessibilité à certains services dans les hautes vallées alpines</i> (A. Barrioꝝ, 2018 ; sources : INSEE ; sites internet des MSAP et observations de terrain)	283
<b>Tableau 11</b> : <i>statistiques d'accès aux services de santé dans huit hautes vallées alpines françaises</i> (A. Barrioꝝ, 2018 ; sources : INSEE)	294
<b>Tableau 12</b> : <i>statistiques d'accès à une connexion internet dans huit hautes vallées alpines françaises</i> (A. Barrioꝝ, 2018 ; sources : INSEE)	321

## INTRODUCTION

**Image 1 :** *Planche de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 146)* 13

## CHAPITRE 1

**Image 2 :** *Planche de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 12-13)* 41

## CHAPITRE 2

**Images 3, 4 et 5 :** *Illustrations de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 6, 142 et p. 145)* 75

**Image 6 :** *part des résidences secondaires par bassin de vie, en France, en 2014 (en %)* 87  
(source : Observatoire des territoires)

**Image 7 :** *capture d'écran de l'interface d'accueil du logiciel Sonal (A. Barriozi, 2018)* 95

## CHAPITRE 4

**Image 8 :** *Planche de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 34-35)* 147

## CHAPITRE 5

**Image 9 :** *Planche de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 62-63)* 193

**Image 10 :** *premières occurrences de location à Sixt-Fer-à-Cheval, téléstokome du Haut- Giffre (capture d'écran du site internet Leboncoin, le 16 octobre 2017)* 205

**Images 11 et 12 :** *appartement en vente en gestion LMNP (captures d'écran du site internet Leboncoin, le 11 décembre 2017)* 207

**Image 13 :** *création d'une ségrégation socio-environnementale dans le Beaufortain, démonstration par deux exemples « à l'extrême » (capture d'écran du site internet Leboncoin, le 4 octobre 2018)* 211

**Images 14 et 15 :** *deux maisons à vendre au même prix à Samoëns (Haut Giffre) et Valjouffrey (Valbonnais) (captures d'écran du site internet Leboncoin, les 17 juillet et 2 août 2017)* 213

## CHAPITRE 6

**Image 16 :** *Planche de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 78-79)* 243

**Images 17, 18 et 19 :** *affiches d'événements culturels en haute vallée ou en dehors* 250

## CHAPITRE 7

**Image 20 :** *Planche de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 62-63)* 279

**Image 21 :** *« Chamrousse mountain park 2030 »* 298

**Image 22 :** *L'Aveyron recrute !* 315

**Image 23 :** *affiche de promotion du département des Alpes-de-Haute-Provence* 316

**Image 24 :** *Affiche invitant les Beaufortains à participer à l'étude de diagnostic territorial* 318

**Image 25 :** *Campagne de communication pour attirer de nouveaux habitants à Bessans (Haute-Maurienne)* 319

## **CHAPITRE 8**

**Image 26** : *Planche de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, p. 156-157)* 333

**Image 27** : *première de couverture de « Vision », premier numéro d'un magazine politique local (Commune de Beaufort, 2019)* 352

## **CHAPITRE 9**

**Image 28** : *Planches de la bande dessinée Quitter Paris (Mademoiselle Caroline, 2017, 148-153)* 367

**Image 29** : *se projeter dans un bourg imaginaire, exemple d'une réflexion de la CIPRA (CIPRA, 2017)* 368



# TABLE DES RÉCITS DE VIE ET CARNETS DE TERRAIN

## INTRODUCTION

Récit de vie n°1 : 27-B-2017 (*A. Barrioꝝ et 27-B-2017, 2017*) 28

## CHAPITRE 1

Récit de vie n°2 : 29-B-2017 (*A. Barrioꝝ et 29-B-2017, 2017*) 64

## CHAPITRE 2

Récit de vie n°3 : 48-HU-2017 (*A. Barrioꝝ, 2017*) 96

## CHAPITRE 4

Récit de vie n°4 : 15-HM-2017 (*A. Barrioꝝ, 2017*) 162

Récit de vie n°2 (suite) : 29-B-2017 (*A. Barrioꝝ et 29-B-2017, 2017*) 178

## CHAPITRE 5

Récit de vie n°2 (suite) : 29-B-2017 (*A. Barrioꝝ et 29-B-2017, 2017-2018*) 203

Récit de vie n°1 (suite) : 27-B-2017 (*A. Barrioꝝ et 27-B-2017, 2017-2018*) 234

## CHAPITRE 6

Récit de vie n°5 : 70-HU/B-2018 (*A. Barrioꝝ, 2018*) 262

## CHAPITRE 9

Récit de vie n°6 : *fiction* (*A. Barrioꝝ, 2019*) 374

Récit de vie n°7 : *fiction* (*A. Barrioꝝ, 2019*) 380

Récit de vie n°8 : *fiction* (*A. Barrioꝝ, 2019*) 385

Récit de vie n°9 : *fiction* (*A. Barrioꝝ, 2019*) 390

## INTRODUCTION

Carnet de terrain n°1 : *premiers pas en Haute-Ubaye - 26 novembre 2016* (*A. Barrioꝝ, 2016*) 25

## CHAPITRE 3

Carnet de terrain n°2 : *un retour dans le Queyras - 5 octobre 2017* (*A. Barrioꝝ, 2017*) 79

## CHAPITRE 5

Carnet de terrain n°3 : *un toit sur la tête - retours de plusieurs moments dans le Beaufortain*  
(*A. Barrioꝝ, 2016-2019*) 194

## CHAPITRE 7

Carnet de terrain n°4 : *premier pas d'observation dans le Valbonnais-Valjouffrey -*  
*25 novembre 2016* (*A. Barrioꝝ, 2016*) 304

# TABLE DES EXTRAITS D'ENTRETIEN

## CHAPITRE 4

Extrait d'entretien 1 : 2-B-2017	151
Extrait d'entretien 2 : 58-HG-2017	158
Extrait d'entretien 3 : 47-HU-2017	160
Extrait d'entretien 4 : 28-B-2017	163
Extrait d'entretien 5 : 11-B-2017	163
Extrait d'entretien 6 : 5-B-2017	164
Extrait d'entretien 7 : 43-Q-2017	164
Extrait d'entretien 8 : 3-B-2017	165
Extrait d'entretien 9 : 11-B-2017	165
Extrait d'entretien 10 : 45-Q-2017	165
Extrait d'entretien 11 : 38-HG-2017	165
Extrait d'entretien 12 : 12-B-2017	165
Extrait d'entretien 13 : 47-HU-2017	165
Extrait d'entretien 14 : 4-B-2017	166
Extrait d'entretien 15 : 16-HM-2017	166
Extrait d'entretien 16 : 47-HU-2017	166
Extrait d'entretien 17 : 13-HM-2017	167
Extrait d'entretien 18 : 21-HG-2017	167
Extrait d'entretien 19 : 39-Q-2017	167
Extrait d'entretien 20 : 26-B-2017	167
Extrait d'entretien 21 : 22-HG-2017	167
Extrait d'entretien 22 : 32-HM-2017	168
Extrait d'entretien 23 : 34-HM-2017	168
Extrait d'entretien 24 : 16-B-2017	168
Extrait d'entretien 25 : 36-HG-2017	168
Extrait d'entretien 26 : 5-B-2017	169
Extrait d'entretien 27 : 42-Q-2017	169
Extrait d'entretien 28 : 7-B-2017	170
Extrait d'entretien 29 : 56-HM-2017	170
Extrait d'entretien 30 : 27-B-2017	171
Extrait d'entretien 31 : 28-B-2017	172
Extrait d'entretien 32 : 35-HG-2017	172
Extrait d'entretien 33 : 51-HU-2017	173
Extrait d'entretien 34 : 4-B-2017	173
Extrait d'entretien 35 : 28-B-2017	173
Extrait d'entretien 36 : 59-HG-2017	173
Extrait d'entretien 37 : 23-B-2017	173
Extrait d'entretien 38 : 3-B-2017	174
Extrait d'entretien 39 : 4-B-2017	174
Extrait d'entretien 40 : 8-B-2017	174
Extrait d'entretien 41 : 56-HM-2017	174
Extrait d'entretien 42 : 28-B-2017	174
Extrait d'entretien 43 : 43-Q-2017	174

Extrait d'entretien 44 : 45-Q-2017	175
Extrait d'entretien 45 : 3-B-2017	175
Extrait d'entretien 46 : 54-HM-2017	176
Extrait d'entretien 47 : 4-B-2017	177
Extrait d'entretien 48 : 10-B-2017	177
Extrait d'entretien 49 : 47-HU-2017	177
Extrait d'entretien 50 : 19-HM-2017	177
Extrait d'entretien 51 : 11-B-2017	178
Extrait d'entretien 52 : 23-B-2017	178
Extrait d'entretien 53 : 2-B-2017	182
Extrait d'entretien 54 : 3-B-2017	182
Extrait d'entretien 55 : 20-HG-2017	182
Extrait d'entretien 56 : 5-B-2017	183
Extrait d'entretien 57 : 18-HM-2017	183
Extrait d'entretien 58 : 38-HG-2017	183
Extrait d'entretien 59 : 56-HM-2017	184
Extrait d'entretien 60 : 39-Q-2017	184
Extrait d'entretien 61 : 41-Q-2017	184
Extrait d'entretien 62 : 13-HM-2017	184
Extrait d'entretien 63 : 55-HM-2017	184
Extrait d'entretien 64 : 17-HM-2017	184
Extrait d'entretien 65 : 3-B-2017	185
Extrait d'entretien 66 : 35-HG-2017	185
Extrait d'entretien 67 : 8-B-2017	185
Extrait d'entretien 68 : 21-HG-2017	185
Extrait d'entretien 69 : 51-HU-2017	185
Extrait d'entretien 70 : 54-HM-2017	185
Extrait d'entretien 71 : 6-B2017	186
Extrait d'entretien 72 : 24-B-2017	186
Extrait d'entretien 73 : 33-HG-2017	186
Extrait d'entretien 74 : 22-HG-2017	186
Extrait d'entretien 75 : 3-B-2017	186
Extrait d'entretien 76 : 22-HG-2017	187
Extrait d'entretien 77 : 52-HU-2017	187

## **CHAPITRE 5**

Extrait d'entretien 78 : 12-B-2017	198
Extrait d'entretien 79 : 5-B-2017	198
Extrait d'entretien 80 : 7-B-2017	198
Extrait d'entretien 81 : 27-B-2017	198
Extrait d'entretien 82 : 54-HM-2017	198
Extrait d'entretien 83 : 4-B-2017	199
Extrait d'entretien 84 : 9-B-2017	199
Extrait d'entretien 85 : 34-HG-2017	199
Extrait d'entretien 86 : 53-Elue-HT-2017	200

<b>Extrait d'entretien 87</b> : 20-HG-2017	204
<b>Extrait d'entretien 88</b> : 38-HG-2017	204
<b>Extrait d'entretien 89</b> : 5-B-2017	204
<b>Extrait d'entretien 90</b> : 27-B-2017	204
<b>Extrait d'entretien 91</b> : 19-HM-2017	204
<b>Extrait d'entretien 92</b> : 55-HM-2017	204
<b>Extrait d'entretien 93</b> : 8-Immo-HG-2017	206
<b>Extrait d'entretien 94</b> : 45-Q-2017	208
<b>Extrait d'entretien 95</b> : 18-HM-2017	227
<b>Extrait d'entretien 96</b> : 32-HM-2017	227
<b>Extrait d'entretien 97</b> : 2-B-2017	228
<b>Extrait d'entretien 98</b> : 3-B-2017	228
<b>Extrait d'entretien 99</b> : 4-B-2017	228
<b>Extrait d'entretien 100</b> : 5-B-2017	228
<b>Extrait d'entretien 101</b> : 7-B-2017	229
<b>Extrait d'entretien 102</b> : 8-B-2017	229
<b>Extrait d'entretien 103</b> : 42-Q-2017	229
<b>Extrait d'entretien 104</b> : 43-Q-2017	229
<b>Extrait d'entretien 105</b> : 47-HU-2017	229

## **CHAPITRE 6**

<b>Extrait d'entretien 106</b> : 4-B-2017	245
<b>Extrait d'entretien 107</b> : 2-B-2017	245
<b>Extrait d'entretien 108</b> : 4-B-2017	246
<b>Extrait d'entretien 109</b> : 3-B-2017	248
<b>Extrait d'entretien 110</b> : 32-HM-2017	249
<b>Extrait d'entretien 111</b> : 55-HM-2017	249
<b>Extrait d'entretien 112</b> : 11-B-2017	249
<b>Extrait d'entretien 113</b> : 13-HM-2017	249
<b>Extrait d'entretien 114</b> : 19-HM-2017	249
<b>Extrait d'entretien 115</b> : 52-HU-2017	249
<b>Extrait d'entretien 116</b> : 23-B-2017	251
<b>Extrait d'entretien 117</b> : 21-HG-2017	251
<b>Extrait d'entretien 118</b> : 26-B-2017	251
<b>Extrait d'entretien 119</b> : 43-Q-2017	251
<b>Extrait d'entretien 120</b> : 7-Asso-HG-2017	251
<b>Extrait d'entretien 121</b> : 47-Asso-HU-2017	252
<b>Extrait d'entretien 122</b> : 12-Asso-Q-2017	252
<b>Extrait d'entretien 123</b> : 53-HU-2017	259
<b>Extrait d'entretien 124</b> : 54-HM-2017	259
<b>Extrait d'entretien 125</b> : 23-B-2017	259
<b>Extrait d'entretien 126</b> : 10-B-2017	259



## CHAPITRE 7

Extrait d'entretien 127 : 3-Elu-HM-2017	286
Extrait d'entretien 128 : 49-Elu-HU-2017	286
Extrait d'entretien 129 : 35-Inst-Valb-2017	288
Extrait d'entretien 130 : 49-Elu-HU-2017	288
Extrait d'entretien 131 : 61-Inst-HT-2018	288
Extrait d'entretien 132 : 24-Inst-Q-2017	289
Extrait d'entretien 133 : 32-Elu-Valb-2017	290
Extrait d'entretien 134 : 36-Elu-Valb-2017	290
Extrait d'entretien 135 : 53-Elu-HT2017	290
Extrait d'entretien 136 : 19-Elu-HU-2017	303
Extrait d'entretien 137 : 53-Elu-HT-2017	306
Extrait d'entretien 138 : 6-Immo-HM-2017	306
Extrait d'entretien 139 : 34-Elu-Valg-2017	306
Extrait d'entretien 140 : 49-Elu-HU-2017	307
Extrait d'entretien 141 : 16-Eco-HU-2017	307
Extrait d'entretien 142 : 51-Elu-HT-2017	307
Extrait d'entretien 143 : 22-Elu-Q-2017	307
Extrait d'entretien 144 : 36-Elu-Valb-2017	307
Extrait d'entretien 145 : 22-Elu-Q-2017	307
Extrait d'entretien 146 : 64-Inst-HM-2018	318
Extrait d'entretien 147 : 15-Elu-HU-2017	323
Extrait d'entretien 148 : 27-Elu-HM-2017	323
Extrait d'entretien 149 : 20-Elu-HU-2017	323
Extrait d'entretien 150 : 6-Immo-HM-2017	323
Extrait d'entretien 151 : 8-Immo-HG-2017	323
Extrait d'entretien 152 : 33-Elu-Valg-2017	324
Extrait d'entretien 153 : 36-Elu-Valg-2017	324
Extrait d'entretien 154 : 41-Elu-HG-2017	324
Extrait d'entretien 155 : 49-Elu-HU-2017	324
Extrait d'entretien 156 : 51-Elu-HT-2017	325
Extrait d'entretien 157 : 62-Elu-Valg-2017	325

## CHAPITRE 8

Extrait d'entretien 158 : 13-Elu-Q-2017	336
Extrait d'entretien 159 : 17-Eco-HU-2017	336
Extrait d'entretien 160 : 32-Elu-Valb-2017	336
Extrait d'entretien 161 : 14-Elu-Q-2017	337
Extrait d'entretien 162 : 36-Elu-Valb-2017	337
Extrait d'entretien 163 : 51-Elu-HT-2017	337
Extrait d'entretien 164 : 47-Asso-HU-2017	337
Extrait d'entretien 165 : 1-Elu-B-2017	337
Extrait d'entretien 166 : 47-Asso-HU-2017	337
Extrait d'entretien 167 : 8-Immo-HG-2017	338

<b>Extrait d'entretien 168</b> : 12-Asso-Q-2017	338
<b>Extrait d'entretien 169</b> : 47-Q-2017	338
<b>Extrait d'entretien 170</b> : 43-Q-2017	339
<b>Extrait d'entretien 171</b> : 45-Q-2017	343
<b>Extrait d'entretien 172</b> : 43-Q-2017	344
<b>Extrait d'entretien 173</b> : 42-Elu-Q-2017	344
<b>Extrait d'entretien 174</b> : 58-HG-2017	345
<b>Extrait d'entretien 175</b> : 19-Elu-HU-2017	345
<b>Extrait d'entretien 176</b> : 58-HG-2017	346
<b>Extrait d'entretien 177</b> : 5-B-2017	347
<b>Extrait d'entretien 178</b> : 66-HG-2017	350
<b>Extrait d'entretien 179</b> : 21-HG-2017	350
<b>Extrait d'entretien 180</b> : 18-HM-2017	350
<b>Extrait d'entretien 181</b> : 69-HM-2017	351
<b>Extrait d'entretien 182</b> : 61-HG-2017	351



<b>Annexe 1</b> : analyse statistique de 62 communes des Alpes françaises - pré-sélection des terrains (A. Barrioꝝ, 2016)	438
<b>Annexe 2</b> : habitants rencontrés (A. Barrioꝝ, 2018)	447
<b>Annexe 3</b> : élus rencontrés (A. Barrioꝝ, 2018)	448
<b>Annexe 4</b> : autres acteurs rencontrés (A. Barrioꝝ, 2018)	449
<b>Annexe 5</b> : acteurs rencontrés lors de réunions, ateliers... (A. Barrioꝝ, 2018)	450
<b>Annexe 6</b> : grille d'entretien "habitants" (A. Barrioꝝ, 2016)	451
<b>Annexe 7</b> : grille d'entretien "élus" (A. Barrioꝝ, 2016)	453
<b>Annexe 8</b> : grille d'entretien "autres acteurs" (A. Barrioꝝ, 2016)	455
<b>Annexe 9</b> : présentation des phases de terrain 2016 à 2018 (A. Barrioꝝ, 2019)	456
<b>Annexe 10</b> : calendrier de thèse (A. Barrioꝝ, 2019)	457
<b>Annexe 11</b> : récit de vie de l'habitante 27-B-2017 (A. Barrioꝝ, 2017 et 27-B-2017)	458
<b>Annexe 12</b> : récit de vie de l'habitante 29-B-2017 (A. Barrioꝝ, 2017 et 29-B-2017)	461
<b>Annexe 13</b> : précisions sur les typologies définies par la DATAR (Barczak et al., 2012)	464
<b>Annexe 14</b> : article de journal au sujet de l'appel « Bessans recherche famille(s)» (F. Thiers, <i>Le Dauphiné libéré</i> , 2017)	468
<b>Annexe 15</b> : exemple d'une annonce passée sur un réseau social suite à d'importantes chutes de neige en Haute-Maurienne (page Facebook de Bonneval-sur-Arc, 12 janvier 2018)	468
<b>Annexe 16</b> : Appel à témoignages pour le film Rimanere (Collectif FAUN(es), 2017)	469
<b>Annexe 17</b> : dépense annuelle moyenne par ménage selon le type de ménage (INSEE, 2006)	471



Annexe 1 : analyse statistique de 62 communes des Alpes françaises - pré-sélection des terrains (A. Barrio, 2016)

Type de critère		DEPARTEMENT			HAUTE-SAVOIE (74)						SAVOIE (73)						SAVOIE (73)										
Territoire	Indicatif	Val d'Abondance			Glères		Aravis		Haut-Giffre/Vallorcine		Beaufortain			Tarentaise			Haute-Maurienne										
		Thonon-les Bains			Bonneville		Cluses		Cluses		Albertville			BSM			Modane										
		CC de la vallée d'Abondance			CC Faucigny Glères		CC Cluses Arve et Montagne		CC des Montagnes du Haut Giffre		Communauté d'agglomération Arlysère			Haute-Tarentaise			CC Haute-Maurienne - Vanoise - Terra Modana										
Commune (situation avant le 1.01.2017)		La Chapelle d'Abondance	Abondance	Châtel	Entremont	Le Petit-Bornand les Glères	Le Reposoir	Verchaix	Samoëns	Sixt-Fer à Cheval	Queige	Villard-sur-Doron	Hauteluce	Beaufort	Montvalezan	Tignes	Val d'Isère	Bramans	Sollières-Sardières	Termignon	Lanslebourg-Mont-Cenis	Lanslevillard	Bessans				
Code INSEE		74058	74001	74063	73274	74212	74221	74294	74258	74273	73211	73317	73132	73034	73176	73296	73304	73290						73040			
Typologie	Indicatif	Typologie des montagnes (Barczak et al., 2012)			Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 1			Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 1			Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 1			Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 1			Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 1						Haute/moy m et tourist.				
		Typologie des campagnes françaises : espace, population, conditions de vie (Barczak et al., 2012)			Faible dens. pop. jeune, croiss. résid. modérée et accès services			Fort croiss. Résid., fort éloignt emplois, accès services	Fort croiss. Résid., éloignt emplois et services	Faible dens. pop. jeune, croiss. résid. modérée et accès services	Fort croiss. résid., éloignt emplois et services	Faible dens. pop. jeune, croiss. résid. modérée et accès services	Faible dens. pop. jeune, croiss. résid. modérée et accès services			Faible dens. pop. jeune, croiss. résid. modérée et accès services			Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloignt services			Très faible dens. pop. âgée, déprise démo, fort éloignt services	Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloignt services				
		Typo des camp. Françaises, champ emploi et activités éco (Barczak et al., 2012)			Espace à éco. fort. résid. et touris. : classe 1			Espace en croiss. Éco., diplômés du sup : classe 1			Espace à éco. fort. résid. et touris. : classe 1			Espace à éco. fort. résid. et touris. : classe 1			Espace à éco. fort. résid. et touris. : classe 1			Espace à éco. fort. résid. et touris. : classe 1							
Accessibilité (mobilités, numérique)	Indicatif	Situation de confins			OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI			
		Temps moyen d'accès par commune au panier "vie courante"			7,6818	6,6364	9,1818	8,3182	9,7273	12,6364	6,7727	5,7273	9,6364	12,6364	7,8636	12,9091	7,9091	10,4091	15,4545	13,3182	12,0455	11,9091	11,8636	12,0455	14	22,5	
		Nombre d'équipements du panier "vie courante" présent sur la commune (sur 22 équipements)			11	17	12	5	7	2	7	19	6	3	5	12	16	11	14	16	6	4	6	13	9	6	
		Distance des chefs-lieux de commune au centre urbain majeur le plus proche (en km)			35	29	40	19	13	12	17	19	25	9	15	26	19	9	30	32	17						35
		Part des locaux éligibles toutes technologies (DS, câbles, fibre) à un débit>3Mb/s en %			96,3	85,3	98,8	99,8	78,9	0,3	93,3	84,2	76,3	87,7	79,2	75,8	95,4	89,1	99,5	97,8	86,7	63,5	97,6	95,5	98,3	0	
Particularités montagnardes	Indicatif	Altitude moyenne des lieux d'habitation (foyers fiscaux) par commune en m			1033	991	1177	/	738	1008	733	749	807	685	760	1317	903	1542	2020	1839	1368						1715
		Altitude moyenne des lieux d'habitation (foyers fiscaux) par commune en m - non pondéré			1050	1023	1171	/	/	/	798	828	833	752	973	1040	1003	1505	1924	1845	1299	1360	1321	1533	1535	1743	
		Altitude moyenne en m			1518	1420	1578	780	715		788	1493	1804	1153	1295	1699	1754	1965	2465	2583	2368	2061	2584	2319	2396	2649	
		Altitude du chef-lieu en m			1020	920	1230		727		800	702	770	615	756	1075	800	850	2100	1850	1250	1300	1287	1399	1458	1705	
		Superficie en ha			3776	5871	3214	53,4	53,4	37,4	1592	9708	11874	3241	2214	6253	15275	25,9	81,6	94,4	9851	3338	18010	10086	4242	15414	
Population	Indicatif	Saisonnalité			Été/hiver	Été/hiver	Été/Hiver	Été/hiver	Été/hiver	Été/hiver	/	Été/hiver	Été	/	Été/hiver	Été/hiver	Hiver	Hiver	Hiver	Été	Été	Été	Été/hiver	Été/hiver	Été/hiver		
		Densité en hab/km²			22,9	22,8	36,4	36,1	20,8	13,6	42,2	23,5	6,6	25,9	30,6	12,7	14,3	26	32,1	17,2	4,6	5,6	2,7	6,8	11,7	2,6	
		Population (1968)			552	1115	755	862	470	375	215	1647	619	758	853	797	2072	464	901	1413	730	137	546	1034	429	514	
		Population (1982)			552	1152	1024	288	620	242	296	1954	662	642	588	707	1966	503	1486	1637	303	142	344	552	371	273	
		Population (1999)			719	1294	1190	313	646	251	558	2323	706	735	641	800	1985	582	2220	1632	362	162	426	640	431	311	
		Population (2006)			871	1342	1254	545	1054	462	636	2332	786	835	682	804	2196	644	2178	1710	378	189	428	589	447	334	
		Population (2010)			840	1342	1198	617	1144	503	664	2305	796	852	661	828	2184	676	2178	1563	392	190	418	621	465	343	
		Population (2011)			849	1348	1183	611	1136	504	668	2299	797	846	657	887	2163	670	2365	1602	403	188	413	621	466	340	
		Population (2016) - recensement 2014			871	1343	1201	662	1113	507	692	2340	773	834	690	781	2115	684	2587	1601	432	188	402	645	469	343	
		Population (2017) - recensement 2015			904	1377	1224	664	1118	509	715	2396	775	825	698	767	2088	695	2569	1583	2141						347
		Evolution en un an (2016-2017)			33	34	23	2	5	2	23	56	2	-9	8	-14	-27	11	-18	-18	1709	-188	-402	-645	-469	4	
		Evolution en 47 ans			352	262	469	-198	648	134	500	749	156	67	-155	-30	16	231	1668	170	1411	-137	-546	-1034	-429	-167	
		Evolution au XXe siècle (1968-1999)			167	179	435	-549	176	-124	343	676	87	-23	-212	3	-87	118	1319	219	-368	25	-120	-394	2	-203	
		Evolution au XXIe siècle (2016-1999)			185	83	34	351	472	258	157	73	69	90	57	-33	103	113	349	-49	1779	-162	-426	-640	-431	36	
		Evolution récente (2010-2015)			64	35	26	47	-26	6	51	91	-21	-27	37	-61	-96	19	391	20	1749	-190	-418	-621	-465	4	
Solde naturel (indicateur de vieillissement)			1,1	0,3	0,5	0,6	0,8	1,2	0,8	0	-0,2	0,5	0,2	0,1	-0,3	0,4	1	1,2	0,5	0	0,4	0,8	0,3	0,4			
Variation de la population due au solde apparent des entrées/sorties : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 en %			0,2	-0,3	-1,6	0,8	-0,8	-0,8	-0,2	-0,3	-0,7	-0,8	0,2	-2	-0,4	-0,5	3	-1,4	1,7	-0,8	-1,4	0,1	0,3	-0,8			
Variation de la population due au solde apparent des entrées/sorties : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 en hab.			2	-4	-20	6	-9	-1	-1	-7	-6	-7	2	-16	-10	20	70	23	7	-2	-6	1	1	-3			
Variation de la population due au solde apparent des entrées/sorties : taux annuel moyen entre 1999 et 2008 en hab.			6	-5	-3	10	18	8	5	-3	6	9	2	1	6	6	-8	-1	0	3	0	-6	-1	1			
Revenu annuel disponible médian par unité de consommation en € (2015)			22365	21704	22591	21009	21704	24238	21672	22673	20411	20967	20295	21122	21262	19142	21129	22804	21885	21061	19914	21701	21549	19298			
Nombre de foyers fiscaux (2016)			530	820	782	364	619	268	421	1598	449	468	419	461	1289	486	1269	1066	249	105	265	368	283	207			
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2013 en %			82,1	63,1	84,1	82,4	82,8	84,4	79	80,2	80,5	73,6	80,4	80,2	77,9	87,4	91,3	88	79,8	78,9	84,7	86,7	85,7	82,2			
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2013 en %			2,4	4,5	3	5,2	6,5	4,9	6,1	4,1	4,2	3,7	3,5	2	2,8	3,8	2,1	2,4	2,4	4	0,9	0,8	3,6	2,5			

Indicatif	Existence d'un SCoT Année Structure porteuse Objectif(s) majeur(s) Objectifs en matière d'accueil et de résidents permanents	SCoT du Chablais 2012 Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais (SIAC) /			SCoT Faucigny et Glières 2011 Communauté de communes Faucigny Glières Un projet local de développement durable pour aborder avec efficacité les défis du 21 <sup>è</sup> siècle		En cours en 2017 (avec deux autres intercommunalités)				SCoT Arlysère 2012 Communauté d'agglomération Arlysère "Un avenir équilibré au service de la population dans une logique de développement durable" I.1. Organisation générale de l'espace. Objectif 1 : accueil d'au minimum 8000 nouveaux habitants (migrants ou non)				SCoT Tarentaise Vanoise 2016 Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise "Une vallée durable pour tous" "3. Un territoire de qualité pour les résidents permanents : tirer parti de l'économie touristique pour structurer un développement attractif de la Tarentaise"			En cours en 2017 (diagnostic réalisé) - porté par le Syndicat de Pays de Maurienne Un territoire à fort potentiel, dont l'attractivité reste insuffisante. Un cadastre-centres-bourgs ne répondent pas".																							
	Nom du Groupe d'Action Local (GAL) Structure porteuse Axe du projet 2015-2020	GAL Chablais Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais (SIAC) "L'innovation au service de la ressource forestière et du territoire"			Non		GAL Arve et Giffre Communauté de communes Cluses Arve et Montagnes "Territorialisation de l'économie rurale"				Non				GAL Tarentaise Vanoise Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise "Expérimenter un nouveau modèle territorial basé sur un mode de vie écoresponsable et solidaire"			GAL Maurienne Syndicat du Pays de Maurienne "Valoriser et diversifier l'offre alimentaire montagne du Pays de Maurienne"																							
	ZRR - 2014 2017	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui																			
	Pôle d'Excellence Rurale - génération Thème - territoire Structure porteuse	1ère génération - énergie Bois énergie dans le Haut Chablais Syndicat intercommunal du Haut Chablais			Non		Non				1ère génération - énergie Penser forêt, agir bois : développer l'excellence par l'exemplarité à l'échelle d'Arlysère Arlysère				Non			1ère génération - industries et technologies Le Très Haut Débit en Pays de Maurienne Syndicat du Pays de Maurienne																							
	Contrat de ruralité - 2017-2020-2023 Signature Structure porteuse	Non			Non		Non				Oui 2017 Communauté d'agglomération Arlysère				Non			Non																							
	CC - POS - PLU - RNU (2017)	POS approuvé - PLU en révision	POS approuvé - PLU en révision	PLU approuvé	PLU en élaboration	CC approuvée - PLU en élaboration	PLU en révision	PLU en révision	POS approuvé - PLU en révision	POS approuvé - PLU en révision	PLU en révision	PLU en révision	PLU en révision	PLU en révision	PLU approuvé	PLU en révision	PLU approuvé	POS approuvé - PLU en révision	PLU approuvé	PLU approuvé	PLU approuvé	PLU approuvé																			
	Maison des Services au Public (MSAP) Nom Lieu Dynamisme (nom propre, actions autre que accueil, site internet, horaires, visibilité)	Oui Bureau de poste d'Abondance Haute vallée Peu probable			Non		Non	Oui MSAP du Haut Giffre Haute vallée Bon			Oui Association d'Animation du Beaufortain Haute vallée Très peu existant				Non			Oui Maison de services au public Lanslebourg-Mont-Cenis Haute vallée Assez bon																							
	Maison de santé pluriprofessionnelles (MSP) ou Hôpital Lieu Statut en mars 2017	Non			Non		Non	Non			Oui Haute vallée En fonctionnement				Oui Centre urbain majeur le plus proche En fonctionnement			Non																							
	Médecin généraliste Médecin généraliste >=55 ans Si 0, lieu du médecin le plus proche (nombre)	2	1	3	0	1	0	1	5	0	0	0	2	2	1	3	4	0	0	0	2	2																			
		1	0	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	1	1	3	2	0	0	0	1	1																			
	/	/	/	Saint-Jean-de-Sixt (2)		Marnaz (4)	/	/	/	Samoëns (5)	Venthon (1)	Beaufort (2)	/	/	/	/	/	Modane (4)	Lanslebourg (2)	/	/																				
Nature de la politique de l'habitat privé Porteur Périmètre de l'opération Date de début - date de fin	/	/	/	/	OPAH CC Faucigny Glières CC Faucigny Glières 1.11.2014 - 3.11.2017	/	/	/	/	OPAH CC d'agglomération Arlysère CC d'agglomération Arlysère 19.06.2017 - 18.06.2021				/			/																								
Semi-décisif	<b>Part des résidences principales en 2014 en %</b>																				24,2	32,6	11,8	58,5	52	61,7	39,3	22,6	35,3	61,1	19,2	9	36,2	13,3	20,4	11,8	36,2	34,9	27,6	24,4	12
Indicatif	Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2014 en %																				71	59,2	86,8	37,6	39,5	35	54,7	75	59,8	32,7	74,4	89,7	59	71	85,5	78,4	61,2	56,3	67,2	74,4	86,3
	Part des logements vacants en 2014 en %																				4,8	8,2	1,4	8,4	8,4	3,3	6	2,4	4,9	6,2	6,4	1,3	4,8	4,8	1,2	0,3	2,6	6,4	5,2	1,2	1,7
	Nombre de logements sociaux dans la commune au 1.01.2015																				8	37	12	5	23	20	6	97	21	20	24	25	127	41	390	473	0	0	0	10	21
	Nombre de logements sociaux attribués dans la commune en 2015																				0	1	0	1	3	5	2	15	4	6	2	5	19	3	30	5	0	0	0	2	5
	Nombre de demandes de logement en attente dans cette commune au 31.12.2015																				6	14	6	1	3	8	4	63	3	0	7	10	26	11	124	38	0	0	0	0	6
	Loyer mensuel moyen en m² au 1er janvier 2018 (meilleursagents.com) en €																				13.1	8.2	9.4	7.3	8.7	9.7	9	10.7	8.6	7.5	n.c.	8.2	7.9	9.1	10.6	9.4	7.2	n.c.	7.2	7.6	7.5
	Prix du m² moyen de l'appartement à la vente au 1er janvier 2018 en €/m² (net vendeur)																				3844	2917	4188	3715	2572	2396	3502	3951	3215	1978	4143	5841	3403	3624	5181	8768	2977	3732	5004	3632	5087
Prix du m² moyen de la maison à la vente au 1er janvier 2018 en €/m² (net vendeur)																				3654	2546	4614	3467	2389	2599	3009	3525	2930	1765	2377	4425	2454	3022	4893	4772	n.c.	n.c.	4496	n.c.	n.c.	

ISERE (38)										HAUTES-ALPES (05)															
Valbonnais			Vénéon				Haute-Romanche			Briançonnais				Valgaudemar			Queyras								
La Mure			Le Bourg d'Oisans							Briançon				Saint-Bonnet en Champsaur			Guillestre								
CC de la Matheysine, du pays de Corps et des vallées du Valbonnais			CC de l'Oisans							CC du Briançonnais				CC du Champsaur-Valgaudemar			CC du Guillestrois et du Queyras					CC			
Le Périer	Chantelouve	Valjougfrey	Ornon	Oulles	Venosc	Saint-Christophe-en-Oisans	Mizoën	Besse	Clavans-en-Haut-Oisans	La Grave	Villar d'Arène	Névache	Cervièrès	Saint-Maurice en Valgaudemar	Villar-Loubière	La Chapelle-en-Valgaudemar	Château-Ville-Vieille	Arvieux	Ceillac	Molines-en-Queyras	Saint-Véran	Aiguilles	Abriès	Ristolas	La Condami Châtelain
38302	38073	38522	38285	38286	38534	38375	38237	38040	38112	05063	05181	05093	05027	05152	05182	05064	05038	05007	05026	05077	05157	05003	05001	05120	04062
Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 2			Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 2							Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 1				Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 2			Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 2					Haut			
Faible dens. pop. jeune, croiss. résid. modérée et accès services		Très faible dens. pop. âgée, déprise demo., fort éloign services	Faible dens. pop. jeune, croiss. résid. modérée et accès services	Très faible dens. pop. âgée, déprise demo., fort éloign services		Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloign services			Très faible dens. pop. âgée, déprise demo., fort éloign services	Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloign services		Faible dens. pop. jeune, croiss. résid. modérée et accès services		Très faible dens. pop. âgée, déprise demo., fort éloign services			Très faible dens. pop. âgée, déprise demo., fort éloign services	Faible dens. pop. jeune, croiss. résid. modérée et accès services	Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloign services	Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloign services	Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloign services	Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloign services	Faible dens. pop. jeune, croiss. résid. modérée et accès services	Très faible dens. pop. âgée, déprise demo., fort éloign services	
Espace à éco. fort. résid. et touris. : classe 1			Espace à éco. fort. résid. et touris. : classe 1							Espace à éco. fort. résid. et touris. : classe 1				Espace à éco. fort. résid. et touris. : classe 1			Espace à éco. fort. résid. et touris. : classe 1					Es			
OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI ?	NON	NON	OUI/NON	OUI/NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
20,6364	20,1818	24,8182	18,7273	7,4091	13,3636	25,2273	15,8182	23,6818	19,7273	15,8	17,5	21,1	14,4	18,5	23,3	27,4	12,2	15	18,2	15,3	20,3	12,4	15,8	19,1	9,1
2	1	3	1	0	9	1	4	1	1																
24	33	32	11	10	14	27	16	22	24	38	36	20	12	24	30	34	23	20	13	27	32	25	30	34	14
0	5,3	69,5	100	3,2	86,9	38,4	93,3	91,4	97	91,3	90,9	79,8	0	0,9	0	0	0	0	93,2	0	0	0	0	0	66,7
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
970	1147	1088	1110	1423	1495	1461	1219	1527	1381	1617	1670	1591	1638	970	1041	1037	1454	1652	1656	1855	1972	1481	1600	1632	1337
900	1162	1099	1133	1416	1223	1472	1360	1547	1378	1678	1714	1624	1682	978	1009	1101	1509	1647	1659	1847	1957	1499	1619	1658	1425
1708	1840	2009	1717	1899	1858	2557	1719	2171	2254	2340	2519	2297	2313	1771	1879	2172	2017	2096	2290	2349	2438	2135	2272	2377	2169
899	1109	1018	1243	1300	1000	1446	1186	1564	1386	1450	1625	1620	1612	975	1033	1167	1351	1543	1575	1778	2050	1456	1543	1604	1286
4793	3348	12644	2361	1447	3988	23740	2085	5080	3577	12342	7797	19098	11031	3716	2197	12749	6716	7316	6905	5341	4474	4096	7765	8328	5640
/	Été/hiver	Été	Été/hiver	/	Été/hiver	Été/hiver	/	Été	Été	Été/hiver	Été/hiver	Été/hiver	Été/hiver	/	Été	Été	Été	Été	Été/hiver	Été/hiver	Été/hiver	Été/hiver	Été/hiver	Été/hiver	Été
3	2,4	2,2	11,7	1,1	30,8	0,9	13,4	5,5	7	3,8	4,2	1,9	1,6	4,1	2	1	5,1	5,1	3,1	5,7	5,9	11,1	4,2	0,8	3,6
198	127	124	157	29	450	91	112	162	80	562	160	128	135	158	62	204	304	412	208	244	220	249	195	50	200
143	60	107	65	8	862	103	94	117	66	453	184	191	111	117	74	184	268	351	292	375	275	310	271	52	198
126	73	156	138	16	941	106	163	130	83	511	219	290	111	150	95	129	321	355	276	322	267	441	354	78	166
137	73	136	138	12	894	134	173	144	109	487	271	321	131	135	52	122	309	348	294	325	286	412	382	91	148
141	76	148	131	12	815	114	193	142	113	488	287	348	174	137	46	121	337	375	304	315	257	433	365	90	173
143	78	155	133	12	806	104	194	143	111	486	296	357	131	141	45	116	338	373	301	307	266	394	343	80	185
144	80	151	135	10	756	105	197	137	109	487	330	361	183	140	43	100	338	366	296	307	262	434	311	68	185
137	80	145	133	9		105	195	133	108	487	330	359	183	133	42	101	338	363	394	305	236	425	306	73	172
-7	0	-6	-2	-1	-756	0	-2	-4	-1	0	0	-2	0	-7	-1	1	0	-3	98	-2	-26	-9	-5	5	-13
-61	-47	21	-24	-20	-450	14	83	-29	28	-75	170	231	48	-25	-20	-103	34	-49	186	61	16	176	111	23	-28
-72	-54	32	-19	-13	491	15	51	-32	3	-51	59	162	-24	-8	33	-75	17	-57	68	78	47	192	159	28	-34
11	7	-11	-5	-7	-941	-1	32	3	25	-24	111	69	72	-17	-53	-28	17	8	118	-17	-31	-16	-48	-5	6
-4	4	-3	2	-3	-815	-9	2	-9	-5	-1	43	11	9	-4	-4	-20	1	-12	90	-10	-21	-8	-59	-17	-1
-0,6	-0,5	-0,4	0,9	0	0,6	0	1,3	-0,3	-0,4	0,9	0,9	0,6	0,8	-0,4	-1,7	-1,2	0,3	-0,2	0,7	0,9	1,1	-0,7	0,7	1,7	0
1	2,4	3,6	-1,2	1,8	-2,1	-4,6	0,4	-0,1	-0,4	-1,3	1,8	1	1,9	2,4	0	-1,2	0,4	0,6	-1,1	-2,5	-2,6	1,8	-3,5	-8	6,7
1	2	5	-2	0	-17	-6	1	0	0	-7	5	3	3	3	0	-1	1	2	-3	-8	-7	8	-12	-7	11
3	0	-2	0	0	-1	4	2	0,2	3	-6	6	3	2	-1	-2	-1	-2	-1	1	1	0	2	0	1	11
20016	n.c.	16461	22189	n.c.	20362	n.c.	19775	17130	n.c.	16904	17262	17796	17591	15394	n.c.	n.c.	18650	19657	20655	19100	18162	18294	17747	n.c.	17381
88	46	66	88	n.c.	510	32	108	70	46	287	172	199	119	70	23	61	217	257	168	173	130	263	192	55	107
66	47,7	67	71,3	66,7	85,4	80	81,1	69,5	83	87,1	85,6	76,8	84,9	52,8	72	74,2	82,9	76,6	79,1	72,4	79,7	81,8	75,4	90,6	82,5
6,5	4,8	11,5	10,5	0	3,1	2,1	7,5	2,1	13,6	6,2	10,4	5,3	11,9	10,5	11,1	10,2	5	5,8	3,9	5,6	5,3	3,6	6,6	0	8,9





ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)						ALPES MARITIMES (06)						
Ubaye		Haut Verdon-Val d'Allos				Val d'Entraunes				Haute-Tinée		
Commune		Saint-André-les-Alpes				Puget-Thénières				Nice		
Ubaye - Serre-Ponçon		CC Alpes Provence Verdon, Sources de lumière				CC Alpes d'Azur				Métropole-Nice-Côte d'Azur		
Commune (fusion de et Larche)	Saint-Paul-sur-Ubaye	Beauvezer	Villars-Colmars	Colmars	Allos	Villeneuve d'Entraunes	Châteaufort	Saint-Martin d'Entraunes	Entraunes	Saint-Dalmas-le-Selvage	Saint-Etienne-de-Tinée	
Code	04193	04025	04240	04061	04006	06160	06040	06125	06056	06119	06120	
Résid. et tourist. : classe 2		Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 2				Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 2				Haute/moy montagne résid. et tourist. : classe 2		
Très faible dens. pop. âgée, déprise démo., fort éloign services	Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloign services	Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloign services				Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloign services		Très faible dens. pop. âgée, déprise démo., fort éloign services	Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloign services	Très faible dens. pop. âgée, faibles revenus, fort éloign services	Très faible dens. pop. âgée, déprise démo., fort éloign services	
Résid. et tourist. : classe 1		Espace à éco. fort. résid. et tourist. : classe 2				Espace à éco. fort. résid. et tourist. : classe 1				Espace à éco. fort. résid. et tourist. : classe 1		
OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
22,7	16,4	13,1	11,6	10,8	11,2	19,9	34,8	24,5	29	28,1	21	
1	22	24	27	29	36	40	42	44	50	98	90	
	0	88	100	73,5	92,6	99,4	0,7	99,6	98,4	0	98,4	
	0	0	37,6	65,4	0	0	0	0	0	0	63,8	
51	1524	1209	1254	1267	1550	1126	1285	1072	1349	1537	1290	
	1695	1576	1122	1258	1293	1627	1126	1354	1119	1424	1633	1299
	2315	2393	1649	1953	1970	2087	1485	1742	1682	2050	2207	1996
	1660	1466	1152	1220	1245	1414	1000	1250	1018	1262	1500	1131
	7001	20635	2711	4103	8174	11707	2799	2944	3973	7999	8100	17257
	Eté/hiver	Eté	/	Eté/hiver	Eté/hiver	Eté/hiver	Eté	Eté	Eté	Eté	Eté/hiver	Eté/hiver
	0,8	1	13,1	6,2	4,9	5,5	2,4	1,5	2,8	1,4	1,5	7,4
	128	232	215	107	360	497	82	19	172	103	152	1549
	91	208	222	141	314	681	61	47	113	121	121	1780
	83	190	278	209	378	637	73	56	88	125	123	1528
	75	220	338	228	384	672	79	57	93	121	133	1323
	74	226	336	253	388	691	85	63	83	123	126	1304
	67	220	341	253	391	669	80	65	85	128	126	1296
3	202	363	255	398	639	67	48	116	109	122	1385	
5	200	372	256	431	697	68	47	121	118	122	1468	
	0	-2	9	1	33	58	1	-1	5	9	0	83
	-128	-32	157	149	71	200	-14	28	-51	15	-30	-81
	-45	-42	63	102	18	140	-9	37	-84	22	-29	-21
	-83	10	94	47	53	60	-5	-9	33	-7	-1	-60
	-74	-26	36	3	43	6	-17	-16	38	-5	-4	164
	-0,3	0,1	-0,1	-0,3	-0,3	0,4	-0,8	-0,7	-0,4	-2,1	-1,1	-0,5
	-4,3	-1,9	0,5	1,6	0,9	-1,8	-3,2	-6,8	6,3	-3,1	-0,3	0
	-3	-4	2	4	4	-12	-2	-4	6	-4	0	1
	-3	-4	2	3	3	-10	-3	-4	6	-3	-2	-7
	n.c.	17589	18535	17789	18768	17955	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	20148
	25	128	233	157	251	406	49	19	47	56	46	848
	77,1	69,3	73,7	79,2	74	82,8	78,1	59,3	74,1	75,7	81,5	77,7
	3,7	6,3	9,1	13,9	7,1	3,7	8	0	9,3	8,9	1,9	2,7

le Pays Serre-Ponçon Ubaye ance		En projet en 2017 - porté par la Communauté de communes Alpes Provence Verdon, Source de lumière				/				/	
çon-Ubaye-Durance n Ubaye Durance		GAL du Grand Verdon Pays Asses, Verdon, Vaïre, Var				GAL des Alpes et Pré-Alpes d'Azur Parc naturel régional des Préalpes d'Azur et Pays Vallées d'Azur Mercantour.				Non	
accueil et d'équilibre"		"Le Verdon réinvente sa ruralité : conforter la transition économique, sociale et écologique du Verdon"				"Favoriser les initiatives locales pour une vie rurale dynamique et écoresponsable"					
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
on		Non				1ère génération - services et population Alpes Maritimes, Montagnes d'excellence : santé et technologies Conseil général des Alpes maritimes					
on		Oui 2017				Non				Non	
Communité de communes Alpes Provence Verdon											
rouvée	POS approuvé - PLU en révision	PLU approuvé	POS approuvé- PLU en révision	POS approuvé - PLU en révision	PLU en révision	CC approuvée	RNU	CC en révision	CC approuvée	CC approuvée - PLU en élaboration	PLU en révision
ui		Oui				Oui				Oui	
public Barcelonnette		Maison des services au Public Allos (Bureau de Poste)				Maison de seices au public Centre social de Guillaumes				Maison de services au public Saint-Etienne-de-Tinée (Bureau de Poste) Haute vallée Bon	
eur le plus proche		Haute vallée				Haute vallée				Haute vallée	
on		Bon				Très bon				Bon	
on		Non				Hôpital				Hôpital	
'		/				Centre urbain majeur le plus proche				Haute vallée	
						En fonctionnement				En fonctionnement	
0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	3
0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
rs (2)		Colmars (2)	Colmars (2)	/	/	Guillaumes (1)				Saint-Etienne de-Tinée (3)	/
'		/				/				PIG Métropole-Nice-Côte d'Azur Métropole-Nice-Côte d'Azur 8.09.2014 - 7.09-2017	
7	27,8	22,7	23,2	26	6,2	29,4	29,6	22,7	27,3	36,6	17
,1	60,2	74,1	75,3	70,6	93,5	64,1	48,8	76,1	68,6	57,5	80,3
8	12	3,2	1,5	3,4	0,3	6,6	21,6	1,2	4,1	7,8	2,8
0	0	0	0	6	48	0	0	0	8	0	112
0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	15
0	0	0	0	0	4	0	0	0	1	0	30
n.c.	n.c.	n.c.	7.1	8.1	8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	9
n.c.	2855	2076	2106	2058	2255	2469	3050	2163	2520	2961	4604
3882	3547	1690	1769	1656	2368	2062	3340	1671	2687	3896	4759

## Précisions sur les sources des indicateurs retenus

- Typologie des campagnes françaises : Observatoire des territoires ;
- Situation de confins : Google Maps ;
- Temps moyen d'accès aux services d'usage courant au plus près du domicile : INSEE. « *Les temps d'accès aux équipements et services sont calculés à partir des distances routières fournies par le distancier Métric de l'Insee. Ils ont donc un caractère théorique car, en pratique, les trajets ne se font pas forcément en voiture, et certains critères ne sont pas pris en compte dans la modélisation (recherche d'une place de parking, feux rouges...) [...] Pour chaque commune, le temps d'accès à un équipement, par exemple un supermarché, est le temps d'accès entre le chef-lieu de la commune et celui de la commune équipée la plus proche. Lorsque l'équipement est présent dans la commune, on calcule la moyenne des temps de trajet entre chaque carreau de 200 m de côté de la commune et celui de l'équipement. Le temps d'accès à un panier d'équipements est la moyenne des temps d'accès à chacun de ses équipements* » (Barbier et al., 2016) ;
- Nombre d'équipements du panier "vie courante" par commune : INSEE ;
- Distance des chefs-lieux de commune au centre urbain majeur le plus proche : Google Maps ;
- Part des locaux éligibles toutes technologies (DS, câbles, fibre) à un débit > 3Mb/s en % : Observatoire des territoires ;
- Part des locaux éligibles toutes technologies (DS, câbles, fibre) à un débit > 30Mb/s en % : Observatoire des territoires ;
- Altitude moyenne des lieux d'habitation (foyers fiscaux) par commune : INSEE, IGN et Openstreet Map ;
- Altitude moyenne communale : OpenDataSoft ;
- Altitude du chef-lieu : Géoportail ;
- Superficie : INSEE ;
- Saisonnalité : donnée de terrain ;
- Densité : INSEE ;
- Population de 1968 à 2017 (recensement 2015) : INSEE ;
- Évolutions de la population : calculs à partir des données de l'INSEE ;
- Variation de la population due au solde apparent des entrées sorties entre 2008 et 2013 et 1999 et 2008 (en habitants et en %) : INSEE ;
- Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2013 : INSEE ;
- Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2013 : INSEE ;
- Revenu annuel disponible médian par unité de consommation : Observatoire des territoires ;
- Nombre de foyers fiscaux : site gouvernemental des impôts ;
- SCoT : sites internet des intercommunalités concernées ;
- GAL : sites internet des GAL et des différentes structures porteuses ;
- ZRR : Observatoire des territoires ;
- Pôle d'Excellence Rurale : site de la DATAR dédié aux PER ;
- Contrats de ruralité : CGET
- Urbanisme : Observatoire des territoires ;
- Maisons des Services au Public : site national des MSAP, sites des structures porteuses et/ou des pages consacrées à ce service sur les réseaux sociaux ;
- Maison de santé pluriprofessionnelles ou hôpital : données de terrain ;
- Médecins : données gouvernementales ;
- Politique de l'habitat privé : Agence nationale de l'habitat ;
- Part des résidences principales dans l'ensemble des logements en 2014 : INSEE ;
- Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2014 : INSEE ;

- Part des logements vacants en 2014 : INSEE ;
- Nombre de logements sociaux dans la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2015 : INSEE ;
- Nombre de logements sociaux attribués dans la commune en 2015 : INSEE ;
- Nombre de demandes de logement en attente dans cette commune au 31 décembre 2015 : INSEE ;
- Loyer mensuel moyen par m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : à partir des vents déclarées en ligne et sur conseil d'Anne Demitra, expert en évaluation immobilière, responsable de centre d'expertises Nice Côte d'Azur, ventes aux enchères et interactives ;
- Prix du m<sup>2</sup> moyen de l'appartement à la vente au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : *ibid.*
- Prix du m<sup>2</sup> moyen de la maison à la vente au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : *ibid.*

Ont été notamment exclus des critères indicatifs à retenir :

- Population projetée en 2040 : Observatoire des territoires (donnée uniquement départementale)
- Part de l'emploi saisonnier par commune : donnée officielle inexistante.

Ont été notamment exclus les territoire suivants :

- Novel : une seule commune intéressante ici ;
- Morillon : dans la *Typologie des montagnes*, « montagne urbanisée classe 1 » ;
- Bonnevaux et Vacheresse : pas de situation de confins (« carrefour » routier)
- Manigod : une seule commune intéressante ici ;
- Mont Saxonnex, Le Reposoir, etc. : enchevêtrement administratif entre EPCI/territoire de vie/bassin de vie ;
- Vallorcine : une seule commune intéressante ici ;
- Granier : une seule commune intéressante ici ;
- Le Glaizil : dans la *Typologie des montagnes*, « moyenne montagne agricole ou industrielle classe 2 » ;
- Valbonnais et Ornon : pas de situation de confins (plusieurs routes qui y mènent) ;
- Entraigues : pas de situation de confins (plusieurs routes qui y mènent) ;
- Saint-Léger, Auvare, Pierlas, Beuil, Guillaumes, Sauze, Péone : pas de situation de confins (plusieurs routes qui y mènent) ;
- Thorame Haute et Basse : pas de situation de confins (plusieurs routes qui y mènent).



*Annexe 2 : habitants rencontrés (A. Barrioz, 2018)*

ENQUÊTES Habitants installés							
Terrain	N° d'anonymat	Statut	Durée de l'entretien	Lieu de rencontre	Sexe	Âge	Situation
Haut-Giffre	20-HG-2017	Installation	1h	Résidence personnelle	H	60	Marié(e)/pacsé(e)
	21-HG-2017	Installation	30 minutes	Résidence personnelle	H	57	Marié(e)/pacsé(e)
	22-HG-2017	Résidence secondaire	1h30	Résidence personnelle	H	45	Marié(e)/pacsé(e)
	33-HG-2017	Installation	30 minutes	Lieu de travail	H	39	Marié(e)/pacsé(e)
	34-HG-2017	Installation	1h	Salon de thé	H	62	Marié(e)/pacsé(e)
	35-HG-2017	Installation	1h	Bar	H	36	Union libre
	36-HG-2017	Installation/départ	1h	Résidence personnelle	H	32	Marié(e)/pacsé(e)
	37-HG-2017	Installation	1h	Résidence personnelle	F	47	Divorcé(e)
	38-HG-2017	Installation/départ	1h	Résidence personnelle	F	27	Union libre
	57-HG-2017	Installation	1h	Résidence personnelle	H	70	Union libre
	58-HG-2017	Installation	2h	Bar	H	41	Marié(e)/pacsé(e)
	59-HG-2017	Installation	1h	Résidence personnelle	H	43	Marié(e)/pacsé(e)
	61-HG-2017	Départ	15 minutes	Par téléphone	F	36	Marié(e)/pacsé(e)
	62-HG-2017	Départ	10 minutes	Par téléphone	F	57	Célibataire
	63-HG-2017	Départ	10 minutes	Par téléphone	H	68	Célibataire
65-HG-2018	Départ	/	Par mail	F	43	Marié(e)/pacsé(e)	
66-HG-2018	Départ	10 minutes	Par téléphone	F	29	Marié(e)/pacsé(e)	
Beaufortain	1-B-2016	Installation	1h	Résidence personnelle	H	27	Union libre
	2-B-2017	Installation	1h15	Résidence personnelle	H	55	Marié(e)/pacsé(e)
	3-B-2017	Installation	1h	Lieu de travail	H	43	Marié(e)/pacsé(e)
	4-B-2017	Installation	1h	Résidence personnelle	H	26	Union libre
	5-B-2017	Installation	1h	Résidence personnelle	H	32	Marié(e)/pacsé(e)
	6-B-2017	Installation	1h	Résidence personnelle	F	32	Marié(e)/pacsé(e)
	7-B-2017	Installation	2h	Résidence personnelle	F	23	Union libre
	8-B-2017	Installation	1h	Lieu de travail	F	32	Union libre
	9-B-2017	Installation	1h30	Résidence personnelle	F	36	Union libre
	10-B-2017	Installation	1h45	Bar	F	35	Marié(e)/pacsé(e)
	11-B-2017	Installation ap. résid. sec.	1h30	Résidence personnelle	H	57	Marié(e)/pacsé(e)
	12-B-2017	Installation	1h	Lieu de travail	F	31	Union libre
	23-B-2017	Installation	1h30	Résidence personnelle	F	44	Marié(e)/pacsé(e)
	24-B-2017	Installation	1h15	Bar	H	41	Célibataire
	25-B-2017	Installation	1h30	Bar	F	34	Marié(e)/pacsé(e)
	26-B-2017	Installation	1h30	Bar	H	36	Marié(e)/pacsé(e)
	27-B-2017	Installation	2h	Bar	F	29	Union libre
	28-B-2017	Installation	3h	Bar	H	62	Marié(e)/pacsé(e)
	29-B-2017	Installation	2h30	Résidence personnelle	F	36	Union libre
	30-B-2017	Résidence secondaire	1h	Résidence personnelle	F	41	Marié(e)/pacsé(e)
64-B-2018	Départ	10 minutes	Par téléphone	H	43	Marié(e)/pacsé(e)	
67-B-2018	Départ	10 minutes	Par téléphone	F	29	Marié(e)/pacsé(e)	
68-B-2018	Départ	10 minutes	Par téléphone	H	32	Union libre	
Haute-Maurienne	13-HM-2017	Installation	2h	Résidence personnelle	F	62	Marié(e)/pacsé(e)
	14-HM-2017	Installation	1h	Restaurant	F	43	Union libre
	15-HM-2017	Installation	2h30	Bar	H	35	Union libre
	16-HM-2017	Installation ap. résid. sec.	2h	Résidence personnelle	H	70	Divorcé(e)
	17-HM-2017	Installation	1h	Lieu de travail	H	33	Marié(e)/pacsé(e)
	18-HM-2017	Retour	1h	Lieu de travail	H	41	Marié(e)/pacsé(e)
	19-HM-2017	Installation	1h	Lieu de travail	F	28	Union libre
	31-HM-2017	Installation	1h	Lieu de travail	H	49	Marié(e)/pacsé(e)
	32-HM-2017	Installation	1h	Lieu de travail	F	44	Célibataire
	54-HM-2017	Installation	1h30	Lieu de travail	F	39	Marié(e)/pacsé(e)
	55-HM-2017	Installation	1h	Résidence personnelle	H	36	Marié(e)/pacsé(e)
56-HM-2017	Installation	1h	Résidence personnelle	F	34	Célibataire	
69-HM-2018	Départ	10 minutes	Par téléphone	H	40	Marié(e)/pacsé(e)	
Queyras	39-Q-2017	Installation	1h	Résidence personnelle	F	54	Marié(e)/pacsé(e)
	40-Q-2017	Originaire	30 minutes	Mairie	H	/	/
	41-Q-2017	Installation ap. résid. sec.	1h	Résidence personnelle	H	70	Marié(e)/pacsé(e)
	42-Q-2017	Retour	30 minutes	Résidence personnelle	F	48	Marié(e)/pacsé(e)
	43-Q-2017	Installation	1h	Bar	H	37	Marié(e)/pacsé(e)
	44-Q-2017	Originaire	30 minutes	Résidence personnelle	H	/	/
	45-Q-2017	Installation	30 minutes	Résidence personnelle	H	41	Célibataire
	49-Q-2017	Départ	30 minutes	Extérieur	H	28	Union libre
50-Q-2017	Départ	30 minutes	Lieu d'étude	F	23	Union libre	
Haute-Ubaye	46-HU-2017	Installation/départ	30 minutes	Résidence personnelle	H	57	Union libre
	47-HU-2017	Installation	30 minutes	Résidence personnelle	H	43	Célibataire
	48-HU-2017	Installation	1h	Résidence personnelle	F	33	Union libre
	51-HU-2017	Départ	30 minutes	Résidence personnelle	F	32	Marié(e)/pacsé(e)
	52-HU-2017	Installation	30 minutes	Résidence personnelle	F	40	Marié(e)/pacsé(e)
	53-HU-2017	Résidence secondaire	1h30	Résidence personnelle	F	/	Marié(e)/pacsé(e)
70-HU/B-2018	Installation	3h	Bar et extérieur	H	23	Célibataire	
Haute-Tinée	60-HT-2017	Installation	2h	Résidence personnelle	H	39	Marié(e)/pacsé(e)

## Annexe 3 : élus rencontrés (A. Barrio, 2018)

Terrain	Type	N° d'anonymat	Nom	Fonction	Commune/t erritoire	Lieu de rencontre	Date	Durée
Haut Giffre	RDV individuel	41-Elu-2017	Stéphane Bouvet	Maire	Sixt-Fer-à-Cheval	Mairie	2 octobre 2017	45 minutes
Beaufortain	Conseil communautaire	1-Elu-2017	Annick Cressens Xavier Desmarests Patricia Palluel-Blanc Jean-Claude Pauly	PDT ex-CCB Adjoint au Maire d'Hauteluce Adjointe à la communication à Villard DGS ex-CCB	Beaufort	Siège CCB	15 mars 2017	1h15
Haute-Maurienne	RDV individuel	3-Elu-2017	Emmanuelle Zinant	Elue	Termignon	Bar - dont elle est propriétaire	16 mars 2017	45 minutes
	RDV individuel	4-Elu-2017	Annie Carayol	Elue	Termignon	Résidence personnelle	16 mars 2017	30 minutes
	Conseil communautaire	2-Elu-2017	Jérémy Tracq Jean Cimaz Denise Melot	Maire 1 <sup>er</sup> adjoint 2 <sup>e</sup> adjointe	Bessans	Mairie	16 mars 2017	1h15
	RDV individuel	27-Elu-2017	Gabriel Blanc	Maire	Bonneval-sur-Arc	Mairie	15 juin 2017	1h
	Entretien téléphonique	64-Inst-2018	Secrétaire de mairie	Secrétaire	Bessans	Téléphone	10 décembre 2018	5 minutes
Valbonnais - Valjouffrey	RDV individuel	32-Elu-2017	Luc Roudet Gilbert Merle	1er adjoint 2e adjoint	Valjouffrey	Mairie	31 juillet 2017	2h
	RDV individuel	36-Elu-2017	Christelle Mcheut André Blanc Autre personne	Maire Elu ?	Le Périer	Mairie	2 août 2017	45 minutes
Valgaudemar	RDV individuel	33-Elu-2017	Daniel Alluis	Maire	Saint-Maurice-en-Valgodemar	Mairie	1 août 2017	45 minutes
	RDV individuel	34-Elu-2017	Marie Bellon	Maire	Villar-Loubière	Mairie	1 août 2017	1h30
	RDV individuel	62-Elu-2018	Jean-Claude Catelan	Maire	La Chapelle-en-Valgaudemar	Mairie	1 août 2017 3 mai 2018	10 minutes 1h20
Queyras	RDV individuel	13-Elu-2017	Jean Meissimilly André Bles	Elus	Ceillac	Mairie	11 avril 2017	1h
	RDV individuel	14-Elu-2017	Jacques Bonnardel	Maire	Abriès	Mairie	11 avril 2017	1h
	RDV individuel	22-Elu-2017	Marylène Debrune	Elue	Château-Ville-Vieille	Mairie	20 avril 2017	1h
	RDV individuel	42-Elu-2017	Olivier Bacquart	Elu	Abriès	Mairie	5 octobre 2017	30 minutes
	RDV individuel	43-Elu-2017	Christel Franceschi	Elue	Abriès	Résidence personnelle	5 octobre 2017	30 minutes
	RDV individuel	44-Elu-2017	Robert Bourcier	Elu	Abriès	Résidence personnelle	5 octobre 2017	25 minutes
	RDV individuel	45-Elu-2018	Eric Duchenne	Elu	Abriès	Résidence personnelle	5 octobre 2017	30 minutes
Haute-Ubaye	RDV individuel	15-Elu-2017	Yves Nicolas	Maire délégué	Val d'Oronaye	Mairie	12 avril 2017	2h30
	RDV individuel	19-Elu-2017	Dominique Heyman Hubert Longeron	Elus	Saint-Paul-sur-Ubaye	Mairie	18 avril 2017	1h
	RDV individuel	20-Elu-2017	Sophie Vaginay	Présidente de la Communauté de communes des Vallées de l'Ubaye Serre Ponçon	Ubaye	Siège CCVUSP	19 avril 2017	1h45
	RDV individuel	49-Elu-2017	Francis Bercher	Maire	La Condamine-Châtelard	Mairie	10 octobre 2017	30 minutes
Haute Tinée	RDV individuel	51-Elu-2017	Jean-Pierre Issautier	Maire	Saint-Dalmas-le-Selvage	Mairie	7 décembre 2017	1h
	RDV individuel	53-Elu-2017	Anne-Marie Fulconis	Maire adjointe	Saint-Etienne-de-Tinée	Mairie	11 décembre 2017	1h

## Annexe 4 : autres acteurs rencontrés (A. Barrioz, 2018)

Terrain	Nom	N° d'anonymat	Fonction	Commune/territoire	Lieu de rencontre	Date	Durée
Alpes	Rémi Rivollier	9-Eco-2017	Chargé de projets orientation et insertion professionnelle des étudiants entrepreneurs du Pépite oZer	Alpes	Grenoble	4 avril 2017	30 minutes
	Nadine Mordant	37-Inst-2017	Commissaire du Massif des Alpes	Alpes	Grenoble	24 août 2017	2h
	Raphaëlle Daudé	63-Asso-2018	Chargée de mission à l'Association Adrets	Alpes	Gap	3 mai 2018	1h45
	Cinquantaine	/	habitants	Tous terrains	Rencontres informels	Toute période	de 5 à 30 minutes
Haut Giffre	Frédéric Grangerat	7-Asso-2017	Président de l'association "Vivre dans les montagnes du Giffre"	Giffre	Taninges	21 mars 2017	1h
	Hervé Renard	8-Immo-2017	Agent immobilier	Giffre	Samoëns	21 mars 2017	1h
	Olivier Lestien	28-Eco-2017	Journaliste - correspondant Giffre pour le Dauphiné et le Messager	Giffre	Samoëns	20 juin 2017	1h
	Luc Dreyer	29-Eco-2017	Moniteur de ski - Membre du CA de l'association la Brouette et le Panier - Membre de Colibri Arve et Giffre etc.	Giffre	Samoëns	20 juin 2017	30 minutes
	Gérald Malignon	38-Eco-2017	Directeur de la résidence Arts et Vie	Samoëns	Samoëns	26 septembre 2017	30 minutes
Beaufortain	Jeanine Sochas	26-Asso-2017	Habitante retraitée - ancienne directrice de FAAB	Beaufortain	Beaufort	2 mai 2017	1h15
	Jean-Michel Viallet	30-Eco-2017	Habitant - agriculteur - président du GIDA	Beaufortain	Arêches	plusieurs rencontres	2h
	Gilles Avocat	31-Asso-2017	Président de l'AAB - agriculteur	Beaufortain	Le Bersend	plusieurs rencontres	2h
	Christelle	55-Immo-2018	Agente immobilière	Beaufortain	Les Saïsiés	8 janvier 2018	45 minutes
	Quentin D	56-Immo-2018	Agent immobilier	Beaufortain	Les Saïsiés	8 janvier 2018	45 minutes
	Anonyme	57-Immo-2018	Agent immobilier	Beaufortain	Les Saïsiés	15 janvier 2018	30 minutes
	Bertrand Joquet	58-Immo-2018	Agent immobilier	Beaufortain	Les Saïsiés	15 janvier 2018	1h
	Marine Julien	59-Asso-2018	Directrice de FAAB	Beaufortain	Beaufort	15 février 2018	1h
Haute-Maurienne	Daniel Garnier	5-Immo-2017	Agent immobilier - habitant depuis toujours	Lanslebourg/Val de Cenis	Lanslebourg	16 mars 2017	1h
	Sylvain Nurit	6-Immo-2017	Agent immobilier	Bessans	Bessans	16 mars 2017	30 minutes
	Florian Paris	39-Eco-2017	Chargé de développement économique - Maurienne Expansion	Maurienne	Saint-Jean-de-Maurienne	26 septembre 2017	1h30
	Karine Longueville	40-Inst-2017	Pôle Services à la population - CC HMV	Haute-Maurienne	Modane	26 septembre 2017	1h
	Fabrice Bouillon	60-Asso-2018	Artiste - Collectif FAUN(es)	Haute-Maurienne	Téléphone	2 février 2018	30 minutes
Valbonnais - Valjouffrey	Nono	50-Eco-2016	Maraîcher ambulant	Valbonnais	Le Désert	25 novembre 2016	10 minutes
	Jean-Michel Pourvis	35-Inst-2017	Coordinateur jeunesse - CC de la Matheysine	Matheysine	La Mure / Siège CC	1 août 2017	1h
Valgaudemar	Tommy Bulle	46-Inst-2017	Garde du Parc national des Ecrins	Valgaudemar	Larche/Ubaye	9 octobre 2017	10 minutes
	Mickaël Dion	64-Asso-2018	Directeur du festival de Chaillol	Valgaudemar-Champsaur	Champsaur	21-juil-18	30 minutes
Queyras	Sarah Combredet	10-Eco-2017	Saisonniers	Saint-Véran	Le Bourget-du-Lac	5 avril 2017	1h
	Nicolas Hubert Nassir Hadjout	12-Asso-2017	Directeur ACSSQ Président ACSSQ	Queyras	Aiguilles - siège de l'ACSSQ	11 avril 2017	1h30
	Laëtitia Jeacomine	23-Inst-2017	Chargée de l'accueil de la maison de services publics du Queyras	Queyras	Aiguilles - siège de la MSP	21 avril 2017	1h
	Laëtitia Pras	24-Inst-2017	Directrice des maisons des services publics du Guillestrois-Queyras - habitante depuis toujours	Queyras-Guillestrois	Aiguilles - siège de la MSP	21 avril 2017	1h
	Jacques Lamoise	11-Inst-2017	Technicien SIG - CC Guillestrois-Queyras	Queyras-Guillestrois	Bar - Guillestre	10 avril 2017	1h
	Mathilde Lyon-Caen	13-Inst-2017	Chargée de mission PÉTR Grand Briançonnais	Queyras-Guillestrois	Bar - Guillestre	11 avril 2017	1h
	Stéphanie Limon et Ludovic Sallée	25-Inst-2017	Gardes Office national de la Chasse et des Forêts	Queyras-Briançonnais	Résidence personnelle	plusieurs rencontres	2h
Haute-Ubaye	Marion Barbarin	16-Eco-2017	Chargée de mission du Comité de Bassin Emploi Emergence (CBE Emergence)	Ubaye - Embrunais	Barcelonnette	12 avril 2017	1h30
	Coralie Seweryn	18-Eco-2017	Directrice de l'Association du Pays Serre-ponçon Ubaye Durance (S.U.D.)	Ubaye - Embrunais	Barcelonnette	13 avril 2017	1h
	Denis Tallon	21-Eco-2017	Entrepreneur - Propriétaire de la brasserie La Sauvage	Saint-Paul-sur-Ubaye	Brasserie	19 avril 2017	1h
	Jacques Demurget	17-Eco-2017	Entrepreneur - propriétaire de la maison d'hôtes Chalet du Germas	Val d'Oronaye	Maison-Méane	12 avril 2017	1h
	Renaud Bellucci et Marc De Bock	47-Asso-2017	Bureau constitutif de l'association Ubaye Citoyenne	Ubaye	Barcelonnette	9 octobre 2017 + 24 juillet 2018	1h30 + 2h30
	Lorène Lombard et Camille Sappia	48-Eco-2017	Gérantes du gîte-refuge de Larche	Val d'Oronaye	Larche et Barcelonnette	9 octobre 2017	1h
Haute Tinée	Matthieu Barretau	52-Inst-2017	Unité Elevage Pastoralisme	Tinée	La Tour	9 décembre 2017	30 minutes
	Camille Nichols	54-Inst-2017	Cheffe du service développement rural	Tinée	Nice	13 décembre 2017	1h
	Sabrina Lajaunie	61-Inst-2018	Responsable des Maisons du Département	Tinée	Par téléphone	2 mars 2018	15 minutes

## Annexe 5 : acteurs rencontrés lors de réunions, ateliers... (A. Barrios, 2018)

Terrain	Type	Thème	Personnes présentes	Commune/t erritoire	Lieu de rencontre	Date	Durée
Général	Réunion	Attentes des financeurs et premiers échanges sur le sujet	- Antoine Malafosse : directeur Agence EDF Unz rivière, un territoire Savoie - Anne-Lise Bouvier : responsable des relations avec les territoires Beaufortain et Haute-Savoie - UP Alpes EdF	Savoie-Haute-Savoie	Francin	22 mars 2017	1h
Beaufortain	1er comité de pilotage	Etude socio-économique -cabinet Sittelle	- Jean-Paul Villé : B.E. Sittelle - Xavier Desmarests : adjoint au Maire d'Hauteluce - Chantal Luyat : élue de Beaufort et CCB - Jacqueline Bieth : élue de Queige et CCB - Bernard Combaz : CA exécutif AAB - Thérèse Valente : élue Villard-sur-Doron et CCB - Jean-Claude Pauly : DGS CCB - Jeanine Sochas : AAB - Maurice Pommier : AAB - Gilles Avocat : CA exécutif AAB - Claire GOUSTY : CAF - Séverine BENOIT : AAB	Beaufortain	Villard-sur-Doron	17 mars 2017	3h
	Informel	Etude socio-économique -cabinet Sittelle	- Gilles Avocat : CA exécutif AAB - Thérèse Valente : élue Villard-sur-Doron et CCB - Chantal Luyat : élue de Beaufort et CCB	Beaufortain	Marché - Beaufort	26 avril 2017	45 min
	Atelier	"Installer des paysans dans le Beaufortain"	Une vingtaine de personnes (paysans, AAB, habitants) autour de Marc Dion, paysan-conférencier	Beaufortain	Arêches	6 avril 2017	3h
	Atelier	Diagnostic socio-économique du Beaufortain : l'organisation de l'offre de services	Habitants, cabinet SITTELLE, élus... Trentaine	Beaufortain	Villard-sur-Doron	3 mai 2017	3h30
	Atelier	Diagnostic socio-économique du Beaufortain : l'économie et l'emploi	Habitants, cabinet SITTELLE, élus... Trentaine	Beaufortain	Beaufort	4 mai 2017	3h15
	Atelier	Diagnostic socio-économique du Beaufortain : les conditions de vie et d'habitat	Habitants, cabinet SITTELLE, élus... Vingt-cinq	Beaufortain	Villard-sur-Doron	10 mai 2017	3h30
	Atelier	Diagnostic socio-économique du Beaufortain : l'environnement et le cadre de vie	Habitants, cabinet SITTELLE, élus... Vingtaine	Beaufortain	Beaufort	11 mai 2017	3h
	2 <sup>e</sup> comité de pilotage	Etude socio-économique -cabinet Sittelle	- Jean-Paul Villé : B.E. Sittelle - Xavier Desmarests : adjoint au Maire d'Hauteluce - Chantal Luyat : élue de Beaufort et CCB - Jacqueline Bieth : élue de Queige et CCB - Bernard Combaz : CA exécutif AAB - Thérèse Valente : élue Villard-sur-Doron et CCB - Jean-Claude Pauly : DGS CCB - Gaëlle Gachet : AAB comm - Fanny Poiri : AAB - Maurice Pommier : AAB - Gilles Avocat : CA exécutif AAB - Claire GOUSTY : CAF	Beaufortain	Beaufort	9 juin 2017	3h
	3 <sup>e</sup> comité de pilotage	Etude socio-économique -cabinet Sittelle	- Jean-Paul Villé : B.E. Sittelle - Xavier Desmarests : adjoint au Maire d'Hauteluce - Chantal Luyat : élue de Beaufort et CCB - Jacqueline Bieth : élue de Queige et CCB - Thérèse Valente : élue Villard-sur-Doron et CCB - Fanny Poiri : AAB - Maurice Pommier : AAB - Gilles Avocat : CA exécutif AAB - Claire GOUSTY : CAF - personne contact Beaufortain - Arlysère	Beaufortain	Beaufort	28 juillet 2017	3h
Haute Maurienne	Comité de pilotage	Réalisation du film <i>Rimanere</i>	- Collectif FAUN(es) : réalisateurs - Audery : habitante - Hélène : habitante	Haute Maurienne	Modane	12 mars 2018	2h



## Annexe 6 : grille d'entretien "habitants" (A. Barrios, 2016)

### PROFIL DE L'HABITANT

N° d'anonymat

Lieu de résidence

Lieu principal de travail

Age

Situation familiale (célibataire, marié/pacsé, divorcé, remarié, union libre)

Nombre d'enfants à charge

Profession (personne sans activité professionnelle, retraité, employé, ouvrier, profession intermédiaire, cadre/ professions intellectuelles et supérieures, artisan/commerçant/chef d'entreprise, agriculteurs/exploitants)

Niveau de formation initiale

Domaine de formation initiale

### TRAJECTOIRES DE VIE

- Trajectoires antérieures

Nombre d'années dans la vallée

Origine

Trajectoire de vie : lieu(x) d'habitation antécédent(s) et temps écoulé

Département de provenance directe

- Raisons de la migration vers la haute vallée

Raisons du départ

Justification auprès de l'entourage

Citer trois raisons qui ont poussé à quitter là-bas/habiter ici

- Choix de la haute vallée

Raisons du choix de la vallée : raisons sociales (famille/amis)

Raisons spatiales : aménités environnementales (soleil, neige, paysage...)... loisirs, santé et autres

Bien être (par cadre/qualité de vie/activités/rencontres...) a-t-il eu une influence dans cette migration ? Joue-t-il un rôle aujourd'hui ?

Destination de loisirs ou non

Destination de vacances avant ou non

### TRAJECTOIRES QUOTIDIENNES

- S'installer dans la haute vallée

Raisons du choix du lieu d'habitation

Modalités pour trouver le logement (facilités/difficultés ; particulier/agence/collectivité)

Type de logement (maison/appartement ;

Espace extérieur (espace vert/jardin) : rôle de l'espace extérieur dans le choix du logement

Propriétaire ou locataire

- S'occuper en haute vallée alpine

Emploi actuel

Temps partiel/plein

Type de contrat

Localisation emploi comme élément moteur du choix de résidence actuel

- "Bout du monde"

Prise de recul sur cette migration et l'installation au quotidien : représentations antérieures et postérieures

Est-ce un bout du monde ?

Qu'est-ce qu'un bout du monde ?

Isolement personnel/isolement de la vallée

### **TRAJECTOIRES HEBDOMADAIRES**

- Se déplacer dans les hautes vallées

Nombre de voitures dans le ménage

Covoiturage

Rapport à l'isolement : la montagne est-elle un lieu accessible ?

- Services/commerces

Différents lieux où les courses sont faites

Différents lieux où se trouvent le médecin/pharmacie

Des manques sur le territoire ?

- Loisirs

Pratique de loisirs (lieu(x), temps...) : culturels, sportifs

Vie associative

Vie politique

### **TRAJECTOIRES ANNUELLES**

- Activités

Lieux de sortie de la vallée (spécialiste, loisirs, rencontres, vie sociale, visites amicales/familiales)

Des choses qui vous manquent ici ?

- Intégration dans le territoire

Quel sentiment à l'installation vis-à-vis des populations locales ?

En arrivant, sentiment d'avoir été...

Accueil par le territoire

Vie sociale/amis

Aujourd'hui, sentiment d'intégration ?

- Prise de recul sur cette migration et sa pérennité

La montagne semble-elle un lieu accessible pour y vivre à l'année ?

Regrets quant à cette migration/installation

Raisons qui pousseraient à déménager

Projets

**Précisions/ajouts**

## **Annexe 7 : grille d'entretien "élus" (A. Barrioz, 2016)**

### **PROFIL**

N° d'anonymat  
Commune concernée  
Structure  
Rôle/responsabilité

### **LA VALLEE**

- Profil de la vallée  
Présentation rapide (situation, altitude...)

- Représentations – espace vécu  
La vallée est-elle un "bout du monde" ?  
Si oui, en pâtit-elle ?  
Qu'est-ce qu'un bout du monde ?

- Représentations – espace perçu  
Représentations extérieures du territoire  
Atouts/potentiels de la vallée (pratiques/activités ; territoriaux ; sociaux ; culturels ; sportifs etc)  
Manques/problèmes/faiblesses

### **TRAJECTOIRES ACTUELLES DE LA VALLEE**

- Dynamisme démographique  
Population actuelle  
Evolution saisonnière (nombre d'habitant l'hiver)  
Part résidences principales/secondaires  
Evolution démographique de ces dernières années  
Identifiez-vous un mouvement d'installation ces dernières années ?

- Installations  
Nombre de personnes installées depuis cinq ans  
La vallée est-elle attractive pour les habitants à l'année ? Si non, quelles solutions apporter/proposer ?  
Lieux d'installation  
Profils des nouveaux arrivants (situation familiale/enfants/CSP...)  
Département de provenance  
Raisons de l'installation

- Intégration - accueil  
Actions menées par la collectivité publique (accueil...) : y-a-t-il une volonté particulière d'accueil ?  
Actions menées par des associations en vue de leur intégration...  
Quelle est votre vision personnelle vis-à-vis de ces populations ?  
Quelle est la vision des autres élus ? Des habitants en général ?  
Intérêts/contraintes pour le territoire

Ces populations sont-elles intégrées ? Font-elles des efforts d'intégration ?

Projets pour mieux les accueillir et les intégrer

Question du logement : prix du foncier

Impacts de ces populations en matière de logement

- Dynamisme économique

Activités économiques dans la vallée

Manques (commerces, services...)/problèmes/faiblesses

Impacts de ces populations en matière d'emploi

Quelles sont les domaines susceptibles d'employer de nouveaux arrivants ?

- Perspectives

Quelles sont vos projets quant à l'accueil de nouvelles populations ?

Comment faire pour dynamiser le territoire ?

Le télétravail est-il une perspective intéressante ?

Comment faire pour pérenniser l'installation d'habitants ?



## Annexe 8 : grille d'entretien "autres acteurs" (A. Barrio, 2016)

### PROFIL

N° d'anonymat

Commune concernée

Structure

Rôle/responsabilité

### TRAJECTOIRES DE LA STRUCTURE AU SEIN DU TERRITOIRE

#### - Rôle

Rôle de la structure au sein de la vallée

Retombées sur le territoire (financières, sociales, autres)

Dépendance à la saisonnalité

#### - Représentations

La vallée est-elle un bout du monde ?

Si oui, la structure en pâtit-elle ?

Qu'est-ce qu'un bout du monde ?

### LA VALLEE

#### - Dynamisme économique

Activités économiques dynamiques dans la vallée

Manques (commerces, services...)

La vallée est-elle attractive pour les entreprises ?

Si non, comment la rendre attractive ?

#### - Atouts et contraintes de la vallée : emploi/logement/activités récréatives...

Atouts de la vallée (pratiques/activités ; territoriaux ; sociaux ; culturels ; sportifs etc)

Manques/problèmes/faiblesses

La vallée est-elle attractive pour les habitants à l'année ?

Si non, quelles solutions apporter/proposer ?

#### - Perspectives

L'arrivée de populations est-elle intéressante pour la vallée ? Si oui, comment faire ?

Le télétravail est-il une perspective intéressante ?

Comment faire pour pérenniser l'installation d'habitants

## Annexe 9 : présentation des phases de terrain 2016 à 2018 (A. Barrio, 2019)

Phases	Période	Temps passé	Travail réalisé
<b><u>HAUT-GIFFRE</u></b>	Mars 2017	2 jours	Observation, rencontres, images
	Juin 2017	2 jours	Entretiens (acteurs institutionnels), images
	Octobre 2017	2 jours	Entretiens (institutionnels et habitants), images
	Novembre 2017	2 jours	Entretiens habitants, images
<b>Total : 1,5 semaine</b>			
<b><u>BEAUFORTAIN</u></b>	Octobre 2016 à janvier 2017	Eq. 1 semaine	Observation, rencontres, images
	Février à août 2017	Eq. 1 semaine	Entretiens (acteurs institutionnels), ateliers, images
	Automne 2017	Eq. 1 semaine	Entretiens (habitants), images
	Hiver 2017-2018	Eq. 1 semaine	Images
<b>Total : 4 semaines</b>			
<b><u>HAUTE-MAURIENNE</u></b>	Octobre 2016	2 jours	Observation, rencontres, images
	Mars 2017	3 jours	Entretiens (acteurs institutionnels), images
	Juin 2017	2 jours	Entretiens (institutionnels et habitants), images
	Septembre 2017	2 jours	Entretiens (habitants), images
	Novembre 2017	2 jours	Entretiens (habitants), images
<b>Total : 2 semaines</b>			
<b><u>VALBONNAIS</u></b>	Novembre 2016	2 jours	Observation, images
	Juillet-août 2017	2 jours	Observation, entretiens (institutionnels), images
	Mars 2019	2 jours	Observation, entretiens (institutionnels) images
<b>Total : 1,5 semaine</b>			
<b><u>VALGAUDEMAR</u></b>	Juillet-août 2017	3 jours	Observation, entretiens, images
	Juillet 2018	4 jours	Observation, images
<b>Total : 1,5 semaine</b>			
<b><u>QUEYRAS</u></b>	Novembre 2016	2 jours	Observation, images
	Avril 2017	1 semaine	Entretiens (acteurs institutionnels), images
	Septembre 2017	3 jours	Entretiens (habitants), images
	Juillet 2018	3 jours	Observation, images
<b>Total : 2,5 semaines</b>			
<b><u>HAUTE-UBAYE</u></b>	Novembre 2016	2 jours	Observation, images
	Avril 2017	1 semaine	Entretiens (acteurs institutionnels), images
	Octobre 2017	3 jours	Entretiens (habitants), images
	Juillet 2018	3 jours	Observations, images
<b>Total : 2,5 semaines</b>			
<b><u>HAUTE-TINEE</u></b>	Décembre 2017	10 jours	Observation, entretiens (institutionnels), images
	Juillet 2018	2-3 jours	Observations, images
<b>Total : 1,5 semaine</b>			
<b><u>TOTAL : 17 semaines</u></b>			



### **Annexe 11 : récit de vie de l'habitante 27-B-2017 (A. Barrioꝝ, 2017 et 27-B-2017)**

M. est née à Dijon où elle a passé son enfance et son adolescence. Elle quitte le domicile familial lors de son entrée dans un lycée situé à une petite quinzaine de kilomètres au sud de la préfecture de Côte d'Or. Malgré la proximité des deux lieux, elle fait le choix d'y être interne. Elle obtient son baccalauréat en juin 2006 et c'est en septembre de la même année qu'elle s'installe pour la première fois à Beaune, dans un petit studio, pour y effectuer un Brevet de Technicien Supérieur en tourisme qu'elle obtient en juin 2008.

Elle profite alors des saisons d'été et d'automne pour retourner à Dijon et travailler afin de préparer un voyage en Irlande. C'est en janvier 2009 qu'elle rejoint, avec une copine, le pays du trèfle et de la Guinness dans l'optique d'y trouver un emploi temporaire. La crise qui sévit sur l'île à cette époque l'oblige finalement à rentrer en France fin mars, trois mois plus tard.

A peine dix jours plus tard, elle débute alors un travail à Beaune au sein de l'Office de Tourisme. Elle termine ce deuxième séjour beaunois fin août de la même année et fait le choix de reprendre des études. C'est à Nîmes qu'elle s'installe alors pour cinq mois où elle apprend les techniques de l'événementiel et de gestion de projet dans le cadre d'une Licence professionnelle. A la fin de ce court séjour, elle rejoint les Coteaux du Layon près d'Angers et la commune de Saint-Aubin-de-Luigné afin d'y effectuer son stage de fin d'études. Chargée de valoriser l'œnotourisme dans une exploitation viticole, cette première expérience note le début de sa professionnalisation dans le milieu du vin. Elle séjourne dans l'Anjou de février à juin 2010 avant de rejoindre Beaune, une nouvelle fois.

Commence alors son troisième séjour dans cette petite ville de Bourgogne où elle travaille durant les deux mois d'été dans une maison de négoce. Cette expérience lui ouvre de nouvelles opportunités : grâce à son réseau de contacts, elle décroche un contrat à durée déterminée de trois mois dans un établissement qui valorise le Cassis, le Cassissium, via un musée et une mise en marché de produits dérivés du fruit. Elle habite alors toujours à Beaune, à quinze kilomètres de son travail à Nuits-Saint-Georges.

A la fin de son contrat, elle trouve un petit boulot dans la restauration de décembre 2010 à février 2011 et au premier mars 2011, elle est de nouveau embauchée dans le précédent établissement afin, notamment de participer à des salons de gastronomie à travers la France pour y faire la promotion des produits de la marque Vedrenne (liqueurs, sirops, crème de cassis). Le cassis de Bourgogne est labellisé Indication Géographique Protégée (IGP) « Cassis de Bourgogne » depuis 1997 et la crème de cassis de Bourgogne a été plus récemment reconnue également IGP. Le site de promotion du Cassis (Cassissium) est classé Site Remarquable du Goût (SRG), ce qui permet à l'entreprise d'avoir une communication supplémentaire et d'avoir accès aux différents Salons du Goût de France.

C'est dans ce cadre qu'elle vient pour la première fois, en octobre 2011, dans le Beaufortain afin de participer au Salon du Goût de Beaufort. A cette époque, ce déplacement en Savoie représente le premier chiffre d'affaires en terme de ventes dans un salon pour l'établissement qui l'emploie. Aujourd'hui, il arrive toujours dans les premiers de l'établissement, juste derrière le Salon des produits Made In France (MIF) qui se tient à Paris. C'est dire la manne économique que représente ce salon situé au cœur des Alpes tout autant que les responsabilités qui lui incombent. « Pour moi, c'est la mine d'or », dit-elle en précisant que, vu de l'extérieur, les habitants ont de l'argent et n'hésitent pas à acheter. « Il y a un pouvoir d'achat ici, supérieur à la moyenne nationale. Ils n'hésitent pas à acheter car c'est "leur" rendez-vous. Et les gens aiment les bonnes choses, tu peux pas les arnaquer. Ils apprécient les produits de bonne qualité, parce qu'ils savent que c'est, ils ont tous un jardin, ils peuvent reconnaître la qualité d'un bon produit ». Elle signe en novembre 2011 un contrat à durée indéterminée dans cette entreprise.

Après trois années d'implication, elle ressent une envie de changer d'emploi. Elle intègre en tant que responsable de magasin et "manager-assistant", un club privé de collectionneurs de vins installé dans un ancien couvent rénové. Elle y croise notamment le président directeur général de l'entreprise pharmaceutique Johnson & Johnson et le chef de l'exécutif du gouvernement de Hong-Kong, autant de personnages qui se distinguent de sa personnalité sans prétention. A côté de ces milliardaires capables de payer 25 000 € l'inscription au club et 50 000 € la location d'une cave à l'année, M. qui « aime bien faire » donne au maximum de sa personne pendant un an pour organiser des repas et des événements, satisfaire ses clients et assister une cheffe difficile. Sous l'emprise d'une routine stressante et exigeante, elle met à contribution son



corps, courant quinze kilomètres par jour pour évacuer la pression accumulée et trouver un semblant d'hygiène dans un quotidien rythmé aussi par des soirées arrosées et parfois sous l'emprise de la drogue. Avec du recul, elle ne se reconnaît pas et affirme : « ce n'était pas moi ».

A la limite de la rupture, elle part alors quelques jours pendant les vacances de février dans le Beaufortain avec ses anciens collègues. C'est à Arêches qu'elle prend la décision de quitter cet emploi qui la fait plonger dans un « burn out », pour reprendre le terme employé par son médecin. La rupture conventionnelle l'oblige à tenir encore deux mois. Elle quitte le poste fin mars.

Pendant trois mois elle se repose, parcourt à pied et seule pendant trois semaines les Cévennes mais elle fait état d'un « cerveau pressé », qui ne lui permet pas d'avoir envie de retrouver un emploi où elle a besoin de réfléchir. « Qu'est-ce que je vais faire ? » s'interroge-t-elle. Elle décide alors de « faire les saisons ou trouver un poste sans responsabilité, sans pression et qui ne demandait pas de grande réflexion, juste un besoin de se retrouver ». Son entourage lui assène que « c'est pour les pourris les saisons, il faut que tu aies un poste à responsabilité ». Pendant l'été elle est employée pendant quelques mois dans un magasin de décoration « situé à 400 mètres de l'ancien magasin... je faisais des détours pour ne pas passer devant ». Elle rejoint ensuite Dijon pour travailler dans un magasin de vente de pains d'épices de la maison Mulot & Petit Jean, en attendant de rejoindre le Beaufortain où elle souhaite passer l'hiver.

Jusqu'ici, ce sont bien des choix liés à l'emploi qui ont guidé sa trajectoire de vie. Mais à la suite de ces expériences, une part d'agrément prend de plus en plus en place dans son parcours de vie. Son expérience dans le domaine vinicole va être encore un facteur déclencheur de la migration vers un espace qui l'attire pour la qualité de vie qu'on y trouve. Elle « choisi[t] la facilité en venant où j'avais des contacts » grâce au Salon du goût. L'hiver 2015-2016, elle est employée dans une petite fromagerie d'Arêches, ce qui lui permet de rencontrer quelques personnes et de profiter d'un cadre de vie moins effréné. Sa saison se termine en avril 2016. Elle a alors dans l'idée de retourner à Beaune pour être réembauchée dans le magasin de décoration et y poursuivre une relation amoureuse entamée l'année précédente. Mais cela ne se passe pas comme elle l'avait imaginé.

Elle rejoint alors, en juillet de la même année, la station de Montgenèvre dans les Hautes-Alpes pour travailler en restauration dans un village de vacances. Mais au bout de trois semaines, elle retrouve l'ambiance stressante qui l'a fait quitter Beaune et décide d'aller passer un week-end dans le Beaufortain. Petit à petit et au fil de ces moments à Arêches, elle tisse des liens avec la haute vallée, comme si un fils d'Ariane les liait toutes les deux. Une nouvelle fois, ce week-end sera décisif dans son parcours et dans la pérennisation de son installation dans le Beaufortain.

En effet, alors qu'elle boit seule un verre au bar d'un hôtel-restaurant, elle rencontre B., son futur conjoint, cuisinier dans l'établissement. Au détour de la conversation, sa patronne propose à M. de rencontrer directement un des copropriétaires qui a le projet d'ouvrir un bar à vins dans la station-village dès l'hiver prochain. Le lendemain, M. repart avec un projet d'emploi dans son domaine et la richesse d'une relation naissante.

M. poursuit sa saison d'été à Montgenèvre, période pendant laquelle B. la rejoint ponctuellement. Et c'est finalement à l'hiver 2016 qu'elle décide de s'installer de nouveau à Arêches dans un petit studio du village, non loin du bar à vins dans lequel elle commence à travailler. Elle fait le choix de ne pas s'installer avec son compagnon. Même si le facteur économique a joué un rôle dans son choix d'installation dans la vallée, le facteur relationnel apparaît aussi de façon prégnante, notamment parce qu'elle se retrouve près de son nouveau compagnon. Il y a aussi le fait de « trouver l'apaisement et la sérénité, [...] une certaine qualité de vie [et] la simplicité des gens, le non jugement ».

Avoir vécu ailleurs lui permet de prendre du recul sur cette perception : « ici tu fais ce que tu veux quand t'as envie. Alors c'est sûr, il y a des guerres de clochers mais il y a un côté plus simple, contrairement à Beaune. Là-bas, c'est l'apparence. Il y a la richesse de droite, le commerce du vin et le négoce à Beaune. A Dijon, c'est une richesse de gauche. Les deux sont en concurrence mais les gens jugent. Ici il n'y a pas de jugement, pas d'observation. Les gens sont simples, gentils, naturels. Après on te fait pas comprendre que t'es pas d'ici mais on peut te le souligner avec humour. Mais on te dit aussi "ah bah c'est bien, ça apporte du sang neuf" ».

Le tournant dans sa vie prend effet de plusieurs manières, y compris dans son mode de vie. « Ici on consomme différemment. Je dépense vachement moins qu'en ville. On consomme mieux, mais aussi plus cher. Quand on descend à

Albé, c'est parce que tu en as besoin, tu fais ta liste et tu passes ta journée de congé à aller dans tous les magasins que t'as prévu ».

Ses mobilités hebdomadaires sont d'ailleurs essentiellement valléennes. L'été elle est employée de façon partielle dans le bar à vins et complète son salaire dans un hôtel restaurant de Beaufort, village dans lequel elle habite avec son conjoint depuis le mois d'avril. Elle y effectue aussi une partie de ses courses. D'ailleurs, elle perçoit sa commune comme accueillante avec un « esprit village, des petits commerces qui font gagner du temps et qui sont toujours accueillants... ». Sinon elle parcourt la vallée une fois par semaine pour des activités de pleine nature (randonnée à pied, ski de randonnée...).

Par contre, elle sort régulièrement (plusieurs fois par mois) du Beaufortain pour se rendre à Albertville afin d'y faire du shopping, des pratiques culturelles et/ou des courses. Elle va aussi avec son conjoint régulièrement en été pour randonner et dans les Alpes pour visiter, en moto, des lieux qu'ils affectionnent. Autrement, elle quitte la vallée plusieurs fois par an pour se rendre dans les Alpes maritimes, le Jura, la Bourgogne ou encore l'Alsace pour rendre visite à de la famille et/ou des amis. Son quotidien est donc concentré dans la vallée quand les périodes de congés lui permettent de s'en échapper ponctuellement.

Par conséquent, elle ne trouve pas que cette haute vallée soit un bout du monde, ni qu'il soit isolé. La seule chose qui semble lui manquer est un rapport social féminin : « ici il y a un truc, c'est que j'ai pas de copines... Non je n'ai pas de copines, pour se retrouver, discuter, boire un verre... ». Malgré tout, elle se dit relativement bien intégrée. Le fait d'avoir rencontré son conjoint dans la vallée l'a globalement aidé mais elle a su aussi faire l'effort d'aller vers les autres. Elle les a d'ailleurs trouvés : « supers, accueillants. Le fait que j'ai travaillé avant dans le commerce et que j'ai eu des contacts avec certains a peut-être facilité. Il faut aussi être curieux de tout, j'ai visité la scierie, la coop... Je me sens intégrée personnellement et professionnellement ».

Malgré tout, elle met en avant deux éléments majeurs qui révèlent les difficultés des habitants au quotidien. Le premier concerne la proximité avec les services de santé : « pour voir un médecin, c'est dix jours de liste d'attente... quand ils sont disponibles... Si tu calcules t'as quatre médecins pour 4500 personnes, 1 médecin pour 2000 habitants. C'est quand même pas beaucoup, et ça c'est l'hiver ! Il n'y a pas de gynéco, il y a peut-être une sage-femme à Villard et encore... Il y a deux spécialistes, un dentiste qui prend plus de nouveaux patients et une cardiologue mais c'est comme en ville, il y a de l'attente ».

Le deuxième concerne le logement, point épineux de son installation avec son conjoint puisqu'ils n'ont pu louer qu'un petit studio pendant près de deux ans, notamment pour une question de disponibilité. Pour elle, « il faudrait qu'ils baissent les loyers. Il y en a que pour les touristes. C'est cher, pour louer et pour acheter... Ici c'est soit tu as un héritage, soit tu passes par l'OPAC mais les propriétaires particuliers en général s'embêtent pas et louent aux touristes. La qualité n'est pas forcément là non plus, il y a des logements humides ». Avec son conjoint, ils souhaitent s'installer durablement dans la vallée et ont donc démarché un banquier pour connaître leur capacité d'endettement. Avec leurs petits salaires, ils pourraient acheter un logement de 180 000 euros à rembourser sur vingt ans.

Je revois M. au cours de l'hiver 2018. Elle continue de travailler aux mêmes endroits. Le copropriétaire et gérant du bar à vins d'Arêches a renouvelé son contrat saisonnier pour la saison. Elle évoque la possibilité d'un prolongement de son contrat dans les années à venir, en fonction de l'évolution économique du bar. En attendant, elle apporte encore ponctuellement de l'aide dans l'hôtel-restaurant dans lequel elle travaille partiellement l'été. Son installation s'affirme donc, d'autant plus qu'avec son conjoint, ils ont trouvé un logement plus grand à louer à l'année.

Durant notre premier entretien, elle n'avait pas évoqué de raisons qui auraient pu la pousser à quitter la vallée à l'avenir. Lors de ce deuxième entretien, il semble que la pérennisation de son installation dans le Beaufortain et la stabilisation de sa situation aille de pair avec l'affirmation d'une "autre M." qui se dit différente et surtout plus sereine grâce, notamment, à une qualité de vie qu'elle apprécie. Elle revient sur les relations sociales qu'elle entretient ici : « je me suis fait des connaissances, des copines, mais mes vieilles amitiés me manquent, pour elle c'est l'Everest ici mais pourtant c'est aussi prêt de Paris ».

## Annexe 12 : récit de vie de l'habitante 29-B-2017 (A. Barrio, 2017 et 29-B-2017)

M. a vécu son enfance à Givors, près de Lyon. Après des études secondaires (lycée) et supérieures (classe préparatoire aux grandes écoles) dans la capitale rhônalpine, elle effectue son cursus en école d'ingénieurs à Bourges. Pendant sa formation, elle en profite pour déjà donner une teinte internationale à son parcours : stage d'études de 2 mois à Singapour, 1 mois en immersion dans une famille en Tunisie, bénévolat de 3 mois en Thaïlande, emploi saisonnier de 3 mois dans les parcs nationaux américains, 1 an comme chargée d'analyse des risques industriels au Caire, Egypte. Diplôme en poche (2004), elle revient à Givors pour travailler un an en collectivité territoriale. Puis elle passe 4 mois dans la périphérie de Lyon pour suivre une formation complémentaire dans le secteur de la solidarité. Jusqu'ici son parcours reflète celui de nombreux autres étudiants français et de certains habitants des hautes vallées.

Sa trajectoire de vie prend un nouveau tournant lorsqu'en 2006, elle commence à travailler auprès d'ONG internationales dans le secteur de l'humanitaire et de l'aide au développement. Ainsi, de 2006 à 2012 s'enchaînent des séjours professionnels à travers le monde, entrecoupés de retours ponctuels en France où elle loge soit en Bretagne (conjoint), à Givors (sa famille), en Belgique (belle-famille), Paris (hôtels) : première mission de deux mois dans un espace rural du Yémen, puis 6 mois en Algérie dans des camps de réfugiés, 2 ans et demi au Timor oriental, 3 mois en Côte d'Ivoire, 3 mois au Tchad et 5 mois à Djibouti.

En 2011, alors engagée depuis 6 ans dans une relation avec son compagnon belge rencontré lors d'un stage de parapente à Grenoble, ils choisissent de « chercher un camp de base pour établir un lieu de vie commun, se ressourcer entre deux moments d'activités professionnelles et partager des moments ensemble », lui étant aussi souvent amené à se déplacer par son engagement dans le milieu nautique (voiliers habitables et plongée sous-marine). Leur choix s'est directement tourné sur la montagne - tous 2 privilégiant la montagne, été comme hiver pour leurs activités extraprofessionnelles (randonnées itinérantes, ski) : « on ne connaissait pas le Beaufortain. Mais on avait vadrouillé dans pas mal d'autres massifs des Alpes. On cherchait une station village qui vit à l'année, dans un coin nature, et avec des prix accessibles. On a privilégié les Alpes du Nord pour l'enneigement à l'année qu'on a pensé plus durable à l'avenir, et pour une question de facilité d'accès par rapport aux Alpes du Sud (et proximité de ma famille et amis) ». Conscient des modes de vie de ces vallées, ils sont allés en intersaison séjourner dans quelques vallées. A l'automne 2012, hors vacances scolaires, une connaissance leur a loué un appartement aux Arcs 1800, en Tarentaise : « c'était une station fantôme. De grands bâtiments inhabités. Il fallait faire 16 kilomètres pour aller acheter sa baguette ou trouver un commerce ouvert... On s'est dit que c'était tout ce qu'on ne voulait pas ». Pour rentrer à Lyon depuis les Arcs, ils prennent la carte et son compagnon propose de passer par le Cormet de Roselend et d'aller à Hauteluce : « vue la localisation sur la carte, à proximité du Mont-Blanc, et le nom « Haute-Luce », ça nous attirait ! Nous avons été émerveillés par la route : les Chapieux, le lac de Roselend, la descente sur Beaufort et l'arrivée à Hauteluce. C'était le coup de cœur, il y avait tout : le Mont-Blanc en fond, le son des cloches, les couleurs d'automne, les petits chalets, la vallée, du vert, des paysages grandioses sur le route... C'est là qu'on veut vivre ! En rentrant, j'en rêvais la nuit ».

De retour en région lyonnaise, ils épluchent les offres sur les sites Internet des agences immobilières du Beaufortain et « là, on a désenchanté. Des granges à complètement réhabiliter à 350 000 € avec vue sur le Mont Blanc. Ce n'était pas possible financièrement. On a repris la carte et en mai 2013, on est venu à Arêches [pour prospecter] ». Ils voulaient trouver quelque chose d'abordable à payer sans crédit pour « poursuivre nos modes de vie » [alternance déplacements professionnels et personnels en France et à l'étranger]. En découvrant Arêches, ils sont « encore plus contents. En plus des paysages, il y a une belle atmosphère qui se dégage : des petits commerces ouverts, un bon accueil à la maison de la presse, à la fromagerie, au Café des sports... ». Ils se rapprochent alors de l'agence immobilière qui leur fait visiter plusieurs biens dont un chalet d'alpage pour lequel ils ont « le coup de cœur ». Il est situé au-dessus de Boudin, fait 80 m<sup>2</sup> pour 280 000 €. Le prix nécessiterait un crédit et la problématique de l'accès est trop grande (fin de route non déneigée l'hiver et exposée aux avalanches ; et lieu trop excentré pour développer une vie sociale). Les logements de 40 m<sup>2</sup> dépassent 120 000 € et sont souvent agencés pour des vacanciers (un salon-cuisine qui donne sur un balcon et une chambre « coin montagne » à l'arrière sans lumière). Cela ne leur convient pas puisqu'ils cherchent quelque chose où M. puisse éventuellement travailler

depuis son domicile. Ils optent finalement pour un appartement, en copropriété, de 25m<sup>2</sup> à 72 000 € hors frais de notaire, versant nord, à un kilomètre du centre du village d'Arêches mais de plain-pied : « bon, 25 m<sup>2</sup> à deux ce n'est pas très grand, mais c'est un bon compromis ». En arrivant, M. m'avait dit « notre jardin, c'est partout dehors ». Cette situation de compromis est très bien acceptée par le couple, qui profite de ce « base camp » comme ils l'appellent, pour se retrouver depuis plus de 4 ans. En effet, une fois l'achat réalisé, ils ont chacun repris le cours de leurs activités professionnelles : « on a eu les clés le 9 octobre 2012 et je suis repartie en mission à l'étranger le 18 ! »

Arêches devient le nouveau camp de base. De 2012 à 2016, M. enchaîne des séjours de 1 mois à 6 mois à l'étranger (Ethiopie, Myanmar, Madagascar, Libéria, Djibouti, Haïti) avec des retours de 1 à 3 mois sur Arêches pour explorer la vallée et les montagnes avec son compagnon (treks en été, ski de randonnée en hiver). Pendant 3 mois, elle est également basée à Paris pour raisons professionnelles. En 2017, M. décide de couper temporairement avec ce rythme de vie humanitaire, de profiter de ce « cadre de vie reposant avec son conjoint » et de « s'investir localement, à l'échelle du département ».

En lui demandant les trois raisons qui les ont finalement poussés à s'installer ici, M. propose des réponses très précises qui intègrent plusieurs éléments dans une même raison énoncée : « 1. Le cadre nature préservé propice aux activités de montagne. 2. Un petit village traditionnel qui vit à l'année. 3. Accueil et ouverture des commerçants et habitants rencontrés ». La proximité géographique de sa famille et la présence d'aéroports internationaux (Lyon et Genève) en font également des atouts.

« Ce n'est pas le travail qui nous a amené ici. En général, tu choisis ton lieu de vie en fonction du travail et nous, on a choisi Arêches de par le cadre de vie. Résultat : en levant aujourd'hui le pied sur nos métiers respectifs, c'est vrai, ça se complique un peu pour combiner qualité du lieu de vie sur Arêches et choix professionnels... ». M. a une formation initiale d'ingénieur dans la gestion des risques industriels. Après 3 mois de recherches dans les vallées environnantes, elle constate que les postes sont peu nombreux. Exercer auprès des collectivités l'intéresse également, mais avec le regroupement des intercommunalités, les postes sont souvent déjà occupés. Lorsqu'ils ont emménagé dans le Beaufortain, les habitants leur ont demandé ce qu'ils faisaient comme travail ; certains, surpris répondaient : « mais on ne fait pas de la voile dans le Beaufortain ?! » « Effectivement, répondait M., et pas d'humanitaire non plus ! ». En attendant de trouver un poste dans la branche environnement ou économie sociale et solidaire, M. occupe un emploi saisonnier pour l'été dans un restaurant d'altitude. Le but est de poursuivre les recherches en parallèle, de créer un réseau professionnel, et de trouver une opportunité en Savoie, voire Haute-Savoie ou Nord Grenoble, en restant vigilante sur le transport qu'elle sera amenée à faire quotidiennement. Si les recherches n'aboutissent pas, elle envisage de repartir dans l'humanitaire, où elle peut être réemployée très rapidement, mais en optant pour des pays où son conjoint pourrait la suivre et exercer son métier. Autre alternative : emménager en Belgique, près de la ville natale de son conjoint. Le but reste néanmoins, à terme, de retourner en mission en solidarité internationale ; et de conserver le Camp de Base d'Arêches comme lieu d'habitation.

Au regard de son expérience, M. ne trouve pas que le Beaufortain soit un « bout du monde » mais qu'il est plutôt « facile d'accès, à 30 minutes d'Albertville. Par contre, la vallée permet facilement de se couper du monde. Un écrin de beauté ». Elle remarque d'ailleurs qu'il est facile de passer d'une vallée à l'autre en été par les différents cols et même de rejoindre l'Italie en marchant ; et que parallèlement « c'est fabuleux que les autres côtés soient accessibles 5 mois de l'année, uniquement en ski de rando. En été, la montagne est douce, avec des vues grandioses sur le Massif du Mont Blanc et les Glaciers de la Vanoise ; quand on parcourt les sentiers, on trouve toujours des gens comme des agriculteurs pour discuter – ce n'est donc pas le bout du monde... ».

Après 5 ans dans le Beaufortain, et même si cette période a été entrecoupée de missions plus ou moins longue à l'étranger, M. se sent bien intégré dans la vallée, ce qu'elle doit sans doute à sa personnalité tout autant qu'à ses expériences ailleurs. « J'ai eu la chance de travailler dans plusieurs pays où j'étais toujours l'étrangère ». Cela l'a amenée à aller vers l'autre et à faire l'effort naturel de discuter avec les locaux. « Chacun a son train de vie et les gens d'ici n'attendent rien de nous, à nous de montrer l'intérêt pour l'extérieur ». Comme partout, pour lier connaissance et comprendre les spécificités du village, elle participe aux animations de la vallée et se rend régulièrement dans les commerces du village (Café des Sports, Bar "Chez Dédé", Fromagerie, Coop, Presse, Boulangerie, etc.). Elle prend plaisir à discuter avec les gérants et les usagers de tout âge. Elle aime également beaucoup se rendre directement dans les fermes et discuter avec les agriculteurs



– activité phare de la vallée. Récemment, elle a intégré le groupe Solidarité de l'Association d'Animation du Beaufortain. Cette démarche « d'aller vers » lui permet de trouver « le même accueil et acceptation que dans les pays où j'ai travaillé ». M. ne cherche pas à être « beaufortaine » : « mon identité, mes racines restent à Givors et en Andalousie. Le Beaufortain est l'endroit qu'on a choisi pour vivre ; avec une volonté, certes, d'être bien acceptée par les locaux »

Cette volonté d'intégration se voit dans ses mobilités quotidiennes qui, lorsqu'elle est à Arêches, se concentrent principalement autour du village : elle préfère faire ses courses à Arêches (marché du mardi soir et commerces) ou sur le marché de Beaufort, et ventes directes à la ferme. Pour les nécessités du quotidien, elle ne descend qu'une à deux fois par mois à Villard-sur-Doron (supermarché). Par contre, pour les activités de pleine nature (randonnées en particulier, été comme hiver), son périmètre de navigation est plus large : plusieurs jours par semaine dans le Beaufortain ; une fois par semaine dans les massifs limitrophes. De même, ses mobilités annuelles sont à l'image de ses trajectoires spatiales à l'échelle de la vie : elle fréquente de nombreux lieux dans le cadre de diverses pratiques. Au-delà des séjours professionnels à l'étranger, elle voyage, à titre personnel, hors de l'Europe, mais aussi en France plusieurs fois par an, en couplant cela parfois avec des visites familiales comme en Bretagne ou à Lyon. Elle rend aussi régulièrement visite à des amis sur Grenoble et Genève. Plusieurs fois par mois, elle parcourt les Alpes pour des activités sportives et des séjours de vacances. Sa vie culturelle est également riche puisqu'elle n'hésite pas à se déplacer à Lyon et Paris plusieurs fois par an pour des visites, spectacles... Enfin, les espaces proches de la vallée comme Albertville ou Chambéry sont pratiqués une fois par mois pour du shopping ou une fois par an pour de l'administratif. Plusieurs fois par an, elle profite des services de proximité de Beaufort (soins médicaux et coiffeur).

La voiture reste le moyen de locomotion majeur pour les déplacements dans la vallée et les massifs alpins. Par contre pour les déplacements vers Chambéry, Grenoble et Lyon, le train est privilégié à partir d'Albertville. De même pour les déplacements sur d'autres territoires en France et en Belgique. Tandis que les déplacements internationaux (hors Europe) s'effectuent en avion.

Son projet à court terme est de trouver un emploi dans le bassin savoyard dans le domaine de l'environnement ou de l'économie sociale et solidaire ; et à long terme, celui du couple, est de trouver un logement avec une superficie plus grande, tout en gardant le petit logement qu'ils occupent. Ils n'envisagent pas de déménager - sauf temporairement. Lorsque qu'on aborde les raisons qui pourraient les pousser à déménager, elle n'en trouve aucune et n'a aucun regret quant à leur installation à Arêches. « On est heureux quand on arrive dans un cadre pareil. J'ai le sourire jusqu'aux oreilles quand je remonte... C'est vrai : les transports en commun font défaut, la vie nocturne pour les jeunes est réduite, on a des dysfonctionnements répétés de notre Internet, et c'est un peu le casse-tête pour trouver un emploi mais... quelle chance on a d'habiter dans un cadre de vie pareil », conclue M. en balayant la vue qu'elle a depuis son pas de porte (d'un côté, la vallée ouverte sur Hauteluce et les Curtilletts, la forêt à vingt marches d'escaliers, et de l'autre côté vue sur le hameau La Thuile et le Col de la Bâthie). Des vues qui ne devraient pas être détériorées : lors de l'achat, ils avaient vérifié que les parcelles annexes étaient non constructibles.

Quatre mois et demi plus tard, je revois M. qui décrit ces derniers mois passés. Tout en travaillant jusqu'en septembre dans l'emploi saisonnier qu'elle occupait pour l'été, elle a continué à chercher du travail dans sa branche et dans un rayon d'environ 100 kilomètres. Elle a fini par décrocher un contrat à durée déterminée de six mois à Chambéry et Aix-les-Bains (entre 75 et 85 kilomètres). Chargée d'établir un diagnostic socio-sanitaire sur deux communes pour plusieurs organismes comme la Caisse d'Allocation Familiale, elle semble satisfaite de ce nouveau défi qui l'attend alors qu'elle n'a que peu d'expérience en développement local.

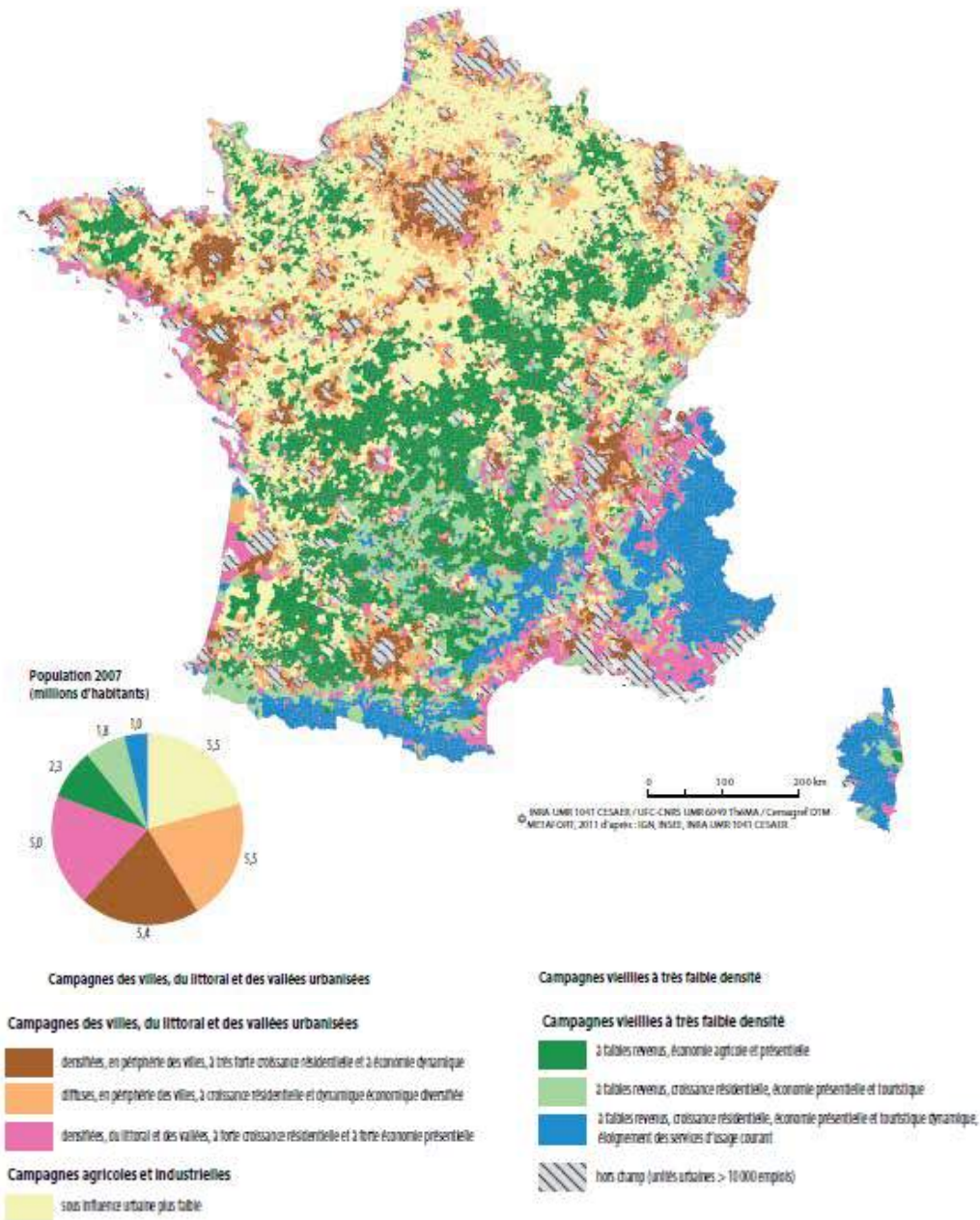
Malgré tout, le couple s'interroge sur la pérennité de leur installation dans la vallée. Son conjoint n'a pas repris d'emploi saisonnier pour l'hiver et approfondi sa formation à distance dans la voile. Elle évoque la possibilité de quitter la Savoie pour aller s'installer en Belgique où tous les deux auraient plus de chance de s'épanouir dans leur vie professionnelle. Ils aiment la diversité et le changement. Leur camp de Base à Arêches pourrait donc s'articuler avec d'autres Camps de Base ailleurs. Mais elle parle déjà avec nostalgie du ciel bleu et de la neige qui règnent à Arêches ces jours-ci.

### Annexe 13 : précisions sur les typologies définies par la DATAR (Barczak et al., 2012)

Dans la *Typologie des campagnes françaises* (Barczak et al., 2012), la DATAR classe, en 2012, toutes hautes vallées alpines concernées dans cette recherche dans l'ensemble des « *Campagnes vieillies à très faible densité* » (*id.*, p. 19) et dans le sous-ensemble des campagnes « *à faibles revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique dynamique, éloignement des services d'usages courant - classe 3* » (*ibid.*, 2012, p.16).

Les cartes présentées dans cette annexe sont toutes issues de cette typologie (*id.*).

Figure 1. Typologie des campagnes françaises



Pour cette catégorie, il est précisé que :

« les densités communales sont très faibles et n'augmentent que très lentement. Ces territoires correspondent à des espaces, souvent difficiles d'accès, sur lesquels les grandes métropoles n'exercent que peu d'influence. Le vieillissement de la population est sensible. Pourtant, 80 % des communes connaissent un accroissement démographique qui résulte d'un excédent migratoire parfois combiné avec un solde naturel positif. Ces territoires attirent des populations de toutes catégories socioprofessionnelles et de tous âges malgré un

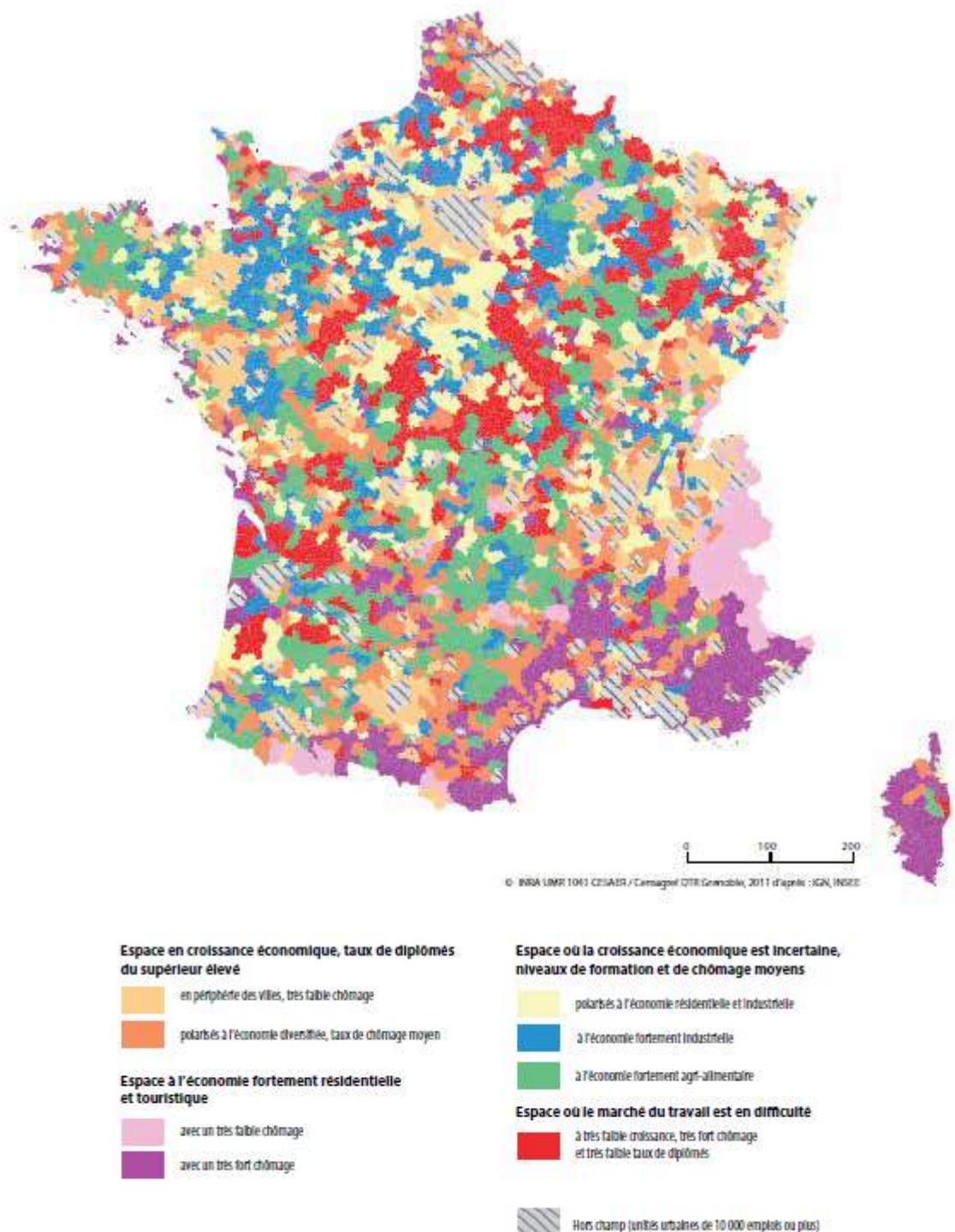




- forte croissance résidentielle, population jeune, revenus élevés, éloignement des emplois et des services d'usage courant ;
- faible densité avec population jeune, croissance résidentielle modérée, éloignement des emplois et bonne accessibilité des services d'usage courant ;
- très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, brassage de populations, éloignement des services d'usage courant ;
- très faible densité avec population âgée importante, faibles revenus, déprise démographique, très fort éloignement des services d'usage courant.

### Typologie du champ « Emploi et activités économiques »

Figure 3. Carte thématique





Ces éléments ont été choisis au regard des indicateurs suivants (Barczak et *al.*, 2012) : position des communes par rapport aux grandes agglomérations (poids de la population vivant dans une agglomération de plus de 200 000 habitants dans un rayon de 60 minutes ; poids de la population rurale dans un rayon de 60 minutes), accessibilité des services et des emplois (temps de trajet aux services d'usage courant ; longueur des déplacements domicile-travail ; longueur des déplacements domicile-étude ; accessibilité potentielle des emplois dans un rayon de 45 minutes), répartition spatiale et dynamique de population (densité de population ; taux de variation annuel de la densité de population ; profil des dynamiques démographiques récentes d'après les composantes naturelles et migratoires (1999-2007) ; indice de vieillissement de la population ; répartition de la population au sein du périmètre communal (coefficient de Gini et distance moyenne à la mairie) ; impact des migrations résidentielles selon la structure par âge ; impact des migrations résidentielles selon la structure socioprofessionnelle ; distance moyenne des migrations résidentielles ; revenu fiscal médian par unité de consommation ; rapport inter-déciles des revenus fiscaux des ménages).

Le champ « *emplois et activités économiques* » (*ibid.*, p. 26) s'inscrit dans une seule catégorie pour les hautes vallées, celui d' « *espace à économie fortement résidentielle et touristique et avec très faible chômage : classe 1* ». Ces éléments ont été choisis par rapport au regard des indicateurs suivants : marché du travail (part des diplômés du supérieur parmi les 25-49 ans ; taux de chômage ; part des actifs occupés à temps partiel ; taux de croissance annuel moyen de l'emploi total (1999-2007) ; structure économique (poids de la sphère présente dans l'emploi total ; poids de la sphère agricole et alimentaire dans l'emploi total ; quotient de localisation de l'emploi touristique).

De plus, cette typologie des campagnes françaises distingue les territoires de montagne par une typologie spéciale « *de la montagne* ». Deux catégories concernent les hautes vallées :

- « *communes d'altitude très attractives, à la population souvent jeune, aux revenus élevés et au faible taux de chômage, fortement concentrées dans le nord-est des Alpes* » = classe 1, résumée dans la légende de la carte ci-après par « *espaces d'altitude attractifs et jeunes à faible chômage* ». Il est précisé que :

*« Ces communes affichent de faibles densités de population. Elles bénéficient d'une forte attractivité migratoire à laquelle s'ajoute, pour un peu plus de la moitié d'entre elles, un solde naturel positif, qui s'explique par une population plutôt jeune. La situation socio-économique de ces communes est favorable. En dépit de reliefs très marqués, leurs niveaux d'accès aux services et commerces, aux lieux d'enseignements et aux emplois les situent dans la moyenne de l'ensemble des communes de montagne. La situation des ménages est très favorable en termes de revenus, de qualifications et d'insertion professionnelle. L'économie locale est dominée par les activités résidentielles et touristiques, et ces dernières sont en fort développement, soutenant la croissance de l'emploi face à la stagnation ou au déclin des emplois industriels et agricoles. Parmi ces communes se trouvent les grandes stations de sports d'hiver dotées de capacités d'hébergement touristique très élevées »* (*ibid.*, p. 48).

- « *communes d'altitude peu accessibles, à la population souvent âgée, aux revenus faibles et au fort taux de chômage, caractéristiques de la Corse, des Pyrénées et du sud-est des Alpes* » = classe 2, résumée par « *Espaces d'altitude peu accessibles et âgés à fort chômage* ». Il est précisé que :

*« ces communes affichent de très faibles densités de population. Elles bénéficient d'une forte attractivité migratoire, qui s'exerce le plus souvent pour l'ensemble des classes d'âge et l'ensemble des groupes socioprofessionnels. La croissance naturelle est plus incertaine, conséquence d'une population très âgée. La situation socio-économique est globalement défavorable. Les communes sont peu pourvues en services et en commerces et les établissements d'enseignement sont peu accessibles. Les revenus des ménages sont peu élevés et le chômage très fréquent.*

Annexe 14 : article de journal au sujet de l'appel "Bessans recherche famille(s)"  
(F. Thiers, *Le Dauphiné libéré*, 2017)

**BESSANS** | En quelques heures, l'appel a été partagé 400 fois sur les réseaux sociaux

## Mairie cherche familles pour sauver l'école

Il n'y a plus que 19 élèves à l'école de Bessans, en Haute-Maurienne. L'Éducation nationale envisage de fermer une des deux classes à la rentrée, mais le maire, Jérémy Tracq, veut l'éviter. « On me propose un regroupement pédagogique avec Bonneval-sur-Arc, mais la route présente des dangers d'avalanche », plaide-t-il. « D'autre part, si je n'ai plus qu'une classe, les élèves de petite et moyenne sections ne pourront plus être scolarisés. Les familles risquent de les inscrire ailleurs, et avec eux leurs grands frères ou grandes sœurs. »

La mairie tente de faire valoir ces arguments, mais a décidé de se lancer dans un

plan à plus long terme : faire venir à Bessans des familles « pour changer de vie, offrir à leurs enfants un cadre de vie de qualité ».

Il n'y a que 340 habitants à Bessans, mais aussi des perspectives de travail. « Dans les deux ans à venir, il y aura plusieurs départs en retraite à la commune », précise Jérémy Tracq. « Le centre "La Bessanaise" recrute régulièrement et tourne huit mois par an, et nous pouvons discuter avec l'office de tourisme, certains commerçants ». Côté logement, l'immobilier est certes très cher dans le village, mais la commune est propriétaire d'appartements qu'elle peut louer à des prix

très raisonnables.

Enfin, sur le modèle du "Job de rêve", la municipalité envisage d'aider les familles nouvellement installées qui accepteraient de parler de leur nouvelle vie sur, entre autres, les réseaux sociaux. « On ne pourra pas les salarier pour ça, mais par exemple prendre en charge certaines activités », explique Jérémy Tracq.


Lancé mardi à 17 heures sur Internet, l'appel a été partagé 400 fois en quelques heures. Hier en milieu de journée, 12 contacts avaient déjà été enregistrés. Tous n'aboutiront pas, mais il suffit de quelques familles pour réussir l'opération.

Frédéric THIERS



Les écoliers de Bessans en sortie scolaire. Aujourd'hui, il n'y a plus que 19 élèves. L'Éducation nationale envisage de fermer une des deux classes à la rentrée. Photo La D.J. Arcives

Annexe 15 : exemple d'une annonce passée sur un réseau social suite à d'importantes chutes de neige en Haute-Maurienne (page Facebook de Bonneval-sur-Arc, 12 janvier 2018)




**Bonneval sur Arc Station Village**

Hier à 15:59 · 🌐

Bonjour à tous!

Le soleil revient pour nous montrer la montagne sous son beau manteau blanc 😊

- INFO ROUTE -
- Vendredi 12 Janvier -
- deux convois seront organisés dans la journée à 8h et 17h,
- la navette interne à la station de Bonneval fera partie de chaque convoi pour transporter les personnes sans véhicules,
- les enfants scolarisés arrivant du collège pourront être récupérés au villaron avec la navette interne,
- la salle hors sac du Villaron est toujours à disposition des commerçants pour faire déposer leur marchandise;



👍 J'aime

💬 Commenter

🔗 Partager

🔔

**Annexe 16 : Appel à témoignages pour le film Rimanere (Collectif FAUN(es), 2017)**

**Le Collectif FAUN(es), collectif d'artistes professionnels sur le territoire, lance un appel à témoignage dans le cadre du film documentaire "Rester/partir"**

**Nous cherchons des visages, de voix, des histoires !**

**Dans votre histoire personnelle, vous avez fait le choix d'un enracinement en Haute-Maurienne, ou au contraire, le choix définitif d'en partir ?**

**Vos pas vous ont amené ici, et vous avez trouvé votre paradis ?**

**A l'opposé, tout vous rattache à cet endroit que vous voudriez ou devez pourtant quitter ?**

Votre histoire et votre parole nous intéressent ! Le Collectif FAUN(es) sera en résidence artistique de création et de médiation en Haute Maurienne Vanoise, de septembre 2017 à juillet 2018.

**Contact : [rester-partir@faunes-collectif.com](mailto:rester-partir@faunes-collectif.com) / 06 30 69 12 03**

## Annexe 17 : dépense annuelle moyenne par ménage selon le type de ménage (INSEE, 2006)

		PERSONNES SEULES
011	Produits alimentaires (hors café, thé, cacao et boissons)	2045
012	Café, thé et boissons non alcoolisées	167
013	Autres dépenses d'alimentation	89
<b>01</b>	<b>PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISEES</b>	<b>2301</b>
021	Boissons alcoolisées	221
022	Tabac et produits connexes	219
<b>02</b>	<b>BOISSONS ALCOOLISEES, TABAC ET STUPEFIANTS</b>	<b>440</b>
031	Tissus et vêtements, y.c. services	781
032	Chaussures, y.c. services	175
033	Autres dépenses d'habillement	77
<b>03</b>	<b>ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES</b>	<b>1033</b>
041	Loyers d'habitation	2224
043	Travaux courants d'entretien et de réparation du logement (hors gros travaux)	64
044	Autres services relatifs au logement (ordures, assainissements, eau, charges)	712
045	Electricité, gaz et autres combustibles	1016
046	Autres dépenses d'habitation	15
<b>04</b>	<b>LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES</b>	<b>4031</b>
051	Meubles, articles d'ameublement et de décoration, tapis et autres revêtements de sol, y.c. réparations	379
052	Articles de ménage en textile (litterie, linge de maison, autre textile d'ameublement)	90
053	Gros appareils électroménagers y.c. de chauffage, et réparations	147
054	Verrerie, vaisselle, ustensiles de cuisine et article de ménage ou de toilette	44
055	Outils pour la maison et le jardin, outillage SAI	73
056	Biens et services pour l'entretien courant du logement (produits et articles d'entretien, services domestiques ou d'entretien pour le logement)	306
057	Autres dépenses en équipement	118
<b>05</b>	<b>AMEUBLEMENT, EQUIPEMENT MENAGER ET ENTRETIEN COURANT DE LA MAISON</b>	<b>1157</b>
061	Produits et appareils thérapeutiques, matériel médical	262
062	Services de consultation externe	312
063	Services hospitaliers	16
064	Autres dépenses de santé	3
<b>06</b>	<b>SERVICES MEDICAUX ET DE SANTE</b>	<b>593</b>
071	Achats de véhicules	732
072	Frais d'utilisation de véhicules personnels (entretien, essence, garagiste, parking, péage...)	809
073	Services de transport	315
074	Autres dépenses de transport	117
<b>07</b>	<b>TRANSPORTS</b>	<b>1973</b>
081	Appareils et services de télécommunications, services postaux	652



	<b>08 COMMUNICATIONS</b>	<b>652</b>
091	Equipements et accessoires audiovisuels, photographiques et informatiques, y.c. réparations	232
092	Autres biens durables importants du domaine des loisirs et de la culture, y.c. réparations	44
093	Autres articles et équipements de loisirs : jeux, jouets, fleurs, jardins et animaux d'agrément	241
094	Services sportifs, récréatifs et culturels	437
095	Edition, presse, papeterie	234
096	Voyages à forfait, week-end, excursions, voyages scolaires	173
097	Autres dépenses de loisir	109
	<b>09 LOISIRS ET CULTURE</b>	<b>1469</b>
101	Frais d'enseignement, services éducatifs	48
	<b>10 ENSEIGNEMENT</b>	<b>48</b>
111	Services de restauration	785
112	Services d'hébergement	67
	<b>11 HOTELS, RESTAURANTS, CAFES</b>	<b>852</b>
121	Services et produits de soins personnels	376
122	Effets personnels (bijoux, montres...)	85
123	Services de protection sociale	3
124	Services d'assurance	1240
125	Services financiers	64
126	Autres services	299
127	Autres dépenses de cérémonie	27
	<b>12 AUTRES BIENS ET SERVICES</b>	<b>2092</b>
	<b>DEPENSE TOTALE - CHAMP COMPTABILITE NATIONALE</b>	<b>16641</b>
131	Impôts et taxes	1411
132	Gros travaux d'entretien et d'équipement	844
133	Remboursements de prêts	1207
135	Aides et cadeaux en argent offerts par le ménage	1351
136	Prélèvement effectués par l'employeur	169
<b>13</b>	<b>HORS CHAMP DE LA CONSOMMATION FINALE (hors épargne et argent donné au sein du ménage)</b>	<b>4983</b>



<b>INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
<b>1. Étudier des territoires de vie au cœur des Alpes sous influence touristique</b>	<b>15</b>
De l'installation aux trajectoires résidentielles : éléments de définitions	15
Considérer l'attractivité et la capacité d'adaptation des Alpes	16
Pour une science sociale et politique des territoires au prisme des confins	18
<b>2. Naissance et affirmation d'un projet de recherche</b>	<b>20</b>
Genèse d'une recherche géographique	20
Des Alpes aux hautes vallées	22
Les hautes vallées alpines comme espaces résidentiels attractifs : problématique	26
<b>3. Desiderata d'un propos scientifique transparent</b>	<b>28</b>
Précisions méthodologiques	28
Précisions de forme	30
Précisions scientifiques	30
<b>PARTIE 1 : ETUDIER LES DYNAMIQUES RESIDENTIELLES DES HAUTES VALLEES ALPINES</b>	<b>35</b>
<b>CHAPITRE 1 : S'installer et vivre entre marginalité, attractivité et pérennité</b>	<b>39</b>
<b>1. ETUDIER LA MARGINALITÉ DANS LES ALPES À TRAVERS UN AXE D'ÉTUDE MULTIFACTORIEL</b>	<b>43</b>
1.1 Des Alpes résidentielles peu analysées	43
1.2 La marginalité : un concept adapté au contexte montagnard ?	45
1.3 Questionner l'isolement d'un espace	47
<b>2. ENVISAGER L'ATTRACTIVITÉ PAR UNE CONJONCTION DE DYNAMIQUES MULTIPLES</b>	<b>51</b>
2.1 Entre répulsion et attractivité, un paradoxe montagnard	51
2.2 Les migrations vers les Alpes : un phénomène diversifié ?	56
2.3 Des aménités qui captent certaines populations	59
<b>3. INTERROGER LA PÉRENNITÉ FACE À LA GRANDE MOBILITÉ CONTEMPORAINE</b>	<b>63</b>
3.1 Les trajectoires résidentielles, des leviers de l'installation en montagne	63
3.2 S'installer et vivre au regard de la pratique de l'espace	65
3.3 Les mobilités individuelles : des facteurs dynamisant les territoires	68

<b>CHAPITRE 2 : Une géographie des relations entre les territoires de montagne et ses habitants</b>	<b>73</b>
<b>1. D'UNE GÉOGRAPHIE SENSIBLE À UNE GÉOGRAPHE APPLIQUÉE, UN ÉQUILIBRE À TROUVER</b>	<b>77</b>
1.1 Une réflexion humaine et sociale : une approche par la sensibilité	77
1.2 Proposer une démarche ancrée dans les territoires : pertinences et réalités	80
<b>2. ENVISAGER LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DES TERRITOIRES</b>	<b>83</b>
2.1 Des politiques publiques à la décentralisation	83
2.2 Le développement local entre logiques économiques et dynamiques démographique	84
2.3 Vers une transition "post-tourisme" ?	86
<b>3. ETUDIER LES HAUTES VALLÉES ALPINES À L'AIDE D'OUTILS ADAPTÉS</b>	<b>92</b>
3.1 L'acteur du territoire à l'épreuve de l'entretien scientifique	92
3.2 Considérer les nouveaux habitants à l'aide du récit de vie : une ethnogéographie ?	96
3.3 Des outils multiscalaires pour comprendre les installations	99
3.4 La cartographie au service d'une analyse différenciée de l'espace	103
3.5 La vidéo, un outil de recherche "sensible"	104
 <b>CHAPITRE 3 : Du haut-Giffre à la Haute-Tinée, sélection des terrains de recherche</b>	 <b>109</b>
<b>1. VIVRE DANS LES CONFINS : EFFORTS DE PRÉCISION DE L'OBJET DE RECHERCHE</b>	<b>112</b>
1.1 Essai de définition de la haute vallée	112
1.2 Du bout du monde aux confins : huit terrains à l'échelle des Alpes françaises	114
<b>2. LES HAUTES VALLÉES ALPINES, DES TERRITOIRES DE VIE À PART ENTIÈRE</b>	<b>125</b>
2.1 Définir l'espace de recherche : une première démarche d'observation	125
2.2 Un panorama des hautes vallées alpines entre unité et spécificités	128
2.3 De l'importance du contexte historique	134



<b>PARTIE 2 : DE LA DEMARCHE DE S'INSTALLER A CELLE DE VIVRE EN HAUTE VALLEE</b>	<b>141</b>
<b>CHAPITRE 4 : Les nouveaux habitants des hautes vallées alpines : une géographie de l'incertain</b>	<b>145</b>
<b>1. LES HAUTES VALLÉES COMME LIGNE DE MIRE ?</b>	<b>149</b>
1.1 Les trajectoires, les fils d'Ariane des lieux habités	149
1.2 L'installation comme étape à travers les stades de la vie	154
1.3 Du revenant au néo-rural, les racines de l'immersion	158
<b>2. DES CHOIX DE VIE TÉMOINS D'UN INTÉRÊT POUR L'ESPACE</b>	<b>162</b>
2.1 Vivre en montagne : l'attrait sensible à l'espace des habitants	162
2.2 S'isoler pour aspirer au bien-être : une décision mûrie	166
2.3 Des motivations inscrites dans un large spectre	169
<b>3. DE LA RECHERCHE D'IDENTITÉ À LA QUÊTE D'INTÉGRATION</b>	<b>176</b>
3.1 Du passé à l'enracinement, la question de l'attachement à l'espace	176
3.2 Devenir nouvel habitant dans un autre lieu : le défi de l'intégration	181
3.3 Des difficultés à se mélanger aux capacités d'adaptation des territoires	185
<b>CHAPITRE 5 : Des modes de vie révélateurs d'une certaine adaptabilité</b>	<b>191</b>
<b>1. S'INSTALLER DANS LES HAUTES VALLÉES : LA BARRIÈRE DU LOGEMENT</b>	<b>195</b>
1.1 L'épineuse question du logement : état des lieux dans les confins	195
1.2 Se loger en contexte touristique : le désintérêt de la puissance publique ?	200
1.3 Vers de nouvelles formes de ségrégation et de gentrification rurale	204
<b>2. SE DÉPLACER DANS DES CONFINS : DU QUOTIDIEN AU SAISONNIER</b>	<b>215</b>
2.1 Des mobilités hebdomadaires à l'échelle de la vallée...	215
2.2 ... aux mobilités annuelles multiscalaires	224
2.3 La haute vallée, du "bout du monde" aux confins ?	228
<b>3. TRAVAILLER DANS LES VALLÉES ALPINES FRANÇAISES</b>	<b>233</b>
3.1 Caractères d'une activité professionnelle disparate selon les territoires	233
3.2 Innovation et entrepreneuriat dans les confins : l'impossible équation ?	237

<b>CHAPITRE 6 : Les nouveaux habitants des hautes vallées, entre pratiques montagnardes et désirs urbains</b>	<b>241</b>
<b>1. PRATIQUER LES HAUTES VALLÉES</b>	<b>245</b>
1.1 Des « <i>terrains de jeu</i> » (Gumuchian, 1984) pour l'hédonisme en nature	245
1.2 Un réseau associatif dynamique pour pallier la "disette" culturelle ?	249
<b>2. ENTRE REJET ET PROXIMITÉ DE L'URBAIN</b>	<b>254</b>
2.1 La haute vallée alpine : une tangente de l'urbain ?	254
2.2 Les hautes vallées : des refuges ? Approche critique	257
<b>3. ESSAI DE TYPOLOGIE DES NOUVEAUX HABITANTS DES HAUTES VALLÉES ALPINES</b>	<b>260</b>
3.1 Des passionnés : la montagne au cœur du choix de vie	260
3.2 Des parentés : l'influence familiale	265
3.3 Des revenants : l'attache durable de la vallée	266
3.4 Des travailleurs : l'attrait économique avant tout	267
3.5 Des amoureuses : l'envers d'une raison spatiale	269
<b>PARTIE 3 : PERENNISER LES INSTALLATIONS, UN DEFI POUR LES HAUTES VALLEES</b>	<b>273</b>
<b>CHAPITRE 7 : L'enjeu du maintien de la population pour les territoires</b>	<b>277</b>
<b>1. L'ACCÈS AUX SERVICES, ENTRE ATOUTS ET FAIBLESSES</b>	<b>281</b>
1.1 Etat des lieux de l'accès aux services en haute vallée	281
1.2 Des établissements scolaires aux MSAP, le rôle des politiques publiques	285
1.3 Le rôle des services de santé dans la pérennisation	291
<b>2. LES HAUTES VALLÉES AU PRISME DE L'ÉCONOMIE</b>	<b>300</b>
2.1 Les commerces, des lieux de socialisation contre l'isolement	300
2.2 L'arrivée d'habitants : une opportunité de revitalisation des territoires ?	305
2.3 Théorie des économies résidentielle et présenteielle	308
<b>3. DES OUTILS DE COMMUNICATION À L'ATTRACTIVITÉ DES HAUTES VALLÉES</b>	<b>313</b>
3.1 Stratégies des acteurs territoriaux pour attirer à petite échelle	313
3.2 Communiquer ses atouts : le cas des hautes vallées	315
3.3 La connectivité : l'ultime remède à la désertification ?	320

<b>CHAPITRE 8 : De la capacité d'adaptation à la construction d'un gradient d'attractivité</b>	<b>331</b>
<b>1. CAPACITÉ D'ADAPTATION DES ACTEURS PUBLICS : UN SYSTÈME DÉMOCRATIQUE À BOUT DE SOUFFLE</b>	<b>336</b>
1.1 L'ère du développement local à court terme	336
1.2 Des outils nationaux partiellement appropriés ?	340
1.3 La difficulté des acteurs institutionnels ou le défi du pouvoir personnel	343
<b>2. DES MODÈLES DE MIGRATION PÉRENNE ?</b>	<b>347</b>
2.1 Des facteurs de départ relatifs aux conditions de vie locales	347
2.2 Interroger les hautes vallées au regard des changements actuels	351
2.3 La complexité d'un modèle de pérennisation	353
<b>3. VERS UN GRADIENT D'ATTRACTIVITÉ DES HAUTES VALLÉES ?</b>	<b>357</b>
3.1 Haut-Giffre et Beaufortain : intégrés dans des contextes économiques favorables	357
3.2 Le cas de la Haute-Tinée : de l'autarcie soutenue à l'isolement assumé	358
3.3 Haute-Maurienne, Queyras et Haute-Ubaye : des territoires éloignés et entreprenants	361
3.4 Valbonnais et Valgaudemar : une déprise difficile à enrayer	361
 <b>CHAPITRE 9 : Pour une relecture des hautes vallées par des scénarios de demain</b>	 <b>365</b>
<b>1. Les hautes vallées alpines de demain : dépasser les préjugés de marginalité</b>	<b>369</b>
1.1 Scénario de l'équilibre territorial	370
1.2 Scénario de l'attractivité	376
1.3 Scénario de l'urbain	381
1.4 Scénario de l'isolement	386
<b>2. Retranscription des résultats aux acteurs des hautes vallées alpines françaises : un film pour expliciter la recherche</b>	<b>391</b>
 <b>Conclusion</b>	 <b>395</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>401</b>
<b>Table des figures</b>	<b>421</b>
<b>Table des photographies</b>	<b>425</b>
<b>Table des tableaux</b>	<b>428</b>

<b>Table des images</b>	<b>429</b>
<b>Table des récits de vie et carnets de terrain</b>	<b>431</b>
<b>Table des extraits d'entretien</b>	<b>432</b>
<b>Annexes</b>	<b>438</b>
<b>Table des matières</b>	<b>473</b>



L'objectif de cette thèse est de comprendre, par l'analyse des trajectoires résidentielles et des migrations vers des hautes vallées alpines françaises, l'attractivité de confins montagnards enclins à certaines formes d'isolement, voire de marginalité, et qui pourtant attirent des habitants. Entre aspirations collectives et représentations individuelles, les choix de vie questionnent les politiques publiques menées en faveur de l'accueil et du maintien des populations et interrogent le développement territorial et la recomposition de ces espaces sous influence touristique.

Questionner le fait de s'installer dans un espace isolé pourrait constituer un paradoxe mais il est ici le centre de la réflexion qui s'appuie sur quatre hypothèses. La première concerne les migrations et notamment celles d'agrément qui semblent s'étendre à ce contexte d'espaces isolés de montagne encore peu étudié. Pour valider ou non cette hypothèse, il s'agit de comprendre les trajectoires et les choix de vie de ces habitants, mais aussi les spécificités qui rendent les vallées attractives, ou finalement répulsives, pour certains. La deuxième hypothèse repose sur la place du cadre et de la qualité de vie comme éléments moteurs de l'installation. Les modes de vie actuels et les évolutions récentes de la société (mobilité, place de l'emploi, structures familiales et individualisme, etc.) permettent d'apporter de nouveaux éléments de réflexion, comme le rapport sensible à l'espace. La troisième hypothèse questionne l'existence d'un gradient d'attractivité des hautes vallées, influencées par une conjonction de dynamiques politiques et économiques multiples qui favoriseraient l'attractivité et la pérennité. Au gré de la prise en compte des difficultés démographiques et économiques locales, les terrains sélectionnés ne sont pas nécessairement comparés mais intégrés à la réflexion dans le but de dégager les spécificités, les réussites et les fragilités de chacun. La quatrième hypothèse interroge ces territoires au regard de l'influence touristique. Bien que les hautes vallées alpines sélectionnées soient plus ou moins à la marge des grands flux touristiques, l'évolution de cette économie sur laquelle elles reposent de plus en plus a dû être intégrée à la réflexion. De nouvelles formes de résidentialité tendent à se développer, ce qui amène à confronter les enjeux du tourisme et de la vie à l'année (usages de l'espace, économie, logement, accès aux services, etc.).

Cette thèse s'appuie sur un travail principalement empirique. Huit terrains d'étude ont été sélectionnés en fonction de critères précis comme le temps d'accès aux services d'usage de la vie courante. Cinq vallées ont fait l'objet d'enquêtes auprès d'un panel large d'acteurs, incluant les habitants : Haut-Giffre (Haute-Savoie), Beaufortain, Haute-Maurienne (Savoie), Queyras (Hautes-Alpes) et Haute-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence). Trois autres vallées ont permis de compléter la réflexion consacrée aux politiques publiques : Valbonnais (Isère), Valgaudemar (Hautes-Alpes) et Haute-Tinée (Alpes-Maritimes).

Les résultats de cette thèse permettent de comprendre les dynamiques résidentielles des hautes vallées alpines en considérant l'espace montagnard comme un facteur à part entière dans le processus d'installation, que ce soit en termes de motivations comme de contraintes. Il ressort néanmoins que la marginalité et l'attractivité de ces confins, tout comme la pérennité des installations, se distinguent selon une série d'éléments qui peuvent largement différer selon les vallées (accès aux services publics, de santé, aux commerces, au logement, au marché de l'emploi, mobilités, vie locale et intégration, etc.). Ainsi, l'enjeu du maintien de la population pour ces territoires dépend également de la capacité d'adaptation des acteurs (habitants, acteurs politiques, associatifs) à dynamiser ces espaces de vie à l'année.

Mots-clés : marginalité, attractivité, pérennité, Alpes, hautes vallées, trajectoires de vie, récit de vie, politiques publiques, capacité d'adaptation